This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

1137

Per. 23728 d. 35
N.S.1

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU LYONNAIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS,

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

(NOUVELLE SÉRIE).

TOME I.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

LYON.
CHEZ LÉON BOITEL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
QUAI SAINT-ANTOINE, 36.
PARIS.
CHEZ M. J. TECHENER, LIBRAIRE,
PLACE DU LOUVRE, 12.
1850.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU LYONNAIS,

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

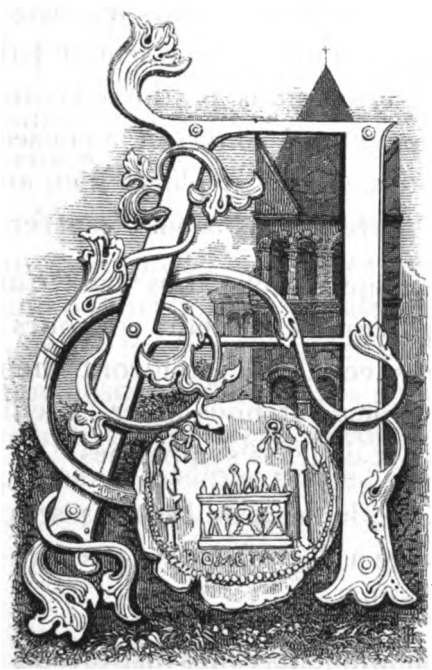

PRÈS quatorze années d'une carrière parcourue non sans quelque succès, la *Revue du Lyonnais* crut devoir suspendre ses publications et clore son vingt-huitième volume par une table générale de tous ses travaux.

De graves préoccupations absorbaient alors tous les esprits et ne laissaient même à ceux qui étaient le plus étrangers aux débats de la place

Digitized by Google

publique, ni ce calme intérieur, ni ces loisirs qui furent de tout temps l'une des conditions essentielles de vie pour toute production scientifique ou littéraire. Nous ne pouvions donc plus espérer de retrouver nos lecteurs attentifs et nos collaborateurs assidus. Le présent dépossédait le passé et lui enlevait tout intérêt.

Aujourd'hui que le calme est revenu, que les meilleurs esprits comprennent ce qu'il y a trop souvent de vide et de déception dans les luttes de la presse politique, le moment ne semble-t-il pas opportun et ne serons-nous pas bien venus à reprendre notre œuvre et à rouvrir à la pensée une tribune exempte de haine et placée bien au dessus de tous les partis? Nous osons l'espérer.

Nous rappelons donc à nous tous ceux qui nous ont prêté déjà leur bienveillant concours; nous appelons tous ceux qui voudront bien s'adjoindre aux premiers, et nous aider, à leur tour, de leur plume et de leurs sympathies.

Fidèle à son passé, la *Revue du Lyonnais* sera, avant tout, consacrée à l'histoire de notre province et de notre ville;

Elle décrira nos monuments et nos institutions;

Elle fera connaître tous les hommes de notre contrée qui, à des titres divers, auront bien mérité du pays;

Digitized by Google

Elle traitera des questions industrielles; elle s'occupera des intérêts locaux, elle n'oubliera pas qu'elle est née dans une ville de commerce et de travail;

Elle contiendra, dans chaque livraison, un bulletin exact de toutes les publications écloses dans le mois; elle appréciera les plus importantes avec impartialité; elle s'efforcera enfin de rester un terrain neutre où toutes les opinions consciencieuses puissent se rencontrer avec courtoisie.

La *Revue* sera une tribune ouverte à nos savants, à nos littérateurs, à nos poètes, à nos artistes : elle aspire à devenir l'organe de tous.

Nous savons par expérience, depuis bien des années, quelles difficultés de tout genre trouve une publication de la nature de la nôtre; nous ne nous laisserons arrêter ni décourager par aucun obstacle. Nous irons en avant, sûr d'avoir rempli et de remplir encore une tâche qui n'est pas sans quelque utilité.

Le Directeur-Gérant,

LÉON BOITEL.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA SOURCE ÉTERNELLE.

En vain ton corps palpite et parle avec cent voix,
Ils disent l'âme absente,
Nature ! et tu n'as rien sous tes flots, sous tes bois,
Rien qui rêve et qui sente.

Simple théâtre, en toi l'homme seul est acteur,
Lui seul veut, souffre, expie;
Qui voit l'esprit frémir sous ta face est menteur,
Qui t'adore est impie !

Digitized by Google

Dans ce bruyant vallon, rien n'a de vie, hors moi ;
Tout est forme éphémère ;
Et j'étais insensé quand j'allais, plein de foi,
Dire au chêne : mon frère !

Rien n'est pensée au fond des forêts où j'entends
La parole suprême ;
Rien n'est amour ni joie en tes fleurs, ô printemps !
O toi par qui l'on aime !

Cependant écoutez : — Sur le chemin du cœur
Il est des jours de vide
Où dans l'or le plus pur toute humaine liqueur
Trompe la lèvre avide ;

Où, brisé par le monde, incapable d'effort,
Le penseur sur son livre,
L'amant sur son amour, croyant que tout est mort,
Veut renoncer à vivre.

C'en est fait ! feuille et fleurs sèchent en un moment ;
La sève a quitté l'arbre ;
Le dernier flot tarit, et ta main vainement
Frappe ton front de marbre !

Digitized by Google

Tes poètes aimés, tes peintres, et, le soir,
L'archet qui nous enlève,
Plus rien d'humain ne rend à ton cœur un espoir,
A ton esprit un rêve !

Celle dont un seul mot te faisait si joyeux
Prend tes mains et t'attire,
Ton regard va glacer jusqu'au fond de ses yeux
Les fleurs de son sourire.

Tu vois tout à travers une froide vapeur ;
Tu passes lent et sombre ;
Ta vie, objet pour tous d'ironie ou de peur,
Est le rêve d'une ombre.

Mais, tout à coup, l'esprit déchirant son linceul,
Vers le désert t'emmène ;
Jusqu'aux âpres sommets cultivés par Dieu seul
Tu fuis la race humaine.

Tu vois les noirs sapins sous leurs neigeux manteaux,
Les lacs dans les cratères;
Tu vois la blanche nue argenter les plateaux
Tout rouges de bruyères.

Digitized by Google

Du glacier irrisé d'azur et de vermeil
Où le chamois s'abreuve,
A l'heure où l'a frappé la verge du soleil,
Tu vois naître le fleuve.

Quand, pour gravir au loin d'autres cimes encor,
Dès l'aube tu t'apprêtes,
Tu vois à l'orient courir la ligne d'or
Qui dessine leurs crêtes.

Tu descends dans la nuit des antres souterrains
Au feu pâle des lampes ;
Vers toute œuvre où de Dieu les pas restent empreints,
Tu vas, tu cours, tu rampes.

Sur les rocs, sur le sable aux torrides clartés
Ta chair sue et ruisselle,
Et rejette à grands flots tout ce que les cités
Ont mis d'impur en elle.

Tu dors sur le granit ; ce dur chevet te rend
Plus fort à chaque halte ;
Tu manges le miel pur, tu bois l'eau du torrent
Et ta vertu s'exalte.

Digitized by Google

Tous tes sens ont grandi : ton œil voit des éclairs
Où tu ne voyais qu'ombre ;
Ton oreille, au milieu du silence des airs,
Entend des voix sans nombre.

Tu saisis les regards que la nuit chaque fleur
Adresse à chaque étoile ;
Le front mystérieux de l'astre de douleur
Devant toi se dévoile.

Avant que nul ait vu sur la feuille des bois
La perle déposée,
Tu sens couler d'en haut sur ta lèvre et tu bois
L'impalpable rosée.

Tu démèles dans l'air les rapides odeurs
Des fleurs les plus lointaines,
Et tes pieds sous le sol, mieux que tous les sondeurs,
Devinent les fontaines.

Autour de toi tu sens affluer l'infini ;
Et ces ondes sonores,
Ce torrent de parfums à la lumière uni
Entrent partout tes pores.

Digitized by Google

Ivre de ces senteurs, des bruits de ce concert,
Plein d'encens et de flammes,
Tu comprends que ton âme, en s'ouvrant au désert,
A respiré des âmes.

Car tu vins t'y plonger pâle, épuisé, traînant
Ton corps, ton cœur malades;
Et la vie en toi coule et gronde maintenant
Comme l'eau des cascades.

La neige s'est fondue, aux rayons du vrai jour,
Sur ta lèvre engourdie;
L'urne de ta pensée au toucher de l'amour
Déborde en mélodie.

L'arbre a repris sa feuille et ses vertes couleurs
Et ses divins murmures;
Au moindre vent, ses fruits pleuvront avec des fleurs,
Les pommes d'or sont mûres.

Tresse, au bord du verger, tresse encor, pour demain,
Des corbeilles plus grandes,
Et va parer l'autel où ta stérile main
N'apportait plus d'offrandes.

Digitized by Google

Le désert t'a rendu cette vertu d'aimer
Que l'homme t'a ravie ;
Et l'on nie à ce sein qui t'a pu ranimer
D'avoir en soi la vie !

Il répare en un jour ces longs mois où l'ennui
Appauvrissait ta muse.
Tout s'accroît au désert, tout s'engendre de lui ;
Dans la cité tout s'use.

Crois en donc à l'instinct qui t'y fait sentir Dieu :
La nature est vivante !
L'infini coule en elle, et t'abreuve, en tout lieu,
De joie et d'épouvante.

Oui, Dieu même circule en cet immense corps,
Dans la moindre corolle ;
Ces formes, ces couleurs, ces parfums, ces accords,
Tout n'est que sa parole.

Cette parole vit, c'est l'âme, c'est la voix
De toute créature ;
C'est l'amour que tu sens, la beauté que tu vois
Au fond de la nature.

Digitized by Google

Cherche donc le désert quand tu vas poursuivant
L'esprit qui renouvelle,
Poète, et, chaque été, plonge-toi plus avant
Dans la source éternelle.

VICTOR DE LAPRADE.

Digitized by Google

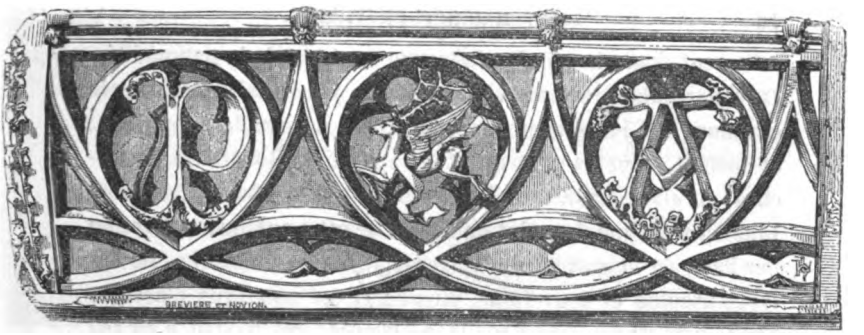

MONUMENTS.

SAINT-MAURICE-DE-VIENNE.

I.

EXPOSITION.

L'ARCHITECTONIQUE improprement, mais systématiquement nommée *gothique*, a deux grands pôles : Notre-Dame d'Anvers au nord, Saint-Maurice-de-Vienne au midi. C'est entre ces deux pôles que s'est mu tout l'art sacré du moyen-âge, dans les limites de l'école ogivale. Il est curieux pour le monumentaliste d'étudier la zône où on l'a formulé avec le plus de verve et d'amour, dans toutes ses conditions d'indépendance, de mysticisme et d'harmonie, par suite d'influences morales, climatériques, historiques, qu'il serait trop long de constater. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette zône est émi-

Digitized by Google

nemment française, qu'on la trouve au cœur de la nationalité : l'architectonique ogivale s'y manifesta, y prit naissance avec le concours des idées rhémoises, picardes, normandes, ligérines; et bientôt, sous le puissant et mâle génie de Robert de Luzarches, surgit le Parthénon de cette école : Notre-Dame d'Amiens. Plus on s'éloigne du point de départ de cette sublime expression par l'art, de la société du moyen-âge, de ses modèles, de ses types absolus et souverains, plus aussi on remarque d'oscillations et de divergence dans le mouvement qui tendait à en reproduire l'image. Dans les zônes supérieures à la région génératrice, posées sur le courant du nord,la forme ascensionnelle gagne en acuité, mais son ornementation devient barbare : dans les zônes inférieures placées sur le courant du midi, en relation avec les idées, les mœurs, les traditions, les goûts italiques, l'ossature ogivale fléchit, mais elle se couvre de profils plus châtiés et plus purs. Ainsi le ciel, les paysages, l'histoire, le voisinage, les instincts particuliers ont imprimé à l'art du moyen-âge, sur une terre qu'embrasse la même nationalité, où se parle la même langue, dans l'axe continu des archétypes ogivaux, d'évidentes modifications qu'il importe de comprendre.

De la Méditerranée à Langres, l'architectonique ogivale se produisit en corps plus qu'en esprit, et n'entra qu'accessoirement comme forme dans le génie et le fond romano-byzantins. A Vienne particulièrement assis sur les marches du midi français, dont il semble l'avant-poste, les idées antiques prévalaient en architecture : nulle part le conflit entre les deux courants d'art ne fut aussi prononcé qu'ici. L'esthétique du nord parla avec un ton d'autorité qui amena l'esthétique méridionale à une transaction, et l'admirable basilique de Saint-Maurice est le gage de cet accord. Toutefois, comme les idées venues d'en haut s'étaient ici réservé le principal rôle, le grand édifice qui va nous occuper doit être classé parmi les types de l'ère ogivale, et se rattache à cette série de monuments ecclésiastiques dont le noyau est si loin de nous. Et, quand j'ai dit avec quelle persévérance l'esprit roman avait régné dans les trois siècles virils du moyen-âge, sur toute cette terre qui s'étend de Mar-

Digitized by Google

seille à Langres, faut-il s'en étonner quand on se rappelle combien profondément elle était et est encore pétrie par l'élément latin?

Saint-Maurice de Vienne, c'est le dernier chant de cette sublime épopée française de l'architecture catholique, le dernier et éloquent soupir de cette âme, le dernier parfum de cette fleur, le dernier mot de cet art, la dernière épreuve de cette monumentalité qu'il représente avec un éclat tout exceptionnel, le dernier écho de ce concert chrétien dont l'orchestre était à Amiens, le dernier et solide anneau de cette chaîne qui commence à Anvers et finit à Vienne, et dont les NN. DD. d'Amiens, de Rheims et de Chartres forment les trois diamants. Ce temple correspond, par rapport à ma classification établie dans la statistique générale des basiliques lyonnaises et dans le *Manuel d'archéologie sacrée burgundo-lyonnaise*, à la phase romane transitionnelle des Byzantins d'occident, dont les pères ne reçurent, aux VIe, VIIe et VIIIe siècles, que de Constantinople leurs inspirations et leurs modèles.

Tous les historiens de la ville ou de l'église de Vienne, depuis Charvet, Valbonnois, Nicolas Chorier, Lelièvre, Maupertuy, jusqu'à M. Mermet aîné et M. F.-Z. Collombet, ont parlé de la basilique de Saint-Maurice; mais aucun ne l'a décrite. M. Mermet a donné sur elle, en mai 1825, sous le format in-4°, une notice aride, incolore, décharnée, qui se réduit à une nomenclature. Feu Cochard et Artaud, MM. César Boissat, le chevalier Bernard en ont parlé. Elle est rapidement signalée dans le *Guide des étrangers à Vienne*, par M. Rey (1819), et dans le *Nouveau Guide à Vienne*, de M. A. Apté (1847). L'excellent et docte Schneyder répandit certainement quelque lumière sur son étude. MM. Delorme et Victor Teste, qui en comprennent à merveille tous les sens moraux et matériels, ont eu occasion de laisser transpirer leurs consciencieuses recherches. La monographie de l'édifice n'existe à l'état fixe que dans le magnifique ouvrage sur Vienne, de MM. Rey et Vietty, mais inscrite dans un cadre immense, et enveloppée de formes techniques qui nuisent à sa popularité.

Digitized by Google

Chaque siècle, depuis la fondation du monument, a déposé sur la basilique de Saint-Maurice son auréole de gloire. Nous ne ferons pas l'autopsie de ce passé qui, sous la plume de M. Collombet, a trouvé un historien digne de la Sainte-Église de Vienne. Nous ne voulons ici qu'établir le diagnostic de l'édifice (s'il nous est permis d'emprunter ce terme à une science qui vit, comme l'archéologie, d'observation), et imprimer le sceau de sa monumentalité.

II.

EXTÉRIEUR.

La basilique, ci-devant métropolitaine et primatiale de Saint-Maurice-de-Vienne, joue un rôle immense dans l'horizon oculaire de la cité. Elle est posée dans les conditions de l'orientation réputée liturgique, bien qu'à Rome on ne trouve aucune règle dogmatiquement suivie à cet égard. Son ichnographie est celle de la basilique latine constantinienne. Elle s'élève à 49 mètres au-dessus du niveau de la Grand'Rue qu'emprunte la route nationale, n° 7 (de Paris à Antibes), sur une haute plate-forme ornée dans ses murs de soutènement et restaurée d'une manière solide, il y a quelques années. Aux nombreuses marches monumentales qui donnent accès à ce vaste atrium, correspond la porte majeure de la façade Saint-Maurice. Cette disposition ajoute singulièrement à la majesté du temple dont la première vue de façade saisit et émeut le spectateur. Deux clochers, les trois portes trinitaires, traditionnellement et sacramentellement inséparables de la façade *gothique* des églises de cette ère, avec voussures richement ornées, pinacles intacts ou mutilés, galerie à balustrade, grande fenêtre ogivale subdivisée à l'infini, telle est en gros l'ossature de cette région. On ne trouve pas ici ces profondes retraites, cette mâle constitution des façades en avant-corps, communes aux grandes basiliques ogivales du nord. L'architectonique a fait moins de frais de science, d'austérité, de théologie. Mais quel fini dans tout ce qui nous reste de ces seul-

Digitized by Google

ptures mutilées par les Huguenots du baron des Adrets et les révolutionnaires de 1793 ! Quelle harmonie dans cet ensemble sobre, pittoresque, simplement mais largement étudié ! Les deux clochers, de forme carrée, s'élancent peu au-dessus du niveau de la plate-forme qui forme l'amortissement de la façade. Ces tours ne sont percées à leur étage supérieur que d'une seule baie ramifiée, n'ayant point ce relief énergique et ces voussures taillées dans le vif qui annoncent tant d'épaisseur dans les clochers congénères du nord. La grâce ici prévaut sur la forme, et la ligne cède son empire au profil. Une délicieuse balustrade à jour règne ou a régné au faîte de ses clochers qui s'amortissent en plate-forme. Un tourillon d'une forme sub-aiguë s'élève au flanc septentrional et méridional de chaque clocher qu'il domine. Une ignoble girouette, que le bon goût des restaurateurs actuels de Saint-Maurice ne peut manquer de faire disparaître, couronne ces deux clochetons. Trois cloches sont suspendues dans les clochers de Saint-Maurice : l'une pèse environ 2,000 kilog., l'autre 1,400 ; la troisième enfin 600. Les deux guérites, les deux baies supérieures des clochers ne sont pas rigoureusement similaires.

Ce qui frappera le plus vivement dans cette façade le monumentaliste accoutumé à la robe noire des églises du nord, c'est sa couleur. Qu'il rende hommage donc, au pied de Saint-Maurice, à la sérénité de notre ciel, à ce bienfaisant et radieux soleil qui vivifie nos monuments et nos collines ! les clochers de la basilique que nous contemplons ont le ton d'or du *Travertino* romain, des monuments arlésiens, des châteaux de Beaucaire et de Tarascon.

La masse de la façade de Saint-Maurice, dans l'axe du pont suspendu sur le Rhône, se développe sur une échelle de 38 mètres en largeur et de 30 mètres en hauteur au-dessus de l'aire du parvis. Les deux clochers jumeaux s'élancent à dix mètres au-dessus d'elle.

Tout l'édifice, dont la toiture à deux égoûts offre une pente d'environ dix-neuf degrés cinquante m. , est couvert à tuiles courbes, par suite de cette transaction qui s'opéra ici entre

Digitized by Google

les tendances horizontales de l'architectonique romane et les exigences en sens inverse de l'école ogivale. Une balustrade composée de trèfles et de quatrefeuilles embrasse le comble : plus ou moins fruste, elle est ou sera l'objet d'une réparation générale. La région apsidaire engagée à sa base dans des constructions hétérogènes, d'un aspect un peu confus, paraît basse, si on l'envisage de la Halle-Neuve. Les baies qui l'éclairent sont profondément enfoncées de dehors en dedans, contrairement à l'esprit des cathédrales du nord. Toute cette ordonnance offre beaucoup d'analogie avec le chevet à peu-près contemporain de Saint-Jean de Lyon. Au lieu de ces forêts de contreforts richement ornés qui inscrivent les grandes églises françaises de la Picardie, du Sénonois, de la Beauce, dans un pittoresque échafaudage permanent de pierres monumentales, d'arcatures, de flambeaux, de niches et de statues, nous n'avons ici que de simples piliers à l'apside et de rares contre-fiches sur les flancs, tout justement ce qu'il en faut pour résister à la poussée des voûtes. Toutefois, bien qu'ils manquent de développement et de hauteur, les contreforts de Saint-Maurice présentent un luxe remarquable d'ornementation.

Les murs latéraux de la basilique, au nord, c'est-à-dire du côté de la place de Saint-Paul, vers l'élégant petit hôtel de M. le chevalier de Miremont, maire de Vienne sous la Restauration, possédé aujourd'hui par M. l'abbé Guttin, curé de Saint-Maurice, les murs latéraux portent encore la trace des arrachements qu'ils subirent à l'époque de la destruction barbare du cloître, dont quelques restes subsistent dans cette région. Un triforium du motif byzantin le mieux senti, d'un goût parfait, règne sur ce flanc septentrional même au-dessus des grandes baies *gothiques*. On remarque de ce côté une porte du même type, d'une infinie suavité d'exécution. Qu'y a-t-il de mieux composé, de plus harmonieux, que ce porche sculpté, décoré de statues, avec toute la verve qui caractérisait les artistes des XIe et XIIe siècles ? Ce petit ensemble est d'une exquise beauté. Quant à la muraille latérale du sud, elle n'a point comme sa sœur l'avantage de se dresser à l'air libre d'une place ; engagée et confuse, elle ne

Digitized by Google

présente à l'œil que des lignes dont une porte ogivale, sobrement, pour ne pas dire pauvrement profilée, rompt mal la constante monotonie. Sur ce flanc, le triforium extérieur n'existe qu'à l'état d'ébauche.

De tout l'ensemble des régions qui forment la masse externe générale de Saint-Maurice, la plus jeune est la façade, œuvre indivise des XIVe, XVe et XVIe siècles; c'est aussi celle qui développe le plus largement dans le spectateur cette ivresse oculaire si appréciée des véritables amis de l'art. Je connais des façades plus solennelles, plus imposantes, plus majestueuses que celle-ci, plus austères de lignes et plus chargées de profils ; j'en connais de plus gigantesques par leur immense appareil de carrières, de blocs, de rochers, d'infiniment compliquées par leurs savantes combinaisons de retraites et de saillies; mais je le répète, nulle part je n'ai vu une façade *gothique* plus homogène, malgré le concours de trois périodes de l'art; d'une composition plus heureuse, par la sage disposition des accessoires; d'un ton plus ferme; qui offrît une valeur spécifique égale. — Les points les plus favorables pour contempler l'effet extérieur de Saint-Maurice, sont: la rive gauche du Rhône, à Sainte-Colombe, la tour de M. Garron (du temps de Philippe de Valois), le pont suspendu qui unit les départements du Rhône et de l'Isère, les premières rampes de la route nationale n° 7, soit en amont, soit en aval de Vienne.

J'ai fait de fréquentes visites à la basilique de Saint-Maurice, accompagné de savants ou d'artistes viennois et lyonnais. Dans une de ces excursions, vers 1836, nous montâmes, MM. Pollet et Mermet aîné, M. Louis Perrin et moi, sur les combles de l'édifice. Les ravages produits par les révolutions encore plus que par le temps, tout *edax* qu'il est, nous parurent affreux. Nous désespérions qu'un art réparateur put parvenir à les combattre, à appliquer au mal un remède héroïque, car tout tremblait sous nos pas: voûtes, garde-fous et galeries; tout était crevasses, fissures, ruines autour de nous. Un plan général de restauration depuis si longtemps invoqué n'a pas tardé à être appliqué à ce beau vaisseau: on s'est mis à l'œuvre avec cou-

Digitized by Google

rage; on a commencé par ravitailler la voûte si profondément lézardée et si chancelante. Le succès de l'entreprise a dépassé toutes les prévisions : toutes les galeries, tous les couronnements, flambeaux, meneaux, seront successivement rétablis dans leur état normal; on remplace en ce moment les nervures frustes ou mutilées des grandes baies ogivales du *clerestory* de la nef majeure. La restauration du monument se poursuit sous l'habile direction de M. Quenin, architecte de Grenoble. Le moyen appareil prédomine dans la construction générale de Saint-Maurice.

III.

INTÉRIEUR.

Tout homme tant soit peu initié au sentiment du beau moral et idéal ne peut résister à une profonde émotion de l'âme, à une inexprimable jouissance des yeux, en franchissant le seuil de la basilique viennoise. Étendue, majesté des lointains, unité et invariable régularité du plan, merveilleuse harmonie d'ensemble, malgré les soudures diverses qui ont allongé le monument, et les différentes couches d'art que les siècles ont déposées sur lui, tout ici frappe le spectateur de surprise et d'admiration. Avec le cœur le plus prosaïquement vulgaire, le moins prédisposé aux saintes initiations chrétiennes, on se sentirait de vive force entraîné au recueillement et à la prière. La récente restauration de la voûte majeure, peinte d'azur, semée d'étoiles d'or, a enlevé au vaisseau cet air de tristesse, de solitude et de délaissement qu'il avait il y a moins de vingt ans. L'effet général du temple, malgré le plan romano-byzantin rigoureusement suivi dans son développement, les bases exclusivement romano-byzantines, les zônes de même style qui caractérisent l'édifice, l'effet général, dis-je, est celui de la cathédrale *gothique*, effet exactement conforme à celui de Saint-Jean de Lyon, pour la région apsidaire seulement. Quant à la nef, elle n'offre aucune analogie avec celle de ce dernier temple, si hardiment coulée dans

Digitized by Google

le moule ogival, type absolu de l'architectonique florissant au XIVe siècle. Et dans tout ce vaste appareil *gothique* de Saint-Maurice, chaque chose merveilleusement mise à sa place, nulle trace à peu près de ce *gothique* étudié jusqu'à la fatigue, où l'on est forcé d'expier l'art par une douleur, soit qu'on l'exécute, soit qu'on se borne à le regarder.

Une nef majeure abritée par onze travées de voûte, deux nefs mineures, deux rangs de chapelles latérales échelonnées sous les contre-nefs, trois apsides constituent la basilique. Les croisillons ne sont pas même esquissés dans sa figure : aucune flexion apsidaire symbolique ou arbitraire ne trouble le parallélogramme parfait du vaisseau. Entré par la grande porte trinitaire, qu'on nomme porte REGIA dans la langue basilicale, sous l'ère constantinienne, le monumentaliste, après avoir contemplé l'ordonnance générale du temple, est aussitôt forcé de replier son attention vers le revers de la façade, pour la concentrer sur deux tombeaux de marbre blanc, placés à droite et à gauche de l'entrée principale. L'un, celui au sud, a servi de sépulture à Aymar, qui mourut le IX des calendes du mois de juin MCCXLV. Il fut abbé du monastère viennois de Saint-Pierre, évêque de Maurienne, et enfin archevêque d'Embrun. Ce monument est une œuvre toute byzantine de date et d'exécution ; c'est la forme primitive de l'auge embellie par la matière et par l'art. L'épitaphe, en belles-lettres onciales altérées de l'époque, est très-lisible. Au nord, se trouve le tombeau de l'abbé Saint Léonien, qui mourut sous le pontificat de Saint Avit. Même type, à peu près, que le premier. Sur le cénotaphe d'Aymar, j'ai remarqué le monogramme du Christ ainsi arrangé ; il est figuré par une croix grecque ; l'alpha et l'oméga sont posés dans les entre-croisillons inférieurs, le soleil et la lune dans les entre-croisillons supérieurs. J'ai observé à Sainte-Agnès-hors-les-murs et dans les catacombes de Rome la même variété du saint monogramme.

Les quatre premiers entre-colonnements, sous les quatre premières travées de voûte, sont exclusivement *gothiques* ; c'est par elles que le vaisseau s'est allongé et terminé. La première

Digitized by Google

zône est aveugle. A partir du quatrième entre-colonnement, les percées revêtent l'appareil de l'école romano-byzantine de transition. Les pilastres cannelés ont généralement le marbre blanc pour matière, leurs chapiteaux à personnages, à végétaux ou à animaux, fouillés avec une grande énergie, offrant le dessin le plus pur, sollicitent un examen de plus en plus sérieux : les arcs s'accompagnent d'impostes et s'enrichissent d'une feuillure. La courbe ogivale, moins prononcée que dans les entre-colonnements de la nef, s'harmonise avec tout ce qui précède et témoigne de ce sentiment admirable du raccord qui présida aux additions faites à la basilique. Dans les 5e, 6e et 7e entre-colonnements on remarque des moulures jusqu'à l'extrados des arcades. Dans la région byzantine des travées, le système de soutènement se compose de pilastres cannelés s'arrêtant à la base du triforium, couronnés par un faisceau de colonnettes montant jusqu'aux retombées des nervures de la voûte majeure.

Le luxe antique n'a pas été poussé ici jusqu'à la rudenture, comme à Saint-Paul-trois-Châteaux ; mais en voyant ces pilastres harmonieusement cannelés, on ne peut s'empêcher de se souvenir qu'on est ici sur une terre romaine où les modèles de l'art classique dûrent inspirer les constructeurs, même dans les siècles les plus barbares. Ce caractère des monuments byzantins, ce parfum de bon goût latin qu'ils exhalent, se retrouvent dans tout le Lyonnais, dans toute la Bourgogne, comme à Vienne et à Arles : sur toute cette ligne, de Langres à la Méditerranée, le même courant a exercé les mêmes influences.

La 7e travée est, comme la première, aveugle au *clerestory* ; une délicieuse frise romane l'embellit, au-dessous du triforium. Une petite percée ogivale s'ouvrant dans la région apsidaire, porterait à la rigueur à douze les travées qui composent la nef majeure de St-Maurice. Mais, avant d'aborder le chœur, revenons à l'effet général de la nef. Entre les arcades et les grandes baies qui éclairent le vaisseau, règne un triforium continu, uniforme, formé de la simple juxta-position de petites percées ogivales. Le *clerestory*, c'est-à-dire l'étage des fenêtres, occupe

Digitized by Google

l'espace laissé libre entre ce *deambulatorium* et la voûte. Toutes les baies richement fenestrées qui le composent appartiennent aux types et aux sous-types *gothiques* des XIIIe, XIVe et XVe siècles, quel que soit le style, quelle que soit la date des bases qui ont de beaucoup préexisté aux zônes supérieures du temple. Les sept travées romano-bysantines de la nef royale ont à leurs arcs une archivolte à baguette.

Le revers de la façade est accidenté par un grand arc ogival bouché, orné de niches sur les flancs, percé de la porte majeure subdivisée en deux baies par un trumeau, ensuite par une galerie avec riche balustrade évidée à jour, enfin par l'immense fenêtre ogivale du XVe siècle finissant, dont nous avons effleuré la structure dans notre coup d'œil extérieur. Cette fenêtre un peu déprimée, entièrement privée des verrières peintes qui ont dû la décorer, n'offre point dans ses nervures, dans ses ramifications compliquées de meneaux, cette précision, ce bon goût, ce sentiment du beau dans le pittoresque, cette tempérance habile et intelligente, cette verve de souples entrelacs et d'élégantes évolutions, qui ont présidé à la composition générale de la façade extérieure de Saint-Maurice. Aucune tribune n'a jamais été préparée dans cette région pour recevoir un orgue. Voilà pour la portion du revers de la façade, servant de clôture à la nef majeure. Quant à ce qui regarde les nefs collatérales, on voit dans le mur qui les ferme au couchant les portes mineures, dont l'une à tympan orné, inscrite dans un arc ogival, au faîte duquel est un *oculus* faiblement articulé, au midi, et simulant la rose.

La voûte majeure, franchement ogivale, offre des nervures croisées se réunissant à une clé alvéolée et quelquefois armoriée; ses zônes sont séparées par un arc-doubleau. J'ai indiqué la riche coloration d'or et d'azur qu'elle a vu revivre naguère sur sa surface. Peut-être cette voûte ne présente-t-elle pas toute la hauteur proportionnelle convenable, par rapport aux vastes dimensions et à la longueur presque fabuleuse (96 mètres dans œuvre) de l'édifice.

Un vaste avant-chœur, sur lequel planent trois travées, éle-

Digitized by Google

vé de cinq marches sur l'aire de la nef *regia*, représente ici cette enceinte sacrée qui, dans la basilique latine, s'étendait sous le nom de SOLEA inscrite dans le SEPTUM, devant l'*augusteum* et avait les ambons pour limites. La région apsidaire proprement dite, un peu en retraite sur la nef, s'élève à son tour de quatre marches sur le niveau de l'avant-chœur. Le triforium de cette zône importante offre toujours l'arc ogival sec, mais chacune des petites percées est séparée de sa voisine par une délicieuse colonnette sculptée avec verve.

Quatre statues d'une matière vulgaire, représentant les Evangélistes, décorent l'avant-chœur, où l'on remarque, sous la dixième travée, au flanc septentrional, un orgue d'accompagnement. Au flanc méridional de cette région est une chaire de style prétendu byzantin, qui a visé à la reproduction de l'antique ambon des basiliques latines; mais le but hiératique et artistique n'a pas été atteint. On a eu la barbarie, pour établir ce hors-d'œuvre, sans effet, sans application vraiment utile, de percer brutalement le pilier séparant le 10e et le 11e entre-colonnement. Ce meuble fixe a le marbre blanc de Carrare pour matière; il a été exécuté en 1833, sur les dessins de feu Pollet, architecte lyonnais, et les bas-reliefs sont des sculpteurs lyonnais Prost et Chavannes.

La sculpture de ce monument n'a point le type notarial si grotesquement manifesté à la coupole de St-Paul, de Lyon; mais le sentiment byzantin y fait défaut. On ne trouvera point là ce caractère large, austère, liturgique, qu'on ne peut étudier avec fruit qu'à Ravenne, à Rome, au Mont-Athos, etc.

L'apside présente une voûte à cinq lunettes: son *clerestory* se compose de baies *gothiques* au nombre de cinq. Les fenêtres du rez-de-chaussée portent, fortement empreint, le sceau de l'architecture romano-byzantine de transition. Au-dessous d'elles, comme au-dessus du triforium qui se développe entre les deux étages, règne une frise d'un motif antique, en mosaïque, résultant d'incrustations d'arabesques et de figures en marbre blanc, dans un fond rouge. Tout l'appareil de cette apside offre la plus grande analogie avec celle de St-Jean, de

Digitized by Google

Lyon. Sous les fenêtres du rez-de-chaussée, vous remarquerez un système d'élégantes colonnettes, et une boiserie moderne qui probablement voile quelques détails curieux d'ornementation byzantine. Au fond de la tribune ou apside, justement à la place qu'occupait la chaire du pontife, dans le temple constantinien, est un siége épiscopal en marbre blanc, des premiers âges chrétiens. Cette vénérable relique rappelle, par sa forme, les chaises curules sacrées, encore si communes en Italie.

L'aire de l'avant-chœur et du chœur présente un pavage vulgaire de dalles alternativement blanches et noires.

L'autel majeur ou *mensa sacra*, posé à la romaine au centre du *presbyterium*, est coupé dans le goût du siècle de Louis XV : il a pour riche matière les marbres de Gênes et de Sienne (vert et jaune) ; au centre du coffre, se détache, franchement sculpté, le monogramme grec du Christ. Ce meuble liturgique ne manque pas de noblesse, et satisfait et le cœur du fidèle et les yeux de l'artiste. Au flanc méridional de l'apside, s'élève le mausolée d'Armand de Montmorin, archevêque de Vienne, primat des primats des Gaules. Ce monument de marbre eut pour ordonnateur Henry Oswald de la Tour-d'Auvergne, archevêque de Vienne, et pour artiste d'exécution Michel-Ange Stoltz, qui en fit les sculptures à Rome. Ce tombeau, d'un majestueux appareil, concourt à relever l'éclat du premier sanctuaire viennois. On suit, à Saint-Maurice, l'ancienne liturgie viennoise légèrement modifiée par la malheureuse invasion des rits nouveaux.

Les chapelles latérales, dont l'espace réuni à celui des trois nefs donne à la basilique une largeur générale dans œuvre de 36 mètres, offrent la manifestation de toutes les phases de l'école gothique et du XVIe siècle. C'est dans l'ancienne chapelle de Sainte-Apollonie, servant aujourd'hui de baptistère, que se voit l'épitaphe du roi de Bourgogne Boson. La quatrième chapelle, sous la basse-nef australe, est embellie de deux merveilleuses niches ornées, du XVe siècle. On remarque, dans la sixième du même flanc, un vaste cénotaphe ressemblant à une crédence du XIIIe siècle, et d'admirables fresque arrivées à l'état fruste, mais dont la coloration pourrait être rajeunie. Dans la

Digitized by Google

septième, du même côté, est un tombeau presque moderne, celui de l'archevêque Jérôme de Villars, dont l'épitaphe est très-visible. Un reste de tombeau caractérise la chapelle de Saint-Alban. Les chapelles, s'ouvrant sous la contre-nef boréale ou septentrionale, ne présentent rien de bien notable sous le rapport de l'art. A cette région se rattache celle de Sainte-Apollonie que distingue la royale épitaphe de Boson. La chapelle de Sainte-Catherine ou des Costaing, dont le blason se trouve à quelques clefs de la voûte majeure, mérite attention. Vers la 6e et la 7e chapelle de ce côté, dans l'espace compris entr'elles, existe une charmante porte à plein-cintre, surmontée de sculptures byzantines : cette porte conduisait vraisemblablement aux grands cloîtres qui couvraient la place actuelle dite de Saint-Paul. Dans la chapelle de Saint-Etienne, on voit le tombeau de l'archevêque Robert.

Toutes les chapelles de Saint-Maurice sont peu profondes. Les fenêtres qui les éclairent donnent par leur figure l'âge de ces petits sanctuaires.

Les nefs mineures résument la structure et les dates de la nef principale. Elles perdent, par dix marches, leur niveau avec l'aire des régions occidentales, un peu plus loin que la grande nef elle-même, et se terminent par deux apsides, l'une au sud, du XIIIe siècle, terminée carrément, ornée d'une magnifique verrière peinte, historique, dans la baie ogivale qui l'éclaire ; l'autre, celle du nord, de forme également carrée et de même date architectonique, offrant, dans la fenêtre qui verse en elle la lumière embaumée de l'orient, une verrière moderne d'un goût déplorable, système mosaïque. Il y avait autrefois, dans cette apside mineure, une série de douze petits cadres inscrivant des émaux de Limoges : ces cadres ont disparu. L'épitaphe en marbre blanc de Gui de Maugiron et d'Ozanne de l'Ermite, sa femme, est incrustée dans la muraille.

Une porte ogivale et une autre petite porte byzantine à couronnement et fronton aigu, donnent accès à la sacristie. La porte latérale de la basilique, au sud, est richement accompagnée : on remarque les colonnes de marbre grec, un lion et un

Digitized by Google

sphinx, vivement sculptés, un grand bas-relief très-saillant, en marbre, fort mutilé, représentant l'Adoration des Mages. A la porte latérale au nord, s'ouvrant sous une tribune conduisant à la place Saint-Paul, on observe sous la galerie un zodiaque sculpté, formant une admirable frise, deux colonnes de marbre blanc, cannelées en spirale, avec les plus merveilleux chapiteaux que j'aie jamais vus, même à Ravenne et à Rome. L'un d'eux offre une couronne de roses du plus gracieux motif, finement arrangé autour de la corbeille. Ici se manisfeste tout le goût, tout l'art, toute la pureté et la souplesse de ciseau, tout le sentiment délicat du beau des artistes méridionaux de l'ère romane. Trouvez-moi une telle exécution, une telle suavité de galbe, tant d'accent et de nerf, une idée aussi fraîche, aussi neuve que celle-ci, un chapiteau végétal aussi heureusement composé, aussi finement évidé, que cet ouvrage dans l'ornementation quasi-barbare des basiliques romanes du nord, en France et en Allemagne! Quant au petit narthex qui abrite cette porte, c'est encore, par la statuaire et la décoration, un chef-d'œuvre de composition, d'arrangement et de goût. Les deux portes latérales de Saint-Maurice sont éclairées par un oculus. Près de là est un pilastre antique d'une rare opulence de profilation.

A la septième travée de la nef, sont deux bénitiers de marbre blanc, l'un sans millésime, l'autre portant la date de 1584. Il n'existe, dans les portions apsidaires de la basilique, aucune trace de *repositorium*, pour le troisième mode d'asservation des Saintes-Espèces.

Je n'ai à signaler aucune dalle tumulaire dans le pavage assez pauvre des trois nefs du temple. La forme carrée des deux apsides mineures pourrait faire croire qu'on eut l'intention d'abord de prolonger, par un déambulatorium, les contre-nefs autour de l'apside principale.

Un appareil général de verrières peintes décora jadis les fenêtres de Saint-Maurice : il n'en subsiste que des vestiges, d'abord dans quelques chapelles (la grande verrière de l'apside méridionale à part), ensuite à la région inférieure des cinq baies du *clerestory* de l'apside centrale (à personnages), puis dans les

Digitized by Google

fenêtres de l'avant-chœur (armoiries). Une couche épaisse de badigeon gris enveloppe les nefs du temple et y voile des profils en majeure partie taillés dans le marbre. Espérons qu'elle ne tardera pas à disparaître.

La hauteur générale, sous voûte de l'édifice, est de 27 mètres. On ne trouve, en somme, dans tout ce majestueux ensemble, qu'une seule chose d'un goût équivoque, c'est la grande baie de la façade dont le fenestrage, je le répète, se compose de meneaux plutôt disposés angulairement et brisés, qu'harmonieusement conduits et déroulés en de fines, en de pittoresques ramures.

A part cette fenêtre qui, après tout, n'est point barbare, nul art dans Saint-Maurice, qui sente le rachitisme et la stalactite, nulle profilation granuleuse, présentant, comme à la cathédrale de Troyes, la dégoutante image des scrophules et des dartres.

Si la voûte majeure de Saint-Maurice avait fléchi sous l'empire des actes vandales qui se consommèrent autour d'elle, si la solidité générale du vaisseau a été mise en péril par la destruction des cloîtres qui le contre-butaient et lui servaient de points d'appui, disons aussi que l'ossature de cet édifice si énergiquement vertébré n'a jamais été sérieusement compromise.

Comme dans les basiliques romaines, une foule de matériaux antiques ont été utilisés ici, soit dans les substructions, soit dans la construction interne et externe. Bâti sur l'emplacement, et ayant conservé la figure de la basilique constantinienne préexistante, l'édifice actuel, commencé en 1100, fut achevé au XVIe siècle. Plusieurs profils conservés furent empruntés au temple primitif.

V.

CONCLUSION.

Tout calculé, la basilique métropolitaine et primatiale de Saint-Maurice-de-Vienne est le plus vaste et le plus grave édifice ecclésiastique du moyen âge que l'on rencontre entre Paris et Aix

Digitized by Google

en Provence, dans l'axe arbitraire parallèle aux routes nationales n° 6 (de Paris à Chambéry) et n° 7 (de Paris à Antibes), sans en excepter même St-Etienne de Sens (Yonne). Composé de deux éléments marqués, l'élément romano-byzantin et l'élément *gothique*, il forme un tout admirablement harmonique et homogène. Le génie des hommes du midi, pleins de spontanéité et de verve, nourris de l'étude et de l'inspiration des édifices antiques, a trouvé moyen ici de formuler le type ogival, tout en comprimant ses tendances à la pyramidalisation ; tout en demeurant dans l'esprit *gothique*, il a marié ses exigences à celles d'un ciel limpide, il les a conciliées avec bonheur ; sans neutraliser, sans rendre négatif le style aigu, il l'a habilement mis en harmonie avec les horizons italiques de la terre viennoise, il a su amortir ce que les pointes, les profils aigus ont d'un peu crû, disons le mot, d'un peu sauvage pour nos yeux accoutumés aux effets calmes de l'architecture. C'est sous l'empire de ces idées, et à ce point de vue surtout, qu'il faut juger St-Maurice de Vienne-en-Dauphiné. Si les hommes du nord ont réalisé, avec leur *gothique*, une grande et sainte chose, les gais enfants du midi, n'oubliant jamais que le but suprême de l'art est le beau, ont été dignes de leur passé. Et puis, les brèches, les basaltes, les jaspes, les granits, les porphyres, les marbres, les chrômes, les chistes même, les pierres précieuses, etc., etc., ils ont tout fait concourir à leurs formules architectoniques ; ils ont appelé à leur aide les métaux les plus précieux ou les plus durs, ils ont excellé surtout dans la mosaïque murale.

Longtemps délaissée, la basilique de St-Maurice est aujourd'hui comprise et appréciée. La *Chronique de Vienne*, publiée par feu M. Timon père, avec le concours de feu M. Mermet aîné, contribua, dans une certaine mesure, à rappeler le culte populaire autour de ce saint édifice. A peine connu du monde archéologique, il a acquis une vaste et légitime célébrité.—Puisse sa restauration générale arriver bientôt à son terme.

Vous tous, monumentalistes sérieux, venez à Vienne, voir quelle noble figure fait notre merveilleuse basilique au milieu des horizons viennois, au sein de cette nature épanouie, tout

Digitized by Google

italique, de ces paysages enchantés qu'elle domine de son ombre séculaire. Le plus cordial accueil est réservé à tous les nobles pélerins, sur cette vieille terre de la loyauté et de l'hospitalité antiques.

Je n'ai rien à dire du vénérable passé de St-Maurice de Vienne. M. Collombet a écrit l'histoire de la Ste-Église Viennoise, et résumé en trois volumes in-8 (Lyon, Mothon) tout ce que ses devanciers avaient recueilli de documents et de souvenirs, avec une critique intelligente et sage. On sait la gloire des martyrs, des apôtres, des saints, des docteurs, des pontifes de cette vénérable église, la haute influence qu'elle a exercée sur l'église universelle, par les cérémonies, les fêtes, les institutions ecclésiastiques, la discipline née de sa féconde initiative. Sœur à peu près jumelle de l'église de Lyon, de l'église d'Arles, elle fut une des plus antiques et des plus pures sources de la doctrine chrétienne. Ses pontifes avaient le titre honorifique de primat des primats des Gaules, *primas primatum Galliarum*. Si leur autorité primatiale depuis longtemps n'était plus effective, il ne faut imputer cette circonstance qu'à la prépondérance de la ville de Lyon, comme centre politique. Un immense personnel de dignitaires faisait, dans St-Maurice, cortége au chef de l'église de Vienne. Et de tout cela, il ne reste qu'une simple paroisse.

Adieu, belle et noble cité viennoise, vieille reine de l'Allobrogie, de la Gaule romaine, de la Gaule catholique des premiers siècles de notre ère! paix à tes murs marqués du sceau de la grandeur et de la pompe, à tes souvenirs héroïques! paix à tes généreux enfants, paix aux accents grecs et latins qui retentissent encore affaiblis, éteints dans les échos de tes campagnes! paix aux riantes collines de la *Vienna vitifera*, paix à ta majestueuse basilique de St-Maurice, à tes basiliques de St-André-le-Bas et de St-Pierre?

JOSEPH BARD.

Digitized by Google

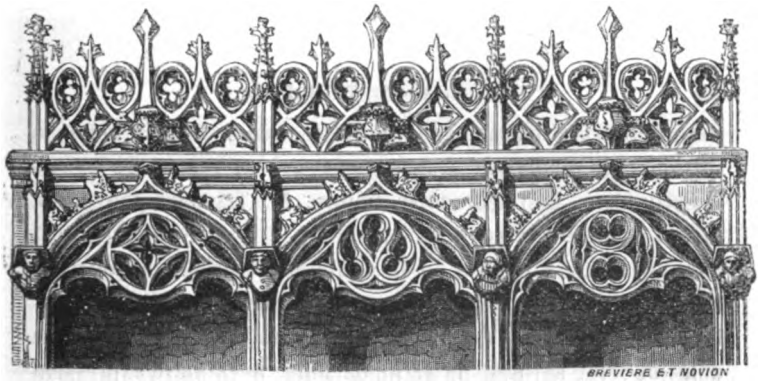

ARTISTES LYONNAIS CONTEMPORAINS.

Mr A.-C.-H. TRIMOLET.

Il est de rares artistes pour lesquels la postérité commence de leur vivant, M. Trimolet est de ce nombre. Cette vérité n'étonnera que lui, elle n'offensera que sa modestie. Ses dernières productions le placent au plus haut rang parmi les peintres de portrait. Rien n'est vivant, rien n'est vrai, rien n'est finement fait comme les deux tableaux où il vient de reproduire sa femme et de se reproduire lui-même. Notre Musée possède de cet artiste l'*Atelier de M. Eynard*, un de ces petits chefs-d'œuvre de détails et de fini qu'aurait signé Metzu ou Miéris. C'est une des belles œuvres de sa jeunesse.

On a vu, de nos jours, les peintres, livrés à la recherche inquiète d'un vrai et d'un beau inconnus, s'abandonner aux fantaisies de leur imagination, sans but et sans règle, à une fougue

Digitized by Google

désordonnée, et trouver dans ce chaos vide de foi et d'idées, la fortune et la réputation.

Scrupuleux imitateur de la nature, M. Trimolet pouvait se laisser séduire par ces semblants d'art; il s'est volontairement effacé devant ces œuvres où la vérité était sacrifiée à l'effet, se contentant de l'approbation de sa conscience et de celle des véritables connaisseurs. On ne se lasse point d'admirer sa touche aussi fine que savante, la vérité de tons, le calme d'expression et d'effet, cachet de ce beau talent d'imitation qui n'exclut point l'inspiration ni l'originalité. Coloriste sage, admirable de dessin, supérieur en un mot dans toutes les parties de l'art, cet éminent et trop modeste peintre s'est classé parmi les maîtres de notre époque.

Elève de M. Revoil, M. Trimolet a, comme lui, et peut-être le lui doit-il, voué un véritable culte aux antiquités françaises. Il a rassemblé avec amour tout un musée de ces précieux débris du moyen-âge : meubles, armes, orfèvrerie, bijoux, verroterie, porcelaine, émaux. C'est toute une histoire des arts à diverses époques. Mlle Dubuisson, dans une de nos livraisons antérieures (1), a donné de ce cabinet une appréciation détaillée. Nous y renvoyons les curieux.

M. Trimolet est un causeur aimable et de plus un conteur spirituel. Il a mis en vers pour ses amis quelques-unes de ses idées artistiques : *La Pochade et le Rendu*, *la Forme et la Couleur*, *la Mode au pays des Beaux-Arts*. Ce sont de petites satires sous la forme de l'apologue, mais de ces satires qui ne blessent personne et font aimer leur auteur.

Après l'artiste, nous voulions faire connaître l'homme, et nous avons été servi par le plus heureux des hasards. Une indiscrétion, un obligeant larcin a fait tomber dans nos mains quelques feuillets écrits pour l'amitié par M. Trimolet. Nous avons trouvé piquant de lui emprunter à lui-même sa propre biographie. M. Trimolet pourra peut-être s'en plaindre et nous *punir de toute son indifférence*, mais nos lecteurs se réjouiront avec nous de cette bonne fortune. LÉON BOITEL.

(1) *Revue du Lyonnais*, tome XXV, pag. 330.

Digitized by Google

AUTOBIOGRAPHIE

ARTISTIQUE

D'ANTHELME TRIMOLET.

ÉPITRE DÉDICATOIRE,

MON CHER CHATELAIN,

C'est avec votre pensée toujours présente que j'ai fabriqué tant bien que mal cet opuscule.

En vous le dédiant, en le mettant entre vos mains, je ne crains pas cette critique incisive, cette raillerie sardonique et méprisante qui forme presque tout le savoir et l'esprit de bien des gens.

Vous ne m'accuserez pas de la prétentieuse envie d'occuper les autres de ma chère personne. Vous comprendrez que nul amour-propre ne m'a guidé, que je n'ai eu d'autre pensée que de me distraire, que de compenser par l'écriture le manque de causerie dont je suis privé par l'abandon de presque toutes mes connaissances, par l'isolement dans lequel la maladie me force si souvent de vivre.

Vous ne verrez, dans le sujet que j'ai choisi, que ce goût naturel à tout ce qui se fait vieux de revenir sur le passé pour rajeunir au moins sa mémoire. Ce retour sur ces belles années si futilement dépensées donne à l'âge mûr bien des regrets! Mais qu'y faire? Il n'y a pas moyen d'y revenir! Encore si nous en tirions des leçons pour l'avenir! Mais, hélas! nous n'en continuons pas moins à gaspiller les jours que la Providence veut bien nous accorder.

Digitized by Google

Mais, au lieu de moraliser, je devrais vous prier de recevoir, avec votre indulgence et votre bienveillance ordinaires, le fruit des longues heures de la solitude et des malaises de

Votre affectionné serviteur et ami,

TRIMOLET.

Lyon, 31 mai 1841.

PRIVILÉGE.

Nous prions, supplions, et même requerrons le sieur Chatelain, notre ami, de lire, relire, supprimer, biffer, raturer, corriger, annoter, augmenter, illustrer, etc., etc., le présent manuscrit, et punirons de toute notre indifférence ceux ou celles qui s'aviseraient de s'en moquer ou d'en prendre une ou plusieurs copies.

FOUILLERON
(Pseudonyme de M. TRIMOLET).

PRÉFACE.

Si vous me demandiez pourquoi il me prend fantaisie d'*écrire* mon histoire, vous m'embarrasseriez singulièrement. En me tâtant bien, je ne trouve pas en moi beaucoup d'amour-propre ni matière à vanité, et pourtant je crains qu'on ne m'en accuse... — Si j'écris, peut-être est-ce tout simplement parce que ce n'est pas mon métier, et que j'ai toujours aimé à faire ce que je ne savais pas faire.

D'un autre côté, ma mémoire s'affaiblissant, et les circonstances de ma première jeunesse s'éloignant de plus en plus de moi, je suis bien aise d'en fixer les souvenirs. Et puis encore, que sait-on, s'il prenait envie, après ma mort, à quelque écrivain de tracer mon article biographique, n'est-ce pas une action louable de lui laisser des matériaux qu'il tournera, brodera, dorera, comme d'habitude, à la plus grande gloire du trépassé. Ce

Digitized by Google

n'est pas l'embarras, je ferais peut-être mieux de laisser son imagination galopper dans le champ des fictions pour me trouver une vie pittoresque et romantique. J'y gagnerais les regrets de ce bon public et rirais à cœur joie, — dans le monde de vérités, où je ne désespère pas d'aller, — des mensonges débités dans celui-ci en ma faveur. Mais qu'il se console, je ne touche pas à ma vie privée, qui ne m'appartient pas en entier, je la laisse derrière le mur, et l'abandonne à la fécondité de son génie, et à son bon plaisir....

Décidément mes raisons ne valent pas le diable ! Je crois que je ferais mieux de dire tout bonnement que j'écris pour me désennuyer, admettons cela, et n'en parlons plus.

VIE ARTISTIQUE

D'ANTHELME-CLAUDE-HONORÉ TRIMOLET,

ÉCRITE PAR LUI-MÊME.

—

La pure et belle matinée du seizième jour de mai 1798 délivra mon excellente mère de la rude corvée de me lancer dans ce monde. A cette époque, mon père, autrefois dessinateur pour la broderie, avait quitté cette profession perdue par suite de la révolution française qui abolit les vêtements ornés d'or et de soies aux brillantes couleurs, pour y substituer la simple carmagnole (1). Voulant utiliser le peu qu'il savait de dessin, il entreprit la peinture sur métaux, branche pour ainsi dire nouvelle, et à laquelle l'invention des quinquets donnait une assez grande importance.

Ma carrière d'artiste ne s'annonce pas comme celle de presque

(1) Cette phrase est infiniment trop longue, mais elle dit tout ce que je veux, et je ne saurais comment la raccourcir sans lui sortir cette qualité.

Digitized by Google

tous ceux dont on a écrit la biographie, par un penchant irrésistible qui les portait, dès l'âge le plus tendre, à charbonner sur les murs et sur les parquets les divers objets qui se présentaient à leur vue. Non ; habitué à voir dessiner, je dessinais machinalement, parce qu'on voulait que je fisse quelque chose ; je trouvais d'ailleurs ce travail, qui alors ne consistait pour moi que dans l'adresse des doigts et la justesse du regard, moins pénible que d'apprendre à lire et à écrire, parce qu'il fallait moins d'application d'esprit et de mémoire. Tous mes goûts me portaient aux travaux manuels et mécaniques, et je n'étais jamais plus heureux que lorsque je voyais travailler, par exemple, des menuisiers, des serruriers, des ferblantiers, des tourneurs, etc.... J'aurais voulu qu'ils me donnassent la permission de me servir de leurs outils, et de faire comme eux. Aussi, en rentrant à la maison, construisais-je mille choses, remarquables par le peu de moyens que j'avais pour les exécuter. J'étais singe en tout, et peut-être jusqu'à présent n'ai-je eu d'autre mérite que de ressembler à cet intéressant animal !...

A dix ans, mon père me fit entrer à l'école spéciale de dessin de notre ville. Sa pensée en cela était que, si je réussissais dans la carrière des beaux-arts, l'administration ou le gouvernement m'exempterait de la conscription, alors la terreur de tous les pères de famille. Je me rendais en classe absolument comme un condamné qui va faire ses cinq heures de prison tous les jours. Timide et sournois, je *grabottais* mon papier sans goût et sans application. J'usai comme cela deux ou trois années, au bout desquelles j'accrochai, je ne sais comment, une mention honorable au concours de ma classe. Cet événement me réveilla ! je n'avais jamais songé qu'un jour je pourrais obtenir quelque récompense ! Je n'avais point d'amour-propre ni d'ambition. Cette mention me fit passer à la classe de bosse, où, sans y prétendre encore, je remportai, la même année, le premier prix. Enfin, d'année en année, et sans jamais m'en croire digne, j'obtins les premiers prix des classes supérieures, jusqu'au laurier d'or, récompense de la meilleure production de la section de peinture. Je poussais si loin cette méfiance en mon savoir, que je

Digitized by Google

pleurais en m'entendant appeler pour recevoir le prix, tant j'étais convaincu qu'on faisait une injustice à mes camarades. Les temps ont bien changé, car, à l'heure qu'il est, il s'en trouve peu qui ne s'en croient dignes !

Mon père avait donc obtenu ce qu'il désirait? La médaille d'or, sous l'Empire, exemptait du service militaire ! Mon état était décidé ! Arrivé à dix-sept ans, je n'avais fait et ne savais faire que de la peinture. Il fallait qu'elle me suffît.

Je peignis quelques portraits, entre autres celui de ma sœur, de grandeur naturelle et en pied ; ensuite un tableau représentant le roi David, pinçant de la harpe et chantant ses péchés. Ces ouvrages me firent connaître du public.

C'est à peu près dans ce temps (1817 je crois) que je fis mon premier voyage à Paris ; jusque-là je n'avais vu de peinture que ce que possédait notre musée. Je ne dirai pas que la vue des chefs-d'œuvre que renfermait la capitale, exalta mon imagination, non, ce serait mentir ; les préjugés d'école et mes sens obtus ou faussés m'empêchèrent de comprendre et d'apprécier les beautés de certains maîtres des grandes écoles. Les peintres hollandais eurent toute mon admiration ! La vérité, le charme et l'adresse de Vander Helst, Terburg, Netscher, Metzu, etc., me ravirent ; l'incroyable finesse de Slingelandt, Gérardow et Miéris me désespéraient, et comme je voyais à ce genre de la difficulté de main, une espèce de tour de force des doigts et des yeux, je préméditai d'en essayer un jour.

Effectivement, quelque temps après mon retour à Lyon, M. Brun, de qui je faisais alors le portrait, me proposa de faire un petit tableau représentant l'intérieur de son atelier chez M. le docteur Eynard. J'acceptai ses conditions, qui n'en étaient pour ainsi dire pas, voyant seulement en cette affaire l'occasion d'essayer de la peinture en petit et de détails, Je commençais donc mon travail, lorsque le docteur Eynard, me trouvant à l'œuvre, s'informa de ce que je faisais, et témoigna le désir de faire aussi partie de la représentation. Je disposai en conséquence de nouveau ma composition pour l'y faire entrer. Mon tableau une fois terminé eut un succès dont on se ferait difficilement une idée, maintenant

Digitized by Google

que la peinture est chose si commune qu'il serait de mauvais ton de se donner la peine de la regarder. Alors c'était presque de la nouveauté, et il était de l'extrême bon genre et de mode d'aller visiter les ateliers du peu de peintres qui produisaient quelque chose. Aussi, pendant plusieurs mois, ce fut foule chez moi, et les compliments banaux pleuvaient sur mon pauvre individu tout étonné d'avoir su faire de la prose !...

M. Revoil, mon maître à l'Ecole des Beaux-Arts, et quelques connaisseurs distingués m'engagèrent à envoyer mon tableau au salon de Paris ; je le fis et je l'accompagnai. Là m'attendaient de nouveaux succès. Vogue populaire, éloges des journaux (alors gratuits et sans camaraderie), récompense du gouvernement, rien ne me manqua. C'était à donner de l'amour-propre au plus modeste ! Ma timidité ou plutôt ma bêtise me sauva ; vrai, je ne songeai pas seulement à en avoir.

M. le comte de Forbin, directeur des Musées royaux, m'offrit de la part du duc de Berry dix ou douze mille francs de mon tableau. Je ne me rappelle plus au juste ; mais il est certain que ce n'était pas moins de 10,000 fr. Comme je l'avais entrepris pour MM. Brun et Eynard, et que ce dernier avait suivi son image à Paris, j'allai le trouver pour savoir s'il me permettait d'accepter ce bénéfice et cet honneur ; mais, hélas ! plus ma production était louée et acquérait de valeur, et plus il y tenait ! Il ne voulut pas absolument s'en dessaisir et me promis en dédommagement 1,200 fr. comptant ; 6,000 fr. après sa mort, et de plus, de donner à son retour dans ses foyers le tableau au Musée de la ville de Lyon. Je trouvai cela magnifique et fus extrêmement flatté d'être le premier de mes camarades de Saint-Pierre à voir mes ouvrages au Musée.

S. A. R. ne s'en tint pas là, et me fit l'insigne honneur de me proposer de faire son portrait, celui de la duchesse et de la petite Mademoiselle, groupés ensemble dans un intérieur. — Ma malheureuse méfiance en mes moyens, mon manque de hardiesse, ma timidité (ou l'amour-propre si l'on veut) m'exagéraient les difficultés, me pétrifiaient à la seule pensée d'être en présence du prince et de la princesse ; je me voyais d'avance tremblant et stupide

Digitized by Google

devant eux. Je n'y pus tenir.... et j'allai trouver M. le comte de Forbin pour le prier d'engager le prince à vouloir bien renvoyer à deux ans cet honneur, dont alors je me croirais plus digne, pouvant travailler d'ici là avec ardeur à le mériter.

L'année suivante, cet excellent prince fut assassiné, et les artistes consciencieux perdaient en lui leur plus noble protecteur.

Sans ma sottise, sans ce je ne sais quoi qui me faisait et me fait encore tout craindre et tout appréhender, j'eusse entrepris cet ouvrage qui aurait peut-être changé ma destinée, si la destinée toutefois peut changer.

Qu'il me soit permis, après vingt-deux ans, de confesser une des plus grandes jouissances d'amour-propre que j'aie goûtée en ma vie ! C'était d'entendre louer mon ouvrage dans divers lieux publics, par les gens qui étaient autour de moi, et bien loin de se douter d'être si près de l'auteur !... Ma vanité buvait en silence et à plein bord les douceurs de l'approbation !... Je n'aurais jamais osé me faire connaître, mais, je l'avoue, je n'aurais pas été fâché que quelqu'un vint me nommer dans ce moment !... Que celui qui, à ma place, aurait pensé autrement me jette la première pierre, j'y consens...

C'est à ce Salon de 1819 qu'on donna pour la première fois le titre d'Ecole lyonnaise aux productions de nos artistes.

Après deux mois de séjour dans la capitale, je revins à Lyon, sans faire claquer mon fouet, bien convaincu que je ne devais mes succès qu'à d'heureuses circonstances et non à mon talent dont je sentais toute la faiblesse.

J'étais, depuis avant mon voyage, professeur de dessin au Collége royal, et je donnais quelques leçons particulières.

Je fis en ce temps quelques portraits, assez importants pour le travail, quoique de petite dimension : M. Chapuis de Grévoux, M. l'abbé Petit, missionnaire, M. le comte de Marnézin, préfet du Rhône, etc.

Sur ces entrefaites, M. le marquis Victor de Costa, chambellan de S. M. le roi de Sardaigne, ayant vu mes ouvrages, prit fantaisie de faire peindre toute sa famille, composée de six enfants,

Digitized by Google

sa femme et lui, réunie par une scène qu'il laissait à ma disposition. Je choisis la matinée du premier jour de l'an, qui m'offrait, par les divers cadeaux qu'on fait à cette époque, des détails nombreux, comportant ou motivant cette finesse de pinceau, qu'on avait vanté dans mon premier ouvrage. Aussi m'enfonçai-je jusqu'au cou dans ce fini scrupuleux des accessoires qui absorba toute mon intelligence et nuisit aux figures.

Je subissais, sans m'en douter, les fâcheuses conséquences de la louange !... Elle avait proclamé la finesse de mon pinceau, et je croyais qu'il suffisait de continuer et de doubler mes soins en cette partie, pour mériter toujours ses faveurs ! Je ne comprenais pas alors que la finesse d'exécution n'est pas tout dans l'art, et que si elle est une qualité, il en faut réunir bien d'autres pour former un ouvrage estimable. J'avais assez d'adresse, trop peut-être, c'était dans ma nature, il me fallait apprendre à voir et à penser. Je savais le métier ; j'ignorais tout à fait l'art. Aussi mon tableau fut-il un tour de force de pinceau, une œuvre désolante de patience et de scrupuleuse conscience, mais rien de plus... l'art manquait.

DIGRESSION QUE JE CROIS UTILE.

Dans les années qui suivirent 1819, il se forma en France une opposition à toutes choses, une révolte contre tout ce qui avait été regardé jusque-là, à tort ou à raison, comme bien. Dans la littérature et dans les arts, il fallait du nouveau à tout prix ; le vieux était usé. — Il se forma donc des partis et des camps opposés. Les feuilletonistes trouvèrent ici matière à remplir l'espace qui leur était dévolu chaque jour dans les journaux ; et là, en aveugles, ils parlèrent des couleurs. — Leur bavardage fleuri jeta un trouble dans toutes les idées reçues. Le public, ébloui et trompé par quelques grands mots techniques, les crut

Digitized by Google

sur parole, enchanté de trouver le matin un jugement tout fait, qu'il colportait pendant la journée et qui lui donnait un certain air de connaisseur...

Cette polémique répandit promptement, et surtout en province, une défaveur sur l'art et les artistes. Il n'était plus de bon ton d'admirer la peinture, mais au contraire de la critiquer. Ce qu'on avait loué en nous devenait alors notre plus grand défaut. — « C'est du microscopique, mon cher ; faites donc large ! mettez épais de couleur, et laissez aux religieuses ce travail d'aiguille. — Vos peintures ressemblent à de la porcelaine, — faites donc croustilleux et avec facilité ! — Voyez Bonington et Delacroix, etc. ; — et chose singulière, ces mêmes individus venaient me trouver pour faire faire leur portrait, me recommandant de les peindre finement, et de ne pas épargner les détails que, disaient-ils, je faisais si bien ! — C'était à démoraliser la meilleure tête !

D'autres tombaient sur le peu de génie des artistes lyonnais, qui ne sortaient pas des chaudrons et des carottes, qui n'avaient point d'idées poétiques ou dramatiques. — Ouvrez les annales de notre histoire ! combien n'y trouverez-vous pas de faits patriotiques qu'il serait glorieux à vos pinceaux de reproduire ! Pauvres gens ! maintenant je les plains, mais alors ils me tuaient ! — Ils jetaient l'indécision en nous, et voulant forcer notre organisation rebelle pour leur plaire, nous produisions des absurdités.

Je restai quelques années l'esprit malade, et ne sachant que faire, travaillant peu et n'osant montrer mes ouvrages ; faisant des portraits pour m'occuper et purement comme métier.

A ce dégoût de ma profession vint se joindre une maladie nerveuse, à laquelle, peut-être, l'ennui de mon esprit n'était pas étranger.

Si j'eusse été environné de personnes propres à relever mon moral abattu ; de personnes capables de me faire comprendre qu'il était encore glorieux de marcher de sa propre allure dans la route des arts, de produire selon son organisation, selon ses facultés, et que Terburg et Ostade n'avaient pas eu besoin d'ou-

Digitized by Google

vrir les annales de leur pays pour créer des chefs-d'œuvre qui les rendront immortels ; peut-être, dis-je, n'aurais-je pas perdu un temps précieux que je regrette amèrement aujourd'hui !...

TRIMOLET.

(*La fin au prochain numéro*).

Digitized by Google

IMPRESSIONS DE VOYAGE.

LE MONT-D'OR

EN 1849.

MAUDITES soient les diligences en général et la diligence de Bordeaux en particulier ! Je ne connais pas de nom plus usurpé et d'administration moins prévenante, moins polie. On y a plus d'attention pour les bagages que pour les voyageurs. C'est à regretter de ne pas être porte-manteau ou sac de nuit.

Vous êtes malade, votre médecin vous a prescrit les eaux du Mont-d'Or, vous vous hâtez d'aller retenir votre place chez MM. G*** frères. On vous offre, à défaut de coupé, un coin dans

Digitized by Google

l'intérieur. On vous promet que vous arriverez le lendemain soir à votre destination ; vous vous réjouissez déjà. Déception ! On vous encaisse d'abord dans une méchante voiture qui n'a pour tout intérieur que ce qu'on nomme partout une rotonde. Là, vous vous trouvez placé sur l'une des roues. Vous êtes cahoté comme dans une patache ; vous avez pour tout coussin une barre de bois sous vos reins endoloris ; enfin, vous arrivez à Clermont crachant le sang, brisé, moulu, et trop tard pour pouvoir prendre la correspondance du Mont-d'Or. Vous avez fait le plus triste voyage possible, sans boire ni manger, sans même descendre. Vous avez eu pour compagnons : ici un paralytique, là un pauvre être idiot, l'un et l'autre incapables de se servir, et que vous avez été obligé de faire manger comme des enfants. A vos côtés, une pauvre femme, sur laquelle la voiture produit, tout le long de la route, l'effet d'un émétique. Voilà pour relever votre moral. Il vous faut, bon gré mal gré, attendre jusqu'au lendemain pour prendre la voiture du Mont-d'Or ; car vous ne vous appartenez plus, vous êtes l'homme-lige de l'administration.

La première chose que vous apercevez en entrant dans l'humble village du Mont-d'Or, c'est le cimetière. Aimable et délicate attention ! Voilà l'image de la mort pour ceux qui viennent chercher ici la vie. Ce n'était pas assez du cimetière émaillé de croix de bois, le curé des eaux a jugé à propos d'y faire planter une énorme croix en fer doré. Impossible de ne pas la voir, elle scintille, elle rayonne au loin. Et savez-vous à l'aide de quelles ressources ? A l'aide d'une souscription faite auprès des malades eux-mêmes, au profit des pauvres du pays. Les pauvres n'en ont rien eu, mais la croix étincelle. Souscrivez donc pour les pauvres du Mont-d'Or !

D'où que vous veniez, une fois ici, réglez votre montre sur le méridien de la place, car vous vous exposeriez à une foule de désagréments, comme ceux d'arriver trop tard à la table d'hôte ou chez le docteur qui, dans son amour pour l'égalité, ne vous reçoit qu'à votre numéro d'inscription, ou bien encore à un rendez-vous galant, ce qui se voit quelquefois, même au Mont-d'Or, les Eaux les plus vertueuses de France et de l'étranger.

Digitized by Google

Rassurez-vous, Mesdames, je n'en dirai rien. Je ne parlerai non plus ni des propriétés de la source thermale ni de sa composition chimique. J'abhorre toute analyse. Je laisserai les malades à leur docteur, et je tirerai un voile discret sur toutes les infirmités humaines qui se donnent ici rendez-vous. J'ai, d'ailleurs, dans un autre chapitre de cette *Revue* (1), raconté déjà l'emploi d'une journée au Mont-d'Or. Nous causerons de tout autre chose.

Ce ruisselet qui coule sous vos yeux, que vous arrêteriez dans vos deux mains, c'est la Dordogne, née de l'alliance de la Dore avec la Dogne; c'est la Dordogne, cette rivière qui porte bateau et qui distribue au loin nos produits de tout genre. C'est elle qui fournit, dès sa source, les excellentes truites saumonées que l'on sert sur votre table. C'est de Clermont qu'on vous envoie tout le reste, car ce pauvre pays ne produit rien, pas même le tubercule de Parmentier, l'humble pomme de terre.

J'avais toujours cru naïvement, je l'avoue, que Dore avait donné son nom au village thermal, et aussi m'obstinais-je à écrire Mont-Dore *(Mons Duranus* ou *Duronius)* au lieu de Mont-d'Or *(Mons aureus)*. Les érudits s'amusent aux étymologies: c'est un plaisir comme un autre. Mais ils sont rarement d'accord entr'eux. Les uns prétendent que, dans beaucoup d'idiômes, les mots *Dore*, *dor*, *dur*, *udor* sont l'équivalent d'*aqua*, eau, je ne m'y oppose pas. Les autres soutiennent que, dans la langue celtique, *dor*, *dur*, signifie montagne : je le veux bien encore. Le docteur Bertrand est venu enfin mettre un terme à mes irrésolutions : voici la lettre que je lui dois à ce sujet, et que je conserve précieusement comme un autographe qui a bien sa valeur.

« La cosmographie de Belleforest est, si je ne me trompe, le premier ouvrage imprimé où il soit question du Mont-d'Or, orthographe qui se retrouve dans les titres des anciens seigneurs, et, sans exception, dans tous les ouvrages de chimie et de médecine où il est fait mention de nos eaux. Cette dernière raison me

(1) *Revue du Lyonnais*, t. X, p. 380.

Digitized by Google

fait persister dans mon *hérésie*. M. Ramond, dont je vénère la mémoire, et qui m'honorait de son amitié, a le premier écrit Mont-Dore, *Mons Doura*; orthographe adoptée par tous les naturalistes modernes. C'est fort bien. Mais Vogel et bien d'autres avaient dit *mons aureus in herbis....*, *mons aureus in aquis*, etc. ; et puis, est-ce de la Dor, *Doura*, que dérivent les noms de *Trador*, en latin *trajectus auri*; *Banne d'or*, *cornu auri*, et autres lieux de désinence semblable que l'on trouve dans nos montagnes, à une grande distance de la *Doura*. Rien de plus élastique que les étymologies : on y trouve tout ce qu'on veut. Voilà Malte-Brun, qui ne veut pas plus de Mont-d'Or que de Mont-Dore, qui écrit et prétend qu'on doit écrire Mont-Dor. J'ai la possession, la très-antique possession pour moi, et, en vieil encroûté, j'ajoute : ne dérangez pas le monde, laissez chacun comme il est :

Mont-d'Or, Mont-Dore, Mont-Dor : entre eux le débat. Je me sauve de la mêlée. »

M. BERTRAND.

Laissez-moi vous parler un peu du docteur Bertrand. Je l'ai retrouvé ici, après douze ans d'absence, sous une couronne de cheveux blancs. C'est toujours le roi de ce pays, un souverain absolu ; il en reste peu par le temps qui court. La République avait bien essayé de toucher à cette royauté-là, mais plus solide que son aînée, celle-ci n'a pas tardé à reprendre un trône qui passait pour vacant, bien qu'il fût occupé. Le croirait-on ! l'homme le plus spirituel de France, M. Altaroche, signa de son nom la destitution du docteur Bertrand, comme si la politique devait jamais destituer le savoir, la science, la probité. Soyez donc commissaire du gouvernement ; appelez-vous donc Altaroche pour laisser enlever à votre plume une pareille signature. En vérité, le pouvoir donne le vertige, comme les abîmes. Quoiqu'il en soit, écoutez bien ceci, c'est de l'histoire....

Le 10 mars 1848 parut, dans le *Moniteur*, l'arrêté qui suspendait de ses fonctions M. Bertrand, médecin-inspecteur des eaux depuis 1804, et lui donnait pour successeur M. le docteur L***, alors républicain de la veille.

Digitized by Google

Le 10 mars 1848 parut, dans le même numéro de cet inflexible *Moniteur*, l'arrêté qui réhabilitait la mémoire du maréchal Ney.

Vous ne voyez probablement pas encore quelle bizarre analogie, quelle singulière concordance existe entre les deux arrêtés. Je vais vous le dire, moi, en dépit du docteur Bertrand qui n'a jamais voulu donner de la publicité à ce fait.

M. le docteur L***, le même que M. Altaroche envoyait d'un trait de plume occuper le poste de M. Bertrand, s'était vanté, dans un mémoire publié et adressé en 1817 au roi Louis XVIII, d'avoir été un des premiers à concourir à l'arrestation du maréchal Ney. Singulière coïncidence ! bizarre effet du sort que ces deux arrêtés paraissant le même jour comme pour infliger une leçon de plus aux ambitions et aux vanités humaines.

Le docteur L***, sous son inspection de quelques mois, vit se tarir les bienfaisantes sources, se diminuer la fortune du pays. Les eaux furent délaissées, et malades et habitants réclamèrent bien vite leur cher docteur. Aussi, cette année, la foule des baigneurs et des buveurs d'eau est-elle revenue fidèle et empressée autour de son médecin de prédilection. L'expérience et le talent ne se remplacent pas si facilement.

M. le docteur Bertrand a subi les atteintes des années, mais le temps n'a eu de prise ni sur son intelligence ni sur ses facultés. Son front, c'est le front des hommes de Plutarque, son coup-d'œil, le coup-d'œil inquisiteur et sûr du praticien exercé ; sa phrase est concise, imagée, saisissante, pittoresque ; son allure est restée indépendante et franche jusqu'à la brusquerie. Tout ce qu'il dit se grave dans la mémoire, comme ses traits, comme son regard. Il est, par la conformation de sa tête, de cette race d'hommes qui s'appellent Lordat, Dupuytren, Cuvier, etc.

Vous êtes ici à 1,046 mètres au-dessus du niveau de la mer, au pied du pic le plus élevé de France, le pic de Sancy, qui se glorifie de 1887 mètres d'élévation. Vous êtes dans la région des nuages, dans la patrie des aigles, au milieu d'une gorge formée par les plus hautes montagnes, encore assombries par le noir feuillage des forêts de sapins séculaires.

Digitized by Google

Le soleil, au mois de juillet, ne dore la crête de ces monts qu'à six heures du matin et il les abandonne dès sept heures du soir. Plaignez les pauvres habitants de ce pays. L'hiver dure chez eux la moitié de l'année et la neige recouvre des mois entiers leurs habitations. Elle les fait ses prisonniers, elle les isole les uns des autres ; hommes et bêtes vivent en commun. Le cochon et la chèvre, le chien et le chat ont place au même foyer. Les poules elles-mêmes courent à travers la maisonnée. Cette réclusion forcée rend les esprits paresseux, les corps lents dans leurs mouvements; elle apprend à ne rien faire, mais aussi à vivre de peu. La mendicité est à l'ordre du jour. L'amour du gain et le *far niente* sont les deux grandes passions des indigènes. Il faut qu'ils vivent toute l'année sur la saison des eaux qui dure deux mois à peine. Aussi exploite-t-on à qui mieux mieux le touriste et le malade. On est à eux corps et âme. On met à leur disposition sa maison, sa chambre, son lit, son âne, son cheval, voire même son dos.

Une douzaine de familles se sont partagé le Mont-dOr ; chacune d'elles cumule plusieurs industries. Avez-vous cassé le grand ressort de votre montre, on vous envoie chez le maréchal-ferrant? Madame a-t-elle une ombrelle à réparer, on lui indique le serrurier? Voulez-vous une potion calmante, c'est M. le maire qui va vous la préparer? Avez-vous besoin d'une pâtisserie pour attendre le dîner, courez au plus vite chez le dépositaire des incrustations de St-Nectaire? Vous faut-il des vêtements de laine, le maître d'hôtel vous les vendra le plus cher possible? Cherchez-vous des chevaux, chaque habitant vous offrira le sien, au prix du jour, suivant le temps qu'il fera?

Les montures du Mont-d'Or viennent toutes de la Bretagne. C'est là qu'on va les chercher pendant l'hiver pour la saison d'été. On les revend ensuite. Ces chevaux sont petits de taille, ont le pas sûr, et vont au gré des cavaliers inexpérimentés qui les montent. Un des heureux priviléges de ses inoffensifs Pégases, c'est qu'ils ne s'emportent jamais. Les accidents sont rares et les imprudents ne manquent pourtant pas. Les sites à visiter sont nombreux, et c'est bien de toutes les manières de tuer le temps la meilleure

Digitized by Google

qu'on ait au Mont-d'Or. Le *Château de Murolle* vous offre ses ruines; le *val d'Enfer* et le *lac Pavin*, leur aspect sombre et désolé, leurs superstitieuses légendes. Le *salon de Mirabeau* et celui du *Capucin* vous présentent leurs moelleux tapis, leurs résineux parfums et leurs riantes tentures de forêts. N'oubliez pas le *Paradis de M. Guillaume*, et je vous souhaite d'y rencontrer cet aimable philosophe. Les cascades du *Serpent*, du *Rossignolet*, de la *Vernière*, du *Queureilh*, vous appellent de loin, vous invitent au repos et vous convient à leurs splendides beautés, à leurs mystérieuses harmonies.

Quand vous irez à la cascade du *Queureilh*, vous apercevrez devant vous, sur le versant de la montagne, caché à travers la verdure et de grands arbres, un petit village qui, pendant la première révolution, a donné une généreuse et sûre hospitalité à quelques Lyonnais forcés, pour avoir pris part au siége de Lyon, de se dérober à toute poursuite. Lyonnais, saluez le village du *Queureilh*. — Vous trouverez encore sur votre route une croix de pierre sur laquelle sont gravés ces noms : Constantin et Louis C. N., puis une date. Comme j'avais beaucoup de temps à dépenser, je me mis à chercher l'explication de ces noms. Je ne trouvais rien, quand je vis passer devant moi un homme du pays. Je l'interrogeai. — Ce sont mes frères, me dit-il, qui, après avoir failli périr dans les neiges, égarés qu'ils étaient, ont fait le vœu d'élever cette croix et l'ont accompli. Singulier hasard qui avait jeté en face de moi le frère de Constantin et de Louis Cohadon !

C'est une terrible occupation que celle de n'avoir rien à faire. On ne peut pas toujours lire les journaux, causer de tout et de rien, s'occuper de son prochain et prêter une complaisante oreille au piano de de la jeune fille qui vous rejoue pour la vingtième fois son air favori. Que faire ! pour s'occuper, on est capable de tout. Il y a des Anglais qui se tuent pour tuer le temps.

Il arrive bien parfois que quelqu'artiste de renom s'arrête au Mont-d'Or pour y donner un concert. Nous y avons entendu George Hainl, le Batta de Lyon ; Richelmi, le *roucouleur* de romances. Mais, hélas ! le plus souvent ce sont d'amers désappointements. Défiez-vous de l'orchestre de Clermont, s'il doit con-

Digitized by Google

duire un bal au grand salon de l'établissement. Défiez-vous de la troupe d'Issoire, s'il plaît au directeur de transporter ses amoureux transis au pied du pic du Sancy. Défiez-vous de tous les plaisirs que son affiche peut vous promettre.

Regardez autour de vous, c'est bien le plus beau livre que vous puissiez lire, le plus beau spectacle que vous puissiez voir. L'Opéra n'a rien de si grandiose et de si émouvant à présenter à vos regards surpris. Allez gravir le pic du *Capucin*, la *Roche-Thuilière* et la *Roche-Sanadoire* ; allez contempler la *vallée de Chaudefour*. La nature fait ici tous les frais, elle vous éblouit, elle vous donne le vertige devant les merveilleux tableaux qu'elle se plaît à dérouler devant vous. Je connais pourtant des yeux assez malheureux pour ne voir ni admirer ces gigantesques décorations taillées dans le roc. J'ai même rencontré de très-jolies femmes qui se faisaient promener en fauteuil, et qui lisaient, tout le long de leur route, un méchant volume de quelque romancier moderne, sans daigner laisser tomber un regard sur les magnificences ou les horreurs de ces paysages, produits des siècles accumulés ; sur les déchirements de ce sol tourmenté par les volcans.

LÉON BOITEL.

Digitized by Google

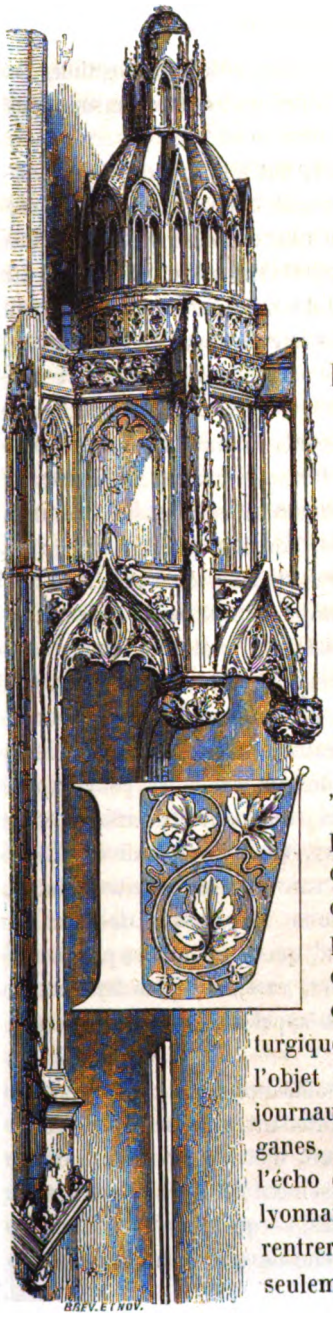

RESTAURATION

ET AGRANDISSEMENT

DE LA CHAPELLE

DE

FOURVIÈRE.

L'ATTENTION publique s'est vivement préoccupée, depuis quelque temps, des travaux de reconstruction et de réparation entrepris à la chapelle de Fourvière. L'opportunité de ces travaux, la manière dont ils ont été exécutés, les questions liturgiques qu'ils ont soulevées, ont été l'objet de diverses polémiques dont les journaux de notre ville se sont fait les organes, et qui n'étaient elles-mêmes que l'écho des impressions de la population lyonnaise. Notre intention n'est pas de rentrer dans ces débats. Nous désirons seulement les résumer, et insister sur

Digitized by Google

un côté qui devant, selon nous, dominer les propositions en suspens, n'a été envisagé, jusqu'à présent, dans la discussion, que d'une manière secondaire.

Ce côté, c'est pour nous le double but à la fois d'art et d'utilité que l'on doit poursuivre dans une œuvre aussi importante et se rattachant aussi directement aux souvenirs et aux sympathies des habitants de notre cité. Ce but n'est point isolé du caractère religieux et traditionnel du monument. Il s'y lie, au contraire, d'une façon intime ; mais le culte spécial dont la vénération populaire a entouré cette chapelle ne doit point non plus le faire mettre en oubli.

Voici environ un an que les exigences d'une affluence de population sans cesse croissante ont fait commencer les quelques travaux, aujourd'hui suspendus. Dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres analogues, l'on n'a agi d'abord qu'en vue du provisoire, sans plan général, sans système préconçu. — Soit qu'en pareil cas, l'idée d'un projet définitif ne se présente à l'esprit de personne, soit qu'on se laisse involontairement entraîner par cette tendance de notre époque qui nous porte à vouloir jouir immédiatement de tout ce que nous entreprenons. C'est qu'il en coûte aussi de ne réaliser qu'une partie des desseins que l'on a conçus, de travailler au profit des générations futures ; et c'est pourquoi, on se rejette, pour s'excuser, sur la crainte des bouleversements sociaux, sur l'incertitude de l'avenir. — Il en résulte que, le plus souvent, les architectes sont obligés d'employer en dispositions transitoires les faibles sommes qui leur sont allouées, sauf, quelques années plus tard, à recommencer de nouveaux labeurs, rarement plus fructueux, et dont les résultats ne sont pas appelés à une plus longue durée.

Il paraît qu'en présence de l'insuffisance de l'agrandissement opéré, — insuffisance rendue maintenant plus sensible par la nécessité où l'on se trouverait, dit-on, d'occuper par les travaux de consolidation qu'exige l'exhaussement du clocher, une portion de l'espace réservé aux fidèles, — quelques personnes se sont prises à regretter un état de choses que la tradition avait

Digitized by Google

couvert de prestige, et l'on a proposé de rétablir simplement les conditions primitives de l'édifice. Assurément, ce n'est pas nous qui nierons la puissance et la majesté des souvenirs que perpétue un lieu consacré par la dévotion d'un si grand nombre. Pourtant, il est permis de demander si un monument qui a une utilité constante, qui n'est pas seulement un reste du passé, mais bien, pour ainsi dire, une institution, une croyance vivante et réalisée en pierre et en bois, ne peut être, sans profanation, approprié à l'usage qu'il est appelé à remplir. Nous comprenons que les temples de l'antiquité, les forum, les arcs-de-triomphe et les arènes des Romains soient respectueusement conservés dans leur poudreuse intégrité. Nous croyons que, pour des édifices de cette sorte, espèce de débris fossiles d'une civilisation perdue, il faut, en effet, se contenter de suppléer à l'ornement fragile, au chapiteau ou à la base qui tombe en poussière sous l'action des siècles, par la simple pierre brute destinée seulement à retenir des fragments disjoints. Doit-il en être ainsi d'un monument qui est notre contemporain par l'idée qu'il représente, par l'emploi auquel il est destiné, tradition que nous n'entourons pas seulement du respect attaché au temps, mais qui répond, pour nous, à une foi, à un but se perpétuant au-delà du présent? N'aurions-nous pas enfin, pour nous, si nous désirions justifier ces assertions, la loi nécessaire du développement de l'art, et l'exemple du passé, qui nous apprend que les peuples catholiques du moyen-âge croyaient rehausser bien plus le caractère d'un lieu vénéré par la splendide cathédrale qu'ils y édifiaient, que par la conservation stérile de la pauvre église, offrande peut-être de nos premiers pères convertis.

Du reste, de quelque manière qu'on veuille résoudre cette question, elle ne peut être en cause dans le point qui nous occupe. C'est en vain que l'on rétablirait aujourd'hui la chapelle de Fourvière avec son ancien et modeste clocher; on ne lui rendrait pas le caractère respectable, si cher au chrétien. Ce n'est pas la forme matérielle qui nous est précieuse dans un édifice traditionnel, ce sont les pierres elles-mêmes, les faits dont elles ont été témoins, et dont elles semblent avoir gardé

Digitized by Google

l'empreinte. — Otez la dalle qui, à Lorette, s'est usée sous les baisers des pélerins : vainement la remplacerez-vous par une nouvelle de même forme et de même granit, elle ne dira rien de plus au cœur du croyant que la pierre du chemin. Le prestige, le souvenir en seront évanouis.

Ainsi donc le mal est fait. Remettre aujourd'hui la chapelle de Fourvière dans son état primitif, ce serait se donner gratuitement, à soi-même, un démenti, sans rien gagner au change; ce serait peut-être avouer qu'on a eu des torts, à coup sûr, ce ne serait pas les réparer, s'ils existent.

D'autres personnes, assure-t-on, désireuses de conserver autant que possible les données générales du plan entrepris l'an dernier et d'éviter l'inconvénient signalé dans la consolidation du clocher, ont songé à terminer simplement ce dernier en bois, suivant à peu près les formes projetées d'abord. Ceux à qui appartient cette pensée ne peuvent qu'être peu familiers aux principes de l'art et de la construction. Ils ne se seraient pas arrêtés sans cela à un dessein qui ne présente pas le cachet sérieux et monumental que l'on est en droit d'exiger d'une conception de cette nature.

Un projet qui a fait plus de bruit dans notre ville, et pour lequel des souscriptions assez abondantes ont même été recueillies, c'est celui de l'érection d'une statue colossale de la Vierge sur le clocher même de la chapelle, comme un témoignage de la foi des chrétiens lyonnais et un symbole de la protection spéciale qu'ils attribuent à la mère du Christ en faveur de leur cité. On avait, en outre, l'intention de dorer cette statue, et un éclairage, habilement disposé, devait permettre de la discerner la nuit des divers points de Lyon, d'où Fourvière se découvre.

Nous ignorons ce qu'est devenu ce projet, aujourd'hui que l'état de solidité des points d'appui ne permet pas de penser à l'accomplir d'après les dispositions primitives. Nous ne savons s'il est vrai, comme on l'assure, qu'on ait proposé de placer la statue sur l'abside, ou même, comme y ont songé quelques esprits, auxquels on ne refusera pas du moins le mérite de l'ex-

Digitized by Google

centricité, sur le sommet de la tour voisine. On se souvient des discussions, assez vives, qui se sont engagées au sujet de cette statue. Il s'agissait de savoir si la Vierge tiendrait son fils dans ses bras, ou si, privée d'enfant, elle serait caractérisée par l'attitude dont on est convenu depuis le XVIIIe siècle, pour exprimer, dans l'église, le mystère de l'Immaculée Conception. Il s'agissait enfin de savoir si la représentation de la Vierge, au sommet d'une basilique, peut être autorisée par la liturgie, et si la croix n'est pas appelée seule à surmonter l'édifice consacré à la Rédemption. Nous ne voulons pas rentrer ici dans une discussion qui est surtout du ressort des membres du clergé et des autorités ecclésiastiques. Nous ne pouvons envisager cette idée qu'au point de vue artistique, et, à ce point de vue, nous ne devons pas hésiter à la désapprouver.

Le fait d'une statue colossale dominant une construction est peut-être complètement insolite dans l'histoire de l'art, et cela par un motif simple et en vertu d'un principe que n'ont jamais oublié les époques auxquelles nous devons la production de ce qu'on peut appeler les types artistiques : le principe de l'unité dans les proportions. Les exemples de figures colossales se rencontrent fréquemment depuis les sphinx de l'Egypte et le colosse de Rhodes, jusqu'au St-Charles Borromée sur le Lac-Majeur, et à la *Bavière* de Schwanthaler, à Munich, — et assurément ce ne sont point des choses sans puissance et sans grandeur que ces fières images, sortes de Titans pétrifiés dans le roc ou le bronze. Mais toujours le colosse a été élevé sur un piédestal ou une base proportionnés à ses dimensions. Une statue colossale surmontant un édifice dont les détails appartiennent à une autre échelle de proportions n'offrira jamais qu'un aspect disgracieux pour ne pas dire grotesque, et dénaturera infailliblement la construction qui la supporte. Dans le cas actuel surtout, on n'échappera pas à cette alternative dans le choix des dimensions de la statue : ou elles seront assez fortes pour que celle-ci produise, vue de Lyon, l'effet qu'on en attend, et alors ces dimentions seront choquantes relativement à la chapelle ; ou elles seront en harmonie avec le monument que couronne la statue, et

Digitized by Google

alors cette dernière réduite à des proportions ordinaires perdra l'effet imposant que l'on aura recherché.

Que faut-il dire maintenant de ces illuminations qui doivent, la nuit, faire resplendir au loin l'or de la statue, comme un phare lumineux ? De pareils moyens réveillent-ils des sentiments bien graves, bien austères ? Ne rappellent-ils pas plutôt les effets employés au théâtre que la majesté du culte catholique ? — Nous en laissons juge le lecteur.

Et maintenant, nous dira-t-on, notre conclusion ? — Notre conclusion, si nous osions en vérité la donner, serait simple, mais difficile à accepter pour beaucoup, peut-être, parce qu'elle exige de la foi, — la foi qui manque aujourd'hui à tous, — excepté aux simples, aux petits, au peuple en un mot, qui seul croit encore à la réalisation de toute idée qui lui parait généreuse, et ne doute point de l'avenir. Et c'est précisément parce que toute idée noble et grande est sûre d'éveiller un écho, une confiance sympathique dans les masses, que nous croyons notre conclusion vraie et possible. Nous le disons donc : aujourd'hui que l'édifice ancien a été altéré, que cette barrière, élevée autour de lui par le respect populaire, n'existe plus et ne peut plus se rétablir, il nous semble que ce serait ici le lieu d'entreprendre une œuvre vaste, complète, monument digne du culte voué par les fidèles au sanctuaire de Fourvière. Puisque ce sanctuaire n'existe plus dans son intégrité, que du moins il se relève comme un témoignage vivant de ce que peuvent, même à notre époque, une croyance religieuse profonde, un amour ardent de l'art, un patriotisme chaleureux. — La défiance seule empêche la réalisation des grandes œuvres. Cette pensée égoïste : que les sentiments nobles, élevés, religieux, ne sont point répandus dans les masses, que l'inspiration artistique leur est étrangère, arrête souvent les élans de ceux qui ont en partage les loisirs et l'instruction — comme si, au contraire, l'ardeur avec laquelle les masses s'attachent à l'accomplissement de pensées fausses ou malheureuses en elles-mêmes, n'était pas la preuve la plus forte que cette foi, cette inspiration existent à l'état latent, et se manifestent par toutes les issues qui leur sont ouvertes, en

Digitized by Google

attendant le moment où elles pourront être fécondées par une direction intelligente.

Il y a même cela de particulier dans cet admirable instinct des masses, c'est qu'elles ne s'enthousiasment fortement que pour des choses immenses, à la possibilité desquelles n'osent croire ceux qu'on appelle les hommes éclairés. — Proposez-vous une entreprise ordinaire selon les calculs de la prudence humaine : soyez sûr que vous ne ferez point vibrer de cordes sympathiques, que vous passerez inaperçu, sans obtenir une remarque, une attention. Proposez-vous au contraire un but gigantesque : soyez sûr de tenir par cela même à votre disposition des moyens gigantesques. La loi divine se reflète dans la loi sociale. On pourrait, dans l'ordre de ce monde, ajouter à la parole évangélique : demandez et vous obtiendrez, cette autre : plus vous demanderez et plus vous obtiendrez.

Lorsqu'on songe aux ressources qui résident dans cet enthousiasme et cette foi du peuple, on se demande comment il se fait que personne n'ait tenté de renouveler à notre époque les merveilles du moyen-âge. Lorsqu'on pense que ce sont quelques pauvres ouvrières lyonnaises qui ont fondé cette association universelle, connue sous le nom d'*Association de la Propagation de la Foi*, et qui est, il faut bien en convenir, l'œuvre la plus vaste de ce siècle, l'œuvre de la civilisation elle-même, le véhicule le plus puissant qu'elle possède actuellement ; lorsqu'on songe que c'est à ces ouvrières que nous devons l'accomplissement d'une entreprise dont prêtre, savant ou politique n'avaient jamais eu l'idée, on ne peut s'empêcher de demander si quelqu'un a soupçonné jusqu'ici les éléments encore inemployés qui résident au sein de la société. — Eh quoi ! vous avez, dites-vous, une foi inébranlable dans des prodiges accomplis par une intercession dont vous avez éprouvé les effets, vous avez la conviction invincible de l'intervention divine dans les faits humains, et vous n'êtes pas sans cesse préoccupés de la pensée, animés du désir de léguer aux âges futurs un gage de vos croyances ! — Vous n'êtes pas même excités par cet orgueil, cette ardeur qui poussait chaque siècle à enfanter quelque

Digitized by Google

ouvrage qu'il voulait rendre plus complet, plus parfait que tous ceux qui l'avaient précédé ! — Au moment où l'on ouvre une souscription de trois cent mille francs en faveur d'un simple essai industriel, pour expérimenter une théorie au moins problématique de la direction des ballons, vous n'auriez pas l'espoir de recueillir dix fois plus de sympathie pour une conception qui se rattache à l'ordre moral et à l'ordre matériel, embrasse tous les sentiments par lesquels l'homme est lié à sa religion, à sa patrie, à ce besoin instinctif du grand, du beau, de l'inconnu même, auquel nul n'est étranger !

Ayons donc la même hardiesse, la même confiance que ceux qui nous ont précédé, et nous réussirons comme eux. Les premiers pas seuls sont difficiles sur la route du grand et du bien. Que l'on poursuive l'exécution d'un projet définitif et complet. Qu'il s'élève à Fourvière un monument qui soit la plus noble, la plus magnifique consécration du culte de la Mère de Dieu. Pour accomplir le grand œuvre, il suffit d'y mettre la main ; la foi sera le creuset où les pierres se changeront en or.

L'histoire raconte que lorsque saint Louis revint de la Terre-Sainte, il dépouilla sa cassette royale, l'endetta, pour construire une demeure digne d'elles aux reliques qu'il avait rapportées, et il bâtit la Sainte-Chapelle. Si, pour un grand nombre, Fourvière est aussi une relique à laquelle ils ont voué le même amour, ceux-ci auront-ils moins de courage, et l'enthousiasme du peuple contiendra-t-il moins de trésors que la cassette du roi ?

Digitized by Google

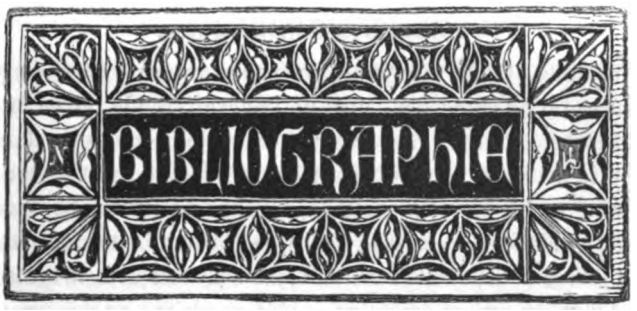

DE LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE AU IVe SIÈCLE, D'APRÈS LES LETTRES DES PÈRES DE L'ÉGLISE GRECQUE, par J.-L. Genin, 5e édition. Paris, Lecoffre, 1850, in-8. — Lyon, imp. de Léon Boitel.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE, par M. l'abbé Bourgeat; Lyon, imp. de Léon Boitel, Ier vol. in-8.

ÉLOGE HISTORIQUE DE M. BRÉGHOT DU LUT, par M. d'Aiguesperse; Lyon, imp. de L. Perrin; 1850, in-8 de 20 pages.

LE CURÉ DE SAINT-LOUIS, ou M. MARIE-APOLLON DEPLACE; Lyon, Perisse, 1850, 1 vol. in-18.

ITINÉRAIRE DE DIJON A LYON, par M. J. Bard; 1 vol. br. in-18. Prix : 2 fr. 25 c., chez M. Ancest, lib., quai des Célestins.

Le premier des livres que nous rappelons ici en est à sa cinquième édition : il vient d'être réimprimé à Lyon, par les soins pieux du frère de l'auteur, et c'est pourquoi nous devons dire quelques mots de l'auteur même et de l'ouvrage.

Jean-Louis Genin était né en 1799, à Petit-Mont, près de Bourgoin, département de l'Isère, et avait fait ses études au collége de Crémieu, que dirigeaient alors d'anciens Oratoriens. D'élève, il devint professeur dans l'établissement témoin de ses succès, puis il ne tarda pas à se rendre à Paris, pour s'essayer sur une plus vaste scène, bien qu'il fût d'ailleurs dépourvu de toute ambition, comme le reste de sa vie l'a fait assez connaître. Il professa quelque temps au petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et, solicité d'entrer dans la carrière ecclésiastique, s'y refusa pour s'attacher à l'enseignement dans

Digitized by Google

l'Université. Genin occupait principalement les loisirs de son professorat à l'étude des Pères de l'Eglise grecque, et ce fut de cet intime commerce avec ces nobles et doux génies qu'il rapporta le livre que l'on réimprime aujourd'hui. Il avait trouvé un attachant tableau de la société chrétienne au IVe siècle, dans la correspondance de saint Grégoire de Nazianze, de saint Basile de Césarée et de saint Jean Chrysostôme, trois grands orateurs, dont l'un fut même un remarquable et curieux poète, un précurseur aimable des *Méditations* de Lamartine.

Le plan de M. Genin est simple et circonscrit, mais d'une lecture attrayante et d'un charme qui repose doucement l'esprit. Avec divers fragments choisis et heureusement liés de cette correspondance des trois époques, il forme une série de chapitres pleins d'intérêt; quelques titres, comme ceux de la *Vie solitaire*, la *Charité épiscopale*, la *Virginité*, le *Mariage*, le *Poète*, etc., indiquent tout aussitôt de quoi il s'agit dans l'ouvrage, mais ne sauraient dire ce que présente d'attrait et d'instruction le livre même.

Il y avait un mérite de plus dans la date de l'apparition de ce travail; si les Pères de l'Eglise ne sont pas aujourd'hui trop fréquentés des savants et de la jeunesse studieuse, ils l'étaient bien moins encore en 1827, époque de la première édition du livre de M. Genin. Cet excellent écrit, fait en vue de la jeunesse, qui peut le parcourir *inoffenso pede*, n'a pas été défavorable au progrès des études de patristique.

L'auteur occupa successivement le poste de principal de collége à Bourg, à Villeneuve-d'Agen, à Agen même, d'où il passa à Châteauroux, où il mourut vers sa quarantième année. Il avait professé, au collége de cette ville, en 1838, un Cours public, imprimé en 1841, sous le titre de *Leçons de littérature comparée*, et qui dénote un sentiment vif des beautés, comme des défauts des auteurs dramatiques de l'antiquité et des temps modernes, car c'est ce parallèle qui fait le sujet des seize leçons que renferme le volume.

Genin préparait d'autres ouvrages qui ont disparu avec lui, mais ces deux livres nous montrent ce qu'il aurait pu faire, dans

Digitized by Google

des années plus mûres, et le talent grandissant toujours. Ils seront comme le cippe gracieux et modeste qui se chargera de conserver sa douce et honorable mémoire.

Nous avons nommé tout-à-l'heure saint Grégoire de Nazianze : M. Genin lui emprunte quelques pièces de vers, et traduit presque en entier les conseils à une illustre femme romaine, du nom d'Olympias, qui allait entrer sous les saintes lois du mariage. Lorsque son union fut sur le point d'être consacrée au pied des autels, Olympias reçut du pontife-poète ce qu'il appelle son présent de noces, des conseils que la piété affectueuse, l'expérience et la gravité du vénérable pontife lui inspiraient en faveur de la dame chrétienne. Nous ne résistons pas au désir de mettre sous les yeux du lecteur le morceau tout entier, après l'avoir traduit de nouveau, en nous tenant plus près du texte que n'a fait M. Genin. Toutefois, on comprend ce que de beaux vers perdent inévitablement dans une version, si fidèle qu'elle essaie d'être :

« Ma fille, c'est Grégoire qui t'envoie ce beau présent, car les avis d'un père sont une chose excellente.

« Ce n'est pas d'enchasser l'or dans les pierres qui fait l'ornement des nobles femmes, ô Olympias ! ni de farder de couleurs une face royale, de lui donner ce charme honteux, ni de mettre sur un visage un fard pernicieux.

« Que d'autres, qui ne trouvent aucune gloire dans une noble vie, possèdent des vêtements empourprés, dorés, splendides, éblouissants d'élégance ! Pour toi, aie souci de la pudicité et de cette beauté qui est admirable pour des yeux même fermés. Les mœurs sont une fleur magnifique, solide, inébranlable, pour la femme qui jouit d'un beau renom.

« Vénère Dieu d'abord, ensuite ton époux, l'œil de ta vie, l'arbitre de tes conseils, que tu dois aimer uniquement, duquel seul se doit délecter ton cœur, et cela d'autant plus que lui-même t'aimera d'un plus parfait amour, sous les liens d'une affection réciproque.

« N'aie pas autant de liberté qu'en apporte le désir d'un

Digitized by Google

homme ; prends-en ce qu'il convient d'en avoir, car on arrive à la satiété de toutes choses, oui à la satiété de tout ; mais, c'est mieux qu'en amour, il n'y ait pas satiété.

« Etant femme, garde-toi de te laisser jamais aller au faste viril ; de rappeler tes aïeux, de t'énorgueillir de tes vêtements ou de ta sagesse. La sagesse d'une femme, c'est d'obéir aux lois du mariage, car le lien du mariage a tout rendu commun entre l'époux et l'épouse.

« Cède à un mari courroucé, soulage-le dans ses labeurs par un doux langage et de bons avis. Aussi bien, celui qui soigne un lion ne va pas calmer par la force la fureur de la bête irritée et frémissante ; il la dompte en la touchant de la main et avec de gracieuses paroles.

« Même dans la colère, ne reproche jamais une perte à ton mari, car il t'est plus que les richesses ; ni une issue contraire à tes vœux, car ce n'est pas juste, et souvent le démon apporte une fin à la plus sage entreprise ; ni sa faiblesse, car le glaive appartient au maître.

« Ne loue point quelqu'un qui n'est pas aimé de ton époux, et ne va pas, dans une comparaison, le blesser par des paroles rusées ; car la simplicité de mœurs convient aux hommes et aux femmes de noble esprit, mais aux femmes surtout.

« Mets en commun les joies et toutes les peines, en commun également les soucis, car cela accroît la maison. Que le conseil vienne de toi, mais que la force reste au mari.

« Si ton époux est affligé, sois affligée un peu aussi, car c'est un agréable soulagement à la douleur que la compâtissance des amis. Bientôt après, reprenant un visage serein, chasse de ton cœur les soucis, car, pour un époux dans l'affliction, c'est un agréable port qu'une épouse.

« Occupe-toi de la navette et de la laine, et applique-toi à la méditation des divins oracles ; les affaires du dehors, laisse-les à ton époux.

« Ne pose pas souvent le pied hors de ton seuil, et ne va ni

Digitized by Google

aux fêtes publiques, ni aux réunions tumultueuses, car cela ôte la pudeur à celles même qui sont pudiques, et mèle les yeux aux yeux. Or, la perte de la pudeur est la mère de tous les crimes.

« Je t'ordonne de porter tes pas à d'honnêtes assemblées, avec des personnes sages, afin d'y graver dans ton cœur quelque excellent discours, qui détruise tes vices ou fortifie tes vertus.

« Que ta maison soit pour toi et la ville et les bois. Ne sois vue que de tes proches, de ceux toutefois qui sont sages, et du prêtre, et de la vieillesse, meilleure que la jeunesse. Mais ne vois ni les femmes qui portent la tête haute et ont un visage de courtisane ; ni même, quelque estime que tu leur accordes, les hommes pieux que ton mari éloigne de la maison. Que peut-il y avoir, en effet, d'aussi utile pour toi qu'un bon mari, que tu aimeras uniquement ?

« Aie le cœur haut, mais l'esprit point superbe. Loue celles des femmes que les hommes ne connaissent pas même. Ne te hâte d'aller ni à un festin nuptial, ni à un repas de naissance, où se trouvent les amours, les danses, les ris, les plaisanteries déplaisantes ; car ces choses-là chatouillent jusqu'à une âme chaste, ainsi qu'un rayon de soleil pénètre rapidement de la cire.

« N'aie de banquets privés à ta maison ni lorsqu'est présent un mari sans reproche, ni lorsqu'il est absent. Le ventre qui se prescrit des limites commandera, sans doute, aux passions ; mais moi, je crains un ventre glouton, et le mari le craint de même.

« Que jamais tes joues ne palpitent de mouvements lascifs, ou de l'ardeur de la colère, car c'est honteux, chez un homme, mais surtout, chez une femme, et ébranle la beauté.

« Que tes oreilles prennent pour ornement non pas d'avoir des pierres précieuses, mais d'entendre de bonnes paroles et de fermer la clef du cœur aux mauvaises. C'est ainsi que des oreilles sont ouvertes, et fermées et pudiques.

« Qu'une pudeur virginale verse pour ton mari une chaste

Digitized by Google

rougeur sous tes paupières ; que tu donnes de la pudeur à ceux qui te regardent, que tu aies des yeux aveugles et que tu abaisses tes sourcils contre terre.

« Si tu as une langue effrénée, tu déplairas toujours à ton époux ; une langue téméraire fit souvent du mal à des innocents. Il est mieux de se taire, quand même une chose incite à parler, que de parler quand le temps interdit un discours messéant. Laisse toujours le désir de ta parole.

« Quant aux pieds qui ont une allure superbe, ils mentent la pudicité ; il y a de la passion, même dans la démarche.

« Accepte ceci encore : Ne laisse pas à la chair un appétit indompté, et n'use pas en tout temps de la couche nuptiale. Conseille à ton époux de respecter les jours sacrés, car il est juste que l'image du Dieu grand obéisse ainsi à ses lois, quoique le Fils, ignorant de la chair, ait donné la loi conjugale à notre espèce, tendant la main à sa créature, afin que, pendant que les uns s'en vont, que les autres arrivent, la génération suive son cours, race mobile d'hommes, instable par la mort comme l'onde d'un fleuve, et stable par la naissance des enfants.

« Mais pourquoi abordé-je toutes ces choses l'une après l'autre? Je sais une leçon, moi, et une leçon meilleure que la mienne. Tu as, ô toute belle, tu as Théodosis. Qu'elle te soit un modèle vivant de toute parole et de toute action, au début du mariage, cette Chiron des femmes, qui te reçut de ton père et te donna des mœurs si excellentes ; c'est la sœur du saint pontife Amphilochius, que j'ai envoyé à Dieu avec sainte Thécla ; c'est ce magnanime apôtre de la vérité, et ma gloire.

« Si tu as reçu de ma vieillesse quelque sublime discours, je t'ordonne de le garder dans les secrètes profondeurs de ton âme, afin de guérir avec cela ton mari, excellent citoyen, qui aura beau faire le fier, car tu auras une gloire plus éclatante. Tel est donc le présent que je t'offre.

« Si tu en désires un plus grand, puisses-tu être comme une vigne féconde, et voir les fils de tes fils, afin que le Dieu grand

Digitized by Google

soit célébré par plus de bouches, lui pour qui nous naissons, et auquel il est juste que nous allions. »

— Il y a quelques années qu'un professeur de l'Institution d'Oullins, M. l'abbé Le Voyer publia, dans cette ville, un remarquable premier volume d'un grand travail théologique *sur la Nature et la Grâce*. Aujourd'hui, M. l'abbé Bourgeat, professeur de philosophie à la même Institution, fait paraître une *Histoire de la Philosophie Orientale*, ouvrage qui n'est que la première partie d'un travail plus étendu. Nous nous bornons à en signaler l'apparition, nous proposant d'en parler plus tard avec l'attention qu'il mérite.

— Le 30 novembre 1849, un estimable littérateur de cette ville, M. Claude Bréghot du Lut, s'éteignit doucement, dans un âge qui lui laissait espérer encore bien des années de vie et d'étude. M. d'Aigueperse, auteur de quelques trop rares opuscules sur des sujets d'antiquité, s'est chargé d'écrire l'*Eloge historique* de l'honorable défunt : il l'a fait avec exactitude, avec une sage sobriété, sans oublier aucun des principaux titres littéraires d'un homme qui était un excellent humaniste, qui savait beaucoup, et qui a promené son érudition sur bien des sujets différents. M. Bréghot du Lut s'était voué surtout à l'interprétation de Martial, dont il eût pu donner certainement une curieuse édition : le temps ou la volonté lui a fait défaut. Ce qui tera, dans notre ville, son titre le plus durable, ce sera un choix d'articles insérés aux *Archives du Rhône* et recueillis en deux volumes in-8. Ces *Mélanges littéraires et bibliographiques* sont écrits avec grâce et naturel ; les sujets en sont variés et neufs.

Bon helléniste, M. Bréghot du Lut avait traduit et annoté les fragments de la poétesse Sappho, pour l'*Anacréon polyglotte* de M. Monfalcon, son collègue à l'Académie.

Il avait fourni quelque notes à M. Collombet pour ses traductions de saint Jérôme, de Sidoine Apollinaire et de Rutilius Namatianus ; c'est dans un de ces ouvrages qu'il publia le petit poème de Philibert Girinet *sur le Roi de la Basoche*. Avec les articles que M. Bréghot a dispersés de cette manière, on forme-

Digitized by Google

rait de reste un troisième volume de Mélanges, qui auraient leur intérêt. Nous ne parlons de tout ce qu'il a pu laisser d'achevé dans ses nombreux volumes de manuscrits. N'est-il pas à désirer que sa famille, que ses amis, que ses collègue en littérature se chargent d'élever ce pieux monument à sa mémoire !

— On attribue à M. l'abbé Lacroix, prêtre habitué de la paroisse Saint-Louis, une petite biographie du dernier curé de cette paroisse, *M. Marie-Apollon Deplace*, mort le 22 mars 1849, M. l'abbé Deplace appartenait à une famille honorablement connue, et était frère de Guy-Marie Deplace, qui fut en correspondance avec Joseph de Maistre, dont il révisa ici le livre *du Pape*. Nous lui avons consacré une notice détaillée, dans la première série de cette *Revue*. Il n'y pas de faits bien remarquables, dans cette biographie d'un prêtre sérieusement appliqué à son ministère saint, mais ce n'en est pas moins une bonne et utile lecture pour ceux à qui l'auteur, ou les auteurs de cet opuscule le destinent surtout, les paroissiens de feu M. Deplace.

F.-Z.

— Dans un *Itinéraire de Dijon à Lyon*, qu'il vient de publier, M. Joseph Bard a consacré une large place à notre cité. A ce titre, nous devons nous en occuper. Nul n'a écrit plus de volumes sur Lyon, nul ne l'a plus fait connaître de nos jours; nul n'a mieux mérité ses lettres de naturalisation que cet auteur. Il professe pour Lyon un culte tout particulier. C'est sa ville de prédilection et d'amour. Il y revient sans cesse, il l'étudie dans son passé, dans son présent, dans ses mœurs, dans ses institutions, dans son culte, dans ses monuments civils et religieux. Assez d'autres, sans avoir vécu au milieu de nous, ont jeté sur nous leurs invectives et leurs partiales critiques : sachons donc gré à M. Joseph Bard de ses constants et judicieux efforts pour honorer notre cité et la faire aimer de tous. Dans trois chapitres, il passe en revue tout ce que Lyon renferme de curieux et d'intéressant sous divers rapports. Nous reproduirons dans notre prochaine livraison l'appréciation qu'il fait de notre cité.

A part un peu de confusion dans le classement des matiè-

Digitized by Google

res et quelque exagération de style, nous trouvons de curieux jugements sur nos édifices, sur nos sites, sur nos mœurs. Cet *Itinéraire* deviendra le *vade mecum* de tout Bourguignon et de tout Lyonnais qui viendront se rendre de mutuelles visites, dès que le chemin de fer aura réuni les deux provinces.

L. B.

HARMONIES SACRÉES. POÉSIE DE L'OFFICE DIVIN, par l'abbé F. Pron, un vol in-8, avec gravures (1) ; Lyon, imp. de Louis Perrin.

Le but de cette œuvre est résumé dans ces lignes de l'avant-propos de la seconde partie : « Faire aimer le Bréviaire du prêtre qui le récite, et du monde qui ne sait pas quelles belles prières sont incessamment faites pour lui. »

C'est, par le temps qui court, une belle mais difficile entreprise, que celle de rappeler l'homme aux pensées de la foi, alors que les accents du plaisir entraînent son cœur et que l'incertitude de l'avenir préoccupe son esprit. Mais tous n'ont pas des joies dans ce monde et tous y versent des larmes. Il y a des cœurs qui souffrent et qui ne prient pas. Dieu alors envoie des prophètes pour gémir sur eux.

Voici le prêtre vêtu de deuil, ange de paix, qui vient répandre ses larmes, afin que Dieu pardonne, il dira avec les belles âmes du monde, et avec les esprits bienheureux, les douces louanges qu'il a apprises ; ce sera la moitié de son sacerdoce. Il tient en sa main la lyre de David.

Dire l'influence que la récitation de l'office divin exerce sur le prêtre et autour de lui, c'est le plan que s'est tracé M. l'abbé Pron et qu'il a rempli avec bonheur.

Le cadre d'un bulletin bibliographique est trop restreint pour que nous puissions suivre tous les développements qui viennent appuyer et développer l'idée de l'auteur ; nous en ferons connaître au moins l'économie.

(1) Lyon, chez Périsse frères, libraires, grande rue Mercière, 33.

Digitized by Google

Le prêtre est vierge, homme-roi, victime, et sa prière n'a de force que par la réunion de ces cinq titres qui sont comme autant de voies réunies par le concert divin.

Vierge, il est seul, mais sa prière embrasse le monde entier, car sa famille est tout le monde.

Roi, il convie tous ses sujets, la nature entière à bénir le créateur.

Victime, c'est dans l'expiation que la prière acquiert sa valeur.

Prêtre, sa prière devient le pardon descendu du ciel avec l'auguste victime. — Voilà la vie intérieure du prêtre harmonisée par l'office divin.

Passons à sa vie extérieure. C'est d'abord le curé de campagne qui « prie avec ce qu'il voit, ce qu'il entend, la rosée, les oiseaux, les fleurs » ; puis les Religieux qui peuplent le désert de gémissements et de soupirs, et parmi ceux-là le trappiste qui ne parle jamais, parce qu'il ne parle qu'à Dieu.

Toutes ces idées se corroborent et s'enchaînent par une foule de détails de mœurs, d'aperçus fins et ingénieux, qui naissent comme des fleurs sous la plume de M. l'abbé Pron.

Voyons maintenant qu'elles sont les œuvres du prêtre en harmonie avec le Bréviaire. Nous abordons l'art religieux. Sans doute, l'art des arts est celui de sauver les âmes, mais cet art ne doit pas dédaigner de prendre les autres pour auxiliaires : et ici nous remercions M. l'abbé Pron d'avoir démontré qu'on peut être artiste et prêtre, quoi qu'en aient dit certains esprits chagrins qui ne veulent pas comprendre qu'on puisse être ce qu'ils ne sont pas. « La matière ne peut être transformée au gré poétique de la prière que par les mains de celui qui en est la personnification complète. » Sans doute nous ne prétendons pas que le prêtre s'établisse dans un atelier pour fouiller le marbre ou jeter sur la toile l'expression d'une pensée, mais nous ne voulons pas qu'on lui refuse d'être juge et connaisseur dans les arts, surtout dans celui qu'il est appelé à diriger, puisqu'il est naturellement le gardien du temple.

Depuis Constantin jusqu'à François Ier, l'art est élevé à la dignité de mission évangélique. L'œuvre est tout ecclésiastique,

Digitized by Google

les artistes le sont donc aussi. M. l'abbé Pron démontre que l'art gothique a pris toutes ses inspirations dans l'office divin. L'ensemble de l'église ogivale, le chœur, les vitraux, les livres à miniature, tout cela participe à l'unité d'esprit que vivifie l'unité de prière : idée et forme, la liturgie domine tout.

L'auteur conseille aux artistes chrétiens qui voudront peindre une chapelle, même une église, de chercher dans le Bréviaire leurs inspirations. « C'est dans le Bréviaire, sachez-le bien, « qu'ont puisé et ces innombrables *picoteurs*, *imagiers*, miniaturistes de notre vieille France, qui ont laissé des chefs-d'œuvre et point de noms ; et ces moines basiliens de l'Orient, qui « furent maîtres sans rivaux dans l'art byzantin ; et ces géants « des républiques italiennes, Cimabue, les Pisans, Orcagna, Bufalmaco, Spinello, Memmi, Benozzo Gozzoli, Donatello, Ghiberti, fleurs immortelles de l'arbre généalogique des arts, « dont les racines serpentent dans la pouzzolane des catacombes, « et la tige suprême s'élève dans les cieux, couronnée par Bartolomeo, Raphaël, Léonard. »

Quand on s'est inspiré comme M. l'abbé Pron aux sources les plus pures de l'antiquité, sous le ciel de Rome et de Naples ; lorsqu'on a étudié, comme il l'a fait, tous les chefs-d'œuvre du moyen-âge, on peut, sans témérité, donner des conseils et formuler un jugement.

Après la langue des mots et celle des figures, nous arrivons à la langue des sons, c'est-à-dire à la musique religieuse. Ici, on reconnaît encore l'influence de l'office divin. L'auteur passe en revue la nature de la musique religieuse, ses effets, son caractère dominant qu'il met en regard du caractère de la tonalité antique ; et par contre la différence de la musique sacrée et de la musique profane.

La seconde partie de l'ouvrage, quoique plus aride en apparence, est l'explication du Bréviaire, dans sa généralité et dans chacune de ses parties. On a beaucoup et longuement écrit sur la liturgie. L'auteur a présenté ce qui en a été dit, sous un jour plus nouveau et plus conforme au génie de son livre. Histoire, forme, position du Bréviaire, voilà le fond sur lequel s'éponouissent,

Digitized by Google

avec des aperçus poétiques et brillants, tous les fruits d'un ingénieuse érudition.

Faut-il ajouter que ce livre est écrit avec les couleurs les plus vives, trop vives peut-être parfois ?

Nous n'osons lui faire ce reproche, et le lecteur sera de notre avis, lorsqu'il aura lu le spécimen que nous lui présentons, où la finesse et la pureté du langage le disputent à la justesse de la comparaison.

Il s'agit de l'apôtre du Christ.

« Un jour, après avoir jeté un dernier regard sur un tombeau « vide, il partit pauvre, seul et sans armes, pour conquérir le « monde.

« Le monde, le voyant passer, souffla sur lui avec dédain pour « l'anéantir. »

Et il en arriva comme à cette tige mûre qui « s'épanouit en gra- « cieuse aigrette sur le bord des chemins : les enfants la cueillent, « soufflent dessus pour disperser les étoiles du léger globe, et « jettent ensuite la tige découronnée, contents d'avoir détruit un « être. Ils ne savent pas que chaque petite ombelle soyeuse est « comme une aile qui emporte avec elle une graine et va la « planter sur un autre sol, où elle croîtra, en attendant qu'une « nouvelle tige se couronne et qu'une brise du soir en sème le « fruit.

Tel était le prêtre sous le souffle des tyrans. « Rien ne pou- « vait donc lui résister ; et bientôt il baptisa ses bourreaux et « ses juges. »

C'est ainsi que ce livre est écrit.

M. l'abbé Pron est un prêtre distingué, son âme est pleine de poésie et de foi. Etonnez-vous donc de la viguenr et de l'éclat de son pinceau ! De plus, bon prêtre et pasteur vénéré d'une paroisse du diocèse de Belley, entouré de l'estime et de la consiration de ses confrères ; en faut-il davantage pour assurer à son œuvre un immense succès auprès du clergé, des hommes religieux et des artistes ?

Ce livre sort des presses de M. Louis Perrin, c'est dire qu'il est imprimé avec le goût qui distingue et caractérise tous les produits de cet artiste. L'abbé J. ROUX.

Digitized by Google

LYON. SOUVENIRS DE MA PATRIE, par F.-M. Maurice, brochure in-4 de 56 pages, prix : 60 c., chez Pitrat fils, libraire, place de la Préfecture, 9.

Encore un Lyonnais qui, au sein de la Capitale, n'a point oublié Lyon, qui l'exalte et le chante dans ses hommes, dans ses sites, dans ses monuments. C'est un fait constant que le souvenir profond que laisse notre belle cité dans le cœur de ses enfants. Ce souvenir, elle le doit à son admirable position, à ses larges horizons, à sa vie toute patriarchale. M. F.-M. Maurice, l'auteur de l'opuscule poétique que nous annonçons, nous exprime ce sentiment tendre, cette préférence marquée pour Lyon entre toutes les villes, dans ce vers qu'il a pris pour épigraphe de son ode : Lyon.

Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie.

Il nous y décrit avec amour la cité lyonnaise, ses gracieux environs, ses édifices publics, et il trouve pour chaque chose des strophes pleines de mouvement et de poésie. Cette ode, c'est toute une histoire de notre ville condensée en soixante et onze couplets. Quatre autres pièces de vers composent cette brochure; ce sont des chants religieux. Le côté mystique se retrouve presque toujours dans nos poètes, dans nos écrivains, et fait le cachet distinctif de Lyon, la Rome des Gaules.

L. B.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL ET RAISONNÉ D'ARCHITECTURE DE TOUS LES PEUPLES ET DE TOUS LES AGES, illustré de dessins dans le texte, par C. L. Flechet ; Lyon. imp. de Brunet et Fonville, 1850 ; prix de la livraison : 1 fr. 50 , chez Giraudier, libraire, et chez l'auteur, rue du Commerce, 12.

Après dix années d'un travail constant, un architecte de Lyon, M. C. L. Flechet publie aujourd'hui la première livraison d'un grand ouvrage destiné à populariser la science architectonique en en facilitant l'étude à toutes les intelligences. Le dessin vient aider à l'explication du texte, et chaque terme de l'art se trouve ainsi traduit à l'œil en même temps qu'à la pensée. Le génie architectural de chaque nation et de chaque époque apparaît dans un ordre chronologique. C'est une espèce d'encyclopédie que peuvent consulter avec fruit non-seulement tous les architectes, mais tous les ecclésiastiques qui voudront connaître les principes de l'architecture chrétienne à ses différentes phases, et concourir à empêcher certains actes de vandalisme dans des restaurations d'église. Les gens du monde s'y familiariseront avec les termes techniques et ne seront plus exposés à leur donner une fausse interprétation.

M. Mallay, habile architecte de Clermont, a fait de cet ouvrage un très-favorable rapport à la réunion de l'*Institut des Provinces*. C'est tout un éloge. Le voici :

« Vous m'avez chargé de faire un rapport sur la 1re livraison du *Dictionnaire général et raisonné d'architecture*. Cette publication a été entreprise par M. Flechet, architecte à Lyon. Vous en aviez apprécié l'importance et le mérite ; je suis heureux de me trouver avec vous en conformité parfaite d'opinion.

« J'ai examiné avec beaucoup d'attention la 1re livraison, publiée par notre collègue, et je ne puis expliquer que par un vif amour de l'art, par une connaissance parfaite des éléments qui concourent à ses créations diverses la pensée d'une entreprise aussi vaste, hérissée de tant de difficultés ; le spécimen présenté réunit toutes les conditions de succès.

Digitized by Google

« Si vos moments n'étaient pas comptés, j'aurais pu faire ressortir, par quelques citations, les immenses recherches auxquelles a dû se livrer l'auteur, les déductions pleines de justesse qu'il en a tirées, la clarté, la concision, la variété des descriptions.

« Les dessins qui accompagnent le texte sont d'une pureté d'exécution et d'une finesse remarquables. Je ne saurais donc trop vivement recommander aux bons offices de la société le *Dictionnaire d'architecture*, publié par notre collègue, M. Flechet.

« La haute approbation qui a accueilli l'œuvre à son début est un acte de justice, la publicité, le patronage que vous lui donnerez dans le Bulletin monumental concourront au succès de l'entreprise et ce sera un véritable service rendu à l'art et aux artistes. »

L'exécution des dessins, nous le répétons après M. Mallay, fait honneur à la finesse de crayon de M. Fonville et aux presses de M. Brunet.

L. B.

L'ANCIENNE AUVERGNE ET LE VELAY, 3 vol. de texte sur grand raisin velin in-folio, et un vol. de planches, même format. 40 livraisons à 6 fr. ; Moulins, imprimerie de A. Desrosiers. En vente à Lyon, au Bureau de la *Revue du Lyonnais*.

L'*Ancienne Auvergne*, cette remarquable publication de M. Desrosiers, de Moulins, touche à sa fin. Quarante livraisons ont déjà paru. Une forte livraison complémentaire sera distribuée gratuitement à tous les souscripteurs dans le courant de l'année. Nous ne saurions donner trop d'éloges à l'éditeur pour son persévérant courage dans l'accomplissement d'une entreprise poursuivie à travers les agitations d'une révolution et en dépit des obstacles que présente toujours un si grand labeur. L'*Ancien Bourbonnais*, cet autre bel in-folio de M. Desrosiers, compte maintenant un digne pendant.

Digitized by Google

Honneur aux écrivains et aux artistes qui ont concouru et de leur plume patiente et de leur habile crayon à cette œuvre de conscience et de talent; honneur donc à MM. Adolphe Michel, H. Doniol, H. Durif et F. Mandet, et à MM. Emile Sagot, Tudot, Dauvergne et Durand !

Honneur au maître-imprimeur qui nous rappelle ses confrères du XVIe siècle, par tout ce qu'il déploie dans ses livres de richesses typographiques, de luxe de gravure sur bois et de bon goût dans l'ordonnance de toutes ses productions !

Heureuse la cité, où l'art peut enfanter de pareilles œuvres ! Car il s'y trouve de nobles cœurs, des intelligences d'élite et des protecteurs éclairés.

Depuis plusieurs années, M. Desrosiers s'était fait une réputation bien méritée dans la typographie française. Ce dernier ouvrage ne peut qu'y ajouter un nouvel éclat. Jamais fortune ne fut plus utilement employée au service de l'histoire et de l'art. Aussi jamais décoration de la Légion-d'Honneur ne fut plus un acte de justice.

L'Auvergne possède maintenant son histoire; et ses vieux monuments, ses vénérables et belles églises romanes, trop peu connues, ont trouvé enfin des interprètes intelligents.

L'Auvergne a contracté une dette envers M. Desrosiers, c'est à la France à l'acquitter, en se partageant ce qu'il reste des exemplaires de cette luxueuse édition.

L. B.

Digitized by Google

BULLETIN DES OUVRAGES PARUS

EN JUILLET 1850.

(Extrait du Registre de la Préfecture).

Mémoire au Concile de la province de Lyon, sur la propagande des Protestants, M. l'abbé Cattet. Imp. de Dumoulin, in-8.

L'*Argus médical de Lyon*, n. 12, gérant M. Dugge, imp. Chanoine, in-4.

La *Tribune Lyonnaise*, gérant M. Chastaing, imp. Rodanet, in-fol.

L'*Entr'acte Lyonnais*, n. 778, gérant M. Brégot, imp. Boursy, in-folio.

Gazette médicale de Lyon, n. 12, gérant M. Barrier, imp. Rodanet, in-4.

Manuel du Sabotier et des Travailleurs, par M. Messang-Rollin, imp. de L. Boitel, in-12.

Statuts de l'Association de secours mutuels des dessinateurs et manufacturiers de Lyon, par M. Peyronnet, imp. Lépagnez, in-12.

Règlement de l'Union amicale entre les ouvriers et employés; Béranger, imp. Nigon, in-16.

Poésie lue à la loge la Sincère Amitié, par M. Ant. Rénal, imp. Nigon, in-8.

Jurisprudence de la Cour d'appel de Lyon, 9e et 4e livr. Thibaudier, imp. Mougin-Rusand, in-8.

Règlement de la 1re Société de bienfaisance et secours mutuels de la Croix-Rousse, par M. Bourgeois, imp. Lépagnez, in-12.

Méthode pratique pour faire le cathéchisme, par Mgr l'évêque de Belley, imp. Pélagaud, in-12.

La Mère de Dieu, mère des hommes, par le P. Ventura, imp. Pélagaud, in-12.

Annales de la Propagation de la Foi, n. 781, en français et anglais, par l'abbé Béraud, imp. Pélagaud, in-8.

Réponse aux ennemis de l'inamovibilité des prêtres desservants, par l'abbé Rondard, imp. Nigon, in-12.

Geoffroi, le jeune Ermite, par l'abbé Desgarets; imp. Perisse, in-18.

Année pastorale, ou Nouveaux prônes en forme d'Homélie, par l'abbé Reyre; imp. Perisse.

Digitized by Google

Le pélerinage d'un nommé Chrétien écrit sous l'allégorie d'un songe, par Ginot, imp. Perisse, in-18.

Résumé sur la question de l'application des gaz des Hauts-Fourneaux, par Dubu, imp. de Rodanet.

Vie de S. A. R. Mgr le duc de Normandie, fils de Louis XVI, par de Claravates, imp. de Rodanet, in-8.

Chant du Cygne, dédié à la jeunesse littéraire de Lyon, par Hyp. Raynal, imp. de Chanoine, in-12.

Recueil de chansons nouvelles. L'ouvrier et son Ange Gardien, par G. Lemept, imp. de Bajat, in-12.

Du pain de l'armée. Observations, imp. de L. Boitel, in-8.

Florent Wilson, Guillaume Postel et Louis Castelvetro, par Péricaud, imp. Guyot, in-8.

Confrérie de N.-D. des Grâces de la paroisse St-Nizier, de mai à juillet 1850, par Gonon, imp. Lambert-Gentot, in-18.

Dissertation sur l'indulgence de la Portioncule, par le P. Laurent ; imp. Guyot, in-18.

Journal de Médecine vétérinaire, t. 6, par Rainard, imp. Nigon, in-8.

La Clef du Paradis. Règlement de vie, par M. Pasteur, imp. Dumoulin, in-32.

Société philanthropique Israélite du Rhône, Rosenfeld, imp. Dumoulin, in-8.

Association des hospitaliers. Compte-rendu des travaux de l'Association, par M. Baron, imp. Nigon, in 4.

Circenses. L'Arène française et le petit Blanchard, imp. Boursy, in-8.

L'Avenir de la Jeune France, album récréatif et littéraire des familles, par Chabrol, imp. Boursy, in-12.

L'Etoile du matin, par M. Lebon, imp. Rodanet, in-8.

Mémoire adressé au Conseil provincial d'Annecy, Gros, imp. Chanoine, in-4.

Dissertation historique du Pardon de St-François, par Valainques, imp. de Pélagaud, in-18.

Le Guide de la Charité, par l'abbé Chirat, imp. Pélegaud, in-12.

Correspondance d'un ancien directeur de séminaire avec un jeune prêtre, imp. Pélagaud, in-12.

Texte de la nouvelle loi relative au timbre des effets de commerce, etc. ; imp. de L. Boitel, in-16, format de portefeuille ;

Idem. Imp. de Barret, in-8.

Digitized by Google

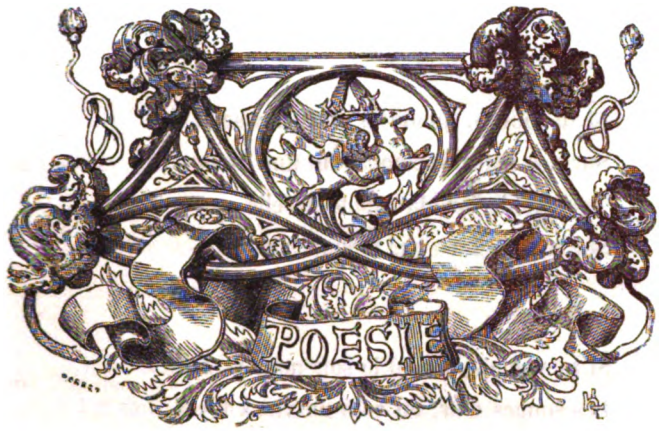

SI TU VOULAIS!....

Si tu voulais, nous irions dans les plaines
Courir les fleurs et guetter les oiseaux ;
Nous dormirions au doux bruit des fontaines,
Nous cacherions nos pieds dans les roseaux...

Si tu voulais, quand le jour vient d'éclore,
Quand les vallons sont tout pleins de senteurs,
Nous partirions pour respirer l'aurore,
Et nous bercer aux refrains des pasteurs.

Digitized by Google

Si tu voulais, quand le soleil ruisselle
Sur nos côteaux comme un flot indompté,
Nous guiderions la rapide nacelle
Sur le grand lac par le mont abrité.

Si tu voulais, quand le soir nous ramène
Les songes d'or, au coin du vieux foyer,
Nous redirions la plainte de Chimène
Et les hauts faits de son preux chevalier.

Si tu voulais, dans les forêts lointaines
Je sais des nids qui pendent aux rameaux ;
Je sais comment on cueille au tronc des chênes
Le gui sacré qui charme tous les maux.

Si tu voulais, de fleurs et de verdure
Seraient jonchés les détours du sentier ;
J'émaillerais ta longue chevelure
De genêts d'or, de roses d'églantier.

Si tu voulais, quand le tremble s'agite,
Quand les oiseaux suspendent leur chanson ;
Sans plus d'effroi, nous choisirions pour gîte
Le rocher creux que protège un buisson.

Digitized by Google

Si tu voulais, au fond de chaque chose,
Nous puiserions la rosée et le miel :
Vois ! le sol rit, si ton pied s'y repose,
Et tes regards rassérènent le ciel.

Si tu voulais !.. moi je suis ton esclave,
J'ai fait serment d'amour à ta beauté,
Et vainement le destin que je brave
Voile à mes vœux ta douce royauté.

Si tu voulais !.. un seul de tes sourires !
Un seul éclair lancé de tes grands yeux !
Le cœur s'emplit à l'air que tu respires ;
Comme un baiser s'épandent tes cheveux.

Si tu voulais !.. ton nom est un mystère ;
Dans mon espoir je le garde enchâssé :
C'est le rubis qui charme solitaire
L'anneau fidèle où ta main l'a placé.

Si tu voulais ! Dieu nous mit sur la terre
Toi pour me plaire et moi pour te chérir.
O bel enfant, écoute ma prière :
Ma voix t'appelle, hâte-toi d'accourir.

Digitized by Google

Si tu voulais, loin des bruits de ce monde,
Nous nous ferions un asile à nous deux :
Qu'importe, au loin si la tempête gronde ?
Nous sommes seuls et nous sommes heureux.

Si tu voulais, chacune de nos heures
Serait emplie et de joie et d'amour :
N'entends-tu pas ? cet ange que tu pleures,
L'illusion nous chante son retour.

ANT. AUG. GENIN.

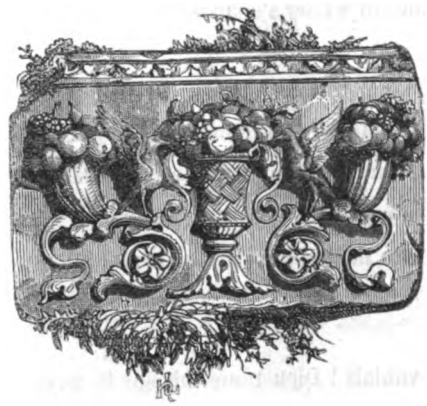

Digitized by Google

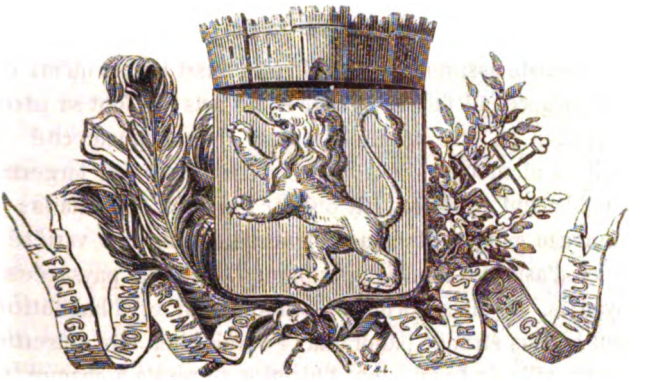

TABLEAU DE LYON.

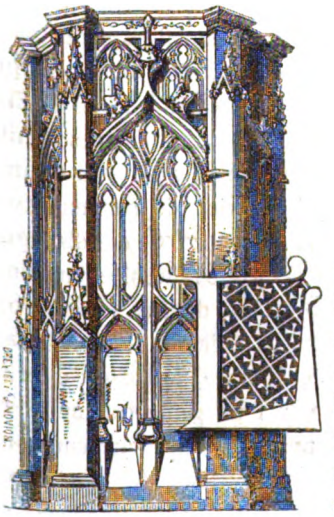

Lyon est certainement la ville de France la plus grave dans ses mœurs, celle où il se fait le plus de choses sérieuses dans tous les genres, celle où, après Paris, les œuvres d'intelligence, les monuments, l'histoire, la poésie même occupent le plus de place. On a beau donner cette ville comme un centre presque exclusif de commerce et d'affaires, elle est plus encore un entrepôt d'idées qu'un entrepôt de marchandises, et nulle

Digitized by Google

part, il n'existe assurément une alliance aussi intime qu'en elle, entre le négoce qui fait sa fortune et les arts qui font sa gloire. Et pouvait-il en être autrement dans cette auguste cité aux merveilleux alentours, où la majesté des masses si largement et si noblement profilées, fait oublier les vices des détails; où l'ordonnance générale la plus solennelle, l'immense variété de lignes et d'aspects, le mélange unique de collines paysagées et verdoyantes, de sites abruptes, pittoresques, et d'habitations, forment le plus étrange panorama? Pouvait-il en être autrement dans cette ville de Lyon, dont l'histoire se révèle à chaque pas par des monuments du plus grave caractère, soit dans ces rues tortueuses et noires où revivent les alignements arbitraires du moyen-âge, soit dans ces allées voûtées, obscures, froides, humides, qui rappellent les catacombes romaines, soit sur ces quais bâtis à l'italienne, inondés de lumière et de vie; avec une population qui, malgré cet incessant mélange de nationalités et de mœurs diverses que tant de courants amènent chaque jour dans son sein, a gardé son vieux type avec une si religieuse persévérance, et semble unir dans son cœur et son esprit la piété raisonnée du Nord et la foi instinctive, ardente, toute poétique du Midi, sous l'influence de ce culte incroyable qui, des basiliques de Lyon, passe dans le sanctuaire domestique des familles? Oui, cette race lyonnaise est vraiment au moral comme au physique une race à part, qui n'a rien de commun avec celles des régions septentrionales de la France. Ce qui distingue surtout cette population, c'est son caractère réfléchi et éminemment sérieux; c'est cette alliance constante dans sa vie des trois conditions morales, indispensables à la félicité: l'esprit de famille, l'esprit d'économie, de règle, d'ordre, et l'esprit de travail. Nulle n'est mieux disciplinée, n'a un génie communal et fraternel plus fortement trempé; nulle n'a plus d'horreur pour l'invasion des idées étrangères, les innovations, les apparences trompeuses, le charlatanisme; nulle n'a plus de conscience et de foi, nulle n'a un amour plus inflexible pour son berceau, et un esprit public local plus prononcé, sauvegarde du patriotisme national. Le type du Lyonnais pur-sang se retrouve en-

Digitized by Google

core assez fréquemment. L'esprit local s'est plus particulièrement conservé dans certaines professions. Ainsi, les droguistes de la rues Lanterne, avec leurs vieilles boutiques et leurs enseignes allégoriques, les épiciers qui ont conservé l'ancien genre et le magasin huileux, sont encore à-peu-près ce qu'étaient leurs pères.

Le Lyonnais a un éloignement instinctif pour Paris ; il ne voit que Lyon, ne comprend que son *Ly-on*, n'admire, n'estime que Lyon. Hors de Lyon, pour lui, point de vie, point de salut, comme le dit ce vieil adage : *Qui perd Lyon, perd la raison.* L'observateur le plus superficiel ne pourra s'empêcher de remarquer que Lyon est la ville du monde où les charlatans, les novateurs, les aventuriers ont le moins de crédit, c'est celle qui a su le mieux s'abriter, dans sa glorieuse individualité, contre les influences absorbantes qui décolorent toutes les physionomies provinciales. Ce n'est pas que l'écorce des anciennes mœurs lyonnaises ne commence à y voler en éclats ; mais la vieille sève n'est pas morte ; mais le parisianisme, les idées et les formes nouvelles ont encore, à Lyon, moins d'empire qu'ailleurs. Peu de villes ont été aussi souvent calomniées que celle-ci par les commis-voyageurs. C'est pitié de les entendre flétrir d'un trait de plume, et du haut d'une table d'hôte où ils ont pris deux repas, juger d'autorité une cité au sein de laquelle il faut avoir vécu pour la comprendre. Ce que ne lui pardonnent pas ces impudents touristes, c'est l'aspect négligé et quelquefois sale de cette population ouvrière, entassée dans des soupentes, des greniers, dans des coins infects et borgnes ; ce sont les vieilles rues noires, étroites, obscures de cette cité qui, par plusieurs de ses principales régions, ressemble à une vaste ruche où toutes les fortunes sont en travail, où aucune n'est encore fixée. Mais ce peuple est le plus occupé, le plus laborieux, le plus sobre, le plus religieux peuple qu'on puisse imaginer, et nul, plus que lui, n'a droit à notre amour et à notre respect.

Située entre la Suisse, la France méridionale et la Savoie, à deux pas de l'Italie, la ville de Lyon reçoit le tribut de toutes les nationalités qui l'avoisinent ; elle les représente toutes, elle

Digitized by Google

les absorbe, elle se les assimile, mais elles y conservent leur type, en devenant lyonnaises. C'est essentiellement la ville des contrastes; elle offre un air de solennité et de grandeur, même dans ses défauts. Il n'y a pas une cité au monde aussi majestueuse dans ses masses, et aussi négligée dans ses détails. Lyon est à la fois une ville actuelle, une ville du moyen âge, une ville romaine. Paris lui-même est infiniment moins citadin que le centre de Lyon; il a plus d'air, plus d'espace, plus de lumière; les maisons y sont moins hautes, moins pressées; les loyers, le sol et l'espace infiniment moins chers; mais il ne voit pas au bout de la rue noire une campagne suspendue sur sa tête. C'est cet aspect éminemment pittoresque d'une grande partie de Lyon, ce sont ces amphitéâtres de maisons mêlées d'arbres, ces quais larges et sinueux, ces collines chargées de demeures et de clos verdoyants, inscrites dans les murs de la ville, comme les monts de Rome, qui lui donnent un genre de beauté unique. De là vient aussi un effet de lumière qu'on ne trouve nulle part aussi magnifique. Placez-vous le soir, sur l'ancien pont Seguin (aujourd'hui du Palais-de-Justice), et vous aurez sous les yeux le surprenant spectacle d'innombrables clartés se confondant avec les étoiles, partant du rez-de-chaussée et montant aux cieux, semées avec profusion à la fois sur Fourvières, sur la croupe des Chartreux, sur les maisons aériennes que domine la tour Pitrat, et jetant tous leurs magiques reflets dans la Saône; en sorte qu'ayant des étoiles à vos pieds, à vos flancs, sur votre tête, vous êtes littéralement debout entre quatre firmaments.

En général, on ne comprend point la maison à Lyon comme dans les villes du Nord ou du Midi. La maison lyonnaise, c'est un monde, c'est une espèce de caserne, où chaque ménage est étroitement casé; c'est une masse toute égyptienne, vertébrée avec une incroyable énergie. Point ici de ces hôtels nobles entre cour et jardin, point de ces maisons bourgeoises occupées par une seule famille. Les plus riches Lyonnais sont locataires ou ont des locataires: tout leur luxe, toute leur indépendance, tout leur confortable, c'est dans leurs *villas* qu'ils les mettent.

Digitized by Google

Je ne connais, dans cette immense cité, qu'une seule demeure qui rappelle la maison bourgeoise de Dijon, par ses dispositions, c'est la maison curiale d'Ainay.

La maison lyonnaise est percée d'allées et cousue de servitudes ; elle se subdivise en une foule de dépendances inscrivant des cours étroites, communes, formant de véritables labyrinthes. Au fond, c'est ici le vieil esprit fraternel et de communisme chrétien qui survit, et il y a un côté louable dans cet état de choses qui s'en va chaque jour. L'allée, l'escalier, à Lyon, sont considérés comme des continuations de la voie publique : la maison ne commence qu'à l'appartement ; et il est peu de villes où il soit aussi somptueux, aussi propre, aussi bien tenu qu'à Lyon. Ajoutons que le portier lyonnais est un type inconnu ailleurs. Il y est généralement invisible, logé au quatrième, excepté dans les nouvelles demeures des rues Bourbon, Centrale.

Il n'y a guère que les maisons neuves et riches qui aient leur entrée et leur escalier éclairés. L'escalier lyonnais, en général, reçoit le jour par de grands vides sans vitrages. Si l'on a affaire aux habitants du premier, du deuxième, ou du troisième étage, l'habitude lyonnaise est de frapper un, deux, ou trois coups de marteau à la porte de l'allée. Il y a un signe distinct pour se faire comprendre de ceux qui habitent le fond de la maison.

On ne connaît guère ici la porte cochère, la porte fermée sur rue. L'allée commune est presque constamment ouverte. Le peu de jour dans les boutiques lyonnaises, qu'éclaire pour la plupart une lampe en plein midi ; tous ces magasins de la Grande et Petite-Rue Longue, dont les cintres sont fermés, comme en Italie, par les seuls ventaux des portes, tout cela ne nous étonne pas, nous autres Lyonnais ou Burgundo-Lyonnais, nous y sommes accoutumés ; mais je conçois que l'étranger manifeste quelque surprise. Il m'est souvent arrivé de plaindre le peuple lyonnais forcé, par suite de la déplorable situation architectonique des maisons, de passer la moitié de sa vie à monter et à descendre des escaliers, de perdre ainsi son temps qui est son pain, en pénibles allées et venues.

Digitized by Google

Les allées de traverse jouent un rôle immense dans l'ichnographie de cette ville. La principale circulation qui puisse s'opérer à travers ces labyrinthes d'où l'on défie les intempéries de l'air, est celle qui a lieu entre la rue Lafont et la rue du Bois, en changeant plusieurs fois de voie et en coupant une foule de rues. Ces dispositions, cette tolérance pour le public, sont encore le produit de ce vieil esprit du moyen-âge que nous signalions plus haut. On a beau importer les idées parisiennes à Lyon, on a beau percer son cœur et traverser ses entrailles par des rues nouvelles, magnifiques, toujours le vieux génie lyonnais conserve un reste de sève, sous la faible écorce qu'on lui laisse. C'est là la dernière tradition de son ancien régime républicain. La ville de Lyon, je l'ai déjà indiqué, s'administrait par elle-même et votait ses charges; elle ne logeait point de gens de guerre. Aujourd'hui encore, les hommes venus du dehors pour l'administrer s'étonnent de trouver tant de résistance dans son esprit communal et public. Ce qui arma les Lyonnais, à l'époque du siége, c'était moins la cause de Louis XVI que la cause de la nationalité lyonnaise. En luttant contre la Convention, elle luttait contre sa déchéance, contre l'invasion des choses et des hommes de Paris, contre le monopole et la centralisation; elle se battait pour son indépendance et sa liberté.

Il y a peu de temps encore que sur cette antique terre du droit romain, le bail verbal était seul en vigueur. Le mariage sous le régime de la communauté continue à y être à peu près inconnu. — Je n'ai jamais compris que cette nationalité si tranchée ne se relève ni dans le peuple de la cité ni dans celui des campagnes qui l'enveloppent, par un costume particulier, comme les costumes bressan, mâconnais, arlésien, etc. A l'exception des coiffes de velours noir sur la tête des femmes du peuple, coiffes jadis si communes à Lyon, je ne vois rien de particulier dans les costumes lyonnais.

Les femmes lyonnaises ont généralement des formes accentuées. Elles ont le teint coloré et une figure ouverte et gracieuse. Elles ont toujours eu une réputation de beauté et de bonté, avant et depuis Louise Labé, leur poétique compatriote.

Digitized by Google

Quand on voit le dimanche, à la promenade, les belles dames lyonnaises, on ne peut croire que le pavé pointu de Lyon ne soit pas funeste à leurs pieds, emprisonnés dans de légères chaussures.

Une circonstance vous frappera dans l'architecture, tout italienne par le badigeon, les persiennes, les combles vêtus de tuiles courbes, les belvédères et tourelles des maisons lyonnaises, c'est l'absence des girouettes. La girouette est fille du Nord : elle s'élance avec grâce de ses toits pointus, et on ne saurait qu'en faire sur les toitures si faiblement senties du Midi. Même chose pour les coqs au-dessus des clochers ; j'ai déjà eu souvent occasion de dire que s'ils n'existent point ici, c'est que, symboles tout celtiques, ils n'avaient point de rôle à jouer dans les édifices du Lyonnais, n'en ayant jamais rempli aucun dans ses souvenirs. Les grillages, claire-voies et barreaux de fer jouent encore un grand rôle dans la décoration des maisons.

La ville de Lyon offre, comme on a pu en juger par le nombre des becs, le plus somptueux éclairage au gaz qui existe en France.

Le mode de chauffage, généralement adopté, est celui par la houille : Rive-de-Gier, Saint-Etienne, Givors, Saint-Chamond lui fournissent abondamment ce combustible ; mais les gens riches continuent à se servir de bois dans leurs appartements.

La vie matérielle est en général parfaite à Lyon. Si le peuple y a plus de peine qu'à Paris, s'il y est plus mal logé, il y est incomparablement mieux et plus sainement nourri. Même dans les guinguettes des promenades publiques, il est consciencieusement servi. Lyon, en tout point, est la contre partie de Paris : dans l'un, les réalités sans apparence, dans l'autre les apparences sans réalité.

D'après tout ce que je vous ai dit des habitudes lyonnaises, vous serez supris d'apprendre que les idées d'art, d'histoire, de littérature tiennent à Lyon une place immense. Une foule de gens ne se figurent pas qu'ici on comprend à merveille la vie de musées, d'expositions, et que le salon lyonnais de la Société

Digitized by Google

des Amis-des-Arts est une chose d'intérêt tout-à-fait populaire. Aussi la Société lyonnaise des Amis-des-Arts est-elle la plus prospère de toutes. Lyon est, après Paris, la ville la plus artistique qu'il y ait en France, celle où s'achète le plus de livres, de tableaux et d'œuvres d'art, celle qui contient le plus grand nombre de peintres, d'architectes, de sculpteurs, de graveurs, d'orfèvres, de statuaires, d'imprimeurs distingués. Il y a encore une chose qu'on ne saurait trop exalter, c'est la noblesse avec laquelle s'y exerce la profession médicale. Le corps médical de Lyon se recrute constamment dans les rangs les plus élevés et les plus riches de la société; il forme ici une aristocratie éminemment bienveillante, accessible, généreuse, charitable. Nulle part, il n'est aussi désintéressé qu'ici : il unit les lumières, la science et la doctrine à la dignité. La médecine et la chirurgie lyonnaises méritent la haute réputation dont elles jouissent. On comprendra facilement qu'avec un corps médical ainsi composé de pareils éléments, Lyon doit s'enorgueillir de ses médecins et leur prodiguer les honneurs. Aussi, est-ce particulièrement parmi eux qu'on choisit des maires de Lyon, des députés, des présidents de l'administration des hospices, des conseillers de département et d'arrondissement.

Le sentiment religieux, à Lyon, a une énergie, une cohésion que je ne trouve que là. Je ne connais pas de centre de population où les choses de foi et de culte aient l'importance qu'elles ont ici, occupent autant de place que dans cette auguste métropole, si justement nommée la Rome française. C'est que le culte, à Lyon, s'exerce toujours avec une majesté sans exemple dans le monde. Quelle église admirablement constituée que la SAINTE ÉGLISE DE LYON, quelle liturgie majestueuse, antique, pittoresque, malgré tous les coups qui lui ont été portés par les propres chefs du diocèse de Lyon, que cette liturgie venue d'Orient avec le premier pontife de Lugdunum, sur les ailes de la foi primitive! Quelle modestie et quelle science dans le clergé, quelle fermeté dans sa discipline, quel dévouement de sa part au principe français, et quelle obéissance spirituelle vis-à-vis de Rome! O admirable réaction du culte sur les hommes

Digitized by Google

apostoliques qui le célèbrent ! Nul clergé au monde n'a et ne sait inspirer à ses auxiliaires, même les plus infimes, à tout ce qui l'entoure, cet aspect liturgique, cette onction, cette humilité, cette quiétude, cette sérénité, cette profonde conviction du regard, cette candeur patriarcale de la figure, cette dignité et ce calme de la démarche, cet ineffable recueillement que nous ne saurions trop exalter. Cela est poussé si loin, que les enfants de chœur qui servent la messe, passent gravement derrière l'autel, pour changer de place le missel. Le clergé de Lyon est le plus sérieux de tous les clergés. A ses yeux, l'église est un lieu à part, où rien du monde ne doit arriver. Nul n'a une plus haute idée que lui de ses devoirs, de son ministère, de son rôle dans le temple et dans la société ; nul n'est plus sérieux et plus ferme. Il se rappelle et a constamment sous les yeux l'ancien clergé de Lyon, dont les cahiers, dressés en 1788 et 1789, furent si remarquables par leur indépendance de tout préjugé, leur patriotisme et leur sagesse. Le culte lyonnais se développe avec toute la pompe des basiliques romaines ; mais, placé dans la double auréole des traditions orientales qu'il continue et des idées françaises si éminemment favorables aux cérémonies chrétiennes, il a une dignité, un éclat sobre, qui n'appartiennent qu'à lui seul. — Le culte catholique est la chose la plus importante, le fait lyonnais le plus saillant que le visiteur intelligent ait à observer dans la deuxième capitale du royaume. Il n'y a pas de ville française qui étonne plus l'étranger par les variétés de costumes religieux de femmes et d'hommes qu'on rencontre dans les rues, par le nombre de prêtres qui sillonnent en tous sens la cité. — Lyon est si pénétré du sentiment catholique, que, même après les événements de juillet 1830, qui portèrent le trouble dans les cérémonies extérieures du culte en tant de villes, les saintes espèces n'ont jamais cessé d'y être portées ostensiblement aux malades au son de la clochette, précédées des lanternes, et suivies d'une petite procession de céroféraires.

Eh oui ! l'Eglise de Lyon est la seule de l'univers qui, par ses cérémonies et ses traditions, ait voulu constamment remonter au berceau de ses fondateurs, qui ait gardé ses usages pro-

Digitized by Google

pres, ce langage sévèrement et exclusivement dogmatique, ces rits byzantins marqués d'un sceau si énergique d'hiératisme et d'authenticité apostolique, qui rappellent qu'en Orient l'idée de la plus haute magnificence fut toujours unie à celle de la plus haute gravité et au mystère. Après elle, viennent les Eglises de Milan et de Varenne qui sont aussi restées assises liturgiquement parlant, aux portes de l'Orient; mais n'ont conservé que l'ombre affaiblie de son culte. Cet état de choses a dû influer sur l'architecture et sur l'art, et je ne crois pas qu'il y ait une ville où les architectes aient généralement plus de science ecclésiastique et d'idées liturgiques qu'à Lyon, où ils se préoccupent davantage du désir de mettre les dispositions matérielles du temple en rapport avec les besoins dogmatiques et historiques du culte catholique, qui connaissent mieux la langue oubliée ailleurs de l'inscription et des monogrammes. — Ici, des basiliques, les unes solitaires et calmes, les autres jetées au milieu du tumulte des rues les plus fréquentées, toutes initiant les pélerins de Rome à celles de la ville éternelle, les faisant comprendre d'avance et deviner.

Lyon est encore la cité française qui résiste le plus courageusement à l'irruption du mauvais goût, forme autour d'elle, avec le plus de zèle et d'intelligence, un cordon sanitaire contre les innovations dangereuses, et cherche, par les plus nobles efforts, à ramener à la vérité liturgique, toutes les manifestations de l'art chrétien, à ses véritables éléments la religion, la morale, la politique, l'industrie, l'histoire, la littérature. Vous y verrez à peine quelques-unes de ces monstrueuses enseignes, ces affiches parisiennes, qui défigurent les maisons et voilent l'architecture, et ses imprimeurs repoussent ces horribles caractères de fantaisie qui ont envahi la typographie française, s'attachant à reproduire les belles et simples proportions de la lettre antique. Pénétré du goût romain, la cité lyonnaise a conservé un amour marqué pour l'inscription, et nulle, après les villes italienness, ne la comprend et ne l'exprime mieux qu'elle dans la basilique, le prétoire ou le palais. Constamment en relation avec le Midi, par son fleuve, et l'Orient

Digitized by Google

par son culte, elle a profondément empreint dans son génie, le sentiment du beau moral et idéal. Elle se trouve pour aimer la religion, la poésie, la peinture, tous les arts, dans les conditions géographiques les plus favorables. Elle est située à l'est du royaume de France, et aux limites du Midi. Ce n'est, on le sait, que le concours de l'Orient et du Midi qui fait les populations harmonieuses et complètes : l'extrême nord vous donne les albinos, le type ignoble du Lapon, l'intelligence rabougrie du crétin; l'extrême midi, le Caffre; et le sauvage, le type de la férocité.

Lyon est la reine de la charité : l'aumône a, dans cette auguste cité, une inspiration, une effusion, une intelligence et une verve sans exemple.

Et maintenant, sans doute, je l'ai déjà fait observer, elle n'offre point la propreté des villes du Nord, mais ses maisons sont bâties de manière à l'y rendre presque impratiquable. Nulle ville n'a, comme les siennes, des demeures taillées sur cet imposant et grandiose patron, arrangées et contrastées, colossales en hauteur, en ampleur, en profondeur et en largeur, abritant souvent une population équivalent à celle d'un bourg. Nulle n'a conservé ces maisons communes à tant de ménages, si opposées à l'individualisme, à l'égoïsme de la vie actuelle, posées dans des rues étroites, où le jour pénètre si difficilement. Mais les aspects, le peu de propreté du Lyon ancien disparaissent chaque jour, et avec eux, disons-le, le type significatif et certain de la cité.

Quelle admirable vallée citadine que cette vallée de maisons en amphithéâtre, formant le quai de Saône, et présentant aux regards enchantés de l'étranger tout l'imprévu, tous les accidents des vallées, des collines qui bordent la Saône en amont de Lyon.

Pour nous tous, Lyonnais ou enfants de la riante Bourgogne, Lyon est essentiellement là. — Le voyageur est vraiment frappé de stupeur au spectacle aussi magnifique qu'inattendu que présente cette région de la cité. Vous ne vous lasserez jamais de ce spectacle, soit à l'heure où le soleil levant dore de ses premiers rayons les belles collines lyonnaises, soit à celle

Digitized by Google

où l'astre du jour vient se coucher derrière elles dans un lit de feu. Derrière ce quai, toujours, toujours ces coteaux hiératiques où la foi sema ses premiers germes et avec eux son premier culte et ses premiers monuments, d'où le sang des martyrs ruissela sur les Gaules ; toujours cette montagne, cimetière de l'ancien monde romain, du *Lugdunum* de Plancus, berceau de la croyance et de la civilisation chrétiennes, dans notre France; toujours cette sainte montagne se dressant comme un véritable autel, s'épanouissant comme une corbeille de fleurs semées d'aigrettes et d'auréoles. De quelque côté qu'on envisage les horizons lyonnais, partout Fourvières en occupe le centre. C'est la boussole qui guide la nef lyonnaise, c'est le grand baromètre qui annonce à la cité les révolutions de la température, c'est pour tous le premier gradin du Ciel et l'ancre de l'espérance.

JOSEPH BARD.

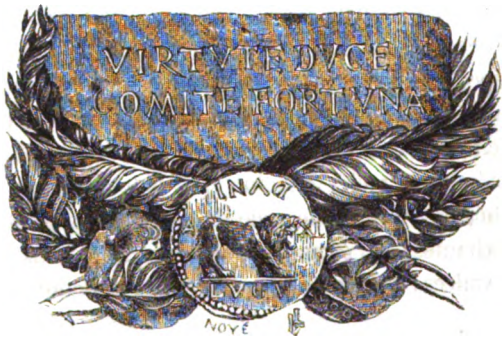

Digitized by Google

PASSAGES ET SÉJOURS

DE

NAPOLÉON A LYON[1].

I.

Vers le milieu du mois de janvier 1779, par la route d'Italie, entrait à Lyon, tout-à-fait inconnu, un homme que la noblesse corse envoyait en députation auprès du gouvernement, à propos des dissentiments élevés entre M. de Marbeuf, gouverneur de

(1) Nous empruntons ces documents à une intéressante brochure, publiée en 1848, sous le titre de : *Napoléon à Lyon*, par M. Honoré Vieux. Nous

Digitized by Google

l'île de Corse pour le roi de France, et M. Pelet, de Narbonne. Cet homme était accompagné de trois enfants. C'était Charles de Buonaparte, avec sa fille Elisa et deux de ses fils : Joseph, qu'il destinait à l'état ecclésiastique, et Napoléon, qu'il voulait faire entrer dans une école militaire. Napoléon avait alors dix ans. Lyon le reçut, sans se douter qu'elle devrait un jour à cet enfant, au langage étranger et au modeste costume, le rétablissement de sa prospérité et la restauration de ses monuments.

Arrivé à Autun, Charles de Buonaparte voulant faire des économies et épargner à son fils les fatigues du voyage autant que se débarrasser d'une partie de sa surveillance, le confia aux soins du principal du collége de cette ville, et lui remit, pour cela, soixante et douze livres. Napoléon sortit de cette maison au mois de mars, et entra à l'école de Brienne le 23 avril 1779.

II.

Six ans après, nommé lieutenant en second au régiment d'artillerie de La Fère, en garnison à Valence, Napoléon partit de l'école militaire de Paris, avec son collègue Demazis, promu en même temps que lui. Tous deux regagnaient leur régiment. Ils arrivèrent à Lyon le 25 octobre 1785, par les Turgotines, voitures qui faisaient le service de Paris à Lyon, et ils prirent un modeste logement près le bureau de ces voitures, au port Neuville.

avons cherché à condenser, à réduire en quelques feuillets l'œuvre entière qui se compose de 92 pages, en laissant toutefois parler l'auteur le plus souvent que nous avons pu. Tous ceux qui nous liront éprouveront le besoin de recourir aux développements nombreux que donne M. Honoré Vieux, et nous aurons trouvé le meilleur moyen de faire connaitre un opuscule qui a paru au moment où nous suspendions la publication de la *Revue du Lyonnais*. Nous profitons de l'occasion que nous a fait le passage à Lyon de M. le président de la République pour remettre en lumière la brochure dans laquelle M. Honoré Vieux a consigné et rappelé avec talent les divers séjours de Napoléon à Lyon.

Le Directeur de la *Revue*,
LÉON BOITEL.

Digitized by Google

Jeunes tous deux, et jouissant pour la première fois d'une entière liberté, ils commencèrent dans notre ville leur vie d'officiers. Leur bourse fut très-vite épuisée, et ils étaient fort embarrassés pour continuer leur route, quand, heureusement pour eux, ils rencontrèrent un jour, en revenant de Fourvières, M. Barlet, ancien secrétaire de M. de Marbeuf. Il reconnut le jeune Buonaparte ; ayant appris la position des deux amis, il les emmena dîner avec lui, et leur fournit les moyens de regagner leur garnison. Mais, une fois leurs finances remontées, ils ne se pressèrent plus de partir, et, c'est presque aussi légers d'argent qu'avant la rencontre de M. Barlet, qu'ils quittèrent à pied notre ville le 30 octobre pour aller coucher à Vienne, d'où ils se dirigèrent ensuite sur Valence ; ils y arrivèrent le 2 novembre.

III.

Une malheureuse circonstance ne tarda pas à ramener chez nous ces deux lieutenants, et occasionna le plus long séjour que Napoléon ait fait à Lyon.

L'éternelle question des salaires, une augmentation de *deux sous* par aune dans la façon du taffetas, un conflit de pouvoirs déterminèrent, le 10 août 1785, sur la place des Terreaux, une sanglante collision (1), et amenèrent, dans les quarante-huit heures, l'exécution de trois ouvriers, considérés comme les chefs de l'émeute. Cette exécution fut commandée par le prévôt de la Maréchaussée, le baron d'Izeron, en dépit des promesses faites par MM. les comtes de Lyon qu'aucune poursuite n'aurait lieu, avant le retour de M. de Clugny, envoyé à Paris pour implorer le Roi. M. de Clugny revint avec des lettres de grâce, mais il était trop tard. A peine descendu de cheval, il se rendit tout poudreux et botté au théâtre, où se trouvait le baron d'Izeron ; il se fit ouvrir sa loge, lui reprocha sa perfidie, et le souffleta. Un duel s'en suivit ; il eut lieu, dit-on, sur la terrasse du Clavecin, que l'on voit encore à l'angle de la rue Royale et de la rue

(1) Voir la *Revue du Lyonnais*, t. XII, p. 210 et 216.

Digitized by Google

des Feuillants. Le prévôt de la Maréchaussée, frappé d'un coup d'épée, expia, par sa mort, sa trop grande précipitation à sévir. Le Consulat avait demandé des troupes ; elles arrivèrent le 15. Le 2e bataillon du régiment de La Fère en faisait partie. C'était celui de Napoléon. Après une revue passée sur la place des Terreaux, chaque bataillon alla prendre son logement. Le 2e bataillon fut envoyé à Vaise. Les officiers cherchèrent à se loger près de leurs soldats, et Buonaparte devint l'hôte de Madame veuve Blanc, à la montée de Montribloud.

Veuve d'un ancien fonctionnaire de la Cour des Monnaies de Lyon, Mme Blanc jouissait d'une assez belle fortune, mais elle avait sept filles à élever et à doter. Elle s'était donc retirée dans sa maison de campagne, et elle en louait ce qu'elle avait de trop, autant pour augmenter ses revenus que pour se faire une société agréable.

Une pièce modeste et simplement ornée était vacante (1). Elle convint à Napoléon, et il s'y installa tout de suite. Il n'en sortait guère que pour vaquer à ses devoirs militaires. A part quelques soirées passées au spectacle et quelques promenades dans la ville avec son collègue Demazis, Buonaparte vivait seul ou en la compagnie de Mme Blanc et des personnes qu'elle recevait ou qui habitaient chez elle. La société était peu nombreuse, mais choisie. Il s'y trouvait un ou deux artistes et un homme aussi distingué que littérateur aimable, M. Lecamus, receveur du Grenier à sel et membre de l'Académie de Lyon depuis 1775. Les soirées s'écoulaient rapides et gaies. On faisait un peu de musique, on parlait un peu de tout, politique, beaux-arts, etc., et cela dura jusqu'au moment où il fallut se rendre à Douay, au 21 septembre. Il était resté 36 jours à Lyon. La ville lui avait plu, et il l'écrivait à cette époque à son oncle Fesch, alors simple diacre à Ajaccio :

(1) Cette pièce, on peut la voir encore aujourd'hui au premier étage, à l'angle de la cour et du jardin. M. Lambert, propriétaire actuel, qui comprend la religion des souvenirs, a bien soin que rien n'y soit changé. Mais, avant lui, et pendant nos troubles, a-t-on eu le même culte ?

Digitized by Google

« Je quitte Lyon avec plus de peine encore que Valence ; je me trouvais si bien dans cette ville, qu'il me semble que j'aurais voulu y passer ma vie ; mais il faut suivre sa destinée et partout se plier aux exigences de son état. Un soldat ne doit point s'attacher à autre chose qu'à son drapeau. »

IV.

En 1789, à un grand dîner, donné à l'occasion des grandes manœuvres d'artillerie qui venaient d'avoir lieu à Auxonne, le hasard plaça à côté du jeune lieutenant M. Vouty, conseiller au parlement de Dijon, et qui dut plus tard à ces relations le poste élevé de premier président de la Cour impériale de Lyon. Il était causeur, conteur agréable et mathématicien ; l'entretien fut long et ils se quittèrent enchantés l'un de l'autre, promettant de se revoir. Quelque temps après, Buonaparte alla à Dijon et M. Vouty l'accueillit avec une grande bienveillance. Plus tard, nommé lieutenant au régiment de Grenoble, Napoléon devait passer par Lyon, patrie de M. Vouty ; il alla lui faire ses adieux, et reçut de lui une lettre, pour la remettre à son père à Lyon. Celui-ci accueillit avec bonté l'officier recommandé par son fils, et le força de rester quelques jours à sa propriété de la Tour de la belle Allemande qu'il habitait alors. Ce séjour eut lieu au commencement de 1791.

V.

C'est ici l'occasion de parler d'un fait qui a une certaine importance, fait qui se rattache aux relations de Buonaparte avec notre cité et qui était resté ignoré jusqu'à la publication de l'ouvrage du comte de Las-Cases, le *Mémorial de Sainte-Hélène* ; voici ce qu'on y lisait : « Vers ce temps (1791) Buonaparte remporta sous l'anonyme un prix à l'Académie de Lyon, sur cette question proposée par Raynal : Quels sont les principes et les institutions à inculquer aux hommes pour les rendre le plus heu-

Digitized by Google

reux possible? Le mémoire fut fort remarqué, il était du reste tout-à-fait dans les idées du temps. Il commençait par demander ce qu'était le bonheur, et répondait de jouir complètement de la vie de la manière la plus conforme à notre organisation morale et physique. Devenu empereur, il causa un jour de cette circonstance avec M. de Talleyrand : celui-ci en courtisan habile lui rapporta au bout de huit jours le fameux mémoire qu'il avait fait déterrer des archives de l'Académie de Lyon : c'était en hiver, l'Empereur le prit, en lut quelques pages et jeta au feu cette production de sa jeunesse. Comme on ne s'avise jamais de tout, disait l'Empereur, M. de Talleyrand ne s'était pas donné le temps d'en faire prendre copie (1). » La connaissance de ce passage donna, comme on le pense, lieu à des recherches de la part de l'Académie de Lyon, et, des renseignements recueillis, il résulte que le prix proposé pour la question donnée par l'abbé Raynal, ne fut pas décerné en l'année 1791, aucun des mémoires envoyés n'en ayant été jugé digne. Le prix fut donc prorogé à l'année 1793, et le sujet modifié en ces termes : Dans l'état actuel de nos mœurs, quelles vérités et quels sentiments la philosophie et les lettres devaient-elles inculquer et développer avec force pour le plus grand bien de la génération présente? L'auteur qui fut, cette fois, jugé digne de la couronne, était M. P. C. T. Daunou, qui habitait alors rue Saint-Honoré, n° 330, à Paris.

Le fait de l'enlèvement du mémoire de Buonaparte est exact. L'Académie avait été, en 1793, dépouillée de ses livres et manuscrits, qui ne furent restitués qu'en l'année 1826. En 1829, la sœur de M. Tabard qui avait été conservateur de la Bibliothèque publique, fit rétablir dans les archives de l'Académie trois cartons contenant des mémoires de divers concours. Une lettre de M. Tabard et un billet de M. Bureau de Pusy,

(1) Ce discours n'a pas été perdu. Un des frères de Napoléon, qui en avait été dépositaire, en avait pris une copie. C'est cette copie que le général Gourgaud publia en 1826. (Baudouin, Paris, in-8,—Voir dans la *Revue du Lyonnais* un article intitulé : *Concours de Napoléon pour un prix proposé par l'Académie de Lyon*, tome VI, p. 375.

Digitized by Google

préfet du Rhône de septembre 1802 à 1805, qui y étaient joints, constatent l'emprunt que ce fonctionnaire en avait fait; vérification faite, il a été reconnu qu'au nombre des mémoires prêtés se trouvaient ceux du concours sur la question relative au bonheur des hommes, proposée pour 1791. Seize mémoires avaient été envoyés, il en manquait deux, les numéros huit et quinze; mais le numéro huit, jugé le meilleur, avait été renvoyé, en 1791, par M. de la Tourette, à son auteur, M. Daunou, qui le retoucha et obtint le prix en 1793; c'est donc le numéro quinze qui aurait été soustrait par ordre de M. Talleyrand, et celui-là qui aurait été l'œuvre du jeune Buonaparte. On voit donc que c'est à tort qu'on a avancé qu'il remporta le prix. Voici maintenant le jugement que portèrent de ce mémoire deux examinateurs du concours: l'un deux, M. Vasselier (1) dit que c'était un songe trop prolongé; l'autre M. Champigneulles (2) s'exprima ainsi: « Le numéro quinze n'arrrêtera pas longtemps les regards des commissaires; c'est peut-être l'ouvrage d'un homme sensible, mais il est trop mal ordonné, trop disparate, trop décousu et trop mal écrit pour fixer l'attention. »

Buonaparte a assez de sa gloire justement méritée, et il ne convient pas d'ajouter au grand nombre de couronnes qu'il a légitimement conquises, la modeste palme qui revient à M. Daunou.

VI.

Le 29 septembre 1792, forcé de ramener dans sa famille sa sœur Elisa que les évènements politiques avaient fait sortir de Saint-Cyr, Napoléon partit de Paris pour la Corse, et il dut tra-

(1) Joseph Vasselier, né à Bourg en 1735, mort à Lyon, en novembre 1798, était employé de l'administration des postes et membre de l'Académie de Lyon. Poète assez estimé de Voltaire, il a publié trois volumes de poésies érotiques et de contes licencieux imprimés en 1799.

(2) Charles-Claude Floret-Thorel de Champigneulles, trésorier de France dans la généralité de Lyon, fut reçu à l'Académie en 1768. Il mourut en 1809, laissant divers petits ouvrages imprimés et quelques mémoires manuscrits.

Digitized by Google

verser deux fois notre ville ; l'une pour se rendre à Paris, l'autre pour aller à Ajaccio. On ne sait rien de ces deux passages.

VII.

Vers la fin du mois d'août 1794, à la tombée de la nuit, s'arrêta à la porte de l'hôtel qui existait alors rue Amédée, près la place des Célestins, une voiture assez belle, mais couverte de poussière, traînée par deux grands chevaux harassés de fatigue, et conduite par un cocher aux allures militaires. Trois hommes en descendirent : l'un petit, maigre, aux longs cheveux, était revêtu d'une redingote bleue, avait des bottes à revers et un chapeau gancé ; l'autre, grand et bel homme, portait avec grâce le costume de capitaine ; le troisième, enfin, était un jeune homme de vingt ans à peine : c'étaient le général d'artillerie Buonaparte, son aide de camp Junot et son jeune frère Louis. Général d'artillerie après le siége de Toulon, il avait été chargé d'inspecter les côtes de France et de les fortifier jusqu'à Nice. Ses relations avec Robespierre le jeune le compromirent après le 9 thermidor. Mis en état d'arrestation à Nice, il fut bientôt relâché, mais quelques populations voyaient dans les armements qu'il faisait des attaques contre la liberté, et, sur la plainte des Marseillais, il fut rappelé à Paris pour rendre compte de sa conduite.

Les voyageurs n'avaient donc pas hâte d'arriver au terme de leur course, ils allaient à petites journées avec leur voiture, et, arrivés à Lyon, ils y séjournèrent ; les chevaux avaient grand besoin de ce repos pour pouvoir continuer leur route. La Terreur cessait à peine, le jeune général put voir de ses yeux les ruines qu'elle avait laissées après elle, mais la réaction était commencée et la position de Bonaparte lui commandait une stricte réserve. Il vécut donc très retiré les trois jours qu'il resta à Lyon, évitant les lieux publics, les promenades fréquentées, se contentant de parcourir seul, avec ses compagnons de voyage, les lieux qu'il préférait, et d'examiner les désastres qu'avait supportés cette cité qu'il avait vue naguère si animée et si laborieuse. Bientôt il con-

Digitized by Google

tinua sa route vers Paris où il entra en proscrit pour en sortir général en chef de l'armée d'Italie.

VIII.

Général en chef, il traversa Lyon, sans s'y reposer, du 24 au 25 mars 1796, pour aller prendre le commandement de cette armée d'Italie avec laquelle il fit de si grandes choses.

Quelques mois après, Joséphine le rejoignait sur le lieu de ses triomphes. Elle arriva à Lyon le 19 décembre 1797 (29 frimaire an VI), et descendit à l'hôtel des Célestins, où elle séjourna quelques jours. C'est à ce passage que lui fut offerte, pour être remise à son auguste époux, une médaille que des citoyens de la ville, ses administrateurs, avaient fait frapper en son honneur.

Nous devons à l'obligeance de M. Barre, sous-archiviste de la ville, dont le savoir égale la bonté, la connaissance de la pièce suivante qui est aux Archives de l'Hôtel-de-Ville :

30 frimaire an VI.

« L'administration centrale du département du Rhône, instruite que le citoyen Volozan, négociant à Lyon, avait fait frapper une médaille en bronze représentant, d'un côté, l'illustre général Buonaparte avec cette légende : *Buonaparte, général en chef de l'armée d'Italie*, et offrant sur le revers l'emblème de la liberté tenant d'une main la corne de l'abondance et de l'autre l'olivier de la paix au-dessus de l'autel de la patrie ; la légende portant : *A Buonaparte l'Italique*, et l'exergue : *Il ne combattit que pour la paix et les droits de l'homme.*

« Considérant que si c'est rappeler les arts à leur plus heureuse destination que de les consacrer à perpétuer la mémoire des hommes chers à la patrie, à la victoire et à l'humanité, l'offrande la plus précieuse à l'épouse du général Buonaparte, que les Lyonnais possèdent en ce moment dans leur commune, sera celle qui leur présentera la modeste effigie du grand homme, objet de ses plus chères affections.

Digitized by Google

« L'administration s'est transportée chez ledit citoyen Volozan, dans l'intention de l'inviter à lui remettre la médaille ci-dessus désignée, pour être portée par elle et offerte sur-le-champ à la citoyenne Buonaparte ; ce à quoi le citoyen Volozan ayant déféré avec empressement, l'administration arrête qu'elle se transporterait sur-le-champ auprès de l'épouse de l'illustre général, pour lui remettre, avec l'expédition du présent, la médaille frappée sous les yeux de l'administration, comme le gage simple mais respectueux de la reconnaissance et de la vénération du peuple lyonnais envers le vainqueur de l'Italie et le pacificateur du continent. »

IX.

Deux ans après, l'Italie conquise, l'expédition d'Egypte fut résolue. Les préparatifs en furent faits de manière à tromper les puissances étrangères. Quand tout fut prêt, Buonaparte partit de Paris, dans le plus grand incognito, le 9 mai 1798 et traversa Lyon, dans la nuit du 5 au 6, et le 8 à 7 heures du matin, il était à Toulon.

X.

Le 11 octobre 1799, une nouvelle circulait de bouche en bouche : Buonaparte revenait en vainqueur de l'Egypte. Bientôt, en effet, sa voiture s'arrêtait à l'hôtel des Célestins, rue Amédée ; il avait avec lui le général Berthier et les savants Berthollet et Monge. Le peuple, accouru en foule, l'accueillit de ses applaudissements. La joie était générale et beaucoup de maisons furent illuminées. A la nouvelle de cette arrivée, on avait composé une pièce de circonstance intitulée : *Le Héros de retour*. Elle fut intercalée dans le spectacle, et les acteurs n'ayant pas eu le temps d'apprendre leurs rôles, ils les lisaient. On s'était porté en masse au théâtre pour voir et applaudir et la pièce et le héros. En effet, quelque fatigué que fût Buonaparte, il céda à de pressantes sollicitations et consentit à se rendre un instant au spectacle. Lors-

Digitized by Google

qu'il parut, des applaudissements frénétiques, des bravos éclatèrent de tous côtés et le suivirent, au moment de son départ, hors de la salle.

C'est à la suite de ce passage que la rue Amédée changea son nom contre celui de rue d'Egypte, qui lui fut donné en l'honneur du vainqueur des Pyramides. Ce nom, que la Restauration avait fait effacer, a été rétabli depuis 1830.

XI.

Trois jours après la bataille de Marengo, le premier Consul se rendait à Milan, et réglait les destinées de l'Italie. De là, il se mit en route pour Paris, où sa présence était aussi nécessaire.

Voyageant avec sa rapidité habituelle, il entrait, le 28 juin 1800 (9 messidor an VIII), à cinq heures du soir, dans la ville de Lyon, où il n'était ni annoncé, ni attendu. Sa présence fut bientôt connue, et la population lyonnaise envahit les alentours de l'hôtel des Célestins, où il était descendu, demandant à grands cris à le voir, et accueillit son apparition de vivats et d'applaudissements unanimes.

Le Préfet, M. Verninac, les états-majors de la division et de la place, le Commissaire général de police accoururent auprès de lui. Bientôt et successivement arrivèrent les présidents et commissaires des divers tribunaux, les autorités civiles et administratives. Le premier Consul, fatigué de son rapide voyage, n'en retint pas moins assez longtemps ses visiteurs. Il parla à chacun des connaissances qui lui étaient propres avec un tact qui démontra qu'aucune partie de l'administration ne lui était étrangère, ce qu'on ne supposait pas dans un jeune général qu'on croyait s'être constamment adonné à l'art militaire.

On relevait alors les façades de la place Bellecour, démolies après le Siége par ordre du représentant Couthon. Une députation de propriétaires se joignit aux autorités de la ville, et vint prier le premier Consul de présider à la pose de la première pierre. Buonaparte se rendit à cette demande, et consentit à

Digitized by Google

rester à Lyon jusqu'au lendemain. D'immenses préparatifs étaient à faire; la nuit entière y fut employée. Une médaille fut frappée, dans la nuit même, pour conserver le souvenir de cette cérémonie. Les dessins et la légende étaient l'œuvre de MM. Delandine, Bérenger et Chinard. Sur la face, était l'effigie de Buonaparte, avec ces mots en légende :

A BVONAPARTE
REEDIFICATEVR DE LYON

Et, en exergue :

R. VERNINAC PREFET
AV NOM DES LYONNOIS
RECONNOISSANTS.

Au revers, une couronne de chêne contenait cette inscription :

VAINQVEVR
A MARENGO
DEVX FOIS CONQVERANT
DE L'ITALIE
IL RETABLISSAIT LA PLACE
BELLE COVR
DESORMAIS BONAPARTE
ET EN POSAIT LA 1re PIERRE
LE 10 MESS. AN 8 DE LA
REPVBLIQVE
PREMIER DE SON
CONSVLAT
1800

Le 29 juin, à dix heures du matin, le premier Consul se trouvait à la tête du cortége, avec ses aides-de-camp, ayant à ses côtés le préfet et le général Piston, commandant provisoire de la division. — Pendant que les autorités prenaient sur les estrades les places désignées, Buonaparte passa rapidement la revue des troupes, parmi lesquelles il distingua la quinzième demi-brigade; s'arrêtant devant elle, il lui rappela qu'elle avait

Digitized by Google

passé le Tagliamento en face de l'ennemi, puis il adressa la parole à plusieurs officiers et soldats, les appelant par leur nom. Les soldats enthousiasmés faisaient retentir l'air du cri de : Vive le premier Consul ! auquel il répondait par celui de : Vive la République !

La revue terminée, il descendit de cheval et se rendit, avec son état-major, vers l'enceinte disposée pour la pose de la première pierre. Il fut reçu par le préfet qui lui adressa un discours bref, auquel il répondit par quelques mots plus brefs encore. Il s'avança alors vers l'endroit où était la pierre préparée et elle fut posée avec les formalités d'usage. Une boîte de plomb y avait été scellée, elle contenait le procès-verbal de la cérémonie, diverses pièces de monnaie et la médaille frappée pendant la nuit. Des salves d'artillerie, des airs exécutés par une musique nombreuse et des acclamations immenses complétèrent cette fête.

Après cela, le cortége se dirigea vers l'hôtel de la Préfecture, situé alors rue Boissac, hôtel Varisseau, où est aujourd'hui le lieutenant-général. Un splendide déjeûner y était préparé ; Buonaparte admit à sa tablé toutes les autorités présentes à la cérémonie. Il y eut ensuite présentation de plusieurs personnes. Beaucoup s'entretinrent avec lui de divers objets. Pendant ce temps, tout se préparait pour le départ ; ses voitures l'attendaient à la porte. Il prit à une heure la route de Dijon. Un concours immense de peuple le salua de ses acclamations. La soirée se termina comme un jour de fête, et quoique le héros fut parti, la ville fut illuminée, comme elle l'avait été la veille.

(*La fin au prochain numéro*).

Digitized by Google

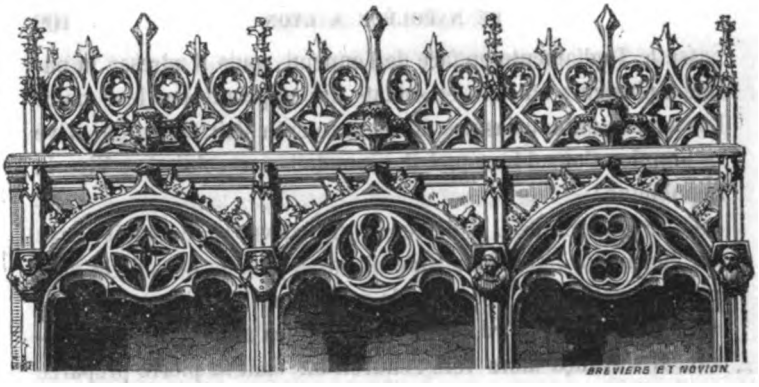

ARTISTES LYONNAIS CONTEMPORAINS.

Mr A.-C.-H. TRIMOLET

(SUITE ET FIN).

REPRISE DE LA BIOGRAPHIE.

Mais revenons à ma vie et suivons-la par ordre, autant que me le permettra ma mémoire.

Je n'envoyai pas à Paris mon tableau de la famille de Costa, et même il fut peu vu à Lyon : j'ai laissé entrevoir les raisons qui me retinrent de le mettre à l'Exposition, et celles qui le privèrent de l'honneur des visites.

J'avais employé beaucoup de temps à la confection de cette œuvre, qui ne fut achevée qu'en 1823. Je m'empressai de l'expédier à l'excellent marquis de Costa, qui m'en récompensa dignement, et dont les bontés pour moi resteront éternellement gravées dans mon souvenir. C'est au sein de sa famille, je puis le dire, que j'ai passé les moments les plus heureux de ma vie.

J'étais arrivé à cet âge dont les actions décident de votre ave-

Digitized by Google

nir, et dont, quelque chose que l'on fasse, on regrette l'emploi le reste de ses jours.

La carrière des arts ouverte d'une manière assez brillante devant moi, je laissai l'*hymen m'enlacer de ses festons de fleurs*, (phrase pompadourienne) ! mais hélas ! tous liens gênent et entravent la marche !...

Quelques années se passèrent dans un brouillard, les idées troublées et le découragement au cœur... Je l'ai déjà dit, le dévergondage apporté dans les arts répandait en moi un malaise indéfinissable. Je ne savais quel parti prendre, que faire !... J'entreprenais mille choses ; je me battais les flancs pour metttre mon talent à l'unisson du moment, j'anéantissais, à moitié créé, le fruit de mon libertinage d'esprit... je n'étais pas né pour l'art fiévreux. La supercherie et le mensonge me révoltaient !.. Et personne pour me dire : faites comme vous sentez, soyez vous, soyez vrai, bouchez-vous les oreilles ; ne lisez rien et travaillez ! O vilains moments que ces moments sans conviction ! que cette vie d'aveugle et de tâtonnements !...

Tout en me débattant dans ce chaos, l'esprit et le corps malades, je faisais cependant quelques portraits ; sans eux, je serais, je crois, mort d'ennui.

Pour me distraire, j'allais, à la fin de l'année 1825, passer quelques jours à Marlieu, chez Mme la marquise de Murinais, femme spirituelle, bonne et cultivant les arts d'une manière distinguée. Là je rencontrai M. le comte Sylvain de Costa (frère de celui dont j'ai déjà parlé), qui revenait de la campagne d'Espagne, où il avait accompagné le prince de Savoie Carrignan, avec lequel il était intimement lié. J'eus le bonheur de faire partager à cet excellent homme l'affection vive que m'inspirèrent les qualités de son cœur et sa charmante gaîté.

Un jour, à la suite d'une causerie où il avait été question du tableau de son frère, et des éloges qu'en avait faits la famille royale, lors de sa visite au château de la Motte près Chambéry, il me dit : seriez-vous bien aise de faire un tableau pour le prince de Carrignan ? je sais qu'il a l'intention de faire traiter un sujet de la vie d'Amédée VIII, et si vous voulez peindre une

Digitized by Google

petite esquisse de ce sujet, je la mettrai sous les yeux de S. A. S. qui peut-être vous en fera la commande.

J'ai tort, cher lecteur (si toutefois j'ai jamais l'honneur d'avoir un lecteur), de vous faire entrer dans les coulisses de mon théâtre et de dévoiler à vos yeux les machines qui simulèrent un peu de gloire autour de ma personne ! j'aurais mieux fait de vous laisser croire que Charles-Albert, du haut de son trône, frappé de mon mérite, n'avait pu résister au désir d'enrichir sa galerie d'une de mes productions !... Mais non, les souverains légitimes ont bien autres chiens à fouetter que de s'occuper d'art et d'artistes ! Ils laissent ces puérils passe-temps aux rois constitutionnels et citoyens.

Enfin, quoiqu'il en soit, que l'idée ait été personnelle à S. A. S. ou qu'elle lui ait été inspirée par un autre, le résultat ne m'en a pas moins paru fort agréable par la suite.

J'acceptai avec empressement la proposition de M. Sylvain de Costa qui me faisait espérer de l'honneur, du profit, et un motif de travail.

De retour chez moi, je m'occupai des lectures et des recherches nécessaires pour traiter le sujet qui m'était désigné. Comme je l'ai dit, il était tiré de la vie d'Amédée VIII et le moment choisi était celui où les députés viennent au monastère de Ripaille, où s'était retiré Amédée, pour lui offrir la tiare.

Lorsque mon esquisse fut faite, je l'envoyai à Turin, et, quelques jours après, je reçus la lettre suivante de M. le comte de Costa :

« MON CHER MONSIEUR,

Le prince de Savoie Carrignan, très-satisfait de l'esquisse du tableau d'Amédée VIII à Ripaille, que j'ai mise sous ses yeux, me charge de vous prier de l'exécuter dans la grandeur qui rentre le plus dans votre genre, c'est-à-dire que les figures n'aient pas plus de 18 à 20 pouces de hauteur. S. A. S. vous laisse le champ libre pour tous les changements que vous voudrez faire, pourvu que l'ensemble de la composition, qui lui a plu beaucoup,

Digitized by Google

n'éprouve pas d'altération notable. Quant au prix de 10,000 fr. le prince n'a fait aucune réflexion, et Monseigneur vous donne tout le temps qui vous sera nécessaire pour bien achever l'ouvrage que vous entreprenez pour lui, et qui, je n'en doute pas d'avance, contribuera à rendre votre nom célèbre, et donnera désormais plus de poids à ma recommandation, etc. »

La commande était en règle : il fallait me mettre à l'ouvrage.

Le sujet que l'on me donnait à traiter n'était pas précisément dans mes goûts ni dans le genre qui jusque là m'avait occupé et fait connaître. Ce n'était plus la nature que j'avais sous les yeux qu'il me fallait représenter, mais un trait historique du XIVe siècle.

Je tenais à être exact, et les divers auteurs que je consultais sur l'histoire de Savoie me présentaient Amédée VIII sous un jour différent ; le caractère et le costume des chevaliers Hermites de Ripaille variaient selon chaque écrivain ; je m'en tins à la version de Guichenon, laquelle me parut la plus convenable.

Malgré mes recherches, je ne pus trouver aucun portrait authentique des personnages que j'avais à mettre en scène.

Ensuite, pour l'exécution du tableau vinrent les difficultés de toute espèce, au nombre desquelles je mettrai presque en première ligne celle de me procurer la nature de chaque chose, modèles vivants, costumes, accessoires, etc. Car je n'ai jamais rien pu faire qui me satisfasse un peu, sans la présence de la nature.

Dans ce moment, j'étais, pour ainsi dire, le seul peintre à Lyon. Les autres avaient émigré de cette ville anti-artistique pour aller se retremper au soleil d'Italie, et se purifier du péché d'être *eux !*

Quand mon état de santé me permettait de sortir (car j'étais malade, et beaucoup, quoiqu'on ne voulût pas le croire), je regardais la tête de tous les passants, pour trouver des modèles, et je gémissais de la pauvre physionomie de nos bons citoyens ! point de barbes à cette époque, et il m'en fallait au moins six ! Quelques-unes bien blondes, bien brunes, bien peignées et cirées, se trouvaient seulement au menton des jeunes sapeurs de nos régiments.

Digitized by Google

Je ne saurais dire la peine que me donnna mon pauvre tableau : accroché à chaque instant par l'état de ma santé qui ne me laissait pas huit jours de bons dans le mois, par celle de ma malheureuse sœur.... par la presque impossibilité de me procurer ce qui était nécessaire à mon travail ; par les leçons du collège et par les portraits que je ne laissais pas aller, parce qu'ils fournissaient à mes besoins ; par mille choses enfin ; mon ouvrage traîna en longueur, et la révolution de juillet vint me surprendre y mettant la dernière main !... J'écrivis à M. le comte de Costa que j'avais terminé mon œuvre, et me disposais à l'envoyer.

Mais, hélas ! nos trois glorieuses journées troublaient un peu la quiétude de nos bons voisins, et disposaient fort mal S. A. aux douces jouissances des beaux arts !... La propagande était à craindre ! Le soleil de juillet chauffait les autres planètes, et la Sardaigne, satellite de l'Autriche, n'était pas sans quelqu'appréhension d'incendie.

Bref, je tombais dans un mauvais moment, et je reçus, je ne dirai pas l'ordre, mais le conseil de ne présenter mon tableau que l'année suivante... Malgré l'entourage de phrases bienveillantes et louangeuses qui accompagnaient cet avis, je crus entrevoir qu'on ne serait pas fâché que je gardasse mon ouvrage !...

J'étais par Dieu bien loti avec mes moines sur les bras, dans un moment où l'on abattait les croix et pillait les églises ! ! !

Que faire et quel parti prendre? Mettre en avant les droits que me donnait la commande en bonnes formes que je possédais ! c'eût été bien bourgeois et bien cupide ! Je me soumis et j'attendis.

Malgré les conseils de quelques amis douteux, je n'envoyai pas non plus ce tableau à l'Exposition de Paris, où, indubitablement il aurait été mal vu, ne fût-ce qu'à cause de son sujet religieux. D'ailleurs, je tenais, et on le comprendra sans peine, à ce qu'en temps opportun, il arriva à Turin, vierge de toute critique publique.

Pendant que mon tableau, bien emborduré, faisait quaran-

Digitized by Google

taine dans mon atelier, un grand événement changeait la position de mon commanditaire. Le 27 août 1831, S. A. R. le prince de Carrignan montait sur le trône de Sardaigne ! et mon Mécène était comblé de faveurs et de dignités !

De tout cela, je concluai fort logiquement et judicieusement *que je n'avais pas travaillé pour le roi de Prusse*,

En conséquence, le délai demandé étant expiré, je pris mon grand courage et me déterminai à partir pour Turin, accompagné de mon tableau.

Je quittai mon pays le cœur triste, sous plus d'un rapport ! emportant plus de crainte que d'espoir sur le but de mon voyage (1).

Vous allez voir que, toute ma vie, j'ai eu un talent particulier pour me tourmenter inutilement, puisque, contre mon attente, je fus reçu on ne peut mieux et en véritable enfant gâté, par cet excellent comte de Costa, qui, après m'avoir empoitraillé à perdre haleine, voulut absolument me faire loger chez lui au palais Carrignan ! A partir de ce moment, tout fut au-delà de mes souhaits ! Le soir, au dîner de la cour, il informa le roi que j'étais arrivé avec le tableau, et Sa Majesté témoigna le désir qu'il lui fut présenté le lendemain. En conséquence de ces ordres, la matinée du jour suivant me vit, en compagnie de mon Mécène, suivre mon chef-d'œuvre au château !...

Dirai-je l'impression produite sur moi par l'intérieur du palais ? par cette nuée d'hallebardiers dorés sur tranches ? par ces gardes-du-corps à la prodigieuse stature et au brillant costume ? par ces gentilshommes de service, chamarés d'or et de décorations ? par la magnificence des galeries et des appartements que je traversai ? Tout cet entourage, tout ce luxe, toute cette étiquette, m'en imposa et atteignit son but. Ce n'était plus un homme que j'allais voir, mais pour le moins un demi-dieu.

Vous avez vu les rois-citoyens sortir à pied, le parapluie sous le bras, le chapeau gris en tête, et prodiguant les poignées de

(1) Ma sœur, Mme Petit-Jean, était sur le point de subir pour la seconde fois une opération des plus douloureuses.

Digitized by Google

mains aux plus infimes, vous riez; vous ne pouvez croire à ces mille parfums, à ces mille rayons du trône, qui vous enivrent, vous éblouissent et répandent en vous un trouble qu'on ne peut surmonter!... Que voulez-vous, j'étais, et je suis encore bien nerveux, bien impressionnable; je ne pus, malgré tout le raisonnement que je me faisais, maîtriser un léger tremblement qui s'emparait de moi!...

Pourtant je conservai assez de sang-froid pour placer, aussi convenablement que possible, le fruit de mon labeur dans le salon de la reine, qui, depuis les lambris jusqu'au plafond, était décoré d'une masse énorme de sculptures dorées qui écrasait d'une manière désolante ma pauvre peinture.

Si les peintres fréquentaient les palais, ou habitaient des appartements dorés, tendus de riches étoffes, enrichis d'immenses glaces et de tout le luxe des mille choses brillantes qui ordinairement les décorent, à coup sûr ils finiraient par peindre comme Boucher des amours aux culs roses et des ciels sans nuages; car la peinture sévère ou sage est triste, noire, en un mot annihilée par l'éclat qui l'environne.

J'en étais à regretter que mes tristes moines ne pussent, par enchantement, se transformer en nymphes aériennes, voltigeant sous un ciel pur et éblouissant, lorsque Sa Majesté parut accompagnée de M. le comte de Costa qui était allé la chercher.

Charles-Albert regarda mon tableau avec beaucoup d'attention et en silence, l'espace de quelques minutes qui me parurent des siècles; ensuite, se retournant, il m'adressa des éloges auxquels je fus d'autant plus sensible qu'ils portaient sur les parties que je sentais n'être pas les plus mauvaises de mon ouvrage... En somme, il me parut content et daigna me le dire. J'étais heureux! il faut si peu à l'homme pour lui donner de la joie ou le désespérer. S'il m'eût dit ce que je pensais depuis un moment, ou ce qu'un négociant n'eût pas manqué de faire pour obtenir un rabais: *Mon cher, c'est pitoyable!* que serais-je devenu? Cette réflexion me glaça le sang un instant... Les paroles d'un roi sont de plomb ou de miel, heureusement il ne sortit pour moi que des douceurs de la bouche royale.

Digitized by Google

Je quittai le palais, me croyant grandi d'une toise, pourtant les tambours ne battirent pas aux champs, le peuple ne me porta pas en triomphe... et je fus réduit, comme le commun des martyrs à promener sur mes deux jambes mes douces émotions dans le parc royal !...

La plus grosse épine étant sortie de ma plaie, je sentais tout le bien-être qu'on éprouve après une opération difficile !... je jouissais de la vie ! Le ciel me paraissait plus pur, la ville plus belle, et les hommes meilleurs !... Aussi, ce jour-là, visitai-je les galeries des amateurs et les ateliers des artistes. Ces derniers sont en petit nombre et peu encouragés par leurs concitoyens et par la cour. Mon affaire avait transpiré, malgré tout le secret dont on l'avait environné, et leur inspirait un sentiment de jalousie qui perçait à travers les compliments qu'ils se croyaient obligés de me faire. Cependant aucun poignard, que je sache, ne fut dirigé sur ma poitrine ; et c'est vraiment dommage pour ma vie artistique qui y eût gagné un intérêt dramatique, dont il faut qu'elle se passe comme de bien d'autres choses.

Le succès de mon tableau fut à peu près complet à la cour. La reine le louait, et personne assurément n'eût osé la contredire. Et la preuve qu'on était assez content de mon ouvrage, c'est qu'on me proposait de faire le portrait du roi. A cela, il n'y avait qu'une petite difficulté, c'est qu'il ne voulait pas poser, et qu'il m'eût fallu le prendre à la volée. Ma foi, comme je ne suis pas un faiseur de pochades, mais au contraire l'homme positif par excellence, je crus devoir refuser cet honneur qui, probablement, n'eût pas été sans profit.

M. de Costa eut l'heureuse idée d'insinuer dans l'esprit de Sa Majesté, qu'ayant commandé ce tableau comme prince de Savoie, il serait bien maintenant de le payer comme roi de Sardaigne. Ce que Sa Majesté fit de la meilleure grâce du monde, à mon grand contentement, regrettant seulement que ce brave et digne prince n'ait pas en son pouvoir tous les trésors du Nouveau-Monde. Le lendemain, je reçus le prix convenu, augmenté des largesses royales ! Quoique je ne sois ni intéressé, ni cupide, ni avare, j'avoue que je ne pus voir sans un certain contentement

Digitized by Google

entrer chez moi deux grands laquais, rouges de la tête aux pieds, galonnés sur toutes les coutures, et pliant sous le poids de sacs grassement garnis de rondelles d'argent, à la face royale, toutes bien trébuchantes et sonnantes.

Pauvre Corrège ! tu succombas en portant le salaire de tes immortels chefs-d'œuvre ! Et moi, infime !... oh ! c'est à en rougir !... L'affaire qui me pesait tant au cœur depuis un an, était donc terminée à ma plus grande satisfaction !... Il ne me restait plus qu'à me retirer du théâtre de mes exploits, emportant triomphalement mes lauriers et mon butin. Je le croyais du moins ; mais, mon bon et estimable protecteur me ménageait encore un honneur auquel j'étais bien loin de songer. — Il s'agissait d'aller remercier Sa Majesté de ses gracieuses bontés pour ma personne.

L'audience du roi fut sollicitée et accordée, tout exprès, je crois, pour mettre ma timidité à la torture ordinaire et extraornaire.

Car vous savez déjà, cher lecteur, que je possède un esprit microscopique, qui me fait voir des montagnes inaccessibles où d'autres ne verraient que des prairies émaillées des plus brillantes fleurs.

Je passai donc la nuit la plus affreuse ! ruminant sans cesse, entre deux sommeils, les phrases alambiquées d'un pauvre compliment dont les mots, sire et majesté, ne pouvaient sortir de mes lèvres inaccoutumées à les prononcer.., j'avais décidément la fièvre. Mes tempes battaient en faux bourdon à me crever le tympan... En vérité, c'est une cruelle maladie que de n'avoir point de confiance en soi, et j'ambitionnerai toujours l'aplomb impertubable de certaines gens de ma connaissance !

Il n'y avait pourtant pas moyen de reculer ! il fallut se rendre au château, accompagné de M. le comte de Costa. Sa présence et son costume de grand de cour levaient toutes les consignes et faisaient ouvrir toutes les portes. Après avoir de nouveau parcouru une partie de ce riche palais, il me quitte un instant pour revenir bientôt me dire d'entrer... Je crois bonnement qu'il me suit, qu'il m'accompagne et va me soutenir, mais pas

Digitized by Google

du tout ! Je fais quelques pas, et me trouve face à face avec Sa Majesté ! Et la porte se referme sur moi !... D'après ce qui précède, vous allez croire que je me suis évanoui ? Eh bien ! détrompez-vous, cher et patient lecteur ; dans les grandes occasions, je ne manque pas de courage : et peut-être, sans la réflexion, ne serais-je pas plus stupide que bien d'autres qui passent pour avoir de l'esprit, et qui, réellement, n'ont qu'un manque de circonspection qui les enhardit. Car véritablement, quand on résume les discours de ces hommes dont le langage vous éblouit, on n'y trouve le plus souvent que des inconséquences ! Mais, pardon, je vous fais languir ! vous attendez avec impatience les détails intéressants de cette entrevue. Etre reçu par un roi ! lui parler ! en tête-à-tête ! c'est un honneur qui ne court pas les rues ! c'est-à-dire, si, cela s'est vu en France pendant quelques jours : mais en Piémont, oh ! c'est bien différent ; n'a pas qui veut cette faveur insigne !...

Pour en *revenir* donc, j'étais devant le roi qui, debout et en redingote bleue ; mais j'y pense, je devrais vous faire le portrait de Sa Majesté que, peut-être, vous ne connaissez pas. D'abord, elle est grande, très-grande, six pieds à peu près : elle a, dans le regard, quelque chose de napoléonien, mais dans le regard seulement ; en uniforme et à cheval, elle est très-bien ; quant aux traits de son visage, ils ne sont ni réguliers ni beaux, pourtant, ils ont quelque chose de peu ordinaire et d'imposant.

J'étais donc devant le roi, dans l'attitude humble et modeste qui convenait à la circonstance.

Sa Majesté eut, d'abord, l'extrême bonté de me parler de ma santé et de me dire que le climat de Turin ou de Gênes me serait peut-être favorable ; après quelques compliments sur mon ouvrage, elle m'entretint de ses tableaux et surtout de son Raphaël, sur lequel elle tenait à avoir mon avis : je le louai, comme je crois qu'il mérite de l'être, ce qui parut lui faire un sensible plaisir, parce que quelques personnes suspectent son authenticité. Enfin, elle me demanda si je connaissais sa galerie particulière, et, sur ma réponse négative, elle me fit un signe d'adieu, en me disant que le comte de Costa allait m'y conduire.—

Digitized by Google

Ainsi se termina cette visite, objet de tant de craintes, et pour laquelle j'avais inutilement construit de si belles phrases la nuit précédente.

La royauté, quoi qu'on en dise, nous impressionne ! Elle ne l'ignore pas, et sait aussi descendre jusqu'à nous pour nous mettre à l'aise. Tandis qu'un homme de finance ou un riche et sot marchand attend, d'un air qu'il croit digne, qu'on s'abaisse à le flatter, les rois ne vous en laissent pas le temps, et, par leurs bienveillantes et bonnes paroles, vous élèvent et vous grandissent !...

Convenons que les sentiments généreux et délicats sont presque toujours l'apanage de la légitimité, de la noblesse et du vrai mérite, et se rencontrent bien rarement chez les parvenus de toutes les classes ; pourrait-il en être autrement, puisque souvent le piédestal qui les élève à nos yeux n'est qu'un tas d'ordures, de calculs, de lésineries et de fraudes.

Malheureusement pour l'artiste, la première de ces classes s'efface de jour en jour et se remplace par la dernière ; aussi, l'art se rapétisse, se fait *meublant* et se donne au rabais.

On pourrait me demander si j'ai eu à me plaindre de ces gens à qui je me complais de donner un coup de griffe en passant? Je répondrai que personnellement non, grâce au système que j'ai adopté, qui est de me priver de tout, de vivre même dans la pauvreté, plutôt que de rabaisser la dignité de l'artiste... Il ne faut pas que l'on connaisse nos besoins ; car alors, ces gens sans cœur ni entrailles dont j'ai parlé nous exploitent et nous méprisent ; et, au contraire, s'ils nous croient riches, ils nous honorent, envient nos ouvrages, et les payent fort cher !...

Je me rappelle qu'un jour, faisant le portrait de M. ***, espèce d'imbécille orgueilleux, il ne cessait de me dire : Vous prenez trop cher ? Vous devez bien gagner ? Ah ça ! faites-moi bien ressemblant, car je vous avertis que si mon portrait ne l'était pas, je vous le laisserais pour votre compte ! Ah ! Monsieur, vous ne pourriez me faire un plus grand plaisir, je vous assure ! Et pourquoi cela ? — Pardieu ! vous le voyez, je n'ai point de mes ouvrages chez moi, et lorsqu'on me demande à en voir, je n'ai rien

Digitized by Google

à montrer, j'aurai, du moins, votre figure pour échantillon! — Oui, mais vous ne gagneriez rien? — Vous vous trompez, Monsieur, si vous me laissiez votre portrait, et que je voulusse m'en défaire, j'en trouverais de suite le double de ce que vous m'en donnez. — Bah! vraiment! — Essayez! — De ce moment, il me prit, pour ainsi dire, en vénération, et fut enchanté de son portrait.

Mais retournons à Turin pour embrasser ce digne et excellent comte de Costa, à qui j'avais voué un attachement bien sincère.

Revenu au sein de ma famille, où de grandes peines de cœur m'attendaient, je partageai mon temps à soigner ma bonne et malheureuse sœur (1), à faire des portraits à l'huile et quelques dessins à l'aquarelle, fort en vogue alors par la mode des albums.

Je ne parle de ces dessins, du reste fort médiocres, que parce que je crois qu'ils m'ont fait faire un pas dans l'art. Travaillant sans nature, ils ont forcé mon esprit à se rendre compte de bien des choses, à consulter la nature et à en garder le souvenir. Ils m'ont exercé à composer et à ajuster des figures, des accessoires et des fonds. Ils m'ont appris le parti qu'on peut tirer du hasard, le charme et l'harmonie de l'incertitude des tons; enfin, bien des choses dont je ne me doutais pas, et qui ont amené, je crois, un progrès dans mes ouvrages, à partir de cette époque.

J'ai dit, en parlant de mon premier tableau, que, lorsque j'allais trouver le docteur Eynard à Paris, il me promit de le donner au Musée de la ville de Lyon, dès son retour. Effectivement il le fit, se réservant, toutefois, m'a-t-on dit, le droit de le retirer de son vivant, s'il éprouvait quelque désagrément de la part de l'administration. Mais je ne veux pas rechercher, ni apprécier et qualifier sa conduite en cette affaire; seulement, il est de fait qu'il manqua de parole envers moi, en retirant son tableau du Musée, au bout, je crois, de deux ans, pour en disposer plus

(1) Madame Petitjean, décédée le 12 novembre 1832, peintre de genre comme son frère.

Digitized by Google

tard en faveur de l'école de la Martinière, à laquelle il léguait son cabinet et sa fortune. Ce qui me plaisait le plus, et ce que je regardais comme la meilleure compensation à l'honneur que voulait me faire le duc de Berry, m'était enlevé par le nouvel arrangement.

Me sortant cet avantage, il ne me restait plus, pour fruit de mon travail, qu'à attendre patiemment de la Providence qu'elle voulût bien retirer de ce monde ce digne philanthrope, pour toucher les 6,000 fr. dont il m'avait fait la promesse en bonnes formes.

Depuis longtemps, M. Prunelle, maire de Lyon, sollicitait le docteur Eynard de revenir sur sa détermination et de donner définitivement son tableau à la ville. Mais le cher docteur était tenace dans les idées que sa vanité lui suggérait. Il avait rêvé l'immortalité, en fondant un musée de machines à l'école de la Martinière, avec cette inscription au-dessus de la porte : *Musée Eynard*. Il voulait que son image fût là comme pendant de son testament, supérieurement emborduré pour faire passer ses traits, sous tous les aspects possibles, à la postérité la plus reculée. Il y avait, dans tous les coins, des épreuves en plâtre de son buste, par M. Legendre-Hérald.

Comme cette pensée seule le dominait, et non le mérite de l'ouvrage, on lui fit la proposition d'en faire faire une copie qu'on lui donnerait en échange de l'original ; par ce moyen, il pourrait ne rien changer à ses dispositions testamentaires, et, de plus, sa chère image se verrait dans deux établissements publics. Cela chatouilla son amour-propre, et il adhéra à cette offre.

Je le rencontrai un jour, et il me demanda si je voulais me charger de faire cette copie, ou répétition. Je ne crus pas devoir refuser, malgré l'ennui extrême de se copier, dans la crainte de voir traduire mon ouvrage d'une manière ridicule par quelque jeune faiseur de pochades qui, laissant de côté la finesse d'exécution, lui aurait sorti tout mérite. J'étais, d'ailleurs bien aise de montrer que mes yeux ni ma main n'avaient rien perdu de leurs facultés, dans l'espace de dix-huit ans,

Digitized by Google

comme le prétendaient quelques personnes, et je crois l'avoir prouvé dans cette circonstance.

J'entrepris donc ce travail, qui n'a été qu'une copie servile de mon premier ouvrage, tâchant cependant, dans cette deuxième édition, d'éviter le trop noir de la première.

Je dois dire que je fus surpris et en même temps peiné que la ville (1) me commandât une copie de mon tout premier ouvrage, plutôt que de me faire faire un tableau nouveau, où j'aurais pu mettre ce que le temps, la raison, l'expérience et l'étude ont apporté de perfectionnement à mon travail. N'aurais-je donc rien appris, dans dix-huit ans ? Je crois que si... j'ai du moins donné la preuve, en cette copie, que je n'avais rien perdu de ce que l'on avait tant vanté lors de mon début.

Je peignis, dans le même temps, le portrait en pied et de grandeur naturelle du général de Villers-Lafaye, en uniforme de grande tenue. De sorte que, j'avais ensemble, dans mon atelier, deux ouvrages dans des genres tout-à-fait opposés, l'un d'un fini de détail et d'exécution qui avait été remarqué, et l'autre assez largement peint, comme l'exigeait sa dimensiôn.

Je ne parlerai pas des différents portraits que j'ai faits, soit en pied, dans des intérieurs historiés, soit jusqu'à mi-corps, avec des accessoires, soit en simple buste, ni des têtes d'études et des tableautins ; quoique, dans le nombre de ces ouvrages, il s'en trouve de bien supérieurs, pour le mérite, aux trois tableaux que j'ai cités. Mais cela n'en finirait plus, et puis, je les ai oubliés en partie, ainsi que la date de leur naissance. Je mentionnerai pourtant le portrait de Mgr l'évêque d'Amiens, parce qu'il est en grand, et celui de M. Germain, parce que je le crois un des mieux réussis.

En vérité, je ne sais plus que dire, et je pense que je suis arrivé au bout de mes exploits.

Peut-être que si je donnais la liste de mes ouvrages, quels qu'ils soient, bons ou mauvais, et de plus, qu'on voulût bien se donner la peine de songer à mon genre de travail, minutieux,

(1) Ce fut, en effet, avec la ville de Lyon que je traitai, en février 1834.

Digitized by Google

consciencieux et positif, sinon bien, verrait-on que j'ai plus travaillé, ou, en d'autres termes, que je suis resté plus de temps la palette à la main, qu'un grand nombre d'artistes, à qui on n'a point fait le reproche d'être paresseux ; car, on m'a fait cette réputation, que je crois moins mériter que tel et tel de mes camarades qui, pleins de santé (et je n'en ai pas), n'ont pas plus produit que moi, quoique dans un genre infiniment plus expéditif.

TRIMOLET.

Lyon, 31 mai 1841.

La publicité que nous sommes heureux d'avoir pu donner à ces Mémoires a causé à leur trop timide auteur plus d'une insomnie, et nous a valu de sa part bien des reproches et de plus une lettre que nous livrons à nos lecteurs. Elle complétera notre étude psychologique de l'homme :

MON CHER MONSIEUR BOITEL,

J'espérais que le temps affaiblirait l'impression pénible... disons le mot... l'indignation que m'a fait éprouver votre inconséquente publication !... Malheureusement il n'en est pas ainsi. Croyez que je regrette sincèrement de me reconnaître si mal des louanges imméritées que vous me prodiguez, mais c'est plus fort que moi.

Comment n'avez-vous pas compris qu'une plaisanterie écrite pour un ami (M. Chatelain), acharné solliciteur et collectionneur d'autographes, ne devait pas sortir du tout petit cercle de l'intimité ! Le ridicule de parler de soi disparaît aux yeux de qui vous en prie ; mais, de but en blanc... au public qui... — Oh ! tenez, vous m'avez fait bien du mal !

Et vraiment :

Mieux vaut un sage ennemi
Qu'un imprudent ami.

TRIMOLET.

Lyon, 12 août 1850.

Nous nous attendions bien un peu à tout ce qui nous arrive, quand nous avons pris sur nous d'imprimer les charmantes

Digitized by Google

pages qu'on a lues. Notre excuse est tout entière dans le plaisir que nous avons ressenti et voulu faire partager. M. Trimolet écrit comme il peint. C'est une observation naïve et fine de la nature. C'est comme un portrait fait au daguerréotype. La ressemblance s'y trouve avec les plus petits détails, avec les moindres plis, rien n'y manque. Et M. Trimolet aurait voulu que nous gardions pour nous seul cette délicieuse miniature. C'eût été de l'égoïsme. M. Trimolet ne s'appartient pas... et, depuis trop longtemps, nous le cherchons en vain dans nos Expositions. Il garde ses ouvrages pour lui et un trop petit nombre d'intimes. C'est donc à nous à aller l'arracher de sa chère retraite, à le mettre en lumière, lui et ses œuvres. Nous bravons encore aujourd'hui son *indignation* (c'est un bien gros mot), comme nous avons bravé l'*indifférence* dont il menaçait de punir, dans son *Privilége*, l'audacieux qui prendrait une copie de son manuscrit. Nous ne nous sommes pas arrêté en si bon chemin, nous poursuivrons. Cette liste de ses ouvrages que M. Trimolet n'a pas voulu nous donner, nous essayerons de la compléter avec nos souvenirs, en nous abstenant de toute appréciation. Depuis l'époque où finissent ces Mémoires, nous avons vu dans son atelier les portraits en grand de M. des Blins, de M. Bodin, en costume d'officier de marine, de M. Alphonse de Boissieu, l'habile historien de nos antiquités romaines, et plusieurs petits tableaux. — Nous en citerons deux, entre autres : l'un, *un prêtre portant le viatique*, qui se trouve dans la collection lyonnaise de M. Charles Michel ; l'autre, *un prêtre grec*, qui après avoir été acquis par M. Thevenin pour sa galerie, une des plus remarquable de la capitale, fut mis par le propriétaire à l'Exposition du Louvre de 1847. Dût s'en plaindre encore la modestie de M. Trimolet, voici ce qu'en disait, dans son Catalogue annoté du Salon, M. A. H. Delaunay, rédacteur en chef du *Journal des Artistes*.

« N° 1546. *Un Prêtre grec*. Quelle admirable perfection ! quelle science ! quel fini ! quelle fermeté sans rudesse ! quelle délicatesse sans sécheresse ! Ce prêtre grec à mi-corps est un chef-d'œuvre. »

Digitized by Google

Ces mots, ce n'est pas nous qui les avons écrits. Vous n'accuserez pas cette fois notre amitié de voir vos œuvres avec une loupe, de jouer avec vous le rôle de l'ours de la fable et de vous nuire à force de vous admirer. Merci à M. Delaunay! car nous n'avions qu'un regret, celui de ne pas avoir à mettre au bas de ces lignes un de ces noms qui font autorité, en matière d'art, et d'être obligé de les signer tout simplement

LÉON BOITEL.

NOTA. Lecteur, lis et corrige, dans la première partie de cette biographie, à la dernière ligne de la page 39 : *Ma carrière d'artiste ne s'annonça pas*, au lieu de : *ne s'annonce pas.*

Digitized by Google

RESTAURATIONS

DE L'ANCIENNE ÉGLISE CATHÉDRALE MÉTROPOLITAINE

DE

SAINT-MAURICE DE VIENNE.

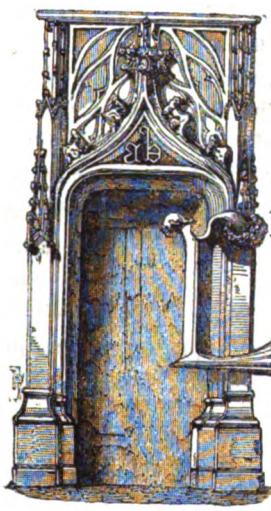

La question dont j'offre la discussion à votre *Revue* est du plus haut intérêt; c'est pourquoi j'espère qu'elle sera favorablement accueillie. Pour l'honneur de notre époque où la civilisation et la décadence sont en contact, on est heureux de constater l'impulsion donnée à la restauration et à la conservation de nos monuments, ces précieux jalons de notre histoire, ces glorieux témoignages de notre grandeur passée. Les monuments romains et ceux prétendus gothiques dont la France s'honore, diront encore aux générations futures que nos

Digitized by Google

pères avaient une religion, une législation, une architecture ; et nous, que revendiquerons-nous pour notre part ? silence !...

Une grande pensée a surgi du sein du gouvernement déchu, pensée toute française, continuée par le gouvernement actuel : celle de conserver à nos descendants les débris des civilisations passées, les monuments. Mais le principe du mal étant toujours en présence du principe du bien, cette pensée nationale est tombée dans le domaine de l'intérêt privé. Les restaurations historiques sont devenues le partage de la faveur et du népotisme. On en a créé des sinécures propres à faire riche un petit nombre d'artistes privilégiés, à l'exclusion des artistes de province dont la plupart ont étudié consciencieusement des monuments sans cesse présents à leur vue, et qu'ils ont la douleur de voir, au nom de l'état, dénaturés par des architectes prétendus restaurateurs.

L'Anglais, ce peuple raillé, méconnu par nous, mais si fort par son caractère national, nous offre un exemple bien utile à suivre, celui de ne faire aucune exclusion du mérite, de le rechercher et de l'encourager partout où il se manifeste.

Je dois terminer ici, M. le Rédacteur, mes réflexions préliminaires et aborder la question des restaurations de notre belle église de St-Maurice. Dans un rapport officieux, que, inspiré par mon désintéressement d'artiste patriote, j'ai adressé à M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, j'ai constaté de graves atteintes portées par les restaurations actuelles au caractère de notre basilique, d'après les ordres de l'architecte du gouvernement. M. le Ministre a bien voulu m'honorer de deux lettres, et la réponse que je vous prie de publier, suppléera en quelque sorte au compte rendu que je me proposais de vous adresser.

Agréez, M. le Rédacteur, etc.

VICTOR TESTE.

A Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes.

Indigné de voir les actes de vandalisme qui, sous le nom de restaurations, se commettent dans l'ancienne église cathédrale

Digitized by Google

métropolitaine de St- Maurice de Vienne, j'ai eu l'honneur de vous adresser, le 17 mai passé, un rapport officieux divisé en chapitres de *mutilations*, *anachronismes*, *innovations* (1). Cette

(1) Voici le résumé de ce rapport :

Mutilations. — Un entrepreneur, en faisant exécuter les travaux prévus par un devis, se trouve quelquefois privé par l'architecte de toutes prescriptions de mesures conservatrices pour les sculptures ; c'est ce qui est arrivé dans notre basilique. Lors de la reconstruction de la voûte de l'apside (XIIIe siècle), pas un chapiteau de l'élégant triforium, que les guerres de religion et la révolution de 1789 avaient respecté, n'est resté intact. Je ne parlerai pas de toutes les écornures commises à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice, non plus que des cassures faites aux délicates sculptures de la façade par le peu de soin apporté à ses opérations par un dessinateur aux ordres de l'architecte ministériel. Il est nécessaire de réparer les désastres causés par les restaurations.

Anachronismes. — Cinq travées de la nef majeure, appartenant au style flamboyant (2e moitié du XVe siècle), ont été couronnées par des balustrades à quatre lobes, empruntées au style ogival des XIIIe et XIVe siècles. Sur cette partie de l'édifice, tous les mascarons des gargouilles et autres, habilement exécutés, du reste, ont été reproduits de ceux de l'apside, ou empruntés au style roman, et cela lorsque l'architecte avait à s'inspirer de motifs réels sur la façade et sur la tour de gauche. On doit restituer à l'édifice le caractère qui lui était propre.

Innovations. — L'emplacement des grands et des petits cloîtres est encore facile à distinguer par les nombreuses inscriptions qui couvrent les murailles des anciennes galeries, et par les consoles qui ont supporté les chevrons de la toiture. L'ensemble des cloîtres, ce magnifique accessoire de la basilique, pouvait encore se recomposer par l'imagination à l'aide de ses ruines. La bibliothèque du grand chapitre séparait les grands cloîtres des petits ; ses restes étaient encore apparents sur le flanc du collatéral, appartenant à la deuxième moitié du XIIe siècle, dont le brillant couronnement avait, sur ce point, une physionomie différente du reste. La partie du mur sur lequel était appuyé le bâtiment de la bibliothèque, était privée de toute fenêtre. L'architecte ministériel en a fait pratiquer une qui n'existait, à l'intérieur de l'église, qu'à l'état de décoration murale, et il a fait disparaître les traces de ce bâtiment intermédiaire. Les travaux prévus se composeront de l'établissement de la symétrie sur l'arcature couronnant le collatétal, et que l'on se

Digitized by Google

mesure dictée par mon désintéressement patriotique tendait à me nuire, à moi dont la jeune existence a été abreuvée de tant d'injustices et d'amertume; je ne l'ignorais pas, mais mon caractère ne pouvait me permettre de m'arrêter à cette préoccupation d'intérêt personnel, car, fidèle aux préceptes de Vitruve à l'architecte : *magno sit animo..... sine avaritiâ..... rogatus, non rogans suscipiat curam.....* je n'ai jamais transigé avec ma conscience.

Vous m'avez, M. le Ministre, fait l'honneur auquel je ne m'attendais nullement, de m'accuser, le 1er juin, reception de mon rapport et de m'en remercier, m'assurant que vous vous empresseriez de le communiquer au Comité des arts et monuments lors de sa prochaine réunion.

Le 24 juin, vous avez bien voulu m'annoncer que cette communication avait eu lieu et que le Comité a reconnu *que parmi les faits que je signalais, il en est certainement qui peuvent être fondés, et que des restaurations malhabiles ont pu avoir été exécutées ; mais que, depuis quelques années, les travaux ont été confiés à un architecte des plus recommandables, M. Questel, qui mérite toute la confiance de l'administration.*

Je vais, M. le Ministre, répondre catégoriquement à ce paragraphe de votre lettre. Le Comité des arts et monuments est dans l'impossibilité d'apprécier de loin les restaurations de la basilique de St-Maurice, l'une des plus belles de France, restaurations qui présentaient à l'architecte les problèmes les plus complexes, les plus difficiles à résoudre. Avant de faire procéder à ces restaurations, le ministère devait, pour en constater l'impor-

propose de continuer à l'orient, en faisant disparaître les belles ruines de la chapelle Notre-Dame, qui fermait d'un côté les petits cloîtres.

Si les plus sévères lois des convenances, ainsi que les instructions du Comité des arts et monuments étaient observées, un architecte saurait qu'il faut conserver et consolider les ruines mêmes attachées sur les flancs d'un monument historique, comme témoignages de son glorieux passé. Restaurer n'est pas *mutiler*, n'est pas *altérer le caractère d'un monument*, n'est pas *innover*, n'est pas *faire du sien*. Dieu préserve les autres cathédrales de France d'une semblable restauration ! On a voulu répéter sur notre magnifique cathédrale l'*experimentum in anima vili*.

Digitized by Google

tance et en prescrire la forme, déléguer l'inspecteur le plus éminent des monuments historiques. Il serait dangereux aujourd'hui de confier cette mission à un architecte qui, certainement, ne signalera pas les bévues de son collègue ministériel.

Les faits que j'ai spécifiés dans mon rapport sont de la plus rigoureuse exactitude ; je les maintiens, je les ai constatés, je les constaterai dans la monographie que je prépare (1), et, à défaut du Comité des arts et monuments, la France jugera. Si des restaurations malhabiles ont pu avoir été exécutées, elles ne résultent pas de la faute de l'entrepreneur, homme intelligent et habiles, surveillant lui-même les travaux et se conformant aux ordres et aux profils qui lui sont donnés.

L'on vous a induit en erreur, M. le Ministre, en vous signalant M. Questel comme l'architecte de St-Maurice ; il l'a été, mais l'architecte actuel par substitution est M. Manguin. Il ne m'appartient pas de discuter le mérite de M. Questel, l'un des plus habiles dessinateurs de France. Je n'ai voulu reconnaître dans mon rapport qu'un fonctionnaire public, l'architecte du gouvernement ; je n'admets point de personnalité.

Trois ministères sont compétents dans les restaurations des monuments historiques : le ministère de l'intérieur, le ministère des travaux publics et le ministère de l'instruction publique et des cultes. Les plus graves abus résultent de cette division de pouvoir. Les restaurations de l'église de St-Maurice en sont une preuve palpable.

Je poursuis, M. le Ministre, en vous assurant que j'ai foi entière en votre caractère ; votre nom vaut une garantie. Permettez-moi

(1) M. Victor Teste, qui avait préparé de nombreux matériaux pour composer une monographie complète de l'église Saint-Maurice de Vienne, se trouvant forcé de se retrancher dans les limites d'une simple notice, va publier enfin son travail. Malgré son peu d'étendue, on pourra suivre de point en point toutes les modifications que, depuis la fin du XIe siècle jusqu'au milieu du XVIe, a subies sans interruption l'une des plus importantes basiliques de France. Le lecteur trouvera aussi dans cette notice le texte et la traduction des nombreuses inscriptions que l'on remarque soit à l'intérieur soit à l'extérieur du monument.

Digitized by Google

de vous dire aussi que les travaux prévus pour la prétendue restauration de notre basilique, travaux d'innovations, seraient reportés plus utilement sur la façade de l'édifice. La tour de droite menace ruine et présente un danger incessant pour la sureté publique.

J'ai l'honneur de vous déclarer, M. le Ministre, que, moi, pauvre petit architecte perdu dans la foule, je ne voudrais pas pour ma réputation d'artiste être coupable des restaurations de la basilique de St-Maurice, et même de celles de notre temple romain d' Auguste et de Livie, au sujet duquel je prendrai la liberté de vous adresser un rapport en temps opportun.

Messieurs vos architectes privilégiés, largement payés pour se promener dans nos provinces, et s'enrichir en ordonnançant des travaux qu'ils ne comprennent pas souvent et qu'ils ne dirigent jamais eux-mêmes, vos architectes ont étudié les monuments gothiques à Rome ou à Athènes. Une question gouvernementale se présente ici naturellement sous ma plume : pour faire rapporter à des hommes tout le produit de leur génie, il ne faut pas les distraire de leur spécialité.

Je pose pour conclusion, et c'est mon *delenda Carthago* : qu'il doit être enjoint à l'architecte ministériel de respecter le caractère de la basilique de St-Maurice. Restaurer n'est pas *innover*, n'est pas *altérer l'ensemble d'un monument*, n'est pas *faire du sien.*

Mon enfance s'est écoulée à l'ombre de ma vieille cathédrale qui se résume de plusieurs époques : les XI, XII, XIII, XIV, XV et XVI siècles (1). C'est elle qui, bien avant l'apparition des œuvres archéologiques, m'a inité aux mystères de l'art monumental, et je ne souffrirai pas, sans protester, d'en voir dénaturer le caractère.

Je suis,

Monsieur le Ministre,

Votre respectueux serviteur.

VICTOR TESTE.

Digitized by Google

M. de Caumont. directeur général de la *Société française pour la conservation des monuments*, à qui M. Victor Teste avait adressé ses observations sur les travaux de restauration à l'église de Saint-Maurice, vient de lui adresser son *Bulletin monumental* avec le titre de *membre de la Société française pour la conservation des monuments.*

Voici en quels termes ce Recueil, dans son nº 2 du 16e vol., approuve les observations présentées par M. Teste :

LES ARCHITECTES OFFICIELS ET LES RESTAURATIONS.

Depuis que le gouvernements s'occupe de faire restaurer nos vieux édifices, il s'est, malgré les bonnes intentions de l'administration, introduit beaucoup d'abus.

Le comité des arts et monuments du ministère de l'intérieur est composé d'hommes très-capables, mais qui ont la prétention d'en savoir infiniment plus que tous les autres, quoique, à présent, il n'y ait plus de privilège pour les habitants de Paris, et que, grâce à la presse, on soit à peu près aussi habile à Bayonne que dans la capitale. Enfin, MM. les membres du comité des arts et monuments se flattent d'être plus habiles que tout le monde, et comme cela ne fait de mal à personne, on peut leur laisser cette illusion. Mais voilà l'inconvénient qui résulte de l'illusion de ces messieurs ; ils se sont dit : il n'y a que nous qui comprenions le moyen-âge et les restaurations, donc les architectes que nous choisirons pour restaurer les édifices anciens seront les seuls qui comprennent le moyen-âge...

Nul n'aura de talent que nous et nos amis, et ils ont fait désigner par le Ministre, comme architectes des monuments historiques, leurs protégés. Mais ces protégés, tout savants qu'ils sont, ne sont pas insensibles aux bénéfices de la construction ; ils ont fait des travaux tout autant pour *restaurer leurs bourses* que pour *restaurer les édifices*, et, quand une église était malade, ils ont exagéré le mal pour dépenser davantage ; quand une lézarde nécessitait une reprise, ils ont démonté tout un mur pour le refaire à neuf ; on va même, à présent, jusqu'à persuader que

Digitized by Google

l'édifice le plus solide est un édifice malade, comme les médecins du monde persuadent aux femmes les mieux portantes qu'elles sont pâles et souffrantes, pour avoir le droit de leur faire des visites chèrement rétribuées. Ainsi, chose phénoménale, on annonçait dernièrement qu'un vandale architecte trouvait que la belle tour de la cathédrale d'Angoulême était souffrante et qu'il fallait la démonter pour la reconstruire.

Quo non mortalia pectora cogis
Auri sacra fames!!!

Ceci n'est pourtant qu'une des gentillesses de MM. les infaillibles brevetés du ministère de l'intérieur, et l'on aurait bien d'autres excentricités de ce genre à citer ici, si le dégoût ne prenait quand on songe au cynisme que l'amour du gain peut inspirer à des artistes. On en viendra bientôt à faire des vœux pour que le gouvernement laisse périr les monuments plutôt que de les restaurer, si l'on continue à marcher dans l'ornière où l'on ne s'est que trop engagé.

(*Ici arrive la lettre de M. Victor Teste au Ministre, que nous avons reproduite déjà*).

Après la déclaration si nettement formulée par M. Victor Teste, nous n'avons qu'à engager MM. de la Commission du ministère à surveiller un peu leurs amis, mais nous craignons que ces messieurs ne répondent, comme ils ont l'habitude de le faire, nous *sommes infaillibles, donc nos protégés sont infaillibles*, et quoique nous n'admettions ni les prémisses ni la conséquence, il faudra nous résigner au silence, à moins que la Chambre ne vienne y mettre bon ordre en prenant par la famine la légion de restaurateurs qui rongent les fondements de nos édifices.

B. V. S.

Digitized by Google

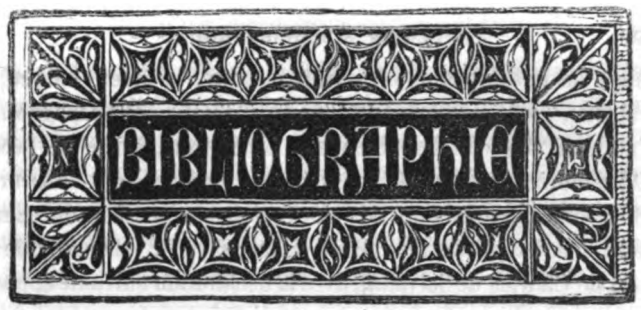

RELATION DES PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS DE LA VIE DE SALVAING DE BOISSIEU, PREMIER PRÉSIDENT EN LA CHAMBRE DES COMPTES DE DAUPHINÉ; suivie d'une CRITIQUE DE SA GÉNÉALOGIE, et précédée d'une NOTICE HISTORIQUE, par ALFRED DE TERREBASSE. Lyon, imprimerie de Louis Perrin, 1850, in 8 de 216 pages.

Ce simple titre ne promet peut-être pas tout ce qu'il donne, un assez bon nombre de particularités historiques et littéraires, qui se rattachent à la vie d'un célèbre magistrat du Dauphiné, au XVIIe siècle; et il y a cela de curieux, qu'elles sont racontées au XIXe siècle par ce magistrat lui-même, après avoir dormi si longtemps dans la poussière.

M. de Terrebasse, qui s'est occupé avec une studieuse ardeur de l'histoire de sa province et que ses habitudes rendent presque lyonnais, vient d'ajouter cette autobiographie de Salvaing de Boissieu à diverses publications faites avec le même désintéressement et le même soin que celle-ci, et il est juste que nous nous occupions un instant d'un livre sorti des presses de notre cité.

Denys de Salvaing de Boissieu naquit, le 21 avril 1600, au château de Vourey (1), près de Moirans en Dauphiné. Son père, Charles Salvaing, seigneur de Boissieu, se distinguait par une érudition très-rare chez les gentilshommes de cette époque, uniquement livrés au métier des armes ou bien aux rustiques passe-

(1) M. de Terrebasse observe que la *Biographie universelle* de Michaud se trompe, en faisant naître de Boissieu à Vienne.

Digitized by Google

temps de la campagne : il savait le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen, l'arabe, l'allemand, l'anglais, l'italien et l'espagnol. Il avait écrit des commentaires sur Lycophron, poète de l'école d'Alexandrie, au IIe siècle avant Jésus-Christ, et dont l'obscurité est devenue proverbiale. M. de Terrebasse possède un exemplaire d'Aristophane chargé de scholies et de variantes de la main de Charles de Salvaing, avec la déclaration suivante apposée sur la garde du volume, aux armes de Salvaing :

« Les notes qui sont à la marge de cet autheur ont esté faictes « par messire Charles de Saluaing, seigneur de Boissieu, mon pere : « qui a esté le plus scauant gentilhomme de son temps, faisant « profession des armes. Et comme sa posterité doit ce respect a « sa memoire de conserver un tesmoignage si illustre de son « sçauoir, si par hazard ce liure vient a s'egarer, celuy entre « les mains de qui il tombera fera une action d'honneste homme « de le rendre au chef de la maison de Saluaing.

« Denys de Saluaing de Boissieu, premier President en la « Chambre des Comptes du Dauphiné.

« A Grenoble, ce XI juin 1663. »

L'imprimeur, M. Louis Perrin, a fait passer en pleine page un fidèle et ingénieux *fac-simile* de cette note.

Ce fut donc sous les auspices d'un guide si éclairé et si passionné pour les lettres, que le jeune Salvaing commença ses études ; il les alla continuer au collège de Vienne, comme nous l'apprenons de lui-même :

Prima fuit teneræ delecta Vienna juventæ ;
Ausonios docuit prima Vienna sonos (1).

Les Jésuites dirigeaient alors dans cette ville un collège commencé en 1606, d'après les dessins d'Etienne-Ange Martel, dit *le frère Martel-Ange*, jésuite né à Lyon en 1599, et mort en 1641. C'est un vaste et beau bâtiment, qui ne fait pas moins d'honneur à cet architecte que la construction de l'Église du Grand-Collége et l'Hospice de la Charité de Lyon. Le P. Ménes-

(1) *Elegia de Vita sua.*

Digitized by Google

trier professa quelque temps la rhétorique au collége de Vienne. Salvaing y eut pour maître le P. Balthazar de Bus, « à la mémoire duquel il reconnaît d'être beaucoup redevable (1). » Le P. de Bus était neveu du vénérable fondateur de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne; il professa la rhétorique et la philosophie à Vienne, et mourut le 12 décembre 1657, après avoir publié quelques ouvrages de piété.

Le jour de la fête des Rois, l'an 1615, Salvaing perdit son père, et peu s'en fallut que ses études n'en fussent interrompues. Sa mère, Charlotte d'Arces, « femme de grand cœur et de grande conduite, » dit-il, restait chargée de sept fils et de deux filles, avec une médiocre fortune. Elle consentit à ce que le jeune Salvaing se rendît à Lyon, en 1617; mais un de ses parents qui allait à la cour, François de Galles, seigneur du Bellier, pensa qu'il devait achever ses études à Paris, et le prit au passage, avec l'agrément de la mère. Il charga les historiographes Pierre Mathieu et André Du Chesne de loger Salvaing dans quelque collège: ils le placèrent à celui de Rheims, qui avait pour principal Jean Morel, un des savants de l'Université. Au bout de quelques mois, il le mit près d'Isaac Habert, depuis évêque de Vabres, qui enseignait la philosophie au collège de Lisieux, pour être aggrégé à la Sorbonne.

En 1618, le libre exercice du collége de Clermont ayant été rendu aux Jésuites, Salvaing y allait entendre le P. Denis Pétau et Nicolas Caussin, tout en suivant les leçons d'Isaac Habert, et en assistant quelquefois aux lectures des professeurs royaux, principalement de Féderic Morel, pour la langue grecque, qu'il se rendit assez familière. Les deux années qu'il vécut à Paris lui permirent de former plusieurs liaisons dont il eut ensuite à se louer: il fit connaissance avec Bouthillier de Chavigny, favori de Richelieu et Secrétaire d'Etat sous son ministère; puis avec Jean de la Barde, cousin germain de Chavigny, et qui fut dix-huit ou vingt ans ambassadeur en Suisse. On a de lui une histoire latine de ce qui se passa de plus mémorable en France, depuis 1643 jusqu'à 1652.

(1) Pag. 28 de la *Relation*.

Digitized by Google

Sur la fin de 1619, Claude Expilly, président au parlement de Grenoble, et ami du père de Salvaing de Boissieu, ramena le jeune homme dans sa province, et le présenta au maréchal de Lesdiguières, qui lui conseilla d'entrer dans la robe. Il eût préféré le parti des armes, qu'avaient suivi ses ancêtres, mais il ne s'en livra pas moins avec tant d'ardeur à l'étude du droit qu'il fut reçu docteur en l'Université de Valence, le 15 avril 1621. Deux ans après, il obtint de sa mère la permission de retourner à Paris, où il s'occupa d'étendre ses connaissances par la fréquentation des savants et des écoles publiques. « Il voyait souvent le P. Jacques Sirmond, jésuite, un des plus grands hommes de son Ordre, dont la réputation n'a pas été moindre parmi les étrangers que parmi nous (1) ; » et Antoine Villon, dit le *Soldat philosophe* : c'est le professeur anti-aristotélicien de l'arrêt burlesque de Despréaux. Curieux de tout genre de science, de Boissieu voulut même avoir quelque teinture des mathématiques, et prit des leçons de Jacques Martin, qui occupait dès l'année 1610 la chaire fondée par Ramus au Collége royal. Cet infortuné professeur, tout embabouiné de sa Judiciaire, s'était imaginé qu'il courait risque d'être assassiné dans sa maison, et n'avait d'autre logis qu'un colombier vide, où il avait fait porter son lit ; il n'avait pas de valet, et tirait après lui l'échelle, une fois qu'il y était juché.

Le jeune Salvaing, rappelé en Dauphiné pour ses affaires domestiques, fut admis dans l'intimité de Louis de Bourbon, comte de Soissons, gouverneur de la province. Les habitudes de cette cour le débauchèrent tellement, lui qui avait échappé aux dangers de Paris, qu'il ne voulut plus entendre parler de robe, ni de jurisprudence, et s'occupa uniquement de plaisirs et de poésie. Il s'éprit alors d'une jeune personne de qualité, fille de Jean Leblanc, appelé *du Perse*, et capitaine des gardes du Connétable. Elle était Protestante : le consistoire de

(1) *Relation*, pag. 32. — Dans une note sur ce Religieux, M. de Terrebasse répète une fausse date qui se trouve déjà dans la *Biographie universelle*. Sirmond naquit le 12, et non le 22 octobre 1559.

Digitized by Google

Grenoble s'émut, et, à cause de la diversité de religion, fit des remontrances au père, qui répondit en soudard qu'il était, que les « filles n'ont d'autre religion que celle de leurs maris. « Le capitaine avait tout juste la philosophie de certains penseurs de nos jours qui, par tendresse pour la femme, la condamnent à être incrédule ou Turque, s'il plaît au mari de l'être. Cette affaire de cœur en resta là, mais Salvaing chanta ses amours en vers latins et en vers français, donnant à sa belle tantôt le nom d'Ida, tantôt celui d'Iris. M. de Terrebasse dit avoir cherché à travers bien des volumes les couplets de Salvaing, que la cour, la ville et les provinces, au dire de son biographe, répétèrent plusieurs années, et s'être *perdu dans le nombre des Iris* : je le crois bien.

De Boissieu, quittant le myrte pour le laurier, prit une compagnie dans le régiment de son ami le vicomte de Tallard ; mais ce régiment n'ayant pas tardé à être réformé, il céda aux représentations de sa famille et de ses amis, qui le pressaient de rentrer dans la robe. Il fut d'abord pourvu d'un office de substitut du procureur-général au parlement de Grenoble, et traita ensuite de la charge plus importante de vibailli de Graisivaudan, en laquelle il fut reçu, le 6 février 1632. Au mois de mai de la même année, il épousa Elisabeth Deageant, fille de Guichard Deageant, assez connu par le rôle qu'il joua pendant la faveur du connétable de Luynes, et par les Mémoires qu'il a laissés sur cette époque.

Le maréchal de Créqui, lieutenant-général au gouvernement de Dauphiné, ayant été nommé ambassadeur extraordinaire à Rome, pour prêter, au nom du roi, obédience filiale au pape Urbain VIII, demanda que Salvaing de Boissieu fût chargé de l'accompagner en qualité d'orateur et de faire la harangue latine. Il prononça ce discours au Vatican, le 25 juillet 1633, et le fit imprimer à Rome, pendant son séjour dans cette ville. La même année, il fut réimprimé à Paris, en un petit in-4° de 16 pages ; on en publia, en 1633, deux versions françaises, l'une à Paris

(1) Son petit-fils, Adrien Roux de Morges, les publia en 1668 ; Grenoble, Th. Charvys, in-12.

Digitized by Google

et l'autre à Lyon. M. de Terrebasse attribue la première à Louis Videl, et la seconde à Pelletier, moins connu par ses ouvrages que par les vers de Boileau. Dans un Mémoire adressé à Bouthillier, secrétaire d'Etat, Boissieu tâchait de faire valoir, avec une emphase pénétrée, l'énergie qu'il avait déployée en maintenant dans sa harangue quelques expressions qui déplaisaient au Saint-Siége ; les points débattus n'avaient pas l'importance qu'il semble y attacher, et il était facile de tourner la difficulté. Et, par exemple, était-il nécessaire et fort convenable d'en vouloir remontrer à un pape sur la sainteté de Charlemagne? Urbain VIII (Maffeo Barberini), qui aimait les lettres, qui les cultivait avec succès, et dont on a un volume de poésies latines et de poésies italiennes, favorisa Boissieu de ses audiences particulières, et lui donna plusieurs témoignages d'estime et de bienveillance.

Boissieu fit connaissance à Rome avec deux illustres savants, Holstenius de Hambourg, qui fut chanoine de Saint-Pierre et sous-bibliothécaire du Vatican, puis le grec Léon Allatius. M. Boissonade publia en 1817 un recueil de lettres d'Holstenius ; on y trouve un passage où il se loue d'abord auprès de Peiresc des lumières qu'il avait tirées de la conversation de Boissieu, mais se plaint ensuite du tort qu'il lui aurait fait en ne lui restituant point, avant son départ de Rome, des lettres de Gémiste Pléthon, de Bessarion, et quelques opuscules platoniciens copiés en Angleterre par Holstenius lui-même, dans la bibliothèque du roi (1).

Soit qu'il eût mal compris son interlocuteurs, soit que celui-ci lui en eût imposé, Holstenius raconte encore que Boissieu avait, disait-il, publié en grec, avec une version et des notes, un Recueil des choses admirables à voir, ouvrage d'un certain Satyrus dont le nom même est resté inconnu (2). Boissieu était-il donc aussi hâbleur en matière d'érudition qu'en matière de généalogie?

Après quatre mois de séjour à Rome, Salvaing de Boissieu se rendit à Venise, par ordre de Richelieu, pour y prendre con-

(1) *Lucæ Holstænii Epistolæ ad diversos* ; pag. 480.

(2) *Ibid.* pag. 500.

Digitized by Google

naissance des difficultés qui existaient entre le Pape et la République.

En 1635, le roi lui accorda, à Saint-Germain-en-Laye, où Boissieu avait accompagné le maréchal de Créquy, un brevet de conseiller d'Etat, aux appointements de 1,500 livres par an. Nommé, en 1639, premier président de la Chambre des Comptes de Grenoble, par résignation et en remplacement de son beau-père Guichard Deageant, il fut dispensé du paiement de la finance de cet office.

Sur la fin de 1635, il avait perdu sa femme, qui n'était âgée que de vingt-cinq ans; il l'inhuma dans leur chapelle de Vourey, lui éleva un monument où il y avait d'elle un buste en marbre de Vizille; c'était le dernier ouvrage de l'excellent sculpteur Jacob Richer, dont il y avait des figures au château de Fontainebleau, et auquel on doit le mausolée du connétable de Lesdiguières, aujourd'hui transporté de son château dans la ville de Gap.

En 1640, Boissieu se remaria avec Elisabeth de Villers La Faye; la mort de cette dernière femme, dont il n'eut pas d'enfants, le détermina, en 1674, à se démettre de sa charge, qu'il avait exercée avec réputation l'espace de trente-quatre ans. Le 10 avril 1683, il mourut dans son château de Vourey, comptant le même nombre d'années que le siècle.

Le président ne laissa qu'une fille du premier lit, mariée à Charles-Louis-Alphonse, baron de Sassenage. La vanité qu'il tira de cette alliance avec une des plus grandes maisons du Dauphiné ne le consola pas de la perte qu'il avait faite d'un fils héritier de son nom, mort en bas âge. Salvaing de Boissieu était, en effet, très-entiché de sa naissance, et usa de toute espèce de moyen pour donner à ses aïeux une illustration dont il n'avait jamais été question avant lui. Les contemporains, retenus par l'éclat de son mérite et de sa position, passèrent sur cette faiblesse; mais plus tard, il se trouva des gens pour en rire, et M. de Terrebasse a tiré des Mss. de la Bibliothèque de Lyon un petit Mémoire, où la plume modante de Philibert Lebrun s'est exercée sur le ridicule entêtement de Boissieu pour l'antiquité et la grandeur de sa famille.

Digitized by Google

On a de Salvaing de Boissieu plusieurs ouvrages, dont M. de Terrebasse nous donne la fidèle nomenclature.

En 1633, Boissieu publia à Lyon, chez Pillehotte (petit-in-4), un commentaire latin sur l'Ibis d'Ovide, et le dédia au président Cl. Expilly, son compatriote et ami. Il le réimprima, avec des additions et corrections, dans ses *Miscella*, en 1661. Ce n'est qu'ici qu'il s'est avisé de se montrer comme un enfant célèbre, en disant qu'il avait commencé très-jeune à Vienne, puis continué à Paris, et terminé à Vourey ce travail sur l'Ibis. Au reste, quoi qu'il en puisse être de la sincérité de l'auteur en ce point, son commentaire est rempli d'une érudition toute virile, et le savant Pierre Burmann l'a jugé digne de reparaître dans son Ovide complet.

En 1638, Boissieu fit paraître, à Grenoble (in-4), quatre *Silves* ou petits poèmes, sur autant de merveilles du Dauphiné; il avait, ce semble, publié auparavant une Silve sur la fontaine ardente. En 1656, il donna de son livre une nouvelle édition (Grenoble, petit in-8), augmentée de trois pièces, ce qui porta au nombre consacré de *Sept* les *Merveilles* qu'il chantait. Cette nouvelle édition est dédiée à Christine de Suède, à laquelle Boissieu la présenta, lorsqu'il eut l'honneur de complimenter cette princesse, à son passage par Valence en Dauphiné, au mois d'août 1656. Il a mis en tête de chacun de ses poèmes une préface où l'érudition du savant rivalise avec l'élégance du poète.

En 1643, Boissieu se fit l'éditeur d'une *Vie de Marguerite* de Bourgogne, *Comtesse d'Albon* (Grenoble in-4 de 24 pages). Marguerite vivait au XIIe siècle ; sa Vie, écrite par un auteur contemporain, Guillaume, chanoine de l'église de Grenoble, est précieuse pour les renseignements qu'elle fournit sur la généalogie des Dauphins de la première race. Elle a été réimprimée dans le VIe tome de l'*Amplissima Collectio* de Dom Martene, et dans les *Opuscula quatuor* de Pierre-Fr. Chifflet. Un Carme, qui ne s'est pas nommé, en fit une traduction ou paraphrase, imprimée à Lyon, en 1671 et réimprimée en 1674, en un petit in-12. Le P. Lelong cite une édition de Grenoble (1670, in-8), que M. de Terrebasse n'a pu se procurer.

Digitized by Google

Le livre de Boissieu, intitulé : *De l'usage des Fiefs et autres Droits Seigneuriaux* (Grenoble, 1668, in-fol.), avait paru pour la première fois en 1664 (in-8). L'auteur fit entrer dans la seconde édition un *Traité du Plait seigneurial et de son usage en Dauphiné*, ouvrage qni datait de 1652 (Grenoble, in-8). Le *Traité des Fiefs* eut une troisième édition en 1731; Avignon (ou Grenoble), chez Charles Giroud, in-fol. ; une autre encore, et c'est la plus belle, en 1731 (Grenoble, André Faure, in-fol.). Ces nombreuses réimpressions témoignent suffisamment du mérite et de l'importance de l'ouvrage. Les décisions que formule ce judicieux Traité ont fait autorité dans plusieurs Parlements, jusqu'à la Révolution. Depuis lors, il a passé de la Bibliothèque du jurisconsulte dans celle du savant, où il se trouve placé désormais à l'abri des injures du sort par les documents qu'il conserve. On trouve en tête de ce livre une pièce élégante et facile, d'environ deux cents vers hexamètres et pentamètres (*Elegia authoris de Seipso*), où Boissieu nous retrace sa vie, ses travaux littéraires ; M. de Terrebasse l'a reproduite dans ce volume.

En 1661, Boissieu fit paraitre à Lyon un volume in-8 de mélanges (*Miscella*), composé de morceaux dont la plupart avaient été publiés déjà. On y rencontre d'abord le commentaire de Boissieu sur l'Ibis, avec les remarques d'un ancien interprète sur le même ouvrage. Vient ensuite Philon de Bysance, *Des Sept Merveilles du Monde*, traduction latine d'un écrit qu'il avait découvert en 1633 au Vatican, et pour lequel il fut devancé par Allatius, dont la version parut à Rome, en 1640. Boissieu eût anéanti son travail, si les PP. Sirmond et Pétau, Cl. Saumaise, Nic. Rigault et d'autres érudits ne l'eussent décidé à le publier. Boissieu n'est pas toujours du sentiment de son devancier, et c'est pour cela, sans doute, qu'un éditeur moderne, L. Teucher, a réuni les deux versions (Leipsig, 1811, in-8). Arrive en troisième lieu la harangue latine à Urbain VIII, avec quelques pièces, lettres et instructions en français. M. de Terrebasse a reproduit les morceaux qui concernent particulièrement l'auteur. Ce sont, après cela, les *Silves* dont nous avons

Digitized by Google

parlé, et divers fragments poétiques de peu d'importance.

Nicolas Chorier de Vienne a écrit en latin une vie de Boissieu (*De Dionysii Salvagnii Bossii... Vita. Gratianopoli*, 1680, in-12). C'est un panégyrique d'une latinité élégante et facile, nourrie de réminiscences classiques, et parfois un peu obscure. M. de Terrebasse n'y voit qu'une amplification des Mémoires que de Salvaing de Boissieu avait écrits lui-même, et qu'il put communiquer à son biographe. Ces Mémoires sont pour la première fois livrés au public, d'après le Manuscrit original que possède le docte Bibliophile. Nous n'avons rien à en dire maintenant, car c'est avec ces Mémoires et la notice préliminaire de M. de Terrebasse que nous avons écrit ces quelques pages, empruntant sans scrupule jusqu'aux paroles. Nous avons voulu condenser davantage des matériaux intéressants et que tous ne seraient peut-être pas tentés d'aller chercher où ils sont. Que le mérite en revienne à l'homme de science et de goût, qui a doté le monde lettré de cette curieuse et utile publication.

Nous sera-t-il permis de signaler à un écrivain d'une remarquable exactitude une phrase de la page 23 à la page 24, où il manque un ou deux mots à l'intégrité du sens? La ligne grecque de la page 32 est incorrecte par la faute de Boissieu ou par celle de l'imprimeur, et il n'y a rien qui en avertisse. Dans une note de la page 122, qui nous fait connaître un écrivain oublié dans de grandes Biographies, Maurice Bressieu, qu'on a déjà vu, M. de Terrebasse dit qu'il mourut vers 1617, tandis que Salvaing (page 38) donne positivement cette année pour celle de la mort de ce littérateur. A la page 124, encore du grec de défiguré à l'impression. Le Jésuite italien, qu'on nomme Silvestre Petra Santa, à la page 185, s'appelait Pietrasanta; il mourut à Rome, le 6 mai 1647, et non point le 3 mai 1637.

Nous parlerons bientôt d'une autre publication de M. de Terrebasse, antérieure à celle-ci, le livre d'Aymar du Rivail sur *les Allobroges*, et dirons un mot d'une sorte d'appendice publié par M. Giraud, ancien député.

Digitized by Google

LA CHANSON DE CHAQUE MÉTIER, par Charles Poncy, ouvrier maçon de Toulon. Paris, 1850, un vol. in-12.

M. Charles Poncy, le poète ouvrier maçon, de Toulon, vient de publier un recueil de chansons dans lesquelles il a cherché à glorifier le travail et à relever aux yeux de chaque ouvrier la profession qu'il exerce. Noble tâche! En effet, faire aimer le travail, ennoblir le plus pénible labeur, c'est bien là une source féconde d'inspirations, et un but capable de tenter le cœur d'un poète. M. Ch. Poncy a ouvert la voie. Il y a dans ce recueil des chants pleins de verve et de poésie, il y a peut-être trop d'élévation dans la forme. On voudrait plus de simplicité et de franchise. Nous aurions surtout désiré que l'auteur ne descendît pas jusqu'à des métiers qui ne servent qu'à voiler le plus souvent d'autres industries ou des vices comme la paresse et le vagabondage. Nous voulons parler des chansons : *Les Marchands d'allumettes chimiques*, *les Chiffonniers*, *les Joueurs d'orgue*, que nous avons vu figurer avec quelque étonnement dans ce recueil. Il est encore des métiers qui ne comportent pas la chanson, comme les chants du *Souffleur* et du *Facteur de la poste*.

Cette réserve une fois faite, nous louerons la plupart des chants qui composent ce volume. Nous citerons, entre autres, la chanson du *Forgeron*, du *Matelot*, du *Tisseur*, du *Laboureur*, du *Mineur* et celle du *Fossoyeur*.

Voici, en quels termes, Georges Sand encourageait et conseillait Charles Poncy :

« J'ai toujours désiré qu'un poète fît sous un titre tel que celui-ci : *La chanson de chaque métier*, un recueil de chansons populaires, à la fois enjouées, naïves, sérieuses et grandes, simples surtout, faciles à retenir et sur un rhythme auquel pussent s'adapter des airs connus bien populaires ou des airs nouveaux faciles à composer. Ou, à défaut de musique, que ces chants fussent si coulants et si simplement écrits, que l'ouvrier simple sachant à peine lire, pût les comprendre et les retenir. Poétiser, ennoblir chaque genre de travail ; plaindre en même temps l'excès et la

Digitized by Google

mauvaise direction sociale de ce travail tel qu'on l'entend aujourd'hui, ce serait faire une œuvre grande, utile et durable. Ce serait enseigner au riche à respecter l'ouvrier ; au pauvre ouvrier à se respecter lui-même.

« Il y a des états plus ou moins nobles en apparence, plus ou moins pénibles en réalité. Chacun demanderait au poète un examen approfondi, des réflexions, un jugement particulier à la fois poétique et philosophique; et il y aurait, avec l'unité de forme, une varieté infinie dans un tel sujet. Il y a dix ans que j'y rêve ! Il y a eu un temps où mon idée sur la chanson de chaque métier était si nette et si vive, que si j'avais su faire des vers, je l'aurais réalisée sous le feu de l'inspiration. C'est un sujet que j'ai conseillé à plusieurs jeunes poètes et qui les a tous effrayés, parce qu'ils n'avaient pas l'inspiration et la sympathie qu'il faut pour cela. Un poète prolétaire devrait les avoir. Vous, Poncy, vous auriez la grandeur et l'enthousiasme. Mais, pour plier votre talent un peu recherché et *brillanté* à l'austère simplicité indispensable à ce genre de poésies, il vous faudrait travailler beaucoup, renoncer à beaucoup d'effets chatoyants et à beaucoup d'expressions coquettes que vous affectionnez. Seriez-vous capable d'une aussi grande réforme? Sans cette réforme, pourtant, l'ouvrage dont je parle n'aurait aucune valeur, aucun charme pour le peuple et, le dirai-je? aucune nouveauté aux yeux des connaisseurs ; car il s'agirait de faire quelque chose que personne n'a fait encore. Vous l'avez fait à votre manière (et c'était une manière admirable), pour vous peindre vous-même dans votre état de maçon ; mais il faudrait être encore plus simple, tout à fait simple. Le simple est ce qu'il y a de plus difficile au monde. C'est le dernier terme de l'expérience et le dernier effort du génie. N'êtes-vous pas trop jeune pour donner ces touches fermes et nettes qui paraissent si facile que chacun se dit : « J'en aurais fait autant ? » et que personne cependant ne peut le faire qu'un grand artiste?.... *Le Postillon*, *le Forgeron*, *le Maçon*, *le Laboureur*, *le Boulanger*, *le Jardinier*, *le Fossoyeur*, etc., etc., quelle foule inépuisable de types variés et qui tous pourraient être embellis ou plaints par le poète ! Il faudrait faire aimer toutes ces figures, même

Digitized by Google

celles dont le premier aspect repousse, et inspirer une pitié tendre pour ceux qu'on ne pourrait admirer, comme des êtres utiles ou courageux ! »

Et maintenant voulez-vous connaître, sur ce livre, l'opinion de George Sand ? lisez :

« Je ne veux pas tarder davantage à vous dire que j'ai reçu l'envoi de votre manuscrit, que je l'ai lu et relu, et que j'en suis enchantée. Tout ce volume est fait avec un grand soin. Il y a progrès évident dans la forme, même sur le *Chantier* (titre d'un des volumes de Ch. Poncy). Plus de ces *hugotismes*, qui me désolaient, et tout autant de verve et de beauté, malgré la sobriété des moyens. Je suis toute fière de ce bel exemplaire manuscrit et il restera dans ma bibliothèque particulière comme une relique. »

PLAISIRS D'UN SOLITAIRE, par M. Servan de Sugny. Lyon, chez Brun, libraire.

M. Servan de Sugny aime les lettres et il nous le prouve, chaque année, en publiant de nouveaux volumes. Il est de ceux qui cultivent la littérature sans lui demander autre chose que les jouissances qu'elle donne. Il est pour nous le continuateur de cette pléiade d'hommes distingués par le cœur et l'esprit, qui s'appellaient Bérenger, Delandine, Cochard, etc., et qui nous initiaient régulièrement à leurs travaux. Heureux temps ! cœurs heureux ! Il faut aujourd'hui avoir en soi une grande force d'abstraction, ou un grand calme, pour pouvoir, à travers toutes nos préoccupations politiques, se livrer à ses goûts comme le fait notre compatriote, et nous l'en félicitons sincèrement.

Le volume que nous annonçons se compose de deux parties. L'une, en prose, comprend des nouvelles, des fragments de voyages, des aperçus littéraires, et l'autre, en vers, contient une tragédie, intitulée : *Un Jour d'expiation*, et des poésies diverses.

Dans une *Nuit à Ferney*, agréable narration d'un voyage fait

Digitized by Google

à la retraite de Voltaire, M. Servan de Sugny, à l'exemple de Chapelle et Bachaumont, mêle les vers à la prose et nous initie à ses impressions, à ses pensées de touriste. Il y a de la grâce, de la facilité et de l'esprit dans ces pages, comme dans son *Voyage à Louëche*. C'est un excellent et agréable compagnon de route, et l'on se sent, en le lisant, bien vite disposé à lui accorder son amitié. La *Vallée de Cachemire* est une petite satire des œuvres de nos utopistes Proudhon, Cabet et Considérant.

En quelques pages, M. Servan de Sugny nous donne un résumé de l'histoire de notre littérature, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours. Ce coup d'œil rapide jeté sur un immense horizon nous apprend à mesurer l'espace que nous avons parcouru.

Un certain nombre de pièces de vers termine ce joli volume où l'on retrouve tout à la fois l'homme du monde et l'ami dévoué, et toujours un esprit agréable et distingué.

L. B.

Digitized by Google

ARRIVÉE A LYON

DE

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE,

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le 15 août, le jour même de la fête de l'empereur Napoléon, son neveu Louis Bonaparte a fait, comme président de la République française, son entrée dans la ville de Lyon. Il a débarqué à dix heures du matin sur le quai Bourgneuf, au milieu d'une foule immense accourue de tous côtés et d'un déploiement de forces militaires tant à pied qu'à cheval, présentant un magnifique et imposant coup d'œil sur toute la ligne de nos quais.

Après avoir été reçu par M. Reveil, maire de Lyon, et les diverses autorités de la ville et du département, M. le président, monté sur un cheval blanc, s'est rendu à l'église cathédrale, à travers une double haie de troupes et les flots d'une population impatiente et avide de le voir. De l'église Saint-Jean où il a entendu une messe dite par Mgr l'archevêque de Bonald, il est allé à la Préfecture recevoir les députations de tous les corps constitués. L'après midi, la ville lui faisait les honneurs d'une joûte sur la Saône, d'un banquet et d'un bal à l'Hôtel-de-Ville, et d'une illumination *a giorno* de tout le cours Napoléon à Perrache, cet emplacement, objet des prédilections de l'Empereur, et où doit s'élever bientôt sa statue équestre.

Le lendemain, un déjeûner offert par la bourgeoisie au Jardin d'Hiver, un dîner donné par la Chambre du Commerce, des visites à nos diverses institutions, à nos différents hôpitaux, au Grand-Théâtre et même à la Croix-Rousse, mettaient M. le président Louis-Napoléon Bonaparte en contact avec toutes les fractions de la population, avec toutes les conditions, avec tous les âges, tous les rangs et tous les partis. Le 17, au matin, il s'éloignait de Lyon au son des cloches, au bruit de nombreuses salves d'artillerie qui l'avaient salué déjà à son entrée.

Partout, si nous en exceptons la Croix-Rousse, M. le président a trouvé sur son passage le même intérêt, la même curiosité, le même empressement, et les même acclamations de : Vive le Président et vive la République !

Pendant ces trois ou quatre jours, Lyon a présenté la plus grande animation. Tous les hôtels regorgeaient de voyageurs, tous les magasins de nouveautés étaient remplis d'acheteurs,

Digitized by Google

et la ville avait un air de fête inaccoutumé. En dehors du but politique, le voyage présidentiel aura été un véritable bien pour les intérêts du petit commerce.

Nous consignons ici, comme souvenir, les plus importants discours prononcés dans cette circonstance :

Discours de M. Reveil, maire de Lyon, au banquet donné par la ville.

Notre ville, aujourd'hui si animée par votre présence, Monsieur le Président, a été bien cruellement frappée par le mauvais génie des révolutions. Je ne parle pas de nos travaux interrompus, de la vie commerciale subitement tarie, ni des suites ruineuses qui devaient en découler; je parle de cette maladie violente qui trouble les esprits dans presque toutes les villes manufacturières, de ce principe désorganisateur qui, pour mieux faire crouler la société, détruisait, au nom de la liberté, toutes les libertés; au nom de l'industrie, toutes les industries; au nom de la propriété, toutes les propriétés. (Applaudissements).

Oui, il a été profond ce vertige qui laissait croire à la possibilité d'une organisation sociale donnant à chacun tous les droits, n'imposant aucun devoir à personne. (Triple salve d'applaudissements). Mais la raison n'était qu'égarée. Bientôt apparurent toutes les conséquences désastreuses des doctrines prêchées; bientôt nos ouvriers reconnurent la fausse voie dans laquelle on les entraînait; ils virent l'envieuse rivalité étrangère, amassant les débris des métiers qu'ils brisaient (applaudissements), appelant à elle les industriels qu'ils décourageaient; ils comprirent la perfidie, et ils rentrèrent dans leurs ateliers déserts. Alors aussi, Dieu aidant, car sa main est partout, le calme renaissait sur tous les points; la volonté de votre gouvernement, s'appuyant sur la puissance qu'avait créée le 10 décembre, sut rétablir le respect des lois et le principe de l'autorité, conditions nécessaires de toute prospérité. (Applaudissements).

Et depuis cette époque, notre industrie, l'une des gloires de la France industrielle, est ranimée, notre commerce, si favorisé par nos faciles et nombreuses communications, a repris son mouvement, et son activité deviendra bien plus grande encore, lorsque la sollicitude de votre gouvernement aura ajouté la voie rapide du chemin de fer à l'amélioration possible de nos lignes fluviales. (Assentiment).

C'est donc pour notre cité, plus peut-être que pour toute autre, que le rétablissement de l'ordre public était nécessaire et que son affermissement sera un bienfait. C'est donc aussi dans notre cité que vous trouverez, Monsieur le Président, le plus entier concours pour l'accomplissement de votre œuvre d'ordre et de stabilité, et que vous recueillerez la plus sincère recon-

Digitized by Google

naissance pour le bien que vous avez fait, pour le bien que nous attendons de vous.

A Louis-Napoléon, président de la République! (Longues acclamations).

Réponse de M. le Président de la République.

MONSIEUR LE MAIRE,

Que la ville de Lyon, dont vous êtes le digne interprète, reçoive l'expression sincère de ma reconnaissance pour l'accueil sympathique qu'elle m'a fait. (Adhésion); mais, croyez-le bien, je ne suis pas venu dans ces contrées où l'empereur mon oncle a laissé de si profondes traces, afin de recueillir seulement des ovations et passer des revues. Le but de mon voyage est, par ma présence d'encourager les bons, de ramener les esprits égarés, de juger par moi-même des sentiments et des besoins du pays. (Applaudissements). La tâche que j'ai à accomplir exige votre concours, et pour que ce concours me soit complètement acquis, je dois vous dire avec franchise ce que je suis et ce que je veux. (Mouvement).

Je suis, non pas le représentant d'un parti, mais le représentant de deux grandes manifestations nationales qui, en 1804 comme en 1848, ont voulu sauver, par l'ordre, les grands principes de la révolution française. (Applaudissements). Fier donc de mon origine et de mon drapeau, je leur resterai fidèle. Je serai tout entier au pays, quelque chose qu'il exige de moi : *abnégation* ou *persévérance*. (Assentiment).

Des bruits de coup d'état sont peut-être venus jusqu'à vous, Messieurs, mais vous n'y avez pas ajouté foi, je vous en remercie. (Applaudissements). Les surprises et les usurpations peuvent être le rêve des partis sans appui dans la nation; mais l'élu de six millions de suffrages exécute les volontés du peuple, il ne les trahit pas. (Tonnerre d'applaudissements). Le patriotisme, je le répète, peut consister dans l'abnégation comme dans la persévérance. (Sensation).

Devant un danger général, toute ambition personnelle doit disparaître. En ce cas, le patriotisme se reconnaît comme on reconnut la maternité dans un jugement célèbre. Vous vous souvenez de ces deux femmes réclamant le même enfant : à quel signe reconnut-on les entrailles de la véritable mère? au renoncement à ses droits que lui arrache le péril d'une tête chérie. (Sensation prolongée).

Que les partis qui aiment la France n'oublient pas cette sublime leçon; moi-même, s'il le faut, je m'en souviendrai. (Interruption et applaudissements). Mais, d'un autre côté, si des prétentions coupables se ranimaient et menaçaient de compromettre le repos de la France, je saurais les réduire à l'impuis-

Digitized by Google

sance, en invoquant encore la souveraineté du Peuple; car je ne reconnais à personne le droit de se dire son représentant plus que moi. (Applaudissements).

Ces sentiments, vous devez les comprendre; car tout ce qui est noble, généreux, sincère, trouve de l'écho parmi les Lyonnais, votre histoire en offre d'immortels exemples. Considérez donc mes paroles comme une preuve de ma confiance et de mon estime.

Permettez-moi de porter un toast à la ville de Lyon.

Discours de M. Vachon, bâtonnier de l'ordre des avocats, président du banquet offert au Jardin-d'Hiver au Président de la République, le 16 *août* 1850.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

L'honneur d'être l'interprète de cette nombreuse assemblée n'aurait pas dû m'appartenir; il revenait plus naturellement à l'un de ces hommes honorables dont les utiles travaux font tout à la fois la gloire et la richesse de notre cité.

Mais, en m'appelant à la présidence de cette réunion, véritable improvisation du cœur, MM. les commerçants ont voulu donner au barreau lyonnais une marque d'estime et d'affection. Je les en remercie pour mes confrères et pour moi.

Il est des circonstances qui font époque dans la vie d'un homme, celle d'aujourd'hui ne sortira jamais de ma mémoire. Je suis heureux et fier, M. le Président, d'avoir à vous exprimer les sentiments de reconnaissance que nous ressentons pour vous. Le commerce lyonnais n'a point oublié qu'à une autre époque, sa prospérité n'avait pu résister à de trop longues et trop cruelles commotions. Notre cité en deuil se croyait déshéritée pour toujours de cette industrie qui fait son orgueil.

Un grand homme parut porté par le vœu de la nation à la tête du consulat. Lui qui improvisait la victoire, il daigna jeter un coup-d'œil sur notre détresse. Il dit un mot, et, comme par enchantement, la prospérité reparut.

Par une coïncidence à jamais mémorable, à la suite de la révolution de Février 1848, Lyon trembla de nouveau pour son avenir commercial. Déjà nos voisins d'outre-mer se réjouissaient de nos désastres et croyaient s'enrichir de nos débris.

Vainement, de louables efforts furent tentés par le gouvernement de l'époque. Tout languissait, tout périssait. Le 10 décembre survint. Un nom illustre sortit triomphant de l'urne électorale. La confiance commença à renaître; les capitaux reprirent leur circulation habituelle. Le commerce redevint florissant, et c'est à vous, Monsieur le Président, à votre noble et

Digitized by Google

courageuse conduite, que nous devons ces bienfaits. Aussi, voyez réunis autour de vous les représentants de toutes les classes de la société lyonnaise. Ici, toutes les nuances politiques se sont effacées pour se confondre et se réunir dans les liens d'une commune affection, dont je suis sûr d'être l'organe, en disant avec toute l'effusion du cœur : *Vive Louis-Napoléon! vive le Président de la République.*

Réponse de M. le Président de la République.

MESSIEURS,

Vous saviez que je ne pouvais rester longtemps dans vos murs, et vous avez eu la pensée de réunir ce matin, autour de moi, le plus de représentants possibles des divers éléments qui contribuent à la prospérité lyonnaise. Je vous en remercie ; car je suis heureux de toutes les occasions qui me mettent en contact avec le peuple qui m'a élu. (Assentiment).

En nous rencontrant souvent, nous pourrons réciproquement connaître nos sentiments, nos idées, et apprendre ainsi à compter les uns sur les autres. Quand on se voit, en effet, bien des voiles tombent, bien des préventions se dissipent.

De loin, je pouvais croire la population lyonnaise animée de cet esprit de vertige qui enfante tant de troubles, et presqu'en hostilité avec le pouvoir. (Très-bien ! applaudissements et interruption.) Ici, je l'ai trouvée calme, laborieuse, sympathique à l'autorité que je représente. (Assentiment). De votre côté, vous vous attendiez peut-être à rencontrer en moi un homme avide d'honneurs et de puissance, et vous voyez au milieu de vous un ami, un homme uniquement dévoué à son devoir et aux grands intérêts de la patrie.

—

M. le Président, pendant son séjour, a décoré de sa main :

M. Laforest, notre ex-maire, pour sa conduite pendant les premiers mois de la République ;

M. Ricard et M. Fayolle, adjoints de M. le Maire ;

M. l'abbé Lyonnet, auteur d'une histoire du cardinal Fesch ;

M. l'abbé Sève, aumonier de l'Hôpital militaire, pour son dévouement pendant l'invasion du choléra dans cet hôpital ;

MM. Lagrange et Janson, pour leurs longs services dans la magistrature.

MM. Pelvey, l'abbé Noirot professeur de philosophie au Lycée et M. Valois ont été promus au grade d'officier de la Légion d'honneur.

M. l'abbé Jolibois, curé à Trévoux, a reçu la décoration des mains de M. le Président.

Digitized by Google

P.-M GONON. — J.-A. LAMBERT.

Pierre-Marie Gonon, commis-négociant, fils de Joseph Gonon, chapelier, demeurant rue Tramassac, et de Marie-Antoinette Point, né à Lyon le 5 ventôse an II, y est mort le 10 août 1850, à l'âge de quarante-sept ans cinq mois. Il était connu ici pour son ardeur à recueillir des brochures et des livres relatifs à l'histoire de notre cité et de la province pendant l'époque révolutionnaire. P.-M. Gonon a réimprimé une foule d'opuscules historiques. Rendre à une certaine publicité des écrits devenus rares ou introuvables, c'est quelquefois mieux que de créer, mais encore faut-il apporter dans ces reproductions un peu de discernement. Or, P.-M. Gonon a donné le plus souvent des titres factices à des relations dont il n'indiquait pas toujours la source, et l'on ne comprend pas pourquoi il y attachait ce mystère. En général, se laissant guider par l'excès de la passion politique et religieuse, P.-M. Gonon cherchait de préférence les pièces qui, bonnes ou mauvaises, répondaient à ses penchants.

Ce que M. Gonon a laissé de mieux et de plus utile, c'est une **Bibliographie de la Révolution.**

Digitized by Google

Il s'occupait de la publication d'une Bibliographie générale de Lyon, et avait déjà rassemblé beaucoup de matériaux.

Voici le Catalogue des ouvrages et des réimpressions dues aux soins de P.-M. Gonon :

MÉDAILLE COMMEMORATIVE DE L'ÉTABLISSEMENT DU SYSTÈME MÉTRIQUE et de son usage exclusif, dessinée et gravée par Marius Penin. *Lyon, L. Boitel*, 1840, in-8, figure.

MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE L'INONDATION DE 1840, A LYON, *Lyon, Storck*, 1841, in-8 et in-4.

SUPPRESSION DU DERNIER COUPLET DE LA MARSEILLAISE, et captivité de Rouget de l'Isle en 1793. *Lyon, L. Boitel*, in-8.

SÉJOURS DE CHARLES VIII ET LOYS XII à Lyon sur le Rosne; jouxte la copie des faictz, gestes et victoires des Roys Charles VIII et Loys XII. *Lyon, Charvin et Nigon*, 1841, in-8. 2 fac-simile.

SÉJOURS DE CHARLES VIII A ROMME, 1493-1494. Lyon, 1842, in-8.

LA TRES CURIEUSE ET CHEVALERESQUE HISTOIRE DE LA CONQUESTE DE LA VILLE DE NAPLES PAR CHARLES VIII. Comment le tres chrestien et tres victorieux Roy Charles huictieme de ce nom, a banniere deployee, passa et repassa de journee en journee de Lyon jusques a Naples et de Naples jusques a Lyon. *Lyon, Dumoulin*, 1842, in-8.

LES BARRICADES DE 1594 A LYON. Brief récit contenant au vrai ce qui s'est passé en la réduction de la ville de Lyon en l'obéissance de sa Majesté, les 7, 8 et 9 février. *Lyon, Dumoulin*, 1842, in-8.

COQ A L'ASNE ET CHANSON sur ce qui s'est passé en France depuis la mort de Henry de Valois, jusques aux nouvelles deffaictes. *Lyon, Dumoulin*, 1843, in-8.

DISCOURS SUR LA REDUCTION DE LA VILLE DE LYON A L'OBEISSANCE DE HENRY IV, par A. Du Verdier, nouvelle édition, suivie d'une Lettre adressée a l'auteur du Discours d'une responce, et de cinq lettres de Henry IV adressees aux Lyonnois. *Lyon, Dumoulin*, 1843, in-8, portrait.

RESPONSE DE PIERRE LA COIGNÉE a une lettre escripte par Jean de la Souche à l'autheur du Discours faict sur la reduction de la ville de Lyon soubs l'obeissance du Roy, avec la copie de la dicte lettre. Nouvelle edition precedee du Discours sur la réduction de la ville de Lyon, par Roland le Fendant, 1594. *Lyon, Dumoulin*, 1843, in-8, portrait.

TABLEAU DE LYON EN 1786, par Grimod de la Reynière. *Lyon, L. Boitel*, 1843, in-8.

BRIÈVE RÉPONSE ADRESSÉE A LA REVUE DE BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE, par l'éditeur de la tres curieuse et chevaleresque histoire de la conqueste de Naples, par Charles VIII. *Lyon, Dumoulin*, avril 1843, in-8.

PLANT POURTRAICT ET DESCRIPTION DE LA VILLE DE LYON, au 16me siecle, par Antoine Du Pinet, de nouveau mis en lumière, *Lyon*, 1844, in-8.

VAUCANSON A LYON en 1744, chanson des ouvriers en soie de cette ville. Lyon, 1844, in-8.

PORTRAIT D'ANTOINE DU VERDIER, Seigneur de Vauprivas et historien Lyonnais, *Lyon, Storck*, in-8 et in-4.

Digitized by Google

Documents historiques sur la vie et les mœurs de Louise Labé, de nouveau mis en lumière. Lyon, 1844, in-8, avec un portrait.

Histoire lamentable contenant au vrai toutes les particularités les plus notables des cruautés, massacres et dévastations exercés par ceux de la religion romaine contre ceux de la religion réformée, de nouveau mis en lumière par P.-M. Gonon. *Lyon, Nigon*, 1848, grand in-12, figures.

Première liste des chrétiens mis a mort et égorges a lyon par les catholiques romains, à l'époque de la Saint-Barthélemi, Août 1572. *Lyon, Nigon*, 1847.

Réimpression de la Bulle de Clement xiv, portant suppression des Jésuites, in-8.

Sommaire et vrai discours de la félonie et inhumanité enragée commise à Lyon par les Catholiques romains sur ceux de la religion réformée. *Lyon, Nigon*, 1847.

Discours du massacre de ceux de la religion réformee fait à Lyon, par les Catholiques romains, le 28 du mois d'aoust et jours ensuivants de l'an 1572, avec une amiable remonstrance aux Lyonnois, lesquels par timidité et contre leur propre conscience continuent à faire hommage aux idoles. *Lyon, Nigon*, 1847.

Lyon en 1793. Procès-verbaux authentiques et inédits du comité de surveillance de la Société des Droits-de-l'Homme, l'une des 32 sections de cette commune pendant le siége, contenant, jour par jour, le récit des calamités supportées par les Lyonnais pendant leur rébellion contre le gouvernement de leur patrie, précédés de la description officielle des fêtes républicaines célébrées à Lyon et dans le département de Rhône-et-Loire pendant ce siége désastreux. *Lyon, Mothon*, 1847.

Bibliographie historique de la ville de lyon pendant la révolution française, contenant la nomenclature, par ordre chronologique, des ouvrage publiés en France ou à l'étranger, et relatifs à l'histoire de cette ville, de 1789 au 11 nivôse an XIV de la République française. *Lyon, Marle*, 1844.

La juste et saincte défense de la ville de Lyon. Les causes de la justice et innocence des citoyens, manans et habitants de la ville de Lyon. *Lyon, Nigon*, 1848.

Lyon affligé par siéges et eschallades, lequel néanmoins Dieu a gardé en son entier avec observation et maintien de la doctrine apostolique et prédication de son Evangile; d'après l'imprimé de Lyon de 1564, in-8. *Lyon, Boursy*, 15 vendémiaire, an LVII de la fondatian de la République française, et de son rétablissement le premier.

Voici, en quels termes, M. Monfalcon apprécie, dans sa *Bibliographie de la ville de Lyon*, les travaux de feu P.-M. Gonon.

« La plupart des publications dues à P.-M. Gonon sont des pastiches dont il est difficile de comprendre l'objet. Ce sont des fragments dont l'éditeur cache l'origine, et pour lesquels il compose des titres avec une date fictive. Ces réimpressions seraient plus utiles si elles reproduisaient, sans retranchements, des

Digitized by Google

opuscules rares, et si M. P.-M. Gonon donnait l'indication exacte des ouvrages auxquels il fait des emprunts. »

Les opuscules de P.-M. Gonon sont tirés à très-petit nombre; il y a des exemplaires en papier de couleur; les vignettes sont également tirées quelquefois en bistre ou en couleur.

P.-M. Gonon a fait graver, à ses frais, le portrait du premier des maires de Lyon, Palerne de Savy, et a donné sur ce magistrat dans la *Revue du Lyonnais*, t. XXIII, p. 263, une courte notice, ainsi que sur Louis Vitet (*Revue du Lyonnais*, t. III. p. 451).

Le 13 août 1850, Lyon a fait une autre perte celle de M. Jacques-Antoine Lambert, né le 8 avril 1770, de Jacques Lambert, négociant, et de Gabrielle Ribollet. Moyennant une somme de 20,000 f. payée à ses deux neveux (1) par la ville, il lui laisse par testament sa bibliothèque et un remarquable cabinet d'Antiquités évalués ensemble à 300,000 fr. Nous en donnerons plus tard une appréciation détaillée. Cette collection lui avait valu, à elle seule, l'honneur d'appartenir à l'Académie des sciences et des arts de notre ville. J.-A. Lambert ne possédait que l'amour des antiquités, il n'en avait pas la connaissance. Son legs sauvera son nom de l'oubli, car une salle spéciale renfermera sa double collection de livres et de médailles et sera constamment à la disposition du public. Il aura su ainsi donner un noble emploi à sa fortune, et rendre d'utiles services à ses concitoyens ainsi qu'à la science et à l'histoire.

(1) L'un de ces deux neveux étant mort depuis ce testament, la ville de Lyon n'aura plus qu'une somme de 20,000 fr. à donner à M. Jacques-Antoine Grandvoinet, aujourd'hui seul neveu de M. Lambert.

Digitized by Google

REVUE DES THÉATRES.

LA NOUVELLE SALLE DES CÉLESTINS. — M. LEVASSOR.

Le Grand-Théâtre a enfin retrouvé son public et ses artistes. Le canon et la fusillade ont cessé d'y retentir. Bonaparte n'y commande plus nos glorieuses phalanges. La cavalerie et l'infanterie n'y déploient plus leurs étonnantes évolutions. Donizetti, Rossini et Boïeldieu ont repris leur domaine. Place à leurs nouveaux interprètes. Mais, hélas! si nous n'avons plus les glorieux combats de Lodi et de Rivoli, il nous reste les luttes des débuts, luttes pleines d'intérêt et de tristesse. Laissons donc le public et M. le commissaire s'entendre entre eux, s'ils le peuvent, sur l'admission ou sur le rejet des artistes que notre Directeur, M. Delestang, vient soumettre à notre jugement. Tout directeur, selon nous est plus intéressé que le public au renvoi d'un mauvais artiste. Que le silence et la paix se fassent. Nous jugerons mieux plus tard. En attendant, allons aux Célestins.

Ce théâtre, grâce l'habileté de son intelligent restaurateur, M. Exbrayat, est devenu la salle la plus gracieuse et la plus coquette. Le bon goût et le confortable l'ont entièrement métamorphosé. Sa coupe, des plus heureuses, ressort mieux encore, depuis que l'architecte a fait avancer en encorbellement la galerie des premières et lui a donné un mouvement harmonieux et une élégante décoration; depuis que M. Bonirote a laissé tomber de son pinceau tous ces petits amours qui volent dans l'espace, dans l'éther du plafond. Tout a passé sous la baguette d'un enchanteur. Les stalles sont devenues de beaux et bons fauteuils alternés sur trois rangs. Des baignoires commodes remplacent les sombres corridors qui régnaient de chaque côté du parquet. La toile des banquettes s'est changée en velours cramoisi, et le rideau huileux en riche tenture sous la brosse de M. Savette. La lumière et la dorure courent partout du cintre au parterre. L'air triste et enfumé de l'ancienne salle et ses culinaires odeurs ont disparu pour faire place à un air de fête.

Rien n'a manqué aux honneurs de l'inauguration de la nouvelle salle : le plus spirituel comédien de Paris, un à propos plein d'esprit, une foule compacte. C'était bien commencer. Le public a reçu avec des bravos l'artiste voyageur, la pièce d'ouverture, *Célestin père et fils*, par MM. Lefebvre et Jaime, et salué de ses éloges l'œuvre de notre architecte et de nos peintres.

M. Levassor est un de ces rares artistes que l'on revoit toujours avec un nouvel intérêt, parce qu'il ne reste jamais sta-

Digitized by Google

tionnaire. Il étudie sans cesse son art et il vise à de nouvelles conquêtes. Observateur consciencieux de la nature, il pousse la vérité de l'ensemble et le soin des détails aussi loin que nos peintres flamands dans leurs œuvres. C'est plaisir de voir M. Levassor dans les pièces de son ancien répertoire comme dans celles de création plus récente. On l'y retrouve toujours avec des nuances nouvelles, inattendues, avec des touches plus spirituelles encore. Cet artiste ajoute sans cesse à ses rôles, à ses chansonnettes même. Il fait de l'art dans les choses qui semblent le moins en comporter. Entendez-le chanter sa *Mère Michel aux Italiens*, son vieux *Choriste*, son *Titi à la représentation de Robert-le-Diable*, son *Enrhumé*, et tant d'autres, et vous vous rappellerez avoir vu ces types quelques part, tant il y a de vérité dans les détails, dans la tenue, dans le moindre geste, dans le moindre mot.

Voyez avec quelle souplesse cet artiste se métamorphose, se multiplie, dans *Brelan de Troupiers*, une de ses meilleures, une de ses plus extraordinaires créations. Vous l'avez là sous trois faces, sous trois âges, le commencement, le milieu et la fin. Impossible de mieux reproduire ces trois physionomies du conscrit, du troupier et de l'invalide. La vérité d'observation est poussée si loin, qu'un de nos amis, un peintre de grand talent, habitué par conséquent à tous les effets mimiques, a été dupe, à Paris, à la première représentation de *Brelan de Troupiers*. Il est sorti convaincu d'avoir vu trois artistes différents dans ces trois rôles et il ne savait auquel donner la préférence. Il a fallu, pour le faire revenir de son erreur, recourir à l'affiche. C'est, selon nous, le plus beau triomphe d'un artiste.

Le *Docteur en herbe*, le *Bas-Bleu*, le *Lait d'Anesse* surtout, nous montrent cet artiste sous un autre côté, celui de la verve et de l'entrain. Sa gaîté est entraînante, communicative. Il sait jusqu'où l'on peut aller, il s'arrête toujours à temps. Dans cette pièce : *Un garçon de chez Véry*, est-il possible de cotoyer avec plus d'art et de décence l'immoralité d'une équivoque situation. Mais, dans de telles productions, nous ne trouvons pas à sa place un talent comme celui de Levassor.

Voyez le dans le *Poisson d'avril*, les *Deux Vieux Papillons* et *Romeo et Marielle*. Là notre artiste se retrouve tout entier et à l'aise. Là le comédien élargit le cadre et fait d'un vaudeville une œuvre importante par la manière dont il s'identifie avec le personnage qu'il représente. Ce sont là trois caractères, trois types bien différents, bien opposés. Comme ils sont rendus avec simplicité, avec naturel. On ne voit plus l'art, ce sont autant de portraits pris sur nature.

L. B.

Digitized by Google

Bulletin des ouvrages parus au mois d'aout 1850.

Allocutions et discours prononcés à l'occasion du passage à Lyon de M. le Président. Imp. de Léon Boitel, in-8.

Récit sommaire du séjour à Lyon du prince Louis-Napoléon Bonaparte, par M. Clapier. Imp. Rodanet. In-fol.

L. Napoléon, président de la République, à Lyon, le 15, 16 et 17 août 1850, par M. de Colmont. Imp. Chanoine, in-8.

Entrée de Charles VIII à Vienne, le 1er décembre 1490. Imprimé à un petit nombre et non mis en vente. Imp. Louis Perrin, in-12.

Eloge de M. le doct. Alex. Bottex, par M. de Polinière. Louis Perrin, in-8.

Vie de M. le duc de Normandie, fils de Louis XVI. par Claravali. Imp. Dumoulin, in-8.

Du magnétisme. Qu'est-ce que le magnétisme, par M. le docteur Emile Gromier. Imp. de Léon Boitel, in-8.

Méthode pour servir à la recherche des principes généraux de l'économie sociale, par M. Ferdinand Dobler. Imp. de Louis Perrin, in-8.

Considérations sur le crédit agricole, par M. Vivier aîné. Imp. de Nigon, in-8.

Le droit légitime au trône d'Espagne, par D. J. B. C. Y. D. C. (M. Caus). Im. de Guyot, in-8.

Des externats et des internats, à l'occasion de la nouvelle loi sur l'enseignement, par M. l'abbé Dauphin. Imp. de Louis Perrin, in-8.

Diverses améliorations de voirie urbaine, par M. Andrieux. Imp. Dumoulin, in-8.

Célestin père et fils, vaudeville, par MM. Lefebvre et Jaime. L. Boitel in-8.

Notice sur le concile provincial de Lyon, par M. Rivet. Imp. Guyot, in-8.

Esprit de la poésie et des beaux-arts ou Théorie du Beau, par M. Tissandier, Imp. de Perrin, in-12.

Mentionnons, une fois pour toutes, les publications, revues ou journaux hebdomadaires ou mensuels ; tels que l'Argus, l'Entr'acte lyonnais, journaux des théâtres; le Courrier de Lyon, la Gazette de Lyon, le Salut public, le Journal de Lyon et de la Guillotière, l'Etoile du matin, les Annales de la propagation de la foi, le Journal de médecine vétérinaire, publié par M. Rey, à l'École de Lyon ; le Bulletin de la Société d'horticulture du Rhône, le Journal de Jurisprudence de la Cour d'appel de lyon, la Gazette Médicale, la Revue Maçonnique et la Revue du Lyonnais.

Digitized by Google

LE BUCHERON.

I.

Le chêne aux flancs noueux dans l'herbe est couché mort ;
Mais du vieux bûcheron c'est le dernier effort ;
Il pose sa cognée et s'accoude au long manche ;
Il se courbe en soufflant, le pied sur une branche ;
Son morceau de pain noir est gagné pour demain ;
Et, s'essuyant le front du revers de la main :

Digitized by Google

Triste et rude métier que de porter la hache !
A ce labeur de mort quel dieu m'a condamné ?
Sur tes plus beaux enfants j'ai frappé sans relâche,
Et je t'aime pourtant, forêt où je suis né !

Ton ombre est mon pays ; j'y vieillis ; je sais l'âge
Des grands chênes épars sur les coteaux voisins.
Jamais je ne dormis dans les murs d'un village ;
Je ne cueillis jamais le blé ni les raisins.

Ma mère me berça dans la mousse et l'écorce,
J'ai, dans un nid pareil, vu dormir mes enfants ;
Et, comme moi jadis, fiers de leur jeune force,
Ils grimpaient, tout petits, sur l'arbre que je fends.

J'ai compté de beaux jours, hélas ! et des jours sombres
Que savent tous ces bois complices ou témoins ;
J'ai connu d'autres maux que la faim sous leurs ombres ;
Dans un corps endurci l'âme ne vit pas moins.

Je la sens s'agiter sous le joug qui m'enchaîne ;
Et l'arbre, gémissant de mes coups assidus,
Parle au noir bûcheron qui fend le cœur du chêne
Comme aux pâles rêveurs sur la mousse étendus.

Digitized by Google

J'eus chez vous mon printemps, mes songes, mes chimères,
Arbres qui modérez le soleil et le vent!
J'ai versé sur vos pieds des larmes bien amères,
Mais pour moi votre miel a coulé bien souvent.

J'entends parfois de loin monter la voix des villes,
Elle m'arrive en bruits douloureux et discords;
J'aime mieux écouter ces feuillages mobiles
D'où pleut un frais sommeil sur l'âme et sur le corps.

D'ailleurs, la voix qui siffle en traversant l'érable,
Le son calme et plaintif qui s'exhale du pin,
Ont un écho dans moi, profond, vague, ineffable,
Dont j'écoute en tous lieux le murmure sans fin.

Si j'ai vos bras noueux, vos cheveux longs et rudes,
J'ai mes chansons aussi, mes bruits graves et doux,
Et sur mon front ridé le vent des solitudes,
O chênes fraternels, frémit comme sur vous!

En ennemi pourtant, sur ces monts que j'outrage,
La hache en main frappant tous mes hôtes chéris,
Liés en vils faisceaux pour un sordide usage,
Des rameaux et des troncs j'entasse les débris.

Digitized by Google

Aussi mon âme est triste, et j'ai le regard sombre ;
Destructeur des forêts, je me suis odieux ;
J'ai déjà dépouillé cent arpents de leur ombre,
J'ai fait place aux humains ; pardonnez-moi, grands Dieux !

Mais c'est la pauvreté qui par moi vous profane,
Saints temples des forêts, arbres que j'aime en vain !
Pour mes fils affamés dans ma pauvre cabane,
Chaque arbre, hélas ! qui tombe est un morceau de pain.

La pauvreté ! c'est elle avec qui ce fer lutte ;
Elle fait taire en moi ces choses que j'entends ;
C'est elle qui renverse, en pleurant sur sa chute,
Pour les besoins d'un jour, le chêne de cent ans.

Heureux ! — si le bonheur visite un riche même
Loin de cet ombre antique où parle un dieu caché, —
Heureux le laboureur, heureux celui qui sème
Et reçut des aïeux son champ tout défriché !

Il ne récolte pas son pain du sacrilége ;
Tranquille en son labeur, ignorant mes combats,
Il n'a jamais sapé le toit qui le protége,
Ces vieilles amitiés qu'en frémissant j'abats.

Digitized by Google

Adieu les troncs divins qu'un peuple immense habite,
Les abeilles et l'homme et les oiseaux du ciel,
Tours que le vent balance et dont le flanc palpite
Ruisselant de fraîcheur, d'harmonie et de miel !

Il en reste un... marqué du sceau fatal du maître,
Mon plus cher souvenir à frapper quelque jour,
Mon vieil hôte, du bois l'ornement et l'ancêtre ;
A lui de s'écrouler... Puis ce sera mon tour !

II.

Frappe, ô vieux bûcheron, et détruis sans murmures :
Les anciennes forêts pour la hache sont mûres ;
L'orage est comme toi terrible et bienfaisant.
Oui, votre office est rude et ton fer est pesant,
Car ces bois sont pour toi consacrés par des tombes,
Ces rameaux ont porté le nid de tes colombes,
Et ce chêne entouré d'un culte filial
Prêta sa mousse épaisse à ton lit nuptial ;
Dans le vague sommeil où son ombre te plonge,
De tes jeunes saisons le rêve se prolonge.
Il est dur de saper et de jeter au feu
Les vieux piliers du temple où l'on a connu Dieu.

Mais des vallons obscurs et peuplés de fantômes
Aux ailes d'or du jour il faut ouvrir les dômes,

Digitized by Google

Pour qu'un soleil fécond fasse, en dardant sur eux,
Fuir de l'humide sol les esprits ténébreux,
Et, préparant les champs à des moissons prochaines,
Livre à des bras humains le royaume des chênes.
Dieu le veut, les cités déplacent les forêts,
Et le désert souvent suit la cité de près.
Comme l'arbre à son jour quitte ou reprend sa feuille,
Quoi que fasse en ses flancs la ruche et qu'elle veuille,
Ainsi, docile au vent toujours prêt à souffler,
Le monde en ses saisons doit se renouveler.

Sur les coteaux ombreux pour qu'un peuple y fourmille,
Fais place avec la hache à ta jeune famille ;
Là, sous les cerisiers encor rouges de fruit,
Mille bruns moissonneurs souperont à grand bruit ;
De beaux enfants joufflus, rentrant le soir aux granges,
Passeront en chantant sur le char des vendanges,
Et les joyeux voisins viendront se convier
A rompre le pain blanc au pied de l'olivier ;
Et tout ce peuple heureux des vastes métairies,
Uni pour le travail en douces confréries,
Célèbre en ses chansons l'ancêtre courageux
Qui de l'âge de fer vit les jours orageux,
Prépara le désert à la culture humaine,
Et, pour faire à ses fils un plus libre domaine,
Brava, tout en pleurant l'ombre qu'il adorait,
L'amour et la terreur de l'antique forêt.

VICTOR DE LAPRADE.

Digitized by Google

XIIIe

BULLETIN MONUMENTAL

ET LITURGIQUE

DE

LA VILLE DE LYON.

JAMAIS, à Lyon, les travaux publics ne se sont développés sur une plus grande échelle que dans cet exercice dont nous allons examiner les fruits. La campagne 1849-50, par rapport à la voirie, a jeté le trouble dans toutes nos anciennes idées sur l'ichnographie lyonnaise : le plan de la ville a changé complètement. Une sorte d'artère-aorte est venue remplacer un réseau de ruelles et de carrefours, et faire circuler à pleins flots l'air et la lumière dans le cœur du vieux Lyon. Jamais, sur ce sol grec et romain, même au temps des Florentins et des Lucquois, pareil mouvement de travailleurs en bâtisse, pareil tumulte d'échafaudages, pareils nuages de poussière ! On ne sait littéralement où mettre le pied, au centre de Lyon, pour échapper aux embarras,

Digitized by Google

à l'incommodité temporaire qu'entraînent des constructions sans nombre.

REGION DE LA SAONE.

I.

BASILIQUE PRIMATIALE ET METROPOLITAINE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Depuis la publication du XIIe *Bulletin*, de faibles travaux ont été exécutés dans cette basilique hiérarchiquement la première des Gaules, la seconde du monde catholique, après Saint-Jean-de-Latran. On s'est borné à faire subir à la plate-forme apsidaire des réparations urgentes et bien conduites. La baie ogivale qui éclaire le croisillon septentrional de ce temple, va recevoir une verrière peinte; on a enlevé le vitrage incolore et l'armature qui la fermaient, et on a momentanément bouché le vide avec des planches. Il est à désirer que ce triste provisoire ne dure pas, et que la verrière attendue arrive promptement au lieu où tout est préparé pour elle. — C'est une excellente idée d'avoir songé à une peinture transparente pour la baie du croisillon septentrional, d'où une lumière trop mondaine et trop libre faisait irruption dans l'arche sainte, et frappait précisément le siège archiépiscopal. On ne saurait avoir un jour trop serein, trop recueilli et trop calme dans le sanctuaire d'une basilique telle que celle-ci.

Plus j'examine la nouvelle chaire archiépiscopale de M. Bossan, plus j'admire l'habileté de nos sculpteurs lyonnais; mais plus aussi je regrette que, pour ce meuble, l'architecte soit allé choisir la phase la plus inintelligible et la plus ampoulée de l'art *gothique*. Qu'on ne me parle pas de ces prétendues beautés qu'il faut expier dans une douleur. Or, le siège archiépiscopal de M. Bossan offre un supplice, au lieu d'une harmonieuse contemplation à l'œil du spectateur, et cependant c'est une œuvre extrêmement remarquable comme pensée, comme exécution, vraie même comme représentation d'une période historique; mais

Digitized by Google

le point de départ de la fin du XVe siècle était faux en principe ; rien ne le justifiait d'ailleurs, dans les lignes austères de la région apsidale de Saint-Jean. Si l'on imite l'art romain, c'est l'époque augustale qu'il faut reproduire, non l'ère dégénérée de Claude-le-Gothique.

Enfin, mes vœux ont été compris, et les deux croix rogatoires latines, si justes de proportions, qui couronnent majestueusement les deux clochers orientaux de la basilique primatiale, vont être dorées de la base au sommet.— Béni soit l'ordonnateur de ce travail ! — Ces deux croix furent posées en 1808 ; elles sont l'œuvre d'un simple charpentier lyonnais, homme de cœur et de goût. La restauration consistera à les vêtir d'une enveloppe, ou plutôt d'une feuille de bronze qui recevra la dorure. Ces deux croix sont la continuation, la reproduction extérieure des deux croix processionnelles placées derrière l'autel majeur du temple, symbole du concile œcuménique qui prononça la réunion de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine, dans Saint-Jean de Lyon.

La musicomanie et la gothicomanie sont, à présent, les deux grandes plaies de l'Eglise. Notez qu'à Lyon, ville éminemment ennemie des innovations, ces deux plaies ne viennent point des mœurs lyonnaises, mais résultent d'une sorte de violence qui leur a été faite par des goûts étrangers, qui sont *puissants*.

L'illustre, le pieux novateur placé à la tête de l'apostolique et sainte église de Lyon aura tôt ou tard un successeur. Il est donc utile de constater certains usages de la liturgie lyonnaise qu'il a détruits, et auxquels le chapitre reviendra certainement un jour. Avant l'archiépiscopat de Mgr. de Bonald, immédiatement après l'élévation, un harmonieux groupe d'enfants de chœur, à genoux devant l'autel-majeur, entonnait l'*ô salutaris hostia*, de l'Eglise. C'était à la fois solennel, antique, touchant. Le peuple s'associait à ces voix, à cette langue intelligible, traditionnelle de la prière. Aujourd'hui, au lieu de cet admirable concert, qu'avons-nous ? un motet auquel personne ne comprend rien, d'une longueur désolante, fatiguant les fidèles par la répétition des mêmes mots ; le mouvement au lieu du recueillement, une détestable musique

Digitized by Google

au lieu d'un chant liturgique, un chœur de petits ménétriers debout devant un pupitre, derrière l'autel, chœur mal discipliné, depuis qu'on l'a dressé en orchestre, M. l'abbé Fichet debout, avec un bâton à la main, marquant la mesure comme on fait au théâtre, au lieu d'un chœur d'anges à genoux devant la table du sacrifice. J'aime, je connais, je comprends, ce me semble, la musique autant que qui que ce soit ; mais je la veux à sa véritable place. Dans l'église, rien que les chants de l'église, faits pour elle, par elle, avec elle.

L'orgue si intempestivement érigé à Saint-Jean de Lyon, sous l'influence d'une volonté qui a le droit de se faire obéir, continue à voiler la plus belle verrière de l'apside majeure. L'introduction de ce meuble dans un temple où nulle place pour lui n'avait été préparée par l'architecture, entraîne un autre malheur. Comme il occupe la région destinée au siège pontifical des fêtes maximes, on a été forcé de poser devant lui la carcasse de ce siège, qui, la plupart du temps, dépouillée de ses parements de soie et de velours, fait l'effet d'une véritable potence. Rien n'est plus à sa place dans ce vénérable sanctuaire, depuis les innovations si funestes à une église dont l'adage était *Ecclesia lugdunensis novitates nescit.*

La musicomanie a porté le désordre en toutes choses, dans Saint-Jean de Lyon. Le grand chœur de cette basilique naguère si discipliné, se relâche ; les allées et venues autrefois interdites pendant l'office, s'exercent avec une licence effrénée : tout participe à ce mouvement perpétuel introduit par les chanteurs de motets et les orchestres. Comme on innove sans cesse, on est moins sévère sur les candidats aux places vacantes parmi les officiers subalternes de l'église, et l'on ne s'attache plus à donner la préférence à ces figures calmes et liturgiques qu'on voyait jadis exclusivement chargées du service instrumentaire, dans le temple, et qu'on choisissait naguère encore avec un tact si parfait. Les vieux chanoines gémissent de cette confusion ; ils n'osent plus protester.

Le concile provincial de Lyon s'est ouvert le 30 juin dernier, avec la pompe austère qui caractérise le cérémonial de la sainte

Digitized by Google

église lyonnaise, dans la basilique primatiale de Saint-Jean-Baptiste. N'étaient les accents, encore insolites pour ces voûtes, de l'orgue récemment importé dans la vénérable enceinte, on se serait cru aux plus beaux jours de l'église de Lyon, avant que ses propres pontifes, novateurs hardis, tels que MM. de Rochebonne et de Montazet, eussent violé cette liturgie orientale réputée inviolable, au mépris des droits les plus sacrés, et au milieu des protestations des comtes de Lyon. Cette imposante session qui s'est ouverte dans la basilique primatiale, mais s'est continuée dans l'église de Saint-Bruno-les-Chartreux, a été close le samedi 13, par une solennité magnifique. A sept heures et demie, la procession a commencé ; on y remarquait dix archevêques ou évêques, MM. les évêques d'Autun, premier suffragant de Lyon, de Langres et de Dijon, suffragants du même siège, et qui, en cette dernière qualité, portaient seuls la crosse ; les évêques de Torrento , du Puy, de Valence, de Nevers, les archevêques de Sardes, d'Auch, et enfin le cardinal-archevêque de Lyon. Les évêques de Saint-Claude et de Grenoble, qui complètent la liste des suffragants de Lyon n'ayant pu, vu leur grand âge, se rendre en personne au concile provincial, y étaient représentés chacun par leur procureur.

Je regrette vivement que ce qui a transpiré des graves préoccupations du concile de la province lyonnaise, ne nous ait pas apporté des vœux plus explicites pour l'adoption définitive de la liturgie romaine dans les diocèses suffragants et le retour complet à celle de Lyon, dans le diocèse métropolitain. — Développons notre pensée.

La liturgie de la sainte Eglise de Lyon, d'origine orientale, frappée d'un sceau irrécusable de primitive authenticité apostolique, la liturgie lyonnaise se trouve, par rapport à celle de Rome, dans une situation d'aînée qui mérite, le plus profond respect. Son passé , sa tradition constante , depuis les Pothin et les Irénée jusqu'au pontife assis en ce moment au faîte de l'Eglise de Lyon, ne peuvent fléchir. — Les rits lyonnais sont dans des conditions exceptionnelles de permanence et d'ancienneté.

Ainsi donc il faut, ce me semble, ou faire revivre la liturgie

Digitized by Google

de Lyon dans tout son éclat historique, dans toute son autorité, telle qu'elle était avant MM. de Rochebonne et de Montazet, ou la conserver dans l'état précaire où l'ont réduite d'inconcevables innovations. Dans le premier cas, rentrer à pleines voiles dans le glorieux passé de l'apostolique et sainte Eglise de Lyon, c'est un devoir ; dans le second, dégager les éléments jusqu'ici conservés de l'ancienne liturgie lyonnaise, du venin, de tout le limon des idées parisiennes, c'est le progrès désirable et désiré. Au grand fond liturgique lyonnais s'associeraient les chants de Rome (proses, hymnes, antiennes), à la place des chants de Paris qui y ont été violemment mêlés. Alors, l'Eglise de Lyon représenterait complètement et son origine orientale et son alliance avec Rome. — Dans l'une et l'autre hypothèse que j'ai posée, il faut que le virus parisien inoculé sur l'Eglise de Lyon soit neutralisé, que l'invasion de cette liturgie bâtarde, janséniste, frivole, mondaine, qu'on appelle liturgie de Paris, soit définitivement repoussée, comme intrue et comme indigne, comme dépourvue d'autorité.

Quant aux diocèses suffragants de Lyon, dont un seul (celui de Langres) a naguère adopté le rit romain, ils n'ont pas deux voies à prendre. Depuis longtemps infectés de parisianisme, il importe qu'ils entrent pleinement dans la liturgie de Rome, le plus vite possible.

Je n'ai assurément pas d'avis à donner à un concile provincial ; mais les Pères de celui de Lyon me permettront bien d'exprimer ici le regret qu'ils n'aient pas songé à relever le culte catholique, en lançant l'anathème contre la musique prétendue religieuse, et à faire revivre le chant grégorien.

La France catholique voit avec joie les synodes provinciaux. Les Pères de celui de Lyon ont fait beaucoup ; plus tard, ils se retrouveront sous les mêmes voûtes, et ils achèveront leur œuvre si saintement commencée. — Ah ! puissent-ils, par deux décrets spéciaux, tonner contre la *musicomanie* et la *gothicomanie !*

Il est triste de le dire, mais l'antique liturgie lyonnaise ne vit plus actuellement qu'en un seul coin de l'univers, à la Grande-Chartreuse. La mère-patrie n'existe plus, au point de

Digitized by Google

vue liturgique, que dans la colonie. Toutefois, pour être juste, n'oublions pas de faire remarquer que, malgré les graves atteintes portées aux rits de Lyon, cette ville et son diocèse sont encore les points du monde où le culte s'exerce avec le plus de dignité et de noblesse.

II.

PALAIS ARCHIÉPISCOPAL.

La salle des Pas-Perdus du palais pontifical est en ce moment l'objet d'une restauration. — A-t-on donc renoncé à la conversion de la Manécanterie en Archevêché et à celle du palais actuel et de ses dépendances en jardin ? S'il en est ainsi, ce qui serait très-fâcheux, qu'on se hâte donc de remettre dans une situation convenable les régions extérieures de la demeure de nos pontifes, qu'on la rende digne de sa haute destination, qu'on l'approprie et la revête d'une peinture qui en voile les dégradations et la nudité; qu'à l'aide de fresques habilement exécutées, on lui donne en apparence les profils que lui a refusés l'architecture.

III.

ÉGLISE COLLÉGIALE DE NOTRE-DAME DE FOURVIÈRES.

Au milieu de tous les vastes projets d'agrandissement et d'embellissement de ce temple, je suis étonné qu'on n'ait pas songé à l'idée la plus naturelle, la plus simple, celle d'acheter l'Observatoire voisin, bâti par feu Pollet, et mis en vente en novembre 1849. Cette tour carrée pouvait parfaitement bien être appropriée à l'usage de clocher : il n'y avait pas de grandes modifications à imprimer sur son front, pour qu'elle remplît ce but. La zône supérieure du monument seule exigeait une sorte de reconstruction. Avec l'Observatoire, on n'aurait plus eu, à côté de l'oratoire de Fourvières et indépendant de lui, un édifice plus culminant que la plus haute saillie de l'arche sainte : la

Digitized by Google

nouvelle tour serait devenue l'image de ces *campanili* italiens, isolés, sans adhérence avec les temples, comme le clocher de Saint-Marc, celui de Sainte-Marie-de-la-Fleur, etc. — En ne saisissant pas cette occasion providentielle, on s'est créé une foule d'embarras. — Mais remontons à la source des restaurations dont l'église collégiale de N.-D. de Fourvières est l'objet. On a d'abord eu l'heureuse pensée de mettre, par le percement d'une arcade, la chapelle formant à proprement parler le sanctuaire de la vierge de Fourvières, en communication plus continue et plus directe avec la nef unique formant un petit temple parallèle à l'oratoire. Puis on a pensé à régulariser le plan général de l'édifice, en bâtissant ou réouvrant, sur le flanc septentrional, deux chapelles qui esquissent la nef mineure. L'intention des ordonnateurs est de poursuivre les travaux de telle sorte que leur achèvement ait pour résultat de faire de l'église de Fourvières un temple complet, ayant sa nef majeure et ses deux contre-nefs dont l'une (celle du sud) est consacrée à la vierge du lieu, l'autre à S. Thomas de Cantorbéry. Les opérations architectoniques pratiquées sur le flanc septentrional ont fait découvrir des inscriptions *gothiques* pleines d'intérêt.

Comme en matière de restauration, on ne sait pas toujours s'arrêter à propos, et que le clocher du temple paraissait ébranlé, on a d'abord détruit le petit belvédère qui couronnait le monument. Cette destruction remonte au mois d'août 1849. On voulait, disait-on, le rebâtir dans la même forme; mais d'autres idées n'ont pas tardé à prévaloir. On pensa à faire monter à l'horizon le vieux clocher de Fourvières, dont le petit belvédère démoli n'était qu'une dépendance, et le jeune architecte à qui les travaux sont confiés, fut chargé de dresser le projet d'un nouveau *campanile*. M. Dubois a de l'avenir et du talent, une bonne foi et une candeur rares; mais peut-être n'est-il pas encore assez sûr de son expérience comme constructeur, pour agir sans le conseil de ses aînés. Le projet qu'il dressa consistait dans une flèche romano-byzantine, et ne manquait certainement ni de caractère ni de majesté. Mais, mon Dieu! rien sur cette harmonieuse colline de Fourvières, doucement inclinée vers l'orient qu'elle

Digitized by Google

regarde, arrondie à son sommet, rien au milieu de ces verdoyants paysages d'un aspect tout italique, rien n'indiquait la flèche. Ce que demandent surtout le coteau de Fourvières, les horizons lyonnais qui semblent avoir horreur de la ligne verticale, le ciel lyonnais, ce sont la plate-forme ou la coupole que préparent tous les profils environnants. Lyon ne sera jamais le milieu naturel de la flèche. Que l'on reproduise avec éclat ce caractère pointu sous le ciel barbare de Paris et du Nord, cela est logique ; mais, sur cette retentissante terre lyonnaise, grecque et romaine par son histoire, intimement pénétrée de l'élément antique, italienne par son firmament, son architectonique, ses toitures, c'est un contre-sens.

Il s'opère en ce moment, à Lyon, une déplorable réaction des idées du Nord sur celles du Midi. On y abuse de la flèche au-delà de toute expression, comme on a, au XVIIIe siècle, abusé de la coupole à Paris. Ni l'une ni l'autre de ces formes ne sont à leur place. On ne voit plus que saillies aiguës soit à Lyon, soit dans les environs de cette métropole : flèche à Feyzin (Isère), flèche à Fareins (Ain), etc., etc.

La flèche fut imposée au peuple bourguignon par ses ducs qui, souverains des Flandres, en relations continuelles avec elles, firent violemment arriver le courant d'art septentrional jusqu'à leurs Etats du Midi. Le peuple bourguignon reçut et pratiqua la flèche sans amour ; mais bientôt, par suite de ses mœurs belliqueuses, il renchérit d'acuité pour elle, sur les types septentrionaux eux-mêmes, pour conserver l'image du glaive de ses glorieux souverains. La présence des saillies monumentales aiguës, inexplicable par le ciel et la nature de la Bourgogne, a donc dans l'histoire et pour l'histoire de cette magnifique contrée, une raison qui n'existe point dans le Lyonnais. La flèche, au fond, offre une forme sauvage : bonne pour les sens grossiers des hommes du Nord, peut-elle convenir aux sens délicats des hommes du Lyonnais, à l'exquise finesse de leurs instincts d'harmonie oculaire? Assurément non. Tout profil aigu qui excédera le cône roman et le triangle équilatéral, sera déplacé dans nos paysages épanouis et souriants.

Digitized by Google

Quoiqu'il en soit, M. Dubois avait fait pour l'oratoire de Fourvières un projet de flèche. Une question fondamentale de solidité et une question secondaire de couronnement sont intervenues dans les travaux de construction qui n'ont atteint que la hauteur d'un étage, et ont fait doublement peser sur lui l'accablante loi de l'interruption. Quant à la question de solidité, une fouille pratiquée devant la façade de Fourvières, a établi que le temple était assis sur une construction romaine de sept mètres cinquante centimètres de hauteur engagée dans de la terre rapportée (1). Cela est tout d'abord rassurant. Puis en éperonnant fortement les bases, on peut remédier au mal.

Une discussion sérieuse ne tarda pas à s'engager dans la presse lyonnaise et notamment dans le *Courrier de Lyon*, sur les projets de couronnement du nouveau clocher en construction de la sainte église collégiale de N.-D. de Fourvières. Les uns voulaient la croix, les autres demandaient une statue de la vierge. Si le clocher de Fourvières doit avoir une flèche pour amortissement, tout autre symbole que la croix serait déplacé à son faîte, car au-dessus d'une flèche on ne pourrait avoir qu'une statuette, invisible, inintelligible, et d'ailleurs les statues ne rentrent point dans les conditions des amortissements aigus. — Mais si l'édifice doit se terminer par une plate-forme ou même par une coupole, rien de plus sage que de le couronner de la statue de la Sainte-Vierge, à l'exclusion de la croix. La rédaction du *Courrier de Lyon*, pour concilier les deux opinions, proposa de représenter la mère du Christ avec une croix à la main. On ne réfléchissait pas, sans doute, que la maternité de la Vierge est antérieure au supplice de son divin Fils.

Dans l'état actuel, ce qu'il y a de plus sage à faire, c'est d'ajouter un étage au clocher en construction et d'en rester là, en le couronnant d'une plate-forme ou d'une coupole dominée par la statue de la Vierge-Mère. Si on renonce à l'idée de relever le

(1) On se perd en conjectures sur l'origine de cette construction. Servait-elle de base à un temple, à un château d'eau?.... Cette dernière hypothèse semblerait assez admissible.

Digitized by Google

petit *campanile*, la croix latine dorée serait posée sur la croupe apsidaire du temple.

A l'intérieur, tout ce que l'architecte a fait sur le flanc septentrional est sage. Il a eu aussi une bonne pensée de détruire l'ignoble escalier qui conduisait à l'autel supérieur apsidal, dans la nef centrale.

M. Dubois est un jeune architecte rempli de zèle, de bonnes intentions, d'amour et de connaissance de son art. Qu'on se garde bien de le décourager ; qu'on veuille bien, au contraire, lui tendre la main, aider à son œuvre, à son inspiration, et il réalisera toutes les espérances qu'on avait mises en lui.

IV.

BASILIQUE DES MARTYRS.

Aucune ornementation notable n'a embelli, depuis la publication du dernier bulletin, la basilique de Saint-Irénée-sur-la-Montagne, la plus hiératique de la ville de Lyon par sa crypte, sa position, et les souvenirs chrétiens qui la consacrent. Lui demander de convertir en bronze doré la grande et belle croix latine noire qui couronne la plate-forme de son clocher, ce n'est pas trop exiger.

V.

TEMPLES DIVERS.

Rien de nouveau non plus à la grande et belle église de Saint-Michel, proche voisine de la basilique des martyrs, à l'église de Saint-Patient-du-Point-du-Jour, à celle de l'Antiquaille.

BASILIQUE DES MACHABÉES.

L'illustre basilique papale des Machabées, sous l'invocation de saint Just, est un des temples lyonnais que la piété et le monumentaliste chrétien visitent avec le plus de recueillement. M. Gay, de digne mémoire, y refléta, dans la région apsidaire, tout

Digitized by Google

l'éclat des basiliques romaines, dans la mesure des conditions liturgiques. Sa pensée a été religieusement continuée. Malheureusement, un *statu quo* de quatre années pèse sur cet édifice qui aurait si grand besoin qu'un clocher monumental remplaçât promptement la tour tronquée qui s'attache à son flanc. — Espérons qu'une pensée réparatrice qui plane en ce moment même sur Saint-Just ne tardera pas à porter ses fruits.

VI.

PROVIDENCES.

Les Providences assiégées à la suite des évènements de février 1848 se relèvent sur le coteau de Fourvières, et les chants religieux retentissent de nouveau dans ces chapelles, dans ces pieuses enceintes qu'aucune philosophie ne saurait remplacer.

VII.

LA SARA.

On a découvert une rue romaine à la Sara, et d'immenses blocs de granit. Puisque les ateliers nationaux ont entamé la paisible colline du *Forum Vetus*, pourquoi n'achève-t-on pas le chemin? pourquoi, par une plantation d'arbres, n'en fait-on pas la plus belle promenade de Lyon?

VIII.

ÉGLISE DE SAINT-GEORGES.

Cette église a été agrandie par M. Bossan, qui a pour continuateur l'habile architecte, M. Bresson. Son croisillon méridional reste toujours à construire. Trois baies apsidaires du temple ont été ornées de verrières peintes assez médiocres, bien qu'elles sortent des célèbres ateliers de M. Maréchal, de Metz.

Digitized by Google

Quatre personnages superposés par rangs d'un couple entrent dans la composition de chaque baie, ce qui donne un appareil de douze figures pour les trois fenêtres.

La chaire *gothique* en marbre blanc est d'un bon style : elle n'a pas d'abat-voix. — Mais, en principe, quoiqu'il en existe des exemples historiques que j'ai vus, je n'aime pas la chaire *gothique*, parce qu'elle n'a pas de raison liturgique d'être. N'ayons donc, en fait de chaires, qu'un meuble de bois, simple, mobile, qu'on roulera dans la nef, au moment où il en sera besoin. Les grilles latérales et boiseries du chœur reproduisent avec bonheur l'art du XVe siècle. La matière est le bois, évidé, fouillé comme au moyen-âge. Dans le croisillon septentrional, on remarque aussi une délicieuse décoration, de bois encore, et du même type. Une niche en pierre, finement coupée, couronne cet appareil.

Quant à l'autel majeur, il n'a pas changé. Au lieu de vous creuser la tête pour formuler des autels plus ou moins *gothiques*, toujours très-dispendieux, contentez-vous de la *mensa sacra* vraiment liturgique, à coffre carré, de bois, avec parements de soie, dont la couleur varie, comme les ornements ecclésiastiques, suivant l'*Ordo*. Cela faisant, vous rentrerez dans les conditions de l'hiératisme traditionnel, dans l'idée dogmatique, et, en même temps, vous ouvrirez de nouvelles voies de prospérité à cette fabrique lyonnaise d'étoffes de soie, gloire de la cité.

IX.

ÉGLISE DES LAZARISTES.

Je ne sache pas que quelque changement sérieux ait été introduit dans l'église du pensionnat des Frères de la Doctrine chrétienne. La translation de leur noviciat, des anciens Lazaristes, dans le vaste palais élevé sur les poétiques hauteurs de Caluire, aura absorbé la majeure partie des ressources dont dispose la maison, et elle n'aura rien pu faire pour augmenter la décoration de sa belle église lyonnaise.

Digitized by Google

X.

ÉGLISE DE SAINT-SACERDOS.

On dit que ce petit temple, d'un mauvais grec, est construit sur les dessins de M. Questel. — Je ne puis le croire, car M. Questel est un homme de science et de goût, et presque le seul architecte parisien qui justifie la haute confiance officielle qui l'entoure. Sur nos vives instances, on s'est décidé à placer ce temple, qui n'est pas encore livré au culte, sous le vocable de saint Sacerdos, pontife de l'église de Lyon, vers l'an 549, fondateur de la basilique voisine de Saint-Paul. L'église acéphale de Saint-Sacerdos, maintenant qu'elle est à-peu-près achevée, et qu'on peut juger de toute sa stérilité comme œuvre d'art et comme destination, augmente encore nos douleurs d'avoir vu brutalement démolir le délicieux temple *gothique* dont elle occupe la place. Hélas ! oui, l'Observance n'est plus, et la monarchie bourgeoise a jeté au vent un admirable sanctuaire que le gouvernement républicain eût respecté, que dis-je, qu'il eût restauré !

XI.

SAINT-JOSEPH DE LA DEMI-LUNE.

Cette église nouvelle n'est pas un monument d'art important; mais c'est une œuvre sage, méritoire. Il faut savoir que cette église a été élevée aux frais des habitants de la circonscription, et que de leurs propres deniers ils pourvoient à l'entretien du culte et au traitement de leur desservant.

XII.

SAINT-PIERRE DE VAISE

Les travaux de complet achèvement de cette église, marchent

Digitized by Google

lentement. Les évènements politiques qui se sont consommés, n'ont peut-être pas été étrangers à cette stagnation.

XIII.

BASILIQUE DE SAINT-PAUL.

On promettait de nouvelles verrières peintes à cette basilique encore toute pleine des souvenirs du célèbre Gerson, et la restauration de la belle tour des Mascaranni. Malgré le zèle du vénérable curé-doyen, malgré le talent renommé de l'architecte du monument, aucune restauration ne s'y est produite. Si les Florentins, si les Lucquois qui étaient constitués à Lyon sous le nom de *nation*, autour de ce temple si antique, si liturgique, rayonnant encore de tant de souvenirs saints, revenaient le visiter, combien ils déploreraient amèrement l'oubli dans lequel on le laisse ! Avant de l'orner, il fallait d'abord l'assainir. Que ne l'a-t-on fait par la rue Six-Grillets ? — Et la statue de Gerson qui devait être érigée sur la place Saint-Laurent, à côté de Saint-Paul, et cette noble pensée de M. Darmès à l'endroit de l'apothéose à décerner à l'illustre auteur de l'*Imitation*, que deviennent-elles ? Un prochain avenir sera-t-il plus fécondant que les jours actuels ?

XIV.

STATUE DE KLEBERGER.

L'homme de la Roche, le bon allemand, Jean Kleberger a enfin reçu un apothéose durable. Sa statue en pierre monumentale s'élève sur les rochers de Bourgneuf. Cette statue, œuvre de M. Bonnaire, artiste lyonnais, a été inaugurée le dimanche 16 septembre 1849, M. Jeanclerc étant président de la commission exécutive du monument. Ce n'est point un chef-d'œuvre assurément ; mais, tel qu'il est, cet ouvrage de sculpture permet d'espérer que M. Bonnaire, avec du travail, de la patience, de l'expérience, arrivera à prendre une place distinguée parmi les maîtres.

Digitized by Google

XV.

PONT DE FOURVIÈRES.

Si l'on travaille toujours au pont colossal qui doit unir les côteaux de Fourvières et des Chartreux, l'ouvrage avance peu, car rien ne semble annoncer sur l'une ou l'autre rive, qu'on le poursuive.

XVI.

SAINT-CHARLES DE SERIN.

Rien à dire de la petite église du quartier de Serin.

XVII.

N.-D. SAINT-LOUIS.

Tout est en deuil dans ce temple depuis la mort de son excellent et regrettable pasteur, Marie-Apollon Deplace. Son successeur s'est borné à changer de place deux tableaux, témoignages de la munificence du curé précédent. M. Deplace mort, quelle âme généreuse, ardente comme la sienne, réchauffera le zèle des paroissiens de N.-D. Saint-Louis, pour l'embellissement de leur église? — Et ce surélèvement monumental du clocher, qu'il méditait sans cesse, pour lequel il avait fait dresser un projet par M. Benoît, qu'il voulait, lui aussi, couronner de la statue de la Sainte-Vierge, qui lui rendra la vie, qui sera l'ordonnateur de cette désirable restauration? — Car, il faut bien l'avouer, avec sa coupole terminée par une boule, son clocher à plate-forme que la croix ne domine point, l'église de Notre-Dame-Saint-Louis ressemblerait intérieurement à un temple protestant, si on n'entendait souvent sortir de ses baies les sons argentins de ses cloches, dont l'accord est merveilleux.

Digitized by Google

XVIII.

SAINT-BRUNO.

Cette belle église n'a reçu aucune décoration fixe nouvelle : on s'est borné à l'approprier et à en rajeunir l'ancien éclat, pour la rendre digne de l'honneur qu'elle a reçu d'être choisie pour le siège du synode de la province de Lyon.

XIX.

BASILIQUE D'AINAY.

Il serait bien urgent de reconstruire le cône tumulaire qui couronne le clocher romano-byzantin de l'impériale et royale basilique de Saint-Martin d'Ainay, car il menace ruine. Depuis les restaurations que j'ai signalées dans le précédent bulletin, on ne s'est pas endormi un seul instant, à l'égard de ce temple, sur les travaux qu'il sollicite. Ainsi les admirables profils extérieurs des corniches ont été en partie réparés avec grand soin ; on a posé deux croix grecques à l'aiguille des croisillons. Au dedans, des verrières peintes sorties des ateliers de Clermont-Ferrand, d'une exécution satisfaisante, sont venues embellir les baies de l'apside majeure. Une autre verrière peinte de la fabrique parisienne a été adaptée à une des apsides mineures. On a opéré le regrattage des évangélistes de la coupole et mis à nu ces admirables archivoltes en mosaïque par incrustation, des deux contre-apsides, du genre de celles qui se remarquent à Saint-Maurice de Vienne et à Saint-Jean de Lyon ; le passé de cette basilique, son présent, nous sont de sûrs garants de son avenir, depuis qu'elle a, pour ordonnateur des travaux qui s'y exécutent, son docte pasteur, M. Boué, et, pour maître-de-l'œuvre, l'honorable M. Benoît. Souvenirs de la colonie grecque de Lyon, souvenirs romains, souvenirs des premiers âges et des martyrs chrétiens,

Digitized by Google

souvenirs du moyen-âge, tout concourt à entourer la basilique de Saint-Martin d'Ainay, de toutes les consécrations de la gloire, de l'histoire et de la foi.

JOSEPH BARD.

(*La fin au prochain numéro*).

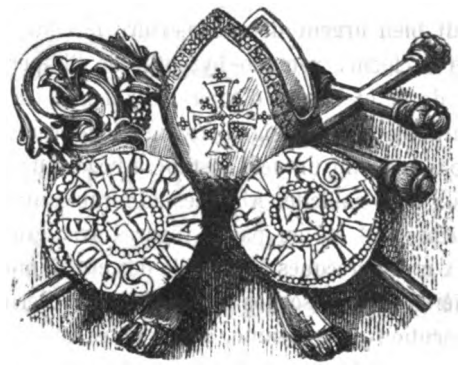

Digitized by Google

LES INSUBRES

DES

BORDS DE LA SAONE.

—

CHAPITRE I.

Tradition sur l'émigration des Gaulois en Italie, où ils formèrent l'Ombrie, et sur l'émigration des Insubres, vers les bords de la Saône, et des bords de la Saône dans l'Insubrie cisalpine.

I. La Tradition historique nous apprend que, treize ou quatorze siècles avant l'ère chrétienne, une horde nombreuse d'hommes, de femmes et d'enfants de tribus galliques, s'assembla vers le Rhône et sur les bords de la Saône, sous le nom collectif d'AMHRA

Digitized by Google

(les vaillants), et se précipita sur l'Italie d'où elle chassa les Sicules (1).

« II. Ce ne fut pas sans avoir longtemps résisté, dit M. Amédée Thierry, que les Sicules abandonnèrent à la horde gallique leur terre natale ; les combats qu'ils soutinrent contre elle sont mentionnés par les anciens historiens, comme les plus sanglants dont l'Italie eût été jusqu'alors le théâtre. Vaincus enfin, ils se retirèrent au midi de la Péninsule, d'où ils passèrent dans la grande île qui prit d'eux le nom de Sicile. Cet évènement qui livrait à la race celtique toute la vallée du Pô, eut lieu vers l'an 1374 avant notre ère. Les vainqueurs ne s'arrêtèrent pas là, ils poussèrent leurs conquêtes jusqu'à l'embouchure du Tibre : ce fleuve, le Néra (Nar), et le Trento (Truentus) devinrent la frontière méridionale de leur empire qui, s'étendant de là aux Alpes, embrassa plus de la moitié de l'Italie.

« Possesseurs de ce grand territoire, les Ambres ou Ombres s'y organisèrent suivant les usages des nations galliques. Ils le partagèrent en trois régions ou provinces déterminées par la nature du pays. La première, sous le nom d'*Is'Ombrie* (2) ou de Basse-Ombrie, comprit les plaines circumpadanes ; la seconde appelée *Oll'Ombrie* ou Haute-Ombrie, renferma les deux versants de l'Apennin et le littoral montueux de la mer supérieure ; la côte de la mer inférieure, entre l'Arno et le Tibre, forma la troisième et reçut la dénomination de *Vil'Ombrie* ou d'Ombrie maritime (*Hist. des Gaulois*, t. I, p. 12).

III. Quelques siècles après cette invasion, les Tyrrhéniens ou Rhasènes (3), si célèbres dans l'histoire sous le nom d'Etrusques,

(1) Voir : 1° *Histoire des Gaulois*, par M. Amédée Thierry, t. I, pag. 10. 2° *Dissertation* de M. Jolibois, curé de Trévoux, *sur l'Histoire ancienne du pays de Dombes*, dans laquelle il dit que « les Ambarres faisaient sans doute partie de l'expédition des Ombres, et peut-être la composaient-ils entière. »

Du mot *Amhra* les Latins ont fait *Ambro*. Pl. *Ambrones*.— *Umber*. Pl. *Umbri*.

(2) *Is*, *in*, en langue celtique, signifie : *bas*, *inférieur*.

(3) Ce peuple, dit M. Thierry, ne reconnaissait pour son nom national que celui de *Rhasena*, en ajoutant l'article *Ta Rhasena*, d'où les Grecs, probablement, ont fait *Tyrseni* et *Tyrrheni*.

« Ces peuples, dit Schœll (*Hist. abrég. de la Littér. rom.*, t. I, pag. 26),

Digitized by Google

s'emparèrent du pays occupé par les Ombres, qui fut appelé dès-lors l'Etrurie, du nom des vainqueurs. Les Ombres ne se résignèrent pas tous à la servitude. Plusieurs se réfugièrent dans les vallées des Alpes, notamment les Caturiges que Pline appelle *Insubrium exules* (liv. III, ch. XVII). « Un grand nombre repassèrent dans les Gaules où ils retrouvèrent place, comme le dit M. Thierry, soit parmi les Helvètes (1), soit parmi les tribus éduennes sur *les bords de la Saône* (*Hist. des Gaul.* t. I, p. 16). « Les Ombres, ajoute cet historien, furent accueillis comme des frères devaient l'être sur *les bords de la Saône* et parmi les tribus helvétiennes, où ils perpétuèrent le nom d'Isombre (*ibid.*, INTROD., p. XLIII). »

IV. Malgré la conquête des Etrusques, l'indépendance et le nom insubriens ne périrent pas entièrement dans la contrée circumpadane. Quelques tribus concentrées entre le Tésin et l'Adda résistèrent aux efforts des Etrusques, et parvinrent à se maintenir dans leurs cantons, où elles furent rencontrées, plusieurs siècles après, par des Insubres venus en Italie des bords de la Saône, avec l'expédition de Bellovèse (2).

Voilà ce que nous dit la Tradition. Essayons de faire connaître comment elle est arrivée jusqu'à nous.

sont appelés par les Grecs Tyrrhéniens ou Tyrséniens; les Romains les nommaient Tusques ou Etrusques; le pays qu'ils habitaient lorsque ces conquérants de l'Italie eurent les premiers rapports avec eux, fut désigné sous la dénomination d'Etrurie ; eux-mêmes s'appelaient Rasena.

« Les recherches des savants du dix-huitième siècle ont prouvé jusqu'à l'évidence que les Rasena étaient un même peuple avec celui que les Romains appelèrent *Rheti*. Cette identité se montre dans les noms des lieux et dans les monuments étrusques qu'on a trouvés dans le Tyrol. Les *Rheti* étaient Celtes, et par conséquent les Etrusques l'étaient aussi. Cependant, comme ils arrivèrent en Italie longtemps après les Celtes, et qu'ils eurent, dans leurs institutions et dans leurs actes, un caractère tout à fait original, on doit les considérer comme un peuple particulier. »

(1) Les Ambrons. V. PLUTARQUE, *Vie de Marius*.

(2) Tit.-Liv., l. 5, c. 23.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Preuves historiques de l'antiquité des *Ombri* et de l'émigration des Insubres, vers les bords de la Saône, et des bords de la Saône dans l'Insubrie cisalpine.

I. Sans doute, au milieu de toutes les obscurités qui recouvrent l'histoire des temps nomades, la Tradition est fortement brisée pour démontrer que les Ombres eurent pour origine une confédération de tribus galliques, partant des bords de la Saône pour aller conquérir l'Italie supérieure. Mais ce que l'histoire démontre très-bien, c'est d'abord que les Isombres ou Insubres, c'est-à-dire les Ombres des plaines circumpadanes arrosées par le Pô, vinrent se réfugier sur les bords de la Saône, lorsqu'ils furent chassés de leur pays par les Tyrrhéniens ou Rhasènes. Ensuite, ce même peuple des Isombres, quelques siècles plus tard, se reporta, sous la conduite de Bellovèse, dans les mêmes plaines de la Circumpadanie où il s'arrêta et se fixa, après avoir vaincu les *Tusci*.

Voyons d'abord ce que les anciens rapportent des Ombres (1).

II. Les Ombres étaient issus des Gaulois, comme le dit, sur le témoignage de Bocchus, JULIUS SOLINUS (2), dans son livre inti-

(1) La langue des Ombres nous est entièrement inconnue, ainsi que leur écriture, dont on n'a pu démêler le sens sur les *Tables Eugubines* qui furent découvertes, en 1444, dans un caveau, par un habitant de Schieggia, village voisin de Gubbio (Etat de l'Eglise). C'était tout près des ruines d'un mausolée et d'un théâtre, sur le lieu même où s'élevait l'antique Cité d'*Iguvium*, dans l'Ombrie.

(2) « Que si l'on prétend, dit le P. PEZRON (*Antiquités de la nation des Celtes*, p. 168), que Solin s'est trompé en cela, aussi bien qu'en beaucoup d'autres choses, il n'y a qu'à voir ce qu'écrit Servius, dans ses excellents *Commentaires* sur le douzième livre de l'*Enéide*. C'est là qu'il confirme ce que dit Solin par les paroles suivantes : *Sane Umbros Gallorum veterum propaginem esse, Marcus Antonius refert.* »

Le savant scholiaste de Lycophron, Tzetzès, dit des Ombres qu'ils sont de la race des Gaulois, *Umbri Gallorum genus.*

Digitized by Google

tulé POLYHISTOR (ch. II) : *Bocchus absolvit Gallorum veterum propaginem Umbros esse* ! — ISIDORE, dans ses *Origines* (liv. IX, ch. XXII), atteste la même chose : *Umbri, Italiæ genus est, sed Gallorum veterum propago.*—SEMPRONIUS, ou plutôt ANNIUS DE Viterbe, qui écrivait sous ce nom la *Description de l'Italie*, dit aussi : *Portionem vero Apennini a fontibus Tyberis ad Nar inhabitant Umbri, prima veterum Gallorum proles, ut Augustus scribit.*

III. Les Ombres passent pour les plus anciens peuples de l'Italie, comme le dit Pline : *Umbrorum gens antiquissima Italiæ existimatur* (liv. III, ch. XIV), et comme le dit Florus : *Umbri antiquissimus Italiæ populus* (liv. I, ch. XVII). Ils habitèrent d'abord l'Etrurie, qu'on a depuis appelée Toscane et qui, de leur temps, portait le nom d'Ombrie.

DENYS d'Halicarnasse, dans ses *Antiquités romaines* qu'il fit paraître l'an VII avant Jésus-Christ, nous apprend que « les Pelasges, après avoir traversé les montagnes d'Italie, arrivèrent au pays des *Ombri*, voisins des Aborigènes. » Ces *Ombri*, poursuit l'historien, occupaient plusieurs autres cantons de l'Italie, et c'était une nation des plus grandes et des plus anciennes (liv. I, ch. III). »

D'après Denys d'Halicarnasse, les Sicules auraient été chassés de l'Italie par les Pelasges et les Aborigènes. Mais NIEBUHR (*Hist. rom.*, t. II, p. 67) fait très-bien ressortir son erreur et sa confusion. Il est, en effet, historiquement établi que ce furent les *Umbri* et non les Pelasges et les Aborigènes qui expulsèrent les Sicules de l'Italie, comme on le voit dans Caton et dans Pline. Quoiqu'il en soit, voici de quelle manière DENYS d'Halicarnasse fixe la date de cet évènement. « Ceci, dit-il, arriva, selon HELLENICUS de Lesbos, en la troisième génération avant le siège de Troie... Mais, suivant ce que PHILISTUS de Syracuse en a écrit, cet évènement se rapporte à la 80e année avant la guerre de Troie ; et ce ne furent pas les Siciliens, mais plutôt les Liguriens qui passèrent d'Italie en Sicile, ayant pour chef Siculus, fils d'Italus, et ce fut sous son règne que ces peuples prirent le nom de Siciliens. Il ajoute que ces Liguriens furent chassés de leur pays par les *Ombri* et par les Pelasges (liv. I, ch. IV). »

Digitized by Google

Pline s'exprime, au sujet des *Ombri*, à peu près comme Caton (1), que le plus souvent, on le sait, il n'a fait que copier dans ses données historiques.

« Au Picenum, dit Pline, confine la sixième région d'Italie, laquelle embrasse l'Ombrie et la Campagne gallique autour d'Ariminum. La côte gallique commence après Ancône : elle est surnommée *Gallia Togata*; les Sicules et les Liburnes en ont occupé la majeure partie, et principalement les districts de Palma, de Prétutia et d'Adria. Les *Ombri* les en chassèrent. Ceux-ci furent à leur tour chassés par les Etrusques, et ces derniers par les Gaulois. *Siculi et Liburni plurima ejus tractum tenuere, in primis Palmensem, Prœtutianum, Adrianumque agrum. Umbri eos expulere, hos Etruria, hanc Galli.*

« La nation des *Ombri* passe pour la plus ancienne de toute l'Italie; car l'on croit que les Grecs ont nommé les Ombres de la sorte, comme pour désigner une nation qui avait survécu à des pluies qui inondèrent le globe. L'histoire fait foi que les *Tusci* leur prirent jusqu'à trois cents villes (*Hist. nat.*, PLIN, liv. III, ch. XIV). »

Ceci suffit, sans doute, pour établir que, d'après la tradition et les documents de l'histoire, les Ombres passaient pour le plus ancien peuple d'Italie, et pour être d'origine gauloise; que les Sicules furent chassés de l'Italie par les Ombres, et les Ombres, à leur tour, chassés par les Etrusques, qui furent eux-mêmes vaincus par les Gaulois.

IV. PHILISTUS fixe la défaite des Sicules à quatre-vingts ans avant la guerre de Troie, c'est-à-dire vers l'année 1264 avant Jésus-Christ. Suivant Thucydide, cet évènement aurait eu lieu environ deux cents ans plus tard.

Les historiens placent la victoire des Tyrrhéniens ou Rhasènes sur les Ombres, vers le dixième siècle avant Jésus-Christ. Mais la résistance de ceux-ci dura longtemps, et ce ne fut qu'après quelques siècles qu'ils furent entièrement soumis.

(1) *Galliam Togatam primi coluere Liburni et Siculi, quos pepulere* UMBRI; *hos Hetrusci. C.C.C. et amplius eorum validissimis oppidis justi more belli expugnantis eos tandem vicere Galli.* (M. PORCI CATONIS *Fragmenta*, ed. 1590, p. 136).

Digitized by Google

« Environ mille ans avant Jésus-Christ, dit SCHOELL, si l'on peut s'en rapporter à la tradition et aux supputations de leurs aruspices et au calcul de Fréret, les Tyrrhéniens entrèrent en Italie par les défilés de Trente et subjuguèrent ou chassèrent les Ombres, dont une partie se retira vers le Midi; les Etrusques se fixèrent sur les rives du Pô, jusqu'à son embouchure, et sur le Tésin qu'ils ne passèrent pas (*Hist. abr. de la Littérat.*, t. I, p. 26). »

V. Maintenant, c'est surtout de TITE-LIVE que l'on peut induire la preuve des faits historiques qui suivent :

1° Lorsque les Etrusques s'emparèrent de la contrée circumpadane et en expulsèrent les Isombres ou Insubres, un canton de ceux-ci se maintint, entre l'Adda et le Tésin, libre du joug des vainqueurs.

2° Les Isombres qui abandonnèrent la contrée circumpadane devant la conquête des Etrusques, allèrent, pour la plupart, se réfugier dans le territoire des Eduens, sur les bords de la Saône.

3° Les descendants des Isombres qui s'étaient retirés sur les bords de la Saône, firent partie de l'expédition de Bellovèse, qui eut lieu quelques siècles après la conquête des Etrusques. Dans cette expédition, ils rencontrèrent le canton des anciens Isombres, restes de l'antique nation ombrienne, qui avait résisté aux Etrusques, et ils fondèrent parmi eux la ville de Milan.

Voici le passage même de Tite-Live, relatif à l'expédition de Bellovèse, d'où s'induisent ces divers faits, et qu'il faut rapporter en entier :

VI. « XXXIII..... Deux cents ans avant le siége de Clusium et la prise de Rome, les Gaulois étaient descendus en Italie ; et long-temps avant les Clusiens, des Etrusques qui habitaient entre l'Apennin et les Alpes eurent souvent à combattre les armées gauloises.....

« XXXIV. Pour ce qui est du passage des Gaulois en Italie, voici ce qu'on en raconte : « A l'époque où Tarquin l'ancien régnait à Rome, la Celtique, une des trois parties de la Gaule, obéissait aux Bituriges, qui lui donnaient un roi. Sous le gou-

Digitized by Google

vernement d'Ambigatus, que ses vertus, ses richesses et la prospérité de son peuple avaient rendu tout-puissant, la Gaule reçut un tel développement par la fertilité de son sol et le nombre de ses habitants, qu'il sembla impossible de contenir le débordement de sa population. »

« Le roi, déjà vieux, voulant débarrasser son royaume de cette multitude qui l'écrasait, invita Bellovèse et Ségovèse, fils de sa sœur, jeunes hommes entreprenants, à aller chercher un autre séjour dans les contrées que les dieux leur indiqueraient par les augures : ils seraient libres d'emmener avec eux autant d'hommes qu'ils voudraient, afin que nulle nation ne pût repousser les nouveau-venus. Le sort assigna à Ségovèse les forêts Hercyniennes ; à Bellovèse, les dieux montrèrent un plus beau chemin, celui de l'Italie. Il appela à lui, du milieu de ces surabondantes populations, des Bituriges, des Arvernes, des Sénonais, des Eduens, des Ambarres, des Carnutes, des Aulerques ; et, partant avec de nombreuses troupes de gens à pied et à cheval, il arriva chez les Tricastins. Là, devant lui, s'élevaient les Alpes ; et, ce dont je ne suis pas surpris, il les regarda comme des barrières insurmontables ; car, de mémoire d'homme, à moins qu'on ne veuille ajouter foi aux exploits fabuleux d'Hercule, nul pied humain ne les avait franchies. Pour ainsi dire enfermés au milieu de ces hautes montagnes, les Gaulois cherchaient de tous côtés, à travers ces roches perdues dans les cieux, un passage par où s'élancer vers un autre univers, quand un scrupule religieux vint encore les arrêter ; ils apprirent que des étrangers, qui cherchaient comme eux une patrie, avaient été attaqués par les Salyes. Ceux-là étaient les Massiliens qui étaient venus par mer de Phocée. Les Gaulois virent là un présage de leur destinée : ils aidèrent ces étrangers à s'établir sur le rivage où ils avaient abordé et qui était couvert de vastes forêts. Pour eux, ils franchirent les Alpes par des gorges inaccessibles, traversèrent le pays des Taurins, et, après avoir vaincu les Toscans, près du fleuve Tésin, ils se fixèrent dans un canton qu'on nommait la terre des INSUBRES. Ce nom qui rappelait aux EDUENS les INSUBRES DE LEUR PAYS, leur parut d'un heureux augure, et ils

Digitized by Google

fondèrent là une ville qu'ils appelèrent Mediolanum. *Ipsi per Taurinos saltusque invios Alpes transcenderunt : fusisque acie Tuscis haud procul Ticino flumine, quum, in quo consederant,* AGRUM INSUBRIUM APPELLARI *audissent, cognomine* INSUBRIBUS PAGO ÆDUORUM, *ibi, omen sequentes loci, condidere urbem : Mediolanum appellarunt* (HIST. ROM., liv. V, ch. XXXIV). »

VII. FUSISQUE ACIE TUSCIS HAUD PROCUL TICINO FLUMINE, QUUM, IN QUO CONSEDERANT, AGRUM INSUBRIUM APPELARI AUDISSENT.

Ces paroles de Tite-Live nous apprennent que, non loin du Tésin, où les Toscans furent défaits par les Gaulois, ceux-ci entendirent appeler du nom d'INSUBRES le canton où ils s'étaient arrêtés, ce qui leur parut de bonne augure.

Nous n'insisterons pas pour expliquer qu'ici l'expression *agrum* signifie un *canton*, c'est-à-dire un territoire habité par des Insubres. On sait que les Latins employaient souvent l'expression *ager* (1), comme significative du mot *pays*. Précisément dans le même passage, Tite-Live dit, en parlant des Massiliens qui cherchaient, ainsi que les Gaulois, un pays, une patrie pour s'y fixer : *Quærentes* AGRUM. Strabon désigne les Lyonnais par l'expression de *Lugdunensi agro* (liv. IV, ch. III). A l'époque de la Gaule Franque, l'*Ager* formait encore une subdivision territoriale du *Pagus*, qui était lui-même une subdivision de la *Civitas* (2). ORTELIUS même, dans son *Theatrum orbis terrarum*, nous donne les cartes du *Parisiensis ager* pro *Insula Franciæ*, du *Brixianus ager*, du *Cremonensis ager*, etc. tant était enracinée et a duré longtemps cette vieille division territoriale des Gaules et de l'Italie gauloise

COGNOMINE INSUBRIBUS PAGO ÆDUORUM, IBI, OMEN SEQUENTES LOCI. C'est-à-dire qu'entendant appeler du nom d'IN-

(1) Dans le Dictionnaire *Linguæ latinæ Thesaurus*, au mot *Ager*, on lit : *Ager etiam, flumina, lacus cæteraque omnia includit. Hæc* VALLA, *lib. VI.* SALLUST. *Reliquos Catilina per montes asperos in* AGRUM PISTORIENSEM *abduxit.*

(2) Voir ADRIEN DE VALOIS, *Notitia Galliarum*, et GUÉRARD, *Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule.*

Digitized by Google

SUBRES, le lieu où ils avaient défait les Toscans, cela parut aux Gaulois d'un heureux augure *par la conformité de ce nom avec celui d'Insubres, canton des Eduens*, suivant la traduction littérale de Dureau de Lamalle.

« Ce fut, en effet, comme le dit M. Thierry (*Hist. des Gaul.* tom. I, p. 42), pour la horde de Bellovèse un évènement de favorable augure que de rencontrer, sur un sol ennemi, des hommes parlant la même langue et issus des mêmes aïeux qu'elle, une Isombrie enfin, dont le nom rappelait aux Eduens et aux Ambarres l'*Isombrie des bords de la Saône et leur terre natale.* »

« La partie des *Ombri* qui s'était fixée au nord du Pô, s'y maintint et garda toujours son ancien nom. Les écrivains les nomment *Insubres* ; mais Polybe les appelle *Isombri*, et ce nom purement Gaulois, signifie les *Ombri* inférieurs. Ces *Insubres* occupaient le Milanais et les contrées voisines (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres* (t. XVIII, p. 82).

Au temps de Bellovèse, les Insubres transalpins formaient un *Pagus* dépendant de la *Civitas* des Eduens. Sous les Gaulois, le *Pagus* comprenait tout un peuple, ou tout un canton fraction d'un peuple, ayant sa dénomination et ses lois particulières. C'est ainsi que l'on nommait *Pagus Carnutinus* (1) le peuple des Carnutes, et *Pagus Tigurinus* (2) le pays ou le canton des Tigurins, chez les Helvètes. *Pagi a Civitatibus nequaquam differunt*, dit Adrien de Valois.

(1) *Carnutus Remorum erant in clientela, et Carnutum regio totius Galliæ media*, ut Julius Cæsar in libro VI de Bello Gallico scribit (HADRIANI VALESII *Notitia Galliarum*, p. 128).

(2) Les Tigurins formaient un des quatre *Pagi* de la *Civitas* helvétique. *Is Pagus appellabatur Tigurinus : nam omnis Civitas Helvetia in quatuor Pagos divisa est* (César. *De Bello Gal.*, lib. I). — Dans la bataille que livra César aux Helvètes, vers Thoissey ou Montmerle, suivant les uns, et à Tournus, suivant d'autres, le corps des Tiguriens composait l'arrière garde qui fut taillée en pièces.— Pour nous, nous n'hésitons pas à penser que les Helvètes furent attaqués par César au-dessus de Mâcon. Montmerle et Thoissey faisaient alors partie du pays des *Ambarri*.

Digitized by Google

Ainsi, les Insubres de l'Ombrie antique formaient un canton de la *Civitas* des Eduens, qui les avaient accueillis parmi eux, lorsqu'ils abandonnèrent l'Italie. Ils étaient sans doute, au temps de Bellovèse, les clients des Eduens, comme le furent, après eux, les Ségusiaves, ou comme l'étaient les Ambarres, alliés des Eduens et du même sang qu'eux. *Æduis, atque eorum clientibus, Segusiavis, Ambivaretis* (1). — *Ambarri, necessarii et consanguinei* (2).

En résumé, Tite-Live nous montre de la manière la plus claire ce que nous voulions prouver, à savoir que des Insubres du pays des Eduens, partis avec Bellovèse, rencontrèrent d'autres Insubres, leurs frères, près du fleuve Tésin, où ils s'arrêtèrent et se fixèrent.

L'expédition de Bellovèse eut lieu, suivant Tite-Live, deux cents ans avant le siége de Clusium et la prise de Rome. *Ducentis quippe annis ante quam Clusium oppugnarent, urbemque Romam caperent, in Italiam Galli transcenderunt* (3). La ville de Rome fut prise par Brennus, l'an 364 de la fondation de cette ville, d'après la Chronologie de Varon (4), répondant à l'année 388 avant l'ère chrétienne. C'est donc à l'année 588 avant cette ère que se reporte l'expédition de Bellovèse.

CONDIDERE URBEM : MEDIOLANUM APPELLARUNT.

« Les Gaulois bâtirent en cet endroit une ville qu'ils nommèrent Milan. »

La ville de Milan, d'origine gauloise, fut fondée par des habitants sortis des bords de la Saône, c'est-à-dire par les Insubres transalpins de la cité des Eduens. *Condidere Insubres Mediolanum*, dit également Pline (liv. III, ch. XVII) (5).

(1) César, *de Bel. Gal.*, lib. 7.

(2) César, *de Bel. Gal.*, lib. 1.

(3) Tit.-Liv., l. 5, c. 23.

(4) D'après la Chronologie de Caton, la prise de Rome a eu lieu l'an 365 après sa fondation.

(5) Voici la note de Poinsinet de Sivry, sur les Insubres, dans sa traduc-

Digitized by Google

Cette ville, placée sur les bords de l'Olona, entre l'Adda et le Tésin, prit sans doute son nom de sa position centrale, exprimée par un mot celtique signifiant milieu, et d'où aura été formé le mot latin *Mediolanum*.

Il serait aussi possible que les Insubres transalpins eussent fondé la ville de Milan en souvenir et honneur de leur *Mediolanum* (1), que M. Walkenaer place à Meylieux, près de la Loire et au midi de Feurs; M. Auguste Bernard, à Moingt, près de Montbrison; et M. Jolibois, à Saint-Martin-de-l'Estrat; et qu'enfin la Table de Peutinger indique comme une station entre Roanne et Lyon. Pierre L'Abbé et Guillon de Montléon croient que le *Mediolanum* des Insubres transalpins fut Lyon même.

« Il vient en pensée, dit d'Anville dans sa *Notice de la Gaule* (p. 385), que les fondateurs de *Mediolanum*, auxquels il avait paru favorable de trouver un terrain du nom des *Insubres*, n'ont eu d'autre raison de choisir en conséquence le nom de *Mediolanum* plutôt qu'un autre, que parce que les *Insubres* sortaient d'un lieu qui portait le même nom. Or, nous connaissons un *Mediolanum*, entre le *Forum* des *Segusiani* et *Lugdunum*. »

tion de Pline (t. II, p. 19); je la reproduis, afin de faire connaître les divers sentiments touchant ce peuple.

« Ce mot *Insubre* n'est autre chose que le mot celtique *Sewren*, retourné par les Latins pour le pouvoir mieux décliner. Aujourd'hui, nous prononçons *Sèvre*, c'est un nom commun à plusieurs villes ou bourgs des Gaules. Cette dénomination indique un lieu où croît l'arbre nommé *liége*, en latin *suber*, en italien *sobro*, *subro*, *sovero*. Ce lieu répond donc aujourd'hui dans les Gaules à *Sevre* sur la Saône, au territoire des anciens Héduins, aujourd'hui la Bourgogne; et le lieu nommé de même en Italie, au territoire où les Gaulois fondèrent Milan, n'a point encore perdu son ancien nom, puisqu'on y trouve sur les actes modernes *Castro Sopriano*, qui est le mot *Sevren* prononcé à l'italienne, etc. »

(1) Je me demande s'il n'y aurait pas également quelques rapports de souvenirs dans les noms, entre l'ancienne *Lunna* des bords de la Saône, dont M. d'Aigueperse a si bien déterminé la position, et l'ancienne *Lunna* des bords de la Macra, dans la vieille Ombrie, devenue l'Etrurie.

Digitized by Google

Dans ses *Eclaircissements géographiques sur l'ancienne Gaule* (p. 45) d'Anville estime que le lieu de Meys, village situé entre Feurs et Lyon, pourrait être le territoire où se trouvait le *Mediolanum* des Insubres transalpins.

« Si l'on objecte, dit-il, que le *Mediolanum* dont il est question, ne doit point être attribué aux Insubres, étant dans le pays des Ségusiens, il faut que l'on prenne garde que le nom des Insubres n'existait plus du temps de César; et il y a tout lieu de le présumer, puisqu'il n'en fait aucune mention dans ses *Commentaires*, encore qu'il parle dans un grand détail du pays des *Ædui*, de leurs villes, des *Pagus* ou peuples particuliers qui en faisaient partie ou étaient sujets de ce grand peuple; des *Ambarri*, des *Boii*, des *Mandubii*, des *Aulerci-Brannovices*, des *Segusiani*. Il est possible que les Insubres aient été absorbés ou remplacés par ces derniers changements dont nous ignorons l'époque et les circonstances.

« Le *Mediolanum* que la Table Théodosienne nous fournit, peut donc faire juger de la position ou situation des Insubres, un des plus anciens *Pagus* de la Gaule; et cette position que je ne présente ici que comme une conjecture, devient très-vraisemblable par le jour qu'elle répand sur le texte de Tite-Live. C'est par ce moyen qu'il est clair pourquoi les Gaulois, tirant un heureux présage du nom des Insubres qu'ils trouvent établi en Italie, donnent, à la nouvelle ville qu'ils refondent, le nom de *Mediolanum*. Rien de plus naturel de penser que c'est parce que les Insubres de la Gaule, un des *Pagus* des *Ædui* qui étaient de l'expédition, avaient aussi leur ville nommée *Mediolanum*. *Omen sequentes loci, condidere urbem: Mediolanum appellarunt.* »

VIII. S'il est vrai de dire avec le savant PELLOUTIER, que la langue d'un peuple soit le monument fondamental de toute histoire ancienne vraie, un rapprochement entre le dialecte de Milan et le patois de Lyon et des pays qui environnent Lyon, justifie avec énergie que les Insubres, qui fondèrent Milan, sont sortis des bords de la Saône. Il existe entre ces deux dialectes une analogie si parfaite dans leurs dérivés de la langue celtique, qu'il serait

Digitized by Google

difficile de ne pas y voir l'infaillible preuve d'une source généalogique commune. Qu'il nous suffise, entre tant d'autres, de citer les seuls mots de *Cava*, *ruba*, *oulla*, *coa*, *buz*, *capon*, etc., qui sont des expressions du patois lyonnais, dont l'origine est toute celtique, et que l'on retrouve absolument les mêmes à Milan, avec une signification tout à fait semblable à celle qu'ils ont dans nos pays des bords de la Saône. M. Guillon de Montléon a fait, à ce sujet, dans les *Archives du Rhône* (t. VIII, p. 277), des remarques du plus grand intérêt, qu'il résume en ces termes : « S'il était possible de remonter le torrent des âges jusqu'à l'époque si reculée de l'expédition de Bellovèse, en traçant d'une main la généalogie ascendante du dialecte lyonnais, et de l'autre main la généalogie ascendante du dialecte milanais, nous les verrions se rapprocher graduellement par un accroissement progressif de conformités, et finir par se confondre en une source commune, dans l'idiôme particulier de cette nombreuse et puissante légion qui choisit pour son établissement l'Insubrie de l'Italie. »

Une dernière remarque en ce qui concerne Tite-Live. Cet historien, parmi les Gaulois qui se portèrent en Italie avec Bellovèse, ne cite que les Bituriges, les Arvernes, les Sénonais, les Eduens, les Ambarres, les Carnutes et les Aulerques. *Bituriges*, *Arvernos*, *Senones*, *Æduos*, AMBARROS, *Carnutos*, *Aulercos*. Ce sont là les seuls peuples qu'il désigne comme ayant fait partie de l'expédition. Il ne nomme point les Insubres. Ne serait-ce pas parce que Tite-Live, sous le nom des *Ædui*, croyait suffisamment indiquer les *Insubres*, qui étaient de leur territoire et leurs alliés ; ou ne serait-ce point parce que les Insubres se trouvaient compris sous la dénomination d'*Ambarri* ? C'est ce que fait entrevoir LE DEIST DE BOTIDOUX, dans son *Abrégé de l'Histoire des Gaulois*, lorsqu'il dit : « L'armée de Bellovèse, suivant Tite-Live, était composée de Bituriges, d'Arvernes, de Sénonais, d'Eduens, d'Ambarres *qui pourraient être les mêmes que les Insubriens*, etc. » Caton, dans ses *Origines*, en parlant des Gaulois qui ont traversé les Alpes pour se porter en Italie, ne désigne nommément que les Boïens, les Senonais et les INSUBRES, *Penetravere trans Alpes Boii*, *Senones*, INSUBRES *et*

Digitized by Google

aliæ Galliæ transalpinæ gentes (1).—(M. PORCI CATONIS, *quæ extant ab* AUSONIO *collecta*.—Lugduni Batavorum, 1590, p. 135).

(1) Les Insubres Cisalpins formaient, avec les Boïens, les principales nations de la Gaule Cisalpine. «Vers la source du Pô, dit Polybe (l. II, ch. III), étaient les Laens et les Libiciéens, ensuite les *Insubres*, nation puissante fort étendue... » « Dans la pensée que les Romains (après que ceux-ci eurent partagé les terres du Picénum d'où ils avaient chassés les Sénonais), ne faisaient la guerre aux Gaulois que pour les perdre et les détruire entièrement, les *Insubres* et les Boïens, les deux plus grands peuples de la nation, se liguent ensemble, et envoient chez les Gaulois qui habitaient le long des Alpes et du Rhône, et qu'on appela les Gésates, parce qu'ils servaient pour une certaine solde : c'est ce que signifie proprement ce mot (liv. II, ch. IV). ..... « Les Insubres, les Boïens et les Taurisques, dit Polybe, se battirent avec tant d'acharnement que, malgré les plaies dont ils étaient couverts, on ne pouvait les arracher de leur porte. Si leurs armes eussent été les mêmes que celles des Romains, ils eussent remporté la victoire. »

Il paraît, d'après le témoignage de Polybe (liv. II, ch. VI), que les Insubres cisalpins, environ quatre cents ans après leur établissement en Italie, avaient conservé leur costume gaulois. Dans le récit qu'il fait de la terrible bataille que les Gaulois eurent à soutenir près de Télamon, l'an 531 de Rome (222 ans avant J.-C.), contre les Romains. « On voyait, dit-il, les INSUBRES et les Boïens avec leurs braies et n'ayant autour d'eux que des saies légères. »

Voici ce que rapporte FLORUS des *Insubres*, à propos de la bataille des Romains contre les Gaulois, à Télamon :

« Les Gaulois insubres et les habitants des Alpes avaient l'intrépidité des bêtes féroces et une stature plus qu'humaine. Mais l'expérience nous a démontré que si, dans le premier choc, ils sont plus que des hommes, ils deviennent, dans les suivants, plus faibles que des femmes. Leurs corps, nourris sous le ciel humide des Alpes, ont quelque similitude avec la neige de ces montagnes. A peine échauffés par le combat, ils s'en vont en sueur, et, au plus léger mouvement, ils fondent comme la neige à la chaleur du soleil. (*Hist. rom.*, l. 2, c. 4).

L'année qui suivit la bataille de Télamon, le consul Cornélius pousuivit les Gaulois dans le pays des Insubres. « Il ravagea le pays, dit Polybe, et emporta de force la ville de Milan (capitale des Insubres). Après cette déroute, les chefs des Insubres, ne pouvant plus se relever, se rendirent aux Romains à discrétion..... Les Gaulois furent chassés en peu de temps de tous les environs du Pô, à quelques endroits près, qui sont aux pieds des Alpes..... »

Digitized by Google

Les expressions Isombres, Insubres et Ambarres dérivent d'une même origine étymologique, du nom celtique d'*Amhra* que prit la horde qui se précipita des Gaules sur l'Italie, treize ou quatorze siècles avant l'ère chrétienne. Les Ombres, les Isombres, les Insubres, les Ambarres, les Ambrons, les Ombraniques sont tous des peuples sortant de la grande souche ombrienne, qui s'est successivement déversée des Gaules en Italie, et de l'Italie, dans les Gaules, pour regagner encore l'Italie.

Ainsi s'établit la chaîne traditionnelle et historique qui relie en quelque sorte Lyon et Milan, en rattachant par des liens irrécusables de consanguinité les habitants des rives celtiques de la Saône, du Rhône et de la Loire, avec les habitants de l'Olone, de l'Adda et du Tésin.

CHAPITRE III.

Etendue et limites du territoire occupé par les Insubres transalpins. — Des Ambarres. — Des Ségusiaves.

1. Maintenant, faudrait-il rechercher quelles pouvaient être l'étendue et les limites du territoire qu'occupaient les Insubres dans le pays des Eduens? En d'autres termes : quelles pouvaient être l'étendue et les limites du *Pagus* des Insubres des bords de la Saône?

En l'absence de tous documents historiques, c'est ce que l'on ne parviendra jamais à éclaircir. L'on comprend que l'on ne peut présenter à cet égard que des données fort hypothétiques tirées des délimitations naturelles qui paraissent ressortir de la topographie des lieux. D'Anville place les Insubres dans le Forez, Sanson les place dans la Bresse, et quelques autres géographes ou historiens leur assignent pour territoire les deux rives de la Saône, de Lyon à Mâcon.

Les Insubres, suivant nous, devaient être ceinturés et confinés par les *Ædui*, les *Arverni*, les *Velauni*, les *Helvii*, les *Allobroges*, les *Helvetii* et les *Sequani*. Avant Bellovèse, les

Digitized by Google

Sequani ne s'étendaient pas encore, comme ils l'ont fait depuis par des conquêtes successives, jusques vers le Rhône.

Sauf diverses fractions territoriales et délimitatives, qu'il y aurait de la débonnaireté à vouloire déterminer, l'on peut penser que les Insubres tenaient à peu près le pays qui, au commencement du cinquième siècle de notre ère, formait la *Civitas Lugdunensium*, représentée par l'évêché primitif de Lyon, ou à peu près le ressort actuel de la Cour d'appel de Lyon, comprenant les départements du Rhône, de la Loire et de l'Ain, dont l'étendue territoriale est de 1,346,374 hectares, soit 681 lieues carrées, 400 mill., et dont la population, d'après le dernier recensement de 1846, est de 1,366,783 habitants.

II. A l'époque de Bellovèse, les *Segusiavi* n'occupaient pas encore nos pays. Ce ne fut que plus tard que probablement descendus des Alpes, de *Seguzio* (1) (Suze), les *Segusiavi* se vinrent

(1) *Seguzio* (Suze), situé à l'entrée du passage du Mont-Cénis, était la ville principale du peuple que Ptolémée appelle *Segusini*.

Sur l'architrave de l'arc de Suze élevé en l'honneur de César Auguste, il a été gravé une inscription rapportée dans la *Statistique du département du Mont Blanc* (page 388), où l'on fait observer que toutes les lettres U y sont gravées V consonnes. Voici cette inscription dont un *fac-simile* serait précieux à recueillir.

IMPERATORI CAESARI AUGUSTO DIVI F. PONTIFI MAXIMA TRIBUNIC. POTESTAT. XV IMP. XXIIII. M. JULIUS REGIS DONNI F. COTTIUS PRÆFECTUS CÆVITATIUM QUE SUBSCRIPTÆ SUNT : SEGOVIORUM. SEGUZIANORUM. BELACORUM. CATURIGUM. MEDULLORUM. TEBAVIORUM. ADOENUTIUM. SOEVINEATUUM. EGDINIORUM. VEANINIORUM. VEAMINIORUM. SIMERIORUM. VESUBIANORUM. QUADIATIUM ET CIVITATES QUÆ SUB EO PRÆFECTO FUERUNT.

D'Anville fait remarquer dans sa *Notice de la Gaule*, que cette inscription est l'unique endroit où il soit fait mention des *Segoviorum* dont le nom précède celui des *Seguzianorum*, ce qui a lieu, dit-il, de surprendre, en ce que *Seguzio* étant le chef-lieu du domaine de Cottius, on pense que les *Seguzini* doivent occuper la première place entre les peuples soumis à ce prince.

On ignore entièrement à quelle époque les habitants de Suze (Segusini) sont venus se fixer vers le Rhône et vers la Loire. Une vieille inscription latine conservée en l'église de St-Pierre-de-Novalèse, aux pieds du Mont-Cenis, porte que « les Bugésiens actuels doivent leur nom à un établissement ou émi-

Digitized by Google

confondre avec les Insubres Eduens et les absorber, ou s'emparer de leur territoire et de tout ce qui ne fut pas conservé par les *Ambarri*, ou conquis par les *Sequani*.

César est le premier qui parle, dans ses *Commentaires*, des Ségusiaves. Ni Polybe, ni Tite-Live n'en font aucune mention, parce qu'au temps de Bellovèse, les Ségusiaves ne s'étaient pas encore établis dans notre contrée.

Les Ségusiaves étaient si peu connus, même à l'époque Gallo-Romaine, que tous les auteurs, en quelque sorte, qui en ont parlé après César, ont defiguré leur nom, en les appelant tantôt *Segusiani*, *Secusiani*, et tantôt *Sebusiani*, *Sebosiani*, *Sepusiani*; Pline les dénomme *Secusiabbi*, Strabon *Eugosiavi*, et Ptolémée *Etusiati*.

Ce n'est que depuis peu qu'éclairés par la science de l'archéologie, nous avons appris à restituer, à ce peuple, son véritable nom de *Segusiavi* (1). Les Ségusiaves tirent toute leur importance historique du développement que reçut leur Cité de Feurs

gration des habitants de Suze, qui, chassés de leur ville par Brennus, fondirent sur *Belley*, grande et forte ville, la prirent de force après un long siège, et en firent la capitale du pays conquis par eux, auquel ils donnèrent le nom de Bugey. »

Mais *Belley*, comme le fait très-bien observer Bacon-Tacon, n'a jamais été une grande ville sous les Gaulois; Belley n'a véritablement pris une certaine importance qu'en devenant, en 412, le siége de l'évêché, dont *Audax* fut le premier évêque.

M. D. Monnier, dans ses *Etudes sur le Bugey*, me paraît plus heureux relativement à l'époque qu'il assigne à l'émigration des *Seguzini* dans nos pays, en donnant pour cause, à cette émigration, la guerre si terrible que fit Q. Fabius Maximus aux Allobroges qui furent réduits en *Province romaine*, ainsi que le midi de la Gaule, ce qui eut lieu 122 ans avant notre ère. Ce fut alors, suivant M. Monnier, que les Allobroges et les Ségusiaves de la Gaule cisalpine se réfugièrent dans le Jura méridional. « Il y eut, dit-il, deux nations de plus chez les Séquanes, mais ce furent les transfuges de *Seguzio* qui eurent l'honneur, étant sans doute en plus grand nombre et plus disséminés sur le pays, de donner un nom général à cette contrée (page 77). »

(1) Voir 1° *Mémoire sur les Origines du Lyonnais*, par M. Aug. Bernard. 1° *Inscriptions antiques de Lyon*, par M. De Boissieu, p. 117.

Digitized by Google

(*Forum Segusiavorum*), sous la domination romaine ; et surtout de la Colonie de Lyon qui faisait partie de leur territoire.

CHAPITRE IV.

Fin des Insubres. — Des peuples qui les remplacèrent dans leur territoire.

Le peuple, la nationalité et le nom des Insubres de la Gaule transalpine ont disparu de la scène du monde avant la conquête des Gaulois par les Romains. Rien, dans l'histoire, ne peut aider à préciser l'époque où ce peuple prit fin ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'existait plus au temps de César, qui n'en dit absolument rien dans ses *Commentaires*, et qui fait connaître le nom des peuples en possession du territoire qu'avaient occupé les Insubres : ainsi, les Helvètes, les Séquanes, les Allobroges, les Ambarres et les Ségusiaves. L'itinéraire des Helvètes, se portant chez les Santons, nettement tracé par César, ainsi que la marche de César lui-même allant combattre les Helvètes sur les bords de la Saône, déterminent très-bien la position ou la situation de ces cinq peuples.

II. Après s'être réunis sur les bords du Rhône, dans le pays de Gex qui leur appartenait, les Helvètes passèrent sur la frontière des Séquanes, par les défilés du fort l'Ecluse, pénètrèrent sur la rive droite du Rhône, dans les terres des Allobroges qui possédaient quelques villages sur cette rive ; ils entrèrent après cela dans le pays des Ambarres, puis sur les frontières des Eduens, et arrivèrent ainsi vers la Saône qui coule, comme dit César, entre les terres des Eduens et celles des Séquanes. — Quant à César, après avoir été chercher des renforts en Italie, il repassa les Alpes, par le plus court chemin, avec cinq légions qu'il ramena. *Il conduisit son armée sur la frontière des Allobroges et ensuite dans le pays des Ségusiaves, qui sont le premier peuple de la province au-delà du Rhône.* Il écouta les plaintes des Eduens, des Ambarres et des Allobro-

Digitized by Google

ges contre les Helvètes. *Lorsqu'il eut appris, par ses éclaireurs, que les trois quarts des Helvètes avaient passé la Saône, il sortit de son camp, à la troisième veille, avec trois légions ; il atteignit cette arrière-garde, et l'ayant surprise à l'improviste et en désordre, il en tua un grand nombre. Le reste prit la fuite et se cacha dans les forêts voisines.* (DE LA GUERRE DES GAULES, liv. I, ch. I, II, III et IV).

III. De ce que nous venons de rapporter, il résulte bien qu'au temps de César, le territoire anciennement possédé par les Insubres, sur la rive gauche de la Saône et sur la rive droite du Rhône, dans la partie qui délimite aujourd'hui le département de l'Ain, se trouvait alors possédé, indépendamment du pays de Gex tenu par les Helvètes 1° par les Sequanes qui s'étendaient sur le versant occidental du Jura jusqu'au Rhône ; *inter Montem Juram et flumen Rhodanum* (1) ; 2° par les Allobroges qui avaient quelques villages sur la rive droite du Rhône. *Allobroges qui trans Rhodanum vicos, possessionesque habebant* (2) ;

(1) « Le territoire des *Sequani*, dit d'Anville, atteignait le bord du Rhône dans l'endroit où ce fleuve passe aux pieds du Mont-Jura. On ne saurait en douter, puisque le passage des *Helvetii* du temps de César, par le sentier resserré entre la rive du Rhône et la montagne, était la dépendance des *Sequani* : *Per Sequanos (iter) Augustum et difficile, inter Montem Juram et flumen Rhodanum*.....

« En approchant ensuite de la Saône, non seulement les *Segusiani*, selon la marche de César contre les *Helvetii*, devaient occuper du terrain au nord du Rhône coulant en cette partie d'orient en occident ; mais encore les *Ambarri* étant des *Ædui*, avaient été pillés par les *Helvetii*, avant que ceux-ci eussent traversé la Saône. Le récit de César y est formel. En faisant voir ainsi que les limites des *Sequani* ne descendaient pas jusqu'à la jonction du Rhône et de la Saône, on est en même temps persuadé que la juridiction spirituelle des archevêques de Lyon s'est aggrandie en prenant sur les *Sequani*. » (*Notice de la Gaule*, p. 600).

(2) « Le Val-Romey, dit d'Anville, ainsi que le district de Châtillon de Michaille, au nord de Belley, qui sont restés au diocèse de Genève, sont un indice subsistant de l'ancienne possession des Allobroges. » (*Notice de la Gaule*, pag. 53 et 600).

Digitized by Google

3° par les Ambarres, alliés des Eduens et de la même race qu'eux, qui vinrent annoncer à César que leurs campagnes étaient ravagées et qu'ils pouvaient à peine défendre leurs villes contre les ennemis. *Ambarri, necessarii et consanguinei Æduorum, Cæsarem certiorem faciunt « Sese depopulatis agris, non facile ab oppidis vim hostium prohibere* (1) ; » 4°, enfin, par les Ségusiaves qui sont le premier peuple hors de la Province au-delà du Rhône. *Inde in Allobrogum fines ab Allobrogibus in Segusiavo exercitum ducit. Hi sunt extra Provinciam trans Rhodanum primi* (liv. I, ch. III) (2).

Quant aux Ségusiaves, outre le territoire qu'ils occupaient, au temps de César, dans le département de l'Ain, ils possédaient aussi le pays formant actuellement à peu près les départements du Rhône et de la Loire, quoique César ne rappelle, à cet égard, que les limites qui les confinaient à l'est du Rhône.

(1) « On voit distinctement, dit d'Anville, par l'expédition de César contre les *Helvetii*, que les *Ambarri* étaient établis, du moins en partie, sur la rive gauche ou ultérieure de l'*Arar*, ou de la Saône. Car, ils lui font porter leurs plaintes du ravage de leurs terres, avant que tout le corps de la nation helvétique ait passé cette rivière, puisque César arrive assez à temps pour défaire les *Tigurini*, qui étaient restés en arrière. » (*Notice de la Gaule*, p. 61).

Suivant M. Jolibois, dans sa *Dissertation sur l'histoire ancienne du pays de Dombes*, les Ambarres occupaient l'espèce d'île que forment la Saône et l'Ain, à peu près le territoire de l'arrondissement de Trévoux. Je suis porté à croire que les Ambarres devaient tenir une plus grande partie de territoire dans le département de l'Ain, d'après l'itinéraire des Helvètes tracé par César.

(2) Plusieurs manuscrits contiennent le mot *Sebusiani*, d'autres *Segusiani*. Pour moi, les *Sebusiani*, *Segusiani*, *Segusiavi* sont tous le même peuple ; c'est-à-dire les *Segusiavi*, dont le nom a été altéré par les copistes des *Commentaires de César*. Je partage l'avis de ceux qui font passer le Rhône, à César, au-dessus de Lyon, près de Meximieux, et qui pensent que les Ségusiaves dont parle ici César, dans son premier livre de la guerre des Gaules, sont le même peuple que les Ségusiaves dont il parle dans son liv. VII, ch. LXIV, lorsqu'il dit : *Æduis Segusiavisque, qui sunt finitimi Provinciæ.*

Suivant M. Désiré Monnier (*Etudes archéologiques sur le Bugey*, p. 77 et suiv.), les Ségusiaves venus de *Seguzio*, habitaient, au temps de César, la rive

Digitized by Google

Æduis Segusiavisque (1), *qui sunt finitimi Provinciæ* (liv. VII, ch. LXIV).

CHAPITRE V.

Fin des Ambarres. — Division des Gaules par Auguste.

I. Les Ambarres disparurent à l'époque de la grande division territoriale et politique qui fut opérée par Auguste. Strabon, Pline et Ptolémée, qui font connaître le nom des peuples conservés dans cette division, ne parlent en aucune manière des Ambarres dont, après César, l'on ne retrouve aucune espèce de trace, pendant l'époque gallo-romaine.

II. César apporta de grands ménagements dans le gouvernement des Gaules, parce que la Narbonnaise ayant en général embrassé le parti de Pompée, il cherchait à se créer, parmi les peuples qu'il avait vaincus, des amis et des partisans propres à le seconder dans ses projets de dictature. La Narbonnaise était appelée, par les Romains, la *Province*, depuis qu'ils l'avaient subjugée. « La Gaule entière, dit César (liv. I, ch. I), se divise en trois parties : l'une habitée par les Belges, une autre par les Aquitains, la troisième par les peuples nommés Gaulois dans notre langue et Celtes dans la leur. » César, sans rien changer à la division de chaque peuple ou *Civitas* qui composait les trois Gaules, fit de celles-ci une grande division militaire, un seul gouvernement civil, enfin une seule province romaine à laquelle il donna le nom de *Gaule-Chevelue*. Ainsi, il est hors de

droite du Rhône, dans le département de l'Ain, même le Bugey, où le nom, dit-il, de *Seguzio* s'est conservé par les médailles pendant plusieurs siècles.

(1) M. Aug. Bernard, dans ses *Origines du Lyonnais* (p. 13), dit qu'il a vérifié, à la Bibliothèque nationale de Paris, le manuscrit du XIIe ou XIIIe siècle des *Commentaires de César*, qui a appartenu à de Thou, et qu'aux deux endroits où les *Segusiaves* se trouvent mentionnés dans le livre VII, leur nom est écrit : *Segusiauis*, au datif.

Digitized by Google

doute que les Ambarres continuèrent à subsister sous César, comme tous les autres peuples des Gaules avec leurs mœurs et leurs lois particulières appropriées à la domination romaine.

III. Auguste agit tout autrement. Lorsqu'après la bataille d'Actium, il ne redouta plus de rival pour lui disputer le pouvoir, il supprima un grand nombre de *Civitas* gauloises, et divisa les Gaules, y compris la Narbonnaise, en quatre grandes provinces, ayant des délimitations entièrement nouvelles, afin de rompre les anciennes habitudes, et de mieux asservir le pays par ces démembrements, en le façonnant aux mœurs et aux lois de Rome.

« Auguste, dit Strabon, en divisant les Gaules en quatre parties, réunit d'abord les Celtes à la Narbonnaise ; il compte ensuite, pour deuxième partie, l'Aquitaine, en lui conservant ce même nom sous lequel César l'a fait connaître, si ce n'est qu'il en recule les limites, en y ajoutant les cantons de quatorze peuples situés entre la Garonne et la Loire. Quant au reste de la Gaule, il le divise en deux parties : l'une s'étend jusqu'au Rhin ; il la met sous la dépendance de Lyon. Il assigne l'autre aux Belges» (1).

Toutes les anciennes circonscriptions furent complètement brisées. Au temps de César, l'on comptait, dans la Gaule-Chevelue, quatre-vingt-quinze peuples de grand ordre, et plus de deux cents petits peuples (2). Par sa nouvelle division, Auguste les réduisit tous à soixante peuples ou Cités, suivant Strabon, ou à soixante-quatre suivant Tacite. Ptolémée, dans sa *Géographie*, fait connaître 61 peuples : 17 dans l'Aquitaine, 24 dans la Lyonnaise et 20 dans la Belgique.

(1) Strabon (l. IV, c. I.). *Traduction publiée par* DE LA PORTE DU THEIL (t. II, p. 3). —Les livres 3 et 4 ont été traduits par M. Coray.

(2) « Comme le nombre de trois ou quatre cents peuples, dit d'Anville, que quelques auteurs de l'antiquité, Plutarque, Appien, attribuent à la Gaule, est fort au-dessus de ce que nous en connaissons de principaux, il est à présumer que les *Pagi* répondaient à des peuples subordonnés et d'un rang inférieur. » (*Not. des Gaul.*, p. 27).

Digitized by Google

Il n'y a pas de moyen plus énergique pour fonder une domination naissante, surtout dans un pays conquis, que d'établir de nouvelles circonscriptions territoriales avec la création de fonctions nouvelles ; mais ceci exige une grande puissance d'organisation.

Les Ambarres se trouvèrent du nombre des peuples qui furent supprimés par Auguste. A partir de cette époque, il ne fut plus question d'eux. Ils ne figurèrent pas parmi les soixante nations qui s'assemblèrent à Lyon, en l'an 740 de Rome, et rendirent un décret pour consacrer à Auguste le temple d'Ainay; en sorte que l'on ne voyait pas inscrit le nom des Ambarres sur l'autel de ce temple, où se trouvaient gravés les noms des soixante peuples des Gaules, représentés, comme le dit Strabon, par autant de statues.

V. Quoique les Helvètes fussent compris entre les Gaulois ou Celtes, du temps de César, Auguste ne les fit point entrer dans la Province qu'il forma sous le nom de Lyonnaise ; il les joignit avec les Séquanes à la Belgique. Toutefois, il paraît que les Helvètes continuèrent de posséder le pays de Gex et leurs limites sur le Rhône qui les séparaient de la Province romaine. De même aussi les Allobroges conservèrent les possessions et les quelques villages qu'ils avaient *trans Rhodanum*, dans le Valromey. Quant aux Séquanes, ils cessèrent d'occuper le territoire qu'ils possédaient, et que possédaient avant eux les Insubres Eduens, dans le département de l'Ain.

Il entra dans la politique d'Auguste d'amoindrir les Séquanes et de rétrécir leur territoire, à raison surtout de leur voisinage et de leurs rapports avec les Germains. Quoique faisant partie, sous César, de la Gaule Celtique, ils furent rangés dans la Gaule Belgique, comme nous le voyons dans Pline et dans Ptolémée ; et ils ne furent compris ni parmi les peuples *Fœderati*, ni dans le nombre des peuples *Liberi*.

César nous apprend que les Séquanes s'étendaient, de son temps, du Rhône au Rhin, et ensuite vers la Saône qui les séparait des Eduens. Par la division d'Auguste, ils n'eurent plus le Rhône pour confins, et par conséquent n'eurent plus de pos-

Digitized by Google

sessions dans le département de l'Ain. Aussi, dans la carte qu'Ortellius a dressée, d'après Strabon, l'on voit qu'il donne pour limites aux Séquanes le Doubs du côté du Mont-Jura, et d'un autre côté la Saône au-dessus de l'*Alexia* des *Mandubii*, qui, de même que les *Ambarri*, furent supprimés par Auguste.

Au reste, voici comment s'explique Strabon, dont les termes paraissent laisser peu de prise à un doute sérieux : « Les *Sequani*, dit-il, sont bornés à l'Orient par le Rhin, et, à l'Occident, par la Saône... Entre le Doubs et la Saône, on trouve les *Ædui* qui possèdent la ville de *Cabyllinum* (Châlon), située sur ce dernier fleuve, et la forteresse de *Bibracte* (Autun) (liv. IV, ch. III). »

I. « Après les *Helvetii*, on trouve le long du Rhin les *Sequani*... Au dessus des *Helvetii* et des *Sequani*, à l'Occident, on trouve les *Ædui* (ibid).

« On peut aussi, en laissant à gauche Lyon et le pays qui est au-dessus, traverser, dans les Alpes Pennines mêmes, le Rhône ou le lac *Léman*, et se rendre dans les plaines des *Helvetii*, d'où, après avoir passé le mont Jura, on descend dans le pays des *Sequani*... (liv. IV, ch. VI).

Suivant Dunod, dans son *Histoire des Séquanois*, les *Sequanes* auraient occupé toute la rive gauche de la Saône jusqu'à Lyon et tout le département de l'Ain, même à l'époque gallo-romaine.

Ce serait aller au-delà du but que nous nous proposons, que de nous livrer sur ce point à une discussion que ne comporte pas notre sujet. Nous nous contenterons simplement de faire observer que Dunod, cet homme docte, plus dominé par l'amour de son pays, que par l'amour de la science, a confondu toutes les époques, en accumulant ensemble les autorités souvent mal interprétées de César, de Strabon, d'Ammien Marcellin et de Sextus Ruffus.

A aucune époque, le Sequanes ne se sont étendus jusqu'à Lyon, et bien moins encore après la division d'Auguste, d'après laquelle ce peuple fut placé non pas dans la Province lyonnaise, mais bien dans la Belgique, et refoulé loin du Rhône, comme le montre Strabon.

Digitized by Google

Il est regrettable qu'au lieu de s'égarer comme il l'a fait, dans le vague des citations et des époques, le savant Dunod ne se soit pas attaché à démontrer les diverses circonscriptions de la Séquanie au temps de César, au temps d'Auguste, et alors que cette Province, dans une nouvelle division des Gaules, reçut le titre de *Maxima Sequanorum Provincia* (1). Une observation générale trouve naturellement ici sa place. Ce qui jette la confusion dans les auteurs qui ont écrit sur les anciens peuples de la Gaule, c'est qu'ils n'ont pas suffisamment pris soin de préciser les circonscriptions de ces peuples, en distinguant bien les divisions territoriales qui existaient chez les Gaulois, au temps de César, de celles qui furent opérées, à l'époque gallo-romaine, notamment par Auguste et par Dioclétien; comme aussi de celles qui furent introduites vers la fin du quatrième siècle, et dont on peut suivre les traces dans la *Notice des Gaules* et dans les anciennes circonscriptions ecclésiastiques métropolitaines et diocèsaines. Adrien de Valois, et le célèbre d'Anville lui-même n'ont pas toujours, sous ce rapport, échappé à une sorte d'obscurité.

CHAPITRE VI.

Fin des Ségusiaves. — Division des Gaules par Dioclétien.

I. Les Ségusiaves firent partie des peuples qui furent conservés par Auguste et compris dans la division établie par celui-ci

(1) Nous voyons par la *Notice des Gaules*, rédigée sous l'empereur Honorius (de l'an 393 à l'an 423), que Nyon formait une Cité, dépendante de la *Provincia maxima Sequanorum*. Les circonscriptions des anciennes Métropoles éi-sp copales et des anciens Diocèses représentent les circonscriptions des Provinces et des Cités telles qu'on les trouve indiquées dans la *Notice des Gaules*.

Nyon faisait partie de la Province de la grande Séquanoise, dont Besançon était la Métropole. Au commencement du cinquième siècle, l'évêque de la Cité, ou ce qui était alors la même chose, du Diocèse, résidait à Nyon. Mais, en 412, *Audax* transporta le siége de l'évêché de Nyon à Belley. De là, il faut conclure que Belley faisait alors partie de la Province de la grande Séquanoise.

Digitized by Google

Outre les monuments et inscriptions qui en font foi, c'est ce que l'on voit clairement par ce que rapportent Strabon, Pline et Ptolémée.

Strabon, qui écrivait dans les premières années de la naissance de Jésus-Christ, dit que « Lyon est la capitale des *Segusii* (1), qui habitent entre le Rhône et le Doubs. Le Rhône, ajoute Strabon, sort des Alpes... Descendus dans les plaines des *Allobroges* et des *Segusii*, il se joint à la Saône, à l'endroit où est Lyon, ville appartenant à ces derniers (liv. IV, ch. III). »

Pline, qui écrivait son *Histoire naturelle* vers l'an 78 de l'ère chrétienne, explique que « la Colonie de Lyon fut élevée sur le territoire des Ségusiaves libres. *Secusiabbi liberi* (2)

(1) Dans les plus anciennes copies de Strabon, selon M. Bernard, on trouva, alternativement Σιγγοσιαβοι, Σιγοσιανοι, Σηγοσιανοι, mots que les premières éditions des œuvres de ce géographe ont rendu, dans leurs traductions latines, par *Ergosiavi*, *Eugosiavi*. J'ai conservé le mot *Segusii* tel qu'il était donné par le traducteur Coray.

(2) DES DROITS ATTACHÉS AU TITRE DE LIBERI.

Le plus grand nombre des auteurs qui ont parlé du titre de *Liberi* accordé aux Ségusiaves, se sont mépris sur le sens et la véritable portée de ce titre. Auguste, dans son habile politique, déclara les Ségusiaves *Liberi*, surtout en vue de rompre les liens qui les rattachaient aux Eduens, dont ils étaient les clients.

Après la conquête des Gaules, quelques peuples jouirent du titre et des droits de *Fœderi* ; d'autres du titre et des droits de *Liberi*. Pline nous a fait connaître quels peuples furent déclarés *fédérés*, et ceux qui furent déclarés *libres*. Dans la Gaule lyonnaise, deux seulement reçurent le titre de *Fœderati*, les Eduens et les Carnutes ; et deux seulement aussi reçurent celui de *Liberi*, les Meldes et les Ségusiaves.

Quant aux autres peuples, ils furent réduits en *Province*, ce qui était la pire de toutes les conditions des sujets tombés sous la domination romaine, en ce qu'elle ne laissait rien au pays soumis à ce régime, ni de ses anciennes lois personnelles, ni de son indépendance communale, ni de ses magistratures, rien même de son droit territorial.

Le régime des pays *fédérés* et celui des pays *libres* ou alliés (*Socii*) conservait aux habitants, pour leurs rapports entre eux, leurs usages, leurs lois et leurs magistrats. Mais il y avait, dans chaque Cité, au-dessus des magistrats

Digitized by Google

in quorum agro Colonia Lugdunum (1) (liv. IV, ch. XVIII).

Enfin, Ptolémée, qui vivait au commencement du deuxième

du pays, un représentant de la domination romaine, dont les pouvoirs étendus, sous prétexte des intérêts de la République, amoindrissaient singulièrement les avantages, plus apparents dans les mots que réels dans les faits, qui semblaient résulter de la condition de *Fœderati* on de *Liberi*.

Ainsi, il ne faudrait pas croire, comme le dit M. A. Bernard, dans son *Hist. du Forez* (t. I, p. 12), que *Liberi* signifie francs, exempts d'impôts, et que les Ségusiaves ne furent jamais considérés comme un peuple vaincu. Il ne faudrait pas croire non plus, comme il le dit dans ses *Origines du Lyonnais* (p. 65), que le titre de *Liberi* ait jamais donné aux Ségusiaves le droit d'entrer au sénat de Rome. Les Eduens eux-mêmes n'avaient pas ce droit, quoiqu'au dire de quelques-uns, leur titre de *Fœderati* les rattachait plus étroitement aux Romains que le titre de *Liberi*. Les Eduens, en effet, ne l'eurent que sous le consulat de Vitellius et de Vipstanus, après le discours de Claude au Sénat, en faveur *des principaux habitants de la Gaule-Chevelue, depuis longtemps alliés et citoyens de Rome, qui sollicitaient le droit de posséder aussi les dignités. Jus adipiscendorum in urbe honorum expeterent.* (Tacite, *Ann.*, liv. XI, ch. XXIII).

« Le discours du prince, dit Tacite, fut suivi d'un Sénatus-Consulte, par lequel le droit de pouvoir entrer dans le Sénat de Rome fut conféré d'abord aux Eduens. On accorda cette distinction à l'ancienneté de leur alliance, et à ce qu'ils sont les seuls Gaulois qui se qualifient de frères du peuple romain. » Primi *Ædui Senatorum in urbe jus adepti sunt : datum id fœderi antiquo, et quia soli Gallorum fraternitatis nomen cum populo romano usurpant.* » (Tacite, *Ann.*, liv. XI, ch. XXV).

Ainsi, malgré le discours de Claude, les Eduens seuls obtinrent d'entrer au sénat de Rome.

Ce ne fut que plus tard que Galba, en mémoire de Vindex, accorda les droits de cité à la Gaule, avec l'exemption, à l'avenir, de tout tribut. *Galliæ super memoriam Vindicis, obligatæ recenti dono Romanæ Civitatis, et in posterum tributi levamento.* (Tacite, *Hist.*, l. I, § 8). Quelques Cités voisines de la Germanie furent seules exceptées, telle que celle des Lingons qui obtint ultérieurement la même faveur d'Othon. *Lingonibus universis civitatem Romanam dono dedit.* (*Ibid.* c. 78).

(1) Époque de la fondation de la colonie de Lyon.

Lyon a été fondé, par Plancus, l'an 710 de Rome (42 ans avant J.-C.).

En se reportant à la correspondance de Plancus avec Cicéron, l'on voit

Digitized by Google

siècle de l'ère chrétienne, détermine ainsi la position des Ségusiaves : « Immédiatement au-dessous... et près des Arvernes sont

que l'ordre donné, par le Sénat de Rome, à Lépide et à Plancus qui commandaient alors dans les Gaules, de se rendre en Italie avec leurs troupes, est des premiers jours du mois d'avril de l'an 710.— L'on voit ensuite qu'immédiatement après la bataille de Modènes, qui eut lieu le 20 avril, le Sénat donna à Lépide et à Plancus, vers la fin du même mois d'avril ou au commencement de mai, un nouvel ordre de ne pas poursuivre leur route sur l'Italie, et d'aller établir, comme le dit Dion Cassius, la ville de Lyon., *à ceux qui, chassés de Vienne en Narbonnaise par les Allobroges, s'étaient fixés entre le Rhône et la Saône, au confluent de ces deux fleuves.*

Lépide et Antoine se réunirent le 29 mai à *Forum Vocontii*, à 24 milles de Fréjus.

La dernière lettre de Plancus à Cicéron est du 28 juillet. Plancus était en ce moment avec Maximus Brutus, qu'il ne tarda pas à abandonner, et qui fut égorgé par des émissaires d'Antoine.

Le 27 novembre, Octave, Antoine et Lépide, réunis entre Péronne et Bologne, constituèrent le triumvirat. Plancus était d'accord avec eux, mais il resta dans les Gaules, et ne parut à Rome que le 29 décembre, où il reçut les honneurs du triomphe, ainsi que Lépide avec lequel il entra dans la charge de Consul le 1er janvier de l'année 711 de Rome.

Ainsi, ce fut dans l'intervalle du mois d'août ou de septembre, après avoir trahi Brutus, que Plancus se rendit vers ceux qui avaient été chassés de Vienne, au confluent du Rhône et de la Saône, pour y fonder la Colonie de Lyon. — La 92e lettre de Sénèque à Lucilius sert parfaitement à déterminer l'époque de cette fondation.

La Colonie de Lyon a toujours joui de tous les droits attachés au titre de citoyen romain. Jamais Lyon n'a été *Municipe*, comme le disent Ménestrier et presque tous ceux qui ont écrit l'histoire de cette ville.

La Colonie de Lyon était militaire, *Coloniam Romanam et partem exercitus* (Tacite, *hist.* l. 1, c. 65). Elle fut érigée pour des citoyens romains habitants de Vienne, qui avaient été chassés de leur pays par les Allobroges. Ceux pour qui la Colonie de Lyon fut établie jouissaient, à Vienne, du droit de Colonie, *ornatissima Colonia*, *Valentissimaque Viennensium*. Ils jouissaient du *Jus Italicum*. En conséquence, tous les mêmes droits et priviléges furent continués à ces habitants et appliqués, en leur faveur, sur un autre territoire, dans le territoire de la Colonie de Lyon. Aussi, voyons-nous par le discours de Claude, dont nous avons parlé, que déjà, avant lui, Lyon avait fourni

Digitized by Google

les Ségusiaves (1) qui cultivent les monts Cévennes, et dont les principales villes sont Roanne et Feurs (*Enarr.* liv. II, ch. VIII). »

II. La situation qu'assigne Strabon aux Ségusiaves entre le Rhône et le Doubs a donné lieu à de nombreux commentaires. Le Père Monnet prétend que Strabon a voulu parler du Doux, petite rivière qui existe près de Tournon, et non du Doubs qui est au pays des Séquanes. Suivant M. Gosselin, auteur des notes de la traduction de Strabon entreprise par les ordres de Napoléon, au lieu du *Doubs*, il faut lire : la *Loire*. M. Kramer et M. Auguste Bernard pensent également que le mot *Loire* doit être substitué au mot *Doubs*.

D'après Collet, dans une *Dissertation sur les noms des peuples qui ont habité le pays de Bresse, Bugey, Valromey et Gex*, « il n'y a point d'inconvénient de dire que le pays des Ségusiens était, comme la Bresse l'est aujourd'hui, limitée au Midi par le Rhône, au Septentrion par le Doubs, ainsi que Strabon l'a dit, au Couchant par la Saône, et à l'Orient par la rivière d'Ain. »

Dans ses *Origines sur le Lyonnais*, M. Auguste Bernard dé-

des sénateurs à Rome. *Ex Luguduno habere nos nostri ordinis viros non pœnitet.*

Ce précieux discours de Claude est gravé sur une table d'airain, que la ville de Lyon possède, et que l'on voit sous les arcades du Palais Saint-Pierre. M. Monfalcon s'occupe de le faire reproduire en *fac-simile*, accompagné d'un commentaire. L'on ne saurait élever un plus beau monument à la ville de Lyon, ni concevoir une œuvre plus digne de l'auteur de l'Histoire de cette ville.

Une dissertation d'un grand intérêt sur la Colonie de Lyon serait celle qui comprendrait : 1° l'époque de la fondation de la Colonie ; la nature de la Colonie ; 3° l'explication des divers noms donnés à la Colonie ; 4° la situation et l'étendue territoriale de la Colonie (La Colonie se bornait-elle au territoire de la ville de Lyon, ou comprenait-elle un territoire en dépendant ; et, dans ce cas, quel était ce territoire ?) 5° les droits attachés à la Colonie, et spécialement la nature et les droits résultant du *Jus italicum*. (Ces droits existaient-ils en faveur de tous les habitants *domiciliés* à Lyon, ou en faveur seulement des Viennois et des militaires qui avaient été amenés par Plancus et de leur descendants ?) 6° l'époque à laquelle ont pris fin la Colonie de Lyon et tous les droits qui y étaient attachés.

(1) Il y a dans le texte grec le mot Ἐρουπάτται.

Digitized by Google

limite la Ségusiavie, à l'Est, par le Rhône, depuis l'endroit où il reçoit les eaux de la Saône jusqu'à Givors ; à l'ouest par la haute chaîne des montagnes qui sépare aujourd'hui le Forez de l'Auvergne ; au Nord, par le territoire des Eduens, formant dépendance de l'ancien diocèse de Mâcon ; et, enfin, par la Saône. M. Bernard pense que les Ségusiaves ne possédaient rien sur la rive gauche de la Saône, ou du moins n'y possédaient qu'un territoire insignifiant que nous voyons toujours rattaché au Lyonnais.

III. Si la Ségusiavie ne s'étendait pas sur la rive gauche de la Saône, alors je demande de quel peuple et de quelle *Civitas* dépendaient soit le pays occupé par les *Segusiavi* ou *Sebusiani*, soit celui occupé par les *Ambarri* qui, avant la division d'Auguste, existaient dans le département de l'Ain ; puis, de quel peuple ou *Civitas* fit partie le territoire que perdirent, par cette division, les *Sequani* vers le Rhône? Je demande également quelles furent les limites de la Colonie proprement dite de Lyon, et si cette Colonie, qui avait une vie et une action individuelles, quoique placée dans le territoire des Ségusiaves, ne possédait pas cependant une certaine fraction de pays indépendant de la *Civitas* ségusiavienne, et enfin quelles étaient l'étendue et les limites de ce pays? Ce sont là des questions que je ne pourrais aborder sans m'écarter par trop de mon sujet, et sur lesquelles j'appelle les méditations des hommes laborieux qui s'adonnent à l'étude de ces travaux ardus, mais intéressants.

IV. Quoi qu'il en soit, la dernière trace que l'on rencontre des Ségusiaves, sous la domination romaine, consiste dans quatre bornes milliaires, que l'on voit encore à Feurs, et dont les inscriptions apprennent qu'elles furent érigées en l'honneur de l'empereur Caius Julius Verus Maximinus, qui mourut l'an 238 de notre ère, après avoir à peine régné trois ans, MAXIMOQUE PRINC. N. CIV. SEG. LIBERA. Tels sont les mots mêmes par lesquels se terminent les inscriptions des deuxième et quatrième colonnes.

Enfin le peuple ou la Cité des Ségusiaves disparut pour faire partie de la Cité de Lyon, à une époque que rien ne détermine, mais

Digitized by Google

que les données générales de l'histoire placent vers le temps de Dioclétien, lorsque, en l'an 284 de notre ère, cet empereur donna à l'empire une organisation entièrement nouvelle, en créant onze provinces dans les Gaules, et en divisant la Lyonnaise fondée par Auguste, en première et deuxième Lyonnaises.

Ainsi, tout s'évanouit dans ce monde ! Ainsi ont sucessivement disparu les Insubres, les Ambarres et les Ségusiaves, dont, pour tous, l'origine reste à l'état de profond mystère, et dont la fin est difficile à démêler !

O vanité des vanités ! O folie des hommes que toutes leurs agitations ! O néant de toutes les choses humaines ! Comment ! voilà un des plus grands peuples du monde sorti des Gaules, les Ombres, un peuple souche et tige de plusieurs autres peuples, qui a foulé et fécondé les plus belles terres de l'Italie, rempli l'univers de son nom, et dont il ne reste rien, absolument rien, ni monuments, ni lois, ni religion, pas même la plus vague connaissance de son langage et de ses mœurs. Tout a disparu de cette race d'hommes que les Grecs disaient avoir survécu au déluge ! Tout est rentré dans la poussière ! Tout gît dans la mort !

Quant aux Insubres issus des Ombres, *Insubres maxima gens Celtarum*, nous en sommes réduit à rechercher même quel fut l'emplacement que ce grand peuple occupât sur notre terre des Gaules.

Nous croyons toutefois l'avoir démontré : Les Insubres transalpins furent habitants des bords de la Saône, de ces bords aux contours riants, délicieusement encadrés de monts rapprochés, qui tantôt s'élèvent et tantôt s'abaissent en fuyant toujours mollement et avec grâce ; à l'aspect riche et varié, à la terre plantureuse et fertile, aux côteaux ondoyants et divers, parsemés des pampres de la vigne, bords enchanteurs qui forment l'un des paysages les plus beaux et les plus ravissants du monde, paysage tel, comme le dit la grande Mademoiselle dans ses Mé-

Digitized by Google

MOIRES (1), qu'*il n'y a point de peintre qui en puisse faire de plus beau.*

VALENTIN-SMITH.

Conseiller à la Cour d'Appel de Lyon.

(1) *Mémoires de la* DUCHESSE DE MONTPENSIER. — Voir la relation de son voyage à Trévoux, en 1658.—Suivant les expressions du charmant auteur des SOIRÉES PROVENÇALES : *Rien n'est aussi beau dans l'univers que le paysage qui s'étend depuis Lyon jusqu'à Trévoux.* — Après Trévoux, l'on cotoie sur la rive droite de la Saône, *ces belles montagnes du Beaujolais et du Mâconnais qui, aux rayons du soleil couchant, deviennent bleues comme des vagues, et semblent flotter comme une mer dont le rivage est caché par leur roulis,* pour emprunter le poétique langage de M. de Lamartine, dans ses *Confidences.*

M. Valentin Smith avait, dans une note trop écourtée, rassemblé sur la Saône quelques documents intéressants. A notre prière, il a bien voulu donner à ces recherches toute l'étendue que mérite l'importance de cette belle et naturelle voie de communication. Nous insérerons son travail dans notre prochain numéro.

(*Note du Directeur*).

Digitized by Google

Biographie.

—

DROUET DE MAUPERTUY,

Auteur d'une *Histoire de l'Église de Vienne.*

PARMI les auteurs qui ont retracé les vicissitudes de l'Eglise de Vienne, qu'on nommait *la Sainte*, parce que la tradition la faisait remonter à un disciple des Apôtres, saint Crescens, il y a un homme sur la vie duquel on manquait à peu près de renseignements : c'est Drouet de Maupertuy. Lorsque nous publiâmes, en 1847, une nouvelle *Histoire de l'Eglise de Vienne* (Lyon, Mothon, 3 vol. in-8), nous en étions réduits aux données communes. Le hasard nous a fait découvrir, depuis lors, dans un recueil manuscrit de la Bibliothèque publique de Lyon, une notice rédigée du vivant de l'abbé Maupertuy, et qui présente tous les caractères désirables d'autorité (1). Sans doute, la valeur littéraire de l'écrivain est considérablement surfaite, mais il n'est que trop aisé d'en rabattre, et nous avons cru devoir conserver le caractère de cette pièce historique, quel qu'il soit. Nos corrections se bornent à peu de chose ; seulement, nous avons augmenté la

(1) En voici le titre : ***Mémoires pour servir à l'Histoire de Jean-Baptiste Drouet de Maupertuy, dressés par un de ses amis, à la prière d'Hippolyte-Louis Guérin, libraire de Paris, au nom de la République des lettres.*** 1733.

Digitized by Google

partie bibliographique, par des indications plus précises, quand cela nous a été possible.

Jean-Baptiste Drouet de Maupertuy, originaire du Berry, d'une famille noble, naquit à Paris, le 17 juillet 1650. Son père, avocat au Parlement, trouvant dans son fils beaucoup d'inclination pour l'étude et de goût pour la lecture, le mit de fort bonne heure au collége de Clermont (1). Il se signala dans les classes des Humanités, et il remporta le premier prix de rhétorique par un discours où brillait un certain air d'éloquence, qui se trouve rarement dans une composition d'écolier. Il sortit encore de sa main quelques pièces françaises, où l'on remarqua un génie tourné naturellement vers ce genre de science, ou, si l'on veut, d'art, soit pour la pureté de la langue, soit pour le tour harmonieux qu'il donnait déjà à ses périodes. et qui a fait depuis le caractère distinctif de son style.

Après avoir fait son cours de philosophie dans le même collége, il demeura quelque temps incertain sur le choix de l'état qu'il devait embrasser; mais son père, qui aimait sa profession, et qui voyait dans ce jeune homme des dispositions à réussir dans les exercices honorables et lucratifs du barreau, le fit étudier en droit, et lui mit entre les mains les *Institutes* de Justinien. Mais il se dégoûta bientôt de cette étude peu propre à flatter les sens et à réjouir l'imagination. C'était, à la vérité, cette faculté de l'âme, la moindre des trois, qui dominait en Maupertuy. Les poètes, les livres de pure curiosité, l'histoire, en un mot, les belles-lettres avaient pour lui beaucoup plus d'attrait, et il s'y livra entièrement, et peut-être trop, surtout à la lecture délicieuse des grands romans qui triomphaient en ce temps-là, et de l'empire desquels nous avons heureusement vu de nos jours la décadence.

Cependant, comme le penchant que Maupertuy avait pour les belles-lettres n'est pas contraire à l'usage des plaisirs qui font la félicité des jeunes gens, et que les plaisirs ne s'accordent guère avec la science sombre et peu intéressante du droit, il

(1) Devenu plus tard le *Collége-Louis-le-Grand.*

Digitized by Google

lui préféra une fortune riante et prompte, qui se présentait à lui, et qui ne lui promettait, à l'âge de vingt-deux ans, que les jours les plus beaux et les plus brillants du monde.

Il avait un oncle fermier-général, qui lui donna un emploi considérable dans une des provinces du royaume, où il trouva tout ce qui peut séduire un jeune homme. L'amour des livres l'y suivit : il leur fut toujours fidèle ; ainsi, il se partageait entre les plaisirs et la lecture. A l'égard de son emploi, il s'en reposait sur des commis fidèles et laborieux.

Il composa même, au milieu de ses divertissements, une pièce en prose, que l'auteur du *Mercure* ne trouva pas indigne de tenir une place honorable dans son journal. Elle avait pour titre : l'*Amour peintre*, et n'avait rien que ce titre de commun avec le *Sicilien* et Molière.

Une vie de plaisir ne conduisit jamais à une haute fortune. Aussi Maupertuy, bien loin de s'enrichir dans les différents emplois par lesquels il avait passé successivement, dans l'espace de quinze à seize ans, y dissipa tout son patrimoine, qui était assez considérable.

Faisant alors de sérieuses réflexions sur l'état où l'avait réduit sa mauvaise conduite et l'amour désordonné des plaisirs, et un rayon de la grâce venant tout d'un coup dissiper les ténèbres que le monde et les esprits impurs qui le gouvernèrent, avaient jeté dans son âme, docile à l'inspiration, il renonça, sans différer d'un moment, au monde, aux emplois, à la fortune et à toutes les fausses divinités auxquelles il avait imprudemment sacrifié les premières années de sa vie, et les plus belles.

S'étant mis sous la conduite éclairée d'un saint ecclésiastique, il commença une nouvelle vie, au milieu d'un assez grande ville, la patrie de ses ancêtres ; il s'établit une solitude ; il rompit tout commerce avec parents, amis, connaissances agréables, et, en attendant que, par le conseil de son sage directeur, il pût prendre une nouvelle figure extérieure, il fit l'essai, pendant deux ans, de la vie chrétienne et réglée qu'il projetait de mener le reste de ses jours.

Digitized by Google

Ce fut en l'année 1692 qu'il revêtit l'habit ecclésiastique, à l'âge de quarante-deux ans. Il se retira en même temps dans un séminaire pour y prendre le véritable esprit de l'Eglise, en se dépouillant de l'esprit du monde. Il y demeura cinq ans ; il y prononça quelques discours sur divers textes de l'Evangile. Des personnes qui y assistèrent, en recueillirent de mémoire quelques pensées qu'elles firent imprimer à l'insu de notre séminariste, sous le titre de *Pensées chrétiennes et morales sur divers textes de l'Evangile* (1).

De là, il passa dans la fameuse Abbaye de Sept-Fonts, où il travailla, pendant cinq autres années, à effacer de son esprit les fausses idées du siècle, et à arracher de son cœur les dangereuses impressions que les passions y avaient formées.

Dans le dessein qu'il conçut de remplir le vide et de réparer les défauts d'une vie toute mondaine, Maupertuy commença, dans cette sainte retraite, à s'occuper utilement et saintement ; mais, suivant toujours son goût pour les compositions françaises, il voulut essayer s'il pourrait heureusement mettre en pratique, dans quelque ouvrage, les règles dont il avait toute sa vie fait une étude particulière.

Il choisit donc pour cet essai les *Institutions divines* de Lactance ; il n'en traduisit toutefois que le premier livre, qui traite *de la Fausse Religion* (2). Un nouvel ouvrage qui lui fut proposé par un fameux libraire de Paris (Louis Guérin), lui fit abandonner Lactance pour Salvien. C'était l'auteur dont la traduction lui était proposée comme tant désirée par le public, et entr'autres par des prédicateurs, apparemment du second ordre, qui comptaient trouver dans cet ancien Père des traits vifs et remplis de cette véhémence et de ce pathétique qui l'ont fait surnommer le Jérémie de la France. Maupertuy répondit à leur attente, et le jugement du public lui fut si favorable, qu'on disait communément que le Salvien de Maupertuy était bien au-dessus du Salvien de Marseille (3).

(1) Paris, Josse, 1703, in-12. Barbier, *Anonymes*, n° 13940.

(2) Publié à Avignon, en 1709, in-12. Barbier, *Anonymes*, 13560.

(3) Il n'y a là qu'une exagération de panégyriste. La version de Salvien

Digitized by Google

Ces applaudissements flattèrent si agréablement notre solitaire, et l'encouragèrent de telle sorte qu'il osa bien entreprendre la traduction des *Actes des Martyrs*, dont le R. P. Dom Ruinart, digne élève de Dom Mabillon, venait de publier le recueil. Cette production en deux tomes in-8° a eu un tel succès, surtout depuis quelques années, que l'on vient d'en faire une seconde édition, dont le débit a été si rapide qu'on est obligé d'en recommencer une troisième (1).

Durant le séjour que Maupertuy fit à Sept-Fonts, il traduisit Jornandès (2), presque le seul historien que nous ayons de la nation des Goths, dont il a écrit les commencements et les diverses incursions qu'ils firent dans les trois parties du monde, jusqu'au règne du grand Théodoric, roi d'Italie.

Maupertuy quitta le désert de Sept-Fonts en 1702. Au sortir de cette solitude, il s'alla cacher dans une autre. Il y composa le petit livre des *Sentiments d'un chrétien, touché d'un véritable amour de Dieu* (3), dont il s'est fait dix éditions. Ce fut aussi dans ce lieu solitaire que, à la prière de plusieurs personnes de piété, il fit l'*Histoire de la Réforme de l'Abbaye de Sept-Fonts* (4). Son séjour dans cette nouvelle retraite ne fut que de huit ou dix mois, au bout desquels il reparut dans le Berry, où l'archevêque de Bourges (M. le cardinal de Gesvres), lui donna un canonicat qu'il ne garda que deux ans. Appelé à Vienne en Dauphiné par l'archevêque Armand de Montmorin, il reçut les trois Ordres sacrés des mains de ce saint prélat, quatorze ans après qu'il eut pris

est lâche et diffuse, sans couleur aucune. Elle fut publiée à Paris, chez Guérin, en 1701, 1 vol. in-12.

(1) Ce recueil, souvent réimprimé, manque de fidélité, plus encore aux mœurs contemporaines qu'au texte des écrivains. En général, les versions de Maupertuy sont comme celles de ce temps-là, très-libres avec le texte, et dépouillées de toute poésie, fort insuffisantes conséquemment à donner une idée quelque peu juste de l'original.

(2) *Histoire générale des Goths*, trad. du latin de Jornandès ; Paris, Barbin, 1603 (lire 1703), 1 vol. in-12. — Barbier, n° 8190.

(3) Paris, 1702. Voir Barbier, *Anonymes*, n° 16953.

(4) Paris, L. Guérin, 1702, in-12. Barbier, n° 7583.

Digitized by Google

l'habit ecclésiastique. Content de s'être consacré au service de l'Eglise par la simple tonsure, il ne croyait pas que, après une vie aussi mondaine que celle qu'il avait menée jusqu'à quarante ans, il lui fût permis d'aspirer au sacerdoce ; mais la Providence l'ayant pourvu d'un Bénéfice qui exigeait la prêtrise (c'était le canonicat qu'il avait eu dans le Berry), il se laissa imposer les mains.

Pendant les deux années des interstices qu'il observa dans la réception des Ordres, pour satisfaire aux désirs du pieux archevêque de Vienne, il entreprit d'écrire l'histoire des archevêques de cette ancienne Primatie (1).

Cette *Histoire* fut suivie de plusieurs ouvrages que l'abbé de Maupertuy (nous l'appelons ainsi depuis son ordination) mit au jour, pendant les douze années qu'il demeura à Vienne :

— *Les Aventures d'Euphormion*, histoire satirique ; Anvers, Plantin, 1711, 3 volumes in-12. —Amsterdam, 3 volumes in-8°. — On peut voir là-dessus les *Mémoires de Trévoux*, décembre 1729 , article 119 , et les *Anonymes* de Barbier , n°s 1437 et 21903.

— *Des Reliques* ;

— *Des Confréries* ; nous ne connaissons pas ces ouvrages.

— *Le Commerce dangereux entre les deux sexes*, traité *moral* et historique ; Bruxelles (*Lyon*), 1715, in-12. Voir Barbier, n° 2538.

— *La Femme foible*, où l'on représente aux femmes les dangers auxquels elles s'exposent par un commerce fréquent assidu avec les hommes. Nancy (*Vienne*), Chenois, 1714, in-12. — Paris, Prault, 1714, in-12. Voir Barbier, n° 6680.

— *Rosemberg, ou le frère Arsène*. C'est le livre dont Barbier donne ainsi le titre : *Abrégé de la Vie du frère Arsène de Janson*, écrit en italien par Alexis Davia, religieux de la Trappe, et traduit en français ; Avignon, 1711, in-12. Le frère Arsène était connu dans le monde sous le nom de comte de Rosemberg. Barbier, n° 74.

(1) *Histoire de la sainte église de Vienne*; Lyon, J. Certe, 1708, in-4°.

Digitized by Google

— *Du Choix d'une religion*;

— *Izquierdo, ou la Pratique des exercices spirituels de saint Ignace*; Lyon, 1713, in-12. Cet ouvrage n'est indiqué nulle part, à notre connaissance, comme étant de Maupertuy, non plus que celui des *Reliques* et des *Confréries*. Quant à Izquierdo, c'est le nom d'un jésuite espagnol du XVIe, auteur de la *Pratique des Exercices spirituels de saint Ignace*, que traduisit Maupertuy, sans y mettre son nom. Le *Privilége* de cette version est daté du 20 décembre 1710, et le nom du P. Sébastien Izquierdo ne vient qu'en second, dans le titre.

Enfin, trois ans après la mort du saint archevêque de Vienne, Maupertuy quitta cette ville, et retourna à Paris. Il croyait pouvoir y fixer son séjour, après tant de courses, et y avoir une sépulture commune avec son père, dont la mémoire lui avait toujours été précieuse; mais la Providence lui réservait pour lieu de repos éternel Saint-Germain-en-Laye; c'est là qu'il fut inhumé; il mourut en 1730.

A l'âge de quatre-vingts ans, Maupertuy traduisit un livre composé en latin par un jésuite allemand, à l'usage de la jeunesse. La version de Maupertuy est intitulée : *Eléments historiques, ou Méthode courte et facile pour apprendre l'histoire aux enfants*, dédiés à S. A. S. Mgr le duc de Chartres. Paris, André Cailleau, 1730, 2 volumes in-12.

Pour en revenir à son *Histoire de l'église de Vienne*, nous ne ferons que répéter ce que nous avons dit ailleurs : « Cet ouvrage ne manque ni d'ordre ni de précision. La valeur des faits y est fixée avec une judicieuse critique. Il y a progrès éclatant depuis Le Lièvre, mais l'auteur a l'irrémissible tort de ne pas donner de pièces justificatives. Tel qu'il est, ce livre se trouve à peu près *annulé* par celui de Charvet, qui a pris ce qu'offrait de bon son devancier, lui empruntant même la traduction des lettres et des chartes dont le texte est dans Le Lièvre (1). »

F.-Z. COLLOMBET.

(1) Tome III, pag. 332 de notre *Histoire de l'église de Vienne*.

Digitized by Google

PASSAGES ET SÉJOURS

DE

NAPOLÉON A LYON

(SUITE) (1).

XII.

La *Consulta*, comme on l'appelait alors, ou la réunion des Etats-Généraux de l'Italie qui eut lieu à Lyon dans le mois de janvier 1802, valut à notre ville une animation extraordinaire, des fêtes nombreuses et un grand concours des populations voisines. Lyon devait posséder pendant plusieurs jours le Ier Consul accompagné de Joséphine, les plus hauts dignitaires de l'Etat et quatre cent cinquante députés cisalpins, qui comptaient parmi

(1) Voir le 1er article dans la 2e livraison, t. 1, page 97.

Digitized by Google

eux des princes, des cardinaux, des prélats, avec toute leur suite. Il s'y trouvait déjà vingt préfets des départements méridionaux et des députations de toutes les villes environnantes.

Bonaparte, en choisissant Lyon pour le lieu de cette assemblée, avait admirablement compris les intérêts commerciaux des deux pays, car à Lyon s'échangeaient les produits de la Lombardie et des provinces de l'Est. La présence des hommes les plus influents de l'Italie devait renouer les anciens rapports et cimenter une nouvelle alliance entre les deux nations.

Le Ministre des Relations extérieures, M. de Talleyrand, arrivé depuis le 28 décembre 1801 et logé à l'hôtel de l'Europe, s'y occupait, tous les jours, des grandes questions qui allaient être débattues, et recevait, chaque soir, à une table de quatre-vingts couverts, les illustres étrangers et les citoyens les plus distingués de la ville. C'est à un de ces banquets, qu'une attaque d'apoplexie foudroyante frappa, le 30 décembre 1801, l'archevêque de Milan, Visconti.

Le Ministre de l'Intérieur, Chaptal, descendit à la Préfecture, le 6 janvier 1802.

Ce fut le 11, à huit heures du soir, par un froid très-vif et à travers des flocons de neige, que la voiture de Bonaparte arriva au bas de la montée de Balmont, où il était attendu. Le lieu, l'heure et le temps forcèrent heureusement les orateurs à ne prononcer que de courtes harangues. Une cavalcade de jeunes gens était allée au-devant du Ier Consul. Leur costume se composait d'un frac bleu, d'un panache blanc et bleu et d'un sabre. Leur drapeau avait cette inscription : *Les Lyonnais à Bonaparte*, et il était surmonté d'un globe au chiffre de Bonaparte, avec cette devise au-dessous : *Sic virtus evexit ad astra.*

Le général Duhesme, commandant la division, avait échelonné ses troupes sur les quais et dans les rues que devait traverser le Ier Consul, et l'attendait avec un brillant état-major.

A Vaise, sur un arc-de-triomphe tout composé en feuillage, les habitants avaient rappelé le souvenir d'un précédent séjour ; on y lisait :

« Le Ier Consul de la République française a habité ce fau-

Digitized by Google

bourg en 1786, n'étant que lieutenant d'artillerie. Vive le général Bonaparte! Vive le premier Consul! »

A l'entrée du Pont-de-Pierre, un autre arc-de-triomphe, construit sous la direction de l'architecte Cochet, offrait la reproduction de celui de Septime-Sévère qu'on voit à Rome. On y avait inscrit les pauvres quatrains suivants :

Dans tes murs, heureuse cité,
Un sage, un héros, vient se rendre ;
Il est Titus par sa bonté,
Pour la valeur, c'est Alexandre.

Par les soins de la Providence,
Ainsi chaque climat peut jouir, à son tour,
Des bienfaits dus à la présence,
A l'éclat de l'astre du jour.

Malgré le froid et la neige qui tombait, malgré l'ennui d'une longue attente, la population s'était portée en foule sur le passage de Bonaparte, pour le saluer de ses vivats. Toute la ville était illuminée. Le canon mêlait ses détonations à la joyeuse sonnerie des cloches et au bruit des acclamations. Cette entrée se fit aux flambeaux, et les voitures de Bonaparte et de sa suite étaient éclairées par des torches de résine qui, par intervalle, projetaient sur les figures de vives et flamboyantes lueurs.

Le cortége arriva ainsi à l'Hôtel-de-ville préparé pour recevoir le Ier consul. Il descendit le premier et fut reçu par le préfet du Rhône, M. Najac et les trois maires de Lyon, MM. Parent-Muret, Sain Rousset et Bernard Charpieux. C'est le général Duroc qui offrit sa main à madame Bonaparte. Les vivats redoublèrent alors, et la musique entonna l'air favori du moment : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille*, pendant qu'on montait par le grand escalier dans les appartements. Les réceptions officielles furent toutes renvoyées au lendemain ; mais, avant de se livrer au repos, Bonaparte s'entretint longtemps avec ses ministres et le préfet du département.

Le lendemain 12, de midi à 7 heures, M. le préfet présenta

Digitized by Google

au Ier consul toutes les autorités constituées, et M. le général Duhesme tous les officiers des corps militaires actuellement à Lyon. Tous les préfets convoqués furent présentés par le ministre de l'Intérieur, et les députés cisalpins par le ministre des relations extérieures et le conseiller d'état Pétiet, ministre de la République française à Milan.

Après le dîner, le Ier consul accompagna Madame Bonaparte au grand Théâtre, où Talma et madame Raucourt jouaient *Mérope*. L'illumination de la ville fut générale comme la veille.

Le 13, la jeunesse lyonnaise fit les honneurs d'un somptueux banquet aux officiers de la garde. Ce repas fut honoré de la présence de plusieurs généraux.

Le 14, une grande fête fut offerte dans la salle du grand théâtre au 1er consul. A son entrée tout le monde se leva et le salua d'un long vivat. Le rideau de l'avant-scène laissa bientôt apercevoir une décoration représentant la place Bellecour restaurée par les soins de Bonaparte. Au milieu était une pyramide surmontée de la statue du Ier consul, dont la main s'appuyait sur un lion. A cette vue éclatèrent de nouvelles acclamations et on chanta une cantate composée pour la circonstance. Après le concert, il y eut un bal qui se prolongea fort avant dans la nuit. Un accident empêcha M. le préfet Najac d'en faire les honneurs. En montant dans la voiture de Madame Bonaparte, son pied glissa sur la neige, et en tombant il se blessa à la tête contre la portière. Malgré cette chute, il voulut continuer, mais arrivé au bal, il fut contraint de remettre à un autre les fonctions qu'il remplissait.

Tandis que l'élite de la cité assistait à la fête donnée au Grand-Théâtre, la population s'amusait sur la place Bonaparte. On y avait élevé, sur les dessins de Chinard, un édifice majestueux à trois portiques représentant l'arc de triomphe de Constantin. Quatre colonnes étaient consacrées aux quatre républiques alliées de la France, et le monument était surmonté du char du dieu de la guerre emporté par quatre coursiers dont un génie bienfaisant cherchait à modérer l'ardeur. Ce monument fut brillamment illuminé. Il y eut ascension d'un ballon et feu d'artifice.

Digitized by Google

Deux immenses rotondes élevées aux deux extrémités de la place contenaient des orchestres, et on dansa toute la nuit, en dépit du froid. La population entière était sur pied et encombrait les rues, les places et les quais éclairés comme en plein jour. On ne voyait aux maisons que devises et transparents. Sur l'un d'eux, au café Casati, place du Collége on avait représenté Diogène qui éteignait sa lanterne à la vue de Bonaparte conduit par Minerve, et disait à un lion couché sur des ruines : *Enfin je trouve un homme*; *Lyon, réveille-toi.*

La journée du 15 fut employée à visiter nos manufactures. Accompagné de Joséphine et du ministre de l'intérieur, sous la conduite des maires, Bonaparte se rendit dans les magasins des principaux fabricants. Chez MM. de Barre, Théoleyre et Dutilleux, un métier travailla en présence des augustes visiteurs et acheva un écran de velours portant le chiffre de Bonaparte. Le sieur Picard, dessinateur renommé, lui offrit un tableau en étoffe représentant un vase allégorique, et M. Terret un autre en velours. Le lendemain, Bonaparte écrivait aux consuls à Paris : « J'ai été satisfait de l'industrie et de la sévère économie dont j'ai cru entrevoir que la fabrique de Lyon use envers ses ouvriers. »

Le soir, il assistait, avec sa femme, au Grand-Théâtre, à une représentation de *Phèdre* et du *Legs*.

Le 20, les autorités lyonnaises donnaient en l'honneur de Joséphine une nouvelle fête au Grand-Théâtre. La salle offrait la même décoration que pour le précédent bal, seulement on y avait ajouté, dans le fond, un tableau représentant Androclès tirant l'épine de la blessure du lion. L'affluence des spectateurs était égale à leur enthousiasme. On remarqua que toutes les dames, à l'exemple de Joséphine, étaient vêtues d'étoffes de soie des fabriques lyonnaises.

Le 25, le 1er Consul passa la revue des troupes qui se trouvaient à Lyon et dont une partie revenait d'Egypte. Ces troupes étaient nombreuses, car, outre la garde consulaire et les gardes du général en chef, il y avait alors dans notre ville sept demi-brigades et deux régiments de cavalerie. Le temps était superbe,

Digitized by Google

et le froid qui avait été très-vif les jours précédents (1) s'était un peu radouci. Les troupes étaient rangées en bataille sur la place Bonaparte, aujourd'hui Bellecour. La population entière était accourue à cette fête militaire, elle remplissait toutes les fenêtres, elle avait envahi les toits des maisons, les arbres de la place et jusqu'au clocher de l'église de la Charité.

A 10 heures, le Ier Consul sortit de l'Hôtel-de-Ville, entouré d'un nombreux état-major et d'un grand nombre de généraux, parmi lesquels on distinguait Murat, Jourdan, Duroc, Bessières, Lecourbe, Moncey, Molitor, etc. Il parcourut le front de tous les régiments, s'arrêtant devant chaque corps, parlant aux plus anciens grenadiers ; il vint ensuite se placer devant l'arc de triomphe, et, là, au bruit des tambours qui battaient des bans, il distribua des armes d'honneur à plusieurs officiers et soldats qui s'en étaient rendus dignes par des actes de valeur. — Le défilé fit admirer la belle tenue des troupes et la dextérité de leurs évolutions.

Il y eut, ce jour-là, un grand dîner au Palais du Gouvernement. Tous les généraux et chefs de corps y assistèrent, et le Ier Consul y convia la plupart des militaires qui avaient reçu des armes d'honneur. Après le repas, Bonaparte se retira dans ses appartements pour travailler avec ses ministres, tandis que sa femme se rendait à la fête que lui donnait l'armée dans le bâtiment de Sainte-Marie de Bellecour, devenu aujourd'hui la Caserne de gendarmerie. Accueillie à son entrée par de bruyantes acclamations, Madame Bonaparte, après avoir fait le tour de la salle, prit place sur une estrade surmontée de guirlandes et de couronnes de fleurs, au milieu desquelles on lisait : *Les Grâces unies à la Valeur*. La fête fut digne de ceux qui l'offraient et de celle en l'honneur de qui elle était donnée.

Pendant ce temps, le Ier Consul avait, avec ses ministres, pris connaissance des travaux de la Consulta, dont la séance générale devait avoir lieu le lendemain. Un message était venu lui sou-

(1) Dans la nuit du 17 au 18 janvier 1802, le thermomètre était descendu à 17 degrés Réaumur.

Digitized by Google

mettre le projet de Constitution de la nouvelle République, qui le demandait pour président. Il l'avait approuvé et il avait annoncé qu'il se trouverait à une heure au sein de l'Assemblée.

Il s'y rendit, en effet, accompagné des ministres, de quatre conseillers d'état, du préfet du Palais, des officiers supérieurs de sa garde et de tous les préfets convoqués à Lyon. Madame Bonaparte prit place dans une tribune réservée. Reçu par des acclamations et des applaudissements universels, le Ier Consul ouvrit la séance par un discours en italien. Lorsqu'il prononça ces mots : *Aderisco al' vostro voto* (J'adhère à votre vœu), l'assemblée se leva par un seul mouvement et applaudit, avec frénésie, pendant quelques minutes. Un secrétaire fit ensuite lecture de la Constitution, qui fut reçue par acclamation ; la liste des membres du gouvernement et des diverses autorités fut ensuite lue et accueillie de même. M. Melzi d'Eril, nommé vice-président, fut invité par Bonaparte à prendre place auprès de lui ; il le prit alors par la main et le présenta à l'assemblée après l'avoir embrassé. Après un discours du député Prima, la séance fut levée, et le Ier Consul fut reconduit à son palais au milieu des acclamations des deux peuples. Le soir, un grand dîner réunit à ses côtés les nouveaux fonctionnaires de la République italienne.

La journée du 27, la dernière que le Ier Consul devait passer à Lyon, fut consacrée à des réceptions. Les membres de la Consulta et les autorités vinrent prendre congé de lui. Le Conseil municipal de Lyon, conduit par les maires, fut à son tour présenté par le ministre de l'intérieur et par le préfet. Bonaparte s'entretint longtemps avec eux des besoins et des intérêts de la ville. Au moment de leur retraite, sur un signe de Bonaparte, le ministre de l'intérieur donna lecture de la lettre suivante :

Citoyens Parent Muret, Sain Rousset, Bernard Charpieux, maires de la ville de Lyon, je suis satisfait de l'union et de l'attachement au gouvernement qui anime Lyon, depuis que vous êtes maires. Je désire que vous portiez,

Digitized by Google

dans vos fonctions, cette écharpe de distinction et qu'elle soit un témoignage pour la ville du contentement que j'y ai éprouvé pendant mon séjour.

« BONAPARTE. »

Ces écharpes, dont les maires se revêtirent aussitôt, étaient en soie écarlate, le bas orné d'une frange et d'une broderie argent portant ces mots : *Echarpe de distinction donnée par le* Ier *Consul* au citoyen ..., maire de Lyon, le 7 pluviôse an 10.

Le lendemain, 28 janvier (8 pluviôse), le Ier Consul quitta notre ville, où, trois ans plus tard, il devait rentrer empereur.

La fin au prochain numéro.

Digitized by Google

JÉSUS CHEZ MARTHE ET MARIE,

GROUPE EN MARBRE,

PAR

M. FABISCH,

PLACÉ DANS L'ÉGLISE DU GRAND HÔTEL-DIEU DE LYON.

« Jésus étant entré dans un bourg, une femme du nom de Marthe le reçut en sa maison. Cette femme avait une sœur nommée Marie, laquelle, s'asseyant aussitôt aux pieds du Sauveur, écoutait sa parole. Or, Marthe se donnait beaucoup de mouvement pour le service de la maison. Tout-à-coup elle s'arrêta et dit : Seigneur, vous ne faites pas attention que ma sœur me

Digitized by Google

laisse servir toute seule. Et le Seigneur lui fit cette réponse : Marthe, Marthe, vous vous inquiétez et vous vous agitez beaucoup trop... une seule chose est nécessaire... Marie a choisi la meilleure part et je ne veux pas la lui ôter. » (S. Luc, ch. x).

Voilà la narration évangélique dans toute sa simplicité : voyons la traduction en marbre de M. Fabisch.

Marthe vient de s'arrêter et se tient debout entre Jésus et Marie, mais un peu en arrière. Son vêtement est relevé et fixé par une ceinture dont les deux bouts tombent négligemment du milieu de la taille. Ses bras sont nus. Sa main droite est appuyée sur le bord d'une urne. Elle se tourne vers le divin Maître, et, lui montrant de la main gauche sa sœur Marie : « Seigneur, vous ne faites pas attention que ma sœur me laisse servir seule. »

Marie, assise aux pieds du Sauveur, a l'air de ne pas entendre le reproche de Marthe. Son regard s'attache à celui de Jésus. Ses mains se serrent l'une contre l'autre. Elle comprend qu'elle a choisi la meilleure part.

Le Sauveur, interpellé par Marthe, relève doucement la tête : « Marthe, vous vous agitez beaucoup ; cependant une seule chose est nécessaire. » *Une seule*, et ce mot, il l'appuie encore par le geste de sa main droite.

Voilà bien la narration de l'évangéliste. *Martha stetit.* Marthe s'arrêta et se tint debout... *Maria sedens secus pedes :* littéralement, Marthe assise auprès des pieds... et ce mot de Jésus dans sa profonde simplicité : *unum necessarium*, une seule chose nécessaire, gravé par le doigt indicateur du Maître suprême.

Nous croyons cela savamment conçu, et nous ajoutons que c'est admirablement exécuté.

La tête de Marthe a beaucoup de noblesse ; ses traits sont fermes et accentués, c'est le type de la femme active et laborieuse. Elle offre cette beauté mâle qui rappelle la *Diane chasseresse.*

Par opposition, on lit sur le front de Marie et dans son regard quelque chose de plus que le recueillement : on y sent tout ce que l'amour a de plus tendre et de plus affectueux, ses traits ont

Digitized by Google

moins d'énergie que ceux de sa sœur ; sa figure, plus ovale, est aussi plus contemplative.

A côté de ces deux têtes, où se fait sentir le travail de la fibre humaine, apparaît la suave et divine figure du Sauveur, avec ce type que les âges ont consacré, avec ce front calme, où la gravité est tempérée par la douceur dont lui-même se glorifie, avec cette pureté de lignes qui l'ont fait appeler le plus beau des enfants des hommes.

Les draperies nous ont paru jetées avec noblesse et simplicité. Les plis ne sont ni tourmentés, ni ajustés avec cette symétrie fatigante que quelques artistes avaient mise à la mode, où la nature a tout à perdre, rien à gagner.

On a reproché à M. Fabisch d'avoir tellement disposé ses personnages, que Marthe joue le principal rôle à l'exclusion du Sauveur. Nous ne savons pas l'idée de M. Fabisch à cet égard ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a combiné son sujet de manière à répondre victorieusement aux deux opinions : l'une que Marthe doit être le principal personnage, parce que c'est chez elle que la scène se passe ; l'autre, que le Sauveur, à cause de son rôle divin, ne peut occuper une seconde place. Que dirait-on si le Seigneur était debout et Marthe assise ? Evidemment, ici la lettre tuerait l'esprit. Au contraire, Jésus est assis, il parle en maître, il tient la droite du groupe, c'est donc le premier personnage. Marthe debout, recevant la leçon divine, joue le second rôle, et enfin Marie, assise bien bas aux pieds du Sauveur, arrive en troisième ordre. Voilà, ce nous semble, l'interprétation la plus naturelle. Marthe est le principal personnage en apparence, parce qu'elle domine matériellement le groupe ; et lors même que cette place ne serait pas justifiée par la raison de convenance, elle le serait par cela seul que Marthe est la patronne des sœurs hospitalières.

Les bras de Marthe paraissent trop longs, avons-nous entendu dire. Ce reproche peut avoir une certaine apparence ; mais il disparaît devant la réalité. Après un examen attentif, nous nous sommes convaincu qu'il tient uniquement à ce que le socle du groupe dérobant la partie inférieure des jambes de Marthe, l'œil

Digitized by Google

n'a plus pour point de comparaison qu'un corps diminué de hauteur ; mais qu'en s'élevant au niveau, tout rentre dans les proportions voulues.

Dirons-nous que l'arrangement des pieds de Marie a quelque chose de forcé et de disgracieux? Cela peut être; mais franchement, il nous semble qu'un front ne cesse pas d'être beau, parce qu'une mouche s'y est posée, et que la critique doit rester à la hauteur de sa dignité, lorsque rien ne la force à descendre.

Voilà, dans toute sa franchise, le résultat de l'étude consciencieuse que nous avons faite de ce beau travail. Comme faire, cela distance de bien loin tout ce que M. Fabisch a créé ; comme art religieux, c'est plein de pensée et admirable d'expression, et il fallait la foi de M. Fabisch pour mener à bien une œuvre qui eût embarrassé peut-être plus d'un artiste à la mode. Ce morceau capital assure la réputation de son auteur, réputation d'autant mieux méritée, que M. Fabisch est fils de son travail et de ses veilles.

Au-dessous du groupe et sur la face antérieure de l'autel, M. Fabisch a sculpté la résurrection de Lazare. Le sujet est largement conçu et exécuté à la manière du sarcophage antique.

Sur le premier plan, Lazare sortant à moitié du tombeau, la tête encore enveloppée de bandelettes, qu'un des assistants s'empresse de dérouler. En face, Jésus, dont la voix puissante vient de commander à la mort, et dont le bras s'étend en signe de commandement. Derrière le Sauveur, Marthe, les yeux fixés sur le tombeau, attendant le prodige auquel elle croit d'avance... et, à ses pieds, Marie, les cheveux épars et toute en larmes, ne regardant que son divin Maître : puis, de chaque côté, des Apôtres, des Juifs... les uns avec le sentiment de l'incrédulité, les autres avec celui de la curiosité, etc. C'est encore la traduction fidèle de la narration évangélique. Quoique d'une portée moins grande que le groupe supérieur, ce sujet se ressent des études consciencieuses de l'artiste. Certes, on n'accusera pas M. Fabisch d'avoir sacrifié la forme à l'idée. On ne dira pas qu'il a donné à ses corps les proportions grêles qu'on reproche à l'art

Digitized by Google

du moyen âge. Il n'y a, dans ses figures, rien d'austère, rien qui ressente la mauvaise humeur, rien de *monacal*, comme disent les exclusifs. Pourquoi se sent-on donc doucement attiré par ces trois figures, de Jésus, Marthe et Marie? Parce que M. Fabisch y a fait descendre le calme serein et la douce harmonie qui s'empare de la nature humaine, quand elle sait se posséder par la foi. Parce qu'il a évité les contrastes forcés qui sont toujours une anomalie; et, pour dire toute notre pensée, parce qu'en faisant de l'art chrétien, il a fait véritablement de l'art antique.

L'abbé J. Roux,

Correspondant des Comités des Arts et Monuments.

Digitized by Google

LA VILLE DE LYON

ET

L'ILLUSTRATION.

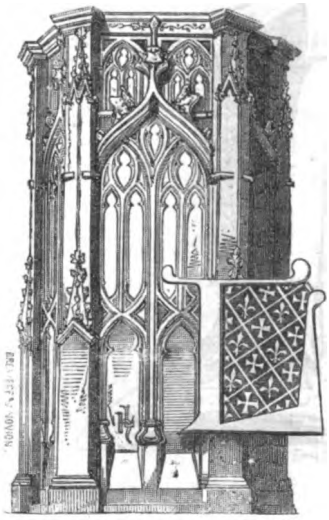

L'ILLUSTRATION joue de malheur quand, du haut de sa gloire parisienne, elle veut jeter un regard sur notre ville. Ce Recueil si remarquable, et qui apprécie avec tant d'esprit, de sagacité et de droiture tout ce qui se passe dans les quatre coins de l'univers, perd toutes ses précieuses qualités dès qu'il s'agit de décrire notre histoire, nos habitudes et nos mœurs. Ne lui serait-il

Digitized by Google

donc pas possible d'avoir des correspondants plus exacts? Un jour, et une autre plume, celle de M. Léon Boitel (1), en a déjà fait justice, il nous montre les négociants de Lyon assis devant la porte de leurs sombres magasins, une pipe à la bouche et un pot de bière à côté d'eux. Il a oublié de nous dire qu'ils sont blonds, avec des yeux bleus, un gros ventre, et qu'ils ferment la boutique aussitôt que l'église de Sainte-Gudule a sonné l'heure du couvre-feu. Le tableau serait alors complet. Seulement, au lieu de : *Vue de Lyon*, il faudrait mettre au-dessous : *Vue de Bruxelles ;* ce n'est qu'un titre à changer. Quand Paul Véronèse peint de belles femmes en robe de soie, des cavaliers avec un chapeau à plumes et des dentelles, une table richement servie, et çà et là des Pages avec des lévriers, il dit : *Voici les Noces de Cana*, et on lui pardonne en faveur d'une grande et fière composition et d'un magnifique coloris. On ne permettrait pas une telle licence à nos peintres modernes, et l'on fait bien. Nous ne serons ni plus faciles ni plus coulants avec les écrivains. Qu'on nous montre tels que nous sommes, c'est de notre part peu d'exigence. Nous ne sommes pas beaux, cela est possible; qu'on nous fasse laids ; mais, pour nous offrir en holocauste aux beaux esprits de Paris, qu'on nous prête des ridicules ou des défauts que nous n'avons pas, c'est ce que nous ne sommes pas disposés à souffrir. La révolte est bien alors le plus saint des devoirs. On sait à Lyon tout aussi bien qu'à Paris comment ces devoirs-là se remplissent.

Une autre fois, toujours d'après l'*Illustration*, Lyon est riche d'un affreux monument appelé : *Cheval de Bronze*. Il représente Louis XIV. Autour du piédestal de la malencontreuse statue règne cette inscription, dernier effort du génie de nos savants : *Liberté, Egalité, Fraternité. Ceci est le chef-d'œuvre du citoyen Lemot, statuaire lyonnais.* Cette inscription, dont nous sommes loin d'admirer la beauté, n'est point due, comme le croit l'*Illustration*, au génie des savants de notre ville. C'est un produit

(1) Voir la 1re série de la *Revue du Lyonnais*, un article intitulé : *Lyon vu dans l'Illustration*, tom. XXVII, p. 97.

Digitized by Google

des agitations de 1848. Celle qui existait auparavant : *Ludovico magno Lugdunenses*, irritait les nerfs des *Voraces*. Quelques hommes, non contents d'enlever les paroles, voulaient enlever aussi la statue (1). Pour se faire comprendre de cette foule ameutée et parler sa langue, on écrivit ce qui prête tant à rire à l'*Illustration*, et le monument fut sauvé. Nous sommes heureux d'apprendre au journal de Paris que la statue est encore debout, mais que l'inscription n'existe plus.

Voilà que, dans un numéro du mois dernier, ce Recueil donne à ses lecteurs une Vue qui représente, à ce qu'il dit : *le Président de la République arrivant à Lyon et débarquant au port de la Chana*. Ici rien qui puisse nous blesser ; il n'y a qu'un charmant dessin et deux lignes de texte. Evidemment nous n'avons que des remercîments à donner au journal qui trouve assez de pittoresque à notre ville pour nous consacrer une page et représenter un coin d'une cérémonie qui n'a pas manqué de grandeur. Eh bien ! voyez le malheur. Cette foule immense couvrant les quais, les rues et les maisons, ce vaste amphithéâtre dominé par Fourvières et coupé par la Saône, les rochers de Pierre-Scise et des environs, l'Homme-de-la-Roche sur son piédestal abrupt, le brillant cortége suivant le Président sur le pont du Change, ou vers la cathédrale, ou sur l'immense place de Bellecour, les cuirassiers, les dragons, les hussards, les vétérans de l'Empire avec leurs aigles et leurs drapeaux, rien de tout cela n'a frappé le dessinateur de l'*Illustration*. M. C. choisit justement le côté le moins pittoresque de la scène. Je sais qu'on peut faire un bon poème avec Childebrand, mais le tout est d'y réussir. En se mettant un peu plus haut ou un peu plus bas, l'artiste avait, comme encadrement pour son tableau, des rochers, des maisons de campagne bien posées, des terrasses hardies, et cela tout en respectant *l'arrivée du Président*. L'artiste n'a rien vu. Il s'est mis de face. Là il avait encore un joli coteau, des maisons et le vaste bâtiment de *la Solitude* ; il a oublié *la Solitude*, changé les maisons et le coteau, et il les a remplacés par un mamelon

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* de 1848, tom. XXVII, pag. 269.

Digitized by Google

dénudé qu'aucun Lyonnais ne sait reconnaître. Les maisons du quai ont un caractère particulier ; on peut dire qu'elles ne ressemblent à aucune autre de la ville. M. C. en a fait des maisons parisiennes. Entre les constructions de Paris et de Lyon, entre l'architecture de ces deux villes, il y a un monde de différence ; un homme est un homme, et cependaut un Alsacien ne ressemble pas à un Provençal, ainsi des habitations ; elles ont des physionomies qu'il ne faut pas confondre. Quant aux gens, même erreur. Le peuple qui entoure le Président ne ressemble pas davantage au peuple que nous avons autour de nous ; ces petits hommes, ces petites femmes ont pu habiter le faubourg Saint-Antoine, ils ne sont jamais descendus des hauteurs de la Croix-Rousse, de Fourvières ou de Saint-Just. J'oubliais que la maison à l'angle de la Chana, et qui a quatre ou cinq étages, n'en a que deux dans le dessin ; ces bateaux de toute forme n'appartiennent pas à la navigation de notre ville. Nous ne les connaissons pas. Ensemble et détails, disposition générale, montagne et quai, maisons, costumes et figures, tout est de convention, y compris cet élégant peuplier qui s'élève au-dessus des maisons et qui coupe si bien le paysage. Croyez donc, après cela, aux *Pittoresques !* Et cependant l'*Illustration* est un recueil en vogue ; il a d'excellentes qualités ; on feuillette ses pages d'un bout du monde à l'autre ; on lit partout ses articles si bien écrits ; on admire ses vues si finement dessinées ; quel malheur si tout cela n'était que rêveries, et si descriptions, récits, voyages n'étaient pas plus vrais que ce que nous avons vu sur Lyon !

A. VINGTRINIER.

Digitized by Google

A PROPOS

D'UN ARTICLE COMMUNIQUÉ

SUR

FEU J.-A. LAMBERT.

Deux journaux de notre ville ont cru devoir accueillir un article *communiqué*, dans lequel on reproche à la *Revue du Lyonnais*, sur un ton assez aigre, d'avoir méconnu le mérite de J.-A. Lambert, qui est mort léguant au Palais-des-Arts un riche cabinet d'antiquités. Il nous en coûte de revenir sur cette tombe à peine fermée ; mais ceux qui ne nous lisent pas ont pu nous croire plus coupable que nous ne le sommes. Nous devons donc nous justifier. D'abord, bien qu'on n'ait pas jugé à propos de nous l'adresser, nous reproduisons ici, sans en rien omettre, l'éloge de feu notre compatriote Lambert, tel qu'on l'oppose à nos quelques lignes sur lui. Nos lecteurs jugeront lequel de nous a le mieux servi les intérêts de cette mémoire. Nous répondrons ensuite :

On lit dans la *Revue du Lyonnais* un article nécrologique concernant M. Lambert.

Comme bienfaiteur de la ville, il ne méritait pas une critique aussi sévère et aussi injuste de la part d'une feuille périodique, qui doit avoir la prétention d'être impartiale et devrait mettre plus de réserve dans le jugement qu'elle porte sur les hommes, et surtout contre ceux qui ne laissent à leur pays que des souvenirs honorables.

Afin de mettre en garde les lecteurs de la *Revue* contre les assertions mal-

Digitized by Google

veillantes que contient cet article, nous ne pouvons mieux faire, en l'honneur du défunt que de retracer ici sa vie d'une manière rapide et vraie.

Feu Jacques-Antoine Lambert est né en 1770, de Jacques Lambert, négociant, et de Gabrielle Ribollet. Destiné à suivre la même carrière que son père, il fit *de faibles études* ; à cette époque l'ambition ne poussait point tous les parents à vouloir faire arriver leurs fils aux premières charges de l'Etat.

A l'âge de dix-huit ans, il prit du service dans le régiment d'infanterie de Hainaut ; il y servit avec honneur, et rentra dans ses foyers en 1789, pour suivre la carrière du commerce. Déjà l'orage révolutionnaire se dessinait, il resta dévoué aux opinions qu'il avait puisées dans dans sa famille.

Le siége de Lyon survint : loin de fuir, il fut un de ses plus vaillants défenseurs.

Voici quelques fragments d'une pièce authentique, signée *Thierry*, chef de bataillon, et *Madinier*, commandant pendant le siége :

« Nous soussignés, officiers de bataillon de la Pêcherie, certifions que Jacques-Antoine Lambert, adjudant dans le troisième bataillon de la garde urbaine royale de Lyon, a fait son service dans la compagnie des grenadiers de notre bataillon jusqu'à l'époque de la journée du 29 mai, qui a précédé le siége; qu'il prit les armes, se rendit sur la place des Terreaux, se battit avec ardeur, et ne dut son salut qu'au hasard et à son courage.....

Que, lors du siége, il prit les armes des premiers, car il fut du nombre de ceux qui campèrent, sous le commandement du général Grandval, dans la plaine dite de Royes, prirent la position de Montessuy, et revinrent à la Croix-Rousse, où ils repoussèrent vaillamment l'ennemi, au poste qui, depuis a pris le nom de Gingène. Nous devons dire aussi que M. Lambert, étant du nombre des trois hommes de bonne volonté, choisis pour une reconnaissance dangereuse, fut le premier qui fit feu sur l'ennemi à une portée de pistolet ; il a continué depuis à faire son service avec zèle et courage aux postes avancés.

Il reçut une légère blessure d'arme à feu. Après le siége, comme tous les honnêtes gens, *il fut obligé de se cacher* pour se soustraire à la fusillade ou à l'échafaud ; *il y réussit pendant quelques mois* : mais sa retraite ayant été découverte, il fut arrêté, lié et garrotté, et, sur un ordre du comité révolutionnaire de Paris, il fut ainsi conduit sur une charette pour y être jugé ; ramené à Lyon pour y subir la peine de mort, le 9 thermidor survint à temps, et il fut rendu à la liberté. De telles épreuves l'avaient peu convaincu de l'excellence du système de 93.

Revenu des émotions de cette époque néfaste, voulant s'occuper et grossir son patrimoine, il reprit ses occupations commerciales. D'abord simple commis dans un magasin de draperie, il ne tarda pas à devenir chef de com-

Digitized by Google

merce ; *les bénéfices qu'il fit en quelques années ayant satisfait son ambition, il se retira des affaires à l'âge de 37 ans.*

Libre de son temps, IL RECHERCHA LA SOCIÉTÉ ET DEVINT AUSSI UN DES PLUS FIDÈLES ABONNÉS DES THÉATRES; ce goût fit naître en lui celui des livres, et lui inspira la pensée de se créer une bibliothèque, qu'il commença d'une *manière lente et sans enthousiasme*, jusqu'à la chute de l'Empire.

En 1806, il fut nommé membre du bureau de bienfaisance du cinquième arrondissement, et pendant 27 ans il occupa avec zèle cette *charge gratuite.*

En 1814, porté sur les cadres de la garde nationale, il fut d'abord nommé sergent-major, et ensuite l'un des capitaines de sa légion, grade dans lequel il se distingua par son activité et son exactitude.

On voit, par ce que nous venons de dire, que M. Lambert a rempli avec zèle et distinction ses devoirs de citoyen, et qu'il mérite peu cette phrase dédaigneuse de la *Revue du Lyonnais* :

« Son legs sauvera son nom de l'oubli. »

Au commencement de la Restauration, déjà M. Lambert occupait ses loisirs à collecter des médailles, des livres et objets antiques, et d'art de tout genre; plus tard, ce goût devint une passion à laquelle il sacrifia la plus grande partie de son temps et de ses revenus.

Il n'avait point la *prétention d'être un archéologue consommé*, et dans les premières années de la création de son cabinet, il *s'entourait de conseils pour ne point errer sur la* VALEUR VÉNALE ET ARTISTIQUE DES ANTIQUITÉS ; *il eut le bon esprit de marcher ainsi pendant longtemps* ; *mais lorsqu'il se sentit de force à voler de ses propres ailes, sa marche n'en fut pas moins sûre* ; sa longue pratique était appuyée par un goût naturel et un excellent coup-d'œil, qui souvent manquent aux plus savants pour distinguer les objets authentiques de ceux qui sont l'œuvre des faussaires.

Du reste, sa collection, qui sera bientôt exposée aux regard des frondeurs, prouvera que ses connaissances en antiquités ne méritaient point cette observation blessante de la même feuille :

« Jacques-Antoine Lambert ne possédait que l'amour des antiquités et n'en avait pas la connaissance. »

Ailleurs elle s'exprime ainsi :

« Il laisse sa bibliothèque et une remarquable collection d'antiquités qui, à elle seule, lui a valu l'honneur d'appartenir à l'Académie des sciences et arts de Lyon. »

Cette observation, sous forme de reproche, doit s'adresser à l'Académie qui, *sans doute, n'a point entendu nommer un cabinet d'antiquités pour l'un de ses membres, et a su ce qu'elle faisait en nommant son propriétaire.*

Digitized by Google

De pareils articles, conçus dans cet esprit, seraient faits pour dégoûter les hommes les mieux disposés à faire de semblables dons à leur ville.

M. Lambert n'avait point l'orgueil de se sentir capable de faire un traité *ex professo* d'archéologie, mais il possédait un tact exquis, et lorsqu'il s'agissait de faire choix, au milieu de nombreuses antiquités, des pièces qui, sous le rapport scientifique et artistique, méritaient d'être accueillies, il savait les distinguer.

Il avait des connaissances *générales* sur les *usages*, sur la mythologie et sur la chronologie. La numismatique ne l'avait point rendu étranger aux connaissances de l'histoire.

Les recherches et les simples renseignements qu'a dû nécessiter l'arrivée de chaque objet dans sa collection l'ont *forcément entraîné à acquérir un certain degré d'instruction*, qui se trouve en contradiction avec l'espèce d'idiotisme où semble le réduire l'article nécrologique de la *Revue du Lyonnais*. L'auteur de ce paragraphe, qui, sans doute, ne connaissait point M. Lambert, s'en est trop rapporté à des versions mensongères; et, dans tous les cas, lors même qu'elles eussent eu la moindre vraisemblance, sa générosité en faveur de la ville et les convenances exigeaient qu'il s'abstînt de toute observation blessante pour le défunt, sa famille et ses amis.

Par son testament, il récompense les services rendus, honore l'amitié et laisse à sa ville natale un souvenir dont ses habitants doivent se montrer reconnaissants.

(*Communiqué*).

Après la lecture de cet étrange écrit, nous avons eu besoin de nous relire pour chercher notre méfait.

Notre *Revue* a été *partiale*, dit l'anonyme! Mais en quoi donc? L'impartialité ne consiste-t-elle donc plus à dire ce que fut un homme, même un homme qui lègue à la cité une collection précieuse? Pouvions-nous faire de M. Lambert un savant antiquaire? Nous n'en voulons d'autre preuve que le panégyrique dont on vient de l'honorer. Vous nous faites un crime d'avoir dit que M. Lambert avait l'amour des antiquités, et qu'il n'en avait pas la connaissance, et vous nous apportez vous-mêmes les preuves à l'appui. Ce n'est pas nous qui avons dit que M. Lambert *fit de faibles études*, qu'*il n'avait point la prétention d'être un archéologue consommé*, et que, *dans les premières années de la création de son cabinet, il s'entourait de conseils*

Digitized by Google

pour ne point errer sur la VALEUR VÉNALE et ARTISTIQUE *des antiquités*; qu'il *eut le bon esprit de marcher ainsi* PENDANT LONGTEMPS; *mais que lorsqu'il se sentit de force à voler de ses propres ailes, sa marche n'en fut pas moins sûre.* Ce n'est pas nous, non plus, qui avons dit que, *par l'arrivée de chaque objet dans sa collection, il fut* FORCÉMENT *entraîné à acquérir un certain degré d'instruction*; qu'*il commença sa bibliothèque d'une manière* LENTE ET SANS ENTHOUSIASME *jusqu'à la chute de l'Empire.* Dans notre respect pour cette noble Compagnie, aurions-nous jamais osé dire que l'*Académie n'avait pas entendu nommer un cabinet d'antiquités pour l'un de ses membres, et qu'elle avait su ce qu'elle faisait en nommant son propriétaire?* Nous le pensons aussi, mais nous nous serions bien gardé de le dire.

Pour sauver un nom de l'oubli, croyez-vous *qu'il suffise de rechercher la* SOCIÉTÉ, *de devenir un des plus fidèles abonnés des théâtres, d'être membre d'un bureau de bienfaisance, et d'occuper avec zèle, pendant vingt-sept ans, cette charge* GRATUITE, ou bien de monter exactement sa garde, ou de remplir avec activité les fonctions de sergent-major, voire même celles de capitaine? A ce compte, il serait par trop facile d'aller à la postérité. Et quel rapport tous ces titres, complaisamment énumérés, ont-ils avec le savoir et les diverses connaissances que réclament la numismatique et l'archéologie? Que notre compatriote J.-A. Lambert eût, à force d'habitude, acquis une certaine habileté à distinguer les objets antiques, nous l'accordons volontiers, et nous n'avons pas dit le contraire. Les marchands d'antiquités, eux aussi, savent ce qu'ils achètent et ce qu'ils vendent. Ils n'ont pas, que nous sachions, la prétention d'être classés parmi nos érudits, à côté de MM. Greppo et de Boissieu.

Oui, nous avons dit que le legs de feu J.-A. Lambert sauvera son nom de l'oubli, et nous le répétons encore. Le panégyriste anonyme trouve-t-il que ce ne soit rien? Et, sait-on bien ce que c'est, même dans l'enceinte étroite d'une cité, de faire que, dans la succession des années, un nom puisse être honorablement désigné aux respects de tous et inscrit parmi les

Digitized by Google

bienfaiteurs de la cité ? Ce sera le lot de J.-A. Lambert. Et ce lot, une ligne de son testament le lui confère avec plus de sûreté que tous les panégyriques de l'amitié. Aussi, finirons-nous par cette phrase qu'on a cru devoir loyalement supprimer, bien qu'elle servit de développement à celle qu'on a relevée avec tant d'aigreur : « J.-A. Lambert aura su donner un noble emploi à sa fortune, et rendre d'utiles services à ses concitoyens, ainsi qu'à la science et à l'histoire. »

LÉON BOITEL.

Digitized by Google

SUPPLÉMENT AUX OUVRAGES DE FEU GONON.

A Monsieur le Directeur de la Revue du Lyonnais.

MONSIEUR ET CHER AMI,

Les Notices faites au moment de la mort d'un savant ou d'un écrivain ne peuvent être le plus souvent que fort incomplètes, le temps faisant défaut pour vérifier sévèrement la liste des ouvrages dus à la plume de la personne qu'on regrette. Permettez-moi donc d'ajouter quelques lignes à la Notice bibliographique des ouvrages publiés ou réimprimés par M. Gonon. Je connais, ou la collection de M. Coste possède les suivants omis dans l'article que vous avez consacré à M. Gonon, dans le dernier numéro de la *Revue du Lyonnais :*

Description des communes occupées par le camp du duc de Nemours. Lyon, 1843, in-8.

Récit sommaire des opérations du Siége de Lyon en 1793. Lyon, Marle, 1846, in-8, 8 pp., carte.

Les Citoyennes de Ville-Affranchie aux Représentants du Peuple..... 10 frimaire an II. Lyon, Marle, 1846, in-8.

Le Peuple de Ville-Affranchie à la Convention nationale (nivôse an II). Lyon, Marle, 1846, in-8.

Rapport sur le Siége de Lyon, par le citoyen Doppet..... Lyon, Mothon, 1846 in-8, 16 pp.

Digitized by Google

M. Gonon avait encore annoncé comme devant paraître incessamment : *Bibliographie historique de la ville de Lyon.... de* 1473 *à* 1789;

et *Bibliographie.... de la ville de Lyon et du département du Rhône, depuis le* 11 *nivôse an XIV jusqu'au* 1er *janvier* 1850.

Ces deux derniers ouvrages auraient complété le travail publié en 1846, et qui comprenait seulement l'époque de la Révolution. Les Lyonnais doivent faire des vœux pour que ces deux publications voient le jour. Espérons que les Bibliophiles de notre ville ne laisseront pas perdus ces matériaux importants.

Recevez l'assurance de mon amitié dévouée,

A. Vingtrinier.

Lyon, 5 septembre 1850.

MÉDAILLE ACCORDÉE PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS, A M. Alph. de BOISSIEU, pour son livre sur les INSCRIPTIONS ANTIQUES DE LYON. — Rapport de M. Lenormant.

Le *Moniteur universel* a publié le rapport que M. Lenormant, au nom de la Commission des antiquités de la France, a fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, et dont il a donné lecture à la séance publique annuelle du 16 août 1850. On sait qu'à cette séance une médaille a été accordée à M. de Boissieu, pour le beau travail qu'il publie sur les Inscriptions antiques de Lyon. Cette récompense a d'autant plus de prix, que le travail de M. de Boissieu n'est pas terminé encore. Ce qui en a paru a suffi pour mériter à notre concitoyen la distinction que nous venons de mentionner. Nous extrayons du rapport de M. Lenormant la partie qui concerne M. de Boissieu. Nos lecteurs verront avec plaisir que le goût et l'intelligence de notre habile typographe M. Louis Perrin y sont appréciés de la manière la plus honorable.

M. Lenormant termine ainsi ce qu'il dit sur M. Bourquelot, qui a présenté un recueil complet des Inscriptions antiques de Nice, de Cimiez et de l'Ile de Lérins :

Digitized by Google

M. Bourquelot a des habitudes exactes et soigneuses qui donnent une grande solidité à ses travaux épigraphiques.

Puis il continue :

« Ces qualités sont devenues celles de M. de Boissieu, l'auteur du recueil des *Inscriptions antiques de Lyon*, dont la quatrième livraison vous a été présentée. Vous connaissez déjà l'exécution vraiment admirable de ce beau livre : toutes les inscriptions y sont rendues en *fac simile* par le procédé du burin, et imprimées dans le texte avec un soin scrupuleux. Les autres inscriptions qui n'existent plus à Lyon, ou que l'auteur a empruntées à d'autres localités, sont reproduites au moyen d'un caractère dessiné à la fois sur les chefs-d'œuvre du ciseau antique et sur les types les plus parfaits des presses lyonnaises au XVIe siècle. Un typographe de cette ville, qui n'a pas de rivaux hors de la capitale, et qui disputerait le premier rang aux plus habiles de notre grande cité, M. Louis Perrin a secondé, sous ce rapport, les soins extraordinaires de M. de Boissieu. Ajoutons que celui-ci a continué son ouvrage au milieu des agitations et des troubles avec une persévérance méritoire. Pour reconnaître tout ce qu'une telle entreprise a d'honorable, l'Académie n'attendait qu'une chose : c'est que M. de Boissieu, à force de travail, et se reprenant, pour ainsi dire, lui-même en sous-œuvre, se fût mis, par son expérience de la philologie, de l'histoire et de l'antiquité figurée, à la hauteur de sa propre magnificence. Les juges les plus compétents et les plus sévères nous ont attesté que cette condition était remplie; et, quoiqu'il manquât encore deux livraisons au recueil, votre commission a pensé qu'il y aurait de l'injustice à faire attendre plus longtemps la récompense si bien méritée par M. de Boissieu : elle vous propose de lui décerner la seconde médaille de ce concours.

« La seule objection qui puisse s'élever contre cet ouvrage résulte du luxe même de l'exécution. On se demande s'il est convenable, j'allais dire s'il est permis de reproduire ainsi jusqu'aux moindres détails, jusqu'aux plus minutieux accidents de la pierre, des monuments dont l'intérêt est surtout philologique, enfin s'il n'aurait pas mieux valu réserver toutes les ressources de l'art pour les produits de l'architecture et de la statuaire. Il est certain que si l'on voulait rendre de cette manière tous les monuments, ou seulement les principaux monuments de l'épigraphie latine, on consumerait des trésors, sans que la science y trouvât un avantage équivalent. Mais, s'il y a une apparence d'erreur dans le zèle de M. de Boissieu, on la comprend mieux à Lyon que partout ailleurs. Votre rapporteur se souvient de l'impression que produisirent sur lui, au début de ses études, ces longues galeries du palais Saint-Pierre, et les

Digitized by Google

belles inscriptions qui dès-lors s'y voyaient disposées avec goût. La nature a préparé Lyon pour l'établissement d'une cité impériale : ses collines et ses fleuves s'enlacent avec une incomparable majesté; mais le temps, les incendies, les révolutions se sont acharnés sur les monuments qui la couvraient jadis; et, à commencer par la table de bronze de l'empereur Claude, qui contient ce qu'on pourrait appeler la charte de la Gaule sous les Romains, il n'y a que le *Recueil des Inscriptions lyonnaises* qui réponde à tant de grandeur passée. Quelques bons juges y ajoutent un intérêt de plus : ils croient reconnaître, dans les textes épigraphiques propres à cette colonie, une tournure d'idée morale, touchante, élevée, qui annonce les grandes scènes de la persécution, et qui sert comme de préparation à la lettre sublime sur les martyrs de Lyon.

« Nous approuvons donc, nous admirons ce culte de M. de Boissieu pour les plus précieuses antiquités de sa patrie. »

PUBLICATIONS DU MOIS DE SEPTEMBRE.

Le Moucheron, prospectus d'un journal littéraire, par H. Raynal. Impr. Boursy, in-4.

L'Ouvrier et l'Artiste, fragment, par un Travailleur. Impr. de Léon Boitel, in-8, 1/2 feuille.

La France par cantons et par communes (Lyon ancien, 8e livraison), par Ogier. Impr. Bajat, in-8 de 2 f. 1/2.

La France par cantons et par communes (canton d'Anse, 17e livraison), par Ogier. Impr. de Bajat, in-8 de 3 f.

Sagesse et Folie. Dédié aux habitants de Tarare, par Saint-Ys. Imp. Pinet, in-8.

Programme futur de voirie, par Andrieu. Imp. de Boursy, in-4.

Almanach populaire du Midi. Imp de Guyot, in-18.

Quelques jours à Wiesbaden, par Salat. Imp. de Dumoulin, in-8 de trois feuilles et demie.

Digitized by Google

Règles générales et communes de l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne. Imp. de Louis Perrin, in-8 de trois feuilles et demie.

Société de Saint-Vincent-de-Paul. Conseil de Lyon. Compte-rendu aux bienfaiteurs, par M. Willermoz. Imp. de Louis Perrin, in-8.

Rapport sur les Œuvres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, par le même. Imp. de Louis Perrin, in-8.

Propositions soumises à la discussion du Conseil d'administration de la Société pour l'enseignement primaire du Rhône, par B. Rolland. Imp. de Louis Perrin, in-4.

Réglement des Hospitaliers de la ville de Lyon. Imp. de Nigon, in-18 de deux feuilles.

Société agricole des Houillères-Saint-Sulpice (Loire), par l'abbé Lagoux, in-8 de deux feuilles.

Digitized by Google

REVUE DES THÉATRES.

Mlle MELCY.—LEPEINTRE AINÉ.—LES DANSEUSES VIENNOISES.

Plusieurs l'ont déjà dit avant nous, et nous le dirons encore après eux, parce que la vérité ne s'invente pas, et qu'on est bien, après tout, forcé de la répéter les uns après les autres. Le théâtre des Célestins, après plusieurs années d'attente, a enfin trouvé une jeune première. Tout ce que la grâce charmante de la femme, la distinction de la voix, du geste et de la pose, l'art de bien dire, le sentiment des choses fines et délicates peuvent produire d'émotions et de plaisirs, Mlle Melcy l'a su réaliser. Le brillant répertoire de Scribe, où tant d'actrices de talent, ses devancières, ont su se faire une si belle place, Mlle Melcy en a fait, depuis un mois, son bien et son domaine ; elle est pour nous, à l'heure qu'il est, la comédienne par excellence de ces petits drames, de ces comédies du petit format qui contiennent toute la passion, toutes les élégances d'autrefois, et un peu aussi celles d'à présent : elle nous a montré ce qui ne nous était pas arrivé depuis longtemps, ce qu'est une femme comme il faut sur le théâtre, comme elle parle, comme elle rit, comme elle pleure, comme elle marche, comme elle s'assied, elle nous a rappelé les anciens beaux jours du théâtre qui la possède maintenant, alors que la charge grossière et la farce de mauvais ton étaient encore dans les limbes, et n'avaient pas, comme elles l'ont fait depuis si audacieusement, occupé la meilleure place aux feux du lustre et de la rampe.

Que les débuts si remarquables de Mlle Melcy, nous le souhaitons bien vivement, soient, pour la salle rajeunie des Célestins, le commencement d'une nouvelle ère de bonnes pièces ; qu'à côté de ce qui plaît, de ce qui émeut, de ce qui charme, on fasse

Digitized by Google

aussi naître quelquefois ce rire franc et pur de nos aïeux, ce rire qu'un contemporain de Molière avait si bien appelé le rire des honnêtes gens. Purifions-nous, nous en avons besoin, c'est meilleur, plus sain et plus productif.

L'administration de nos théâtres peut suivre ce conseil, que nous croyons bon, avec d'autant plus de facilité qu'elle a par devers elle de plus excellents moyens pour cela.

A côté de Mlle Melcy, elle peut fréquemment mettre en lumière quelques artistes de conscience et de talent. Ceux d'entre eux que la nature de leur emploi rapproche le plus fréquemment de Mlle Melcy, ceux qui lui ont prêté, à ses premières apparitions, leur appui élégant et fraternel, MM. Dorsay et Bondois peuvent être plus utiles que jamais à une bonne direction. Ce sont d'intelligents comédiens, pleins de finesse et de bon ton. Joignons-y M. Lambert, cette bonne et excellente nature, l'artiste aimé à juste titre.

Presque au même jour et aux mêmes heures qu'il nous montrait Mlle Melcy, le théâtre des Célestins nous faisait renouveler connaissance avec un vieil ami, Lepeintre aîné, qui revient finir sa carrière sur le théâtre même qui en a vu le commencement, qui a été le témoin de ses premiers succès. Après cinquante ans de bons et loyaux services, Lepeintre aîné nous a fait voir que l'âge n'a point éteint en lui la verve et la force comique qui n'abandonne jamais les bons, les vrais comédiens. Acteur de race, s'il en fut, plein de cet esprit gaulois, qui est la marque certaine à quoi l'on peut toujours reconnaître les comiques de bonne souche et de sincère vocation, Lepeintre aîné a compté jadis au théâtre de très-beaux, de magnifiques succès, et, depuis un mois, il nous a fait passer successivement sous les yeux beaucoup de ses anciens rôles, quelques-uns plus récents, qui ont appartenu, à l'origine, à d'autres comédiens, et qu'il s'est appropriés en les jouant tout aussi bien, mais d'une autre façon. *Mathias* l'*Invalide*, les *Vieux Péchés*, le *Bénéficiaire*, *M. Botte*, *M. Rigaud*, etc. La liste serait longue, si nous la voulions entreprendre. Tout y a passé, et c'est avec une joie qui se traduisait en bravos sympathiques que le public lyonnais a

Digitized by Google

revu ces anciennes figures; le temps les a quelque peu maltraitées, mais elles nous représentent du moins de vieux amis que l'on n'a pas oubliés, et que l'on revoit toujours avec plaisir.

C'est d'ordinaire un triste, un affligeant spectacle que celui qui nous est donné par de toutes jeunes filles, par des enfants, figurant en troupe sur un théâtre. La vue de ces pauvres petits êtres, auxquels on impose des gestes, des allures, quelquefois même des paroles, qui ne sont point de leur âge, renferme quelque chose d'attristant et de pénible. Il n'en saurait pourtant être ainsi pour les petites danseuses viennoises qui ont, par deux fois, en un an, attiré la foule à l'Académie nationale de musique. C'est merveilleux et plein de grâce, et les yeux sont charmés de voir s'agiter, bondir, se grouper cette troupe de jeunes têtes portées sur de charmants petits corps, et tout cela sans raideur, sans gêne, comme des enfants qui seraient là dans l'intérêt de leur propre plaisir, avec la vivacité dans le regard, le visage rose et frais, de la bonne humeur et de la santé. Ici point d'arrière pensée qui empoisonne votre plaisir, point de tortures présumées qui affligent; c'est animé, c'est gracieux comme l'enfance en liberté, charmant et pur comme la jeunesse.

J.-C. GAUBIN.

Digitized by Google

MERCURIALE GÉNÉRALE DE LA PREMIÈRE QUINZAINE DE SEPTEMBRE.

GRAINS ET LÉGUMES SECS.

	QUANTITÉS VENDUES.		PRIX MOYEN.	
Froment.	4498	hectolitres.	15	77
Seigle.	529	»	8	71
Orge.	800	»	8	87
Sarrazin.	350	»	8	75
Maïs.	310	»	10	12
Avoine.	2589	»	6	24

MARCHÉS AUX BESTIAUX.

	BESTIAUX VENDUS.	PRIX MOYEN DU KILOGR. SUR PIED.	
Bœufs.	989	 0	98 c.
Vaches.	1354	 0	87
Veaux.	1766	 1	18
Moutons.	10,097	 1	18
Porcs.	550	 0	79

Digitized by Google

DE LA SAONE,

CONSIDÉRÉE

SOUS LE RAPPORT GÉOGRAPHIQUE, STATISTIQUE ET COMMERCIAL.

J'ai parlé, dans le dernier numéro de la *Revue du Lyonnais*, des Insubres des bords de la Saône, je vais essayer de parler aujourd'hui de la Saône elle-même.

J'ai cherché à démontrer que les Insubres cisalpins vinrent se réfugier et se fixer sur les bords de la Saône, lorsqu'ils furent chassés de l'Italie par les Tyrrhéniens, à l'époque de la troisième génération avant la guerre de Troie, c'est-à-dire plus de mille ans avant Jésus-Christ. Ces Insubres formaient la partie des *Ombri* qui, quelques siècles auparavant, étaient partis des Gaules, et s'étaient établis au nord du Pô, et qui avaient pris, de leur position dans un pays bas, le nom d'*Is'Ombri*, comme les appelle Polybe, c'est-à-dire *Ombri* inférieurs, nom que les Latins traduisirent par le mot : *Insubres*.

Il ne faut pas s'étonner si, après avoir été expulsés des belles

Digitized by Google

rives du Pô, et après avoir traversé les Alpes, les Insubres cisalpins, cherchant une nouvelle patrie, crurent devoir s'arrêter dans la belle vallée de la Saône. Lorsque la terre déchira ses flancs pour ouvrir un libre cours aux eaux, la nature, dans l'harmonie de ses bouleversements, ne forma pas de vallée plus séduisante que celle-là. La Saône, qui coule sous une latitude tempérée, commence où finit le climat du Nord, et finit elle-même où commence le climat du Midi.

« Suzeraine de plus de trente rivières qui lui portent leurs flots, la Saône devient à son tour tributaire du Rhône, et perd son indépendance à la presqu'île de Perrache, au-dessous même de Lyon. Majestueuse, élégante, coquette, parfois presque rapide, mais plus généralement nonchalente et silencieuse, la Saône s'étend dans les prairies et les champs les plus riches et les plus fertiles, baigne des grèves fleuries et réflète dans ses eaux limpides une végétation vigoureuse et abondante : sur tous ces bords privilégiés, l'alouette commence la journée et le rossignol la finit. Cette heureuse rivière pleine de grâce dans ses ondulations, bizarre dans ses tournants rapides et inattendus, déroule à tout instant des tableaux où la nature étale sa variété et sa munificence, et souvent elle diversifie avec bonheur les mêmes sites, en les déplaçant tout-à-coup. (MARANDON de MONTYEL. *Pélérinage sur la Saône de Châlon à Lyon).*

« Rien n'est aussi beau dans l'univers, a dit l'auteur des *Soirées provençales*, que le paysage qui s'étend depuis Lyon jusqu'à Trévoux. » « Il n'y a rien d'exagéré, dit à son tour M. J. Bard, dans cette assertion, toute absolue qu'elle paraisse. C'est à partir de ce point que la campagne devient si magnifique, qu'on ne trouve plus d'expressions pour la décrire, plus de couleurs sur sa palette pour la peindre. Ce ne sont point les bords sévères du Rhône ; ce ne sont point les lignes molles de la Seine ; c'est un véritable éden. »

Combien je m'étonne que cette Saône si gracieuse, et qui semble si inspiratrice, n'ait pas encore fait vibrer la poésie, elle cependant qui a vu naître le plus grand poète de nos jours, le poète qui a si délicieusement chanté le lac du Bourget.

Digitized by Google

Mais il n'en est pas des arts comme de la poésie : les arts n'ont pas fait défaut à la Saône. Rien de plus beau et de plus suave que la Saône, représentée par le célèbre Coustou, sous la forme d'une nymphe embellie par les grâces, et qui, mollement reposée sur la verdure, semble si bien reproduire l'image de la douce rivière, *mitis Araris*, au cours lent et paisible !

Le tableau d'une vue de le Saône, prise à Trévoux, par Duclaux, est signalé avec raison comme l'une des meilleures productions qui furent exposées à Paris, en 1823.

Sans parler ensuite d'une foule de gravures sur divers points de vue de la Saône, œuvres éphémères de la tourbe des artistes, sans parler même de toutes celles que fit Israël Sylvestre, en 1652, et qui méritent qu'on s'y arrête, qui n'admirerait la vue du Château de Pierre Scize, tel qu'il existait autrefois, par J.-J. de Boissieu ; la grande vue du quai St-Antoine, par Clerie, celles que l'on doit à Bidauld, à Bellay ; la belle vue de l'Ile-Barbe, par Grobon (1775) ; par Boissieu (1808) ; par Flandrin (1828); et par Guindran (1830) ; ou bien encore la rare gravure de *Pie VII, cédant à l'empressement des Lionnais de luy faire connaître les bords de la Saône, lors de son passage à Lion*, *le* 27 *avril* 1805, *par J.-J. Boissieu.* Enfin qui ne se sentirait douloureusement étreint, en voyant cette autre gravure si saisissante de l'exécution de Mouton-Duvernet (1), sur les bords de la Saône, aux Étroits. Près de là, est le lieu auquel Jean-Jacques Rousseau a attaché une sorte de célébrité, en y reposant une nuit entière, sur la tablette d'une espèce de niche ou de fausse-porte, enfoncée dans un mur de terrasse, sous un ciel de lit formé par les arbres.

Enfin, l'art numismatique lui-même peut, à juste titre, revendiquer, au sujet de la Saône, un de ses véritables chefs-d'œuvre. C'est la médaille gravée par B. Duvivier, présentant d'un côté

(1) Cette gravure a été exécutée d'après un dessin au crayon de Nertz, fait le samedi 27 juillet 1816, jour même où Mouton-Duvernet fut fusillé. Je n'en connais d'autre exemplaire que celui que l'on voit dans la riche collection de M. Coste, conseiller honoraire à la Cour d'Appel de Lyon, collection qui, en embrassant absolument tout ce qui est relatif à l'histoire de cette ville, sous tous les rapports, constitue les plus précieuses archives d'un pays.

Digitized by Google

le buste de Louis XVI, et de l'autre un très-beau groupe composé des trois fleuves, la Loire, la Seine et le Rhin, au milieu desquels la Saône, sous la figure d'une belle femme, portant la couronne ducale, élève le caducée du Commerce, et soutient la corne d'abondance pour en annoncer les effets.

On lit dans la légende : UTRIUSQUE MARIS JUNCTIO TRIPLEX. et à l'exergue : FOSSIS AB ARARI AD LIGERIM, SEQUANAM, ET RHENUM SIMUL APERTIS. MDCC.LXXXIII.

Dans l'antiquité, comme dans les temps modernes, l'on a parlé bien des fois de la Saône, depuis César, Marc-Antoine, Strabon, Pline, Tacite, Ammien Marcellin, et, depuis Virgile, Sénèque et Claudien, jusques à Scaliger, Racine fils, M.-A. Petit, de Fontanes, etc.

Parmi les ouvrages anciens qui ont parlé de la Saône, il faut surtout mentionner le *Livre des fleuves*, faussement attribué par quelques-uns à Plutarque. Suivant cet opuscule, la première dénomination de la Saône aurait été *Brigulus*, et cette rivière aurait quitté son nom primitif pour consacrer à jamais un trait héroïque de l'amitié fraternelle. « Arar, dit l'auteur, étant allé chasser dans une forêt, sur les rives de la Saône, y fit la rencontre cruelle de son frère Celtiber dévoré par les bêtes sauvages ; ne pouvant supporter un si douloureux spectacle, il se frappa à mort sur les bords du fleuve, et tomba précipité dans ses eaux qui, de ce moment, portèrent le nom d'Arar. »

L'auteur du *Livre des fleuves* prétend qu'il existe dans la Saône un grand poisson appelé par les gens du peuple *Scolopide*, lequel, au renouvellement de la lune, devenant de couleur blanche, et, à son déclin entièrement noir, meurt percé par ses propres arrêtes. L'on trouve, ajoute-t-il, dans sa tête, une petite pierre de la grosseur d'un grain de sel qui, appliquée pendant le déclin de la lune, sur le côté gauche, guérit de la fièvre quarte.

Ce que rapporte le *Livre des fleuves* d'Arar doit être relégué au rang des fables, de même que le prétendu poisson dont il parle, qu'on ne trouve mentionné ni dans l'ichtiologie particulière de la Saône qui a été donnée par M. Monnier, ni dans aucune autre ichtiologie quelconque.

Digitized by Google

Depuis le commencement du dix-neuvième siècle, divers opuscules ont été spécialement consacrés à la Saône : 1° *Mémoires sur les noms et les sources de la Saône*; par A. Xav. GIRAULT *(Magasin Encyclopédique*. 1812 t. v, p. 129 et suiv.*)*;—2° *Itinéraire ou passe-temps de Lyon à Mâcon*. Lyon, Mouillet, 1812;—3° *De la Saône et de sa navigation*, par BAUDOT (Dijon, 1813); — 4° *Voyage de Lyon à Châlon par la Saône*, par J.-C. BERTHIER (Lyon, Kindelem, 1814); — 5° *Itinéraire de Lyon à Châlon* (Paris, 1835); — 6° *La Saône et ses bords*, par M. Alex. MURE DE PÉLANNE (Paris, 1836); — 7° *Pélérinage sur la Saône*, par M. MARANDON DE MONTYEL (Châlon, 1838); — 8° Et enfin *Guide historique et pittoresque de Lyon à Châlon*, par M. ACHARD JAMES, président de la Cour d'appel de Lyon (Lyon, 1844).

Il y a ensuite, outre diverses lettres de MAZADE D'AVEZE, parmi les travaux moins exclusivement spéciaux à la Saône, mais non moins intéressants à consulter en ce qui la concerne : 1° *Dissertation sur l'ancienne navigation des rivières du Doubs, de la Saône et du Rhône*, par M. COSTE, bibliothécaire de Besançon *(Magasin encyclopédique*, 1805, t. III, p. 110 et suiv.; — 2° ARARICA ET RHODANICA, *archéologie des deux fleuves de Lyon*, par M. H. GREPPO *(Revue du Lyonnais*, t. XVI, p. 225 et suiv.); — 3° enfin *Itinéraire de Dijon à Lyon*, par M. J. Bard. (Lyon, 1850).

Quant à nous, notre seul but est de présenter ici quelques notions sur la géographie physique de la Saône, dont le lit ne paraît pas avoir changé depuis la dernière révolution du globe jusqu'au temps voisin du nôtre, où les travaux de Perrache ont reculé le point de jonction des deux fleuves. Aussi, COULON, l'historien *des Rivières de France*, dit que plusieurs rivières ont changé de place, mais que la Saône a seulement changé de nom (1) (Paris, Clousier, 1644, in-8). En effet, c'est tou-

(1) DES DIVERS NOMS DE LA SAÔNE.

Suivant le *Livre des fleuves et des noms des montagnes*, mal à propos attribué à Plutarque, la Saône aurait primitivement porté le nom de *Brigulus*. C'est une invention de l'auteur à laquelle l'on ne doit pas s'arrêter. Il n'y a pas

Digitized by Google

jours la même Saône telle qu'elle est décrite par César, le premier qui en parle, parmi les auteurs que nous possédons, « cette rivière, d'une si incroyable lenteur, ainsi qu'il s'exprime, que l'on

lieu de s'arrêter davantage à l'erreur de l'Itinéraire d'Antonin qui, après avoir placé la source de la Saône dans la Germanie, donne trois noms à cette rivière : *Hic fluvius tribus nominibus nuncupatur.... In provincia Germanicæ fluvius* RHENUS *dicitur.... Alibi* BICORNIUS, *alibi* ARARIS *appellatur.*

Les seuls et véritables noms que la Saône ait portés, sont ceux d'ARAR, de SAUCONA ou de SANGONA, SAGONA, et enfin de SAÔNE.

D'après le P. Pezron, ARAR vient du mot celtique *arat*, d'où les Latins ont fait le mot *arare* labourer, et *aratrum* charrue, que les Gaulois nommaient *arar*. Les Gaulois, dit-il, auraient voulu exprimer par là, que la Saône va lentement comme une *charrue*.

AR, en langue celtique, disent Gollut et Goropius (fol. 75), signifie *tardif*, d'où nos mots *tard*, *tarder*, *arrêter*, *retard*, *barrer*, *barrière*, tous de même origine : AR, AR est le superlatif, *très-tardif....* AR, signifie encore *terre*, dans la langue des Celtes, d'où AR ARE, labourer la terre. Comme cette rivière, dit M. GIRAULT, coule au milieu d'un bassin très-fertile, elle aura pu en recevoir le nom ARAR. *Tertiam partem agri sequani qui esset optimus totius Galliæ* (César, de Bell. Gall. lib. x).

D'autres prétendent que, sous les Celtes, la Saône portait le nom de SAUCONA, qui dérive des mots celtiques *sohg an*, et signifie *eau tranquille*.

« On sait, dit BACON-TACON (*Origines celtiques du Bugey*, t. 1, p. 181), que la Saône, en latin *Sauconna*, s'appelait précédemment AR AR, nom honorifique qui signifie la *rivière rivière*, ou la rivière par excellence. »

Quoiqu'il en soit de toutes ces étymologies qui n'apprennent et ne prouvent rien, et souvent se détruisent les unes par les autres, ce qu'il y a de positif, c'est que tous les auteurs, antérieurs au cinquième siècle, qui ont parlé de la Saône, l'ont tous et toujours désignée sous le nom d'ARAR. Ammien Marcellin, qui vivait au milieu du quatrième siècle, est le premier qui lui donne le nom de SAUCONA. *Ararim*, dit-il (*quem* SAUCONAM *appellant*), *inter Germaniam primam fluentem, suum nomen ascicit, qui locus exordium est* (*Hist. rom.* lib.).

« Depuis le temps de Septimus Severus, dit PARADIN (*Hist. de Lyon*, p. 4), la Saône fut nommée *Sangona a sanguine martyrum*, du sang des martyrs. Ainsi est nommée par Ammianus Marcellinus... et ne se faut esbahir de ce nom, car il fut dès lors fait tel carnage et boucherie des poures citoyens lyonnois, pour la querelle de la foy chrestienne, que la rivière de la Saône, toute teinte de sang, en regorgea jusques vers Mâcon ; et en perdit ce fleuve

Digitized by Google

ne peut juger à l'œil en quel sens elle coule. » *Incredibili lenitate, ita ut oculis in utram partem fluat, judicari non possit*; telle que la définit Sénèque, « hésitante et ne sachant point de quel coté elle versera ses flots. » *Dubitans, nesciens quo fluctus agat.*

Je parlerai ensuite de la navigation de la Saône, principalement envisagée aux points de vue de ses progrès, de sa célérité et de la statistique commerciale. Il ne saurait y avoir de meilleur moyen de faire connaître l'importance de cette rivière qui, en formant le principal lien de notre système de navigation fluviale entre le midi et le nord de la France, est la grande route des marchandises de la Méditerranée pour les rives du Rhin et pour celles de la Seine.

son nom antique, en prenant un autre de ce sanglant massacre, qui lui est demouré jusques aujourd'hui. »

« La Saône, dit Coulon, est la plus vénérable des rivières du monde, pour avoir été consacrée du sang des martyrs de la foy. »

Le P. Menestrier, dans sa *Préparation à l'Histoire consulaire de Lyon* (pag. 13), s'exprime ainsi à ce sujet : « Ammien Marcellin est le plus ancien auteur, que l'on tient avoir nommé la Saône SAUCONA.... Pour ceux qui l'ont nommée SANGONA, à cause du sang répandu de nos martyrs, que l'on dit avoir fait changer de couleur à cette rivière, je n'en voy point d'autorité bien seure, pour établir cette étymologie. »

Grégoire de Tours nomme la Saône, SANGONAM ; les actes de saint Trivier, SAGONAM ; Nithard, SAUGONAM ; Aimoin, SAGONNAM. Frédegaire l'appelle, dans un passage de sa *Chronique*, SAOGONNAM : *usque ararim* SAOGONNAM, *Fluvium pervenit*; et dans un autre passage, il la nomme SAUCONNA : *evecta navalia per Ararim fluvium, qui cognominatur* SAUCONNA.

Saint Julien de Baleure (*Origine des Bourgongnons*. Paris, 1581), répute, faute de copistes, les versions SAUCONNA, le C étant pris pour le G, comme dans *Claude*, que l'on prononce *Glaude*.

Vers le dixième où le onzième siècle,—où il était d'usage général de supprimer souvent aux mots, et particulièrement aux noms propres, une ou plusieurs lettres, et quelquefois même une ou plusieurs syllabes,—l'on fit de *Saucona* ou de *Sagona*, SAONA, d'où plus tard le mot SAÔNE.

Digitized by Google

TITRE I.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DE LA SAÔNE.

—

CHAPITRE I.

SOURCES ET EMBOUCHURES DE LA SAÔNE.

La Saône prend sa source à Vioménil, dans le département des Vosges. « Au plus haut du vallon de Vioménil, et entourées d'un mur de soutènement, les sources de la Saône sont enfermées dans quatre encaissements de grès bigarré; on l'y voit sourdre, sans bruit, d'un fonds tapissé de vert *potamogéton*. Ses eaux limpides arrosent bientôt quelques prairies, et, à un quart de lieue, elles font tourner un moulin. Jusqu'à Darney, elle suit les détours d'un vallon agréablement boisé, où le hêtre domine sur le chêne. On n'y entend jamais le fracas du torrent, elle ne roule point de rochers, et dérange à peine les grosses pierres posées pour traverser son lit de deux à trois mètres. A Darney, au milieu de ses rives herbeuses, bordées de vernes, elle prend déjà le caractère du bief destiné à l'arrosement des prairies, caractère toujours dominant chez elle (LORTET, *Annales d'Agriculture de Lyon*, t. VI, p. 97). »

La Saône a son embouchure à Lyon, vers le fameux confluent où se retirèrent les habitants de Vienne, après qu'ils eurent été chassés de leur pays par les Allobroges, et où, d'après l'ordre donné par le sénat de Rome, l'an 710 de cette ville, 42 avant J.-C., Plancus fut chargé d'aller établir la ville de *Lugdunum*.

La Saône se jette dans le Rhône à la Mulatière :

> N'arrivant qu'à regret au Rhône qui l'entraîne (1).

> Et du Rhône bientôt la course impétueuse
> Emporte au sein des mers la Saône paresseuse (2).

(1) Racine, fils.
(2) Anonyme.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

BASSIN DE LA SAONE.

Position géographique.—Géologie.—Contenance.—Altitudes.

Position géographique. — La Saône fait partie du grand bassin du Rhône qui s'étend, depuis la source de ce fleuve, jusqu'à la Méditerranée, et comprend 9,775,143 hectares.

Le bassin de la Saône, considéré comme bassin principal, et comprenant le bassin secondaire du Doubs, se délimite, dans sa plus grande longueur, au nord par Langres, et au midi par Lyon. Ce bassin est encadré d'abord, sur toute la rive droite de la Saône, par cette ramification de montagnes ou de plateaux ondulés qui partent des Vosges, et vont, après avoir longé la rivière, se relier aux Monts-Cévennes ; et ensuite, sur la rive gauche, par la chaîne du Jura, qui, en même temps qu'elle appartient au bassin du Rhône, encaisse aussi celui du Rhin sur une grande étendue.

La vallée de l'Ain fait partie, par l'écoulement de ses eaux, de la vallée du Rhône, et appartient essentiellement, par la configuration du sol, à la vallée de la Saône.

Le bassin de la Saône occupe, en Europe, un espace qui s'étend du 45e degré 45 minutes 44 secondes au 47° 51' 53' de latitude N ; et du 2° 29' 10' E ; au 2° 59' 55' E de long. or. du méridien de Paris.

Géologie. — Sous le rapport géologique, la Saône, dans sa plus grande étendue, est comprise dans cette partie de la France que MM. Dufrénoy et Elie de Beaumont ont classé, dans la carte jointe à leur *Mémoire pour servir à la description géologique de la France*, sous le nom d'ALLUVIONS ANCIENNES DE LA BRESSE, et qui s'étendent depuis Lyon jusques à Dijon, Dôle et Gray, et se rabaissent sur Saint-Amour, Loyes et Montluel.

Suivant M. Elie de Beaumont, l'on rencontre, à l'ouest des Alpes, dans les vallées de l'Isère, du Rhône, de *la Saône* et de la Durance, un vaste dépôt de cailloux roulés et de sables en

Digitized by Google

grande masse, qui proviennent évidemment des Alpes, d'où ils auraient été amenés par des torrents dans les eaux d'un lac peu profond, qui a dû exister postérieurement au soulèvement des Alpes, de la Savoie et du Dauphiné, et avant celui de la chaîne des Alpes principales, qui s'étend du Valais en Autriche.

« Le sol de toute cette vaste plaine que traverse la Saône, et qui s'étend du pied des montagnes de la Bourgogne à celui de la chaîne du Jura, est formé dans un dépôt de transport dont les causes productives ont cessé d'agir depuis l'existence de de l'homme, ce qui est annoncé par l'absence de tous débris de l'espèce humaine ou de traces de son industrie dans son intérieur, et par sa position à un niveau où les eaux des rivières et celles provenant des pluies, sont loin de pouvoir parvenir aujourd'hui.

« Ce dépôt est principalement formé d'une couche de marne, dont l'épaisseur dépasse souvent six mètres.....

« La surface du terrain déluvien forme deux vastes plateaux, découpés par de petites vallées qui plongent légèrement vers le lit de la Saône, à partir du pied du Jura et de celui des montagnes de Bourgogne (*Statistique du département de Saône-et-Loire*, par C. Ragut, p. 71. Mâcon, 1838). »

Contenance.—Le bassin de la Saône embrasse 2,982,943 hectares. Le versant droit de la rivière comprend 1,163,925 hectares ; et le versant gauche, 1,869,018 hectares.

Altitudes. — Nous ferons connaître d'abord l'élévation des eaux de la Saône au-dessus du niveau de la mer, et ensuite l'élévation de quelques points principaux de chacun des versants du bassin de cette rivière.

L'administration des ponts-et-chaussées a fait niveler, en 1835, les eaux de la Saône à leur état le plus bas, depuis l'embouchure de la rivière jusques seulement à l'embouchure du canal du Rhône au Rhin. Voici ce nivellement qui prend pour base 162 mètres, comme étant le niveau du confluent de la Saône au-dessus de la mer.

Digitized by Google

RÉSULTAT GÉNÉRAL DU NIVELLEMENT DE LA SAONE

Entre l'embouchure du canal du Rhône au Rhin et le Rhône à Lyon, avec indication des pentes diverses à des points fixes et de l'altitude de ces mêmes points au-dessus du niveau de la mer.

NOTA. On est parti de l'altitude du Rhône à Lyon, cotée ci. 162 m 00.

	PENTES.		ALTITUDES.	
A l'embouchure de la Saône à Lyon.	1	000	162	000
Au pont de l'Ile-Barbe, ci.	1	068	163	063
Au port de Neuville (Rhône), ci.	3	343	166	411
A la limite du département de l'Ain et du Rhône.	0	064	166	475
Au port de Trevoux (Ain), ci.	1	322	167	797
Au pont suspendu de Beauregard.	1	233	169	030
Au pont suspendu de Montmerle	0	255	169	285
Au port de Thoissey (Ain).	0	779	170	064
Au pont de Mâcon (Saône-et-Loire)	0	823	170	887
Au pont de Tournus.	0	898	171	785
Au pont de Châlon.	1	630	173	415
A l'embouchure du Doubs à Verdun (Saône-et-Loire)	0	949	174	364
Au pont de Seurre (Côte-d'Or)	2	896	177	360
Au pont de Saint-Jean-de-Losne.	3	297	180	557
A l'embouchure du canal du Rhône au Rhin. . .	0	220	180	777
Pente totale.	18	777		

La carte du dépôt de la guerre présente divers niveaux de la Saône, qu'il n'est pas inutile de faire connaître. Cette carte ne donne pas le niveau du confluent de la rivière, mais elle indique au port de la Mulatière le chiffre 161.

NOMS DES LIEUX.	ALTITUDES.	NOMS DES LIEUX.	ALTITUDES.
Pont Tilsit.	163.	Au-dessous de Charnay.	174.
Limite du départ. de l'Ain.	166.	Au-dessous de Seurre.	177.
Saint-Bernard.	168, 3	Seurre.	179.
Au-dessous de l'embouchure du Nizerand.	168, 8	Saint-Jean de Losne.	182.
A l'embouchure de la Seille.	170.	Tyllenai.	183.
Châlon.	172.	Pontailler.	185.
Vis-à-vis Bragny.	173.	Gray.	187.

Digitized by Google

M. Lortet est le seul qui ait donné un nivellement de la Saône depuis sa source jusqu'à son embouchure. Voici ce nivellement extrait de son travail sur la *Géographie physique du Rhône.*

NOMS DES LIEUX.	ALTITUDES.		NOMS DES LIEUX.	ALTITUDES.
Saône (au confluent).	162 m.		Gray.	206.
Trévoux.	167,	5	Port-sur-Saône.	228.
Mâcon.	170,	5	Cendrecourt.	242.
Tournus.	171,		Monthureux.	291.
Châlon.	172,	4	Darney.	306.
Verdun.	176.		Vioménil.	472.
Saint-Jean-de-Losne.	181.			

Il nous reste maintenant à faire connaître les altitudes de quelques uns des principaux points du versant droit et du versant gauche de la Saône. Nous donnerons celles déterminées par les cartes du dépôt de la guerre.

VERSANT DROIT DE LA SOURCE DE LA SAONE A LYON.

NOMS DES LIEUX.	ALTITUDES.
Langres.	473.
Dijon (la Boudrenée).	260.
Beaune (font de l'Aigue).	225.
Buxy (Clocher).	288,
Tournus (Clocher).	241.
Villefranche.	188.
Mont-Tarare.	719.
L'Arbresle.	298.
Poleymieux.	380.
Mont-Ceindre.	467.
Lyon (Fourvières).	294.

VERSANT GAUCHE DE LA SAONE JUSQU'AU DOUBS.

Haut-Domprey.	588.	L(1)
Hérivert.	760.	L.
Plombières.	430.	L.
Luxeuil.	309.	L.
Vesoul.	226.	
Seurre.	179.	

BASSIN DU DOUBS.

Giromagny.	454.	L.
Beaume-les-Dames.	333.	
Besançon (Beaugard).	368.	
Pontarlier.	870.	
Arbois.	343.	
Poligny (Croix).	320.	
Dôle (Doubs).	205.	
Le Vermode.	1347.	

SAONE, VERSANT GAUCHE DU DOUBS A LYON.

NOMS DES LIEUX.	ALTITUDES.	
Brèrie.	404.	L.
Lons-le-Saunier.	260.	
Bourg.	224.	
Moigneneins.	224.	
Châtillon-les-Dombes.	221.	
Saint-Germain-de-Renom.	276.	
Lurcy.	219.	
Sandrans.	291.	
Villars.	279.	
Beauregard (Château).	232.	
Chalamont.	339.	
Ambérieux.	309.	
Montluel (Tour).	294.	
Trévoux (Château).	281.	
Neuville l'Archevêque.	248.	
Fontaines.	246.	

(1) La lettre L indique les altitudes fournies par M. Lortet.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

AFFLUENTS DE LA SAÔNE.

—

RIVE DROITE.

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

L'*Appence* prend sa source dans la Haute-Marne. Elle sépare, à son embouchure, le département des Vosges du département de la Haute-Saône.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

La *Manse* se jette dans la Saône, à 2 kilomètres au-dessous de Jussey, après un cours de 19 kilomètres. Elle prend sa source au village de Mollandon à 1 myriamètre de Langres. Sa largeur moyenne est de 50 centimètres, sa profondeur de 1 mètre 50; sa pente est presque insensible.

Le *Gourgeon*, ruisseau.

Le *Vatton*, id.

Le *Salon* se jette dans la Saône au-dessus d'Autet, après un parcours d'environ 40 kilomètres. Il prend sa source dans les environs de Saulles, département de la Haute-Marne. Il reçoit un affluent immédiat et deux secondaires. Sa largeur moyenne est de 10 mètres; sa profondeur de 3 mètres, et sa pente de 38 mètres.

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR.

La *Vingeanne* (dans les actes latins *Vincenna*), a son embouchure dans la Saône, à 4 kilomètres environ de Pontailler. Son cours est de 56 kilomètres. Elle prend sa source à la Garenne (Haute-Marne). Sa largeur moyenne est de 10 mètres; sa profondeur de 2 mètres et sa pente insensible.

La *Sarrère*.

La *vieille Saône*.

La *Bèze* (dans les titres latins *Bezua*) se jette dans la Saône, à 2 kilomètres au-dessous de Pontailler, après un cours d'environ 28 kilomètres. Elle prend sa source près de Bèze.

La *Tille* (dans les titres latins *Tilla*), se jette dans la Saône

Digitized by Google

entre Auxonne et Saint-Jean-de-Losne. Son cours est d'environ 80 kilomètres. Elle est formée de deux ruisseaux qui prennent leur source dans le département de la Côte-d'Or, et qui se réunissent au-dessous de Marey.

L'*Ouche* (dans les anciens titres latins *Oscara* ou *Uscara*), se jette dans la Saône un peu au-dessus de Saint-Jean-de-Losne, après un cours d'environ 72 kilomètres. Elle prend sa source dans l'étang de Lusigny, arrondissement de Beaune, passe à Bligny, traverse à Veuvay le canal de Bourgogne, longe les murs de Dijon, où elle reçoit le Suzon.

Le *Canal de Bourgogne.*

La *Vouge* prend sa source près du clos Vougeot, et se jette dans la Saône, après un cours de 30 kilomètres, après avoir traversé la forêt de Citeaux.

Le *Mordain*, ruisseau.

Le *Grand-Terreau*, ruisseau.

La *Dheune* sort des étangs de la forêt d'Avaise, près de Montcenis, traverse celui de Longpendu et alimente le canal du centre dont elle suit le cours jusqu'à Chagny. Là elle quitte la direction du canal, sert de limite au département de Saône-et-Loire et à celui de la Côte-d'Or, puis vient se perdre dans la Saône, à Chaudort, près Verdun. La Dheune a 8 mètres de largeur; sa profondeur est de 50 centimètres dans les eaux moyennes.

DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE.

La *Vendaine*, ruisseau.

Le *Bief de Colonges.*

Le *Bief de Saudon.*

Le *Royenadam*, ruisseau en amont de Châlon.

Le *Canal du Centre*, à la sortie de Châlon.

La *Corne*, dans laquelle se jettent le Couramble, la Guiche, l'Orbise et la Thalie.

La *Grosne* (dans les titres latins *Grona* et *Grauna*), naît dans les montagnes de Beaujeu (Rhône), entre dans le département de Saône-et-Loire par la commune de Gamolles, passe à Cluny et se jette dans la Saône, entre Tournus et Châlon, à 1 myriamètre 5

Digitized by Google

kilomètres au-dessus de cette dernière ville, après un cours de 9 myriamètres. Elle reçoit les eaux de deux petites rivières, la Guye et le Grison. La Grosne est flottable depuis l'embouchure de la Guye jusqu'à la Saône. (*Statistique du département de Saône-et-Loire*, par C. RAGUT).

Le *Bief Mort*.

La *Natouze*, ruisseau.

La *Gelène*, petite rivière qui se jette dans la Saône, à Tournus.

Le *Marais*, ruisseau.

La *Gravère*, id.

La *Bourbince*, petite rivière qui a sa source à Lugny, et se jette dans la Saône, après avoir reçu le petit ruisseau d'Ail.

Le *Bief Bourbonne*.

Le *Noisy*, ruisseau.

La *Mouge*, id.

L'*Abyme*, petit ruisseau qui borde les murs de Mâcon, au nord.

La *Brosse*, ruisseau au-dessous de Mâcon.

La *petite Grosne*, petite rivière qui se jette dans la Saône, à Varenne.

L'*Artois*, ruisseau.

La *Mauvaise*, id.

Bief des Thorreins.

DÉPARTEMENT DU RHONE.

L'*Ouby*, petite rivière qui séparait autrefois, vers son embouchure seulement, la Bourgogne du Beaujolais, et qui sépare aujourd'hui le département de Saône-et-Loire du département du Rhône.

Le *Torbey*, ruisseau.

L'*Ardière*, petite rivière au pied du Torvéon et passe à Beaujeu et près de l'ancienne *Lunna* citée dans les itinéraires.

La *Mezerine*, ruisseau.

La *Vauxonne*, id.

La *Marverane*, id.

Le *Nizerand*, id.

Le *Morgon*, qui se jette dans la Saône au-dessus de Beligny, après avoir traversé Villefranche.

Digitized by Google

L'*Azergues* se jette dans la Saône, au-dessous d'Anse, vis-à-vis Saint-Barnard, après un parcours d'environ 44 kilomètres. Elle prend sa source dans les plus hautes montagnes du Beaujolais. C'est l'un des affluents de la Saône qui contribue le plus aux attérissements qui se forment dans cette rivière, par les nombreux cailloux qu'elle y roule torrentiellement.

Pour remédier aux dégâts considérables qu'entraînent les fréquentes inondations de l'Azergues, le Gouvernement fit changer, en 1789, son lit qui, depuis Marcilly, fut dirigé sous le pont d'Anse, pour venir s'embrancher, par cette direction, à la Saône.

Ancien lit de l'Azergues, passant à Ambérieux d'Anse.

Suivant dom Martin Bouquet, cet Ambérieux serait celui d'où est daté l'art. 42 de la loi Gombette. DATA AMBARIACO *etc. Ambariacum*, dit dom Bouquet, *forte vicus Ambérieu ad Ararim in pago Lugdunensi.* (tom. 4, pag. 267, à la note).

Ce qui pourrait donner quelque crédit à cette opinion, c'est que les rois de Bourgogne pouvaient avoir un château de plaisance en ce lieu dépendant du territoire d'*Assa Paulini*. A cette époque, Anse était habité par des familles importantes, comme on en voit la preuve par l'inscription tumulaire de la jeune *Proba genere sublimi*, qui est de l'année 534; et précisément la loi Gombette a été publiée vers cette époque, en l'an 502, suivant les uns, et suivant d'autres en l'an 516 ou 532.

Toutefois, Ménestrier et M. Jolibois n'hésitent pas à penser que la loi Gombette aurait été rédigée à Ambérieux en Dombes.

Chanay, ruisseau.

Les *Grandes Gorges*, ruisseau.

Le *Ruisseau du Moulin.*

Bief de Curis.

La *source Jolivet*, à Saint-Rambert.

Le *Ruisseau de Rochecardon.* C'est vers ce lieu, près de Lyon, que se serait livrée, suivant M. Jolibois, la fameuse bataille entre Septime Sévère et Albin (1). Un grand nombre d'écrivains estiment que cette bataille aurait eu lieu dans la plaine au-dessus de Trévoux.

(1) Voir sa *Dissertation sur le lieu où s'est livré la bataille entre Albin et Sévère.*

Digitized by Google

Le *Chavanay*, ou *ruisseau des Planches*, prend sa source à Dardilly, et se jette dans la Saône, vers le faubourg de Vaise. C'est sans doute ce ruisseau qui est rappelé dans les anciens titres de Lyon, sous le nom de *Scavaricus*.

RIVE GAUCHE.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

Le *Coney* a sa source à Martinvelle, dans les Vosges. Il court du Nord-Est au Sud-Ouest jusqu'à la Saône, où il se jette au-dessous de Corre.

Sa largeur moyenne est de 13 mètres; sa profondeur de 6 décimètres, sa pente moyenne de 1 mètre. Il reçoit un affluent immédiat, un secondaire et un tertiaire.

Cette rivière porte bateau à 5 kilomètres au-dessus de son embouchure. L'on y forme des radeaux de bois jetés à flots, qui vont jusqu'à Lyon.

La *Superbe*, ruisseau.

La *Lanterne* prend sa source près du village de Lanterne à un myriamètre nord de Lure. Elle se jette dans la Saône à Conflandey *(Confluentes)*, au-dessus de Port-sur-Saône. L'on regarde généralement que Port-sur-Saône est l'ancien *Portus Abucini* des Romains. C'est l'opinion de d'Anville, de Dunod, de Lebœuf et de Perreciot.

La largeur moyenne de la Lanterne, est de 6 mètres 50; sa profondeur de 1 mètre 50, et sa pente très-inégale. Elle reçoit dans son cours 16 affluents immédiats, 9 secondaires et 10 tertiaires.

Le *Durgeon* va confondre ses eaux dans celles de la Saône au bas de Chemilly. Il prend sa source aux environs de Mailleroncourt, où il se forme de plusieurs sources, sur le territoire de Servigney et de Genevrey.

Sa largeur moyenne est de 10 mètres; sa profondeur de 2 mètres, sa pente insensible.

Sept affluents immédiats et 2 secondaires lui fournissent leurs eaux.

Digitized by Google

La *Romaine* tire son nom de *Fons Romanorum*. Suivant la tradition, les Romains avaient là un établissement. Son étendue jusqu'à Velleyon, lieu de son embouchure, dans la Saône, est de 25 kilomètres.

Sa largeur moyenne est de 3 mètres 50 ; sa profondeur de 1 mètre 50, et sa pente de 50 centimètres par kilomètres.

Elle a 4 affluents immédiats et 1 secondaire.

La *Morte* prend sa source à Roche-sur-Bucey.

Sa largeur est de 20 kilomètres ; sa largeur de 6 mètres, sa profondeur de 1 mètre 66, et sa pente de 20 mètres 85.

L'*Essertoi*, ruisseau.

Le *Ténise*, id.

L'*Oignon* prend sa source à Château-Lambert, vers les limites M.-E. de l'arrondissement de Lure. Il coule du N.-E. au S.-O. jusqu'à Villersexel, d'où il forme les limites du département de la Haute-Saône, avec ceux du Doubs, ensuite celles du Jura et de la Côte-d'Or jusqu'à son confluent avec la Saône, à Broyes-les-Pesmes.

Sa longueur est d'environ 110 kilom.; sa largeur moyenne est de 15 mètres, sa profondeur de 3 mètres, et sa pente moyenne de 52 mètres.

Un grand nombre de sources et 43 ruisseaux, dont 26 immédiats, 15 secondaires et 4 tertiaires accroissent le volume des eaux de l'Oignon, dont le cours rapide s'échappe en torrent souvent désastreux.

L'Oignon était indiquée dans les anciennes chartes sous les noms de *Agnio*, *Ovio*, *Ognio*.

« Les querelles entre les *Ædui* et les *Sequani*, ayant armé ces deux puissantes Cités l'une contre l'autre, les *Sequani* appelèrent à leur secours Arioviste, par qui les *Ædui* furent défaits avec une très-grande perte : *quod prœlium factum sit Amagetobriæ* comme on lit dans le premier livre des Commentaires de César. Chifflet *(in Vesuntione)* croit reconnaître l'emplacement d'*Amagetobriæ* aux environs d'un lieu nommé Broie, et la Moigne de Broie près du confluent de l'Oignon dans la Saône, peu au-dessus de Pontailler. La tradition du pays veut qu'il ait

Digitized by Google

existé une ville en cet endroit; et Pierre de Saint-Julien, dans les *Antiquités des Bourguignons*, avait parlé de cette tradition avant Chifflet. (D'Anville. *Notice de la Gaule*, p. 60)

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR.

Le *petit Oignon*.
La *Brizotte*, ruisseau.
La *Noue*, id.
Canal du Rhône au Rhin à Saint-Symphorien.
La *Blène*, ruisseau.
L'*Auxon*, id.

DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE.

« *Le Doubs* (Dubis) prend sa source au pied du Mont Rixion. Il traverse le lac de Saint-Point, le département du Doubs, les parties septentrionales de celui du Jura, et entre par la commune de Fretterans dans celui de Saône-et-Loire. Cette rivière arrose Pontarlier, Montbenoit, Morteau et son fertile vallon, coule ensuite entre des rochers d'où elle se précipite avec fracas dans un abyme profond de 26 mètres; c'est ce que l'on nomme le *Saut du Doubs*. Après cette chute, elle continue son cours dans des gorges étroites jusqu'à Saint-Hippolyte. Là, le vallon s'élargit, et, de ce point, le Doubs coule avec une extrême lenteur par Besançon et Dôle jusqu'à Verdun, où il se jette dans la Saône.

« Le Doubs est flottable à Goumois. Sa navigation commence à Besançon, au moyen de sa canalisation. Mais elle n'a lieu naturellement que depuis Neuville, à 1 myriamètre 8 kilom. au-dessous de son embouchure.

« Cette rivière a une largeur moyenne de 80 mètres; sa profondeur moyenne est d'un mètre, et ses grandes eaux s'élèvent jusqu'à 5 mètres (extrait de la *Statistique du département de Saône-et-Loire*, par C. Ragut). »

Vieille Cosne, ruisseau au-dessous de Verjux.
La *Ténarre*, petite rivière près de l'ancienne voie romaine.
Bief de Loire.

Digitized by Google

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

La *Seille* prend sa source au Mont de la Roche (Jura); elle entre dans le département de Saône-et-Loire par la commune de Tartre, entoure la ville de Louhans, et se perd dans la Saône, près du village de la Truchère, à 7 kilomètres au-dessous de Tournus.

La Seille, grossie des eaux de plusieurs autres petites rivières, est navigable au moyen de quatre écluses, jusqu'à son embouchure. Sa longueur moyenne est de 30 mètres, et sa profondeur moyenne de 2 mètres. Ses grandes eaux s'élèvent de 3 à 4 m.

La Seille séparait autrefois, vers son embouchure, le diocèse de Lyon du diocèse de Châlon, sauf l'enclave de Romenay, et par conséquent séparait la *Civitas* de *Lugdunum* de la *Civitas* de *Cabillo*, sous la domination romaine. Au moyen-âge, cette rivière séparait la Sirerie de Bâgé de la Bourgogne, et plus tard la Bourgogne de la Bresse. Aujourd'hui, sur ce même point, la Seille forme la limite du département de Saône-et-Loire.

Canal de la Seille. Il remonte jusqu'à Louhans.

Bief du Tard.

Canal de Pont-de-Vaux. Dérivé de la Reyssouse.

La *Reyssouse* prend sa source au pied du Revermont, qui commence la chaîne des montagnes du Bugey et des Alpes. Elle passe à Bourg et à Pond-de-Vaux, et se jette dans la Saône à 4 lieues de cette dernière ville, après un cours de 8 kilomètres. Sa profondeur moyenne est de 1 mètre 33 centimètres, et sa largeur de 7 mètres. Sa vitesse par minute est, dans les eaux basses, de 44 mètres; dans les moyennes, de 58; dans les hautes, de 72. Sa pente, par mètre courant, est de $\frac{13}{10000}$, abstraction faite de l'effet produit par les retenues des moulins.

La Reyssouse reçoit dans son cours treize ruisseaux fournis par l'écoulement des étangs.

Bief de Porcelet.

Bief de Chanay.

Le *Ternand*, ruisseau.

Bief de Loise.

Digitized by Google

La *Veyle* prend sa source près de Chalamont et se jette dans la Saône au-dessous de Saint-Laurent. Elle est torrentielle, encombrée de moulins, et dépourvue d'eau dans les temps de sécheresse.

Sa largeur est, dans les eaux basses, de 6 mètres; de 7 mètres dans les eaux moyennes; de 100 mètres dans les crues.

Sa profondeur est de 29 millimètres dans les eaux basses, de 11 décimètres dans les eaux moyennes, et de 13 décimètres dans les hautes eaux.

Sa vitesse est de 35 mètres par minutes dans les eaux basses, de 48 dans les moyennes, et de 60 dans les hautes eaux.

Sa pente, par mètre courant, abstraction faite de la retenue des moulins, est de $\frac{12}{10000}$.

La *Petite Veyle.*

Bief d'Avanon.

Le Bief d'Avanon délimitait autrefois les Dombes avec la Savoie, et délimite aujourd'hui l'arrondissement de Trévoux avec l'arrondissement de Bourg.

De nombreuses difficultés ont longtemps existé entre la Savoie et la Dombes au sujet des limites des deux pays, notamment entre les officiers du mandement de Pont-de-Veyle et les officiers de la Châtellenie de Thoissey, vers la paroisse de Cormoranchi. Les volumineuses enquêtes qui ont eu lieu à ce sujet sont aux archives de Dijon, et portent principalement sur des allégations de changement du lit de l'Avanon.

En 1409, on régla les difficultés qui avaient eu lieu pour ces limites. Il fut convenu que l'on ferait un fossé qui commencerait à la rivière de Saône, et finirait à la grosse planche d'Avanon, dans le grand chemin de Lyon à Mâcon que l'on ferait passer sur ce fossé. Ce réglement fut confirmé par lettres-patentes du duc de Savoie, dans lesquelles il est dit que le fossé aurait 8 pieds, dont 4 seraient pris du côté de Bresse et 4 du côté de Dombes. (Voir Manuscrit d'AUBRET *sur les Dombes*, t. IX, p. 131 et suiv. et 405).

La *Chalaronne* prend sa source à Lapérouse et se jette dans la Saône au pont de Thoissey, après un cours de 26 kilomètres.

Digitized by Google

Sa largeur moyenne est, dans les eaux basses, moyennes et hautes, de 9, 10 et 100 mètres. Sa profondeur réduite est de 2 décimètres dans les eaux basses, de 8 décimètres dans les moyennes, et de 14 décimètres dans les hautes eaux. Sa vitesse, par minute, est de 26 mètres, de 36 et de 48. Sa pente, par mètre courant, est de $\frac{0\ 12}{10000}$.

Il a été souvent question de la canalisation de la Chalaronne. C'est à l'embouchure de cette rivière qu'existait autrefois le château fort de la Marche, dont s'emparèrent les Ligueurs au XVIe siècle, qui rançonnèrent tous les habitants du pays, et y commirent de nombreuses exactions. En voyant la mésintelligence régner entre le prince de Condé et les autres seigneurs de la Cour, les habitants de Thoissey, redoutant de nouveaux troubles, demandèrent la démolition du château de la Marche à la princesse Marie de Dombes qui y consentit, et l'ordonna par lettres-patentes du 27 janvier 1615.

Bief d'Artia.

Le *Chêne* ou *Bief de Pézieux.*

La *Calonne.*

Le *Rougeat* ou *Apéon.* Une tradition incertaine prétend que le ruisseau d'Apéon tire son nom d'une ancienne ville grecque bâtie auprès, et qui aurait été détruite au temps des guerres de Sévère et d'Albin. Je possède une médaille de Septime Sévère, trouvée dans ces lieux, où l'on en a découvert plusieurs, ainsi que des urnes cinéraires.

Bief de Lurcy.

La *Martre.*

Le *Bief de Grelonges.*

Le *ruisseau de Fareins.*

Le *Mongout.*

Le *Mornant.*

Le *Formans.* Cette petite rivière tire son nom de la réunion, à Sainte-Euphémie, de deux petits ruisseaux ayant leur source, l'un à Misérieux, l'autre à Thoussieux.

Le Formans délimitait au Midi la portion du Franc-Lyonnais qui se composait des communes de Saint-Bernard, Riottier

Digitized by Google

et d'un tiers environ de celle de Saint-Didier de Formans.

Cette petite rivière séparait également le Franc-Lyonnais du territoire de Trévoux, dont les confins furent réglés, en 1304, depuis le ruisseau de Formans jusqu'à celui de Massieux, du côté de Saône, et depuis la Saône en allant par l'ancien ruisseau de Massieux, jusqu'au moulin Chana, et depuis le moulin Chana qui va jusqu'au Treyvo ou ruisseau Garin, et depuis Garin jusqu'au ruisseau de Formans.

Le *Talancon* ou *ruisseau de Reirieux.*

Le *Bief de Massieux.*

Le *Bief de Génay.*

Les *Thorières*, cours d'eau de Neuville.

Le *Bief des Echets.*—Ce bief fut fait en l'an 1512, sous le duc Charles de Savoie, qui le fit entreprendre afin de dessécher le lac des Echets. Pour l'établir, il fallut le consentement du roi de France et du Chapitre de Lyon, attendu que l'eau des Echets passait dans la terre de Rochetaillée, appartenant à l'Église de Lyon.

Le *ruisseau de Fontaines.*

Le *ruisseau Ronzier.*

Le *ruisseau de Roye.*

Les eaux des ruisseaux des Thorrières, de Fontaines, de Ronzier et de Roye ont été étudiées et analysées avec un très-grand soin par M. Alphonse Dupasquier (1). Il résulte de ses opérations, notamment : 1° que ces eaux contiennent autant d'air atmosphérique que l'eau du Rhône, mais qu'elles possèdent une quantité de gaz carbonique beaucoup plus considérable ; 2° que leur température ne varie que d'un degré environ, sous l'influence des chaleurs comme du froid; son minimum étant 12° centigrades, son maximum 13° 2, tandis que l'eau du Rhône varie depuis 1 degré en hiver, jusqu'à 25 en été ; 3° que l'homogénéité des eaux de ces quatre ruisseaux est aussi permanente que leur limpidité et leur température. D'où il suivrait

(1) Voir : *Des eaux de sources et des eaux de rivières*, par Alph. Dupasquier. (Lyon, 1840).

Digitized by Google

que ces eaux sont dans les meilleurs conditions relativement à l'emploi hygiénique des eaux potables.

M. Dupasquier a fait également l'analyse des eaux des sources de Massieux, de Reirieux, de Thoussieux et de Sainte-Euphémie qu'il a trouvées d'une nature tout-à-fait identique à celle des eaux de Roye, de Ronzier, de Fontaines et de Neuville.

Un rapport de 1838 de M. Mondot de la Gorce, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, constate le volume et l'élévation, au-dessus du niveau de la Saône, des eaux des ruisseaux de Roye, Ronzier, Fontaines, Neuville, Massieux, Reirieux, Thoussieux et Sainte-Euphémie, à leurs sources. Il en résulte que la source la plus élevée, celle de Massieux, est à une hauteur de 70 mètres 50 au-dessus de l'étiage de la Saône. Suivant ce rapport, les sources de Mizerieux et de Thoussieux réunies à Sainte-Euphémie, débitent 10,518,570 litres d'eau.

L'eau de la Saône, dit M. Dupasquier, ne peut être destinée à l'alimentation de la ville de Lyon, la lenteur de son cours l'exposant à se corrompre en été et à se geler en hiver.

Tels sont les divers affluents de la Saône. Ils sont, je le crois, relatés aussi exactement que possible. Les difficultés que j'ai éprouvées à cet égard, et ce que cette nomenclature peut laisser à désirer, m'a vivement montré combien serait désirable la réalisation d'un vœu souvent formé ; c'est que le gouvernement exigeât de ses ingénieurs un travail complet pour chaque bassin particulier des rivières, embrassant tout ce qui est relatif à l'hydrographie, c'est-à-dire le volume des eaux des rivières principales et de tous leurs affluents immédiats, secondaires, tertiaires, etc. ; le jaugeage de tous les cours d'eau quelconques ; l'analyse de toutes les eaux ; l'élévation au-dessus du niveau de la mer de toutes les sources, et de tous les points culminants du bassin ; qu'il leur demandât enfin un travail sur toutes les circonstances géologiques ou autres qui peuvent faire connaître la nature des eaux avec leurs conditions propres à en rendre l'emploi utile à l'agriculture, à l'industrie et au développement de la navigation ; toutes ces choses appréciées ensemble comme devant concourir à s'entr'aider mutuellement, etc., etc.

Digitized by Google

Tant que ce travail ne sera pas fait et accompagné, pour chaque bassin, de cartes hydrographiques parfaitement raisonnées, l'on n'exécutera jamais de travaux d'ensemble, des travaux qui se fortifient et prospèrent les uns par les autres. S'il y a quelque chose qui soit unitaire et harmonique, c'est assurément le régime des eaux dans le bassin d'une rivière, soumis à des lois admirables d'expansion et de fécondité. Et cependant voyez ce qui se passe chez nos gouvernants ! Le ministre des travaux publics prétend que les eaux sont particulièrement son domaine, à raison des droits et des besoins de la navigation. De son côté, le ministre de l'agriculture prétend qu'elles sont essentiellement dans ses attributions, parce que l'eau est avec le soleil le grand principe fécondant de l'agriculture. La question a été débattue pendant bien des années, et, après de longues conférences, l'on a fini par trouver que tous deux avaient raison. Alors, l'on a sagement imaginé qu'il faudrait créer une commission mixte prise dans les deux ministères, qui règlerait tout ce qui serait relatif aux irrigations combinées avec les nécessités de la navigation. Chose singulière ! lorsque l'on en est venu à composer cette commission, l'on n'a pu s'entendre. La question est toujours pendante. Espérons qu'elle ne tardera pas à recevoir une solution si nécessaire dans l'intérêt de l'agriculture comme dans celui de la navigation elle-même (1) !

CHAPITRE IV.

ILES DE LA SAÔNE.

La Saône renferme 52 îles, dont 21 dans le département de la Haute-Saône, 8 dans le département de la Côte-d'Or, 14 dans le département de Saône-et-Loire, 8 dans le département du Rhône, et 1 dans le département de l'Ain.

Les principales îles du département de Saône-et-Loire sont

(1) Dans l'état des choses, le ministre des travaux publics a formé un service hydraulique fort précieux sans doute, qui se trouve rattaché au service des ponts-et-chaussées ; mais ce n'est là qu'une demi-mesure qui ne saurait remplir le grand but que l'on doit se proposer.

Digitized by Google

celles de Saint-Laurent, de Farges, de Fleurville, de la Palme, de la Réjouissance et de Saint-Romain.

L'île de Saint-Laurent, à Châlon, contient l'hôpital de cette ville, et possède des promenades qui en font l'ornement.

Suivant la tradition du pays, ce serait vers l'île de la Palme que les Helvétiens passèrent la Saône, et en cet endroit que leur arrière-garde, composée des Tigurins, fut surprise à l'improviste par César, lorsqu'ils entreprirent d'émigrer pour se rendre dans le pays des Santons.

Nithard rapporte que c'est dans cette île, qui portait alors le nom d'*Ansilla*, que se tinrent, l'an 842 de J.-C., les conférences qui eurent lieu entre les trois fils de Louis-le-Débonnaire pour le partage de ses états. « *Propter civitatem Madasconis* (Mâcon), *in insula quæ* ANSILLA *dicitur, cum æquo numero priorum Lodharius, Lodhuvnicus et Karolus conveniunt* (lib. IV).

Les îles principales du département du Rhône sont celles du Roquet, vis-à-vis Trévoux, de la Benne, entre Trévoux et Neuville, et l'île Barbe, vis-à-vis Saint-Rambert.

L'île Barbe *(Insula Barbara)* a une célébrité historique, non pas seulement parce que quelques auteurs en ont fait une retraite des Druides, de laquelle ils sortaient tous les ans pour aller chercher et cueillir *le guy de chêne* dans les forêts du Dauphiné, mais surtout par son abbaye fameuse, dont quelques-uns font remonter l'origine jusqu'au temps des Apôtres, mais que son historien Le Laboureur place vers l'an 240 de J.-C.

Le monastère de l'île Barbe a eu pour abbés saint Maxime, saint Loup, et le célèbre Leydrade, auquel Charlemagne remit sa bibliothèque, qui s'est conservée, dans l'abbaye, jusqu'à ce qu'elle fut dispersée et détruite dans les guerres de religion.

Dans l'acte de fondation de l'île Barbe donnée par Sévère, et que Le Laboureur repousse comme apocryphe, on compare cette île à un grand vaisseau posé sur la Saône. *Quæ a longè aspicientibus videtur esse* MAGNA NAVIS *in medio posita fluvii.* « Comme une immense corbeille de fleurs jetée au milieu du fleuve, dit M. Achard-James, cette île, avec sa riche parure d'arbres, de maisons, de prairies, et sa forme allongée, a quelque ressem-

Digitized by Google

blance, mais comme un géant ressemble à un nain, avec l'esquif qui nous emporte sur la rivière, et semble, comme lui, balancer sur les flots. »

L'île de Montmerle, que le *Thalweg* fait dévier sur le département de l'Ain, forme aussi l'une des îles principales de la Saône.

L'inondation qui eut lieu en 1268 fit de tels ravages, qu'elle emporta l'île de Grelonges, où se trouvait alors un couvent de bénédictines, qui fut entièrement détruit, ainsi que le constate le procès-verbal des visiteurs de Cluny. *Aqua consumit insulam, et necesse fuit exire moniales hoc anno de* INSULA GREOLENGA, *propter inundationem aquarum.*

CHAPITRE V.

ÉTENDUE ET LARGEUR DE LA SAONE.

Le cours de la Saône, depuis sa source, à Vioménil, jusqu'à son embouchure, à Lyon, comprend environ 420 kilomètres. Cette rivière, après son parcours dans le département des Vosges, traverse les départements de Haute-Saône, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, sépare ceux du Rhône et de l'Ain, et tombe dans le Rhône à Lyon.

La statistique officielle de 1837 donne ainsi les longueurs partielles de la *navigation* de la Saône, dans chaque département :

Haute-Saône.	24,000	mètres.
Côte-d'Or.	63,375	»
Saône-et-Loire	117,000	»
Rhône.	60,625	»

L'ordonnance du roi, du 9 décembre 1839, relative à la perception des droits de navigation intérieure, rendue en exécution de la loi du 4 juillet 1837, est accompagnée du tableau des mesures légales des rivières et canaux sur lesquels est perçu le droit de navigation, présentant : 1° la distance en kilomètres entre les principaux ports ; 2° la distance de chaque point à l'origine du flottage ; 3° l'indication des départements où se trouvent ces différents points ; 4° enfin la distinction entre les parties flottables et les parties navigables. Voici l'extrait de ce tableau en ce qui concerne la Saône :

Digitized by Google

DÉPARTEMENTS que traverse la Saône.	DÉSIGNATION DES LIEUX PRINCIPAUX en suivant le cours de la Saône.	DISTANCE EN KILOMÈTRES de chaque point à celui qui le précède immédiatement.	DISTANCE EN KILOMÈTRES de chaque point à l'origine du flottage.
Saône (Haute-).	Jonvelle (Origine du Flottage).	0	0
	Ormoy	13	13
	Cendrecourt	10	23
	Montureux	8	31
	Conflandey	14	45
	Port-sur-Saône	6	51
	Scey	9	60
	Traves	6	66
	Soin	17	83
	Charentenay	3	86
	Seveux	17	103
	Port-d'Autet	13	116
	Prontigny	7	123
	Gray (Bureau de Navigation et de Jaugeage). (Origine de la Navigation).	11	134
	Apremont	11	145
	Pierre-de-Broye	12	157
Côte-d'Or.	Perrigny	8	165
	Pontailler (Bureau de Navigation)	2	167
	La Marche	5	172
	Auxonne	13	185
	L'Abergement	7	192
	Mailly-le-Port	5	197
	Saint-Symphorien (Bureau de Navigation). (Canal du Rhône au Rhin)	4	201
	Saint-Jean-de-Losne (Bureau de Navigation et de Jaugeage). (Canal de Bourgogne)	4	205
	Pagny-la-Ville	12	217
	Le Châtelet	3	220
	Glanon	4	224
	Pouilly	3	227
	Seurre	2	229
Saône-et-Lre	Charnay-les-Chasles	8	237
	Verdun (Bureau de Navigation) et Bragny (Embouchure du Doubs)	9	246
	Allerey	4	250
	Raconnay (Commune de Gergy)	4	254
	Port d'Alleriot	8	262

DÉPARTEMENTS que traverse la Saône.	DÉSIGNATION DES LIEUX PRINCIPAUX en suivant le cours de la Saône.	DISTANCE EN KILOMÈTRES de chaque point à celui qui le précède immédiatement.	DISTANCE EN KILOMÈTRES de chaque point à l'origine du flottage.
Saône-et-Loire.	Crissey	6	268
	Châlon-sur-Saône (Bureau de Navigation et de Jaugeage). (Canal du Centre)	5	273
	Port Guillot	4	277
	Ouroux	7	284
	La Colonne (Commune de Gigny)	6	290
	Orme	3	293
	Tournus (Bureau de Navigation)	9	302
	Embouchure de la Seille	6	308
	Saint-Jean-de-Saône	6	314
	Fleurville (Embouchure de la Reyssouse)	3	317
	Broix	2	319
	Saint-Jean	8	327
	Mâcon (Bureau de Navigation et de Jaugeage)	7	334
Ain	Jean-Gras	12	346
Sre-et-Lre	Saint-Romain	3	349
Ain	Thoissey	3	352
Rhône.	Port de Belleville	10	362
Ain	Montmerle	3	365
	Messimy	3	368
	Beauregard	8	376
	Frans	2	378
	Riottier	2	380
	Saint-Bernard	5	385
Rhône.	Anse	5	385
Ain	Trévoux	4	389
Rhône.	Neuville	10	399
	Couzon	4	403
	Saint-Rambert et l'Ile-Barbe	7	410
	Vaise (Pont-de-la-Gare)	3	413
	Lyon — Pont de Serin (Bureau de Navigation et de Jaugeage)	1	414
	Lyon — Pont d'Ainay (Bureau de Navigation et de Jaugeage)	2	416
	Pont de la Mulatière et Embouchure dans le Rhône	1	417

Digitized by Google

Il était nécessaire de faire connaître le tableau qui précède qui constitue l'acte légal d'après lequel se perçoivent actuellement les droits de navigation sur la Saône. Mais nous devons faire observer que les distances n'y sont pas toujours indiquées d'une manière rigoureusement exacte, aujourd'hui surtout qu'il a été fait de nombreux travaux qui ont modifié, sur quelques points, le lit de la Saône dans sa partie supérieure.

Ainsi, de Port-sur-Saône à Gray, l'on a établi l'ouverture de six dérivations, dont trois économisent une longueur de 12,685 mètres sur le développement de la rivière. Les travaux entre Gray et Verdun comprennent neuf barrages éclusés, établis en dérivation, dont trois abrègent le trajet qu'il fallait faire en suivant la Saône, de 4,080 mètres (1).

Nous remarquerons ensuite que le tableau, annexé à l'ordonnance de 1839, ne compte que quatre kilomètres du pont de la Mulatière au pont de Serin, tandis que, dans la réalité, la distance, entre ces deux points, présente un développement de six kilomètres 300 mètres.

L'administration des ponts-et-chaussées a fait opérer, en 1844, une nouvelle mensuration de la Saône à partir de Gray jusqu'à Lyon. Ensuite de cette mensuration, elle a planté des bornes kilométriques qui indiquent la distance, d'abord entre Gray et Lyon, et ensuite entre Châlon et Lyon. La dernière borne est placée, à Lyon, entre le pont de Serin et le pont de la Gare, à 200 mètres en aval de ce pont. Cette borne marque, savoir : de Gray à Lyon, (à Serin), 276 kilomètres ; et de Châlon à Lyon, 134 kilomètres. Les distances déterminées par le tableau annexé à l'ordonnance royale de décembre 1839, présentent, entre Gray et le pont de Serin, 280 kilomètres, et entre Châlon et Lyon 137 kilomètres. Il y a donc une différence de 4 kilomètres attribués en plus à la navigation de Gray à Serin, et de 3 kilomètres de Châlon à Serin, sur le nombre de kilomètres existant par le kilométrage officiel de 1844, sauf la fraction qui existe du point où se trouve la dernière borne jusqu'au pont de Serin.

(1) Voir : *Situation des travaux au 31 décembre 1846, publiés par l'administration générale des ponts-et-chaussées, en juillet 1847*, pag. 216 et suiv.

Digitized by Google

Voici les distances entre quelques points principaux, telles qu'elles résultent du kilométrage de 1844 :

De Gray à Châlon,	132 kil.	—	De Châlon à Tournus,	30 kilom.	
Id. à Tournus,	162 »		Id. à Mâcon,	60 »	
Id. à Mâcon,	202 »		Id. à Trévoux,	110 »	
Id. à Trévoux,	252 »		Id. à Neuville,	120 »	
Id. à Neuville,	262 »		Id. à Serin,	134 »	
Id. à Serin,	276 »				

De la dernière borne plantée à Serin, il y a, jusqu'au confluent de la Mulatière 6 kilomètres 500 mètres, d'où il suit que, de Gray à l'embouchure de la Saône, il y a 282 kilomètres et demi; et, de Châlon également à cette embouchure, 140 kilomètres et demi.

Largeur de la Saône. — Dans un fort bon article sur la Saône, récemment publié dans l'*Annuaire du département de Saône-et-Loire pour* 1851, l'on trouve le document qui suit sur la largeur normale du lit de cette rivière : « Elle est environ de 120 mètres pour la *Petite-Saône* (c'est-à-dire de Gray à Verdun), et de 180 mètres pour la *Grande-Saône* (de Verdun à Lyon). Vers les hauts fonds les plus infranchissables, où les vitesses sont les plus fortes, où la profondeur d'eau est, au contraire, la plus faible, cette largeur varie de 250 à 340 mètres, et les eaux s'y divisent généralement en plusieurs faux bras qui tendent à s'élargir. »

CHAPITRE VI.

DIVISION ADMINISTRATIVE DE LA SAONE. — PENTES ET PROFONDEUR DE LA RIVIÈRE.

Le cours supérieur de la Saône se termine à Cendre-Court, et son cours moyen s'étend jusqu'au pont Nemours, à Lyon. Mais, en prenant pour terme la manière dont on utilise ce cours, l'Ad-

Digitized by Google

ministration des Ponts-et-Chaussées divise la Saône, entre Port-sur-Saône et Lyon, en *Haute*, *Petite* et *Grande-Saône*.

On désigne, sous le nom de *Haute-Saône*, toute la portion de rivière qui s'étend au-dessus de Gray, et plus spécialement la portion qui est entre Gray et Port-sur-Saône. Cette partie, embrasse une étendue de 82,840 mètres, dont la pente totale est de 21 mètres 53 centimètres, et la pente moyenne de 26 centimètres par kilomètre.—De Port-sur-Saône à Gray, il existe neuf barrages d'usines avec des pertuis pour le flottage, et qui sont autant d'obstacles que les bateaux ne peuvent franchir.

La *Petite-Saône* est comprise entre Gray et l'embouchure du Doubs, à Verdun. Elle présente un développement de 115,576 mètres. De Gray à Verdun, la pente totale est de 15 mètres 24 centimètres, et la pente moyenne de 13 centimètres par kilomètre ; mais les pentes partielles varient de 0 m. 93 centimètres par kilomètre. C'est à peu près vers le centre de la Petite-Saône, que viennent s'embrancher, à Saint-Jean-de-Losne et à Saint-Symphorien, les canaux de Bourgogne et du Rhône au Rhin. — De Gray à Verdun, on rencontre un grand nombre de hauts-fonds, particulièrement à l'embouchure des affluents ; sur quelques-uns la hauteur d'eau descend jusqu'à 40 centimètres.

La *Grande-Saône* s'étend de Verdun à Lyon ; sa longueur est de 166,380 mètres. La pente de la grande Saône est de 12 mètres 56 centimètres ; mais cette pente n'est pas uniformément répartie : presque nulle dans l'étendue des biefs que présente la rivière, elle s'élève jusqu'à 56 centimètres par kilomètre sur les hauts fonds qui les séparent. — La profondeur est aussi très-inégale : elle varie entre 43 centimètres et 6 mètres 20 centimètres, en temps d'étiage.

Suivant le langage des patrons de la Saône, la rivière a de 55 à 60 pouces de profondeur, dans les *eaux rondes*, et de 25 à 26 pouces dans les eaux basses, aux temps de sécheresse.

Avant les travaux d'endiguement et de draguage dans les eaux basses, la Saône n'avait que 18 pouces seulement de profondeur, ce qui ne permettait pas le jeu de la navigation.

Les travaux qui ont été exécutés sur la grande Saône ont

Digitized by Google

surtout pour objet de recouvrir les hauts-fonds d'une tranche d'eau suffisante, afin de faciliter le plus possible la navigation. Ces travaux consistent en un chenal fixe à eau courante. Au-dessous des hauts-fonds les plus prononcés, l'on a établi un barrage submersible à pertuis libre, disposé de manière à relever la surface des eaux à l'amont, sans déterminer toutefois, dans la passe navigable, un courant dont la vitesse soit nuisible à la navigation, à laquelle l'on est parvenu à fournir un tirant d'eau de 1 mètre 20 au plus bas étiage, ce qui produit une hauteur d'eau de 1 mètre 50, à l'étiage ordinaire.

La Saône, comme en général les rivières de France, est composée d'une succession de FOSSES ou bassins, séparés les uns des autres par des hauts-fonds formant des espèces de barrages naturels transversaux, que l'on nomme *maigres* ou *rapides*.

« Dans les *fosses* ou bassins, la profondeur est toujours considérable et la vitesse presque nulle. Certaines profondeurs ont été trouvées de 8 à 11 mètres, comme dans la traversée de Lyon, et même de 14 mètres, comme vis-à-vis l'Ile-Barbe.

« Dans les *rapides*, au contraire, la vitesse est toujours fort grande (elle varie de 1 mètre 40 à 2 mètres 56 par seconde), et la profondeur très-faible y varie de 0 mètre 75 à 0 mètre 35 au-dessous de l'étiage (*Annuaire du département de Saône-et-Loire pour* 1851, p. 325). »

L'on remarque que, dans les *maigres* ou *rapides*, la vitesse est d'autant plus accélérée que les eaux sont plus basses, ce qui fait dire alors aux patrons de la Saône, que *les fosses se vident*.

Tous les documents, dont nous venons de présenter le relevé dans ce chapitre, sont officiels et sont à peu près tous extraits de la *Situation des travaux* qui a été publiée jusqu'en 1847, par l'Administration générale des ponts-et-chaussées. Nous y joindrons un tableau des pentes de la Saône, à partir de l'embouchure du canal du Rhône au Rhin, jusqu'à Lyon. Ce tableau a été dressé en 1836, d'après les opérations de nivellement faites en 1835, et dont nous avons fait connaître le résultat général.

Digitized by Google

		mètres.
1° De Saint-Symphorien à l'embouchure du Doubs à Verdun, longueur développée.	. . .	52,000
Pente totale entre ces deux points.	6m 413	
D'où la pente relative $\frac{9,413}{52,000^{m}00}$ 0m 0001233, et par kilomètre. 0m 1233		
2° De Verdun au pont de Châlon, longueur développée.	. . .	25,500
Pente totale entre ces deux points.	0m 949	
D'où la pente relative $\frac{0,949}{25,500^{m}00}$ 0m 0000372, et par kilomètre. 0m 0372		
3° Du pont de Châlon à celui de Mâcon, longueur développée..	. . .	61,000
Pente totale entre ces deux points.	2m 746	
D'où la pente relative $\frac{2,746}{61,500^{m}00}$ 0m 00004465 et par kilomètre. 0m 0446		
4° Du pont de Mâcon à la fin du port de Trévoux, longueur développée.	. . .	49,000
Pente totale entre ces deux points.	3m 072	
D'où la pente relative $\frac{3,072}{49,000^{m}00}$ 0m 0000627, et par kilomètre. 0m 0627		
5° Du pont de Trévoux au Rhône à Lyon, longueur développée.	. . .	30,380
Pente totale entre ces deux points.	5m 795	
D'où la pente relative $\frac{5,795}{30,380^{m}00}$ 0m 00019075, et par kilomètre. 0m 1908		
	18m975	218,380m

Il n'est pas inutile, en terminant ce chapitre, de faire connaître le rapport qui existe entre les altitudes et les pentes respectives du Rhône et de la Saône, que M. Lortet présente ainsi dans sa *Géographie physique du Rhône :* « Le développement, dit-il, de la Saône est à celui du Rhône, jusqu'au confluent, comme 4 : 5 ; l'altitude de leurs sources est comme 3 : 13. La pente générale du Rhône est de 3 mètres 8 par kilomètre ; celle de la Saône est de 1 mètre 08 par kilomètre. Ces différences dans les pentes des lits, dans l'altitude des deux sources, dont l'une est cachée dans les neiges ; ces oppositions constantes dans la configuration des deux vallées établissent une harmonie admirable dans le régime du Rhône : sans la Saône, il ne serait qu'un torrent destructeur périodiquement gonflé par la fonte des neiges, et accidentellement par quelques averses. »

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

ÉTIAGE DE LA SAONE. — BASSES EAUX.

Le mot *étiage*, nouvellement créé, a, pour objet, suivant son étymologie, d'exprimer le niveau des plus basses eaux d'une rivière. L'échelle d'étiage présente, au zéro, ce niveau observé, à un jour donné, sur toute la ligne d'une rivière, repérée pour établir son élévation au-dessus du niveau de la mer.

L'on choisit naturellement, pour faire cette opération, les eaux les plus basses, parce que c'est alors qu'elles présentent le plus d'uniformité dans leur pente, à raison de la plus grande uniformité aussi des affluents qui alimentent le cours d'eau dont on veut faire le nivellement.

La science laisse beaucoup à désirer sous le rapport des observations que l'on peut vouloir chercher à établir d'après un nivellement, à raison de tout ce qu'il y a généralement de si peu précis en fait d'hydraulique. Le niveau des eaux varie souvent dans sa concordance d'une échelle avec une autre échelle, quoique, toute deux aient été repérées et établies en même temps. Ceci se conçoit aisément : d'abord la pluie ne tombe jamais uniformément sur tout le bassin d'une rivière, si bien que, pour la Saône, par exemple, l'on voit quelquefois ses eaux baisser à Châlon, tandis qu'elles s'élèvent à Trévoux ou à Lyon ; parce que la pluie ne s'est fait sentir qu'au-dessous de Châlon seulement. Ensuite, l'étiage est susceptible de varier facilement sur un point, soit par suite de quelques attérissements survenus depuis que l'échelle y a été établie, soit par suite de travaux opérés sur la rivière, tels que des ponts, des endiguements ou des dragages. C'est ce qui est arrivé notamment pour la Saône, où l'on a exécuté, comme nous l'avons déjà dit, des dragages considérables qui, en écrétant les hauts fonds de manière à pouvoir toujours fournir 1 mètre 20 de tirant d'eau à la navigation, ont eu pour résultat d'uniformiser la pente, tantôt en la diminuant en certains points, tantôt en l'augmentant en certains autres.

Nous avons fait connaître le résumé du nivellement de la Saône qui a été commencé en 1835, par M. Moreau, ingénieur, et con-

Digitized by Google

tinué par ses soins, sous la direction de M. Laval. L'ensemble de ce nivellement, que nous ne croyons pas devoir reproduire, avait pour objet de faire connaître, à partir de l'embouchure du canal du Rhône au Rhin jusqu'au confluent à Lyon, 1° la distance des principaux points entr'eux ; 2° les cotes des poteaux kilométriques ; 3° les cotes de l'étiage par chaque kilomètre ; 4° la hauteur correspondante de l'étiage aux piquets kilométriques ; 5° enfin la pente de l'étiage d'un kilomètre au suivant.

Désormais ce travail ne peut plus être considéré que comme constatant des choses exactes au moment où il a été fait, mais qui ont cessé de l'être, à raison des variations survenues dans les pentes pour les petites distances, par suite des travaux opérés, quoique la pente générale de la Saône, c'est-à-dire la pente de cette rivière, considérée pour de grandes distances, ait peu changé, si même elle a varié.

Le 3 juillet 1842, il a été procédé à un nouveau nivellement, de la basse Saône, récolé et rectifié le 18 du même mois, ensuite duquel plusieurs échelles ont été modifiées. Depuis lors les échelles de la Saône n'ont subi aucun changement, si ce n'est celle de Trévoux, dont le zéro d'étiage a été surexhaussé, le 23 septembre 1848, d'environ 9 centimètres.

M. Rolland de Ravel a fait faire, le 13 août 1850, un nivellement de la Saône, pour la combinaison des études du chemin de fer de Châlon à Lyon dont il était chargé. Il a pris pour point de départ une altitude de 163 mètres au pont Tilsit, à Lyon. Voici le résultat de cette opération, qu'il a bien voulu nous communiquer.

PONTS DE LA SAONE.	ZÉROS des échelles des ponts par rapport au niveau de la mer.		HAUTEURS des eaux du 13 août 1850, par rapport au niveau de la mer.		HAUTEURS marquées par les échelles, le 13 août 1850	
Châlon.	173	340	173	540	0	200
Tournus.	171	767	172	367	0	600
Mâcon.	171	242	171	742	0	500
Belleville.	169	474	170	024	0	550
Beauregard.	168	342	168	842	0	500
Neuville.	167	024	167	574	0	550
Fontaines.	165	352	166	052	0	700
Pont de Serin.	163	071	163	771	0	700
Id. de la Feuillée.	162	974	163	674	0	700
Id. de Tilsitt.	163	000	163	500	0	500

Digitized by Google

Aussitôt que les travaux extraordinaires de la Saône seront achevés, l'Administration si bien dirigée du service spécial de cette rivière ne tardera sûrement pas à faire elle-même un nouveau nivellement, ainsi qu'un nouveau kilométrage définitif qui présente, d'une manière rigoureusement exacte, les distances avec les hauteurs correspondantes aux bornes kilométriques. Nous ferons simplement observer à cet égard, combien il importe, pour le nivellement, de faire partir l'opération d'un point de la Saône à Lyon, dont la hauteur au-dessus du niveau de la mer soit préalablement et nettement déterminée, afin de sortir de ce vague dans lequel l'on est aujourd'hui sur la véritable altitude de la rivière à son étiage, au confluent, au pont Tilsit ou au pont de la Feuillée.

La Saône, comme toutes les rivières qui ne prennent pas leur source dans les glaciers, a son étiage dans les temps de chaleur. Le Rhône, au contraire, grossi, pendant l'été, par les fontes des neiges, atteint, pendant l'hiver, son maximum de diminution en même temps que son maximum de limpidité.

En 1714, les eaux de la Saône furent si basses, qu'à Saint-Rambert, l'on consacra le fait par une inscription ainsi conçue, qui fut placée dans le milieu du pilier gauche de l'ancienne église :

L'AN 1714, LE 12 FEV. 27
PAS DE LARGE A PIED SEC
ON A TRAVERSÉ SAONE
SUR LE GRAVIER DE
ST-RAMBERT A L'ISLE
(1) JOUR DE SUITE.

CHAPITRE VIII.

CRUE DES EAUX DE LA SAONE.

La crue des eaux de la Saône a lieu spécialement par l'effet des pluies, par la fonte des neiges, et enfin par l'action des pluies et des neiges tout à la fois, qui fait reparaître, lorsque le sol est profondément imprégné d'une grande quantité d'eau, des sour-

(1) Le nombre de jours est effacé, et jours est écrit au singulier.

Digitized by Google

ces qui tarissent une partie de l'année, et augmente le volume de celles qui sont permanentes.

La Saône présente parfois des eaux extraordinaires qui entraînent avec elles les plus grands ravages. Les historiens de la contrée citent principalement, parmi celles qui ont laissé le plus de souvenirs, les crues de l'automne 580, de 1196, de 1408, du 2 décembre 1570, du 27 septembre 1602, de février 1608, de janvier 1640, et du 26 février 1711.

Grégoire de Tours, en parlant de la grande crue de la Saône, qui eut lieu en 580, sous le règne de Childebert, dit : « Le Rhône et la Saône, joignant leurs rives, renversèrent une partie des murailles et plusieurs édifices. Ce furent des pluies continuelles, qui firent enfler ces rivières, jusqu'à se répandre dans la campagne, et après que les pluies eurent cessé, les arbres refleurirent au mois de septembre (Grég. Tur., lib. v, cap. XXXIII). »

Mais la crue véritablement extraordinaire de la Saône, du mois de novembre 1840, a dépassé de beaucoup toutes celles dont on a conservé des traces, ou même le souvenir. M. Laval, à cette époque, ingénieur en chef de la Saône, a dressé, sur cette crue, des notes et observations statistiques du plus grand intérêt, insérées dans les *Annales de l'agriculture* (Lyon, tom. VI, p. 246).

Suivant lui, « l'immense et désastreuse inondation des premiers jours de novembre 1840, paraît ne pouvoir être attribuée qu'aux causes suivantes, savoir : à la continuité presque absolue des pluies tombées dans le bassin de la Saône, pendant 28 jours en septembre et octobre ; à l'imbibition totale de ce bassin jusqu'aux couches imperméables, et à la fonte subite et presque instantanée des neiges amoncelées sur le Jura, vers les sources du Doubs et de ses affluents. »

Il résulte des observations de M. Laval que l'inondation extraordinaire de novembre 1840, est principalement due à la crue subite du Doubs, et que la crue de la Saône a mis 24 heures pour franchir l'espace de 60 kilomètres compris entre Châlon et Mâcon, et 12 heures pour les 30 kilomètres de parcours entre Châlon et Tournus, ce qui produit une vitesse moyenne de 2 kilomètres 50 par heure, ou de 0^m, 695 par seconde, tandis

Digitized by Google

que, de Trévoux au pont de la Feuillée, à Lyon, sur 25 kilomètres, elle n'a mis que 5 heures, ce qui produit une vitesse moyenne de 5 kilomètres à l'heure, ou de 1m 39 par seconde. Cette vitesse, dit M. Laval, double de la première, n'a rien qui doive étonner, en raison de la pente relative existant entre Trévoux et Lyon, pente plus que quadruple de celle existant entre Châlon et Mâcon.

M. Laval a dressé un tableau faisant connaître le maximum des hauteurs de la crue de novembre 1840, repéré dans vingt-deux endroits différents, et de plus les pentes partielles et la pente totale (2e colonne), entre St-Jean-de-Losne et le pont de la Mulatière, à Lyon. Nous le reproduisons pour sept repères principaux seulement.

INDICATION DES PRINCIPAUX REPÈRES.	COTES DE L'ÉTIAGE.	COTES DU MAXIMUM DE LA CRUE	DIFFERENCE OU HAUTEUR MAXIMUM AU-DESSUS DE LA CRUE.	JOUR DU MAXIMUM DE LA CRUE.
	m.	m.	m.	
St-Jean-de-Losne.	106,578	102,048	4,53	1er nov.
Verdun.	112,053	103,933	8,12	3 nov.
Châlon.	113,002	105,602	7,40	3 nov.
Mâcon.	115,730	107,680	8,05	4 nov.
Trévoux.	118,820	110,320	8,50	5 nov.
Lyon (Pont de Serin)	123, 71	113, 06	1,065	5 nov.
Lyon id. la Feuillée	123, 67	114, 78	8,89	5 nov.
Lyon (Pont de la Mulatière).	124. 91	118, 91	6,00	4 nov.

Nous voyons, par le tableau qui précède, qu'au pont de Serin les eaux se sont élevées à la hauteur de 10m 65 au-dessus de l'échelle, tandis que les hauteurs observées en amont, n'ont été que de 8m 50 à Trévoux, de 7m 40 à Châlon. Ceci s'explique par l'étranglement subit de la vallée et le grand resserrement des berges vers Serin.

La hauteur des berges de la Saône, généralement peu élevées jusqu'à Verdun, varie de 2m 80 à 4m 80 jusqu'à Tournus ; à Tournus, cette hauteur domine et varie de 3m 80 à 4 mètres jusqu'à Fontaines. Elle augmente ensuite jusqu'à Lyon.

Digitized by Google

Les crues ordinaires de la Saône sont de 4 à 5 mètres au-dessus de l'étiage, et proviennent surtout des crues subites du Doubs.

Nous ne ferons ici qu'une simple observation au sujet des inondations trop fréquentes de nos fleuves. Généralement, on s'accorde à dire qu'une de leurs principales causes consiste dans le déboisement des forêts, parcequ'alors les eaux pluviales n'étant plus retenues par les obstacles multipliées que leur opposait la végétation, s'écoulent des montagnes sous forme de torrents instantanés, par suite surtout d'une trop rapide imbibition du sol jusqu'aux couches imperméables.

Il a été formé, à Lyon, en 1844, une Commission hydrométrique dont les observations sont des plus précieuses à recueillir, et qui auront encore bien plus d'importance lorsque, comme cela doit nécessairement avoir lieu un jour, elles pourront se développer et s'étendre sur une échelle européenne.

Voici comment cette Commission, qui a pour président M. Lortet, docteur-médecin, et pour secrétaire M. Fournet, professeur à la Faculté des sciences, a elle-même, dans son premier rapport de 1844, déterminé ses opérations en ce qui concerne le bassin de la Saône.

« 1° Organiser, dans le bassin de la Saône, un système d'observations hydrométriques;

« 2° Recueillir les faits observés, comparer les quantités de pluie au débit de la rivière, et parvenir ainsi à calculer d'avance le maximum des crues;

« 3° Coordonner les faits recueillis, et, par la publicité, les faire entrer dans le domaine de la science météréologique. »

En prenant, pour base moyenne, l'année normale de 1844, nous voyons, d'après les observations de la Commission, que la moyenne des pluies tombées pendant l'année dans le bassin de la *Saône supérieure*, est de 0 m 685 ; — dans le bassin de la *Saône inférieure*, de 0 m 917 ; et dans le bassin du Doubs, de 0 m 974.

Digitized by Google

Dans cette même année 1844, les plus grandes crues des eaux de la Saône se sont manifestées en février et mars, octobre et novembre; et les eaux les plus basses en mai et juin et au commencement de juillet. L'on a remarqué que juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre sont les mois où le Sud-Ouest a dominé, en 1844, dans tout le bassin de la Saône, et où les jours pluvieux ont été les plus nombreux.

Il résulte des observations de la Commission hydrométrique de Lyon, que c'est à peu près constamment Bourg qui mesure la plus grande quantité de pluie qui tombe dans le bassin de la Saône, quoique l'on ne compte pas un plus grand nombre de jours pluvieux dans cette ville que dans les autres parties du bassin.

Suivant les observations de l'administration des ponts et chaussées, consignées dans la *Situation des travaux publics*, publiées chaque année par le Ministère des travaux publics, « les eaux de la Saône sont ordinairement abondantes vers la fin de l'automne, pendant l'hiver et au commencement du printemps; pendant le reste de l'année, la fin du mois de juin, exceptée, époque qui répond à la fonte des neiges du Jura, et où il arrive ordinairemeut une crue, elles s'appauvrissent, laissent le lit à découvert sur de grandes surfaces, et, à la rencontre des hauts-fonds, elles coulent avec rapidité en nappes de peu d'épaisseur. »

L'on évalue généralement, en moyenne, à 15 ou 16 jours par an, l'interruption de la navigation sur la Saône, par suite de la crue des eaux (1).

(1) Je dois, à l'obligeance de l'Administration du service spécial de la Saône pour les ponts et chaussées, les renseignements qui suivent, et qui sont basés sur le résultat de dix années d'observations :

La moyenne annuelle de l'interruption de la navigation sur la Saône est, savoir :

Par les crues d'eau,	16 jours.
Par les glaces,	11 id.
Par les brouillards ou les grands vents,	3 id.
Total.	30 jours.

Digitized by Google

Dans son rapport de 1845 (page 8), la Commission hydrométrique a constaté qu'il y a en général six jours d'intervalle entre la chute de pluie dans la partie moyenne du Bassin de la Saône et le maximum de la crue observée à Lyon ; qu'il y en a sept et même huit, lorsque les pluies ont été bornées à la partie supérieur du Bassin.

Ainsi, le 9 décembre 1845, la Commission, informée de la quantité d'eau tombée le 7 à Montbelliard, annonça à la mairie de Lyon, que le maximum de la crue serait marqué du 12 au 13, et qu'elle atteindrait peut-être 5 m. 50 à l'échelle de la Feuillée. En effet, le 13, de bonne heure, elle s'éleva, à cette échelle, de 5 m. 28 c. Une prévision ainsi accomplie montre tout ce qu'on peut attendre de la science qu'on ne saurait jamais trop honorer et encourager en lui fournissant tous les moyens d'opérer, qui lui permettent de remonter des faits à leurs causes et des causes à leurs lois.

Il faut, au surplus, suivre, dans ses travaux mêmes, toutes les observations de la Commission hydrométrique de Lyon. Rien de plus digne d'intérêt que toutes ses constatations sur la quantité des eaux tombées par les pluies ; sur leur distribution dans la terre pour la végétation ; sur la température ; sur les vents ; sur les neiges fondant d'abord dans les expositions les plus chaudes, et successivement, à partir des régions inférieures jusqu'aux régions les plus élevées ; fusion qui, si elle s'opérait rapidement, exposerait bientôt aux plus effroyables inondations, mais qui se combine toujours de manière à ce qu'elle ne puisse jamais produire que l'équivalent d'une pluie de 8 à 10 millimètres d'eau.

L'admirable chose que la formation des montagnes et des vallées, toujours si merveilleusement disposées pour recevoir toutes les eaux, quelque soient les causes multiples qui les font tomber, et pour les distribuer par des affluents principaux ou secondaires qui les portent aux fleuves, lesquels, à leur tour, les portent bientôt dans le grand réservoir des mers !

L'admirable chose aussi de voir comment ces eaux, dilatées ou condensées dans leurs réceptacles, ne s'échappent qu'après

Digitized by Google

avoir fourni à la terre tout ce que réclame son action de végétation ! Sans doute, dans la marche des éléments, l'on voit quelques perturbations particulières venir de loin en loin rompre les dispositions arrangées par la main de l'homme, mais sans troubler jamais les lois générales d'équilibre et de conservation au milieu desquelles tout roule et tout s'agite avec harmonie. Honneur à la science, dont la haute mission est d'étudier et de découvrir ces lois, non pas seulement pour prévenir de partielles perturbations qui désolent, mais surtout encore pour étendre le domaine de l'homme, ce roi de la nature, au profit duquel toutes ces choses ont été créées ! Et pourquoi n'arriverait-elle pas à les connaître, lorsqu'on est parvenu à saisir si merveilleusement les lois qui règlent le cours des astres, au point de prédire et de marquer, par avance, minute par minute, seconde par seconde, jusques même à leurs révolutions les plus compliquées dans la marche des siècles.

CHAPITRE IX.

TEMPÉRATURE DE LA SAONE. — GELÉES.

Les faits montrent qu'un cours d'eau un peu volumineux peut rester longtemps au contact d'un air dans des conditions très-opposées à la sienne, sans que cette dernière soit modifiée d'une manière bien sensible. C'est lentement que le calorique est pris ou cédé par l'eau, et que l'équilibre s'établit entre la température d'une rivière et celle de l'eau. Du reste, la température moyenne des rivières égale à peu près celle de l'air vers les sources qui les alimentent.

Un tableau, dressé par M. Fournet, donne, pour le Rhône, la Saône et l'air atmosphérique à Lyon, l'indication de leurs températures moyennes mensuelles.

Voici ce tableau tel qu'on le trouve reproduit dans un travail M. Ch. Martins, sur la *Météorologie de la France*.

Digitized by Google

TABLEAU DE COMPARAISON DES TEMPÉRATURES DU RHONE, DE LA SAONE ET DE L'AIR A LYON.

MOIS.	RHONE.	SAONE.	AIR.
	Deg.	Deg.	Deg.
Janvier.	4, 2	2, 1	—1, 5
Février.	4, 6	3, 3	+3, 9
Mars.	6, 1	5, 0	7, 2
Avril.	10, 0	10, 0	9, 9
Mai.	15, 2	16, 8	16, 5
Juin.	18, 7	20, 9	21, 2
Juillet.	19, 2	20, 1.	21, 9
Août.	19, 6	21, 9	20, 3
Septembre.	17, 5	18, 7	16, 9
Octobre.	13, 9	13, 6	12, 2
Novembre.	10, 1	8, 6	9, 5
Décembre.	6, 9	4, 5	4, 5
Moyenne.	12, 1	12, 1	11, 9

« On voit, dit M. Ch. Martins, que l'oscillation annuelle de la température est moins ample pour le Rhône que pour la Saône, ce qui tient à trois causes : l'action régulatrice produite par la masse énorme des eaux du lac de Genève, la rapidité de la pente du Rhône et son débit beaucoup plus considérable. Aussi, le Rhône gèle-t-il difficilement. L'histoire nous signale le gel du Rhône à Lyon ou au-dessous, dans les années 822, 860, 893, 1133, 1216, 1231, 1302, 1305, 1323, 1334, 1364, 1460, 1565, 1568, 1571, 1603, 1709, 1766, 1768, 1773, 1789, 1820, 1830 (*Patria*, t. I, p. 148). » Le Rhône a également gelé en 1850, par un froid de 14 degrés au-dessous de zéro, froid dont le maximum a été de 16 degrés.

Il est reçu à Lyon que la Saône gèle à cinq degrés centigrades au-dessous de zéro, et le Rhône, à treize ou quatorze degrés, sous l'influence d'un froid prolongé pendant quelques jours. Le vulgaire attribue les causes de cette différence en-

Digitized by Google

tre les deux fleuves à la lenteur de l'un et à la rapidité de l'autre. Ce qui semblerait justifier cette opinion, c'est qu'il est rare de voir glacer le milieu d'une grande rivière, c'est-à-dire ce que l'on nomme le *fil de l'eau* ; c'est qu'ensuite l'on voit toujours les eaux stagnantes se congeler bien plus tôt sous l'influence du froid que les eaux des rivières qui coulent avec rapidité. Toutefois, suivant des hommes de la science, la rapidité du cours d'une rivière est, en quelque sorte, nulle sur sa congélation ; cette rapidité n'ayant d'autre effet, d'après eux, que de briser ou d'annihiler, par l'agitation de l'eau, les pellicules de glace qui tendent à se former lorsque la température de l'air et de l'eau répondent au zéro du thermomètre ou à un degré inférieur. D'après la science, si les eaux du Rhône ne passent de l'état fluide à l'état solide qu'à un degré de froid très-marqué, c'est parce que le lit de ce fleuve dégage une certaine quantité de calorique qui retarde sa congélation, calorique fourni par un grand nombre de petites sources qui sourdent dans le Rhône. Et alors il faut une grande intensité de froid, et surtout un froid continu, pour que la température de l'eau subisse la température de l'air.

Le nombre de jours pendant lesquels la navigation de la Saône est interrompue, par l'effet des gelées, est moyennement évalué à dix ou onze par an.

L'année 1608 fut remarquable par le froid extrême qui se fit sentir. « Le dégel, dit Mézerai dans son *Histoire de France*, ne causa pas de moindres dégâts qu'avait fait le grand froid ; ce qui arriva à Lyon, en cette année 1608, est une merveille qui mérite d'être rapportée. Il s'était accumulé comme une montagne de glaçons sur la Saône, devant l'église de l'Observance : toute la ville tremblait de peur qu'en se détachant leur choc ne vînt à emporter le pont ; et on faisait des prières publiques pour détourner ce malheur. Un simple artisan entreprit de les rompre

Digitized by Google

en petits morceaux et de les faire tous écouler sans aucun désordre, moyennant une certaine somme d'argent dont il convint avec les magistrats de la ville. Pour cet effet, il alluma tout vis-à-vis sur le bord de la rivière, deux ou trois petits feux avec une demi-douzaine de fagots et quelque peu de charbon, et se mit à murmurer certaines paroles. Aussitôt ce prodigieux rocher de glaces éclata comme un coup de canon et se rompit en une infinité de pièces dont la plus grande n'était pas de plus de trois ou quatre pieds. Mais ce pauvre Besson, au lieu de toucher sa récompense, fut en danger de recevoir punition ; car des théologiens disaient que cela ne s'était pu faire sans l'opération du diable ; tellement que sa recepte fut brûlée publiquement devant l'Hôtel-de-Ville. »

Dix ou douze ans après, Besson, revenu à Lyon, intenta une action pour obtenir du Consulat le paiement des 600 livres qui lui avaient été promises. Mais une transaction, passée devant Me Guérin, notaire à Lyon, le 9 décembre 1621, mit fin au débat. Besson reçut une somme de cent francs, et se désista de son action. Les pièces de cette curieuse procédure, dont la *Revue du Lyonnais* (tom. I, p. 25), a donné une analyse, existent aux Archives de la ville de Lyon.

CHAPITRE X.

DÉBIT DES EAUX DE LA SAONE.

La Commission hydrométrique de Lyon a comparé, depuis 1844, les quantités d'eaux tombées sur le bassin de la Saône, avec le débit quotidien de la rivière à Trévoux, ce qui fait à peu près connaître aussi le débit à Lyon, à raison du très-petit nombre d'affluents au-dessous de Trévoux et de leur faible importance. Voici le résultat de ses opérations résumées pour les trois années 1847, 1848 et 1849 :

Digitized by Google

COMPARAISON DES QUANTITÉS D'EAU ANNUELLEMENT TOMBÉES DANS LE BASSIN DE LA SAÔNE, AVEC LE DÉBIT DE LA RIVIÈRE, PENDANT LES ANNÉES 1847, 1848 ET 1849.

ANNÉES.	Hauteurs moyenne de la Saône à Trévoux.	Évaluation en mètres cubes de l'eau tombée chaque année sur le bassin.	Evaluation en mètres cubes du débit annuel de la Saône à Trévoux.	Différence entre la quantité d'eau tombée et le débtt.	Le débit est à la quantité d'eau tombée, comme :	Moyenne des quantités de pluie sur le bassin de la Saône.	Le débit représente sur le bassin une couche d'eau équivalente à	Différence entre les quantités de pluies tombées sur le bassin, et la couche enlevée par le débit.	Evaporation de l'eau observée à Dijon.
1847.	1, 29	23,289,069,000	12,311,384,200	10,977,685,200	1 : 2	805, 6	396, 8	408, 8	671, 0
1848.	1, 39	25,547,605,000	12,462,544,417	13,085,060,583	9 : 19	853, 1	405, 6	447, 8	636,
1849.	1, 22	24,027,152,000	11,033,349,733	12,993,106,277	8 : 18	821, 5	359, 5	462, 0	669,

Digitized by Google

La période annuelle du niveau des eaux de la Saône est celle d'un fluide soumis à l'influence des chutes de pluie.

La quantité de pluie annuelle moyenne qui tombe dans le climat classé sous le nom de Rhodanien, et qui comprend les vallées du Rhône et de la Saône, depuis Dijon et Besançon jusqu'à Viviers, est supérieure à la pluie qu'on observe dans toute la France. « Cent quinze ans de mesures udométriques, dit M. A. Bravais, faites dans les villes de Dijon, Mâcon, Lyon, Bourg, Joyeuse et Viviers, nous apprennent qu'il tombe annuellement 946 mm d'eau dans cette région. En divisant par 100 la quantité annuelle moyenne, cette quantité se partage dans les diverses saisons de la manière suivante :

« QUANTITÉ DE PLUIE RELATIVE.

Hiver.	20	Été.	23
Printemps	21	Automne.	34

« Le long de la Saône, le nombre annuel des jours de pluie est de 120 à 130 ; le long du Rhône, de Lyon à Viviers, il varie entre 100 et 115 (*Patria*, t. I, p. 259). »

Généralement la pluie est déterminée, par le vent du sud, dans le bassin de la Saône, où les vents qui dominent sont ceux du sud et du nord, et dont le climat est continental tempéré.

L'*Annuaire du département de Saône et Loire pour* 1851, s'exprime ainsi sur le débit des eaux de la Saône : « Le volume des eaux de la Haute-Saône n'est pas connu : on ne le croit pas toutefois supérieur à 15 mètres cubes par seconde. Celui de la Petite-Saône a été trouvé de 27 mètres, en 1836 ; celui de la Grande-Saône, à Mâcon, de 60 mètres, et à Lyon, de 75 mètres. Il en résulte que le Doubs fournit un volume à peu près égal à celui de la Petite-Saône. De nouvelles observations, faites en 1841, tendraient à prouver que, par suite du déboisement des coteaux longeant la Saône et ses affluents, le volume ordinaire des eaux de cette rivière va sans cesse en diminuant. »

M. Ch. Martins (*Patria*, t. I, p. 110), détermine le volume des eaux de la Saône de la manière suivante :

Digitized by Google

« La Saône, à Lyon, débite 60 mètres cubes à l'étiage, et 250 mètres dans les eaux moyennes. Dans la grande inondation de 1840, son débit s'est élevé au moins à 4,000 mètres cubes. »

M. Lortet a comparé le volume d'eau débité en un an par chacun des bassins français, à son issue inférieure, avec la superficie totale de ce bassin. Il a trouvé que ce volume, réparti uniformément sur tout le bassin, y formerait une couche d'une certaine épaisseur; savoir : pour la Garonne, de 0 m 17; pour la Seine, de 0 m 12; pour le Rhin, de 0 m 41; pour le Rhône, avant le confluent, de 0 m 43; pour la Saône, de 0 m 10.

Nous terminerons cette première partie de notre travail, en faisant observer, avec l'*Annuaire du departement de Saône et Loire*, que « il suffit, de jeter les yeux sur la carte de France, pour reconnaître le rôle important que joue la Saône dans le système général de la navigation intérieure. On y voit, en effet, qu'au moyen du Bas-Rhône, au-dessous de Lyon, et des canaux de pente de Bourgogne et du Rhône au Rhin, elle sert de lien naturel et indispensable entre la Méditerranée et les mers du Nord et de l'Ouest. Par le canal du centre, le canal latéral à la Loire, et par les eaux de ce fleuve, elle s'unit aujourd'hui avec l'Océan Atlantique, ainsi que par les canaux de Beaucaire, du Midi et le canal de la Garonne; avec la Manche, par le canal de Bourgogne, le cours de l'Yonne et de la Seine, et les canaux du Nord; enfin, avec la mer du Nord, d'abord par le canal du Rhône au Rhin et le cours de ce fleuve, et ensuite avec la mer Noire, par le Mein, le canal Louis et le Danube, ce grand fleuve européen. La Saône est donc l'artère principale de la navigation intérieure de la France. »

VALENTIN-SMITH,
Conseiller à la Cour d'Appel de Lyon.

La fin à un prochain numéro.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

L'ABBÉ BONNEVIE,

CHANOINE DE LA MÉTROPOLE DE LYON.

Le 7 mars 1849 s'éteignait à Lyon un vénérable ecclésiastique, courbé sous le poids des années. Ce digne prêtre, d'un esprit cultivé, ami des arts et des lettres, avait passé sa longue vie dans les travaux pénibles et difficiles du ministère de la parole. Pendant plus d'un demi-siècle, il avait attiré la foule empressée autour de la tribune sainte, où l'on venait admirer son abondante facilité, son style fécond et la noblesse de sa parole.

Digitized by Google

L'abbé Pierre-Etienne Bonnevie, chanoine de notre antique métropole, est mort presque ignoré ; aucune main amie n'a effeuillé la moindre fleur sur son tombeau ; aucune voix n'a rompu le silence qui s'est fait sur sa dépouille.

Est-ce oubli? est-ce indifférence? est-ce mépris? non ; c'est simplement injustice. L'abbé Bonnevie méritait une mention des plus honorables au milieu d'une ville, devenue sa patrie adoptive. Ses nobles exemples, son zèle infatigable, sa parole spirituelle toujours prête à célébrer ou les solennités religieuses, ou les œuvres de charité et de bienfaisance, ou les illustres morts que nous avions à pleurer, tout cela joint à son amour pour les pauvres, à l'exil qu'il avait enduré plutôt que de trahir sa foi, ne devait-il pas lui assurer un honorable souvenir au milieu de nous ?

Pierre-Étienne Bonnevie naquit, le 6 janvier 1761, dans la petite ville de Réthel, en Champagne. Ses parents ne lui donnèrent pas plus de fortune que de renom ; il se fit lui-même la position honorable qu'il occupa jusqu'à la fin de ses jours. L'ouverture de son esprit, la facilité de sa mémoire pendant son enfance, ayant attiré sur lui l'attention d'une noble et pieuse dame qui aimait à verser des bienfaits parmi le peuple, elle prit le petit Pierre sous sa haute protection, et le fit entrer au Collége de Rheims, où il eut bientôt l'occasion de manifester ses précoces talents et son goût pour les lettres; il alla ensuite à Paris, au Collége de Louis-le-Grand, pour y terminer ses études d'humanité, et fit sa philosophie à celui de Lisieux. C'est là que le jeune Bonnevie entendit le trop célèbre Dupuis, professeur de rhétorique, faire, dans un discours latin, l'éloge funèbre de Marie-Thérèse, mère de l'infortunée Marie-Antoinette, reine de France ; cet éloge, disait l'abbé Bonnevie, était empreint de sentiments religieux, qui n'étaient pas ceux de l'orateur, mais il parlait au nom du corps universitaire qui alors était chrétien.

La vocation du jeune étudiant s'étant déclarée pour l'état ecclésiastique, le séminaire de Saint-Louis lui ouvrit ses portes, et il s'y rendit habile dans la doctrine et la littérature sacrées, tout en suivant les cours de la théologie morale et dogmatique à la

Digitized by Google

Faculté de cette ville. D'abord, bachelier ès-lettres, il obtint, après une thèse soutenue avec honneur, le titre de docteur; c'était en 1786: déjà il avait été promu au diaconat, et promettait dès lors à l'Église un éloquent défenseur contre de nombreux adversaires que l'impiété et l'incrédulité de cette époque faisaient surgir de toutes parts. Il fallait alors un véritable courage pour embrasser l'état ecclésiastique; le bruit de l'orage, qui devait secouer avec tant de violence l'arbre séculaire de la religion commençait à se faire entendre; les colonnes antiques qui soutenaient la voûte de notre édifice social, commençaient à trembler; l'avenir et un avenir prochain était menacé des plus terribles catastrophes. C'est au milieu de ces signes avant-coureurs que l'abbé Bonnevie se dévoua, par le plus généreux sacrifice, à la persécution et à l'exil, en courbant sa tête sous le joug sacré du sacerdoce.

A peine fut-il honoré du saint ministère, que l'évêque de Verdun voulut se servir des prémices de son zèle pour l'éducation de la jeunesse, il en fit un professeur de rhétorique dans le Collége de sa ville épiscopale. Mais son goût pour la prédication l'emporta sur tous les autres exercices du saint ministère, et de brillants succès l'attendaient dans la chaire évangélique. Un de ses premiers discours fut l'éloge de Bayart, le chevalier sans peur et sans reproche. La ville de Mézières célébrait, chaque année, le souvenir de la victoire que remporta le preux chevalier contre l'empereur Charles-Quint, qui l'assiégeait avec des forces considérables, en 1521.

L'abbé Bonnevie fut chargé de célébrer la gloire du vainqueur dans un discours qu'il prononça le 27 septembre 1789; et il la célébra avec cette indépendance de la parole, cette liberté de la tribune sainte, ce noble langage qui relève les nobles actions, et qui convenait si bien à la mémoire d'un héros aussi grand, aussi modeste, aussi simple que Bayart.

L'abbé Bonnevie avait terminé l'éloge de Bayart, en demandant à Dieu de donner « *la victoire à Louis, et des Bayart à la France.* » Le ciel n'exauça que la seconde partie de sa prière; au lieu de la couronne des vainqueurs, il ne donna au roi

Digitized by Google

que la couronne du martyre. Le fameux dix août fut le prélude du vingt-et-un janvier ; et, ce jour-là, l'orateur de Mézières fut surpris aux Tuileries par cette horde de brigands qui venaient insulter au meilleur des rois et à la plus tendre des mères par leur fureur anarchique. Enfermé dans le cabinet du marquis d'Ambray, auprès duquel il se trouvait ce jour-là par hasard, il ne put sortir de la demeure royale que sous les habits d'un employé des cuisines du château.

Prêtre fidèle aux saintes décisions de l'Église, l'abbé Bonnevie sortit bientôt de la France pour fuir la persécution qui faisait de nombreuses victimes ; il se rendit à Trèves, et de là à Coblentz, où le duc de Choiseul s'empressa de le choisir pour en faire l'aumônier des houlans britanniques qu'il commandait. La campagne ayant été infructueuse, le jeune abbé quitta le régiment et se rendit à Dantzik, où se trouvaient déjà plusieurs ecclésiastiques émigrés français. Comme il se promenait un jour sur la grande route aux environs de la ville, une chaise de poste s'arrête en sa présence : c'était celle du marquis de Boufflers, qui, l'ayant reconnu, lui adresse la parole avec amitié, et l'engage à se rendre à Berlin où se trouvaient plusieurs évêques polonais ; peut-être l'un d'entre eux serait-il bien aise de l'attacher à sa maison. L'abbé Bonnevie suivit cette pensée ; il vient à Berlin, où il est présenté par le duc de Richelieu au prince évêque de Warmie, qui l'emmène dans sa ville épiscopale, et l'attache à sa personne, avec le titre de secrétaire intime. Warmie, autrement appelé Ermeland, est un petit pays de la Pologne, dans la Prusse orientale.

La providence qui adoucissait les rigueurs de l'exil de l'abbé de Bonnevie, ne le trouva pas ingrat ; du fond de la retraite honorable qu'elle lui avait procurée, il voulut faire partager à l'archevêque, duc de Rheims, qui était son supérieur ecclésiastique, et qui lui-même gémissait, loin de sa patrie, le bien-être dont il jouissait. Il lui envoya une somme d'argent assez considérable pour ces temps malheureux, et nous nous faisons un devoir de faire participer nos lecteurs aux doux sentiments que nous avons éprouvé, en lisant la réponse si reconnaissante que M. Talleyrand de Périgord fit au charitable abbé :

Digitized by Google

« Je ne puis vous dire, Monsieur, combien je suis profondément touché de l'offre que vous voulez bien me faire, et surtout des expressions et du sentiment qui l'accompagnent ; c'est bien le langage du cœur, aussi m'a-t-il pénétré jusqu'au fond de l'âme. J'accepterais avec un sensible plaisir, et ce serait une jouissance bien douce pour moi, si je me trouvais dans le besoin. Mais je viens de recevoir mille écus de France ; ainsi, vous voyez que j'ai de quoi vivre bien longtemps avec cette somme. Mais je vous assure que je n'en sens pas moins tout le prix du sacrifice que vous vouliez bien me faire, et que ma reconnaissance n'en est pas moins bien vive. Je désirerais que cet envoi eût été plus considérable, non pour moi assurément, vous voyez que je n'en ai nul besoin, et je serais même fâché d'augmenter ma dépense, mais pour aider nombre de nos ecclésiastiques qui peuvent se trouver dans un grand embarras cet hiver. La charité se refroidit dans beaucoup d'endroits ; plusieurs sont déjà obligés de quitter les asiles où ils avaient été reçus, et les pays qui nous ont été fermés jusqu'à présent ne sont pas ouverts, malgré les sollicitations touchantes que j'ai pu faire. Cette idée, et la perspective de l'hiver, me déchirent pour tous ceux qui seront obligés encore de s'éloigner, sans savoir où ils pourront se fixer, c'est bien le cas où il est permis de désirer des trésors..... »

(Eisnach, 22 août 1795).

Les talents, la bonne grâce, la courtoisie de l'abbé Bonnevie lui attirèrent bientôt la faveur du prince évêque de Warmie, il était de toutes les courses, de tous les voyages, et il s'applaudissait souvent d'avoir pu visiter avec lui la flotte de l'amiral anglais Nelson.

Cependant, l'évêque de Warmie voulut donner une marque plus particulière encore de sa confiance à son jeune secrétaire, en le créant prieur de la chapelle de Saint-George, au château de Heilsberg, sa résidence ordinaire. L'abbé Bonnevie avait trop de patriotisme dans l'âme, trop de fidélité et d'attachement à son roi Louis XVIII, alors exilé, pour accepter un bénéfice sans son auguste autorisation. Ce fut S. A. R. la duchesse d'Angoulême qui se chargea de l'obtenir, et qui lui adressa, par Madame la vicomtesse de Borch, de la résidence de Bellevue, près Berlin, la lettre du roi, par laquelle Sa Majesté lui accordait la permission d'accepter le bénéfice que le prince évêque de Warmie lui offrait. En même temps, S. A. R. le félicitait d'avoir

Digitized by Google

trouvé de quoi assurer son sort au milieu des malheurs de l'exil. D'un autre côté, Frédéric Guillaume, roi de Prusse, donnait, le 22 mai 1797, à son ministre d'État, pour la Prusse orientale, l'ordre de confirmer la nomination de l'abbé Bonnevie au prieuré vacant de Saint-George, près la chapelle du château de Heilsberg, et, le 3 août suivant, l'abbé Bonnevie, en cette qualité, prêtait serment de foi et hommage au roi de Prusse. Nous n'avons pas été peu surpris, en lisant la formule du serment présentée par une autorité civile protestante, d'y lire la proclamation publique et manifeste en la foi de l'Immaculée conception de Marie, Mère de Dieu. « Que Dieu m'assiste, » lisons-nous dans cette formule, « par son fils Jésus-Christ, Marie comblée de bénédiction, immaculée du péché originel, Mère de Dieu, et tous les saints du paradis. »

L'abbé Bonnevie, en se liant davantage au prince évêque de Warmie, par son acceptation du prieuré de Saint-George, ne renonçait pas cependant à rentrer dans sa patrie, aussitôt que la tempête révolutionnaire serait apaisée. « Je vois, avec la plus grande satisfaction, lui écrivait alors l'archevêque, duc de Rheims, que, malgré les avantages dont vous jouissez, vous êtes déterminé à rentrer dans le diocèse, dès que les circonstances le permettront. Il n'y a que la divine Providence qui puisse connaître cet heureux moment ; il faut espérer qu'après nous avoir fait passer par toutes les filières de sa justice, elle daignera nous regarder dans sa miséricorde, et ramener à elle les peuples si cruellement égarés depuis si longtemps. »

En effet, l'abbé Bonnevie ne resta que neuf ans auprès de son bienfaiteur le prince évêque de Warmie. Les jours devenant plus sereins, grâce aux victoires et à la large politique du premier consul, le retour dans sa patrie lui parut plus facile ; il revint à Paris avec de puissantes recommandations de quelques personnages importants, déjà attachés à la cause de Bonaparte. L'oncle du futur empereur venait d'être nommé au siége archiépiscopal de Lyon, et ne pouvant plus composer son Chapitre des noms illustres de la monarchie, il chercha à s'entourer d'hommes distingués par la piété et par les talents. Ce furent MM. de Rully

Digitized by Google

et de Saint-George, nobles et glorieux débris de l'ancien Chapitre ; M. Besson, précédemment vicaire général d'Annecy, et qui est mort évêque de Metz ; M. de Tournefort, plus tard évêque de Limoges ; M. Dandelard, ecclésiastique aussi modeste que savant ; l'abbé Bonnevie fut le sixième de la promotion ; après lui venaient MM. Terrasson, Bodet et Dumon : le premier, chanoine et baron de l'ancien Chapitre de Saint-Just ; le second, curé de Saint-Etienne, et le troisième, ancien gardien des Cordeliers.

L'abbé Bonnevie fut donc canoniquement institué chanoine de la Primatiale de Lyon, le 6 janvier 1803, avec ses autres collègues, dans une cérémonie pompeuse, à laquelle présida le nouvel archevêque. Quelques jours après, Lyon devait entendre, pour la première fois, dans la chaire de la cathédrale, cette voix éloquente que les fidèles lyonnais entourèrent ensuite si souvent de leurs applaudissements et de leur admiration. Ayant été chargé de faire l'éloge funèbre du général Leclerc de Puiseux, beau-frère du premier consul, qui avait succombé à la fièvre jaune pendant l'expédition de Saint-Domingue, qu'il commandait, M. Bonnevie se présenta dans la chaire couverte de deuil, avec cet air noble qui lui était naturel, ce maintien majestueux qui lui allait si bien, cette tête à la romaine, poudrée à frimats, comme il la porta jusqu'à la fin de sa vie. Cet extérieur plein de distinction et de dignité lui attira aussitôt l'attention de son auditoire, composé de toutes les illustrations de la cité ; et la manière aussi religieuse qu'adroite dont il parla du héros qu'il avait à louer, révéla l'orateur chrétien.

Mgr Fesch, archevêque de Lyon, fut bientôt revêtu de la pourpre romaine, et nommé par son neveu, le premier consul, ambassadeur à Rome ; l'abbé Bonnevie fut attaché à cette mission, et eut le bonheur de faire connaissance avec l'illustre Chateaubriand, alors secrétaire de l'ambassade ; et, quoique ce prince de la littérature française ne parle pas en termes fort nobles de notre prédicateur lyonnais, dans ces *Mémoires d'outre-tombe*, il n'est pas moins vrai qu'il s'établit une étroite intimité entre celui que l'Europe entière environna de son estime et de

Digitized by Google

son admiration pendant cinquante ans, et le brillant chanoine qui *prêchaillait* la parole de Dieu. Qui ne sait que le roi de la littérature française écrivait assez souvent à l'orateur lyonnais, qu'il ne passait jamais dans notre ville sans l'honorer de sa visite, qu'il le prenait familièrement bras dessus bras dessous pour aller avec lui dans le cabinet de notre jeune littératéur, M. Collombet, encourager ses talents, et récompenser ses précoces et nombreux travaux par sa glorieuse approbation, et couvrir sa modestie de l'éclat de son génie ?

Ce fut l'abbé Bonnevie qui fut chargé, en l'absence momentanée de M. de Chateaubriand, secrétaire de l'ambassade à Rome, de ménager, sous l'inspiration du cardinal Fesch, le rétablissement des frères de la doctrine chrétienne en France. Aussi porta-t-il, toute sa longue vie, un tendre et vif intérêt à cet institut, si précieux pour l'éducation de la jeunesse. Il consola, sur son lit de douleur, les derniers instants de Madame de Beaumont, cette femme spirituelle, dont la mort laissa un vide si profond dans le cœur du chantre d'*Atala*.

M. de Chateaubriand ayant été rappelé, l'abbé Bonnevie le suivit bientôt dans sa disgrâce ; il vint à Lyon où l'attendaient de nombreux succès dans la carrière de la prédication. Il reparut dans la chaire de la Primatiale, pour pleurer encore un illustre mort, en présence d'une magnifique assistance. Le cardinal de Borgia, accompagnant Pie VII à Paris, avait rendu son dernier soupir au palais archiépiscopal de Lyon, le 23 novembre 1804, et, deux jours après, l'abbé Bonnevie déplorait, en termes nobles et touchants *la fragilité des grandeurs humaines*, *la rapidité de la vie*, *ou plutôt de la mort*, au milieu des pompeuses funérailles que la ville hospitalière faisait au noble compagnon de voyage du Pontife suprême qu'elle venait d'accueillir avec un enthousiasme si religieux.

La parole de l'orateur ne se ressentit point de la rapidité avec laquelle il avait été contraint de se préparer. Jamais l'abbé Bonnevie ne fut si fécond et si profond en même temps. La piété, la science, les vastes connaissances en théologie, en droit canon, en numismatique, le zèle pour la propagation de l'Evan-

Digitized by Google

gile dans les contrées les plus éloignées, l'amour pour l'Église, la charité universelle, le désintéressement héroïque de l'éminent personnage dont la perte allait devenir un deuil pour toute la chrétienneté, furent retracés par l'orateur avec un sentiment des convenances, une noblesse de langage, une digne simplicité qui ne fit qu'augmenter, dans son auditoire, le désir qu'on avait de l'entendre plus souvent.

Depuis dix ans au moins, la tribune sainte avait été muette, nos temples fermés ; nos prêtres proscrits ou morts sous le glaive de la Terreur, avaient laissé les fidèles chrétiens privés du pain de la parole. Chacun avait besoin de retremper sa foi, et de raviver ses espérances par le spectacle pompeux des solennités religieuses. Un prédicateur était devenu une rareté, il devint tout à coup un besoin. Aussi l'abbé Bonnevie se multiplia-t-il ; presque toutes nos églises, rendues enfin au pieux empressement des fidèles, devinrent successivement le théâtre du zèle évangélique du nouvel apôtre. On l'y appelait de toutes parts ; il ne se lassait pas de parler, on ne se lassait pas de l'entendre ; il était bien, dans ces premières années de la restauration du culte, un des prêtres les plus occupés de la cité. Il n'improvisait pas, et le travail de la préparation était pour lui plus pénible que le travail de la chaire. Aussi les plus vastes églises étaient-elles toujours trop petites pour contenir la foule qui s'y portait, afin de jouir du charme de sa parole.

Cependant une nouvelle carrière semble s'ouvrir pour l'abbé Bonnevie. En 1810, le jour de la distribution des prix aux élèves du Lycée impérial de Lyon, les autorités civiles et militaires, les familles de la nombreuse jeunesse qui venait d'être couronnée, étant réunies dans la grande salle de la Bibliothèque, les derniers applaudissements se faisant encore entendre, M. Nompère de Champagny, recteur de l'Académie, réclame le silence, et, d'une voix solennelle, annonce, à l'immense assemblée, que l'abbé Bonnevie, chanoine de la Primatiale, est nommé, par le grand-maître de l'Université de France, Proviseur du Lycée impérial de Lyon.

Aussitôt les voûtes de la salle retentissent d'applaudissements

Digitized by Google

universels, les pères de famille se précipitent autour du nouveau Proviseur, l'embrassent avec effusion, lui serrent la main; les instruments de musique mêlent les sons éclatants de leurs concerts à la joie générale. Ce fut un véritable triomphe pour la religion dans la personne de son digne ministre que l'on appelait l'*Orateur sacré de la ville de Lyon.*

Alors, comme aujourd'hui, la ville des martyrs tenait à avoir une jeunesse imbue des principes conservateurs de la religion; on se promettait un avenir plus favorable aux bonnes mœurs; on se flattait que, sous la direction d'un homme aussi distingué par son attachement à la Foi que par ses lumières, les jeunes élèves seraient aussi bien dirigés dans les connaissances, l'amour et la pratique de la religion, que dans les sentiers des sciences humaines.

On ne se trompait pas. Le nouveau Proviseur se consacra tout entier à ses nouvelles et difficiles fonctions, il n'y était pas étranger; déjà il avait consacré les premiers travaux de son sacerdoce à la direction de la jeunesse dans le collége de Verdun. Mais bien convaincu que les jeunes gens ont besoin d'exemples qui partent d'en haut, et qu'il faut leur persuader que la vertu est possible à tout âge, non seulement il s'appliqua à s'entourer d'hommes religieux, mais encore il obtint de l'abbé Bochard, vicaire-général du diocèse, quelques jeunes gens vertueux, élevés jusqu'alors à l'ombre du santuaire, qui, entrant au Lycée pour y continuer leurs études, donnèrent à ceux de leur âge l'exemple de la piété et de l'habitude d'une vie régulière. En bon père de famille, pour encourager l'application aux sciences, il admettait à sa table les élèves qui s'étaient distingués dans les compositions hebdomadaires.

Des améliorations bien ordonnées, des efforts de tous les jours ne purent pas répondre cependant à toutes les bonnes intentions de sa sagesse éclairée et de son zèle sacerdotal, qu'il voyait paralysés par la bureaucratie de la capitale, et peut-être par un reste de système voltairien, auquel sa religion ne pouvait prêter le secours de son ministère. Il donna sa démission à la fin de l'année scholastique, et rentra dans la carrière apostolique en

Digitized by Google

consacrant à l'étude les loisirs que lui donnait son titre canonical.

Ce fut surtout lorsque la Providence eut replacé l'antique famille de nos rois sur le trône de saint Louis, que l'abbé Bonnevie sembla donner un plus grand éclat à son heureuse facilité et à son goût pour la tribune sainte. Dès 1814, dans la grande cérémonie expiatoire du crime commis par quelques Français indignes de ce nom, contre le meilleur des rois, la voix publique l'avait déjà désigné pour prononcer l'éloge funèbre de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Louis XVII et de Madame Elisabeth de France, et l'église de Saint-Polycarpe, remplie d'une foule recueillie, religieuse et attentive, retentit de la voix aimée de son orateur de prédilection.

Quelques mois plus tard, Louis XVIII donne un drapeau au 13e régiment de dragons en garnison dans notre ville ; c'est l'abbé Bonnevie qui, en présence de ces vaillants soldats, rappelle à leur fidélité ce que la religion et la patrie attendent de leur héroïsme en recevant le don précieux de leur roi, qu'ils présentent aux bénédictions de l'église. La même année, le 2 novembre, la garde nationale fait célébrer un service solennel à la mémoire des victimes du siége de Lyon, c'est encore l'abbé Bonnevie qui porte la parole, fidèle interprète de la douleur commune.

En 1818, la mort vient frapper un vieillard vénérable dont l'érudition profonde égalait la vertu, et qui, depuis la restauration du culte, prodiguait les fruits de sa piété éclairée et de ses longues études à la paroisse de Saint-Polycarpe, l'abbé Borelly, de sainte mémoire ; son troupeau, en proie à la douleur, veut payer un juste tribut de reconnaissance à son pasteur vénéré ; l'abbé Bonnevie est encore chargé de raconter, du haut de la chaire chrétienne, ses vertus, ses longs travaux, les malheurs de son exil, sa charité toujours active, sa bonté sans bornes et sa profonde science.

M. le comte de Fargues, maire de Lyon, est-il emporté, par une mort précoce, à la confiance, à l'estime, à l'amour de sa noble famille et de ses concitoyens ? l'élite de la cité accourt dans l'église de Saint-Pierre pour entendre son éloge mérité de la bouche de l'abbé Bonnevie, le 22 mai 1818.

Digitized by Google

Interprète de toutes les douleurs, il a des accents funèbres pour les rois et pour leurs sujets, pour les victimes de nos discordes civiles, comme pour celles des guerres étrangères. C'est ainsi que, en 1823, il célébrait, dans l'église de Saint-François, au milieu d'une nombreuse assistance, au bruit du canon qui grondait en signe de joie sur la place Louis-le-Grand, la gloire de nos soldats morts en Espagne, sous la conduite de S. A. R. le duc d'Angoulême.

Il n'y avait pas à Lyon une fête religieuse, une solennité de la patrie, un concours extraordinaire de fidèles, que l'abbé Bonnevie ne fût appelé à rehausser par la dignité de sa présence, par l'éclat de sa parole.

Lyon n'était pas le seul champ que défrichât l'abbé Bonnevie par son zèle infatigable. D'autres villes de France envièrent le bonheur de le posséder. Marseille surtout l'écoutait avec un saint enthousiasme. Il y prêcha trois carêmes, et dans trois circonstances bien mémorables. La première, en 1815, au moment où Napoléon s'échappait de l'Ile d'Elbe; la seconde, lorsque le duc de Berry épousait la princesse des Deux-Siciles, et la troisième, le carême qui précéda les événements de juillet 1830.

En 1815, quand la nouvelle du débarquement de Napoléon à Cannes se répandit à Marseille, l'abbé Bonnevie, cédant à l'enthousiasme royaliste qui animait les Marseillais contre l'Empereur, exhorta plus d'une fois ses auditeurs à résister au mouvement insurrectionnel. Les Bourbons ayant été obligés de se retirer devant l'entraînement général, il ne crut pas devoir rentrer à Lyon, et, pour éviter les recherches de la police qui aurait pu lui faire un mauvais parti, il s'embarqua à Marseille, vint à Malaga où il passa quelques jours, puis, de là, il alla à Gibraltar; mais la peste s'étant déclarée dans cette ville, il prit encore la fuite, et vint s'établir à Tanger. C'est là qu'il attendit la pacification générale. Enfin, il rentra à Lyon où il continua de se livrer au ministère de la prédication.

Plusieurs villes du midi et plusieurs vénérables pasteurs de la capitale réclamèrent son zèle pour des stations de carême. La reconnaissance lui fit un devoir de retourner à Marseille en l'an-

Digitized by Google

née 1816; il le devait au bon accueil qu'il y avait reçu l'année précédente, à l'empressement que les fidèles avaient mis à entourer la chaire chrétienne d'où il dispensait la parole sainte; à la sympathie qui s'était établie entre les auditeurs et l'orateur; ce second carême ne fit qu'augmenter sa réputation dans la capitale du midi; l'enthousiasme pour le prédicateur ne fit que s'accroître par l'enthousiasme que firent éclater les Marseillais pour la jeune et brillante princesse Caroline des Deux-Siciles qui débarqua au milieu d'eux, pour venir épouser, à Paris, le chevaleresque et malheureux duc de Berry. La royale fiancée assista, le jour de la Pentecôte, au sermon de l'abbé Bonnevie, dans l'église de Saint-Martin. L'orateur ne manqua pas, à la fin de son discours, d'adresser la parole à celle qui honorait et la religion et le prédicateur, en venant, au milieu des grands et des petits, confondre ses hommages et ses prières aux pieds des autels de celui qui juge les princes et les rois.

Princesse, lui dit-il, vous, dont la présence dans ce temple est un miracle et un bonheur, quel lieu n'a pas retenti des malheurs de votre maison et de la nôtre? Formée à l'école des calamités royales, vous paraissez au milieu de nous riche des épreuves qui manquent trop souvent aux enfants des *dieux de la terre*. Lien aimable de deux trônes dont l'origine est commune, vous serez bientôt l'ornement d'une cour impatiente de partager ses espérances avec vous; vous apprécierez bientôt le juste orgueil avec lequel la France parle du prince que votre cœur a choisi; vous jugerez, Madame, entre le portrait et le modèle. Il est digne de vous, et vous êtes digne de lui : vous donnerez ensemble les exemples que la foi réclame des enfants de saint Louis, et la religion paiera vos exemples de ses douceurs; votre nom s'unira dans nos chants aux noms si chers à notre amour.... Esprit-Saint, bénissez une alliance de laquelle nous attendons la perpétuité de notre repos, une alliance qui n'est point étrangère à l'Europe attentive, une alliance qui réveille tant de souvenirs et promet des fruits si désirés. Que le flambeau nuptial, dont les rayons précieux vont luire sur nous, éclaire la légitimité des rois et la sécurité des peuples; que la fécondité, garantie à la vertu par le ciel, unisse à jamais, comme une guirlande mystérieuse, les superbes rameaux du tronc sacré qui a sa racine dans le sang le plus pur et le plus beau de l'univers.

Ces prières, ces vœux, ces souhaits exprimés en termes si nobles, allaient d'autant plus aux cœurs émus des Marseillais,

Digitized by Google

que, dans cette circonstance, l'abbé Bonnevie n'était que leur fidèle interprète.

L'année suivante, l'infatigable orateur vint à Paris et y prêcha le carême, dans l'église de Saint-Thomas-d'Aquin, au milieu du plus brillant auditoire. L'auguste fille de Louis XVI, la généreuse protectrice de toutes les bonnes œuvres de la capitale, voulant intéresser les cœurs charitables en faveur des écoles chrétiennes, fit demander à l'abbé Bonnevie un sermon pour cette œuvre le 12 mars ; elle l'honora de sa présence, toute la cour y assista. Le prédicateur choisit le panégyrique de saint Vincent de Paul pour stimuler la charité de ses nobles auditeurs. Pouvait-il mieux faire, pour attirer la bienfaisance des grands, que de leur proposer pour modèle le pauvre prêtre qui avait remué le monde par l'héroïsme de sa charité. La quête qui suivit ce discours fut digne des auditeurs et de l'orateur.

L'abbé Bonnevie avait un si grand talent pour féconder la charité des fidèles, que les vénérables curés de Paris se le disputaient pour en obtenir un discours en faveur de leurs différentes Œuvres. Voici en quels termes lui écrivait l'abbé Gallard, curé de l'Assomption, mort évêque de Meaux, il y a quelques années :

Mon cher et vénéré maître, ne me dites pas : non. Ce serait désoler le pasteur et le troupeau. Vous nous avez accoutumé à vous admirer et à vous aimer ; mais il faut faire un petit sacrifice en faveur d'une paroisse qui vous doit beaucoup, et qui mérite encore de vous bienveillance particulière.

Donc, s'il vous plaît, un sermon pour un des jours de notre retraite. Je vous le demande d'abord au nom de mes pauvres, qui attendent de ce sermon pain et vêtements ; je vous le demande au nom de nos dames de charité, dont vous savez si bien encourager le zèle et à qui vous devez quelque chose pour ce qu'elles vous portent de respect et de reconnaissance ; je vous le demande au nom du curé de l'Assomption, qui est vôtre ; je vous le demande enfin au nom du pasteur qui vous est tout dévoué et qui sent le besoin de votre éloquence et de votre appui. Vous n'aurez pas l'affreux courage de nous repousser tous. Vous m'avez appris à compter sur votre obligeance et votre amitié. J'en attends, dans cette circonstance, une preuve à laquelle j'attache le plus grand prix. On compte sur vous dans la paroisse. Je m'y suis vanté de votre prédilection pour notre église. Honorez-moi devant Israël, et répondez bien vite et bien amicalement ce *oui* que je vous demande.

Digitized by Google

Cette supplique, faite avec tant d'instance, de grâce et de délicatesse, ne fut point vaine. Le *oui* tant désiré fut donné; les pauvres eurent du pain et des vêtements, et le charitable curé fut heureux.

Enfin, Avignon, Nîmes, Montpellier, Toulouse furent aussi successivement évangélisés par l'abbé Bonnevie, et partout il laissait, avec le souvenir de son aimable et douce société, celui de ses talents, de son amour pour la religion, et d'un zèle que rien ne pouvait arrêter.

Son séjour à Lyon était aussi rempli que ses carêmes dans les diverses villes de France. Assidu à l'office canonial de la Primatiale, qui l'appelait trois fois par jour auprès des saints autels pour y chanter les louanges du Seigneur; le reste de la journée était consacré au travail du cabinet. Les panégyriques de saint Jean, de saint François de Sales, de saint Just, de saint Pothin, son discours sur les reliques des saints, sur la bénédiction des cloches; celui sur la sainte Vierge, où il commente avec autant d'esprit que de piété les saintes litanies que l'Eglise lui adresse, ne sont-ce pas là autant de témoignages de son goût pour l'étude, de son application journalière, de son zèle enfin pour la gloire de la religion?

Aussi recevait-il de toutes parts des témoignages de respect, d'estime, de reconnaissance et d'amitié. Que de prélats distingués de notre belle Eglise de France crurent s'honorer en l'attachant par des titres honorifiques à leurs chapitres! Son E. le cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, Messeigneurs de Tournefort, évêque de Limoges; Rossat, d'abord évêque de Gap, et maintenant de Verdun; de Pins, archevêque d'Amasie, administrateur apostolique du diocèse de Lyon, S. E. le cardinal de Bonald lui envoyèrent successivement des lettres de vicaire-général. Léon XII lui-même, de sainte mémoire, l'avait complimenté par un bref, en date du 19 février 1825, sur son oraison funèbre de Louis XVIII.

Rien ne manquait à la gloire de l'abbé Bonnevie, si ce n'est une petite persécution politique; elle lui arriva fort heureusement quelque temps après la révolution de juillet 1830.

Digitized by Google

La police du préfet du Rhône crut devoir faire une perquisition sournoise dans son modeste domicile ; mais elle fut, bien entendu, sans résultat. Le vénérable abbé s'occupait de prédication et non de conspiration. A ce sujet, Madame de Chateaubriand lui écrivait :

D'après les journaux d'aujourd'hui, vous verrez, très-cher abbé, que votre préfet n'avait aucun ordre pour aller vous inquiéter chez vous ; et que s'il n'a pas voulu vous jouer un tour, il a pris votre nom pour celui d'un abbé qui se trouve, à ce qu'il paraît, compromis dans la prétendue conspiration, qui n'est qu'une intrigue et une imprudence, qui a eu de malheureux résultats. Partout où il y a des bruits et des tripotages sans fruit, on doit y trouver le sieur.... Il n'a jamais cessé de se remuer à son profit, depuis qu'il est au service des antichambres de toutes les monarchies, depuis Bonaparte jusqu'à Charles X. C'est un valet à tous maîtres. Villèle et Polignac le savent... Je conçois donc votre *humiliation* de vous trouver accollé à un tel homme. Mais consolez-vous, les honnêtes gens ne vous prendront jamais l'un pour l'autre.

Puisque j'ai cité le nom de la noble vicomtesse, pourquoi ne donerais-je pas quelques-unes de ses lettres au bon chanoine qu'elle appelait, son Abbé. Voulant l'attirer à Genève où M. de Chateaubriand croyait devoir finir ses jours dans un dernier exil, elle lui écrivait de Paris, le 30 août 1830 :

Je ne vous ai point écrit, cher abbé, depuis tous ces événements, vous attendant tous les jours, et, dans tous les cas, craignant que vous ne fussiez pas à Lyon.

Voilà donc où tant de folies si inutilement signalées nous ont conduits, à des malheurs prédits et peut-être irréparables ! Au milieu de nos craintes et de nos chagrins, nous ne vous avons point oublié ; nous ne vous avons point séparé de nous, dans nos projets de *circonstance*. Vous êtes de ces amis sur lesquels il n'y a jamais rien à dire. Aussi, mon cher abbé, ne songeons-nous plus qu'au bonheur de passer le reste de notre courte vie avec vous, si vous y êtes consentant. D'après votre lettre, je vois que votre projet est de venir nous trouver à Paris. Si vous voulez faire ce voyage, venez vite ; car il est probable que nous n'y resterons pas plus tard que la fin de septembre. Il faut prendre un parti définitif ; et le plus raisonnable est d'aller habiter un pays paisible, et où l'on puisse vivre à bon compte. En vendant ici notre maison, et nos vieilles magnificences, nous aurons, en Suisse, de quoi abriter nos têtes,

Digitized by Google

et mettre de temps en temps le pot au feu : avec cela, le repos et l'abbé de Bonnevie, nous pourrons encore nous dire des heureux de la terre. Mais il faut, très-cher abbé, que vous consentiez à nous suivre en exil. Répondez-moi de suite à cette lettre, afin que dans les arrangements que j'irai, peut-être, moi-même prendre d'avance, je puisse préparer votre logement avec le nôtre. Comme je vous l'ai écrit, quand je serais obligée d'aller voir où nous nous fixerons pour toujours, je reviendrais chercher M. de Chateaubriand, et nous resterons encore à Paris jusqu'à la fin de septembre. Vous avez donc le temps de venir causer de tout cela avec nous, si mieux vous n'aimez nous attendre à Lyon, où nous passerions pour vous prendre. Dans tous les cas, réponse ; cher abbé, dites-nous si vous venez à Paris ; dites-nous si vous venez n'importe où le sort nous jettera. Croyez que nous serons très-heureux dans notre petit ménage dont vous serez le grand aumônier. Vous savez que celui de France a été le premier à bénir le drapeau tricolore et à chanter le *Te Deum*. Tous nos faiseurs de coups d'état sont prêts à en faire autant. Mille choses à Berthe ; il faudra qu'elle vienne avec vous ; elle sera notre surintendante des finances.

Berthe, célèbre dans les fastes des chambrières lyonnaises, était le majordome, le chef de service, la première et l'unique domestique du vénérable abbé ; petite, vieille, proprette, on lui faisait la cour pour être admis sans difficulté auprès de son seigneur et maître, dont elle serrait soigneusement la bourse pour qu'il ne l'épanchât pas avec trop d'abondance dans les mains des pauvres, car le charitable abbé donnait beaucoup. Un jour, un ami se plaignait de Berthe, en présence de quelques personnes dans un salon. « Que voulez-vous ? répondit le bon chanoine, si je la chasse par la porte, je suis sûr qu'elle rentrera par la fenêtre ; c'est pour cela que je la garde. » Madame de Chateaubriand lui avait donné un chat, descendant en droite ligne de celui qui prenait ses ébats dans les plis de la soutane blanche de Léon XII, quand il donnait audience au noble vicomte son mari, ambassadeur de France à Rome. Berthe lui donnait des soins particuliers, et n'oubliait jamais, avec un petit air narquois, de le montrer, comme objet d'une rare curiosité, aux visiteurs du vénérable chanoine ; elle l'appelait le Romain. La fidèle domestique avait vieilli au service de son maître qui, pour récompenser ses longs et loyaux services, lui donna les invalides

Digitized by Google

dans son modeste appartement, où elle rendit le dernier soupir, après plusieurs années de souffrances, entourée des soins d celui à qui elle avait prodigué les siens pendant au moins quarante ans.

Cependant, l'abbé Bonnevie nourrissait toujours le projet d'aller rejoindre à Paris ses illustres amis. Il lui fallait un passeport, on le lui refusa à la Préfecture : n'était-il pas membre du clergé ? et n'étions-nous pas alors sous la meilleure des républiques ? Voici la lettre que lui écrivait de Paris Madame de Chateaubriand, à la date du 23 septembre 1831 :

Très-cher Abbé, j'étais à vous écrire, quand votre lettre est arrivée. Je vous disais que notre voyage était retardé par les affaires de M. de Chateaubriand, et nous ne partirons pas avant le 15 de novembre. Venez donc, nous aurons six semaines à passer ensemble, et, après cela, nous pourrons encore nous voir quelques jours sur les grands chemins, et vous conduire jusqu'à Lyon. Je ne comprends pas la difficulté que vous avez pour avoir des passeports : ici, on en donne à qui en demande. Je suis bien convaincue des ferventes prières de votre archevêque, d'après la grâce qu'il demande à Dieu ; je doute fort qu'elle lui soit accordée pleine et entière.

A qui parlez-vous des bruits qu'on se plaît à répandre ? Ici, ce sont les petites maisons ouvertes ; et je connais bien des gens qui sont désolés de ne pas voir quelques voies de fait, quand ce ne serait que pour justifier leurs prophéties. Pour nous, nous vivons dans une profonde retraite, ne disant rien, n'écoutant rien, et ne voyant que le moins de monde possible. C'est au milieu de cette paix, très-pacifique abbé, que nous vous attendons avec la joie qu'on éprouve en pensant à un véritable ami, ce qui n'est pas commun en ce moment. Mille compliments et sentiment inaltérable de la part du ménage.

Plus tard, lui écrivant une lettre d'affaire, elle y joignait ces quelques lignes, peignant bien la situation des esprits de cette époque :

Nous sommes très-tranquilles à Paris, bien que, comme de coutume, on ne parle que de meurtres, de pillages et d'incendies. Il y a nombre d'honnêtes gens qui ont tant d'envie que malheur arrive, que le malheur leur arrivera, et ce ne sera pas leur compte, car, au fond, ce n'est qu'au voisin qu'ils veulent offrir la palme du martyre.

Qu'on ne soit pas surpris de nous voir citer Madame de Cha-

Digitized by Google

teaubriand, en parlant de l'abbé Bonnevie ; elle l'estimait et l'aimait, comme on aime et comme on estime un homme de bien. Elle accueillait dans sa société, comme des amis, ceux qui se présentaient chez elle avec une simple recommandation de son futur grand-aumônier ; et combien de nos concitoyens, jaloux de connaître l'auteur du *Génie du Christianisme*, ne jouirent de cette faveur que par la grâce de M. l'abbé Bonnevie.

Cependant, le cardinal Fesch mourut en 1839 ; le siége primatial de Lyon devint vacant, et Mgr de Bonald, aux applaudissements de tous les fidèles de ce vaste diocèse, y fut bientôt promu. Son installation se fit avec toute la pompe et toute la solennité que comportait un pareil événement. Le concours des autorités civiles et militaires vint s'associer à l'empressement des fidèles, accourus de toutes parts pour se soumettre avec docilité à la houlette de l'illustre pontife.

Devenu doyen du chapitre par la mort de M. le comte de Rully, M. l'abbé Bonnevie fut chargé de complimenter le bien-aimé prélat, et il le fit en ces termes :

Monseigneur, le chapitre de la Primatiale, dont je suis, en ces jours de sainte allégresse, le trop faible organe, s'empresse, parce que c'est pour lui un devoir et surtout un bonheur, d'offrir à Votre Grandeur le respectueux hommage des sentiments que votre diocèse tout entier partage avec nous.

Car, Monseigneur, en cette fête solennelle de votre avènement au premier siége des Gaules, lorsque les souvenirs du passé se réveillent au seul nom du pontife, dont l'apostolat, parmi nous, n'a été qu'une suite non interrompue d'éminents services ; qui, après les jours mauvais, releva de leur ruine les autels de nos pères, dota des largesses de sa charité les établissements restaurés ou fondés par sa prévoyance ; qui défendit ensuite, dans une assemblée trop célèbre, en face du pouvoir, et avec tout le courage de la foi, les principes conservateurs de la hiérarchie catholique ; qui, frappé d'un exil politique, se consola, dans la terre étrangère, par la douce espérance de revoir encore son troupeau chéri, et par l'accueil tout paternel qu'il faisait aux nombreux pélerins de la ville des martyrs et des aumônes. Tous les accents de la reconnaissance n'éclatent-ils pas en même temps et à l'envi dans la capitale de votre juridiction, Monseigneur, pour remercier le ciel de la plus signalée des faveurs, celle d'avoir été jugé par lui digne de mettre un terme au long veuvage de l'antique et inamovible Eglise des Pothin et des Irénée ?

Digitized by Google

Mais ce choix tant souhaité et tant applaudi, nous le devons aussi à la haute estime des deux puissances pour la sagesse de votre zèle, l'étendue de votre savoir, l'excellence de vos vertus, dont les regrets unanimes de votre ancien clergé relèvent encore le prix, et qui deviennent, pour votre clergé nouveau, le gage assuré de son entière confiance.

Et, à tous ces titres, qu'il me soit permis d'ajouter le retentissement glorieux d'un nom, encore illustre de nos jours par d'immortels ouvrages que la religion a inspirés, dont la France s'énorgueillit, et que l'Europe admire.

Enfin, Monseigneur, le chapitre de la Primatiale, fier de vous avoir pour chef et pour modèle, et qui hâtait votre présence de toute l'impatience de ses vœux, s'honorera toujours de marcher sur vos traces, de s'éclairer de vos lumières, et de s'enrichir de vos exemples.

La dignité, la grâce exquise avec laquelle M. l'abbé Bonnevie adressait ces nobles paroles à l'illustre prélat ajoutaient encore à l'éclat de la solennelle réception. Qu'il nous soit permis d'insérer encore ici le discours qu'adressait le même orateur, dans une autre solennelle circonstance, au même pontife, à Lyon, le jour même de son retour de la cérémonie de la barette à Paris.

Monseigneur, lorsque les expressions se refusent à tous les sentiments qui nous agitent en ce jour de fête solennelle, qu'il me soit permis de formuler simplement, au nom de votre chapitre, un cantique de bonheur et de reconnaissance.

Gloire à Dieu, auteur de tout bien, et source de toute grandeur, qui répand des grâces nouvelles et sur l'antique métropole des Gaules, et sur l'aînée des villes chrétiennes du beau pays de France!

Gloire au successeur de Pierre, qui embrasse le monde dans son zèle pacifique, et dont l'éclatante faveur, qui fait notre joie, intéresse jusque dans le ciel les souvenirs de ce pontife auguste qui a deux fois consacré nos temples par sa présence, et gardé jusqu'à sa mort une affection toute paternelle pour les descendants de ces généreux martyrs dont le sang si pur et si fécond a immortalisé jusqu'à nos fleuves!

Gloire à la conviction de nos rois durant tant de siècles, qu'une nation, pour être heureuse, a besoin de la religion de ses ancêtres, dans la vérité, comme cette religion a besoin elle-même de toute la pompe et de toute la liberté de son culte!

Gloire au prince de l'Eglise, bienfaiteur de son diocèse, si digne de la cérémonie triomphale qui nous rassemble, comme il l'était naguère des bénédictions du peuple, lorsque sa charité infatigable portait elle-même des con-

Digitized by Google

solations et des secours aux nombreuses victimes d'un fléau aussi imprévu que destructeur !

Gloire au clergé, dont il est le modèle, et qui hâtait par ses vœux unanimes l'élévation de son chef à la plus haute distinction du sanctuaire !

Gloire à ce concours empressé de tous les rangs, de tous les états et de tous les âges ; à cette sainte allégresse, à cet élan spontané de tous les cœurs unis par la foi, la confiance et l'amour !

M. le cardinal de Bonald se trouvait heureux de retrouver dans ces deux mémorables circonstances, à la tête de son chapitre, celui qu'il connaissait déjà depuis longtemps comme l'honneur du sacerdoce, par ses talents, et dont il avait entendu répéter les louanges avant d'arriver dans son nouveau diocèse.

Grave, digne, noble dans la chaire, l'abbé Bonnevie était un aimable causeur dans un salon, et nous pouvons bien dire de lui ce qu'il a dit dans son oraison funèbre du cardinal de Borgia : « On connaissait la réputation de ces entretiens si aimables qu'il avait le talent de toujours animer, qu'il égayait sans qu'ils en devinssent moins purs, et qu'il rendait instructifs sans qu'ils en parussent plus graves. » Il racontait beaucoup, n'avait-il pas beaucoup voyagé et beaucoup vu ? Les choses et les hommes s'étaient gravés dans sa mémoire, et, la facilité de l'expression lui venant en aide, il en parlait avec autant d'esprit que d'animation ; on faisait cercle autour de lui, et quand il avait cessé de raconter une anecdote sémillante, un trait d'histoire ancienne ou contemporaine, on désirait l'écouter encore.

Longtemps, il passait quelques heures pendant les longues soirées d'hiver dans de douces causeries, avec quelques spirituels amis, au coin du foyer domestique de M. Morel de Volène, archiviste de la ville, qui revit dans un fils aussi modeste qu'instruit. Ces amis étaient le chevalier de Vibrac, vieux marin qui avait fait ses preuves dans l'ordre de Malte, et qui peignait avec autant de charme qu'il racontait ; c'était le savant M. Nolhac, que la mort nous a ravi, et qui nous a laissé quelques ouvrages qui ne mourront pas ; c'était le docteur Ozanam, médecin modeste autant qu'habile chimiste. Chaque soir, ils se rencontraient comme par instinct, dans le salon de l'archiviste ; au coup de

Digitized by Google

neuf heures, on se retirait, avec le ferme propos de se retrouver le lendemain au même amical rendez-vous. Quand une fois on avait pu s'introduire dans ce modeste asile de la science, de la vertu et de l'amitié, une secrète sympathie vous y reportait sans effort, et on devenait, sans y penser, un fidèle de ce sanctuaire peu connu.

Doué d'une exquise politesse, il en remplissait les scrupuleux devoirs avec une noble dignité, et une rare facilité, même à l'égard des plus petits enfants. Doux et paternel, il savait les caresser avec grâce, et faire une cour agréable et chrétienne à la tendresse des mères, en distribuant à propos de ces petites gâteries qu'il portait toujours avec lui : « Vous avez le coup d'œil juste, mon jeune ami, » dit-il un jour à un charmant enfant, qui, de sa main potelée, avait choisi dans sa bonbonière le bonbon le plus gros. Qu'il le connût ou qu'il ne le connût pas, dans une rue ou dans une voiture, l'enfant du pauvre, comme l'enfant du riche, était sûr de recevoir une caresse du vénérable doyen, pourvu qu'il donnât une marque de respect à ses cheveux blancs ou au saint habit qu'il ne quittait que pour ses longs voyages.

Ami de la jeunesse jusque dans ses vieilles années, il l'accueillait toujours et alors il s'épanchait avec une simplicité d'enfant. Encourageant les talents, il avait chaque année en réserve quelques jolis ouvrages de littérature ou d'histoire à offrir à ceux qui se distinguaient dans l'école cléricale de la Primatiale, à la distribution solennelle des prix. Oublieux des injures quelquefois, et souvent des discussions irritantes, on le voyait toujours aller à celui dont il avait eu à se plaindre, avec cet air de franchise et de bonté qui lui était naturel, et ne conservant que la mémoire du cœur, comme il le disait avec esprit, en présentant sa main en signe d'amitié, à ceux qui avaient pu l'offenser.

Dès 1840, l'abbé Bonnevie cessa de se faire entendre au milieu des fidèles, sa mémoire faiblissait, sa tête se courbait; il était moins exact aux officices capitulaires; la vieillesse, hélas! venait à lui, avec toute son escorte ordinaire de misères et d'in-

Digitized by Google

firmités. Ses amis commençaient à s'en apercevoir : madame de Chateaubriand lui écrivait le 11 juillet 1840 :

Vous dites donc, mon très-cher chanoine, que je ne vous écris ni ne vous réponds; heureusement que vous avez eu la bonté, ou plutôt la méchanceté de lire quelques lignes de ma dernière lettre à Mgr. l'évêque de Gap ; autrement, je m'en prendrais à la poste.....

Le voyage d'Italie est manqué. Nous ne voyageons plus qu'en projets ; nous devenons paresseux, et nous ne nous aimons plus que là où il nous reste encore quelques amis. Le nombre, mon bon abbé, en est bien diminué. Le vieux Clausel est allé planter des arbres *qu'il ne verra pas croître.* Mais il avait la passion de mourir dans son castel où il sera enterré en seigneur de paroisse; les paysans, grâce à leur ignorance, étant restés sauvages au point de faire plus de cas d'un boisseau de pommes de terre que de la sainte égalité.

Ce qui me fait fort regretter de ne pas aller à Rome, c'est que cela nous empêche d'aller à Lyon. Nous nous faisions une si grande fête de vous revoir et d'aller manger l'excellent potage de Berthe. Vous ne me parlez pas de cette bonne fille, il paraît qu'elle est devenue tout-à-fait infirme; c'est un vrai chagrin pour vous et pour elle qui, j'en suis sûre, plaint moins son mal que le malheur de ne plus pouvoir vous soigner et vous gronder à son gré. Dites-lui, je vous prie, que je veux la trouver gaie et gaillarde comme jadis, quand nous irons cette année ou l'année prochaine lui demander à dîner...

Adieu, notre vieil ami, vous savez que personne ne vous est aussi tendrement et aussi sincèrement attaché que nous. Vous savez aussi que *je vous écris* et que vos reproches sont injustes.

Le 10 janvier 1841.

Très-cher abbé, où avez-vous pris que nous avions traversé Lyon sans mot dire? Le Rhône, qui n'a déjà que trop cheminé, arriverait à Paris, avant qu'il nous arrivât de saluer la tour de Saint-Jean sans aller vous embrasser. Nous n'avons pas quitté la rue du Bac. C'est notre beau neveu Louis qui est allé voir son frère à Turin, et qui, à son retour, vous aura *brûlé*, voulant arriver à temps, pour voir Paris réduit en cendre, selon la prophétie à l'usage des royalistes (pur-sang). Heureusement, nous n'avons eu d'autres cendres que celles de Napoléon, qui n'étaient rien moins que chaudes en s'en allant au dernier gîte, par un froid de dix degrés.

Nous faisons toujours des projets de départ pour le printemps.

Nous pensons à Rome ; mais la ville aux merveilles n'est pas merveilleuse pour s'y établir à demeure, ne pouvant, qu'à prix de ce qui nous manque, beaucoup d'argent, se procurer les aisances de la vie auxquelles les ans nous ont accoutumé, c'est-à-dire un bon lit, un dîner passable et un appartement

Digitized by Google

tant soit peu confortable. Rien de moins poétique que tout cela ; mais si à nos âges on peut encore admirer le Colisée, on veut aussi trouver son lit un peu moins dur que les briques de cette illustre ruine...

Nous avons ici un horrible froid; l'hiver n'est pas ordinairement aussi cosaque, mais il aura voulu se mettre à la mode.

Adieu, très-cher abbé, M. de Chateaubriand et moi nous vous aimons, comme de coutume, de toute la sincérité de notre cœur.

L'abbé Bonnevie commençait donc à perdre la mémoire, son esprit perdait aussi de sa vivacité, de cet entrain plein de gaîté, qui le faisait appeler, par M. de Chateaubriand : le joyeux abbé, et qu'il portait dans toutes les sociétés où sa présence avait été si longtemps recherchée. Peu à peu, ses pas errants dans la ville étaient obligés d'être accompagnés d'une domestique. Il allait souvent s'enquérir des nouvelles de tel ou tel ami que la mort avait frappé depuis des années. Tantôt il faisait des préparatifs pour aller prêcher, disait-il, à Montpellier, à Toulouse, ou à Paris ; tantôt, à six ou sept heures du soir, il annonçait qu'il allait célébrer le saint sacrifice de la messe. Le vénérable chanoine devenait un enfant. Triste pronostic qui présageait une fin prochaine. Mais, toujours charitable, il aimait à soulager les pauvres qui ne s'adressaient jamais en vain à la sensibilité de son cœur. Un ami lui resta fidèle, et cet ami s'enquérait de ses besoins, soignait sa vieillesse, cherchait à soulager ses infirmités ; c'était comme un fils plein de tendresse qui veillait sur les jours d'un père bien-aimé. Celui qui avait prélevé sur sa modeste existence, dans les temps malheureux de l'émigration française, pour venir au secours de son archevêque exilé comme lui ; celui qui, pendant les jours de la prospérité, n'avait pas calculé avec les pauvres pour lesquels il éprouvait une compassion sincère ; celui qui, si souvent, avait cherché à exciter la charité du riche en faveur des malheureux, serait mort sur un grabat, si l'illustre cardinal de Bonald, qui l'aimait et l'estimait, ne fût venu au secours du vénérable doyen avec une noble générosité. L'abbé Bonnevie n'avait rien économisé pendant sa vie. Les pauvres étaient le seul trésor dans lequel il eût renfermé soigneusement ses épargnes ; il n'attendait sa

Digitized by Google

récompense que dans le ciel, et cependant il n'avait jamais sacrifié au luxe ni à la vanité. La religion qu'il avait célébrée avec gloire, la religion qu'il avait défendue avec courage, la religion dont il avait tant de fois montré la sublime consolation, vint à son aide au moment de sa mort ; un éclair de raison vint illuminer un instant sa dernière heure, et il en profita pour recevoir encore une dernière fois les douces consolations de l'Eglise. Il s'éteignit enfin, le 7 mars 1849, dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'abbé Bonnevie nous a laissé quatre volumes de Sermons, panégyriques, oraisons et éloges funèbres, imprimés en 1823. On fut d'abord surpris qu'il livrât au public le fruit de ses labeurs et de ses veilles. Ne devait-il plus monter dans la chaire de vérité ? était-ce le dernier mot d'une voix qui s'éteignait ? était-ce un souvenir de reconnaissance qu'il accordait à l'empressement assidu que les fidèles avaient mis à l'entourer de de leurs sympathies religieuses ? On ne sut, dans le moment, comment on devait interpréter cette publication précoce. Mais en parcourant les notes bien peu nombreuses qu'il a laissées, nous nous sommes assuré que sa détermination fut encore l'effet de la bonté excessive de son cœur, un acte de simple complaisance.

Les stations de carême lui avaient attiré un grand nombre d'admirateurs dans le Midi et surtout à Marseille. Ne pouvant plus jouir du plaisir de l'entendre, on voulut se procurer au moins celui de le lire ; on le sollicita, on le pressa de publier ses discours. Il le fit avec cette aimable complaisance qui fut le type de sa conduite pendant sa longue vie. Il les envoyait à mesure qu'ils paraissaient à ses amis les plus dévoués, qui le remerciaient avec les expressions les plus tendres et les plus honorables, lui demandant, comme une faveur, de joindre au dernier volume l'envoi d'un autographe qu'il serait possible de coller, comme un souvenir plus expressif, sur le frontispice de l'ouvrage. Cependant, l'abbé Bonnevie ne publia qu'un choix de ses discours ; il pouvait encore prêcher une station entière sans qu'on eût à le suivre dans l'ouvrage qu'il avait mis au jour.

Disons-le cependant, si l'abbé Bonnevie eut des admira-

Digitized by Google

teurs, il eut aussi de nombreux critiques. Il s'adressait à l'esprit et ne parlait presque jamais au cœur. On applaudissait plutôt la manière de dire que ce qu'il disait. Son imagination vive, ardente lui faisait saisir, avec une adresse inconcevable, ce qu'il y avait de grand et de beau dans une expression, dans un mot qui venait sans art se placer sous sa plume ; il l'analysait, il le présentait sous toutes ses formes dans de nombreuses antithèses ; il l'épuisait, pour ainsi dire, en le tournant et le retournant en faveur de son sujet, et il faut le dire aussi toujours avec succès. C'est ce qui rend ordinairement sa période sans fin ; on le croit arrivé à son but, il faut encore l'attendre, mais on l'attend avec plaisir, parce qu'il intéresse par les aperçus nouveaux qu'il sait donner à sa pensée.

L'abbé Bonnevie ne tient, par son éloquence, à aucun des grands maîtres dans l'art si difficile de la chaire. Il n'est le disciple ni de Bossuet, dont la magnificence et la profondeur seront toujours inimitables ; ni de Massillon, dont la douceur, la richesse du style ne peuvent être égalées ; ni de Bourdaloue, dont la logique, pleine de force, se présente aux lecteurs par une suite de raisonnements si bien enchaînés les uns aux autres, que rien ne peut les détruire, pas même les ébranler. L'abbé Bonnevie ne ressemble qu'à lui-même. Orateur original, si je peux parler ainsi, il n'a point eu de maître, il s'est créé tout seul. Il parut dans la chaire dans un beau moment pour son talent que je peux appeler incompris. On avait besoin d'un orateur chrétien ; depuis trop longtemps, on en était sevré. Il parut avec hardiesse, il parut avec sa belle figure, ses grands gestes, sa voix douce et sonore en même temps; il plut, on accourut en foule à ses sermons.

Quelques-uns ont prétendu qu'il y avait quelque chose de Chateaubriand dans son style, comme il y avait du Talma dans son action. Nous ne sommes nullement de cet avis. Laissons Talma à ceux qui l'ont vu et entendu ; mais l'abbé Bonnevie était loin de vouloir imiter le grand tragique dans la chaire chrétienne, qui ne se prête nullement aux mouvements instinctifs de la nature dans ce qu'elle a de plus saisisant, de plus sé-

Digitized by Google

duisant, et en même temps de plus simple et de plus pathétique sur la scène théâtrale. Sans doute l'orateur lyonnais, avec ses gestes, avec les mouvements gracieux de son corps, avec le jeu de sa noble figure, parlait puissamment à l'œil de son auditeur, mais il était encore bien loin de l'effet produit par le premier tragique de France et même de l'Europe sur les spectateurs étonnés, et nous ne croyons pas que jamais l'abbé Bonnevie ait eu la pensée de traduire dans la tribune sainte les impressions fortes, puissantes et trop profanes d'un déclamateur de théâtre. Son action, il est vrai, était grandiose, mais elle était naturelle; c'est pour cela qu'on la remarquait et qu'elle impressionnait davantage. Que l'on mette ses discours dans la bouche d'un prédicateur à courte taille, d'un homme calme dans son débit, d'un homme dont l'action est pour ainsi dire morte et sans vie, vous n'aurez que des phrases sans expression, vous fatiguerez l'auditeur, vous ne frapperez ni son esprit, ni son imagination, ni son cœur. Il fallait les grands gestes de l'abbé Bonnevie pour soutenir ses grandes phrases et ses longues périodes qui ne s'harmonisent qu'avec lui.

Fut-il davantage l'imitateur de Chateaubriand? Nous ne le pensons pas. Il nous a laissé quelques discours écrits, avant que le prince de la littérature française nous eût donné son *Génie du Christianisme*; l'Eloge, par exemple, de Bayart, et nous y retrouvons la même facture, le même style, les mêmes défauts et les mêmes qualités que l'on signale dans ses discours subséquents. C'est toujours l'orateur presque prétentieux, l'amplificateur fécond, et si on devait lui trouver un modèle, il faudrait aller le chercher dans l'académicien Thomas, plutôt que dans tout autre. On peut dire de l'abbé Bonnevie ce que Chamfort disait, nous ne savons plus de qui : *Il s'est noyé dans son talent.*

Cependant on trouve dans les discours de l'abbé Bonnevie des pages vraiment éloquentes et qu'un maître dans l'art de la parole ne désavouerait pas. Dans son sermon sur la Croix, par exemple, où il en montre la gloire et la puissance, après avoir raconté et les leçons et les bienfaits qui en découlent, s'élevant avec force contre la manie irréligieuse des riches qui relèguent la Croix

Digitized by Google

dans l'endroit le plus obscur de leurs somptueuses habitations, et le plus souvent encore ne possèdent aucune image du Dieu mort pour tous, il s'écrie :

On devait croire que la reconnaissance propagerait le culte de la Croix et s'acquitterait envers elle par de solennels hommages : on en rougit comme auparavant ; comme auparavant le paganisme est partout, et le christianime nulle part : où la Croix se trouve-t-elle ailleurs que dans nos sanctuaires et dans le réduit obscur des pauvres? Comme auparavant, des gravures impudiques, des peintures obscènes, des bustes effrontés déshonorent nos habitations ; comme auparavant, la jeunesse boit la volupté par les yeux, ayant pour premiers corrupteurs ceux que la nature lui a donnés pour premiers surveillants. O honte des nouvelles mœurs ! ô dégradation des cœurs ! ô ingratitude ! Aussi qu'un prêtre, que le danger appelle, vienne recevoir au nom de l'Eglise votre dernier soupir, et qu'il demande le signe du salut pour l'appliquer à vos lèvres glacées. Il n'y en a point, répond-on, Il n'y en a point ! et vous professez le culte de la Croix. Il n'y en a point ! et vous avez toutes les divinités de la fable. Quelle société pour le Dieu trois fois saint ! Prêtres, baissez vos regards et criez : *Miséricorde* ; car, vous le savez, si le malade revient à la vie, hélas ! il recommencera bientôt le cours de ses désordres, semblable dans son inconséquence au nautonnier, qui, le jour de la tempête, s'agenouille sur le tillac de son vaisseau suspendu entre les foudres du ciel et les abîmes de la mer, et qui, au retour du calme, oublie et blasphème quelquefois le Dieu qu'il invoquait dans la détresse..... »

Comme cette peinture est belle ! mais elle n'est belle que parce qu'elle est malheureusement vraie, c'est la nature prise sur le fait ; c'est la véritable éloquence, et les sermons de M. l'abbé Bonnevie sont remplis de traits pareils.

Quelle touchante simplicité ! quelle douce piété dans les lignes qui suivent :

Et vous, hommes utiles, qui n'avez que vos bras pour nourrir vos enfants ; mères laborieuses, qui, avec vos laborieuses filles, n'avez que la diligente habileté de vos doigts industrieux, embrassez la Croix : elle sanctifiera vos peines habituelles et vos maisons deviendront des asiles d'innocence et de paix. Que vous en coûterait-il, le matin, de lui offrir votre cœur, d'élever jusqu'à elle, par la prière, le cœur de votre famille, de lui demander en commun la santé, le courage, la patience? *La Croix est si bonne, et la terre est si dure!* Que vous coûterait-il aux différentes heures du jour, de vous rappeler que vous êtes en présence du Dieu de la Croix, que son œil voit jus-

Digitized by Google

qu'à vos pensées, et que son doigt écrit tout sur le livre des châtiments ou des récompenses ? Que vous en coûterait-il, le soir, de lui payer un dernier tribut d'amour, et de vous endormir en le bénissant ? Que vous en coûterait-il d'observer les lois de l'Eglise, ces lois si sages, si conformes à vos besoins, si précieuses au malheur ; de fréquenter ses temples, où tout est résignation, et ses sanctuaires, où tout est miséricorde ?..... Indigents, embrassez la Croix ; la Croix est le trésor de ceux qui n'en ont point.

Réformateurs de nos jours, c'est surtout pour cette portion d'hommes, si chère à notre zèle, que nous sollicitons à mains jointes votre neutralité : laissez-nous ces misérables, vous n'avez d'autre présent à leur faire que le désolant problème de je ne sais quel sombre avenir qui ressemble au néant, Est-ce donc un si grand bien que d'ajouter au tourment de vivre le tourment de n'avoir rien à espérer ?

Nous citons avec plaisir ces lignes vraiment éloquentes de simplicité, de naïveté, de zèle apostolique, pour montrer aux détracteurs du talent de l'abbé Bonnevie l'injustice de leurs critiques, et la mauvaise foi de leurs jugements. Sans doute, tout n'est pas de cette force évangélique, mais il y a assez de ces pages dans ces différents discours pour justifier l'empressement du simple peuple qui accourait à ses sermons aussi bien que les classes élevées, et qui en retirait peut-être plus de fruit.

L'abbé Bez.

Digitized by Google

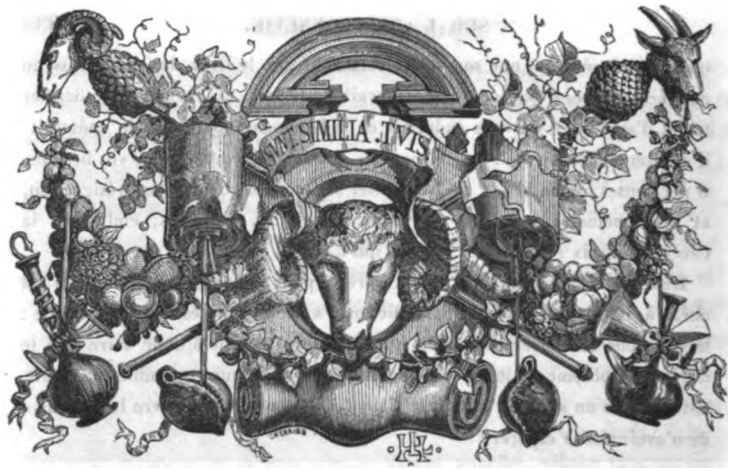

Variétés.

—

CONSTANTIN LE BRACONNIER.

Hélas ! que j'en ai vu *tomber* de *bécassines*.
VICTOR HUGO. *Orientales*.

Quand j'étais jeune, il y a beau temps de cela ! j'avais le bonheur d'être possédé de l'amour de la chasse ; la plus vivace, la plus ravissante manie qui puisse étoffer le cœur humain. L'âge, et surtout les rhumatismes, à mon grand regret, m'ont à peu près guéri de cette passion, hélas ! ainsi que de quelques autres, dont la perte a laissé dans mon existence un vide bien difficile à remplir. Aussi, quand, à la fin d'août, Monsieur le Préfet, conseiller d'Etat, permet de commencer la guerre aux cailles et aux perdrix (bien rarement attendions-nous son bon vouloir), j'éprouve toujours une certaine mélancolie, en me rappelant les joies du départ et les espérances de la première

Digitized by Google

sortie, après six longs mois d'attente et d'inaction. En effet, si je regarde en arrière, en me reportant à quelques années seulement, combien s'est amoindrie la petite phalange de nos vieux camarades ! Que de places vacantes dans leurs rangs ! Plusieurs nous ont quittés, emportés par la préoccupation des affaires ou les intérêts de la famille ; quelques-uns sont morts, pleins encore de sève et de jeunesse. Les meilleurs ont laissé des traces vivantes dans nos esprits ; les autres, doués moins heureusement, ou tombés plus tôt, sont déjà presqu'entièrement oubliés.

J'espère qu'il n'en sera pas de même pour mon brave ami, le pauvre et bon Constantin, le plus regrettable braconnier qui fît jamais feu sur le poil ou la plume, dans les plaines de la Dombe, et tous ceux qui l'ont connu, autant dire qui l'ont aimé, me sauront bon gré, j'en suis sûr, de conserver son souvenir.

A Lyon, tout le monde connaît, au moins de réputation, le marais des Echets, immense prairie inondée, située au commencement du plateau de la Bresse, entre les communes de Fontaines et de Miribel. Ce fut longtemps la terre promise des chasseurs ; mais les travaux de dessèchement exécutés par les propriétaires riverains, en facilitant l'écoulement des eaux, en ont à peu près banni le gibier.

A de longs intervalles, on y signale encore quelques pièces égarées ; mais, quelle différence entre les chasses d'aujourd'hui et celles qui s'y faisaient il y a vingt-cinq ans ! Quelle scène animée présentait cette vaste savanne, pendant les passages de mars ou de l'automne ! Alors, les tireurs s'y rassemblaient le dimanche, par centaines ; des milliers de coups de fusil, avec ce bruit sourd qu'on entend dans les espaces sans écho, s'y succédaient comme à la manœuvre ; de nombreuses troupes de vanneaux ou de sarcelles, effrayées par les détonnations, s'enlevaient du milieu des roseaux, tournoyaient un instant dans le brouillard, comme de longues écharpes emportées par le vent, et fuyaient vers les grands étangs solitaires ; les râles paresseux, les lourdes poules d'eau, les bécassines au vol rapide et saccadé partaient à tous les pas devant nos chiens. Les belles journées que nous faisions alors ! Que de victimes venaient s'entasser

Digitized by Google

dans nos carniers ! et cependant, ces indignes fusils-*tromblons*, si fort à la mode, n'étaient pas encore inventés !

N'en déplaise aux jeunes amateurs lyonnais, et sans déprécier leur habileté, nous nous contentions de tirer droit : pour abattre le gibier, nous comptions sur notre coup-d'œil et sur notre adresse, et non sur une poignée de mitraille qui couvrirait la porte de l'Hôtel-de-Ville.

D'intrépides vétérans, les G..., les Fy. B.., les B..., les C. T..., ont conservé le feu sacré ; ils représentent noblement cette belle époque, et brillent encore parmi les nouvelles illustrations.

Tout au bord du marais , à côté du domaine de Polsinge, Constantin cultivait tant bien que mal une petite ferme dont il payait le loyer, comme il plaisait à Dieu et suivant les hasards de l'année. C'était un homme grand, sec, osseux. Sa figure portait ce caractère de bonhomie narquoise, de ruse naïve, familier au paysan de la Bresse. Dur à la peine, sobre et réservé, jamais la fatigue ou le mauvais temps n'ébranlèrent sa patience ou l'égalité de son humeur. Rien, dans ses manières, ne ressemblait aux grossières allures ou à l'avidité de ses confrères ; loin de là, son insouciance et son désintéressement, malgré sa gêne habituelle, l'empêchèrent toujours de tirer un parti convenable de ses belles et nombreuses relations avec les chasseurs de la ville.

Au modeste revenu de sa culture, Constantin joignait celui de sa chasse et de l'éducation des chiens de quelques amateurs.

Sa mémoire était trop ingrate pour retenir les noms plus ou moins bizarres de ses écoliers ; il trouvait plus commode de les désigner par ceux de leurs propriétaires, et amenait ainsi quelquefois, sans s'en douter, d'assez amusants calembourgs : M... était intrigant, P... donnait sur la volaille, C... était un fainéant, ainsi de suite. Pour ouvrir l'intelligence de ses malheureux élèves, il avait pour principe de les soumettre à une diète presqu'absolue ; et, comme je me récriais un jour sur l'effrayante maigreur de ses pensionnaires : « Ah bah ! me dit-il, on me les « envoie si gras, si gras, qu'ils ne peuvent pas travailler : il fau « bien que je les mette en haleine ; et, lorsqu'ils commencent à « mordre à l'oignon, alors il est temps de les nourrir. »

Digitized by Google

Du reste, trop nonchalant pour former des chiens parfaitement créancés, il se contentait de leur apprendre à quêter et à connaître le gibier, les laissant libres d'agir chacun suivant son instinct ou ses aptitudes. Là, se bornait son enseignement, qui ne dépassa jamais l'instruction primaire.

Pendant l'arrière-saison, nous allions souvent, Constantin et moi, battre les grands bois de Saint-André ou de Montribloud, pour tuer quelques bécasses ou mettre un lièvre sur pied. Comme il connaissait parfaitement le pays à dix lieues à la ronde, sa vieille expérience nous était fort utile, et rarement nous rentrions sans rapporter quelque chose.

Dans ces occasions, Constantin chaussait de vieilles bottes énergiquement radoubées, et présent inestimable pour lui, de quelqu'un de ses clients, presque toujours du bon docteur C..., aussi aimable convive qu'adroit tireur et savant antiquaire; puis, chargé d'un horrifique fusil double, long de plus de cinq pieds, et dont la crosse brisée ne tenait qu'à l'aide d'un fil de fer, il sifflait sa meute et abattait autant de gibier que s'il eût porté la meilleure arme de *Gobert* ou de *Perret*.

Dans les mauvais jours, quand la chance était malheureuse ou le temps trop défavorable, quand nous étions dégoûtés par une longue battue sans résultat, je mettais en laisse tous nos chiens, à l'exception d'un cornaud jaunâtre et velu, élève favori de mon compagnon, et bien dressé au badinage. J'allais ensuite, avec tout le reste de notre personnel, me cacher derrière la chaussée de Roussière ou des Brévonnes, et je laissais Constantin essayer un coup sur les canards, notre dernière ressource, pour ne pas rentrer bredouilles. Alors, quand avait tonné sa redoutable espingole, nous ramassions les morts, et regagnions notre gîte, avec l'espoir d'une meilleure réussite à la première sortie.

La chasse au badinage, si fréquemment pratiquée en Bresse, est, partout ailleurs, tout-à-fait inconnue. Pour l'instruction des ignorants, je vais, en quelques mots, essayer d'en donner une idée : elle seule permet d'approcher sûrement et sans bateau les milliers de canards et de sarcelles qui couvrent, à l'entrée de l'hiver, les grands étangs de la Dombe.

Digitized by Google

Pour faire le badinage, il faut un ou deux chiens d'une robe fauve comme celle du renard ; car, on prétend que c'est de leur ressemblance avec ce maraudeur que dépend tout le succès de la manœuvre.

Il faut que ces chiens soient bien dressés à croiser sur un simple signe, et ne s'emportent jamais en courant sur le gibier qui leur demeure toujours en vue.

Quand il aperçoit une volée, à distance convenable, le chasseur s'arme de genouillères en cuir, prend son grand fusil de bateau, chargé de plombs gros comme des pois ; puis, il se couche à terre, et se met à ramper vers l'étang, en suivant une ligne oblique et en profitant autant que possible des accidents du terrain ou des grandes herbes, pour être moins en évidence. A mesure qu'il avance, il fait continuellement croiser ses chiens, à droite et à gauche, devant et derrière lui, en leur lançant de petits morceaux de gaufres, découpées à cet effet, et dont sa gibecière est toujours garnie. Il arrive près du bord, lentement et sans bruit : pendant ce temps, les gros canards au col vert, les sonnards qui brillent au soleil comme des bronzes florentins, les beaux mions dont la tête semble une houppe de velours, les élégantes sarcelles, tous les sauvages et méfiants oiseaux qui peuplent les étangs, trompés par la couleur des chiens, suivent curieusement leurs évolutions, sans s'effrayer de la présence de l'homme. Ceux même qui sont le plus éloignés, attirés par cette ruse de guerre, ou se croyant en sûreté sur les eaux, accourent à la nage, en jargonnant, comme pour se moquer de l'ennemi. Alors, quand le chasseur est à bonne portée, il vise à son aise au plus épais de la troupe, et tue souvent plus de vingt pièces à la fois.

Comme on le voit, cette chasse exige trop de peine et manque trop de noblesse pour convenir à de véritables amateurs ; mais elle est lucrative pour les braconniers qui n'y regardent pas de si près. L'un d'eux à ma connaissance, a, par ce moyen, et dans un seul hiver, abattu plus de trois mille canards.

Pendant nos haltes ou les longues marches du retour, Constantin me parlait de ses affaires, ordinairement assez gênées, ou me ra-

Digitized by Google

contait ses embarras de famille. Il avait élevé à la garde de Dieu trois grandes filles, belles comme des fées, trois perles de grâce et de fraîcheur ; bien que vivant au fond des bois, elles n'y étaient pas très-cachées ; leurs charmes attiraient de nombreux admirateurs. La coquetterie de ces trois séduisantes personnes donnait à leur père bien de l'inquiétude et du chagrin.

Malgré de petits écarts, moins remarqués que partout ailleurs, au milieu des mœurs ingénues de la Bresse, les deux ainées finirent par se marier. La plus agée épousa le garde même des Echets, puissante protection pour Constantin ; Marie, la seconde, la plus belle des trois, fit la conquête d'un brave Bugiste assez à son aise. Le père était tout fier de cette alliance et me disait avec un certain orgueil : « Mon gendre ! il marche tout de suite après les bourgeois ! »

Cette union aristocratique ne fut pas heureuse. Les manières élégantes et les allures parisiennes de la jeune femme inquiétèrent son mari ; il y eut de fréquents orages à la maison ; le rustique montagnard, pour raisonner sa fringante moitié, employa des arguments trop sévères, et, avant la fin de la lune de miel, Marie revint trouver son père, vive et coquette comme avant, lui bon et indulgent comme toujours.

De mauvaises récoltes et l'établissement de ses filles avaient obéré Constantin, il était souvent serré d'assez près, et forcé de souscrire à ses créanciers des billets, acceptés faute de mieux. Sa signature une fois donnée, Constantin se regardait comme tout-à-fait libéré, tant il y attachait de haute valeur ; malheureusement, bien peu de gens en avaient la même opinion ; de là des tiraillements et des poursuites désagréables. Cette petite guerre incessante, cette existence tourmentée avaient fini par le rendre assez habile, et ordinairement il se tirait d'affaire par de légers à-comptes, ou en renouvelant ces fameux billets. Son expérience dans ce genre d'escarmouche lui avait appris à connnaître ses adversaires ; aussi ne voulut-il jamais affronter le papier jaune du percepteur. Plutôt que d'accepter la charge des contributions, il refusa net de renouveler le bail de sa ferme, quoique à des conditions assez avantageuses pour lui. « Payer les impôts !

Digitized by Google

disait-il, ma foi non, le Gouvernement ne vous attend pas ! » Et ce fut fini.

Alors il monta une modeste auberge pour les chasseurs. Pour cela, il fit l'acquisition d'une petite grange, à côté de son ancienne résidence, donna généreusement six francs d'arrhes sur le marché, et commença, sur ses vieux jours, la vie de propriétaire. Il n'en jouit pas longtemps : deux ans après son installation, un refroidissement, gagné à l'affut, l'emportait dans un monde meilleur.

Pauvre Constantin, je ne puis sans attendrissement me rappeler les bons moments que nous avons passés ensemble, le charme de nos longues causeries, l'esprit naturel, le bonheur d'expression, les saillies pleines de verve et de gaîté dont sa conversation pétillait. Jamais une parole méchante, un mot de colère n'échappèrent à ses lèvres ; malgré toute une vie de misère et de privations, jamais la loyauté, l'angélique simplicité de son cœur ne faiblirent un instant. Je le regrette comme le plus aimable compagnon, comme le meilleur des hommes, comme un ami dévoué.

Il m'a semblé qu'il était de mon devoir de rappeler le souvenir de mon brave camarade ; j'ai rempli cette tâche comme j'ai pu, bien imparfaitement, sans doute. Ceux qui n'ont pas connu Constantin trouveront peu d'intérêt dans mon long racontage et ne le comprendront pas ; quant aux vieux habitués du marais, aux vieux brûleurs de poudre, l'intention me vaudra leur indulgence.

PAUL BUFFARD.

Digitized by Google

Correspondance.

LETTRE AU SUJET DU XIIIe BULLETIN MONUMENTAL DE LA VILLE DE LYON.

Le temps assez considérable qui s'est écoulé entre la rédaction du XIIIe *Bulletin monumental et liturgique de la ville de Lyon* et sa publication dans la *Revue* a amené, sur la place de l'Herberie et dans la zône septentrionale de la rue Centrale, des œuvres d'architecture tellement importantes, qu'un supplément est devenu indispensable. Nous renvoyons donc au n° de novembre la fin du XIIIe *bulletin* pour laisser à son auteur le temps de le compléter.

Hâtons-nous de reporter sur M. Chabrol la responsabilité morale de la nouvelle église de l'Observance, qui sera placée sous le vocable de F. Sacerdos. M. Questel était incapable de formuler une aussi stérile idée ; aussi qu'on veuille bien relire la phrase de M. Jooseph Bard : « On dit que ce petit temple d'un mauvais grec, est construit sur les dessins de M. Questel. — Je ne puis le croire, car M. Questel est un homme de science et de goût, et presque le seul architecte parisien qui justifie la haute confiance officielle qui l'entoure. »

Que M. Chabrol (puisque tel est le vrai nom de l'architecte du petit monument) s'efforce, par la splendeur de la décoration intérieure, et en élevant près du temple, un campanile isolé, d'un goût tout italique, de racheter un peu l'aridité de sa construction.

Digitized by Google

Notre impartialité nous fait un devoir de donner place à la lettre suivante que nous adresse, sur certains points du Bulletin, M. l'abbé Roux. Le lecteur jugera :

Monsieur le Directeur de la *Revue*,

La *Revue* étant une arène publique ouverte à toutes les luttes de l'intelligence, vous voudrez bien accueillir quelques observations sur le *Bulletin monumental* de M. Joseph Bard.

Sa première attaque est pour la stalle archiépiscopale. Cette stalle est » une œuvre extrêmement remarquable comme pensée, comme exécution, vraie comme représentation d'une période historique. » et tout-à-coup cela « est inintelligible, c'est un affreux supplice, c'est une beauté qu'il faut expier dans une douleur. » Cela veut-il dire que cette stalle est d'un style barbare, de mauvais goût, puisqu'on la compare à l'ère dégénérée de Claude-le-Gothique? dans ce cas je ne ferai d'autre réponse que celle que ferait M. Bard à celui qui lui dirait qu'il faut repousser bien loin les richesses de la frise corinthienne et de la corbeille d'acanthe, pour n'admettre que les profils sévères de l'ordre toscan.

Il ne faut pas pousser les choses à l'excès. Il y a un amour de l'art qui est aveugle comme celui de la fable. A ceux qui sont possédés de cet amour il faut, ou des églises noires, enfumées, couvertes de la poussière de tous les siècles, ou des salons bien clairs, bien dorés, bien parfumés. Entre ces deux extrêmes il y a un parti plus sage, auquel il faut se rallier !

Après cette estocade contre l'œuvre de M. Bossan, M. Bard qui veut avoir quelque chose à louer, se félicite d'abord lui-même de ce que ses vœux ont été compris ; car on se dispose à dorer les croix des deux clochers orientaux de Saint-Jean : et à ce propos il raconte que ces croix sont la continuation des deux croix processionnelles de l'autel, le symbole de l'école œcuménique de Lyon.

C'est là une exagération de symbolisme. Que les croix soient dorées, rien de mieux ; mais M. Bard aurait dû s'apercevoir plus

Digitized by Google

tôt qu'il ne faut ni croix ni toiture aux deux clochers orientaux. Leur couronnement naturel est indiqué par celui des deux tours occidentales, c'est-à-dire par une terrasse et une ceinture dentelée surchargée de clochetons. Il y a plus, c'est que l'un de ces clochers orientaux possède son couronnement de style tertiaire, caché sous la toiture. La croix, architecturalement parlant, est la terminaison des amortissements romans ou byzantins, mais les tours ogivales ne l'admettent pas. Ainsi, contrairement à ce que dit M. Bard, on devrait enlever les croix et les toitures.

M. Bard aborde ensuite une question grave et délicate, il se plaint de ce que l'église de Lyon, *quæ novitates nescit*, se laisse vaincre par des goûts *étrangers*... mais il se console en pensant que l'illustre prélat qui la gouverne n'y sera pas toujours, et qu'alors...

En lisant ces phrases, il semble que le feu est aux quatre coins de l'Église de Lyon : il semble que l'hérésie et le schisme déchirent ses entrailles, car voilà que les vieux chanoines ne s'entendent plus avec les jeunes. Et tout ce scandale se fait au sujet de la *musicomanie* et de la *gothicomanie*, les deux plaies de l'Église. Si l'Église n'avait que ces deux plaies à combattre, sa besogne ne serait pas si difficile. Il y en a bien d'autres que M. Bard aggrave sans s'en douter.

Quelle plaie ! en effet, que la présence d'un buffet d'orgue dans une cathédrale comme Saint-Jean ; de l'orgue, l'instrument le plus liturgique qui soit au monde ; de l'orgue dont les sons mélancoliques et graves s'unissent si bien à la prière !

Quelle plaie ! que cet orchestre d'enfants de chœur qui ne sont plus de *petits anges* comme autrefois, mais *de vrais petits ménétriers* ! Quelle idée vous nous donnez du chœur de l'église de Saint-Jean ! Fort heureusement que vous nous dites ensuite que *c'est encore le point du monde où le culte s'exerce avec le plus de dignité et de noblesse.*

D'abord, M. Bard sait, comme tout le monde, que le buffet d'orgue n'est placé au fond de l'abside que provisoirement. En second lieu, que les motets ou autres chants puissent avoir un caractère plus religieux, qu'il y ait des modifications à intro-

Digitized by Google

duire ; c'est l'affaire du maître de chapelle, affaire qui ne préjuge en rien le principe de l'admission de l'orgue et du chant mesuré. Il y a des exigences de temps auxquelles il faut se plier, sans cela l'église ne serait pas catholique. M. Bard qui veut nous rendre les antiques et vénérables usages de l'Eglise de Lyon, ce qui serait précieux, devrait au préalable reconstruire les églises de Saint-Etienne et de Sainte-Croix, obliger les chanoines et les clercs à apprendre par cœur l'office et le chant, rappeler le chapitre des vieux comtes de Lyon, et alors nous aurions ces figures liturgiques qu'il regrette si fort. Allons ! M. Bard, l'Eglise de Lyon saura bien défendre sa liturgie du virus parisien dont nous n'avons pas envie, je vous assure. Laissez les Pères du concile prendre soin de leurs affaires ; laissez le chez de l'Eglise de Lyon marcher dans la voie des améliorations, sans interpréter par avance le résultat de ses intentions, et tout ira pour le mieux.

Après avoir tonné contre les orgues et la musique, voilà que M. Bard veut démolir nos flèches.

Il trouve que notre ciel ne convient pas à ce caractère *pointu*, à cette *forme sauvage, bonne pour les gens grossiers*. Il ne nous faut plus que le triangle équilatéral, la coupole et la ligne horizontale. Eh bien ! le Palais-de-Justice est une ligne horizontale ; comme il ressort bien au milieu de nos immenses constructions !

Je prétends, M. Bard, que nous avons toutes les raisons possibles pour avoir des flèches à Lyon. D'abord, la flèche est le symbole de la prière qui monte au ciel, puisque vous aimez le symbolisme. En second lieu, notre ciel est presque constamment gris et chargé de vapeurs. En troisième lieu, nos toitures plates et uniformes nous présentent un assemblage monotone qui demande à être rompu par des lignes verticales. Enfin, le moyen-âge nous avait doté d'un nombre assez raisonnable de flèches qui surmontaient les églises de Saint-Nizier, de Saint-Georges, de Saint-Paul, de Saint-Côme, etc...

Peut-on condamner la flèche à Lyon, après avoir joui de l'effet pittoresque produit par celle de Saint-Nizier, dans la rue Centrale, et par celle de Saint-Georges, au pied du coteau de la Quarantaine !

Digitized by Google

M. Bard n'a pas été bien inspiré dans sa boutade contre la *gothicomanie*. Il est fort heureux que ce travers se soit emparé de quelques esprits : nous avons au moins quelques maisons gracieuses qui, si elles n'ont pas le mérite de l'unité de style, nous dédommagent de l'aspect plat et monotone des bâtisses lyonnaises qu'un homme d'esprit comparait à des *cartons de Jacquard*.

Je ne relèverai pas d'autres excentricités de M. Bard, qui ne veut pour chaire qu'un meuble roulant, en bois, ressemblant plus ou moins à un tonneau, qui n'admet pour autel qu'un coffre carré avec des parements de soie, relèguant dans l'oubli le tombeau traditionnel des Catacombes : tout cela m'entraînerait trop loin, et j'espère avoir l'occasion de revenir sur ces questions intéressantes.

L'abbé J. Roux.

Digitized by Google

Beaux-Arts.

L'ENSEVELISSEMENT DU CHRIST,

VITRAIL DE LA CHAPELLE DU CHRIST DANS L'ÉGLISE DE SAINT-BONAVENTURE,

PAR MM. CARIOT ET THIBAUD.

Nous avons signalé, il y a quelques jours, le beau groupe de M. Fabisch, représentant Jésus chez Marthe et Marie. Aujourd'hui, nous sommes heureux d'enregistrer un des plus beaux morceaux de peinture sur verre qui se soient produits de nos jours, et dans l'appréciation duquel MM. Cariot et Thibaud de Clermont prendront leur bonne part.

Ce travail que nous avons revu plusieurs fois, y découvrant toujours de nouvelles beautés, représente l'Ensevelissement du Christ. La première figure qui attire l'attention est la noble tête du Sauveur, dont les traits éteints par la mort ont conservé le reflet de la Divinité. Son corps, que la décomposition livide ne doit point atteindre, repose entre les bras de Joseph d'Arimathie. Celui-ci l'étend avec infiniment de respect sur le suaire qu'un juif déploie devant lui, en jetant sur la face du Crucifié un de ces regards qu'on ne définit pas.

Six personnages sont les spectateurs de cette scène muette. Au milieu et derrière le corps de son fils, Marie se tient debout, levant ses yeux au ciel pour offrir un sacrifice dont elle connaissait d'avance toute la douleur. Malheureusement, cette figure laisse à désirer sous plusieurs rapports.

A gauche, deux apôtres : .. le disciple bien-aimé dont la douleur n'a de contrepoids que le secret qu'il a peut-être puisé dans le cœur de son maître, et saint Jacques dans l'attitude d'un homme dont l'espoir est deçu, et dont l'esprit calcule les conséquences du fait qui vient de se produire.

A droite, c'est Magdeleine, toujours la première lorsqu'il y a une larme à verser ; elle est à genoux, pleurant amèrement. Derrière elle et debout, les deux Marie, mères de Jacques et de Salomé, l'une portant le vase de parfums, l'autre n'osant regarder, même à la dérobée, cette scène de désolation.

Digitized by Google

Nous ne pouvons rendre par des mots tout ce qu'il y a de simplicité, de convenance, de sentiment religieux dans l'ordonnance de ce tableau. Comme toutes ces têtes sont bien posées! Comme chacune de ces figures rend une pensée qui parle au cœur. Saint Jean surtout est admirable: l'artiste lui a fait un manteau qu'on dirait tissu avec la laine la plus moëlleuse, et teint avec la plus riche pourpre.

Les draperies sont fièrement et largement dessinées. Félicitons l'artiste d'avoir compris l'emploi des couleurs liturgiques. Chez les saintes femmes domine le violet, couleur de la tristesse. On lit le martyre et l'amour ardent sur la pourpre de la vierge et du disciple bien aimé.

Cette admirable scène se passe sous un ciel de nuit dont le ton bleu-noir accuse la tristesse. Dans le lointain, se profilent les croix du Calvaire, puis sur la ville de Jérusalem le dernier rayon d'une lumière qui s'éteint!..

C'est un tableau d'une harmonie délicieuse, la vue s'y repose doucement et n'est point tiraillée par des teintes violentes et heurtées. Nous avons toujours déploré ces encadrements et ces fonds ornementés qui n'ont souvent d'autre mérite que celui d'écraser par la richesse des couleurs le sujet principal. La mosaïque et la draperie ne deviennent des fonds convenables que pour les personnages isolés; mais, lorsqu'on traite un sujet historique, le paysage, ce nous semble, est l'accessoire le plus rationnel et le plus gracieux, puisqu'il consacre le souvenir des lieux témoins de l'événement.

Nous savons qu'on prépare un vitrail représentant le miracle des roses de sainte Élisabeth de Hongrie.

Le peintre avait demandé qu'on le laissât reproduire dans le fond la silhouette du château de cette sainte reine. On a exigé une draperie; sans doute qu'on se défiait du talent de l'artiste et on a pensé que si le sujet péchait sous le rapport de l'exécution, il y aurait compensation du côté de l'encadrement.

Nous n'avons pas de conseil à donner; nous demandons seulement qu'on s'inspire du vitrail de l'Ensevelissement, avant de prendre une décision. L'abbé J. Roux.

Digitized by Google

Chronique musicale.

M. ESPINASSE.

Heureux aristarques parisiens! vous ignorez, vous, cette orageuse époque *des débuts*. L'artiste qui plaît, vous en jouissez sans crainte : la médiocrité même obtient vos encouragements et vos conseils; car vous n'avez pas à redouter qu'on vous l'impose pour toute une année, si, fortuitement absent, vous n'avez pu venir siffler haut et ferme le soir fatal du troisième début. Vous pouvez, dégageant votre plume des entraves de la personnalité, étudier quelquefois l'art indépendamment de ses interprètes, faire de la critique sans dénigrement, du feuilleton sans pamphlet.... Heureux, trois et quatre fois heureux!

Enfin, voici sortie, des débris de l'ancienne, une nouvelle et vaillante troupe, née viable celle-là, et, à l'heure qu'il est, déjà pourvue par son redouté parrain du triple baptême de rigueur.

Le premier nom est d'un favorable augure. Connu déjà, et déjà très-aimé dans notre ville, M. Espinasse y est venu reprendre, aux applaudissements unanimes, un rang auquel bien souvent nos regrets l'avaient appelé. C'est là un véritable ténor. Ce mot seul, bien compris, explique et légitime ses succès : j'ajouterai qu'il est en même temps un ténor extrêmement agréable. Franche et pure, sa voix peut s'élever au *la*, au *si* bémol, au *si* naturel, sans perdre le timbre plein de charme et de distinction qui lui est propre. Tel vous l'avez entendu phraser les passages écrits pour les cordes moyennes de ce registre, tel encore vous le retrouverez chantant, oui *chantant*, les plus scabreuses difficultés : *O ma fille chérie!* de *la Juive*, par exemple, ou l'*Anathème* de

Digitized by Google

Lucie. Ni convulsions, ni cris, ni escamotage. L'idée coule de sa bouche franche et sentie comme sur le piano d'un compositeur. Aussi le parterre paraît goûter cette friandise, et il a raison ; car l'occasion d'y revenir pourrait bien se faire attendre. A part Bettini et Mathieu,—j'oublie volontairement Roger,—où trouver aujourd'hui cette alliance de la force, de l'élévation naturelle e de la grâce ? Par ce temps de disette vocale, c'est vraiment là un phénomène exceptionnel. Faisons mieux que le constater, sachons le retenir.

Indépendamment de ces qualités natives, il est aisé de reconnaître dans notre ténor une excellente organisation musicale, et, dans sa manière de *dire*, un style qui est celui non des débutants mais des maîtres. Chaque rôle lui fournit l'occasion d'un de ces triomphes que l'admiration la plus spontanée décerne, auxquels il n'est pas un cœur dans la salle qui ne se sente heureux de s'associer. Citons,—puisqu'il faut citer,—la dernière partie du second acte et tout le quatrième de *Lucie*, puis la scène de défi de *la Favorite*. La noble et pathétique expression de l'artiste, son geste fier, son action, toujours chaleureuse et juste cependant, secondent à merveille dans ces instants l'entraînante puissance de son chant passionné.

La critique, toutefois, n'a pas abdiqué ses droits : elle les a même, en cette circonstance, fait valoir par anticipation. — Espinasse est un bon chanteur, disait-on avant son arrivée ; mais il ne convient pas à Lyon. Son organe est si délicat qu'il ne pourra chanter plus de deux fois par mois, sans être harrassé. — Il n'appartient qu'à l'avenir de prononcer sur la justesse de ce reproche. Mais dût-il, à l'épreuve, se trouver fondé, qui parmi les vrais connaisseurs oserait s'en plaindre ? A celui qui, en scène, ne se repose aux dépens ni d'un air, ni d'un passage, ni d'une note, ni du moindre effet, n'accorderez-vous pas le droit de se reposer quand le rideau est baissé ? Vous craignez qu'il ne se fatigue trop !... Dieu nous préserve des chanteurs qui ne se fatiguent jamais !

Second grief, mais celui-là plus réel : notre premier ténor affectionne beaucoup plus les traits piqués, les exclamations brè-

Digitized by Google

ves, l'*allegro* ou le *presto* que le chant large et soutenu. Malheureusement, il semble avoir des raisons, et des raisons physiques, pour motiver cette préférence ; et plus malheureusement encore, elle le porte trop souvent à défigurer les morceaux où le style posé serait indispensable. Toute phrase d'*andante* semble l'époumoner. Malgré les immenses ressources et les légitimes artifices que lui fournissent son talent et son expérience, ce défaut s'est bien vite révélé. Hâtons-nous de dire qu'il eût été infiniment moins remarqué si le souvenir de l'ampleur grandiose, parfois exagérée, que Duprez donnait à ces mêmes passages n'avait contribué à nous rendre le contraste plus sensible.

Nous retrouverons sans doute M. Espinasse, dans plus d'une occasion, et nous aurons le plaisir de compléter ou de rectifier ce premier croquis qui, avec un artiste de tel mérite, ne pouvait nécessairement aujourd'hui que s'ébaucher.

Tout près de ce chef de file, élevons de son humble emploi notre modeste *seconde basse*. Je n'ai entendu M. Garbet que dans le deuxième acte de *la Dame blanche* ; mais, je le déclare, cette épreuve suffit parfaitement pour reconnaître en lui les qualités éminentes qui, avec un organe plus solidement constitué, lui eussent, à coup sûr, mérité le premier rang. Rien de mieux posé, de plus limpide que sa façon de phraser. Assurément il faut aimer la musique et la sentir bien vivement, bien finement, pour l'interpréter ainsi. On annonce la résiliation volontaire de son engagement, pour cause de *maladie de la voix*. Habile directeur, surveillez soigneusement la marche des symptômes, et surtout ne laissez pas prescrire au convalescent un autre air que celui de Lyon.

La présence d'un tel artiste serait d'autant plus précieuse que, sans lui, l'opéra-comique va se trouver singulièrement déchu de la splendeur qu'il affectait l'année dernière. Revenue parmi nous et admise sans opposition, malgré une légère détérioration de ses facultés vocales, Mlle Hillen ne pourra que trop rarement nous rappeler les rôles rendus si brillants par Mlle Lavoye. Le grand opéra l'occupe et l'absorbe presque tout entière, et son auxiliaire Mlle Boulangeot ne saurait, même assistée de Mme Ro-

Digitized by Google

che, parvenir à combler la profonde lacune à laquelle ce charmant répertoire paraît condamné sans appel. Ce sont là de *bonnes pensionnaires*, si vous voulez, des *soprani* assez agréables et surtout infatigables, mais tout à fait hors d'état de donner dignement la réplique à notre excellent Dufrêne, toujours pur, correct, suave, si distingué par la voix, par le chant, la forme, l'intention, le débit et la pose.

Digitized by Google

PUBLICATIONS DU MOIS D'OCTOBRE.

Le *Commerce*, journal universel d'annonces, n° 1, le 2 octobre 1850, gérant M. Bontoux. Imprimerie de Rodanet.

L'*Avenir prochain de la France, entrevu dans les vrais principes de la société, de la liberté, de la souveraineté soit populaire, soit nationale, et dans la révolution de* 1789, ouvrage philosophique politique et religieux, par l'abbé Nicod. Imprimerie de Dumoulin, un volume in-8°. 1850.

Conseils d'une maîtresse de pension à ses élèves, sur la politique, in-8°, par la sœur Saint-Joseph. Imprimerie de Mougin Rusand. 1850.

Nous avons omis de mentionner, dans la nomenclature que nous avons donnée des journaux de Lyon, la *Tribune Lyonnaise*, revue mensuelle, s'occupant d'économie politique, sous la direction de M. Marius Chastaing. Depuis la nouvelle loi sur la presse, ce recueil a été obligé de renoncer aux matières politiques.

MERCURIALE DE LA 2e QUINZAINE DE SEPTEMBRE ET DE LA 1re QUINZAINE D'OCTOBRE 1850.

2e Quinzaine de septembre.

GRAINES.	VENDU.	PRIX MOYEN.	
Froment.	3547 hectol.	15	86
Seigle.	627 —	9	2
Orge.	700 —	10	16
Sarrasin.	275 —	9	67
Maïs.	300 —	10	»
Avoine.	1801 —	6	12
Pois.	100 —	27	»
Lentilles.	100 —	33	»
Haricots.	100 —	20	»
BESTIAUX.			
Bœufs.	1221 —	1	»
Vaches.	914 —	»	86
Veaux.	1625 —	1	53
Moutons.	10047 —	1	18
VINS.			
Vieux.	25		
Nouveaux.	15		

1re Quinzaine d'août.

GRAINES.	VENDU.	PRIX MOYEN.	
Froment.	3675 hectol.	15	51
Seigle.	457 —	10	72
Orge.	750 —	10	44
Sarrasin.	340 —	10	10
Maïs.	375 —	10	23
Avoine.	1643 —	6	25
Pois.	100 —	27	»
Lentilles.	100 —	33	»
Haricots.	200 —	20	»
BESTIAUX.			
Bœufs.	1490 —	1	»
Vaches.	1279 —	»	85
Veaux.	1746 —	1	60
Moutons.	9077 —	1	18
VINS.			
Vieux.	26		
Nouveaux.	15		

Digitized by Google

LA SYMPHONIE DU BLEU.

I.

C'est le soir, c'est le soir, ô ma pâle Phœbé ;
Déjà l'archer divin penchant sa tête blonde
Sur le sein de Thétis, la déesse profonde,
Comme un amant rêveur dans la mer est tombé.

Le couchant vaporeux, comme un encensoir vide,
Eteint ses feux cuivrés et ses nuages d'or,
Tandis que dans les cieux, où le jour lutte encor,
Le douteux crépuscule étend son voile humide.

O Phœbé, les rayons affaiblis lentement
Flottent du ciel aux monts et des monts à la plaine,
Et la blancheur des soirs s'épanouit à peine
Dans le calme outremer qui teint le firmament.

Alors, lune d'opale, ô lune des poètes,
Sur le splendide Bleu t'avançant à demi,
Par degrés, tu parais dans l'éther endormi,
Douce reine des nuits qui préside à leurs fêtes.

Digitized by Google

Alors, baignant d'argent ton front inviolé,
Les chœurs silencieux des étoiles de neige
Forment, avec amour, ton virginal cortége
Dans l'immuable azur qu'aucun vent n'a troublé.

Et cependant qu'ainsi, dans l'immense nature,
Tout s'apaise et se tait sous les brises du ciel,
Pieux et recueilli, comme un prêtre à l'autel,
J'écoute le concert de tout ce qui murmure.

D'abord l'hymne commence et monte en jets confus ;
Les bruits du lac, du mont, des prés, de la colline,
Les soupirs des roseaux, l'écho de la ravine,
Les sanglots du torrent, le chant des bois touffus

Se mêlent comme une onde inquiète et tremblante ;
Mais bientôt, dominant les terrestres rumeurs,
Le Bleu, vaste océan où plongent les songeurs,
Fait entendre sa voix solitaire et puissante :

II.

LE BLEU.

Je suis le Bleu céleste, insondable, infini,
Où, dans l'immensité, se balancent les mondes,
J'enveloppe la terre et ses flancs de granit,
Et ses lointaines sœurs, les planètes profondes.

Dans mes champs étoilés par les grands astres d'or,
Les comètes de feu secouant leur crinière
Poursuivent au hasard leur inégal essor,
Et creusent dans les airs des sillons de lumière.

Digitized by Google

Les constellations, comme des diamants,
Brillent d'un éclat pur sur ma voûte sereine,
Les sphères sont des fleurs dont les reflets charmants
Parsèment de splendeurs mon éternel domaine.

En vain l'homme éperdu de mon immensité,
Comme un nocher pensif interrogeant l'abîme,
Voudrait plonger au fond de ma sérénité,
O vertige ! je suis le Bleu, le Bleu sublime !

L'être réside en moi. De toute éternité,
Les germes incréés des âmes et des choses,
Les principes vivants dans mon sein ont flotté,
Jusqu'au suprême instant de leurs métamorphoses.

Zeus, Allah, Jéhova, Jésus, dieux souverains,
Que chaque âge, en passant, invoque, prie, adore,
Augustes royautés de mes palais lointains,
Tour à tour m'ont choisi pour leur temple sonore.

Ciel, champs élyséens, olympe, paradis,
Je suis tout à la fois pour la croyance humaine ;
Les saints, les demi-dieux, les anges, les houris,
Tout ce peuple divin dans mes champs se promène.

Les rêves font leur nid sous mes bois de cristal ;
Au fond de mes vallons chantent les harmonies ;
Mes jardins azurés ont la fleur d'idéal
Qui jette aux quatre vents ses senteurs infinies.

C'est en me contemplant, ô jeune Sanzio,
Toi dont l'œil était bleu comme mes flots limpides,
Que les vierges naissaient au bout de ton pinceau,
Cachant leur chaste sein sous leurs voiles timides.

Digitized by Google

Et toi qui m'as charmé si souvent, doux berger,
C'est lorsque j'azurais tes nuits italiennes
De mes pâles saphirs, qu'assis sous ton verger,
Tu mariais ta voix aux voix éoliennes.

Vieux tailleur de Paros, Phidias! Phidias!
C'est dans ma profondeur, sous le bleu de mes voiles,
Que tu vis défiler tes rapides combats,
Et tes chœurs descendus sur des rayons d'étoiles.

O Gluck, ô Bethowen, ô Mozart, ô Weber,
Musiciens que l'art inondait de ses flammes,
Lorsque vous aspiriez l'infini de l'éther,
Que de fois mes accords ont chanté dans vos âmes!

Et toi, grand Don Juan, toi le plus grand de tous,
Le chercheur d'infini dans l'ombre et la lumière,
Le sublime rêveur, dont les baisers jaloux
Se posaient, pour aimer, sur la nature entière;

Toi le maître puissant, toi l'artiste profond,
Toi le rival des dieux, toi le fier Prométhée,
Qui sentais déchirer ton cœur, gouffre sans fond,
Sous le bec du désir et sa serre indomptée;

N'est-ce pas, Don Juan, qu'en tes nuits de douleur,
Alors que s'enfuyaient tes pâles adorées,
Moi seul ai pu combler le vide de ton cœur,
Et noyer tes chagrins sous mes vagues sacrées?

Dans mon azur serein, ô chasseur d'idéal,
Ta lèvre insatiable, un moment assouvie,
Buvait enfin l'amour sur le sein virginal
De l'amante inconnue et toujours poursuivie.

Digitized by Google

Amant désespéré, tu trouvais en moi seul
Le fantôme divin dont tes mille maîtresses,
Mortes de tes baisers, n'étaient que le linceul,
Le linceul qu'en jouant déchiraient tes caresses.

Ah! tu me comprenais, Don Juan, demi-dieu,
Toi dont rien ne pouvait éblouir la paupière,
Toi dont mes profondeurs gardent l'âme de feu,
Depuis que t'a tué le Commandeur de pierre.

Et toi, rimeur obscur, barde mystérieux,
Quand l'inspiration daigne toucher ta lyre,
Tu sais à quel foyer cette fille des dieux
Prend l'ardente étincelle allumant ton délire.

Tu le sais, ô songeur, toi qui, dans ce moment,
L'âme et les yeux perdus dans le bleu de mes plaines,
Le cœur rempli de paix et de recueillement,
Ecoutes mes concerts vierges de voix humaines.

III.

Ainsi, sous son manteau de lapis lazulli,
Chante le divin Bleu. Cependant les étoiles,
Devant le char du jour, s'enveloppent de voiles,
Et la blanche Phœbé cache son front pâli.

L'Orient vaporeux s'allume et se colore;
L'homme dans les cités, les choses dans les champs
S'éveillent, et partout les clameurs et les chants,
De l'éternel azur couvrent l'hymne sonore.

Digitized by Google

Alors tu fais silence, ô Bleu ! les cieux déserts
N'ont plus, pour écouter tes gammes ruisselantes,
Les mondes lumineux et les sphères dansantes
Qui forment dans ton sein le chœur de l'univers.

SCIPION DONCIEUX.

Novembre 1847.

Digitized by Google

MONOGRAPHIE

DE LA

TABLE DE CLAUDE.[1]

Cette Monographie ne saurait trouver une épigraphe plus convenable que ces paroles de M. Michelet : « La fameuse table de bronze, où on lit encore le discours de Claude pour l'admission des Gaulois dans le sénat, est la première de nos antiquités nationales, le signe de notre initiation dans le monde civilisé. » Elle a pour nous, Lyonnais, un autre genre de mérite : c'est l'acte d'anoblissement de nos pères, et la plus importante des inscriptions latines qui ont été exhumées de notre sol. Ce n'est point tout encore : la table de Claude touche aux plus grandes questions de l'histoire de l'administration romaine dans les Gaules, au temps des premiers empereurs : elle est l'une de ces pages de bronze qui remplaçaient, chez les anciens, l'imprimerie ignorée encore, pour la publication soit des lois, soit des discours des empereurs, et elle appartient, sous ce rapport, à cette classe précieuse de monuments qu'ont étudiés avec tant de sagacité, en Italie, Mazocchi et Pietro de Lama ; en Allemagne, Boekelen, Zimmern,

(1) Une édition dans le format très-grand in-folio de la *Monographie de la Table de Claude* est sous presse chez M. Louis Perrin ; elle paraîtra le 15 janvier prochain. Six planches gravées et coloriées accompagneront le texte. La *Revue du Lyonnais* publiera tout le travail littéraire, à l'exception des textes, du commentaire et de quelques notes trop étendues.

Digitized by Google

Buchholtz et Dirksen. Enfin, la question si importante des colonies et des municipes, qu'ont éclairée par leurs travaux Niebuhr, Savigny, Zumpt, et surtout Madwig et Guarini, est une partie nécessaire de l'histoire de Lugdunum, ville dont le véritable état politique a été, jusqu'ici, si mal connu.

De telles considérations motivent sans doute la publication d'une Monographie de cette table, complète, et avec ce caractère particulier que la célèbre inscription est reproduite pour la première fois telle qu'elle existe, avec la fidélité absolue du calque, sans réduction aux dimensions des lettres, sans omission du moindre fragment, d'un seul point, de la plus légère érosion ou fissure, et enfin avec la teinte un peu éclaircie du métal antique (1). Nos planches sont le monument lui-même sans autre différence que celle de la matière : la table de bronze y revit multipliée, et désormais rendue impérissable par le burin du graveur. On a reproduit bien souvent les paroles de l'empereur Claude, mais jamais sans fautes et sans de notables différences ; maintenant le texte est fixé sans retour, et l'étude des variantes est devenue inutile. Le dessin de l'inscription n'a pas été fait en présence du monument ; on comprendrait encore la possibilité d'une distraction ou d'une infidélité volontaire du crayon : un procédé plus rigoureux a été suivi. Il consiste dans l'application, sur le métal, d'une pâte de papier qui pénètre toutes les parties creuses et les reproduit en saillie : transporté sur du papier végétal, ce calque a été mis en regard de l'inscription, et des yeux experts ont comparé chaque ligne, chaque mot, chaque lettre; tenant note du moindre détail, et assujettissant l'artiste à l'obligation de rendre jusqu'au coup de burin du graveur romain.

Imiter ainsi le monument d'une manière absolue, telle est l'idée-mère de cette publication. C'était beaucoup, mais il y avait cependant quelque chose encore à faire : la lettre morte demandait un texte qui la rendît parlante. Le discours de l'empereur Claude a une si grande valeur, que cette Monographie a

(1) Le bronze est presque noir.

Digitized by Google

dû admettre, comme une de ses parties les plus essentielles, un double commentaire sur les deux éditions qui nous en ont été transmises par l'antiquité. Beaucoup de notes sont extraites de la remarquable dissertation de M. Charles Zell, auteur du seul bon écrit qu'on possède sur le bronze de Lyon; grand nombre d'autres sont empruntées aux éditeurs ou traducteurs de Tacite, depuis Juste-Lipse jusqu'à nos jours. Il importait de ne négliger aucun renseignement de nature à faire comprendre le texte, et de donner une saine critique pour guide à l'archéologie.

Cette Monographie est un acte de piété envers l'empereur Claude. Il ne nous appartient pas, à nous Lyonnais, du moins ici, de juger le concitoyen et le bienfaiteur de nos pères avec la sévérité de l'histoire. Nous n'avons à nous occuper que de l'immense service qu'il a rendu aux Ségusiaves, nos aïeux; et ce que nous nous proposons d'étudier, ce n'est pas le caractère de l'homme, c'est celui de l'acte important dont l'émancipation d'une partie considérable de la Gaule a été le résultat.

Une telle publication devait être conçue dans un esprit de nationalité, et non d'individualité; encouragée par un maire d'une haute capacité, M. E. Reveil, elle paraît au nom de la ville de Lyon. M. Reveil a voulu que la Monographie de la table de Claude reçût une place honorable dans les principales bibliothèques publiques de l'Europe, et fût présentée, de la part de la ville, aux plus célèbres des Sociétés savantes. Heureuse de s'associer à ce projet, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon a nommé, pour en prendre connaissance et pour en servir l'exécution, une Commission composée de MM. Commarmond, conservateur des antiques; Chenavard et Dupasquier, architectes; Vibert, professeur de gravure à l'école des Beaux-Arts; Grégorj, et Grandperret, secrétaire général.

Les six planches qui contiennent la table de Claude peuvent être réunies au texte, dont le format est le leur. On peut aussi les assembler, collées sur toile et enfermées dans un cadre: sous cette dernière forme elles reproduisent de la manière la plus exacte l'antique monument. Aucun travail sur les inscriptions

Digitized by Google

n'a le caractère de cette Monographie ; elle est une copie littérale du bronze, et non une traduction. Le savant livre de Mazzochi donne les tables d'Héraclée par le procédé, assez généralement infidèle et toujours fort peu satisfaisant, de la réduction ; on n'a pas fait autrement soit en Italie, soit en Allemagne ; il n'y a pas de fac-simile dans le livre de Lama sur la table de Véleja. Comme les dimensions des lettres, dans le bronze lyonnais, n'étaient pas très-considérables, il y avait possibilité de les rendre sans la moindre altération, en partageant chacune des deux colonnes en trois grandes planches : cette pensée a été comprise et bien exécutée par le graveur, M. DECHAUD, et par l'imprimeur, M. Louis PERRIN.

Avant d'examiner le sens du discours de l'empereur Claude, il convient de faire l'histoire du monument qui l'a restitué.

I.

§ I. Vers la fin du XVe siècle, probablement en 1470, un imprimeur, Vindelin Spire, publia, à Venise, la première édition des œuvres de Tacite, retrouvées depuis quelques années. On ne possédait qu'un très-petit nombre de manuscrits, tous en mauvais état, des ouvrages du plus célèbre des historiens latins ; le pape Léon X paya cinq cents écus celui que le receveur Archimbold avait découvert en Westphalie. Les premiers livres des Annales ne devinrent publics qu'en 1515.

Il y avait, dans le XIe livre des *Annales*, une page bien importante pour l'histoire des Gaulois : c'était un discours de l'empereur Claude au sénat, en faveur de ce peuple. Né à Lugdunum, Tiberius Claudius sollicitait pour ses compatriotes le droit aux honneurs et tous les priviléges des citoyens romains. Jusqu'au XVIe siècle, personne, à Lyon, ne paraît avoir connu ce fait si remarquable. Le discours de Claude était, dans Tacite, une page éloquente ; mais ne devait-il rien à l'admirable talent de l'historien ? Etait-ce bien là le langage de l'empereur, et la parole peu renommée de Claude n'avait-elle pas été embellie? Tacite ne pouvait-il pas avoir prêté au chef de l'Etat des pensées que celui-ci n'avait

Digitized by Google

point eues? Une découverte singulière, faite bien peu d'années après l'impression de la première édition du onzième livre des Annales, vint décider la question.

Au mois de décembre de l'année 1527 (1), un habitant de Lyon, nommé Roland Gerbaud, travaillait la terre dans sa vigne, sur la colline Saint-Sébastien ; la bêche heurta un corps dur, et le choc fit entendre un son métallique : Gerbaud creusa plus avant, et mit à nu deux tables ou pièces de bronze dont l'une des faces était entièrement recouverte de mots latins ; il trouva, près de ces grandes plaques, des ossements d'enfant ét un ossuaire en verre. Cette exhumation fit quelque bruit ; il y avait alors, à Lyon, des savants distingués, entre autres Claude Bellièvre. Déjà le goût des incriptions antiques avait beaucoup de vivacité ; à peine Bellièvre, eut-il épelé les premières des lettres gravées sur l'airain, qu'il reconnut un discours prononcé à Rome, dans le sénat par l'empereur Claude, et rendu public par l'impression depuis très-peu d'années. Par un hasard heureux, Gerbaud venait de rendre un grand service à l'archéologie ; un seul point lui importait, c'était d'y gagner quelque chose. Cet homme mit en vente ses morceaux de bronze, et les garda quatre mois sans

(1) La page des registres des Actes consulaires qui concerne l'acquisition faite au mois de mars 1528, et au nom de la ville de Lyon, de la table de Claude, a été publiée pour la première fois dans les *Nouvelles Archives du Rhône*, II, 59. Elle commence ainsi : 12 mars 1529 (1528, v. s.). « Messire Claude Bellieure a proposé que depuis quatre *ans* en ça, un nommé Roland Gerbaud, etc. » Puisqu'il y avait quatre années, en 1528, que le bronze avait été exhumé, la découverte remontait évidemment en 1524 ; cette observation, je l'ai faite dans mon Histoire de Lyon (p. 95, note 2), et d'autres l'ont reproduite. Au moment de mettre sous presse cette Monographie, j'ai voulu voir le texte original des Actes consulaires ; il m'a été obligeamment communiqué par M. Grandperret, archiviste de la ville, et j'ai lu : « Ledit messire Bellieure a proposé que depuis quatre *moys* en ça un nommé Roland Gerbaud, etc. » Ainsi la découverte de la table de bronze a eu lieu non en 1524, mais au mois de décembre 1527. Je reproduirai bientôt l'acte officiel vérifié sous mes yeux, et certifié par M. l'archiviste : le mot *moys* est parfaitement lisible.

Digitized by Google

réussir à s'en défaire. Claude Bellièvre eut la bonne pensée d'en faire l'acquisition pour la ville ; mais craignant de la payer trop cher s'il faisait connaître son intention, il marchanda comme s'il eût voulu acheter pour son propre compte. Un de ses collègues du Conseil municipal, Hugues de La Porte, l'aida de son mieux, et, après quelques pourparlers, le marché fut conclu. Roland Gerbaud leur vendit ses plaques de bronze cinquante-huit écus au soleil ; elles pesaient six cent trente livres : ainsi on ne les achetait guère qu'au prix de la valeur matérielle du métal ; un fondeur en cuivre en eût donné trente-quatre écus. Il fut stipulé dans le marché que, si Gerbaud venait à découvrir quelque part, dans son vignoble, la partie de l'inscription qui manquait, il la céderait aussitôt à la ville au prix courant et les deux conseillers se réservèrent le droit de faire des fouilles à leurs dépens, sous la condition d'indemniser Gerbaud du dommage qu'ils pourraient lui causer (1).

(1) — Voici en original le texte de cette transaction, tel qu'il est :

Extrait des registres des Actes Consulaires.

Vendredy 12me jour de mars 1528 en lostel commun, de matin MM. Claude Bellieure docteur Benoist Rochefort Anthoine Senneton, Hucgues Delaporte Lyonard Montaignat André De Lerbenc Iehan Mornay, Rolin Faure feurent presens

Ledit messire Bellieure a proposé que puis quatre moys en ca ung nomme Roland Gerbaud de ceste ville de Lyon faisant myner une sienne vigne en la couste St Sebastien a trouve deux grandes tables dareyn ou cuyvre antiques et toutes escriptes, lesquelles sont en vente et sont enviées par plusieurs personnes qui ont pouvoir de largement despendre a dit aussi que les a vueues et que a son jugement ce sont antiquailles aussi belles que gueres se trenvent et que sont dignes destre par la ville retirées pour estre affigées en quelque lieu a perpetuelle memoire mesmement que en icelles lames et tables y a parolles servans a congnoistre lancienne dignite de ceste ville de Lyon et que pour ces causes il a traicte avec le dit Roland pour avoir lesd. tables faignant touttefoys que cestoit pour luy mesmes a ce que iceluy Roland ne teint le pris plus roydde sil sentoit que la ville eust desir les avoir et tant a fait avec le moyen et ayde du sieur Hucgues De la Porte que icelluy Roland sest joinct a les bailler pour cinquante huit escus soleil qui ne seroit grande despense a la ville veu que le metail qui poyse six quintaulx trente livres vault a fondre

Digitized by Google

Ce fut le 12 mars 1528 que Bellièvre proposa aux conseillers municipaux l'acquisition, pour la ville, des deux morceaux de bronze qu'avait rendus le sol de la colline Saint-Sébastien. L'inscription, dit-il, était un glorieux témoignage de la dignité des anciens lyonnais; il importait beaucoup, à ce titre, d'en rendre la ville propriétaire. Sa proposition fut agréée; on souda les deux morceaux l'un à l'autre, et la table d'airain ainsi restau-

trente deux ou trente quatre escus et auroit la ville non sans cause grand regret si lesd. pieces estoient transportées ailleurs ou si elles tomboient en main de quelque ung qui par faulte d'entendre que cest les mist en fonte et que si elles demeurent icy et seront affigées en lieu ou les gens savans puissent avoir la lecture ce sera grande consolation aux gens de la ville quant ils verront ung certain tesmoignage de la dignité de leurs majeurs et servira daiguillon a vertu pour imitation des majeurs et davantaige grand honneur a toute la ville pour ce que quant les bons seigneurs et savans personnaiges par cy passans verront que la ville tient bon compte de lantiquité qui est a venerer et des choses auront iceulx passans presomption vehemente que icelle ville est munye de gens de bien. Quoy ouy MM. les conseillers ont advise daller ensemble veoir les dittes lames lesquelles ils ont veues en ce mesme instant et avoir entendu et sceu que ledit Roland ne veult rabatre aucune chose de la dite somme de cinquante huit escus soleil, ont pour la ville retenu lesd. tables pour les causes susdites lesquelles sur le champ ils ont fait apporter en lostel commun ou elles seront affigées au lieu ainsy que par eulx sera par cy après advise et pour ce ont ordonné estre baille audit Roland icelle somme de cinquante huit escus pour l'achapt desdites deux tables dont a este passe mandement avec acte que icelluy Roland prometra par serment que sil retrouve les pieces en tout ou en partie qui par rupture sont distraictes dicelles tables, il les dellivrera incontinent a la ville en recevant tant seullement la valleur du metail a lestime commune, avec aussi acte que si mesdits seigneurs les conseillers veullent faire chercher lesdites tables au font ou ont esté trouve lesd. tables faire le pourront a leurs despens et desdommaigeront ledit Roland si aucun dommaige il supportoit pour ladite cherche.

En ce mesme instant est survenu le cappitaine Ieban Sala qui a conrenti a la dite ordonnance.

Pour copie conforme au registre des Actes consulaires de 1528; *Lyon, le* 1er *juillet* 1850.

L'Archiviste de la ville de Lyon,

C.-L. GRANDPERRET.

Digitized by Google

rée, fut scellée contre le mur d'une des salles de l'ancien Hôtel-de-Ville, situé, comme on sait, derrière l'église Saint-Nizier

Bellièvre avait supputé, dans son marché avec Roland Gerbaud, que la ville aurait le droit de faire des fouilles pour retrouver les fragments perdus de la table de Claude ; ils ne devaient pas être très-éloignés, si le monument avait été intact au temps où il avait été enfoui et brisé. Ces fouilles ont-elles été faites ? les registres consulaires se taisent sur ce point. On ne sait pas d'une manière positive où était situé, sur la colline de Saint-Sébastien, le vignoble de Roland Gerbaud ; c'était vraisemblablement à l'est et sur le versant qui porte aujourd'hui la rue du Commerce, mais ce n'est là qu'une conjecture. Depuis trente ans le sol de la colline Saint-Sébastien a été fouillé dans tous les sens et à des profondeurs considérables, pour la construction des rues nombreuses ; on n'a rien retrouvé de la table de bronze.

La table de Claude demeura sous le vestibule de l'Hôtel-de-Ville pendant cent cinquante années, dans un lieu très-mal éclairé ; on pouvait bien la voir, mais non la lire. Quoiqu'elle fût exposée à des accidents de toute nature, elle n'éprouva pas d'avarie sensible, même pendant le Siége. Après le rétablissement de l'ordre, et sous la mairie de M. d'Albon, on la transporta au Musée des Antiques, armoire n° 2, et on la commit à la garde d'Artaud : elle n'y resta que quelques années Lorsque le Musée tumulaire eut été formé sous les arcades du palais Saint-Pierre, le conservateur des Antiques eut la malheureuse idée d'y faire placer la table de Claude (arcade V). Plaquée à une grande hauteur contre un mur humide, elle ne peut être lue qu'avec une extrême difficulté, et elle est exposée à une oxidation incessante qui rongera, en peu d'années, la feuille métallique très-mince dont elle est formée : ses voyages ne sont certainement pas terminés.

On a pensé qu'il convenait d'en faire la décoration principale de la grande salle restaurée de l'Hôtel-de-Ville : l'ornementation de cette immense pièce serait mise en harmonie avec la plus précieuse de nos antiquités nationales, et aurait pour objet particulier de la faire valoir. Mais un incendie a déjà dévoré la

Digitized by Google

grande salle de l'Hôtel-de-Ville (sans parler de celui qui consuma les peintures de Thomas Blanchet, vers le milieu du XVIIe siècle). Si la table de bronze eût été placée dans ce lieu, elle aurait été fondue par la flamme, et il n'en resterait pas aujourd'hui vestige. Ce monument doit retourner au cabinet des Antiques, il y sera fort bien. Comme document historique, il pourrait être déposé aux Archives; mais la salle des Archives, à l'Hôtel-de-Ville, n'est point un musée que puissent fréquenter chaque jour les étrangers et les archéologues. Dans le cabinet des Antiques, la table de Claude sera entourée de monuments contemporains, et ne courra aucune chance de destruction par l'oxidation ou l'incendie.

Etudions maintenant le monument dans ses conditions matérielles, avant de chercher à en pénétrer le sens.

§ II. La table de Claude, telle qu'elle existe aujourd'hui, est un carré-long; elle a, en hauteur, un mètre trente-quatre centimètres; en largeur, un mètre quatre-vingt-treize centimètres, et elle pèse trois cent quinze kilogrammes. Cette lame de bronze est fort mince; une cassure inégale la partage en deux parties réunies au moyen d'une soudure et de clous, dont on voit parfaitement la trace. En haut, de même qu'entre les deux colonnes, la soudure métallique supplée aux lacunes, et donne à l'ensemble du monument de l'unité et de la régularité. On sait que la partie supérieure manque; au-dessus de la première ligne, lisible à peu près dans toute sa longueur, sont quelques lettres isolées et des fragments de lettres.

Quoique l'exécution ne soit pas d'un très-bon style, on reconnaît cependant dans la forme des lettres les caractères de la meilleure époque, ceux du siècle d'Auguste : l'O est bien arrondi, le P n'est pas entièrement bouclé, tandis que les B et les R le sont. Le travail n'est point partout le même, et il y a une différence sensible entre le commencement et la fin. Soit que le graveur, en avançant, se soit fatigué, soit qu'il y ait eu deux ouvriers d'un talent inégal, on remarque visiblement de la négligence vers la fin de l'inscription; les lettres ont moins de correction et de fini. Les signes de séparation des mots ne sont

Digitized by Google

pas des points arrondis ; ils ont la forme de virgules ou de coins allongés, et sont placés après chaque mot ou à peu près, à la suite de la dernière lettre, et quelquefois dans la partie moyenne des lettres qui ont une courbe, comme l'O, le C, le G, le D : on ne doit pas les confondre avec les accents posés au-dessus des voyelles longues, et, du reste, en assez petit nombre. Il n'y a pas de points à la fin des lignes, ce qui est fort digne de remarque. L'absence des points à la fin des lignes, bien qu'ils existent entre les mots, est un signe de la légitimité et de l'antiquité du monument ; aussi, les hommes compétents en cette matière tiennent-ils pour suspectes les inscriptions dans lesquelles un point termine la ligne (1).

L'empereur Claude était grammairien ; il a enrichi l'alphabet latin de trois lettres de son invention, qu'on devrait trouver dans un discours gravé sur bronze à titre d'acte public ; on ne les remarque cependant pas dans le monument lyonnais , dont l'orthographe, comme le fait remarquer M. Zell, n'a rien d'inusité, à quelques particularités près de peu d'importance. Claude, qui était très-vain de sa science, devait tenir beaucoup à faire perpétuer sa découverte par des monuments publics ; plusieurs la présentent, en effet, mais la mesure ne fut pas générale. On a des titres publics de cet âge exécutés dans Rome, et sur lesquels il n'y a aucune dérogation à l'ancien usage ; on ne doit donc point trouver étonnant qu'on ait agi de même pour des inscriptions exécutées dans les provinces ou pour les provinces (2).

(1) Tel est l'avis de Maffei (*Ars critica lapid.*, pag. 212-214). Ce motif de suspicion acquiert de la certitude lorsqu'on examine des monuments dont l'autorité ne saurait être mise en doute. Voyez *Museum Veronense*, p. 221, n° 4 ; Fabretti, *Inscriptiones* ; Hagenbuch, *Observationes criticæ*, apud Orellium, vol. II, p. 362. (Note de M. Zell.)

(2) In publicis quidem instrumentis has litteras Claudianas curiose usurpatas esse et per se patet, et Tacitus cum Suetonio affirmat.

(Tacit., l. l : Claudius tres litteras adjecit, quæ usui imperitante eo, post obliteratæ, aspiciuntur etiam nunc in ære publicandis plebiscitis per fora ac templa fixo. — Sueton., l. l : Extat talis scriptura in plerisque libris ac diur-

Digitized by Google

N'y a-t-il eu qu'une seule table pour reproduire le discours de Claude? S'il y en a eu plusieurs, quel était leur nombre? Diverses conjectures ont été émises sur ce point.

§ III. Le monument tel que nous le possédons aujourd'hui est une table ou plaque unique, mais il ne faut pas oublier qu'on l'a retiré du sol brisé en deux fragments : on voit très-distinctement les traces de la cassure. Nous ne possédons pas évidemment toute l'inscription; la partie supérieure de chacune des deux colonnes dont elle se compose aujourd'hui manque d'une manière évidente, et la première ligne est formée de fragments de mots ou de lettres qui suit une phrase incomplète : il y avait donc autre chose, et la table présentait une hauteur plus considérable. Mais ce qui manque en ce sens complétait-il toute l'inscription, et n'y avait-il rien de plus dans le sens de la largeur? c'est ce qu'il convient d'examiner.

L'inscription devait contenir tout le discours de Claude au sénat et le sénatus-consulte qui en fut la conséquence. Dans ce qui nous est demeuré du monument, le décret du sénat manque en totalité et le discours de l'empereur n'est pas entier : ainsi une partie considérable des paroles que Claude a prononcées n'existe plus.

On a déterré en 1528 ou vers la fin de 1527, en deux pièces, la plaque dont nous sommes aujourd'hui possesseurs, et on donna dès lors le nom de tables à ces fragments. Le procès-

nis, titulisque operum). Neque hodieque monumenta desunt, hujus inventi vestigiis insignita; sed et alii ejusdem ætatis tituli supersunt, iique publice et in urbe ipsa confecti, qui vulgarem consuetudinem servant, ut Aquæ Claudiæ inscriptio in porta Nævia (Orelli, n° 54), et tabula honestæ missionis (*ibid.*, 2652).

Quod si igitur Romæ litteræ Claudianæ vel in titulis publica auctoritate positis non ubique admittebantur, quid mirum si idem in provinciis factum videmus? Cf. Orelli, *Collectio*, n. 648, 708, 713. — Eadem causa est, quod et in hoc orationis Claudianæ exemplo Lugdunensi non imperatorii capitis inventum, sed communis consuetudo usurpatur. Quanquam fortasse hoc, quod superest exemplum, non Claudianæ ætatis est, sed posteriori tempore de tabula authentica transcriptum. (Zell, p. 8.)

Digitized by Google

verbal de la séance consulaire dans laquelle il fut question de l'acquisition du monument par la ville, dit en termes exprès : « On a trouvé deux grandes tables d'areyn ou cuivre antique et toutes escriptes, lesquelles sont en vente. » Ainsi, dès lors, chacun des morceaux fut pris pour une table, et comme il y avait deux fragments, on dit qu'il y avait deux tables de bronze. Quand la ville fut devenue maîtresse du monument, on réunit et on souda l'une à l'autre les deux pièces de métal, de manière à en faire pour toujours une plaque unique ; mais on continua à dire les deux tables de Claude, habitude qui fut généralement suivie depuis le XVIe siècle. Comme l'inscription, telle qu'elle existait, était disposée sur deux colonnes, chacune de ces pages fut considérée comme une table et l'usage persista, sans grand inconvénient. Il est infiniment probable que le monument complet, tel qu'il sortit de la main des ouvriers, ne formait qu'une seule plaque ou table sur laquelle le discours et le sénatus-consulte avaient été gravés sur quatre colonnes, trois pour le discours et une pour le décret du sénat. Nous n'avons pas le commencement et sans doute aussi la fin du discours ; le sénatus-consulte manque en entier : ainsi nous sommes privés de la tête des deux colonnes qui sont parvenues jusqu'à nous, et des deux colonnes qui suivaient ; elles auraient toutes, sans doute une hauteur égale. A l'exemple de mes prédécesseurs, j'ai dit dans l'Histoire de Lyon « les deux tables de Claude » en faisant comme eux du mot table un synonyme du mot page ou colonne : rien n'est moins important. Artaud, dans son *Lyon souterrain*, se sert deux fois de cette expression ; la table de Claude ; M. Michelet a parlé aussi du monument dans le sens de l'unité. Au point de vue littéraire, l'inscription complète, partagée comme elle a dû l'être en trois pages, peut être considérée comme une table ; mais le sénatus-consulte, fort distinct du discours, en était une autre. Ceux-là, prenant la totalité de l'inscription comme un monument unique, disent la table de Claude ; ceux-ci, ayant égard au nombre des colonnes ou pages qui subsistent, disent les tables claudiennes ; et les uns et les autres s'entendent parfaitement sur le fond de la question.

Digitized by Google

Les deux colonnes, pages ou tables, ont-elles été soudées selon l'ordre du discours? M. Zell a émis quelque doute sur ce point. Selon lui, la première colonne ou colonne de gauche devrait être à droite, et la seconde colonne ou colonne de droite devrait être à gauche (1). Il n'est pas temps encore d'étudier la coordination des idées dans le discours impérial, et je dois me renfermer ici dans la description matérielle du monument. Voici ce qu'elle oppose à la conjecture de M. Zell : la première colonne a son bord extérieur (à gauche) parfaitement net, libre et droit dans toute sa hauteur; rien n'y manque, et il n'y a pas la moindre trace de soudure ou de cassure; il est donc aujourd'hui ce qu'il a toujours été. Il n'en est pas de même du bord intérieur ou droit de cette première colonne, on y aperçoit des inégalités ou lacunes : ainsi il était continué par quelque chose. Le bord intérieur ou gauche de la seconde colonne est libre ou lisse aussi; on tirera de ces détails les inductions qu'on jugera convenables. Un autre ordre de considérations m'appelle : en quel lieu fut placée d'abord la table claudienne, et quelles conséquences doit-on déduire du lieu dans lequel elle a été trouvée.

§ IV. La table de Claude a passé par bien des vicissitudes avant d'arriver jusqu'à nous; elle a nécessairement suivi la fortune de Lugdunum, que tant de catastrophes ont assailli depuis sa naissance jusqu'au XVIe siècle. Ce qui doit étonner, ce n'est pas la perte d'une partie de ce monument, c'est qu'il nous en soit resté quelque chose.

Où fut-il placé d'abord? dans l'un des édifices de la ville romaine sur le plateau de Fourvières, au forum, ou dans le palais des Césars? Deux considérations ne permettent pas de le penser, ou du moins autorisent des doutes. Le lieu dans lequel le monument a dû être érigé, au temps de l'empereur Claude, c'était celui qu'habitaient les hommes qu'il concernait;

(1) L'ordre de position des colonnes n'est pas indiqué par des numéros; il n'en était pas ainsi pour la table d'Héraclée : on aperçoit très-distinctement, en effet, le chiffre III sur des fragments qui sont parvenus jusqu'à nous.

Digitized by Google

mais, comme on le verra plus tard, le discours de Claude eut pour objet, non les intérêts des colons romains de Lugdunum, mais ceux de la population gauloise : pourquoi dès-lors aurait-on placé le bronze dans la ville romaine? S'il y avait été jamais, il n'en subsisterait pas vestige aujourd'hui. En effet, un incendie détruisit en entier Lugdunum sous Néron, l'an de Rome 811; il anéantit si complétement cette ville, que le lendemain on cherchait l'emplacement sur lequel elle avait été bâtie : palais, maisons particulières, théâtres et monuments de toutes sortes disparurent dans le commun désastre. Après dix-huit siècles, on trouve encore en grand nombre, lorsque l'on creuse le sol de la montagne, les preuves matérielles de l'incendie : là des fragments de mosaïque, de serpentine, de briques et de marbres, évidemment calcinés; ici d'antiques lampes de bronze à demi-fondues, des poutres brûlées, des amas de charbon ou de grenaille de plomb, reste des tuyaux liquéfiés par le feu. Comment la table claudienne aurait-elle échappé à l'incendie? elle avait donc été déposé autre part : elle n'était donc pas à Lugdunum.

C'est sur un des versants de la colline Saint-Sébustien qu'elle a été retrouvée; ce fut là sans doute qu'on la plaça d'abord, au milieu d'habitations ségusiaves, en dehors de la colonie romaine qu'elle n'intéressait en aucune façon, parmi ces Gaulois dont elle avait émancipé les principaux personnages, et sans doute dans un temple particulier. On ne peut aventurer sur ce point que des conjectures plausibles. Quoi qu'il en soit, selon les probabilités, elle a été enfouie de très-bonne heure, à la suite de quelque accident, sans doute au temps de la ruine de Lugdunum par l'ordre de Sévère, vainqueur d'Albin. Si la table de Claude, placée dans un lieu apparent, eût existé du IVe au XIIe siècle, comment aurait-elle échappé? on l'aurait brisée, fondue et vendue; elle aurait été convertie, comme tant d'autres monuments de la même sorte, soit en monnaie, soit en ustensiles de ménage. Dans ces temps barbares, personne, assurément, n'aurait pris le moindre intérêt à sa conservation, et elle eût été pour beaucoup un objet de convoitise. Enseveli dès le IIe siècle sous une couche épaisse de terre, le bronze précieux a dormi

Digitized by Google

jusqu'en 1528 : quelque catastrophe soudaine l'avait fait disparaître, un hasard heureux nous le rendit.

C'est sur la colline Saint-Sébastien qu'il a été retrouvé; le savant Pierre de Marca a déduit de ce fait la conséquence que le vieux Lugdunum avait été bâti non sur la colline de Fourvières, mais sur la colline de Saint-Sébastien : *Atque adeo ea in parte præcipuam fuisse coloniæ sedem necesse est, quæ inter cætera suæ urbis decora hanc orationem in æs incisam more solito in sua curia tunc reposuerit, in eodem præterea clivo vinearum fossores, et ii qui domum fundamenta moliuntur, incidunt in antiquos nummos, veterum principum vultu signatos.* Menestrier a combattu cette opinion de Marca ; « Les deux tables de bronze trouvées sur la montagne Saint-Sébastien ne prouvent pas, dit-il, que Lyon ait été bâti en cet endroit, mais seulement qu'elles y avaient été conservées peut-être dans quelque temple consacré au génie de Lyon, ou à quelque autre divinité (*Hist. de Lyon*, page 9). » Ce n'est point ici le lieu de démontrer, longuement du moins, que la colonie romaine de Lugdunum fut établie, non sur la colline Saint-Sébastien, mais sur celle de Saint-Just et de Fourvières. Ce fut sur le plateau élevé de l'ouest que vinrent aboutir les aqueducs dont les restes subsistent encore : là se trouvaient le forum, le palais impérial, et la ville qu'un incendie détruisit en une seule nuit sous Néron; le témoignage de Sénèque est formel. Il y avait sur la colline Saint-Sébastien de nombreuses habitations ségusiaves, une naumachie sur le versant dont le Jardin-des-Plantes occupe une partie ; on y voyait peut-être encore un temple, celui dans lequel on avait placé la table claudienne, mais ce n'était pas Lugdunum.

Quel était le caractère de l'érection du monument qui nous a conservé la parole de Claude ? A-t-il été un acte spontané et privé de la reconnaissance des Gaulois, ou ne faut-il voir en lui que l'accomplissement officiel et très-commun d'un acte public ?

§ V. L'imprimerie n'existait pas chez les peuples civilisés de l'antiquité, ils avaient cependant des lois, des traités d'alliance,

Digitized by Google

de nombreux actes administratifs qu'il leur importait beaucoup de rendre publics et de conserver. A défaut du *Moniteur* et du *Bulletin des Lois*, ils gravaient leurs actes publics et les discours des princes sur des tables de pierre ou de bronze, et exposaient ces monuments dans les lieux très-fréquentés, tels que les temples : là tout le monde pouvait prendre connaissance de décrets devenus obligatoires pour tous. Cet usage remonte à la plus haute antiquité ; on le retrouve chez les Egyptiens, chez les Phéniciens, chez les Etrusques ; bornons-nous à voir ce qu'il fut chez les Romains, et encore en nous limitant à l'étude particulière de la table de Claude.

Les Romains firent grand emploi de ce moyen de conservation et de publicité, non seulement pour la ville de Rome, mais encore pour leurs colonies, pour les municipes, pour les alliés et pour leurs relations avec les peuples conquis ; en 304 de la fondation de Rome ils eurent un corps de lois entièrement gravées sur bronze (1). Ce métal était d'un usage plus général que

(1) Le Capitole renfermait trois mille tables d'airain qui contenaient les actes du sénat et du peuple ; quelques-unes, telles que la loi Julia contre les extorsions, avaient plus de cent chapitres (Sueton., *in Vespas.*, 8) : elles pouvaient donc avoir un très-grand volume. Ces tables étaient fixées par des clous en fer contre les murailles, dans un lieu bien exposé à la vue. L'usage d'écrire sur le bronze fut borné d'abord aux constitutions, aux lois et aux actes publics ; on l'étendit plus tard à d'autres pièces. On écrivait la minute en rouge ou en noir sur une tablette blanchie (*Album*) ; le projet de loi était lu au sénat (*recitari ex albo*) ; et, quand les formalités légales avaient été observées, on faisait graver le décret sur une table de bronze, et celle-ci était portée au temple et scellée contre la muraille. On conservait dans le temple de Saturne la minute originale (*Album condere*) ; quand ces lois étaient abolies, on enlevait les tables de bronze, et on disait alors *refigere leges*. (Lama, 103).

Lorsque l'empereur Claude eut prononcé son discours sur les Gaulois et que le sénatus-consulte eut été rendu, ces deux actes publics furent remis à l'ouvrier graveur, et, le travail de celui-ci achevé, Rome envoya la table à la province pour laquelle elle avait été faite. Arrivée chez les Ségusiaves de Lugdunum, elle fut clouée contre un mur dans un lieu public qui fut sans doute un temple.

Digitized by Google

la pierre ; il était moins lourd, moins embarrassant, et occupait moins de place ; mais malheureusement le bronze pouvait servir à beaucoup d'usages, il avait une valeur constente, un emploi facile : c'est ce qui explique comment, de tant de milliers de tables de bronze, il en est si peu qui soient venues jusqu'à nous (1).

(1) M. Lama a donné la liste de toutes les inscriptions législatives gravées sur pierre ou sur bronze qui sont parvenues jusqu'à nous, soit à l'état de fragments, soit en entier. Les plus célèbres sont la table de Claude, les tables d'Héraclée et la table alimentaire de Veleja, dite Trajana. Découvertes en 1732 dans la Lucanie, les tables d'Héraclée ont été séparées pendant quelque temps ; une partie était à Londres, l'autre à Naples : on les réunit enfin en 1760. Elles sont le sujet du savant ouvrage de Mazocchi : *Commentariorum in regii Herculanensis Musei æneas tabulas Heracleenses* ; pars II ; *Neapoli, Gessari*, 1753, in-fol. — Ces tables d'Héraclée sont un véritable corps de pandectes ou lois municipales ; une partie est en grec, l'autre en latin.

Voici ce que dit M. Lama de la table de Claude : « L'Orazione recitata nel senato sul finire dell octavo secolo di Roma da Claudio Augusto come censore a favore di Lione sua patria, chiedendo che si volesse annoverarla tra le colonie romane, può considerarsi come un epilogo della storia romana sino a quell' epoca. E scritta sopra due tavole di rame delle quali manca sicuramente la prima, riconoscendosi che l'Orazione non ha principio, e mancane probabilmente une quarta, sulla quale pare che dovesse essere espresso il decreto del senato. Queste tavole, ritrovate cola ne' colli di S. Sebastiano nell' anno 1528, furono, non v'ha dubbio fatte incidere da' Lionesi per attestare la loro gratitudine all' imperatore ; e non é da suppore che sene conservasse copia in Roma. Furono date in luce primieramente da Lipsio, indi dal padre di Colonia. » (Lama (*Pietro* di), *Taxola alimentaria Velejate* p. 99). Il y a plus d'une inexactitude dans ce peu de lignes. Claude ne demanda pas pour la ville de Lyon le titre de Colonie romaine elle le possédait déjà : il sollicita le plus important de tous les droits politiques, non pour les colons de Lugdunum, mais pour les Gaulois. Enfin, la reconnaissance des Lyonnais ne fut vraisemblablement pour rien dans l'érection de la table de bronze.

Hugo a publié une traduction en allemand du grand travail de Mazocchi sur les tables d'Héraclée, et une traduction, dans la même langue, de la table de Veleja, trouvée, en 1760, sous les ruines de cette ville, et conservée dans le musée de Parme. Zimmern, dans son *Histoire du droit privé chez*

Digitized by Google

Sous les empereurs, l'usage des tables de bronze pour la publication des actes législatifs reçut une application nouvelle ; on y recourut pour conserver et répandre les discours prononcés par le prince devant le sénat, et bientôt considérés eux-mêmes comme ayant force de loi. Quand l'empereur exerçait le consulat ou la puissance tribunitienne, il usait du droit de s'adresser au sénat assemblé ; s'il était absent ou retenu par un empêchement quelconque, il pouvait faire lire ses discours par des questeurs particuliers qu'on nommait les Candidats du prince *(Candidati principis)*. Pendant les premiers temps de l'empire, les discours du prince n'eurent force de loi qu'autant qu'ils étaient confirmés par un sénatus-consulte ; mais l'autorité du sénat s'effaça peu à peu et de plus en plus devant la prépondérance toujours croissante du prince. L'approbation et la confirmaton du sénat ne devinrent plus qu'un vain simulacre, et, soit qu'ils eussent été envoyés à ce corps déchu et lus par un questeur, soit qu'ils eussent été lus par le prince en personne, les discours impériaux eurent toute la puissance d'une loi (1). Il y en

les Romains jusqu'à Justinien, parle des tables de Veleja et d'Héraclée, es ne dit rien de la table de Claude, qui appartenait moins à son sujet. (Zimmern (*Sigmund Willhelm*), Geschichte des rœmischen Privatrechts bis Justinian. *Heidelberg*, 1826, erster Band, 9).

(1) Zell (*Car.*), Claudii imperatoris Oratio, p. 9, 10.

On voit par le témoignage de Pline qu'il n'était pas moins d'usage de graver sur l'airain les discours des princes que les sénatus-consultes eux-mêmes : « Sed quid singula consector et colligo? quasi vero aut oratione « complecti, aut memoria consequi possim, quæ vos, P. C., ne qua interci- « peret oblivio et in publica acta mittenda et incidenda in ære censuistis? « Ante orationes principum tantum ejusmodi genere monumentorum man- « dari æternitati solebant : acclamationes quidem nostræ parietibus curiæ « claudebantur. » (Plin., *in Panegyr.*, 75). M. Zell cite avec raison, comme un exemple notable de ce genre d'adulation, la décision que prit le sénat de faire graver un discours de Néron, non sur une plaque de bronze, mais sur une table d'argent. Ce ne fut point tout : les consuls reçurent l'ordre de lire ce même discours devant le sénat, chaque année, lorsqu'ils entraient en magistrature.

Digitized by Google

avait de deux sortes : ceux-là étaient brefs, et désignaient seulement en quelques paroles les principaux sujets qu'allait traiter et développer le sénatus-consulte ; ceux-ci étaient longs, raisonnés comme un plaidoyer, faisaient connaître les motifs de la loi demandée, et étaient accompagnés d'un sénatus-consulte fort concis : c'est à cette classe de discours impériaux que doit être rapporté celui de Claude en faveur des Gaulois. Si le discours était une loi générale, on conservait le bronze à Rome ; s'il n'intéressait qu'une colonie ou une ville municipe, la table était envoyée à cette ville municipe ou à cette colonie, et Rome n'en gardait pas toujours copie. C'est ce qui eut lieu au sujet de la question gauloise, débattue par Claude. Elle intéressait la Gaule chevelue ; on plaça la table de bronze non dans Rome, mais chez les Gaulois. Il est probable qu'il y en eut plusieurs exemplaires : un pour Lugdunum, un autre pour la capitale des Eduens, seule nommée dans le sénatus-consulte qui suivait le discours du prince. Toutes les villes principales de la Gaule chevelue dont l'empereur venait d'émanciper les décurions et les plus importants citoyens, dûrent tenir à posséder le monument qui leur accordait les plus désirés des droits politiques. Pourquoi Lugdunum aurait-il eu seul ce privilége ? Sa qualité de métropole des Gaules eût-elle été une raison suffisante, et Bibracte n'avait-il pas un titre plus légitime encore à la possession du discours impérial ?

La reconnaissance des Gaulois si bien traités par Claude n'a donc été vraisemblablement pour rien dans l'érection de la table de bronze ; on fit à Lugdunum ce qu'on faisait autre part. L'exposition de ces inscriptions métalliques dans un lieu fréquenté était le mode officiel de publicité qu'on employait alors pour les lois et pour les actes administratifs ; à ce titre, la gravure sur bronze du discours de Claude ne fut que l'accomplissement, à Lugdunum, d'une mesure adoptée pour tout l'Empire (1).

(1) Consultez, sur l'usage chez les anciens de graver sur pierre ou sur bronze, les lois et les discours des princes, les ouvrages suivants : LAMA (*Pietro di*) Tavola alimentaria Velejate detta Trajana restituita alla sua vera

Digitized by Google

Maintenant, quel était l'état politique de Lugdunum, colonie romaine, et celui de la population ségusiave?

J.-B. MONFALCON.

(*La fin au prochain numéro*).

lezione. *Parma, dalla stamperia Carmignani*, 1819, en 4°. BRISSON, Select, antiquit., I, 16. BOEKELEN (E. O.) Opuscula, *Lugd.-Batav.*, 1678. HEINECCIUS Antiquitat. jurispr. illustrat. I, 2, 45. ZIMMERN, Geschichte des rœmischen Privatrechtes, I, p. 5. BUCHHOLZ (Alex. V.) Dissertatio ad orationem divi Severi de potioribus nominandis. *Regiamonti Borussorum*, 1824. ZELL (*Car.*) Claudii imperatoris oratio super civitate Gallis danda. *Friburgi,-Brisgav. Groos*, 1833, in-4° DIRKSEN, Commentatio Ueber die Reden der roemische. Kayser und deren Einfluss auf die Gesetzgebung. *Rheinischen Museum fuer Jurisprudenz*, 1828.

Digitized by Google

DE

L'UNITÉ DES ARTS,

DE LEUR DIVISION,

DE LEURS LIMITES (1).

L'histoire des beaux arts est une partie essentielle du haut enseignement littéraire. Par la poésie, qui reste la forme la plus complète que la pensée puisse revêtir, et nous offre ainsi l'expression la plus caractéristique du génie de chaque peuple par la poésie, la littérature touche aux arts et se range avec eux sous une même loi. Pour juger sainement de l'œuvre des poètes et donner plus de certitude aux théories qui doivent la régir, la critique littéraire étudie aussi l'œuvre du peintre, du statuaire, de l'architecte et du musicien. Ce n'est que par des observations si-

(1) Discours préliminaire d'une *Histoire comparée de la poésie et des arts*, prononcé à l'ouverture du Cours de littérature française à la Faculté des Lettres de Lyon, le 26 novembre 1850.

Digitized by Google

multanément faites sur tous les arts que nous arrivons à la connaissance des préceptes particuliers à chacun d'eux, aussi bien que des lois communes à tous.

Les principes communs à tous les beaux arts et les règles propres à un art distinct se prêtent une mutuelle lumière. On ne connaît bien les ressources légitimes d'un art qu'en se faisant une idée exacte des rapports qui le rapprochent des autres et des limites qui l'en séparent. En étudiant ces rapports dans la logique et dans l'histoire, l'esprit s'élève jusqu'aux lois supérieures qui régissent toutes les manifestations du beau ; il se définit à lui-même d'une manière complète et précise, la notion de l'art en général, c'est-à-dire qu'il connaît les sources dont l'art découle et le but qu'il doit atteindre.

Quoique l'art ait son existence indépendante, il n'est point dans la société un fait isolé ; c'est parce qu'il concourt puissamment au développement moral des individus, à la grandeur des nations, qu'il doit tenir une large place dans toute éducation libérale. Ce qu'il nous importe surtout d'en connaître, c'est le rôle qu'il joue comme agent du perfectionnement moral. L'action des arts sur notre intelligence et notre volonté, les moyens de la rendre plus efficace et plus légitime, tel est le sujet de toutes les recherches théoriques sur la statuaire et la peinture comme sur la poésie, recherches qui constituent ce qu'on nomme la Philosophie de l'art ou l'Esthétique.

La philosophie elle-même, dans son sens le plus étendu, n'est qu'un travail analogue appliqué à l'ensemble des connaissances humaines. Rapprocher toutes les sciences quel qu'en soit l'objet, qu'elles s'occupent des faits de la nature ou des faits de l'âme, déterminer les méthodes et les principes particuliers à chacune ou communs à toutes, parvenir ainsi jusqu'à la loi de la connaissance en général, jusqu'au critérium du vrai, c'est là l'étude qui constitue la philosophie proprement dite. Cette étude rend nécessaire une histoire comparée des sciences les plus diverses : physique, psychologie, astronomie, zoologie, médecine. La philosophie n'existe donc qu'à la condition d'un rapprochement général de toutes les sciences ; comme aussi par une né-

Digitized by Google

cessité corrélative, il n'y a pas de science légitime et de bonne classification des sciences sans une philosophie.

Mais, s'il nous importe de connaître ainsi les conditions du vrai, nous éprouvons le même besoin vis-à-vis du beau. Il serait indigne de la noble intelligence de l'homme de n'apporter dans les arts qu'un aveugle instinct et une jouissance toute passive ; il faut qu'il sache à quelles conditions cette jouissance est légitime, et comment il peut la faire concourir à une fin plus solide que la satisfaction passagère de l'esprit ou des sens. Malgré donc que le beau semble, au premier abord, échapper à toute analyse, et que la préoccupation d'une théorie, portée dans les arts, gâte quelquefois les naïves impressions, il est indispensable de réfléchir sur le plaisir que ces impressions nous causent, tout comme sur les opérations les plus désintéressées de notre intelligence. En un mot, il nous est nécessaire de déterminer les conditions du beau sous des formules abstraites, comme nous avons fait pour le vrai. C'est là le travail de l'Esthétique. Cette science a, comme toutes les autres branches de la philosophie, une part logique et une part historique. De même que la philosophie en général suppose une étude comparée de toutes les sciences, la philosophie du beau a pour base le rapprochement critique de tous les arts.

Si distincte que soit la poésie des autres arts, et notamment des arts plastiques, elle ne rentre pas moins, par ses plus grands cotés, sous les mêmes lois. D'autre part, quoique la poésie soit loin d'enfermer tout ce qu'on entend par littérature, c'est elle qui représente excellemment tout l'ordre littéraire, car c'est l'œuvre qui exige la réunion des qualités les plus diverses, des méthodes les plus complexes, c'est elle, en un mot, qui se pose historiquement et logiquement comme le genre primitif et générateur. La poésie entraîne donc avec elle toute la littérature dans la dépendance plus ou moins étroite de la philosophie de l'art. Quelque soit la variété des genres à travers lesquels se promène un cours de littérature, histoire, éloquence politique et religieuse, philosophie, mémoires, c'est à la poésie que l'on revient forcément quand il s'agit de rechercher les lois les plus complètes de l'ex-

Digitized by Google

pression littéraire du sentiment et de la pensée. Ces règles dérivent elles-mêmes des lois générales de toute manifestation de l'esprit par la forme sensible, c'est-à-dire des lois du beau et de la science esthétique qui les détermine. Un cours de littérature aboutit donc à un traité d'esthétique ou de philosophie de l'art. C'est-à-dire que l'architecture, la statuaire, la peinture et la musique doivent fournir leur contingent d'observations au critique qui étudie les règles de l'éloquence et de la poésie; c'est-à-dire enfin que l'histoire des beaux arts est inhérente à toute histoire sérieuse de la littérature.

Pour obéir à ce principe, nous consacrerons le cours de cette année à l'exposition de la marche des Beaux arts chez les principales nations historiques. C'est un tableau général et sommaire que nous vous présenterons, subordonnant toujours l'étude des détails aux vues d'ensemble qui doivent surtout nous préoccuper; insistant d'ailleurs sur la poésie et les arts de la parole plus largement que sur les arts plastiques; comme il convient pour nous renfermer dans les obligations plus spéciales à cette chaire.

Les rapports qui unissent la littérature et les arts, n'avaient jamais été étudiés par les écrivains français avant la fin du siècle dernier. Ce n'est guère que de Diderot que date en France la critique appliquée aux arts. Les poètes et les penseurs les plus éminents du siècle de Louis XIV étaient restés profondément étrangers à la connaissance des arts plastiques. Molière et Boileau mettaient sans façon Mignard au-dessus de Raphaël. Cette ignorance avait sa source dans le sentiment exagéré de la supériorité de la poésie sur la peinture. Les arts de la parole régnaient alors si souverainement et éclipsaient d'une telle lumière les arts du dessin, que personne n'aurait eu l'idée que le poète put recevoir des leçons du statuaire et du peintre. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, le jugement un peu dédaigneux des littérateurs relégua les arts plastiques dans une sphère tout à fait à part et tout à fait inférieure.

La pensée d'un enseignement réciproque entre les littérateurs et les artistes, ne pouvait naître qu'à une époque où la peinture tiendrait plus de place dans les préoccupations des esprits cul-

Digitized by Google

tivés, et serait relevée de l'espèce de mépris que témoignaient aux arts les gens de lettres. Deux grands écrivains furent les instigateurs de ce mouvement qui devait placer les beaux arts sur un pied d'égalité avec la poésie. J.-J. Rousseau, copiste de musique et compositeur lui-même, enthousiaste, peut-être peu judicieux, de la musique italienne, mit à la mode les discussions musicales. Diderot, par ses articles si brillants sur les premières expositions de peinture, dirigea, vers les tableaux et les statues, l'attention des hommes éclairés, jusque là exclusivement donnée à la philosophie et au beau langage.

Ce mouvement de réaction en faveur des arts, se sentait un peu de l'esprit matérialiste de l'époque qui le vit naître. Les théories des écrivains de ce temps sont, en fait d'art comme en fait de morale, fausses et superficielles, et la littérature française est dès lors bien inférieure sur ce point aux contemporains étrangers, surtout aux Allemands, qui, tels que Baumgarten, Mendelsohnn, Lessing, Raphaël Mengs, Winckelmann fondèrent la critique philosophique appliquée aux arts.

L'origine sensualiste de cette faveur qui entoura chez nous la peinture et la musique depuis Rousseau et Diderot, vicia dès l'abord la réaction, d'ailleurs légitime, qui avait forcé en France l'orgueil des poètes à donner un peu de leur attention aux peintres, et à leur céder beaucoup de celle du public. Peut-être même l'importance de la peinture et de la musique dans la hiérarchie intellectuelle et dans les préoccupations des gens du monde, a-t-elle été un peu exagérée dès ce moment.

Dans tous les cas, un excès contraire à celui qui naissait de l'isolement, et de l'ignorance où s'étaient tenus les arts vis-à-vis les uns des autres, tendit dès lors à se produire et dans la poésie et dans la peinture et dans la musique. Notre époque l'a vu éclater jusqu'aux plus ridicules aberrations.

Les poètes et les artistes antérieurs à notre temps avaient trop ignoré qu'ils avaient des procédés communs ; qu'un certain nombre de lois identiques planent sur les manières les plus diverses d'exprimer le beau par le pinceau, par la lyre ou par la parole. La poésie surtout s'était privée de quelques ressour-

Digitized by Google

ces d'exécution et d'effet, en n'observant pas assez ce qui se passe dans le travail du peintre et du statuaire, et dans les conditions de leur art. On n'avait pas analysé comme nous ce qui, dans la phrase et dans le vers, participe de la couleur, du dessin et du mouvement, en un mot des arts plastiques; quoique, d'autre part, les lois musicales du style eussent été sinon mieux connues, du moins appliquées avec une immense supériorité par les écrivains des deux derniers siècles.

De nos jours, les arts ont poussé jusqu'à l'exagération les emprunts qu'ils peuvent mutuellement se faire; ils ont cherché à s'approprier les ressources les uns des autres par une confusion de leurs limites respectives, encore plus déplorable que l'isolement qui leur faisait autrefois méconnaître leurs communs rapports. Sans doute la poésie avait beaucoup à gagner à vivre plus rapprochée de la peinture, et celle-ci à fréquenter la poésie et la philosophie elle-même. Mais l'ambition de réunir des caractères que la nature des choses sépare nettement a égaré bien des hommes de talent et retenu leurs conceptions dans ces limbes du vague où s'agitent les œuvres avortées.

C'est ainsi que des peintres ont prétendu philosopher dans leurs tableaux et des musiciens dans leurs symphonies. Sous prétexte qu'une pensée mystique était le support de toute peinture au moyen-âge, et s'exagérant la part que la science de Raphaël lui-même avait pu faire au symbolisme dans des compositions telles que l'*École d'Athènes* et la *Dispute du Saint-Sacrement*, quelques artistes se sont tellement attachés à faire prédominer l'expression sur la beauté et la signification sur la forme, ils ont tellement répudié, en faveur du symbolisme, le charme propre de la peinture, que leurs tableaux ont réalisé, pour nos yeux, la difformité bizarre des hiéroglyphes, en restant aussi indéchiffrables pour notre esprit. Tels de nos musiciens ont imaginé tout à la fois de représenter comme les peintres, de narrer comme les poètes, et de raisonner comme les moralistes. Ce qu'il y a de nécessairement indéfini dans l'expression musicale, ouvrait là plus qu'ailleurs un vaste champ aux fantastiques aberrations des critiques qui ont amené celles

Digitized by Google

des artistes. Par suite des mille exegèses aventureuses faites par les poètes modernes sur Beethoven et les premiers symphonistes allemands, nos musiciens ont souvent masqué la pauvreté de leur inspiration mélodique, sous des prétentions à la couleur pittoresque ou à la philosophie démonstrative. On nous a donné des symphonies pour raconter la découverte du Nouveau-Monde, et pour prouver l'immortalité de l'âme. Notre instruction est loin de gagner, à ce système musical, tout ce que nos plaisirs y ont perdu.

En même temps que l'on se préoccupait si fort de l'idée et du symbole dans la peinture et dans la musique, on s'inquiétait beaucoup de la couleur, du relief, de la forme plastique à propos des vers et de la prose; on voulait forcer le style écrit à produire, en quelque sorte, son effet sur la vue et sur le toucher. La poésie luttait ainsi avec la peinture dans le monde de la sensation, comme la peinture voulait lutter avec la poésie dans le monde de la pure intelligence. Après l'excès des formes abstraites dans le style qui avait signalé la littérature du dix-huitième siècle, l'école moderne, en restituant à la poésie la richesse des figures, n'a pas su toujours se garantir, même chez les maîtres, d'un excès de pittoresque qui aboutit, chez les imitateurs, à la matérialisation la plus grossière de la pensée. Un style qui n'éveille plus que de vagues sensations, au lieu de donner des idées claires, tel a été le résultat final de ces empiètements téméraires de la poésie sur la peinture.

De leur côté, tout en affectant un genre de signification qui leur est interdit, tout en ayant la prétention d'émettre leurs idées dans les mêmes conditions que la parole, la peinture et la musique, sorties aussi de leur voie légitime, sont descendues, de nos jours, jusqu'à faire aux sens, par les moyens les plus violents, un appel exclusif de tout sentiment délicat et de toute jouissance intellectuelle. Ainsi, des œuvres qui ont pour résultat de produire, chez le spectateur, tout à la fois le vague du rêve et la réalité brutale de la sensation, voilà ce qu'engendre, au sein des arts, l'ignorance de leurs rapports véritables et de leurs limites éternelles.

Digitized by Google

Ces erreurs devaient fatalement sortir, à notre époque, du sentiment encore trop irréfléchi de l'unité de tous les arts dans la notion d'art en général. Au milieu de tous les excès de l'analyse et du morcellement, ce principe, oublié depuis le moyen âge, a recommencé à prévaloir dans la philosophie de notre temps ; mais il n'a encore été suffisamment étudié ni dans la raison ni dans l'histoire. L'unité exclut la confusion. La juste idée d'une communauté générale de but et de principe entre les arts comporte celle de la diversité de leurs moyens. En étudiant les points par lesquels ils se touchent, on apprend à connaître les limites par lesquelles ils se circonscrivent.

Essayer d'établir l'unité d'origine et la filiation des arts, chercher pour eux tous une base commune dans la notion rationnelle de l'art en général, travailler à leur rapprochement dans une même harmonie et vers un but pareil, ce n'est donc point favoriser cette confusion de moyens dissemblables, qui a gâté les fruits du noble effort des poètes et des artistes de notre temps ; c'est, au contraire, lutter contre toute confusion. Le désordre actuel est issu de deux causes opposées : le sentiment encore aveugle de l'unité des arts ; le morcellement excessif des genres au milieu duquel cette idée d'unité mal raisonnée est brusquement intervenue. L'histoire comparée de la poésie, de la peinture, de l'architecture, de la musique, en montrant comment les arts ont été unis autrefois dans un même faisceau et comment ils se sont séparés, expliquera la loi de formation de chacune des branches distinctes de l'art, et prouvera sa légitimité, c'est-à-dire son droit d'avoir une existence à part. Mais, en même temps, cette histoire rattachera chaque branche au tronc primordial ; elle fera aussi justice des superfétations parasites que l'on a voulu enter sur les rameaux légitimes. Circonscrire nettement les limites des arts, en les ramenant tous à un même centre, tel est pour la critique le moyen le plus efficace de combattre la décadence, déjà si ancienne parmi nous, de tout ce qui tient à la manifestation du beau.

Ce n'est pas en prenant pour base la situation actuelle des arts qu'on peut s'élever à de légitimes théories. Les faits pré-

Digitized by Google

sents sont si souvent contradictoires aux principes, que l'on aboutirait aux lois les plus fausses si l'on se contentait de les chercher dans les données de l'observation. Pour bien connaître les lois générales des arts, leurs rapports légitimes et leurs limites naturelles, il faut les étudier dans l'ensemble de leur développement historique, et suivre en même temps, dans l'intelligence pure, toutes les transformations de l'idée rationnelle du beau et de la notion générale de l'art qui en dérive.

L'histoire comparée de la poésie et des beaux arts nous prouvera, par les faits, ces règles que nous trouvons dans notre raison indépendamment de toute expérience. Elle nous montrera ainsi, à plusieurs époques différentes, l'existence réelle de cette union de tous les arts sur un tronc commun, union que nous avons déjà préjugée par la théorie. Nous verrons, par l'histoire, qu'à un certain moment de la vie de toutes les sociétés, les arts divers étaient subordonnés au même but, tout en retenant chacun la variété de leurs moyens; que nul d'entre eux ne jouissait de cette indépendance sans frein qu'ils ont affectée depuis; et que, cependant, par cela même qu'ils étaient constitués dans une hiérarchie, dans une harmonie, on ne les voyait jamais commettre les uns sur les autres ces empiétements et ces emprunts contre nature qui amènent la confusion et les symptômes de décadence dont nous sommes aujourd'hui témoins.

Telle est surtout l'utilité de l'histoire; elle nous présente autre chose qu'une vaine satisfaction de curiosité, mais elle ne saurait nous offrir d'enseignements certains, de principes absolus. Les faits que l'histoire nous fournit n'ont de sens que subordonnés à des théories préconçues et basées sur les données de la raison. Dans toute science, dans l'esthétique comme dans la politique, comme dans les sciences naturelles, l'histoire n'engendre, réduite à elle-même, aucune règle absolue; son rôle est surtout de servir de contr'épreuve aux règles que découvre notre intelligence en les déduisant des idées rationnelles. C'est ainsi que la notion du beau, telle qu'elle se pose en nous au sein de l'idée générale de l'être, nous a révélé déjà cette loi commune des arts, ces théories fondamentales de l'esthétique,

Digitized by Google

dont nous allons demander la confirmation aux faits de l'histoire littéraire qui, dans leur ensemble, se développent d'une façon régulière et fatale, c'est-à-dire conformément aux lois rationnelles.

Enonçons d'abord ces principes qui nous sont donnés sur la nature et le but de l'art, indépendamment de toute connaissance historique de la marche des civilisations.

L'art est un. Les arts particuliers, démembrés de cet art général, ont entre eux le même principe, le même but, les mêmes règles que lui. Comment se posent, dans notre raison, l'origine et la fin de l'art ?

La notion de l'être, d'une réalité existante par elle-même, domine toutes les autres dans notre intelligence ; toutes les opérations de notre esprit se rapportent en définitive à cette idée absolue de l'être ; toutes nos sciences, tous nos arts en dérivent ; l'art et la science ne peuvent avoir un but étranger à cet être. Relativement à lui, tout acte de notre intelligence a nécessairement une de ces deux fins : d'abord le connaître, c'est-à-dire contempler en lui quelqu'un de ses innombrables attributs ; secondement, exprimer cette connaissance dans un des modes de manifestation qui sont au pouvoir de la pensée humaine. La science et l'art, chacun suivant ses lois particulières, ont donc pour but identique de raconter, d'énumérer, de manifester les propriétés de l'être, de la réalité existante par elle-même. Cette réalité absolue, infinie, c'est Dieu dont l'idée se pose d'elle-même dans notre raison, et dont le sentiment préexiste à tout autre dans notre cœur. La notion de Dieu, le sentiment de l'infini, tel est donc le principe de l'art comme de la science. Mais la science peut rester toute intérieure, c'est l'idée pure ; l'art en diffère en ce qu'il est essentiellement une manifestation extérieure ; l'art, c'est l'idée exprimée, revêtue d'une forme, en un mot l'idée incarnée. Manifester ce que nous sentons de l'être absolu, de l'infini, de Dieu, le faire connaître et sentir aux autres hommes, tel est, dans sa généralité, le but de l'art.

C'est donc la réalité par excellence que l'art cherche à représenter ; mais une réalité toute intérieure, toute invisible. Cette idée, que nous portons en nous, de l'infini, de l'absolu, corres-

Digitized by Google

pond à la seule véritable et positive réalité, dont les réalités extérieures ne sont que les ombres grossières. La vraie réalité pour l'art, le type de ses représentations, c'est donc l'idéal. C'est dans ce qui échappe aux sens, c'est dans le monde invisible que l'art trouve le modèle qu'il doit s'attacher à peindre.

Nous voici, dès l'abord, en face d'une notion de l'art, radicalement opposée à la plupart des théories qui ont cours. On répète que l'art est une imitation de la nature, une reproduction du monde sensible, une copie aussi exacte que possible des réalités matérielles. De ce faux principe découlent toutes les théories vicieuses en fait d'art. L'essence de l'art n'est pas de représenter la forme matérielle, les apparences visibles ; c'est l'invisible qui est son véritable objet. Contrairement à toutes les théories sensualistes, nous pouvons donc hardiment poser en ces termes la loi de l'art : l'objet de l'art est la représentation de l'invisible.

Appliquons ce principe à l'un des arts qui semblent s'inspirer le plus directement de la réalité physique, un de ceux qu'on a nommé plastiques, à la peinture, et dans la peinture au genre, qui semble avoir pour condition plus particulière l'exacte reproduction d'une forme matérielle et déterminée, au portrait. La ressemblance est le but du portrait ; c'est là sa plus indispensable beauté. Mais la ressemblance s'obtient-elle seulement par le rendu minutieux de toutes les inflexions des lignes, de toutes les nuances du coloris qui constituent matériellement une figure ? A-t-on fait un bon portrait, même un portrait ressemblant, en copiant avec précision tout ce qui se voit, se mesure et s'apprécie par la vue sur un visage à un moment donné ? Une des plus curieuses inventions de la science moderne, le daguerréotype, est venu démontrer toute la distance qui sépare, même sous le rapport de la ressemblance, un véritable portrait de la reproduction mathématique des formes d'une tête dans tous ses détails. Ce qui constitue l'individualité d'une figure, et par conséquent ce d'où dérive la ressemblance, c'est cette manière d'être toute intérieure, toute immatérielle, émanation du caractère, de la nature morale, et qui prend dans la physionomie le nom d'expression. Demandez aux peintres, même vulgaires, si l'imitation

Digitized by Google

la plus exacte des formes suffit pour réaliser cette expression caractéristique du visage qui est la ressemblance. Tous ceux qui connaissent leur art vous répondront : qu'en face d'une tête à représenter, il y a une autre étude à faire que celle de la valeur positive des lignes et des tons. Il faut avoir vu la figure dans les attitudes, dans les impressions les plus diverses, en avoir saisi par la pensée le caractère, et s'étant bien fixé ce caractère dans l'esprit, s'en faire comme un modèle invisible. A l'aide de ce modèle tout intérieur, de cet idéal, l'artiste corrige à chaque instant ce qu'il a sous les yeux, au lieu de le calquer servilement. Car le modèle extérieur est toujours vu à un moment donné, c'est-à-dire dans une certaine modification de ce qui est permanent en lui ; or, le peintre ne peut fixer sur la toile que ce qui est permanent, et ce caractère permanent et constitutif d'une physionomie, l'artiste ne le voit pas dans la nature, il le voit dans l'image toute intérieure qu'il s'en est formé, il le voit, en un mot dans l'idéal, c'est-à-dire dans l'invisible.

Ainsi, dans celui des genres qui semble le plus asservi à l'imitation matérielle, c'est la manifestation d'un idéal, d'un invisible qui est le but suprême de l'artiste. Voyez, à plus forte raison, si nous avons pu légitimement assigner, à l'art en général, comme sa condition essentielle et sa véritable fin, l'expression de l'invisible. La beauté est dans son essence toute invisible, toute immatérielle. Une forme physique, un objet de la nature ne sont beaux que par la quantité d'invisible, d'idéal qu'il renferment, si l'on peut s'exprimer ainsi. L'artiste ne peut donc nous montrer le beau, qu'en ayant perpétuellement sous le regard de la pensée, lorsqu'il compose, un modèle idéal. Manifester, dans ses limites, l'idéal, l'absolu, l'infini en tant que beau, tel est le principe de l'art.

Mais l'art ne peut s'exercer qu'à travers des moyens matériels et finis ; c'est la forme sensible que l'art emploie pour manifester l'invisible ; dans ses créations, il est astreint à la même loi que Dieu s'est imposée dans la sienne. Dieu nous a rendu manifeste son infinie beauté dans une œuvre extérieure à lui et sensible à nous, qui est l'univers. La nature est l'œuvre

Digitized by Google

d'art par excellence, le type éternel de toute œuvre d'art. La nature, c'est tout ce qui tombe sous nos sens ; et tout ce qui tombe sous nos sens, apporte à notre âme une représentation de quelque chose qui réside en dehors de ce que nos sens perçoivent, une révélation de l'idée, une image de l'invisible. La nature, l'art divin est donc comme les arts humains une manifestation de l'idée infinie à l'aide d'une forme finie.

Voilà donc le sens dans lequel l'art doit imiter la nature. Il n'a pas à la reproduire, cela serait à la fois inutile et impossible ; ce qu'il peut et doit faire, c'est de s'astreindre dans ses créations aux mêmes lois que la nature suit dans les siennes. Manifester l'idéal, en prenant la nature, l'univers comme type de toute manifestation, tels sont et le but et la règle souveraine de l'art.

La création divine, l'univers, est le type, le modèle général de la création humaine, de l'art. La nature, en tant que créatrice, est toujours identique à elle-même, elle ne change pas. Le modèle que l'art humain a sous les yeux est invariable, comme l'invisible, comme l'idéal, dont ce modèle n'est lui-même qu'une copie.

Mais si l'univers est toujours un et identique à lui-même dans son ensemble, il est multiple dans ses formes et variable dans le temps ; en un mot, il a des modes divers et sans nombre d'exprimer le même immuable infini. En outre, il s'adresse à l'intelligence finie des hommes, c'est-à-dire à leurs sens divers et bornés, c'est-à-dire enfin à la source même de toute diversité et de toute variation. La diversité des impressions de l'homme, en face de la nature comme type de l'art, est donc un fait aussi nécessaire et aussi constant que l'unité de ce type lui-même, comme représentation de l'invisible dont il émane. La division de l'art en diverses branches, les variations qu'il subit dans chacune de ces branches ont donc leur source à la fois dans l'univers lui-même, et dans l'esprit humain qui éprouve, de tant de manières différentes, l'impression de l'univers.

C'est donc dans la nature même que l'on doit chercher le principe et la règle de la division des arts. C'est toujours aux impressions faites par l'univers sur l'esprit des différents peuples et des différents artistes qu'il faut ramener les causes qui scin-

Digitized by Google

dent l'art en un plus ou moins grand nombre de branches distinctes, et lui font subir des modifications si variées selon les lieux, selon les individus. En d'autres termes, l'art en tant qu'astreint à l'emploi des formes sensibles pour manifester l'idéal, dérive dans l'humanité du sentiment de la nature.

La nature est différemment sentie dans les climats et les âges différents, par les différentes races et les différentes personnes. Ce sont des modifications dans la manière de sentir la nature, qui produisent toutes les modifications, toutes les révolutions essentielles dans l'histoire des arts.

L'histoire de l'art est donc l'histoire du sentiment de la nature.

A l'origine des sociétés comme dans l'enfance des hommes, l'esprit humain sent d'abord la nature dans une synthèse confuse, il ne connaît rien que le concret, il débute par une notion vague et confuse de l'ensemble des choses extérieures. L'homme sentit d'abord l'univers en bloc, il fut impressionné d'abord, sinon par son unité, du moins par sa totalité. Le sentiment qui, en l'absence de lumières surnaturelles, devait, chez les peuples naissants, engendrer le panthéisme oriental, fut le sentiment primitif de la nature. L'art primitif fut l'expression de ce sentiment. Il réunit d'abord, dans sa monstrueuse unité, toutes les formes qui devaient, plus tard, exister par elles-mêmes, et constituer ainsi les arts divers.

Image de la nature qui supporte et renferme dans son sein les règnes variés des êtres, édifice immense qui se découpe en mille formes, et se nuance de mille couleurs, qui s'emplit des bruits sans nombre émanés du mouvement et de la vie, l'architecture a été cet art primitif et générateur, au dedans duquel tous les autres sont éclos, confondus d'abord avec leur enveloppe germinatrice et détachés lentement dans l'ordre même, où les existences végétales, animales, intellectuelles, se sont détachées de la terre. Ce que l'homme a vu, dès l'abord, dans la nature, c'est la forme de l'idée de Dieu. Aux yeux des peuples enfants, cette forme était Dieu lui-même. Aussi, en élevant la plus ancienne de ses constructions, l'édifice religieux, le temple, c'est la première idole, l'idole monstrueuse du panthéisme, que

Digitized by Google

bâtissait l'architecture orientale. Le temple était lui-même le Dieu, aucune figure particulière ne s'en détachait encore, et n'usurpait pour elle seule le culte adressé à l'ensemble.

Nous voici amenés en face d'une autre vérité de la plus haute importance dans l'histoire des arts, c'est que l'art primitif et le culte furent identiques. Le culte, adressé à l'être que l'œuvre d'architecture représentait, se composait d'abord de la contemplation même des images sculptées et peintes qui en couvraient les parois, plus de toutes les cérémonies imitatrices du mouvement et de la vie, reproductrices de la pensée, qui s'y accomplissaient par la danse, la musique et la poésie. Le sacrifice, que nous trouvons dès le principe inhérent au culte, constituait le fond du drame religieux, exécuté dans la vaste enceinte architecturale, au sein de laquelle tous les arts existaient ainsi à l'état rudimentaire.

Mais, avant l'architecture, l'art primitif par excellence, car il correspond au premier réveil de l'âme humaine au sein de la création, c'est la poésie. L'ordre de sentiments et d'idées qu'enferme la première impression faite sur l'homme par la nature, est pardessus tout propre à être représenté par la poésie. Le premier cri de l'âme a été une prière, et cette prière était un hymne, c'est-à-dire un chant. Au moment où l'homme reçoit la révélation de la vie et de la lumière, il exprime cette révélation par la parole. Au commencement, l'art souverain est nécessairement la parole, la parole religieuse primitive, c'est-à-dire la parole poétique. Les arts figuratifs ne se développeront que plus tard. A la naissance des sociétés, la poésie seule peut suffire à la manifestation du sentiment religieux ; et cela par deux causes : d'abord les peuples ne possèdent pas encore assez de richesses matérielles et de procédés techniques pour exceller dans les arts de la forme, et ils ont trop peu la faculté d'abstraire pour s'y appliquer. Enfin, le sentiment déborde avec trop d'abondance dans leur âme pour attendre une expression moins spontanée, moins prompte, moins immédiate que la parole.

L'art des temps primitifs, c'est donc, bien avant toute architecture, l'art d'édifier par la parole, c'est-à-dire la poésie. Chez

Digitized by Google

tous les peuples, la forme de cette poésie primitive, c'est l'hymne.

Si le chant religieux, l'hymne, est la forme primordiale de toute poésie, de tout art dans l'humanité, la seconde forme de l'art en général, forme qui n'est elle-même que la réalisation extérieure de l'hymne, son incarnation, c'est le temple, c'est l'œuvre de l'architecture.

Le temple, c'est l'hymne matérialisé; c'est la nature sensible façonnée à l'imitation et pour l'usage de la prière. La première architecture s'est modelée sur la première poésie lyrique, car cette poésie renfermait aussi la musique, autre type de l'architecture.

Les deux arts que l'architecture engendre en se démembrant, ceux qui devaient lui rester, pour ainsi dire, les plus adhérents, sont la sculpture et la peinture. Ce n'est, en effet, qu'à des époques relativement modernes, que ces deux arts se sont détachés de l'architecture, et ont commencé à vivre d'une vie propre. On n'eut pas d'abord la pensée d'isoler de l'édifice les figures à la fois sculptées et peintes, qui représentaient dans le temple les excroissances végétales dont se couvrent la terre et les êtres vivants qui fourmillent à sa surface. Quand l'art qui produisait les figures se distingua de l'œuvre générale de l'édification du temple, il ne se divisait pas encore en peinture et en statuaire. Les représentations des objets par la plastique, eurent d'abord à la fois le relief et la couleur. Il fallait un certain degré d'abstraction pour concevoir la forme et la couleur séparées. Les premières statues étaient peintes; la statuaire resta polychrôme beaucoup plus longtemps qu'on ne l'avait cru jusqu'aux récents travaux archéologiques. La peinture, art qui suppose un plus grand raffinement de l'abstraction, avait déjà conquis une existence à part, que la sculpture, toujours coloriée, s'efforçait encore de la retenir dans leur union première.

Mais un autre grand schisme s'était accompli dans le sein de l'art et du culte primitif, bien avant que l'architecture, la statuaire, la peinture se fussent séparés en trois rameaux distincts. Une première division s'était opérée entre les arts qui repré-

Digitized by Google

sentent la nature inerte ou purement animale, et ceux qui la manifestent à la fois comme animée et comme intelligente. Des trois arts plastiques, restés mêlés au sein de l'architecture, s'étaient séparés, en abandonnant l'enceinte du temple, les arts qui peignent le mouvement et la vie intérieure, et dont l'art supérieur qui nécessité la parole humaine s'était fait le centre. La poésie, en un mot, existait en dehors de la parole et du chant liturgique qui se produisaient au milieu du temple, comme la voix sortie de ses entrailles. La poésie échappée du culte et du temple, avait pris possession d'un royaume indépendant dans le monde de l'art, emportant avec elle, et se tenant étroitement incorporée la musique et la danse, c'est-à-dire la mimique, inséparable du chant, l'expression du mouvement et de la vie, liée à celle de l'intelligence. Deux groupes rivaux se posaient vis-à-vis l'un de l'autre, celui de l'art plastique, architecture, sculpture, peinture, symbole de la nature inorganique et de la nature animale, celui de la poésie, expression de la vie de l'âme.

Cette division correspond au premier démembrement du sentiment de la nature, à la première distinction faite entre l'univers et la force créatrice, entre la matière et l'esprit. Les arts plastiques restèrent plus particulièrement voués à l'expression de la nature extérieure, l'âme eut enfin son art à elle dans la poésie.

Désormais la poésie, issue dans son indépendance de ce premier triomphe de l'esprit sur la forme matérielle, de l'homme sur la nature, restera le centre des autres arts et le type de l'art en général, comme l'architecture l'a été dans la seconde période de la vie esthétique des nations. D'ailleurs la poésie n'est-elle pas réellement une architecture intellectuelle? elle enferme comme l'autre, dans les édifices qu'elle construit, des dimensions mesurées par le nombre et le rhythme, des contours figurés et des couleurs; elle a de plus le mouvement et la cadence, elle s'empare du temps comme l'architecture s'empare de l'espace; enfin, construite avec la parole, cette substance intellectuelle, cette émanation créatrice de l'invisible, elle dispose à son gré, pour ses monuments, des ressources infinies

Digitized by Google

du monde idéal. La poésie offre ainsi dans sa virtualité plus puissante que celle de l'architecture, comme une réunion de tous les autres arts ; elle obtient leurs effets divers, elle applique toutes leurs lois, elle en demeure enfin l'archétype universel.

Nous assisterons par l'histoire, chez tous les peuples anciens et au sein même de la civilisation née du christianisme, à ces diverses phases du développement des arts ; à partir de la synthèse primitive de toutes leurs formes dans le sanctuaire de l'art religieux identique au culte. Chaque nation a vu s'opérer chez elle le démembrement successif des arts, dans les limites que comporte l'âge de l'humanité auquel correspond la vie de cette nation.

Dans la civilisation la plus antique et la plus primitive qui nous soit connue, dans l'Inde, l'art, né sous sa forme la plus synthétique et la plus complète, avec les gigantesques hypogées qui servaient de temple au panthéisme de l'extrême Orient, l'art se divisa pendant la suite des siècles jusqu'à produire cette multiplicité de genres qui témoigne du travail analytique des sociétés les plus avancées. A des époques déjà reculées, la poésie et la philosophie de l'Inde avaient atteint ce raffinement, cette subtilité qui, en tenant compte des lois imprescriptibles du génie oriental, rappellent les plus fines dépravations de goût de notre dix-huitième siècle. L'histoire de ce pays, resté pourtant stationnaire dans ses formes politiques et religieuses, est un abrégé complet de l'histoire de l'esprit humain en dehors de la tradition chrétienne.

Un exemple, précieux pour nos théories, de cette union de tous les arts dans un seul et au sein de la religion, union qui caractérise leur état primitif, nous est donné par une civilisation unique dans l'histoire, qui est morte tout d'une pièce sans avoir été entamée dans son essence, sans avoir jamais franchi le degré où la plaçait l'ordre de sa naissance dans l'âge des sociétés humaines. L'Egypte, quoi qu'elle eût subi trois conquêtes, trois dominations étrangères avant de s'anéantir entre le christianisme et l'islamisme ; l'Egypte, sous les proconsuls romains comme sous les Ptolomées et les Satrapes, n'a jamais vu se modifier chez elle les rapports des arts

Digitized by Google

entre eux, ni s'altérer la loi de l'art primitif, né au sein de sa religion immobile sur les confins du naturalisme asiatique et de l'humanisme occidental.

L'architecture reste en Egypte l'art dominateur; elle règne solitairement, et garde tous les autres arts enveloppés dans la synthèse génératrice; la sculpture et la peinture ne s'exercent que sur ses constructions massives. Les statues ne se hasardent, hors de l'enceinte sacrée, que comme un appendice du temple. Sur les parois intérieures des spéos ou sur les faces des pylônes, les figures coloriées ne s'étalent que comme les lettres d'une écriture plus matérielle qui retrace sur ces pages de granit les exploits des souverains ou les actions des dieux. Il y a plus, la parole qui s'élevait dans ces sanctuaires ne s'est jamais fait entendre au dehors; les accents de la poésie liturgique qui accompagnaient les rites du culte ne retentissaient que comme la voix même du temple; ces hymnes n'ont laissé d'échos nulle part en dehors des édifices sacrés. Quand l'âme s'est retirée de ces monuments avec la religion qui les avait enfantés, l'Egypte tout entière est restée muette. A part les chants sacrés qui exprimaient les diverses péripéties des drames du sacrifice et de l'initiation, poèmes qui n'ont jamais été confiés aux mémoires profanes et qui s'effacent aujourd'hui avec les peintures et les bas-reliefs des cavernes mystiques, à part ces hymnes récités dans les temples, l'Egypte n'a pas eu de poésie. Jamais la poésie n'a constitué chez elle une fonction, un art indépendant du ministère sacerdotal. Ce pays n'a jamais eu de libres chanteurs, de dramaturges laïques; aucun indice de la parole égyptienne ne subsiste qui ne soit sorti de la bouche d'un prêtre; et cette parole, cette poésie est restée adhérente à l'architecture. Nous connaissons un Homère, un Euripide indiens, le Gange a son Iliade comme le Simoïs, épopée monstrueuse à côté de l'épopée grecque, comme le fleuve à côté du ruisseau; l'Egypte n'a pas eu son Homère, pas même son Orphée. L'Orphée de l'Égypte a silencieusement érigé des temples et des tombeaux, et le bruit de ses hymnes n'en a jamais franchi l'enceinte. Ainsi, en Égypte, peinture, sculpture, poésie, musique, philosophie même, l'architecture absorbe tout, elle tient lieu de tous les

Digitized by Google

arts. C'est l'état primitif de l'art subsistant dans son inviolable sévérité.

En Grèce, aussi avant dans les âges que nous puissions remonter, nous trouvons la poésie en possession de son indépendance. Elle a franchi l'enceinte des temples ; elle a cessé d'être, comme en Égypte et dans l'Orient primitif, la voix immobile du sacerdoce attachée aux pierres des sanctuaires ; elle n'est plus écrasée par l'architecture, c'est elle, au contraire, qui la domine. En Grèce, la lyre bâtit les villes. Le poète, dès l'origine, parcourt librement les contrées ; il appartient à la race militaire et non plus à la caste sacerdotale, comme la Grèce tout entière qui semble commencer la vie sociale par l'âge héroïque et provenir d'une migration guerrière échappée au joug des prêtres de l'Orient. Aussi l'affranchissement de la parole, comme celui de l'individualité, signale-t-il l'avènement de la Grèce. Aussi, chez elle, les arts de la parole, réunis sous le nom de musique, ont-ils, dès l'abord, une existence distincte et séparée des arts plastiques qui restent adhérents à l'architecture.

Suivant le cours normal des âges, la Grèce voit la musique ou poésie primitive et l'architecture se démembrer, et les arts divers qui dérivent de ces deux synthèses, conquérir une vie propre. A des époques cependant très-avancées et déjà pleinement historiques, nous trouvons, dans ce pays, la peinture et la statuaire encore dépendantes de l'architecture, et la poésie encore unie à la musique et à la danse. Pendant la période culminante de l'art grec par excellence, de la statuaire, sous Phidias, du temps de Périclès, la sculpture n'exécutait rien qui ne fut destiné à rentrer dans l'harmonie du temple ; bas-reliefs et statues, tout était encore adapté à l'édifice religieux. Phidias, malgré les soupçons d'impiété qui pèsent sur lui, ne sculptait que les cérémonies religieuses et les figures encore traditionnelles de la Divinité. Le Jupiter olympien et la Minerve du Parthénon avaient certaines formes voulues par l'architecture religieuse dans laquelle ils devaient s'encadrer. L'existence des statues isolées sur les places publiques ou dans les maisons et les jardins, est très-postérieure à Phidias. La statuaire ne des-

Digitized by Google

cendit qu'après lui jusqu'à reproduire les figures des hommes, même des héros contemporains. Ce n'est guère que du temps d'Alexandre que datent les statues-portraits. Ce n'est pas avant la même époque que l'on peut placer l'apparition des premiers tableaux détachés, des premiers panneaux de bois peints indépendamment d'une destination monumentale. Jusqu'alors la peinture murale existait seule. La première mention de la vraie peinture, d'une peinture qui ne fut pas le bas-relief colorié comme dans l'origine, ne remonte qu'au siècle de Périclès ; c'est la grande composition murale qui représentait la bataille de Marathon sous les Propylées. Quoique la Grèce ait, pour ainsi dire, créé la statuaire et la peinture comme arts distincts entre eux et séparés de l'architecture, on peut dire que cette séparation ne s'opéra jamais chez elle d'une manière bien absolue. C'est seulement de l'époque romaine que date la multiplication des statues isolées et sans destination architecturale. Comme aussi, c'est alors seulement que la sculpture s'adonna sans scrupule à reproduire les figures des hommes historiques et même des personnages vivants concurremment avec celle des dieux et des héros divinisés, sujets dont n'osa jamais s'écarter la statuaire grecque de la grande époque.

La poésie, contenue d'abord tout entière dans le chant religieux, dans l'hymne chanté au son des instruments et accompagné de sa représentation mimique, la poésie subissait un démembrement pareil à celui qui s'accomplissait dans les arts plastiques. C'est encore la Grèce qui nous fournit le théâtre de cette évolution, selon son cours le plus rationnel, et de façon à ce que l'on en tire plus facilement les lois et la formule générale.

L'épopée est le premier genre qui apparaît dans la poésie au sortir de l'hymne. Elle transporte le sentiment et le récit de l'éternité dans le temps, des attributs de la divinité aux exploits des héros ; elle remplace la forme primitive de l'hymne, l'exclamation, l'énumération, la litanie, par la narration. Dans l'épopée, l'humanité prend pleine possession de la poésie qui n'appartenait qu'aux dieux. Homère est le nom que porte cette révolution. La poésie, en se divisant et en prenant une extension

Digitized by Google

plus grande, devait forcément abdiquer une partie de son appareil extérieur. Cependant les poésies homériques restèrent chantées et accompagnées d'instruments jusqu'à l'époque des Pisistratides. Pisistrate, en faisant écrire les rapsodies, inaugurait une ère nouvelle dans l'histoire de la parole et des arts.

A l'époque même où l'épopée existait déjà sous forme écrite, le type de la forme poétique primitive se conservait encore dans l'ode, toujours unie à la musique et à la danse. Pindare, qui est resté pour nous la personnification de la haute poésie lyrique des Grecs, était né en 520 et contemporain par conséquent des guerres médiques; ses odes étaient exécutées par des chœurs dansants en même temps qu'elles étaient chantées. C'était la forme exactement conservée des poèmes primitifs, adressés aux dieux et constituant le rituel des cérémonies sacerdotales. Aussi bien les odes de Pindare, quoique célébrant des exploits purement humains et n'ayant rien de sacerdotal, uniquement inspirées qu'elles sont par le génie héroïque, les odes de Pindare n'en ont pas moins une haute valeur religieuse, et restent d'une grande importance pour l'histoire de la mythologie grecque.

Après la constitution de l'épopée, dégagée comme branche distincte de la poésie primitive dont l'ode conservait jusqu'à un certain point la forme et l'esprit, un autre élément de cette poésie qui avait été pour ainsi dire le formulaire du culte, l'expression consacrée de la prière, arrive aussi à se constituer au point de vue héroïque et humain dans la tragédie, dans la poésie dramatique. Toute cérémonie religieuse, et, à plus forte raison, les actes du culte primitif, comporte nécessairement deux choses, la prière et le sacrifice réel ou symbolique. L'art, en s'émancipant du sanctuaire, en cessant d'être divin, et en se démembrant pour constituer des arts divers, modela d'abord le type de chacun de ces arts sur un des éléments constitutifs de cette première poésie. L'ode représentait la louange des dieux, la supplication, la prière; l'épopée, c'était l'enseignement, le récit didactique des actions des dieux et des préceptes sociaux compris aussi dans le culte; et, préliminaire de l'initiation, le drame figurait

Digitized by Google

humainement les péripéties de l'expiation, du sacrifice, base de tout culte.

La tragédie grecque, qui fut d'abord partie intégrante des cérémonies religieuses, des fêtes de Bacchus, conserva toujours un grand appareil plastique. La musique y tenait sa place comme dans l'ancien drame sacré; les chœurs étaient chantés et mimés, et la voix des acteurs qui déclamaient les vers sur un récitatif très-voisin du chant, était soutenue par le son de la flûte.

Ces trois grandes divisions primordiales de la poésie s'étaient effectuées sans lui ôter entièrement son caractère religieux, tout en lui portant la vie et la diversité des passions humaines. Les démembrements postérieurs qui devaient produire des genres nouveaux tendirent tous à l'affranchir de plus en plus du sentiment divin, et à la mettre sous la dépendance de passions moins élevées, de goûts plus arbitraires et plus variables. Ainsi apparaissent successivement les nombreuses subdivisions des trois grands genres lyrique, épique, dramatique, les formes tout individuelles de l'ode, de l'élégie, de la chanson, de l'épigramme; enfin la comédie et la satire qui, en introduisant l'ironie dans la poésie, dénaturent tout à fait son caractère primitif, et précipitent le morcellement de l'art. La civilisation hellénique vit s'accomplir dans son sein ces diverses phases.

Toutefois, comme il était arrivé pour les arts plastiques dérivant de l'architecture, c'est surtout dans la période latine de l'antiquité que s'opéra la séparation bien complète de la poésie d'avec la musique et le fractionnement de la poésie elle-même en cette multitude de genres inférieurs, dont les traités de rhétorique devaient constater l'individualité et les lois particulières. Le véritable avènement de la satire, de l'épître, du poème didactique, de l'épigramme, de l'églogue, date de cette époque. La poésie lyrique n'est plus ni dansée ni chantée, comme elle l'avait été presque jusqu'à la fin chez les Grecs; elle est écrite et simplement récitée. Dès lors le poète n'a plus le droit de dire: Je chante; ce mot reste en tête des poèmes le dernier vestige de la poésie des anciens jours La poésie écrite, pour être lue silencieusement, marque un premier avènement de la prose. Le poète

Digitized by Google

s'en va, l'homme de lettres commence. C'est par le nom d'Horace, selon nous, que doit être signalée cette transformation.

Ainsi, l'époque hellénique, dont la période latine n'est, sous le rapport de l'art, qu'une dernière phase, voit disparaître tout à fait l'art primitif, et se constituer la division des arts telle qu'elle nous a été transmise : architecture, statuaire, peinture, musique, poésie. Au sein de la poésie même se distinguent déjà tous les petits genres que cultivera notre littérature analytique.

Arrêtons ici le tableau du morcellement de l'art, et en nous tenant à ses grandes divisions normales, cherchons le sens de leur formation à telle époque de l'histoire plutôt qu'à telle autre. Les divers âges de l'humanité et de chaque nation sont signalés par le développement plus particulier de l'un des arts. La succession des arts se fait dans un ordre rationnel et fatal ; exposons sommairement la loi de cette succession, et sa concordance avec un développement parallèle dans l'ordre moral comme dans les ordres religieux et politique. Si l'on ne craignait d'être entraîné trop loin, on pourrait poursuivre le parallélisme jusque dans l'ordre économique et industriel.

L'architecture est l'art religieux par excellence ; elle caractérise les époques où domine le sentiment du divin, et par conséquent les époques de fondation d'organisation ; celles où le lien social est le plus fort, où les nations, pleines de sève et de jeunesse, ont devant elles un long avenir. C'est l'art de l'Égypte sacerdotale, du moyen âge théocratique. La poésie, qui lui correspond, est resserrée dans la forme de l'hymne ; elle n'est autre chose que le rituel des prières ; la voix du prêtre est seule libre dans le sanctuaire. L'architecture règne aux époques où les nations sont, pour ainsi dire, muettes autour du sacerdoce ; où la parole n'a pas atteint son premier degré d'affranchissement.

Aussitôt que la classe guerrière, émancipée la première du joug sacerdotal, s'empare de l'initiative sociale, dès que commence la formation de la personnalité, l'ère des individualités puissantes avec le règne de l'aristocratie, la statuaire se dégage de l'architecture pour reproduire, d'une façon isolée et distincte, les figures des héros qui ont couquis une personnalité énergique

Digitized by Google

en dehors de la masse sociale. Alors, au poète liturgique emprisonné dans les murs du sanctuaire, au poète égyptien formulant les litanies d'Isis et de Thot entre deux rangs de sphynxs, au moine composant une prose pour Noël ou Pâques sous les arcades de son cloître, succèdent le Trouvere homérique et le Rapsode féodal, célébrant les exploits guerriers de leur suzerain et de ses ancêtres, dans des fragments épiques qui deviendront plus tard l'Iliade et l'épopée chevaleresque des cycles d'Arthur ou de Charlemagne. La Grèce, au sein de laquelle, dès l'origine, les héros ont égalé et remplacé les dieux, et détrôné complètement les prêtres, la Grèce, appelée à dégager l'individualité humaine, a créé la statuaire distincte de la sculpture architecturale. L'épopée, qui est la statuaire morale des héros, signale, en Grèce, la première apparition dans le monde de la poésie humaine et libre. C'est bien Homère, comme on l'a dit longtemps sans le comprendre, qui est le vrai fondateur de la poésie, en ce sens, qu'il a le premier suivi une inspiration humaine et libre, qu'il a fait autre chose que varier les litanies traditionnelles à la louange des dieux, et qu'il a créé des personnalités, en vertu de son génie personnel. La statuaire et l'épopée n'existent qu'à la condition d'une individualité héroïque. Homère suppose Achille ; Achille et Homère, voilà le symbole éternel de la Grèce.

La tragédie n'est, en Grèce, qu'une forme particulière de l'épopée appropriée au génie athénien. Le génie de Sparte est le génie héroïque par excellence, tel qu'il se constitue par la première révolte du guerrier contre le prêtre. Athènes devait porter les premières atteintes au génie héroïque, en germant dans son sein la démocratie. Mais, il ne faut point se laisser tromper par les mots ; Athènes n'était rien moins qu'une démocratie, comme on l'entend aujourd'hui. Les citoyens d'Athènes étaient des gentilshommes avec leurs serfs, les esclaves ; seulement, la dérogation avait commencé à s'introduire parmi eux ; les liens de la servitude s'étaient relâchés, et la bourgeoisie commençait à se manifester. De même qu'Athènes ne fut qu'une aristocratie modifiée et non point une vraie démocratie, ainsi la tragédie athénienne tenait encore entièrement de l'épopée, même de la poésie

Digitized by Google

lyrique, loin de constituer encore le véritable drame. La tragédie grecque, quoique portant déjà une atteinte au génie de l'épopée, est encore, au drame moderne, ce que la statuaire est à la peinture.

Madame de Staël, la première, a, dans son roman de *Corinne*, développé cette idée : qu'entre les arts plastiques, la peinture est l'art chrétien et moderne, tandis que la statuaire reste l'art de l'antiquité. Cette idée est juste, et méritait d'être poursuivie plus profondément dans ses analogies et dans son enchaînement. La peinture est, en effet, la forme appropriée au genre de l'art moderne ; ce n'est pas, comme le dit Mme de Staël, qu'elle soit plus spiritualiste que la statuaire. Tous les arts sont spiritualistes. Qu'il émane de la pierre ou de la parole, le beau est intellectuel. Phidias est aussi spiritualiste que Raphaël. Ce qu'il y a de vrai, c'est que la peinture est plus analytique, elle descend plus bas dans les détails du sentiment et de l'expression ; elle interprète les nuances. La statuaire n'exprime que la puissante unité d'un grand sentiment ; elle est plus simple ; elle exclut l'accumulation des impressions diverses sur la même figure, et se prête même difficilement à la réunion de diverses figures dans une scène un peu compliquée. La peinture groupe les sentiments et les figures ; c'est un art à la fois plus analytique et plus collectif. C'est parce que la peinture analyse davantage les sentiments, c'est parce qu'il lui est plus facile de descendre aux minces détails et de reproduire les conditions de la vie vulgaire, qu'elle est plus moderne que la statuaire. Elle est plus appropriée que la sculpture aux époques démocratiques, où il n'y a plus de grandes et puissantes individualités isolées dans leur énergique indépendance. La mâle simplicité de passion des âges héroïques a disparu sous la multiplicité de ces petits sentiments qui donnent à la physionomie une expression tourmentée et nerveuse qui se fixe plus facilement sur la toile, mais qui est trop fugitive pour s'imprimer dans la solidité du bronze et du marbre. Aussi quand la peinture veut affecter le grand style, l'allure héroïque, elle imite forcément la statuaire.

Le genre dramatique est dans la poésie ce qu'est la peinture

Digitized by Google

entre les arts plastiques, le plus approprié à l'analyse des sentiments, à l'expression des détails de la nature humaine, au rapprochement dans le même cadre de toutes les conditions de la vie humaine; il suppose, de la part de l'artiste, une observation plus minutieuse et en même temps une liberté d'esprit plus complète pour prendre son sujet partout où il le trouve. Enfin, par la façon dont le drame manifeste ses créations, étant resté le seul genre littéraire qui entraîne une représentation plastique, il s'adresse à un bien plus grand nombre d'hommes à la fois que toutes les autres formes de la poésie. Aussi est-il dans les tendances de la littérature de théâtre, comme on peut le voir dans ce qui se passe chez nous depuis longtemps, de graviter perpétuellement vers les sphères et les sentiments les plus vulgaires. Le théâtre, né de la dernière dissolution de la poésie, devient l'agent littéraire le plus actif de la dissolution des sociétés.

Ainsi, au commencement, un art unique réunissant les arts plastiques, la musique, la poésie dans un même but religieux et constituant le culte. L'architecture reste le corps, la forme extérieure de cet art, dont l'esprit intime est la prière. Un premier morcellement dégage l'esprit du corps, la poésie de l'architecture; ensuite, la poésie religieuse le cède à l'épopée héroïque, en même temps que l'architecture laisse échapper de sa dépendance la statuaire. Enfin, l'art, devenu ainsi tout humain, mais héroïque, de divin qu'il était d'abord, subit sa dernière transformation en se faisant démocratique et vulgaire par la peinture et par le drame.

Nous pourrions maintenant prendre la peinture et le drame à leur naissance, comme arts distincts, et les suivre depuis le moment où ils tenaient encore par la racine à l'ensemble religieux des arts; nous les verrions subir à leur tour une série de morcellements, et engendrer une multitude de genres inférieurs; mais ce tableau appartient à l'histoire elle-même, et nous ne faisons ici qu'un sommaire.

Au milieu de cette évolution générale de l'art qui emporte dans un mouvement parallèle les arts plastiques et les arts de la parole, les destinées de la poésie, considérées dans son en-

Digitized by Google

semble et sans faire acception de la différence des genres, appellent, de notre part, quelques remarques particulières. Nous avons assigné à l'hymne, à l'épopée, au drame, certains moments dans les révolutions de l'art et dans la vie des peuples ; mais on peut se demander aussi s'il n'est pas des époques où la poésie, en général, éclate d'une splendeur particulière, et fait sentir sa prépondérance aux autres arts. L'histoire nous montre, en effet, des périodes littéraires par excellence, où, malgré l'éclat que jettent les arts plastiques, la gloire des arts de la parole, et surtout de la poésie, qui en est le type, éclipse tous les autres arts de sa lumière, ou plutôt leur communique les rayons dont ils brillent. Ainsi, le siècle de Périclès, celui d'Auguste, celui de Léon X, celui de Louis XIV ont tous été grands, sans doute, par les arts de la forme ; deux surtout, ceux qui sont les aînés des autres, l'un dans l'antiquité, l'autre dans les temps modernes. Cependant, malgré la présence de Phidias, dans le temps de Périclès, et celle de Raphaël et de Michel-Ange, dans celui de Léon X, la littérature en occupe encore le point culminant. A Athènes, cela ne peut pas faire question ; Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Socrate, Platon, ce ne sont pas seulement, comme Phidias, les maîtres d'un art particulier, ce sont comme les fondateurs de l'intelligence humaine émancipée, les précepteurs de toute une civilisation dont nous sommes encore les disciples. En Italie, pour aider les poètes de la cour de Ferrare à se mettre au niveau des peintres du Vatican, leur siècle place au-dessous d'eux tout un monde de poètes secondaires, de penseurs, d'érudits, de jurisconsultes, tous ces écrivains de la Renaissance par qui l'Europe, après le travail du moyen âge, sentit les rayons dérobés à l'antiquité allumer, dans son sein, l'esprit des temps modernes. Sous Auguste et sous Louis XIV, la prééminence des arts littéraires est incontestable ; cependant, les sculpteurs grecs du temps des Césars n'étaient pas indignes de leurs maîtres et des poètes, leurs rivaux. L'auteur inconnu du *Laocoon* mériterait d'être nommé après Virgile. Poussin, Lesueur et Pujet soutiennent dignement, dans les arts, l'époque de Racine et de Corneille.

Digitized by Google

Quel est le caractère social commun à tous ces grands siècles de la poésie? Nous voyons qu'ils sont tous placés à égale distance des époques où l'unité religieuse pèse sur les arts comme sur la société, et des temps où la libre discussion et l'analyse ont remis en question toutes les croyances, et morcelé à l'infini l'esprit humain. Dans ces siècles de grandeur intellectuelle, les arts ont déjà conquis chacun leur essence distincte et la liberté de leurs allures; mais ils portent encore l'empreinte de l'unité primitive. Alors, la pensée humaine n'a pas perdu le respect pour la foi qui l'a enfantée, mais elle est déjà la raison, c'est-à-dire une force qui ne relève que d'elle-même et de Dieu. Tels sont ces âges, que nous avons signalés comme les moments de grandeur de la poésie. Peut-être sera-t-on tenté de leur refuser, pour la poésie, ce qu'on leur accorderait pour la littérature en général. On objectera que c'est la foi naïve, le sentiment instinctif, l'enthousiasme, l'inspiration, en un mot, qui engendrent seuls la vraie poésie ; que cet art appartient de plein droit aux seules époques héroïques et religieuses. Il est vrai que le germe de l'inspiration poétique date de ces époques ; mais ce germe ne porte des fruits que dans les siècles déjà mûris par le soleil de la raison. Les œuvres de la poésie sont engendrées par l'imagination ; mais elles ne peuvent être conservées que par l'élément rationnel qui s'atteste, dans une œuvre littéraire, par la pureté, la clarté, la précision du langage. La poésie ne dure que par le style et par la raison. Comme les autres branches de la littérature, elle ne fleurit pleinement qu'au moment où la langue est arrivée à sa perfection.

Il n'est arrivé qu'à une seule nation moderne de voir sa langue formée dès les siècles de ferveur de son âge héroïque et religieux, et d'avoir ainsi deux grandes périodes poétiques. Dante et Pétrarque sont les seuls poètes nés au moyen âge qui aient survécu à l'apparition de la littérature classique. La Grèce eut le même bonheur que l'Italie, à un degré plus éminent encore. La langue des héros de ses croisades contre l'Asie fut la même que celle des orateurs de la démocratie athénienne de Périclès, à des différences bien moindres que celles qui existent entre l'italien du XIIIe et celui du

Digitized by Google

XVIe siècle. Mais, Dante et Pétrarque, restés les grands monuments de la poésie italienne, après diverses fortunes de gloire et d'oubli, n'ont jamais joui de l'universalité des poètes appartenant aux âges classiques. Par un privilége dû à la Grèce, Homère est le seul et merveilleux exemple d'une poésie contemporaine de l'âge héroïque qu'elle célèbre, et qui traverse les siècles, de concert avec les œuvres d'une époque de maturité, sans rien perdre, à leur être comparée, sous le rapport du style et des qualités rationnelles.

Le caractère de tous les grands siècles de la poésie, de ceux qui fondent les modèles éternels de l'esprit humain, c'est donc une intelligence indépendante, mais toujours respectueuse vis-à-vis des traditions ; c'est le règne de cette foi rationnelle qui faisait le fond des grandes âmes de Corneille et de Bossuet, de Fénelon et de Racine. Dans ces époques, l'unité primitive des arts n'a pas été divisée au-delà des limites légitimes. Tous les genres fondamentaux subsistent dans leur distinction normale, et chacun des arts défend à la fois son indépendance contre le joug de l'ancienne unité, et son unité propre contre le morcellement. On ne voit aucun d'entre eux faire abandon de ses propres ressources pour empiéter sur un art étranger ; ainsi, l'on ne voit pas la poésie cherchant à s'emparer de la plastique, et la peinture voulant être de la philosophie, comme nous l'avons signalé pour notre époque. Tous les arts sont alors distincts, indépendants, mais gravitent autour de l'art central de ces époques, autour de la poésie. Tel est, chez nous, le siècle de Louis XIV.

Il est un des arts que nous n'avons guères fait que mentionner dans cette étude ; nous le réservons, à cause de son importance même. Lorsqu'en suivant les évolutions des arts dans notre pays, nous serons arrivé en plein dans notre époque, et que nous dirigerons un peu vers l'avenir les regards que jusqu'ici nous avons exclusivement tenu attachés sur le passé, nous parlerons de la musique ; nous chercherons à apprécier son caractère particulier, depuis qu'elle est devenue un art tout-à-fait isolé. De l'importance qu'elle a conquise de nos

Digitized by Google

jours, nous aurons à tirer bien des éclaircissements sur l'état intellectuel et moral de notre époque, et peut-être aussi quelques conjectures sur la marche des arts dans l'avenir.

Toutes les considérations générales dont nous faisons ainsi précéder l'histoire comparée des arts que nous avons entrepris de faire passer sous vos yeux ont eu pour but de vous amener à reconnaître l'utilité pratique de cette histoire. Nous ne ferons pas devant vous de l'archéologie minutieuse, nous nous attacherons seulement aux résultats généraux, à ceux dont on peut tirer un enseignement.

Ainsi, entre l'époque d'unité confuse ou dans la synthèse primitive de l'art et du culte, tous les arts étaient mêlés à l'état embryonnaire au sein de l'architecture panthéiste de l'Orient, jusqu'à ce morcellement exagéré de l'art, à cette subdivision infinie des genres, à cette anarchie esthétique dont nous sommes témoins est au milieu de laquelle éclate une confusion pire que la première dans les emprunts et les empiétements contre nature que les arts commettent les uns sur les autres, entre ces deux excès qui, tous deux également, rendent impossible la manifestation du beau, l'histoire nous donne les moyens de fixer la limite où doit s'arrêter la séparation des arts et des genres, en nous montrant à quel moment de cette évolution et dans quelles circonstances, chaque art s'est élevé à son plus haut degré de perfection. Nous apprendrons par là jusqu'à quel point un art doit rompre avec la synthèse primitive pour conquérir son existence propre, et à quel point il commence à se détruire comme art, c'est-à-dire comme manifestation du beau en perdant lui-même son unité dans la subdivision infinie des genres qui ne deviennent plus que des moyens d'imitation, presque mécanique, et sans idéal, de l'aspect matériel des choses.

Prenons exemple dans la peinture. A l'époque où sur les murs des temples de l'Egypte et de l'Inde et même de la Grèce, la couleur s'emploie à recouvrir des bas-reliefs ou s'étend à teinte plate sur des figures dont les contours et les lignes principales sont indiquées au ciseau, on peut dire que la peinture n'existe pas encore. A une autre extrémité des temps et des

Digitized by Google

méthodes, lorsqu'au delà du paysage et de la peinture de genre l'art de manier le pinceau s'applique à rendre la forme matérielle des objets si exclusivement de toute pensée que l'imitation de la nature morte, d'un fruit, d'un légume, d'un pot cassé, constitue au sein de l'art des arts spéciaux qui ont la prétention de marcher à part et de traiter d'égal à égal avec les autres genres; lorsque, à l'aide des raffinements des procédés techniques, l'artiste s'occupe à reproduire une mouche sur une feuille de façon à inquiéter le spectateur, et quand le vulgaire ébahi proclame devant cette toile le triomphe de l'esprit humain, n'est-ce pas en réalité l'agonie de la peinture? Parmi les artistes qui triomphent ainsi de la nature, l'école flammande en cite un très-apprécié de son temps, qui peignait exclusivement des bas, encore fallait-il qu'ils fussent bleus. En vérité était-ce là un peintre? pas plus qu'un faiseur de rébus n'est un poète?

L'admiration unanime des artistes et du monde lettré consacre le commencement du XVIe siècle comme l'époque de perfection de la peinture. L'état de l'art à cette époque sera donc pour nous son état normal, les limites dans lesquelles il se renfermait alors sont ses limites légitimes, le genre qui dominait reste le genre central. A mesure que d'autres genres s'en détachent pour s'en éloigner, ils s'éloignent des véritables conditions de l'art. Tout ce qui a la prétention, par idolâtrie pour l'unité religieuse, de remonter plus avant que cette époque vers les temps où pèse sur les arts plastiques le joug absolu de l'architecture et du culte, rétrograde du côté de l'enfance. Tout ce qui pense enrichir l'art en permettant à la fantaisie individuelle de créer autant de genres indépendants qu'il y a de classes d'objets matériels à imiter dans la nature, précipite l'art vers la décrépitude.

A ce moment classique qui porte le nom de Raphaël, la peinture de genre est inconnue, le paysage lui-même n'existe pas encore comme art distinct. La fresque et le tableau coexistent et se modifient par les qualités l'un de l'autre. La peinture murale a pris plus de mouvement et de variété, le tableau garde quelque chose dans son style de la précision sévère et de la

Digitized by Google

sereine majesté de l'architecture. Telle est cette époque centrale dont le Vatican conserve les merveilles pour l'enseignement des peintres de tous les âges. Suivre cet enseignement est-ce s'imposer les mêmes sujets, le même coloris, la même manière de poser et de draper les personnages. Non certes, nous ne recommanderons jamais aux artistes de se faire copistes. Suivre la tradition des maîtres, c'est soumettre son propre génie aux mêmes lois générales, circonscrire son art dans les mêmes limites, parce que ces lois et ces limites sont éternelles.

Aux époques où, en l'absence de toute grande pensée, un art se fractionne en genres aussi étroits et aussi multipliés que les fantaisies des sens, il est fatalement poussé à sortir de ses limites, alors se manifestent entre les arts ces unions adultères, cette promiscuité, symptômes de la ruine dernière de tout sentiment du beau chez une nation.

En signalant ces résultats funestes, l'histoire aide la théorie à consacrer dans les arts l'unité du but et la diversité des moyens. Ce n'est point un sentiment plus vif de l'unité au sein de l'absolu de toutes ces faces du beau qui, à des époques telles que la nôtre, pousse les artistes à franchir les bornes légitimes de leur art, c'est, au contraire, un oubli complet du but de l'art en général, et le désir de stimuler les sens blasés faute de pouvoir parler au cœur.

Les artistes qui visent au but véritable ne se perdent pas à la recherche de moyens nouveaux et étrangers à leur art; pour trouver ces moyens, il faut se détourner de sa route et les chercher dans les chemins de traverse; or, l'artiste qui obéit à une vocation puissante, qui subit l'appel irrésistible de l'idéal, qui a soif du beau, n'a pas la pensée de se détourner et de s'arrêter pour puiser à des sources étrangères. Mais celui-là est exposé à confondre les moyens, qui n'a qu'une notion confuse du but.

Comment pourraient suivre dans l'art une voie droite, ceux qui ne savent pas bien si l'art s'adresse aux sens ou à l'âme; ceux qui hésitent entre ces deux théories : l'art est une contrefaçon de la nature, une imitation du monde matériel; l'art est la manifestation du beau invisible, l'expression de l'idéal. L'art

Digitized by Google

matérialiste ne cherche qu'à produire des sensations agréables, n'importe par quels moyens; or le monde des sensations et des appétits est de sa nature un monde désordonné, et le désordre est le contraire de l'art. Le monde de l'esprit est, au contraire, celui des lois fixes, des règles immuables de l'harmonie; l'art spiritualiste, pour se conformer à ces règles, n'a qu'à suivre sa propre pente et ces règles le mènent infailliblement vers le beau.

Là seulement, au sein du beau, se confondront les routes diverses qui nous y conduisent; c'est de ce centre générateur que rayonne, c'est vers lui que converge l'idée de l'unité des arts; en dehors de ce centre, la diversité règne parce que c'est le relatif et le fini qui commencent. Cette source infinie où résident dans leur essence toute beauté, toute sagesse et toute vie, vous n'avez pas besoin que je vous dise son nom. Cette beauté qui jamais ne sera pleinement aperçue en ce monde, c'est elle dont les arts sont appelés à nous manifester chaque jour une face, une perfection nouvelle. Celui-là est le but commun de tous les arts, qui est lui-même l'éternel artiste. A lui seul appartient d'unir dans une même création tous les éléments du beau, de confondre sous sa main tous les arts dans un art général; de mêler dans une œuvre la couleur et le mouvement, la forme et la mélodie, parce que lui seul dispense le don mystérieux de la vie.

L'art peut tout imiter dans la nature, il peut reproduire tout ce qu'il est donné à l'homme de sentir et de concevoir, excepté la vie. Je me trompe, et je mets des bornes trop étroites à la noble puissance de l'art; il est vrai que l'art ne saurait douer de la vie sensible les œuvres de ses mains; mais il fait plus, il pénètre victorieusement dans notre cœur, il embrase, il alimente, il aggrandit en nous par l'enthousiasme du beau, le foyer de la vie morale, et, selon les paroles du divin Platon, il fait croître dans notre âme les ailes qui l'emportent vers le principe de toute vie.

VICTOR DE LAPRADE.

Digitized by Google

LETTRES

DE MADAME DE STAËL,

A BÉRENGER, DE LYON,

A TALMA, ET A UNE AMIE.

En 1846, MM. Didot donnèrent une édition des *Œuvres complètes de Madame de Staël*, formant trois volumes grand in-8 à deux colonnes, mais où il n'y a rien de sa correspondance, qui devait être si étendue et si curieuse. Nous trouvons dans le *Staelliana*, petit recueil in-18, publié par Cousin d'Avalon, en 1820, les quelques lettres qu'on va lire. Il en est trois qui concernent un peu notre ville; la quatrième est pleine d'intérêt, et nous montre par quels douloureux sentiments était dominée Mme de Staël, en 1815.

Bérenger, auteur des *Soirées Provençales* et d'autres ouvrages publiés à Lyon, où il avait fixé sa résidence, était connu de Mme Staël; il entretenait une espèce de correspondance avec cette femme célèbre; s'il ne partageait pas toujours ses opinions en littérature, comme on en peut juger par l'aimable lettre que nous reproduisons, il ne s'en cachait pas auprès d'elle, et même sur des points assez graves.

« Coppet, juillet 1806.

« Eh! comment ne serais-je pas très-profondément touchée et flattée de votre souvenir, Monsieur? Et de quel souvenir? de

Digitized by Google

celui qui me fait honneur à mes yeux et à ceux des autres, si vous me permettez de me parer de vos jolis vers. Je suis bien aise que *Corinne* vous ait intéressé, mais je ne crois pas qu'il y ait rien d'immoral dans ma *Delphine* : vous la traitez bien sévèrement. Lorsque cet ouvrage parut, l'esprit de parti s'en empara, et, comme j'aimais et j'aime les principes de la liberté, on voulut me faire un crime de tout ce qui constitue un roman. Mais j'ai la conscience, et la conscience ne trompe pas, qu'il n'y a pas un principe ni un sentiment que la morale la plus pure dût désavouer.

« A présent, je m'occupe de l'Allemagne, mais sans cadre; je crois que, pour peindre un pays plus remarquable par la philosophie et la littérature que par son climat et ses beaux-arts, il fallait éviter le cadre romanesque, et c'est par chapitre et par lettres que mon ouvrage sera divisé; mais néanmoins vous y trouverez, j'espère, de l'intérêt et de l'imagination, en ce pays lourd en apparence, et le plus poétique de l'Europe actuelle, le seul où il y ait encore de l'enthousiasme rêveur, du moins en se bornant au continent.

« Je vous ai bien peu vu, Monsieur, dans mes courts voyages, et j'ai aperçu néammoins que je pourrais vous voir beaucoup, et ne point me lasser de votre esprit ingénieux et juste.

« Je me propose de passer quelques jours à Lyon, au printemps prochain. Que je serais heureux de vous y rencontrer et d'y trouver Jordan, que j'aime et respecte tour à tour pour son âme et son esprit! J'espère que vous viendrez, l'été prochain, à Coppet, car ce n'est qu'en automne que je me propose de le quitter. Songez donc qu'en vingt-quatre heures, en autant de temps qu'une tragédie française, vous serez ici. A propos de tragédie, vous allez voir paraître *Walstein* (1) ; vous n'en connaissez qu'un acte, et je vous en demande votre avis. Benjamin a un grand talent. Je m'empresserai de vous envoyer ma *Corinne* avec mon nom et le vôtre, mais j'attends une occasion pour vous la faire parvenir.

(1) *Walenstein*, tragédie en cinq actes et en vers, par B. Constant. Genève, 1809, in-8.

Digitized by Google

« Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de votre respectable préfet, M. d'Herbouville, et de votre brillant et très-aimable docteur Petit, votre honorable ami. Dites à ceux qui ne m'ont pas oubliée, que les revoir me sera très-doux. Je n'oublierai jamais les soirées de l'hôtel du Parc. Richard, le suave et délicat Richard, aura-t-il à Lyon son tableau de *Saint-Louis* et de *Marie-Stuart?* Vous voyez que je vous fais des questions, parce que je veux des réponses.

« *P. S.* Mon fils, qui vous remercie, lit avec plaisir et profit votre *Esprit de Mably et de Condillac* : cet ouvrage fait honneur à votre impartialité. »

On rencontre, dans le même opuscule, les deux lettres adressées à Talma, qui avait joué pendant quelques jours, à Lyon. C'est évidemment de la même ville que doit être datée la première lettre.

I.

« Juillet, 1809.

« Ne craignez pas que je sois comme madame Milord, que je mette la couronne sur votre tête au moment le plus pathétique; mais comme je ne puis vous comparer qu'à vous-même, il faut que je vous dise, Talma, qu'hier vous avez surpassé la perfection et l'imagination même. Il y a, dans cette pièce, toute défectueuse qu'elle est, un débris d'une tragédie plus forte que la nôtre, et votre talent m'a apparu dans ce rôle d'Hamlet, comme le génie de Shakespeare, mais sans inégalités, sans les gestes familiers, devenus tout-à-coup ce qu'il y a de plus noble sur la terre. Cette profondeur de nature, ces questions sur notre destinée à tous, en présence de cette foule qui mourra, et qui semblait vous écouter comme l'oracle du sort; cette apparition des spectres, plus terrible dans vos regards que sous la forme la plus redoutable; cette profonde mélancolie, cette voix, ces regards que révèlent des sentiments, un caractère au-dessus de

Digitized by Google

toutes les proportions humaines ; c'est admirable, trois fois admirable ; et mon amitié pour vous n'entre pour rien dans cette émotion la plus profonde que les arts m'aient fait ressentir depuis que je vis. Je vous aime dans la chambre, dans les rôles où vous êtes encore votre pareil ; mais dans ce rôle d'Hamlet, vous m'inspiriez un tel enthousiasme, que ce n'était plus vous, que ce n'était plus moi ; c'était une poésie de regards, d'accents, de gestes à laquelle aucun écrivain ne s'est encore élevé.

« Adieu, pardonnez-moi de vous écrire, quand je vous attends ce matin à une heure, et ce soir à huit ; mais si les convenances sociales ne devaient pas tout arrêter, je ne sais pas, hier, si je ne me serais pas fait fière d'aller moi-même vous donner cette couronne, qui est due à un tel talent plus qu'à tout autre ; car ce n'est pas un acteur que vous êtes, c'est un homme qui élève la nature humaine, en nous en donnant une idée nouvelle. Adieu ! à une heure. Ne me répondez pas, mais aimez-moi pour mon admiration. »

II.

« Lyon, 5 juillet 1809.

« Vous êtes parti hier, mon cher Oreste, et vous avez vu combien cette séparation m'a fait de peine ; ce sentiment ne me quittera pas de longtemps, car l'admiration que vous inspirez ne peut s'effacer. Vous êtes, dans votre carrière, unique au monde, et nul, avant vous, n'avait atteint ce degré de perfection où l'art se combine avec l'inspiration, la réflexion avec l'involontaire, et le génie avec la raison. Vous m'avez fait un mal, celui de me faire sentir amèrement mon exil. A peine étiez-vous parti, que le sénateur R... (1) est entré chez moi, venant d'Espagne pour aller à Strasbourg. Nous avons causé trois heures, et nous avons souvent mêlé votre nom à tous les intérêts de ce monde. Il était dimanche à *Hamlet*, et vous l'avez ravi. Nous avons disputé sur le mérite de la pièce en elle-même. Il m'a paru très-orthodoxe,

(1) Rœderer ?

Digitized by Google

et il prétend que N..... (1) l'est aussi. Je lui ai développé mon idée sur votre jeu, sur cette réunion étonnante de la régularité française et de l'énergie étrangère. Il a prétendu qu'il y avait des pièces classiques françaises, où vous n'excelliez pas encore; et quand j'ai demandé lesquelles, il n'a pu m'en nommer. Mais il faut qu'à Paris vous jouiez *Tancrède* et *Orosmane* à ravir; vous le pouvez, si vous le voulez. Il faut prendre ces deux rôles dans le naturel : ils en sont tous deux susceptibles, et, comme on est accoutumé à une sorte d'étiquette dans la manière de les jouer, la vérité profonde en fera de nouveaux rôles. Mais je ne devrais pas m'aviser de vous dire ce que vous savez mille fois mieux que moi ; il est vrai pourtant que je mets à votre réputation un intérêt personnel. Il faut que vous écriviez ; il faut que vous soyez aussi maître de la pensée que du sentiment ; vous le pouvez, si vous le voulez.

« J'ai vu Mme Talma après votre dernière visite. Sa grâce pour moi m'a profondément touchée : dites-le lui, je vous prie. C'est une personne digne de vous, et je crois louer beaucoup, en disant cela. Quand vous reverrai-je tous les deux ? Ah ! cette question me serre le cœur, et je ne peux me la faire sans une émotion douloureuse. *God bless you*, *and me also* (2). Je vais écrire sur l'art dramatique, et la moitié de mes idées me viendra de vous. Adrien de Montmorency, qui est le juge souverain de tout ce qui tient au bon goût et à la noblesse des manières, dit que Mme Talma et vous, vous êtes aussi parfaits dans ce genre. Toute ma société vous est attachée à tous les deux. On raconte mes hymnes sur votre talent, par la ville, et Camille (3) m'en a raconté à moi-même que j'ai trouvé pindariques, mais je ne suis pas Corinne pour rien, et il faut me pardonner l'expression de ce que j'éprouve. Le directeur des spectacles est venu me voir après votre départ, pour me parler de vous. Je lui ai su gré de si bien s'adresser. Sa conversation était comique ;

(1) Napoléon ?

(2) Dieu vous bénisse, et me bénisse aussi !

(3) Camille Jordan.

Digitized by Google

mais je n'étais pas en train de rire, et j'ai laissé passer tout ce qu'il a bien voulu me dire pour me donner bonne opinion de lui. Ainsi, chacun s'agite pour réussir; il n'y a que le génie qui triomphe presque à son insu. Ainsi vous êtes.

« Adieu; écrivez-moi quelques lignes sur votre santé, vos succès et la probabilité de vous revoir. Mon adresse à Coppet, Suisse. Adieu, adieu; mille tendres compliments à Mme Talma.

« Je pars dans une heure. Les *Templiers* (1) sont traduits en espagnol, et se jouent à Madrid. »

Le cœur plein de lassitude et de tristesse, en face des événements qui agitaient l'Europe, et de la conduite de son ami B. Constant, Mme de Staël devait entreprendre un voyage en Grèce, et il est bien regrettable qu'elle n'ait pas accompli son projet. Quel beau livre elle eût rapporté de l'Orient! Voici une lettre qu'elle écrivait, de Suisse, à une amie, au moment où elle se croyait près du départ, probablement en 1815

« C'en est fait, ô mon amie, et toutes les illusions de ma vie sont dissipées à la fois; gloire, fortune, amitié, tout s'est évanoui. Cette belle France est désenchantée pour moi, j'y ai laissé mon bonheur, en y perdant mes chimères, et je vais chercher loin de toi des distractions d'esprit, puisque mon cœur est désintéressé de tout ce qui l'occupait. Tu sais quelles douces erreurs ont amusé ma vie. J'espérais conserver à mon nom, par des succès d'un autre genre, la gloire acquise par mon père. Des jours nouveaux présentaient à mon imagination une noble carrière; l'héritage des droits de mon père allait me procurer une fortune indépendante; tout a été renversé dans un moment, et c'est dans l'exil que j'emporte mes espérances perdues de fortune et de renommée.

« Mais, que sont de telles pertes comparées à celles du cœur?

(1) Tragédie de Raynouard.

Digitized by Google

Un ami fut longtemps la moitié de mes destins. Heureuse de la sympathie de nos goûts, de nos opinions, de nos talents peut-être, j'étais plus fière de ses succès que des miens. Que de fois, dans la retraite et l'étude, nous avons médité le rêve d'une grande et forte république, qui étonnerait les nations par le bonheur et la vertu de ses citoyens ! Mais combien il nous était démontré que ce n'était qu'un rêve et que la France serait de tous les états celui qui offrirait, par sa situation politique comme par le caractère de ses habitants, le moins de chances pour réaliser cette chimère ! Que nos âmes s'entendaient bien pour l'amour de la vraie liberté, pour la haine de tout despote ! Que nous avons versé de pleurs sur des lauriers trop payés du sang des hommes ? Qu'elle nous semblait barbare, cette gloire achetée par la destruction ! et que nous portions avec orgueil le sentiment de notre indépendance, au milieu de la servitude de tous ! Eh bien ! tu vois aujourd'hui quel rôle consent à jouer celui qui fut mon ami, le rôle public le plus en opposition avec les principes qu'il eut et que je conserve.

« Je ne puis rester plus longtemps près du théâtre de son apostasie politique ; je vais dans le temple de l'antique liberté, encore plein des images vivantes d'Aristide et de Démosthènes, chercher de nobles inspirations et des souvenirs éloquents. Là, dans le fond d'une retraite poétique, j'oublierai, aux sons de ma lyre, de grands crimes et de grands malheurs. Je chanterai la pieuse vaillance des chevaliers chrétiens ; je demanderai à l'ancienne gloire de France une consolation de ses infortunes présentes, et, prêtresse des Muses, je ne reparaîtrai qu'avec elles sur le sol de ma patrie.

« Adieu, conserve mon souvenir ; n'oublions que les ingrats et les parjures.

« *Signé* : S.

Digitized by Google

Nécrologie.

MADAME DE SERMEZY. — M. ORSEL.

Lyon vient de perdre encore une de ses notabilités appartenant à la génération de Ballanche, d'Ampère, de Mme Recamier. Une personne distinguée à la fois par sa position dans le monde, son caractère et son talent de sculpteur, Mme de Sermezy, née d'Audignac, vient de mourir dans sa propriété à Charentet, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, dans toute l'intégrité d'une des plus fermes intelligences de femme que nous ayons connues. Placée dans des conditions moins favorisées de la fortune, ou avec moins de modestie et de religieuse abnégation, elle aurait pu se faire une position éminente comme artiste. Elle laisse un grand nombre d'ouvrages, quoiqu'elle semblât donner la plus grande part de son temps aux occupations ordinaires de la vie de famille et de salon, et qu'elle en consacrât beaucoup à de fortes lectures et à des études littéraires poussées très-loin. Elle connaissait les langues anciennes, et ce qui est plus rare chez une femme de cette génération, elle parlait plusieurs langues modernes, et jugeait très-sainement de leurs littératures. Elle a tiré de lord Byron un grand nombre de la multitude de petits groupes qu'elle a exécutés en terre cuite. Le Musée statuaire de la ville possède d'elle une figure de *Psyché* de grandeur naturelle, également en terre cuite, et infiniment remarquable par l'expression et par la grâce. On voyait, il y a quelques années, dans le vestibule de l'Académie, une très-belle statue de Platon, aussi de grandeur naturelle, qu'elle avait donnée à la Compagnie, et qui avait motivé sa réception dans ce corps savant. Cette figure se fait remarquer par des qualités vigoureuses et un sentiment de l'anatomie qui étonnent sous le ciseau d'une femme. Nous ne savons pourquoi l'Académie a privé son vestibule de cet ornement convenable à tant de titres, pour le reléguer au bas du grand escalier du Musée, au milieu des plâtres de rebut de la collection de la ville. Mme de Sermezy

Digitized by Google

laisse en tout huit ou dix statues de grandeur naturelle ; nous connaissons, outre le *Platon* et la *Psyché*, une *Sapho*, une *Lesbie*, plusieurs autres figures dont le nom ne nous revient pas, une vingtaine de bustes, parmi lesquels nous pouvons citer ceux de Camille Jordan, de Dugas-Montbel qui sont dans le salon de l'Académie ; celui de Dugas-Montbel, en particulier, est une œuvre d'une rare distinction. Sur un plus petit modèle, il existe, de cette femme remarquable, plus de deux cents groupes ou figures en terre cuite. On y distingue un *saint Augustin* au moment où il entend le *Tolle et lege*, plein de noblesse et d'expression, plusieurs figures d'anges et de Vierges données à des églises. Mme de Sermezy a modelé jusqu'aux derniers mois de sa vie. Il y a moins de quatre ans, c'est-à-dire à l'âge de quatre-vingt-un an, elle exécutait une Vierge plus que demi-nature qui est un de ses meilleurs ouvrages. Le talent viril de sculpteur s'alliait chez cette dame à l'esprit le plus mâle, à l'instruction la plus solide. Sous l'Empire et la Restauration, son salon réunissait toutes les notabilités intellectuelles de notre ville, et l'on se rappelle encore y avoir vu Mme de Staël et Mme Récamier. Elle avait reçu quelques leçons de Chinard. Dans le pillage des maisons de Bellecour, en 1815, son atelier fut dévasté, et un grand nombre de sujets dont il n'existait qu'un exemplaire, ont été ainsi perdus. Nous ne savons pas qu'aucun des journaux de notre ville ait encore accordé la moindre mention à une mémoire aussi honorable pour le pays. Parmi les bustes de Lyonnais célèbres que la ville fait exécuter, celui de Mme de Sermezy trouverait naturellement sa place ; il existe de sa main, on n'aurait plus qu'à le faire traduire en marbre. Ce serait à l'Académie de Lyon, qui comptait cette femme rare parmi ses membres, à prendre l'initiative des hommages qui sont dus à son nom.

D'une autre génération que Mme de Sermezy, et encore dans la vigueur de l'âge et du talent, un autre artiste éminent vient de nous être enlevé. M. Orsel, dont notre Musée possède l'*Adam et Eve*, le *Moïse sauvé des eaux*, dont tout le monde a admiré le beau tableau, *le Bien et le Mal*, que reproduit l'habile burin

Digitized by Google

de M. Vibert, M. Orsel vient de mourir à Paris, avec la douleur poignante de laisser inachevés des travaux dans lesquels il mettait toutes ses espérances de gloire. Son principal titre et ce qui marquera surtout sa place dans l'art de notre temps, c'est sa magnifique chapelle à Notre-Dame-de-Lorrette, chapelle où il avait, en quelque sorte, passé les quinze dernières années de sa vie. En exprimant ici nos premiers regrets, nous n'insistons pas sur l'appréciation des œuvres de ce digne et conciencieux artiste, la *Revue* ayant l'intention de lui consacrer une notice plus étendue.

Voici en quels termes M. Lenormant, membre de l'Institut, s'est exprimé le jour des funérailles, au cimetière du Nord, où la dépouille mortelle de Victor Orsel a été provisoirement déposée, en attendant que sa famille désolée la ramène au milieu de nous :

MESSIEURS,

« La génération dont faisait partie l'artiste éminent auquel nous rendons les derniers devoirs a rempli sa destinée ; tous tant que nous sommes, il ne nous reste rien de capital à attendre ni du temps ni du travail ; si quelques uns de nous ont encore un chemin à parcourir, c'est le résultat et le développement de nos premiers efforts. Rien ne nous reste qui ressemble à la sève et aux espérances de la jeunesse.

« Et pourtant, chacun de vous le ressent aujourd'hui, c'est une perte prématurée que celle de Victor Orsel. On comprend, on partage le sentiment douloureux dont il était pénétré quand ses regards mourants se portaient sur ses travaux inachevés, sur ces gages d'une belle organisation perfectionnée par l'étude, qu'il n'a pu donner tout entiers.

« S'il suffisait des dispositions les plus heureuses et des efforts les plus persévérants pour faire un grand peintre ; si la maturité du jugement, jointe au sentiment du beau, au don de l'expression et à la faculté de bien rendre ce qu'on a bien conçu, triomphait invinciblement de tous les obstacles, Victor Orsel aurait marché à la tête des artistes de notre temps. Toutefois Dieu a, dans la distribution de ses faveurs, des secrets que nous ne pénétrons pas : l'avenir seul dira jusqu'à quel point Orsel, qui avait certainement le génie de son art, a posséde ce qu'on ne peut définir et ce qui fait les chefs-d'œuvre.

« Mais du moins il a présenté le plus beau modèle de ce que peut avoir de

Digitized by Google

digne, d'élevé, de complet l'existence d'un artiste ; il a honoré l'art par ses vertus, de même qu'il l'a conduit dans la voie la plus morale et la plus utile. Il ne laisse pas seulement des amis inconsolables, il laisse un nom qui ne doit point périr.

« Je ne vous retracerai pas, Messieurs, les progrès et les phases de son existence : le sang-froid, nécessaire à une telle appréciation, serait presque un outrage aux larmes qui coulent autour de moi. Mais il ne me pardonnerait pas lui-même d'oublier sur sa tombe cette cité lyonnaise qui fut le berceau non-seulement de sa vie, mais de son talent, et vers laquelle ses dernières pensées se reportaient avec une émotion filiale (1). Si, malgré sa modestie, il a souhaité la réputation, c'était pour sa patrie, pour ses proches, pour ses maîtres, pour ses amis.

« Pierre Revoil, homme ingénieux et savant, lui avait mis le pinceau à la main ; Pierre Guérin, le Racine de la peinture française, perfectionna ses premières études et l'éleva jusqu'aux plus hautes conceptions de l'histoire. Pendant onze ans, depuis 1822 jusqu'en 1833, il n'eut que des succès, et on le vit s'élever graduellement dans la voie sage, touchante, religieuse que lui montraient ses modèles favoris, Lesueur et le Dominiquin. Mais tous ces travaux ne lui semblaient qu'un encouragement à mieux faire. Il était dévoré de cette passion de l'idéal qui a consumé des génies du premier ordre ; il tenait de Léonard de Vinci par l'impossibilité de se contenter de ce qu'il avait fait. Il a usé ses forces et sa vie dans deux entreprises qui lui étaient également chères et sacrées, le tableau voué par la ville de Lyon à Notre-Dame-de-Fourvières, pour avoir été préservée du choléra, et la chapelle de Notre-Dame-de-Lorrette, dont seules ont pu l'éloigner les souffrances prolongées de sa dernière maladie.

« Victor Orsel avait tout ce qui aurait pu rendre un homme heureux, si l'homme pouvait l'être, une étonnante modération dans ses désirs, une sécurité de commerce et une aménité de manières qui le faisaient chérir de tous ceux qui l'approchaient, un jugement parfaitement sain, une disposition ingénue à jouir des beautés de la nature et de l'art, des principes fondés sur une sérieuse éducation chrétienne et confirmés par l'expérience de la vie. Loin des honneurs académiques, dont il était si digne ; loin de cette école où personne ne l'eût surpassé dans l'enseignement de son art, privé même de cette distinction devenue vulgaire, sans laquelle on ne comprend plus que le talent se montre en public, il vivait dans une profonde et sérieuse retraite, entouré de respect et d'affection, devenu le plus scrupuleux, et, j'oserais dire, le plus tendre des

(1) Il était né à Oullins, près de Lyon, en 1795. Il est mort à Paris, le 1er novembre 1850.

Digitized by Google

maîtres, après avoir été le plus attentif et le plus dévoué des disciples. Mais il a fallu quitter tout cela, et l'heure du repos a sonné avant l'heure du salaire.

« Cher Orsel, je ne me serais pas attendu à célébrer ainsi par des larmes, sur le bord de cette fosse, le jubilé de notre liaison de Rome : il y a vingt-cinq ans, je vous avais trouvé déjà environné de l'estime publique, au milieu des enchantements de tant de chefs-d'œuvre. Dès lors les cœurs les plus légers ne pouvaient s'empêcher d'être émus en vous voyant marcher dans la vie, de concert avec l'ami (1), le compagnon, le frère, qui aura la force de vous survivre, parce qu'il faut qu'il achève vos ouvrages. Lui seul, dont le nom est depuis si longtemps inséparable du vôtre et qui ne veut de gloire qu'avec vous, pourrait dire tout ce que vous valiez, tout ce que vous emportez dans la mort. Mais la force qui lui manquerait certainement, je dois l'avoir à sa place ; je dois, en son nom, au nom de tant d'autres amis que vous aviez conquis et fixés, vous adresser ce dernier adieu que vous entendez, la foi et le cœur me le disent, de ce séjour de lumière et de paix où recevant la récompense de vos efforts, vous contemplez dans la source éternelle, ce que vous avez aimé et cherché toute votre vie, le bon, le beau et le vrai. »

(1) M. Perrin.

Digitized by Google

Correspondance.

A PROPOS D'AMBÉRIEUX ET DE LA LOI GOMBETTE.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA *REVUE DU LYONNAIS*.

MONSIEUR ET CHER AMI,

Dans un article plein d'intérêt que M. Smith vient de publier dans la *Revue*, cet auteur rappelle que *la loi Gombette fut promulguée à Ambérieux* ; et, sans prendre parti dans la question, il ajoute qu'on n'est pas d'accord sur celui des villages de ce nom à qui revient cet honneur. Dom Bouquet indique Ambérieux en Lyonnais : *Ambariacum*, *forte vicus, Amberieu*, *ad Ararim in pago lugdunensi*, *inter Trevoltium et Chasselaium*. Colonia, Menestrier, MM. de Lateyssonière et Jolibois penchent pour Ambérieux en Dombes. Entre ces autorités si compétentes, M. Smith n'ose se prononcer ; mais il est un troisième Ambérieux, celui du Bugey, que M. Smith oublie, et qui certainement mérite aussi d'être mis sur les rangs. L'auteur des *Courses archéologiques dans le département de l'Ain*, M. Sirand, a trouvé bon nombre d'antiquités romaines autour du château appelé aujourd'hui Saint-Germain-d'Ambérieux. La position de ce vieux manoir, à l'entrée des montagnes, sur la route qui conduit de Lyon ou de Bourg à Chambéry ; sa force, dont on peut juger encore ; son histoire lui ont donné une grande importance. Il pouvait être l'ancien Ambérieux, comme Fourvières est le vieux Lyon. Si les habitations sont maintenant dans la plaine, elles ont été autrefois sur le rocher. La tradition désigne ce lieu comme étant le château de Gondebaud. M. Guillemot pense que ce prince, ayant Vienne et Genève pour principales villes de ses états, a dû aimer et habiter cette forte résidence, d'où il pouvait facilement se transporter ou sur les bords du Rhône inférieur, ou sur les rives du Léman. C'est de cet Ambérieux-là,

Digitized by Google

suivant M. Guillemot, que le titre XLII de la loi Gombette serait daté. C'est aussi l'opinion de savants qui méritent créance. Le Père Mabillon, l'*Art de vérifier les dates*, par les Bénédictins de Saint-Maur ; l'*Histoire de Bourgogne*, de Milles ; la *Statistique du département de l'Ain*, par M. le préfet Bossi ; les *Notes et Documents pour servir à l'Histoire de Lyon*, par M. Péricaud aîné ; l'*Itinéraire pittoresque du Bugey*, par M. de Saint-Didier ; l'*Encyclopédie sébusienne*, ouvrage malheureusement inachevé, de M. Rouyer, indiquent l'Ambérieux en Bugey comme étant le berceau de la loi bourguignonne. M. Smith a donc été bien inspiré, en laissant la question tout-à-fait indécise entre les deux villages de la Dombes et du Lyonnais ; mais nous aurions voulu que, dans un travail aussi consciencieux et qui sera consulté, l'auteur ne repoussât pas des droits soutenus par une aussi imposante majorité.

Nous nous hâtons donc, comme Bugiste, de réclamer au nom du vieux château féodal, afin que notre silence ne soit pas pris pour un acquiescement, ou pour qu'on ne puisse pas invoquer la prescription contre nous dans l'avenir.

Votre ami dévoué,

A. VINGTRINIER.

RÉPONSE A LA CRITIQUE DE M. L'ABBÉ ROUX.

A M. LE RÉDACTEUR EN CHEF DE LA *REVUE DU LYONNAIS*.

MONSIEUR,

La critique de M. l'abbé Roux, insérée dans votre livraison du 31 octobre, manque de fondement, et je me serais bien gardé d'y répondre, si elle ne me fournissait pas l'occasion de faire prévaloir les graves autorités liturgiques qui me prêtent leur appui.

Si le terrain de cette discussion était celui de la foi et du dogme, si un supérieur ecclésiastique se dressait ostensiblement devant moi, mon plus ardent désir, en entrant en campagne, se-

Digitized by Google

rait d'être battu dans la lutte, car mon respect pour le principe d'autorité religieuse n'a pas de bornes ; mais il s'agit d'une simple différence d'opinion, et j'ai mes coudées franches pour réfuter mon adversaire. — Je ne vois que quatre objections, et aucune ne me paraît sérieuse.

« Je ne ferai, me dit M. Roux, d'autre réponse que celle que ferait M. Bard à celui qui lui dirait qu'il faut repousser la corbeille d'acanthe, pour n'admettre que les profils sévères de l'ordre toscan. » Cela n'est pas juste, comme raisonnement, et M. Roux, qui a fait sa logique beaucoup mieux que moi, doit se rappeler un terme dont sa phrase est le commentaire. L'ordre toscan est, dans son genre, aussi pur que le corinthien ; mais l'art du XVe siècle expirant n'est plus qu'une corruption.

La croix , ce grand symbole de la rédemption, se prête à toutes les formes ; elle est bien placée partout. Je citerais cent exemples de tours ogivales couronnées de la croix.

La *gothicomanie* est un grand malheur : elle s'empare surtout des demi-savants, et gâte tout ce qu'elle touche : ici encore, les exemples surabondent. Quant à la *musicomanie*, nous en parlerons *in extenso* plus bas.

La loi générale de l'harmonie plane sur l'architectonique : c'est elle qui a fait naître la coupole en Orient et dans le Midi, la flèche dans le Nord. Lyon est une ville déjà assez méridionale par les contours et la nature qui l'environnent, pour que les saillies aiguës y semblent dépaysées.

Arrivons à la *musicomanie*.

Est-il vrai que des messes en musique, avec le concours d'artistes très-profanes assurément, aient été naguère exécutées à Saint-Bonaventure, Saint-Pierre, Saint-Polycarpe, Saint-Nizier ? Est-il vrai que l'*O salutaris hostia* liturgique ait été, dans Saint-Jean, sacrifié à un motet ?..... Or, je vais avoir l'honneur de vous indiquer quelques-unes des richesses de mon arsenal contre la musique prétendue religieuse.

« Quel rapport, dit saint Paul, peut-il y avoir entre l'église et le théâtre, entre Jésus-Christ et Bélial ? »

Mgr Parisis, évêque de Langres, dit positivement : « Le chant

Digitized by Google

pour les paroles, et non pas les paroles pour le chant. » (*Instruction pastorale et Mandement sur le Chant de l'Eglise*, 1846). Il ajoute :

TITRE PREMIER.

DU CHANT.

Art. 2. Désirant que tous les fidèles présents à nos saintes cérémonies mêlent leur voix, autant qu'il leur est possible, aux chants de l'église, nous voulons que, surtout pour les parties de l'office auxquelles tous peuvent le plus facilement prendre part, le plain-chant soit seul exécuté.

Art. 7. Nous voulons que le *serpent* se borne à l'exécution pure et simple, note par note, du plain-chant, attendu qu'il n'est admis, dans l'église, que pour suppléer à la faiblesse et à l'incertitude des voix.

Mgr Rendu, évêque d'Annecy, m'écrivait : « J'ai lu l'énergique et respectueuse protestation que vous avez consignée dans votre lettre liturgique à S. E. Mgr le cardinal-archevêque de Lyon. Je n'ai pas besoin de vous dire que je partage vos idées. Les institutions que le passé nous a transmises sont comme les vieilles chartes, il faut leur laisser ce cachet d'authenticité qui leur est nécessaire pour mériter le respect et la foi de l'avenir.... Il n'est pas indifférent que MM. les chanoines de Lyon puissent dire aux fidèles : c'est ainsi que les catholiques lyonnais célébraient, il y a douze siècles. Pour eux, le véritable progrès, c'est la conservation. »

L'opinion de NN. SS. Parisis et Rendu sur la musique prétendue religieuse est partagée par NN. SS. les archevêques et évêques de Besançon, de Tours, de Saint-Brieuc, de Metz, de Strasbourg, de Chartres, d'Amiens, etc.

J'invite M. Roux à lire les écrits suivants :

Instituts liturgiques, de Dom Guéranger ;

De la Question liturgique, par Mgr Parisis, 1846 ;

Lettre d'un prêtre de Paris (*Voix de la Vérité*, mai 1846) ;

Deux lettres écrites d'Allemagne sur la *Musique dans les églises et sur les Orgues*, par feu M. Nolhac aîné, de si digne et si savante mémoire ;

Digitized by Google

La discussion à laquelle ont pris part, dans l'*Espérance*, M. Guerrier de Dumont, président de la Société de Foi et Lumières de Nancy, MM. A. Digot, *un laïque*, discussion qui n'a pas été favorable à l'introduction de la musique dans les temples ;

L'*Archéologie musicale*, par M. de Saint-Germain, d'Evreux (tirée du *Bulletin mon.* de M. de Caumont), Caen, 1846 ;

Les divers travaux de feu M. Bottée de Toulmon (*Instructions du Comité historique des Arts et Monuments ; — Musique.*

L'*Impartial du Rhin*, du 28 août 1846 : « Il serait à désirer que, dans toutes les églises, on tînt à une bonne exécution du plain-chant, de ce chant si noble, si grave, si majestueux. Il faudrait bannir de nos temples ces messes musicales qui font pitié à entendre. Il serait temps que ce scandale cessât une fois, que ces orchestres pitoyables ne trouvassent plus entrée dans nos lieux saints. »

« J'ai toujours compris le plain-chant et la musique religieuse comme vous le voulez, — m'écrivait, le 15 janvier 1848, un homme de cœur du département de l'Ain. — Malheureusement, le clergé ne comprend pas la beauté du chant, et les séminaires forment plutôt des musiciens que des choristes. C'est aux évêques à réprimer ces abus. Sur cent ecclésiastiques, il n'y en a peut-être pas dix, de nos jours, capables de connaître la tonalité des huit tons du plain-chant. »

Il n'y a pas besoin, M. Roux, de relever les basiliques, hélas ! détruites de Sainte-Croix et de Saint-Etienne, pour chasser de Saint-Jean les ménétriers et les motets. Il suffit de rétablir les choses sur le pied où elles étaient, sous l'administration apostolique du vénérable Mgr de Pins.

On me permettra bien de n'aimer les novateurs hardis, ni dans l'Eglise, ni dans l'Etat.

Agréez, etc.

JOSEPH BARD.

Digitized by Google

PROJET DE FORMATION, DANS LE DÉPARTEMENT DU RHONE, D'UNE COMMISSION GÉNÉRALE CONSULTATIVE DES MONUMENTS ET DOCUMENTS HISTORIQUES, SOUMIS A MONSIEUR LE PRÉFET.

MONSIEUR LE PRÉFET,

Le département à la tête duquel vous êtes placé, l'un des plus beaux de la France, au point de vue de l'agriculture, de l'industrie, de la navigation et des paysages, est aussi l'un des plus riches en souvenirs, en monuments ou débris précieux de toutes les périodes historiques.

Il y a, dans la grande métropole lyonnaise, qui forme son immense diadème et l'absorbe de son éclat, l'histoire la plus noblement figurée de toutes les civilisations et de toutes les architectures classiques ou du moyen-âge.

Un vaste mouvement d'émulation et de goût s'y est manifesté, depuis quelques années, et les crises révolutionnaires que nous venons de traverser, loin de le ralentir, semblent avoir augmenté son énergie. L'amour, l'intelligence des édifices de l'ère antique ou des deux grandes phases du moyen-âge catholique et français se sont répandus, se sont popularisés, sur toute la surface de ce magnifique département, et un véritable culte héréditaire, traditionnel chez les lyonnais, mais plus fervent encore, y environne aujourd'hui les œuvres de l'art.

Ces heureuses conditions des esprits sérieux ont été développées surtout par les études isolées d'hommes instruits, enfants réels ou adoptifs du département, et par les travaux collectifs de savants réunis en pacifiques et pieuses associations.

Une commission municipale d'archéologie avait eté formée sous l'administration de M. Terme. Ses attributions n'étaient pas clairement définies, son horizon était restreint, placé en dehors de l'action préfectorale, le principe de vie lui manquait; elle n'a pu fonctionner.

Au moment où vous êtes appelé, monsieur le Préfet, à constituer la commission d'agriculture départementale dans le Rhône,

Digitized by Google

est-ce inopportun de vous prier de vouloir bien aussi, sur le même plan, y créer dans un but direct, une commission archéologique qui recevrait le titre de COMMISSION GÉNÉRALE CONSULTATIVE DES MONUMENTS ET DOCUMENTS HISTORIQUES DU DÉPARTEMENT ; et dont le siége serait aux archives de la Préfecture?

Par elle, tous les autels isolés se réuniraient dans un seul temple, tous les rameaux épars à Lyon, à Villefranche-sur-Saône, à Belleville, à Anse, Beaujeu, etc., se confondraient en un tronc commun, et l'archéologie du Rhône serait soumise à la règle fécondante de l'unité.

Une commission semblable existe dans la Gironde, dans la Côte-d'Or, etc.

La Commission générale se composerait de deux grandes sections l'une pour la ville et l'arrondissement de Lyon, l'autre pour la ville et l'arrondissement de Villefranche, toutes les deux appelées à se réunir à la Préfecture du Rhône, sous une présidence unique, réservée à Monsieur le Préfet ou à ses délégués. Indépendamment des grands groupes choisis dans les deux chefs-lieux, il y aurait un, deux ou trois membres dans chaque canton rural du département, selon l'importance archéologique de la circonscription.

L'intérêt que vous prenez, monsieur le Préfet, à toutes les idées de pacification et de progrès dans les esprits m'est un sûr garant que vous daignerez prendre en sérieuse considération ce plan faiblement esquissé d'une organisation archéologique de l'ancien Lyonnais, mais auquel je suis prêt, si vous daignez me le permettre, a donner tout le développement nécessaire.

Je suis, etc.

JOSEPH BARD.

Digitized by Google

DE L'ENSEIGNEMENT DU PAYSAGE,

PAR M. TISSOT.

—

Notre publication est une tribune ouverte aux hommes qui s'occupent de science, de littérature ou d'art; les opinions diverses que chacun peut émettre dans ces voies différentes, prennent à nos yeux de l'intérêt, lorsqu'elles concourent à la solution de questions utiles. C'est à ce point de vue que nous avons accueilli la communication d'un travail de M. Tudot, que l'on imprime en ce moment et qui a pour titre : *Cours de Paysage et d'Architecture pittoresque.* Dans l'introduction qui précède les planches, M. Tudot essaie de démontrer qu'il est nuisible, au début, dans l'étude du dessin, de commencer par des exercices de paysage. Cette question, qui se rattache à l'enseignement général de l'art d'imiter, nous détermine à citer toute la dissertation; la voici :

Avant de développer le plan de notre cours, il importe de préciser à quelle classe d'élèves nous nous adressons et quelle est la méthode d'enseignement qui nous paraît préférable. Les commençants qui veulent étudier avec nous doivent déjà posséder une certaine pratique du crayon; nous essaierons, à ce sujet, de démontrer que, pour se livrer au dessin du paysage, il serait nécessaire que l'élève eût d'abord appris à dessiner la tête : selon nous, l'imitation du paysage est nuisible aux progrès d'un élève lorsqu'on l'y exerce au début, dans l'étude du dessin. En effet, pour réussir à imiter un corps quelconque, ne faut-il pas, avant tout, avoir de la justesse dans le coup-d'œil? Acquérir cette qualité, doit donc être le premier sujet d'exercice donné aux commençants. Plus les formes du modèle à imiter seront simples et sévères, plus l'élève trouvera de facilité à faire une copie exacte. Si les formes qu'on lui donne à reproduire n'exigent pas une copie rigoureuse, il

Digitized by Google

ne les imitera qu'à peu près exactement, et l'à peu près, au début, est la perte du commençant ; plus tard, la précision lui devient impossible. De longues années d'expérience ne nous ont pas fourni d'exemples contraires à cette règle. La copie des formes géométriques est certainement la plus profitable au début : l'élève, s'essayant à reproduire un carré ou un cercle, peut aisément reconnaître les incorrections de son travail ; le même avantage ne saurait être obtenu si, au lieu de lignes régulières, il débute par un tronc d'arbre ou une masure : l'irrégularité des formes de ce genre rend peu saisissables les inexactitudes d'une copie, et l'on perd ainsi l'occasion de progresser, car, dans cette voie, la fidélité des contours sera toujours secondaire. Le même inconvénient ne saurait avoir lieu en imitant d'abord des formes géométriques, ensuite des têtes qui exigent que la proportion et la forme soient précises. Appuyons encore notre opinion par l'examen du système d'exécution particulier au paysage ; c'est par des coups de crayon donnés dans un sentiment de touche imitative, et non par des hachures et des lignes continues que s'exécute le paysage dessiné. La touche veut être exécutée franchement, elle ne s'accommode guère du tâtonnement de celui qui commence. Elle nécessite donc une habitude acquise de trouver la place et la forme du contour sur lequel elle brode en quelque sorte. Comment peut-on raisonnablement demander une copie passable au commençant qui est à la fois préoccupé de la touche imitative et variée du coup de crayon et de la place où il doit être donné? Celui qui parviendrait à vaincre cette difficulté aurait fait de grands progrès enseignés méthodiquement. Nous croyons donc que, pour réussir dans le genre du paysage, l'élève doit préalablement s'exercer au dessin de la tête.

Une question de méthode, qui se présente naturellement ici, est de savoir s'il convient, ou non, de mettre à dessiner d'après nature le commençant qui veut faire du paysage. Cette question nécessite l'examen de deux méthodes opposées, dont voici les principes généraux : l'une place l'élève, au début, devant des modèles en relief; l'autre donne au commençant, à calquer les plus simples exercices dessinés. En suivant cette dernière méthode, lorsque les doigts de l'élève sont rompus à reproduire d'une manière précise des lignes droites et des lignes courbes dans toutes les positions, il cesse les calques et s'exerce alors à acquérir de la justesse dans le coup-d'œil, en continuant d'après des modèles dessinés. Au contraire, avec la méthode des reliefs, le commençant attaque de front toutes les difficultés réunies : depuis le déliement des doigts, le rapport des dimensions entre elles et la justesse des contours, jusqu'à la traduction, en quelque sorte, des raccourcis et des effets perspectifs. Par ce procédé, le commençant comprend mieux, il est vrai, le but de

Digitized by Google

l'imitation ; il peut acquérir une manière originale, et il économise beaucoup de temps ; mais cette méthode, qui conduit à des résultats merveilleux, lorsqu'elle rencontre des élèves doués de moyens et d'une grande persévérance, a l'inconvénient de décourager ceux qui ne sont pas privilégiés de la nature. Dans toutes les classes nombreuses, on remarquera que les élèves heureusement organisés, de même que les sujets dépourvus de moyens, constituent toujours une petite minorité ; or les méthodes dont nous venons d'exposer les principes ne sont véritablement applicables qu'aux élèves qui font exception ; elles laissent donc une lacune à remplir pour la grande majorité. Le mode d'enseignement qui tient le milieu entre les deux systèmes dont nous venons de parler, est celui qui débute par donner à copier à vue des modèles dessinés, cet exercice est prolongé quelquefois pendant longtemps avant de faire imiter des reliefs. Notre expérience nous laisse croire que cette méthode est la plus généralement applicable dans les classes composées d'un grand nombre d'élèves. C'est particulièrement pour l'étude du paysage que notre opinion sera encore le plus facilement admise ; car l'imitation du feuillage, par exemple, essayée d'après nature, au début, ne manque pas de rebuter la plupart des commençants. Souvent même, après qu'on leur a suggéré, par la copie des lithographies de divers artistes plusieurs manières d'imiter le feuillage, la difficulté reste encore extrêmement grande à leurs yeux.

Après avoir motivé le choix d'une méthode générale d'enseignement, essayons de développer le plan de notre ouvrage. Nous avons eu en vue de préparer au dessin d'après nature les élèves qui commencent l'étude du paysage et de l'architecture pittoresque. Nous cherchons à atteindre ce but en écrivant des notions théoriques élémentaires, en donnant un recueil de modèles très-variés, pris dans tous les sujets d'étude dont la connaissance forme le paysagiste, et en faisant succéder au dessin des objets vus isolément un système d'exercices d'ensemble ayant les terrains et les ciels pour base. L'objet des notions préliminaires est : la perspective linéaire, les principes du dessin à vue, le dessin des ombres, la touche et la coloration en dessin.

Pour compléter l'exposé qui précède et donner une idée précise de la manière dont M. Tudot envisage la question de l'enseignement, nous citerons encore le dernier alinéa de son introduction :

A l'élève qui commence l'étude du paysage et des monuments, nous recommanderons, dit-il, de trouver quelques instants pour acquérir des connaissance en géologie, en botanique et en archéologie : *la science apprend à voir avec discernement*. L'exercice le plus propre à former le paysagiste, est le

Digitized by Google

dessin des terrains et de leur ciel harmoniés ensemble. L'étude des terrains nus, leur agencement pour obtenir de la profondeur et laisser circuler depuis le premier plan jusqu'au lointain, est un exercice qui ne saurait trop tôt fixer l'attention du jeune paysagiste ; il s'occupera après des arbres, des constructions, des accessoires et des vues générales. L'habileté à trouver le point de vue le plus pittoresque d'un site ou d'un monument dépend du goût ; il faut beaucoup voir pour l'acquérir. On supprime quelquefois les objets accessoires qui nuisent à l'unité d'un effet. Parfois aussi, après avoir dessiné l'ensemble d'un site ou d'un monument, on change de place afin de trouver un premier plan convenable, avantage qui se rencontre rarement dans la nature ; cependant, au début, ces licences doivent être interdites au commençant d'après nature. Il faut, avant de les lui permettre, que son goût commence à se former par l'étude des maîtres les plus habiles, dont il analysera les beautés et les différents styles, en faisant des croquis d'après leurs tableaux, leurs eaux-fortes ou leurs lithographies. Ainsi l'élève débutera d'après nature par des imitations de la plus grande naïveté : ce n'est que par degrés très-gradués qu'il essayera une interprétation du modèle progressivement plus caractérique.

L'élève doit comprendre que, dessiner d'après nature, c'est abstraire et donner le résultat d'une impression personnelle ; car plusieurs artistes, placés devant un même site, le voient tous différemment ; et leurs imitations diffèrent encore de l'épreuve daguerréotypée du même point de vue ; c'est que la nature prête à tous les genres de beauté, et que chaque artiste, suivant son organisation, reproduit celle de ces beautés qui l'impressionne le plus vivement. Remarquons encore qu'on voudrait toujours ajouter ou retrancher quelque chose dans le dessin daguerrotypé, sentiment qui n'a pas lieu lorsque la reproduction du site, est faite avec art, c'est-à-dire lorsqu'on a saisi dans chaque contour la forme la plus caractéristique en la dégageant de ses détails banals ou accidentels, et quand on a procédé de même avec l'effet de lumière ; en un mot, lorsqu'on a employé les combinaisons fournies par l'expérience des maîtres pour rendre l'expression du tableau plus saisissable, plus prompte et plus énergique. Ainsi, on le voit, il n'y a pas de tableau tout fait dans la nature ; c'est le propre des artistes de savoir l'extraire en quelque sorte lorsqu'ils l'ont entrevue avec ce prisme particulier à chacun d'eux.

Les idées de M. Tudot sur l'enseignement du paysage nous paraissant judicieuses, et le tableau des exercices qu'il propose étant aussi une page à la fois neuve et utile à consulter, la *Revue du Lyonnais* devait prêter son concours de propagation à ce travail, elle aura été la première à le signaler.

Digitized by Google

RENTRÉE DES FACULTÉS.

La rentrée solennelle des Facultés de Théologie, des Sciences, des Lettres et de l'École de Médecine a eu lieu le 12 novembre, dans l'amphithéâtre de la Faculté des Sciences, sous la voûte du Collége. M. le Recteur d'abord, puis chacun des Doyens a pris la parole, et leurs comptes-rendus ont vivement intéressé l'auditoire. Nul doute que, dans un local plus vaste et mieux approprié, ces solennités littéraires n'attirassent une foule très-considérable. Mais c'est quelque chose d'étrange que l'hospitalité que la ville de Lyon donne aux établissements scientifiques. Comme nous devons consacrer des articles plus étendus aux travaux des Facultés, nous nous permettrons, à propos de leur réouverture, de parler surtout de la façon dont elles sont installées. Voici, en particulier, comment est traitée la Faculté des Lettres, celle qui, par la nature de son enseignement, attire et préoccupe davantage le public. Depuis douze ans que cette Faculté existe et qu'elle devrait être pourvue par la ville de bâtiments convenables, elle n'a pas encore un local à elle; elle est réduite à se disputer, avec une foule d'autres cours, un amphithéâtre peu commode. Il faut que les professeurs se contentent, pour leurs leçons, et que l'auditoire s'accommode des heures dont ne veulent pas les professeurs étrangers à la Faculté, à qui ce local est également livré: ajoutons que tous les professeurs, quels qu'ils soient, qui font leurs cours dans cet amphithéâtre, n'ont pas même une salle d'attente et un vestiaire où ils puissent se reposer après les leçons. Les professeurs entrent par une fenêtre, ils sortent de même, et après

Digitized by Google

avoir monté un étage en traversant la terrasse, trouvent, au fond d'un corridor noir, qui paraît attenir aux greniers du palais Saint-Pierre, une pièce de six pas de long sur deux de large, sans cheminée, qui leur sert de bibliothèque, salle du conseil, salle des actes, secrétariat, etc. Voilà, depuis douze ans, comment est logée la Faculté des Lettres de Lyon. Partout, dans les villes même de troisième et de cinquième ordre, nous citerons, par exemple, Montpellier, Aix, chaque Faculté est pourvue, par la ville, d'un local où son installation est indépendante et complète. Quand donc en sera-t-il de même à Lyon ?

LÉON BOITEL.

Digitized by Google

THÉATRES DE LYON.

Le Grand-Théâtre nous a donné, pendant ces dernières semaines, deux nouveautés : une pièce et un artiste : *les Monténégrins* et M. Bonnesseur. Nous avons à constater deux succès honorables. M. Bonnesseur a une voix de basse d'une excellente qualité, il la pose avec art ; sa tenue sur la scène est excellente, tout révèle en lui l'acteur et le musicien ; aussi son admission ne pouvait être douteuse, il a été accueilli par le public avec un véritable empressement. Avec un ténor comme M. Espinasse et une basse comme M. Bonnesseur, nous pouvons nous promettre de belles soirées musicales pour cet hiver. La voix pure et charmante de Mlle Hillen, qui brille à la fois dans le grand opéra et l'opéra-comique, a trouvé l'occasion de se faire apprécier une fois de plus dans *les Monténégrins*, opéra d'un compositeur belge, M. Limnander. C'est une musique à la fois agréable et estimable. Les compositeurs y trouvent de la science, un style distingué, et en l'écoutant avec les oreilles du simple vulgaire, tout le monde y reconnaît de la mélodie et une inspiration franche et vraie, sinon très-originale. Le plus grand défaut de la pièce, c'est le livret, qui est à la fois embrouillé et bannal. Comme musique, nous préférons *les Monténégrins* à la plupart des opéras-comiques que l'on nous a donnés depuis longtemps. C'est parfois moins brillant, moins prétentieux surtout, mais il y a plus de douceur et de vraie mélodie. Pourquoi le public est-il si peu empressé au Grand-Théâtre ? il y a eu pourtant d'excellentes soirées. Il y aurait pourtant bien des choses à dire sur les causes qui tiennent, à Lyon, les femmes du monde si éloignées

Digitized by Google

des récréations dramatiques, mais ce serait un long article de morale.

Mlle Melcy continue pourtant à opérer le miracle d'attirer ce qu'on appelle le beau monde aux Célestins. Tout a été dit sur le talent, la grâce et la distinction de cette artiste. Nous nous permettrons d'émettre un seul vœu à son sujet, c'est de la voir rayer de son répertoire *la Petite Fadette*. Mlle Melcy est trop grande dame pour remplacer impunément le satin et les dentelles par la toile rousse. La pièce, d'ailleurs, à qui connaît surtout le délicieux roman de George Sand, est très-médiocrement récréative. En somme, le répertoire des Célestins est assez varié pour y attirer fort souvent les mêmes spectateurs. La société élégante, grâce à Mlle Melcy, a repris le chemin oublié de ce théâtre. Ce serait aux auteurs surtout à ne rien faire pour la chasser. Quelle déchéance, quand on compare le vaudeville actuel avec l'ancien répertoire de M. Scribe.

Un élève distingué de Spohr, M. Alexandre Malibran, donnera, samedi 7 décembre, avec le concours de sa femme et de nos premiers artistes, une soirée de musique classique dont Beethoven, Mendelssonh et Spohr feront tous les frais. C'est là une de ces rares bonnes fortunes que ne laisseront pas échapper nos dilettanti. M. Alexandre Malibran nous prouvera une fois de plus que, dans certaines familles, le talent est comme la noblesse, chose héréditaire.

Léon Boitel, directeur-gérant.

Digitized by Google

PUBLICATIONS DU MOIS DE SEPTEMBRE.

De l'Enseignement clinique. Discours, par M. le docteur Pointe. Impr. de L. Boitel, in-8.

Un Voyage aérien de Lyon au mas des Plantoux, par M. Maisonneuve. Impr. de Mougin-Rusand, in-8 de 1/2 feuille.

Allocution prononcée à la réouverture de l'Ecole Normale primaire de Villefranche, par M. Léon Boré. Impr. de Mougin-Rusand, in-8 de 4 feuilles.

Catalogue de la Bibliothèque de feu Claude Rivoire, par Suiffet. Impr. de Chanoine, in-8 de 1 feuille.

L'Avenir de la jeune France. Album récréatif littéraire des familles, par M. Chabrol. Impr. de Boursy, in 12.

Ponts et Chaussées, Chemin de fer de Lyon à Avignon. Etude de Lyon à Condrieu, par Rolland de Ravel. Impr. de Chanoine, in-4.

Essai sur l'emploi médical de l'air comprimé, par le docteur Pravaz. Impr. de Nigon, in-8.

Catalogue de beaux livres à gravures, par Rivoire. Impr. de Boursy, in-8.

Rapport sur le Choléra-Morbus de Lyon en 1849, par M. Duménil. Impr. de Chanoine, in-8.

Rapport supplémentaire sur la coalition houillère du bassin de la Loire, par M. Peyret-Lallier. Impr. de L. Boitel, in-4,

Notice sur l'abbé Bonnevie, par M. l'abbé Bez. Impr. de L. Boitel, in-8.

Achèvement de la rue du Jeu-de-l'Arc, par Descos. Impr. de Nægelin, in-4.

Cours de Diction en 20 *leçons*, par M. Cresp. Impr. de Chanoine, in 4.

MERCURIALE DE LA 2e QUINZAINE D'OCTOBRE ET DE LA 1re QUINZAINE DE NOVEMBRE 1850.

2e Quinzaine d'octobre.

GRAINES.

	VENDU.	PRIX MOYEN.	
Froment.	3137 hectol.	15	53
Seigle.	355 —	9	12
Orge.	375 —	10	50
Sarrasin.	155 —	10	20
Maïs.	155 —	10	»
Avoine.	1682 —	6	25

BESTIAUX.

Prix moyen du kil. sur pied.

Bœufs.	1096 —	1	»
Vaches.	1295 —	»	84
Veaux.	2094 —	1	57
Moutons.	14432 —	1	17
Porcs.	1880 —	1	36

VINS.

Vieux.	26
Nouveaux.	15

1re Quinzaine de novembre.

GRAINES.

	VENDU.	PRIX MOYEN.	
Froment.	4553 hectol.	15	40
Seigle.	503 —	8	80
Orge.	600 —	10	«
Sarrasin.	250 —	10	»
Maïs.	280 —	9	3
Avoine.	2484 —	5	87

BESTIAUX.

Prix moyen du kil. sur pied.

Bœufs.	1000 —	1	»
Vaches.	1292 —	»	87
Veaux.	1635 —	1	51
Moutons.	8949 —	1	13
Porcs.	2025 —	1	44

VINS.

Vieux.	26
Nouveaux.	16

Digitized by Google

L'OMBRE DE L'ENFANT.

Pauvre mère ! ton fils est mort !

REBOUL, l'Ange et l'Enfant.

Du ciel où Dieu mit mon berceau,
Ton fils, ton ange tutélaire,
Dans les clartés d'un jour nouveau,
Descend aujourd'hui sur la terre.
Pour te revoir, ma douce mère,
J'ai quitté le pays si beau,
Le ciel où Dieu mit mon berceau.

Sous mes deux ailes diaprées
D'azur, d'émeraude et d'or fin,

Digitized by Google

Du fond des plaines éthérées,
J'accours, radieux séraphin,
T'apporter l'espoir, don divin,
Et bercer tes douleurs sacrées
Sous mes deux ailes diaprées.

Ton fils bien-aimé n'est pas mort.
Il faisait si froid sur la terre !
J'étais si faible ! chaque effort
Me coûtait une larme amère ;
Pour calmer tes frayeurs, ma mère,
Je suis allé jouer au port :
Ton fils bien-aimé n'est pas mort.

Plus près de toi, pour toi je veille ;
Dans tes rêves tu me revois ;
Et si ta lèvre plus vermeille
Se prend à sourire parfois,
C'est ton fils, dont la douce voix,
Passe, et murmure à ton oreille :
« Plus près de toi, pour toi je veille. »

Aux pieds du Christ qui me bénit,
Pour mon père et pour toi je prie.
Pour l'heure où tout se réunit
Votre place est prête et fleurie ;
Sous les chastes yeux de Marie
J'ai fait vos nids près de mon nid,
Aux pieds du Christ qui me bénit.

Digitized by Google

Marchez unis ; prenez courage !
Exilés du pays d'amour,
Quand, du triste pélerinage,
Vous reviendrez à votre tour,
Pour égayer votre retour
Je vous attendrai sur la plage ;
Marchez unis, prenez courage,

Fiez-vous à l'éternité,
Tout nœud rompu s'y recompose.
Tout soupir, par la foi compté,
Là-haut fait éclore une rose ;
Et la tombe où le corps repose,
Est un pont jusqu'à Dieu jeté ;
Fiez-vous à l'éternité.

Aimez-vous pour plaire à votre ange !
Aimez-vous d'amour immortelle !
Dès qu'en vos cœurs il se mélange
Un peu de glace, un peu de fiel,
Votre enfant qui s'attriste au ciel
Voile son front avec son lange...
Aimez-vous pour plaire à votre ange.

JOSÉPHIN SOULARY.

Janvier 1843.

Digitized by Google

L'ANE ET LA VIGNE,

FABLE.

Rarement l'inventeur recueille le salaire
Que son œuvre aurait mérité.
Heureux encore, heureux, honteuse vérité!
Si son bienfait n'excite une aveugle colère.
Chacun sait qui planta la Vigne le premier;
A vrai dire, il en eût d'abord le bénéfice.
Mais qui donc enseigna plus tard à la tailler?
L'histoire n'en a pas donné le moindre indice.
Or, voici ce qu'on m'a conté :

La vigne, au temps jadis, croissait à l'aventure,
Et perdait, faute de culture,
Un tiers de sa fécondité.
En rameaux vagabonds, en feuillage inutile,
Chaque plan s'épuisait en vain,
Et plus gracieux que fertile,
Donnait toujours beaucoup d'ombrage et peu de vin.
La chose allait ainsi quand, par hasard, un Ane,
Rassasié de ses chardons,
Vint porter une dent profane
Sur un cep qui déjà se parait de bourgeons.
Il tailla largement. L'homme accourt et se venge,
Maudissant les écornifleurs,
De la dîme qu'il croit levée à sa vendange.

Digitized by Google

La Vigne de son mieux proteste par des pleurs.
Sans se plaindre, accablé par les coups d'étrivières
Qui pleuvent sur son dos dru comme argent comptant ;
Façonné de bonne heure à ces rudes manières,
Le pauvre Ane au logis revient clopin-clopant.

Qu'arriva-t-il pourtant? Au retour de l'automne,
Sur le cep élagué, se pressent les raisins,
Tandis qu'à ses côtés une folle couronne
De pampres éperdus écrase ses voisins.
L'homme, frappé de ce prodige,
Eut, du moins, le bon sens de le mettre à profit :
Désormais de sa vigne il émonda la tige,
A l'exemple de l'Ane, et vraiment bien il fit.
Quant à l'humble inventeur, il dût, je l'imagine,
Brouter, comme devant, la ronce et le chardon,
Et de ses descendants, comme autrefois, l'échine
Reçoit, outre le bât, l'empreinte du bâton.

J'ai voulu de ce fait, consigner la mémoire,
Et réhabiliter son auteur parmi nous,
Afin qu'en souvenir, tout manant, après boire,
Pour l'utile animal soit plus sobre de coups.

F. COIGNET.

Digitized by Google

MONOGRAPHIE

DE LA

TABLE DE CLAUDE.

II.

§ I. Pour déterminer avec précision le but du discours de Claude au sénat, les circonstances dans lesquelles il fut prononcé, et les conséquences qui en résultèrent; pour savoir positivement à qui profitèrent les concessions que le prince demanda et obtint, il y a une étude préalable à faire : quelle était la condition politique des Gaulois ségusiaves avant et après la conquête de leur pays faite par les Romains, établis dans la cité nouvelle appelée Lugdunum? Lequel, du peuple conquis ou du peuple conquérant, avait des droits à désirer, et quels étaient ces droits? Poser la question dans ces termes, c'est en rendre la discussion plus facile et préparer la solution du problème.

La confusion est grande, en effet, chez les auteurs qui se sont occupés de ce point de notre histoire nationale. Pour ceux-ci, Lugdunum est une ville municipe; pour ceux-là, c'est une colonie : et ni les uns ni les autres ne se rendent bien compte de ce qu'il faut entendre par colonie et municipe. Tel écrivain admet, avant la conquête, une ville gauloise très-florissante auprès du confluent du Rhône et de la Saône, sur l'une des collines de ce sol accidenté, et lui attribue une organisation civile différente de celle que possédait la ville nouvelle bâtie par Plancus

Digitized by Google

sur le sommet de la colline occidentale : tel autre admet que le discours de Claude eut pour résultat de faire passer Lugdunum de la condition de ville municipe à la condition plus favorisée, selon lui, de colonie. Presque tous supposent que Claude demanda au sénat des droits politiques en faveur de Lugdunum, c'est-à-dire de la colonie romaine : selon des écrits plus récents, Claude sollicitait en faveur de la nation conquise, mais était-ce pour toute la nation gauloise, ou seulement pour l'élite de cette population, pour ses *Principales*, mot qui a lui-même plusieurs significations ? On voit combien la question est complexe.

Elle n'a pas même été soupçonnée par Menestrier et par Colonia (il n'y a rien à dire de Paradin, de Rubys et de Saint-Aubin). Au XVIe et au XVIIe siècle, les sources du droit romain étaient fort peu connues, et on ne savait guère chez nous, sur les colonies et sur les municipes, que ce qu'en avaient dit Pompeius Festus et Aulu-Gelle. Les historiens lyonnais du XIXe siecle n'allèrent pas plus avant ; ils n'auraient eu, pour s'éclairer, que le travail estimable mais incomplet et insuffisant de Beaufort. Clerjon ne paraît pas avoir eu connaissance des recherches de Niebuhr et surtout de Savigny sur la question des municipes et des colonies ; il n'en sait pas plus, à cet égard, que Menestrier. De nouveaux travaux, faits en Italie et en Allemagne, ont encore fait faire des progrès à cette partie de l'archéologie ; l'histoire de Lugdunum doit se les appliquer, c'est à son point de vue que je les consulterai.

Les Ségusiaves, peuplade de la nation des Gaulois Eduens, habitaient un territoire fertile auprès du confluent du Rhône et de la Saône, dans le delta formé par la jonction des deux fleuves, limité au nord par le pays qui devint plus tard le diocèse de Mâcon, et étendu au-delà de la Loire jusqu'au versant des montagnes de l'Auvergne. Comme les autres peuples de la Gaule cisalpine, les Eduens avaient leur gouvernement propre et des institutions indépendantes. Toutes ces nations formaient une confédération libre ; souvent en guerre les unes avec les autres, elles avaient un degré de civilisation avancé. La nation gauloise, a dit César, est industrieuse et très-adroite à imiter

Digitized by Google

et à exécuter ce qu'elle voit faire. Nos aïeux, les Ségusiaves, avaient un commerce assez étendu ; leurs barques sillonnaient la Saône jusqu'à une grande hauteur : de plus longs détails sur ce qu'ils ont été n'appartiennent qu'à l'histoire de Lyon.

Avaient-ils une ville principale, une cité florissante auprès du confluent du Rhône et de la Saône ? Les Eduens possédaient une capitale, Bibracte, qui devint Autun ; en était-il ainsi chez les Ségusiaves ? N'y avait-il que des forêts dans leurs campagnes avant la fondation de Lugdunum ? Quelques écrivains, qui ne pouvaient l'admettre, ont cru fermement à l'existence, sur notre sol, d'une ville Gauloise antérieure de plusieurs siècles à Munatius Plancus. Ils ont affirmé qu'elle était enrichie de palais, d'amphithéâtres et de constructions splendides ; on y frappait en monnaie l'or et l'airain, et il s'y faisait un grand commerce : c'était la capitale de la Ségusiavie, et une des villes les plus importantes de la Gaule transalpine. Le P. Menestrier appelle cette cité gauloise Lugudunum, et il la place sur le faîte des collines de Saint-Just et de Fourvières ; dans son système, la ville romaine, la ville bâtie par Plancus, était située dans la plaine, au pied de la colline Saint-Sébastien, c'était Lugdunum.

Mais l'existence de cette vieille cité gauloise, antérieure de plusieurs centaines d'années à la fondation, par Plancus, d'une ville romaine, a été niée par d'irrésistibles arguments déduits de faits qu'on ne saurait contester. Elle ne repose que sur des conjectures vagues et mal interprêtées ; aucun écrivain de quelque crédit, aucune inscription, aucun monument antique ne l'appuie. César, l'exact César, qui pendant dix années parcourut la Gaule dans tous les sens, et qui a nommé dans ses Commentaires tant de chétives bourgades, ne dit pas un mot d'une ville ségusiave vieille de plusieurs siècles, et qu'on a dit ornée d'aqueducs, d'amphithéâtres et de palais. Comment admettre une telle supposition ? Sénèque a donné des renseignements fort exacts sur la ville romaine, mais il ne parle que de Lugdunum, et ne dit pas un mot de la ville gauloise placée tout auprès. Cependant il a raconté l'incendie d'une ville unique, placée non dans la plaine, au pied de la colline Saint-Sébastien,

Digitized by Google

mais sur une colline qui est manifestement celle de Saint-Just et de Fourvières. La cité Gauloise, capitale du pays des Ségusiaves, n'a jamais existé : il serait aujourd'hui indigne de la critique de discuter la légende de Momorus et d'Atépomarus.

Mais s'il n'y avait pas dans la Ségusiavie, auprès du confluent du Rhône et de la Saône, une ville gauloise considérable antérieure à la conquête, on y voyait bien certainement grand nombre d'habitations disséminées (*vici*) sur le bord des deux cours d'eau et sur le versant des collines ; peut-être même existait-il un *pagus* gaulois auprès de Lugdunum, colonie romaine. La Ségusiavie était un pays très-peuplé, et on y faisait un grand commerce : c'est dans cette situation que la conquête la surprit.

Jules César était parvenu au grand but de son ambition : il avait obtenu le gouvernement des Gaules et de l'Illyrie, et le commandement de quatre légions. La tâche qu'il avait entreprise était immense : il s'agissait de soumettre à la domination de Rome des nations belliqueuses et puissantes, qui avaient fait connaître cent fois aux armées romaines, par de funestes épreuves, la portée du javelot et la pesanteur du sabre gaulois. Cette guerre dura dix ans ; elle eut pour résultat définitif et durable la conquête de la Gaule. L'habile lieutenant de César, Antoine, fit un assez long séjour au pays des Ségusiaves, auprès de la colline que Lugdunum devait bientôt couvrir. On connaît l'usage des Romains en pays conquis : ils s'emparaient du territoire qui devenait leur propriété, en gardaient une portion, et abandonnaient le reste aux populations indigènes. Dans ce qu'ils s'étaient approprié, il y avait la part de la *plebs*, celle des patriciens, et enfin celle de la République : on établissait les colonies sur la portion qui revenait à la *plebs*. Le partage s'étendait aux biens communaux, à moins qu'en leur qualité de domaine public ils ne fussent affectés en totalité à la communauté nouvelle. Quand il y avait une ville à la convenance de Rome dans le pays conquis, Rome s'y établissait et se l'incorporait ; s'il n'y en avait pas, elle en bâtissait une, lorsque son intérêt l'exigeait. Le peuple vaincu ne devenait jamais esclave ; il conservait une partie de sa liberté, ses institutions, ses cou-

Digitized by Google

tumes, dans la portion considérable du territoire qui lui avait été laissée. Sa condition n'était pas trop mauvaise, elle devenait parfois prospère ; et, servis par les circonstances, les vaincus parvenaient souvent à obtenir, en tout ou en partie, les droits politiques des vainqueurs.

Les Ségusiaves ont dû subir la loi commune ; Antoine s'empara de leurs propriétés immobilières, et Rome prit possession de la partie de leur territoire qu'elle jugea le plus à sa convenance : il lui fut acquis pour toujours. Comme position militaire, elle devait faire choix du plateau qui couronne le faîte de la colline qu'on appela, plus tard, Saint-Just et Fourvières : c'est ce qu'elle fit en effet. Mais les Romains ne s'adjugèrent pas seulement cette partie resserrée de la Ségusiavie, leurs possessions s'étendirent fort avant dans les terres : c'est là que s'établirent les vétérans, et, après la mort de César, quelques-uns des principaux fonctionnaires de l'empereur. Ainsi, les possessions romaines ne se bornaient point au sol qu'occupait la ville ou colonie de Lugdunum ; elles comprenaient encore, dans les campagnes environnantes, de vastes terrains qui faisaient partie du territoire confisqué, et dont des patriciens de Rome étaient les maîtres. Un immense camp occupait le territoire fertile et coupé par de profonds ravins, où se trouvent maintenant les villages de Tassin, de Grézieux, de Craponne et de Saint-Genis : c'était la propriété des Romains ; ils y amenèrent, par de magnifiques aqueducs, une partie des eaux des montagnes de l'Ouest. Tout l'espace que renfermait l'enceinte était traversé par une large voie coupée à angles droits par des voies latérales : c'était dans ces compartiments qu'étaient dressées les tentes des tribuns et celles des préfets des troupes auxiliaires ; les vétérans et la cavalerie d'élite avaient un emplacement particulier. Un fossé, large de trois mètres et profond de quatre, entourait le camp ; il était défendu par des tours et des tertres en saillie. On voit encore les ruines de la porte prétorienne, à cinquante mètres de la route de Bordeaux. Des Gaulois, entrés au service des Romains, inspiraient de la défiance ; le lieutenant de César leur donna pour quartier une île placée au milieu de la Saône, entre

Digitized by Google

Cuires et Saint-Rambert : cette île porta le nom d'*Insula Barbara* (Ile-Barbe). Quand le pays des Ségusiaves et la Gaule eurent été solidement conquis, des chefs romains s'établirent dans les campagnes, qu'ils couvrirent de leurs villas ; ils étaient chez eux.

Mais, auprès du peuple conquérant, demeurait la nation conquise des Ségusiaves ; elle avait conservé une partie de son territoire, son administration municipale, et celles de ses communes particulières que les vainqueurs avaient bien voulu lui laisser. Des rapports, de jour en jour plus intimes, l'unissaient aux Romains que la conquête avait installé chez elle. Il y avait entre les deux peuples un échange continuel de bons offices ; une civilisation rapide transforma en peu d'années nos grossiers aïeux ; ils reçurent chez eux les arts de la Grèce et de Rome. Les Ségusiaves étaient nombreux, ils le devinrent bien davantage encore, sous l'influence de la paix publique. Rome se les attacha par des liens indissolubles ; elle leur donna sa langue, ses usages, une partie de ses institutions, et les reçut dans ses armées : ils étaient pour l'empire romain une force nouvelle, un puissant élément de prospérité. Mais, laissons pour un moment les Gaulois ségusiaves, nos ancêtres, et voyons comment Rome consolida sa domination dans leur fertile pays.

§ II. Il n'y avait pas, dans la Ségusiavie, auprès du confluent du Rhône et de la Saône, de cité gauloise de quelque importance ; les Romains n'y avaient trouvé que des habitations éparses dans la plaine et sur le versant des collines. Une ville leur était nécessaire, ils résolurent donc d'en bâtir une : une circonstance accidentelle vint hâter l'exécution de ce projet.

La domination des vainqueurs de la Gaule n'était pas toujours supportée pacifiquement par les peuples indigènes ; ils se révoltaient quelquefois, et parvenaient à se délivrer, pour quelque temps, de maîtres incommodes. Dans une de ces luttes, les colons romains établis à Vienne furent chassés de cette cité par les Allobroges ; ils traversèrent le Rhône, entrèrent sur le territoire des Ségusiaves, et, remontant le fleuve, s'arrêtèrent au lieu

Digitized by Google

de sa jonction avec la Saône. Ils n'avaient plus d'asile ; Rome, dont cette population venait de défendre la cause, lui devait une demeure. Ces bannis étaient des colons romains, en possession de tous les droits attachés à ce titre ; le sénat de Rome enjoignit au gouverneur Lucius Munatius Plancus de bâtir une ville sur le territoire des Ségusiaves, et de la donner pour habitation aux Viennois exilés : il pourvut ainsi au sort de citoyens romains que la guerre avait dépossédés d'une cité romaine. Toute colonie romaine ne pouvait être fondée que par une loi ou par un sénatus-consulte ; cet acte accompli, selon l'opinion la plus vraisemblable, les fondements de la ville nouvelle furent jetés l'an 741 de Rome, 41 ans avant l'ère chrétienne.

L'emplacement, on le sait déjà, fut heureusement choisi. Plancus désigna un plateau sur la plus élevée des collines qui avoisinaient le confluent ; c'était une position militaire. Il voulut faire de la ville nouvelle un boulevard de l'empire, un moyen de contenir des populations belliqueuses et indociles au joug, un centre de civilisation pour la Gaule : cette cité reçut le nom de Lugdunum. Plancus y installa non seulement les colons romains expulsés de Vienne, mais encore des vétérans qu'il y amena de l'Italie : COLONIAS DEDUXIT LUGDUNUM ET RAURICAM, dit le monument de Gaëte. Ainsi, le caractère de Lugdunum a été fixé de la manière la plus authentique, dès l'origine de cette cité ; elle n'était pas une municipe, c'était une colonie. Quels étaient ses droits à ce titre, et en quoi consistait l'état politique de ses habitants, citoyens romains et non ségusiaves ?

§ III. Lorsque l'état politique des colons romains de Lugdunum aura été bien déterminé, il ne restera plus aucun doute sur le but du discours que l'empereur Claude prononça devant le sénat, et sur le caractère historique de la table de bronze : cette tâche est devenue facile, depuis les beaux travaux sur les colonies et sur les municipes de Niebuhr, de Savigny, et surtout de Zumpt, de Madwig et de Guarini. La colonie romaine de Lugdunum n'était en aucune façon dans une condition exceptionnelle ; ce qui avait lieu chez les autres existait aussi chez elle : on a donc des données certaines sur ce point important.

Digitized by Google

Une colonie romaine n'était autre chose qu'un diminutif de Rome, en d'autres termes, une ville de Rome en abrégé : mœurs, coutumes, lois, droits politiques, magistrats, tout était semblable. La définition donnée par Aulu-Gelle est parfaitement exacte : *Ex civitate quasi propagatæ, populi romani quasi effigies parvæ simulacraque.* Les Viennois établis dans la ville nouvelle, et les vétérans amenés d'Italie à Lugdunum par Plancus, n'avaient rien perdu de leurs priviléges de citoyens romains ; ils avaient conservé, on le verra bientôt, et le droit de suffrage, et le droit aux honneurs. Etablis volontairement dans la cité bâtie par Plancus, et régulièrement organisée par une loi ou par un sénatus-consulte après l'accomplissement des formalités civiles et religieuses qui étaient usitées en pareils cas, les colons étaient des citoyens complets, et ordinairement il n'y avait pas pour eux déchéance ou amoindrissement quelconque de leur condition. Lugdunum reconnaissait la suprématie de la mère-patrie ; cette cité n'était qu'un enfant nouveau dans la famille romaine, mais un enfant soumis à l'autorité maternelle : sous les derniers empereurs, le caractère des colonies reçut des modifications profondes, mais il n'y a pas lieu de s'en occuper ici.

Lugdunum, comme Vienne, possédait le *Jus Italicum.* Mais, avant de déterminer quels droits donnait cet état politique, il faut définir ce qu'on entendait par *Civitas*, droit de cité, droits complets de citoyen romain.

Les citoyens qui les possédaient *(cives optimo jure)* avaient le droit de vote ou de suffrage dans une tribu de Rome, et celui de parvenir aux honneurs et magistratures *(Jus suffragii, Jus honorum)*. L'ensemble de ces priviléges constituait le droit de cité *(Jus civitatis)*. Ce droit comprenait ce que les Romains appelaient *Jus publicum*, et, plus particulièrement, celui qu'on a nommé *Jus privatum.* Le *Jus privatum* comprenait le *Jus connubii* et le *Jus commercii.* Ceux qui avaient le *Jus privatum*, mais non le *publicum*, étaient bien citoyens, mais citoyens d'une condition inférieure. Les citoyens romains possesseurs du droit de cité *(optimo jure)* participaient seuls à la puissance romaine ; ceux qui ne l'avaient pas ne pouvaient voter dans les

Digitized by Google

tribus et obtenir les magistratures et honneurs : on les nomma d'abord *Hostes*, puis *Peregrini*. Le *Jus Quiritium* comprenait tous les droits de citoyens romains, les politiques comme les privés ; ces derniers constituaient plus particulièrement le *Jus civitatis*. Après la guerre italique, les habitants de l'Italie devinrent citoyens romains. Hors de l'Italie, les colons obtinrent, sous Auguste, la faculté d'envoyer leurs suffrages écrits pour les élections de Rome. Ils pouvaient parvenir aux honneurs, et on voit, dans le texte même de notre table de bronze, que Lugdunum avait fourni au sénat plusieurs de ses membres.

On voit de quelle importance était le droit de cité pour les colonies comme pour les municipes ; il conduisait à tout.

Le *Jus Italicum* n'aurait dû, selon sa dénomination même, être appliqué qu'à l'Italie ; on a vu cependant que plusieurs cités de la Gaule jouissaient des prérogatives qui avaient été accordées aux Italiens. Ce n'était pas un droit personnel, c'est-à-dire conféré à des individus, il était concédé au corps de la cité. Voici quels priviléges il donnait aux colons de Lugdunum : il leur garantissait le domaine quiritaire des immeubles, et, par conséquent, la capacité de la mancipation, de l'usucapion et de la vindication, l'exemption de l'impôt direct (*capitatio*), et enfin une organisation civile indépendante, c'est-à-dire des duumvirs, des *quinquennales*, des édiles, et surtout la juridiction. Dotée du *Jus Italicum*, la colonie de Lugdunum avait de véritables magistrats qui rendaient la justice et jugeaient en première instance ; les appels étaient portés au tribunal du lieutenant de l'empereur. Voyons quelle était la constitution civile de cette nouvelle cité.

§ IV. Lugdunum était une colonie romaine régie par le *Jus Italicum* ; à titre de colonie, la cité nouvelle avait des institutions calquées sur celles de Rome.

Il faut placer au premier rang le sénat ou conseil des décurions (*Decuriones*, *ordo Decurionum*, et, plus tard, *Curia*). L'administration des affaires de Lugdunum était confiée à des fonctionnaires de deux ordres : les magistrats et les sénateurs ou décurions ; les magistrats étaient pris exclusivement dans l'or-

Digitized by Google

dre des décurions, et nommés par eux. Le premier des décurions, celui qui se trouvait en tête de la liste des membres de ce corps, en d'autres termes, le doyen, présidait la curie : on le nommait *Principalis*. Ce n'était pas une dignité personnelle conférée par l'élection : à Lugdunum comme dans les autres colonies, c'est à l'ancienneté qu'il devait sa charge. Les dix premiers noms inscrits sur la liste formaient une classe particulière de décurions appelés *Decemprimi* : ils étaient plus spécialement chargés du recouvrement de l'impôt.

Tous les noms des membres de la curie étaient inscrits en lettres rouges ou noires, sur une tablette blanche nommée *Album*. C'est grand dommage que l'album de Lugdunum ne soit point parvenu jusqu'à nous, sort que n'a pas eu celui de Canusium ; on eût trouvé sans doute les décurions de Lugdunum classés comme l'étaient ceux de la cité qui vient d'être nommée, dans l'ordre suivant : *patroni* C. C. V. V. (*clarissimi viri*) ; *patroni* E. E. Q. Q. (*equites romani*) ; *quinquennalicii*, *allecti inter quinquennales*, *duumviralicii*, *œdilicii*, *quæstoricii*, *pedani* et *prætextati*. Le Musée tumulaire du Palais-des-Arts, si riche en inscriptions relatives aux sévirs augustaux, à des magistrats de divers ordres, à des officiers de l'empereur, n'en contient aucune qui concerne précisément un décurion. L'explication cependant est naturelle : les décurions ne figurent pas, à ce titre, sur nos pierres lapidaires, mais ils y sont nommés sous d'autres qualités. Rappelons ici la formule assez commune, L. D. D. D. : *Locus datus decreto decurionum*. Ces pierres, si utiles pour l'intelligence de l'histoire ancienne de notre cité, auraient pu suppléer à l'album perdu de Lugdunum.

Au premier rang des magistrats de Lugdunum, figuraient les duumvirs : c'étaient les véritables chefs de la curie ; on doit les comparer, sous tous les rapports, aux deux consuls de Rome, avant l'institution de la prêture. Les duumvirs (*Duumviri juri dicundo*) avaient l'intendance suprême du gouvernement de la cité, et étaient surtout chargés de rendre la justice ; ils étaient élus pour un an. Notre Musée tumulaire possède plusieurs inscriptions qui concernent des duumvirs de Lugdunum, entre au-

Digitized by Google

tres, celle de Patinius, préfet de la colonie, agent public et duumvir du trésor pour rendre la justice, et celle de Sextus Ligurius Marinius, fils de Sextus, de la tribu Galeria, premier curateur des citoyens romains de la province lyonnaise, questeur honoré des ornements du duumvirat par le suffrage du *sanctus ordo*, duumvir désigné à la demande du peuple, etc. Les décemvirs étaient aussi des magistrats chargés de rendre la justice ; ils assistaient le préteur. On a découvert, en 1820, en démolissant la maison qui se trouvait en face de la rue Saint-Côme, une inscription tumulaire, dédiée à Julius Taurus, *Stlitibus judicandis* : elle prouve que les décemvirs n'existaient pas exclusivement à Rome.

Puisque Lugdunum avait une magistrature indépendante, librement élue, des duumvirs, ce n'était pas une préfecture. Les *Præfecti juri dicundo* étaient des magistrats chargés de rendre la justice ; ils étaient désignés, chaque année, à Rome, et envoyés, sous l'empire, dans des cités, soit municipes, soit colonies, appelées préfectures, uniquement à raison de cette circonstance, que la justice y était rendue non par des magistrats élus dans la ville même, mais par un *præfectus juri dicundo*. De plus longs renseignements sur les ordres divers de fonctionnaires et de magistrats de Lugdunum, colonie romaine, n'appartiennent pas nécessairement à une monographie de la table de Claude : je puis donc m'en abstenir.

Un mot, cependant encore, sur le caractère des fonctions publiques. Il y en avait de deux sortes : celles qui conféraient une distinction ou dignité personnelle (*honores*), et celles qui n'en conféraient pas, *munera*. Peu de cités, dans les provinces, avaient des *honores* ; Lugdunum, sous ce rapport, était bien partagé : il eut d'abord les *honores* de la magistrature, puis ceux de la prêtrise et ceux du culte ; grand nombre d'inscriptions tumulaires du Palais-des-Arts concernent des magistrats et des pontifes ; on lit, avec ces qualifications, les noms de Claudius Ruso, de Paternianus, de Sextus Attius Januarius, de Cassius Mysticus, de Quintus Capito, de Titus Claudius Amandus, et ceux de beaucoup d'autres. Savigny cite, dans une note, Quintus Julius

Digitized by Google

Severinus, dont le nom est accompagné de cette qualification : *Omnibus honoribus inter suos functus.* On la rencontre assez fréquemment sous les arcades du Palais-des-Arts : elle accompagne les noms de Tiberius Pompeius, de Lucius Cassius Melior, de Tiberius Sulpicius, de Paternus Ursus Turonus, et d'autres encore.

Mais Lugdunum était-il municipe ou colonie ? a-t-il été successivement l'un et l'autre, et le discours de Claude a-t-il eu pour objet de faire passer cette ville d'un rang inférieur dans une condition plus favorisée ? Tous les écrivains qui ont parlé de ce sujet, toutes les histoires de Lyon, ont commis, à cet égard, des méprises qu'il est temps d'examiner.

§ V. Lugdunum était municipe ou colonie ; il avait l'une ou l'autre de ces formes politiques, et non toutes les deux à la fois. Des inscriptions paraissent annoncer qu'une même cité pouvait être colonie dans l'une de ses parties, et municipe dans l'autre ; mais il s'agissait de l'une de ces villes conquises dans lesquelles s'installaient les vainqueurs, et non d'une cité bâtie de toutes pièces, comme le fut Lugdunum par Munatius Plancus. Dans tout état de cause, rien ne prouve que Lugdunum ait été en même temps colonie et municipe, et tout démontre, au contraire, qu'il a été l'une et non l'autre.

On a dit que Lugudnum avait été successivement l'une et l'autre ; que d'abord municipe, il avait été élevé par Claude au rang de colonie : cette affirmation renferme des erreurs de plus d'un genre. En lui-même le fait est vrai pour d'autres villes ; on sait que la cité municipe d'*Italica*, patrie d'Hadrien, demanda à devenir colonie romaine. L'empereur en témoigna son étonnement au sénat ; il rappela l'exemple opposé d'autres villes qui de colonies avaient voulu passer dans la classe des municipes. Le premier cas était bien plus ordinaire, et M. Zumpt en expose très-plausiblement les raisons. Une ville municipe demandait par vanité à devenir colonie ; elle croyait par là former une liaison plus étroite avec la capitale. Le nombre des *Oppida civium romanorum,* c'est-à-dire des municipes, était grand et il s'accrut toujours ; celui des colonies était au contraire fort restreint.

Digitized by Google

Mais Lugdunum n'eut pas à réclamer une qualité qu'il possédait dès son origine et à laquelle il se tint toujours; son état politique ne changea qu'au jour où la vengeance de Sévère, vainqueur d'Albin, le frappa avec tant de cruauté.

Voyons, au reste, quels étaient les caractères distinctifs des municipes, et nous rechercherons ensuite si on les rencontre dans une période quelconque de l'histoire de Lugdunum.

Je l'ai dit autre part, quand les Romains s'étaient emparés d'un pays après une guerre heureuse, quelquefois mais assez rarement, ils s'appropriaient en totalité le territoire conquis et faisaient vendre à l'encan les habitants dépossédés. Ordinairement ils se bornaient à prendre une partie du territoire, et laissaient l'autre aux vaincus; d'autres plus privilégiés conservaient, avec leur patrie, leurs institutions particulières, et recevaient même en partie ou en totalité les prérogatives dont jouissaient les citoyens romains. Les villes ainsi traitées étaient des municipes; ce qui constituait leur état politique c'était la conservation de leur administration intérieure, le droit de se gouverner d'après leurs anciennes lois et leurs propres institutions. Quand les habitants des villes municipes les plus favorisées allaient à Rome, ils jouissaient alors, mais seulement alors, de toutes les prérogatives conférées par le droit de cité, et étaient admissibles à tous les emplois. Alors, comme le dit Cicéron, ils avaient deux patries, leur ville natale et la ville de Rome. Ainsi les municipes étaient des villes qui avaient été agrégées à l'empire romain en conservant leurs lois particulières relativement soit au civil, soit à l'exercice du culte. Leurs habitants étaient citoyens romains, et jouissaient du droit de cité à Rome. La condition des municipes ne fut pas toujours la même, elle reçut diverses modifications, et ne conférait pas toujours les mêmes privilèges. Telles villes municipes n'avaient le droit de bourgeoisie ou de cité qu'avec exclusion de certaines prérogatives, par exemple du droit si important de suffrage. Les habitants plus favorisés d'autres municipes jouissaient du droit de cité complet, mais sous la condition de ne l'exercer qu'à Rome. Et les uns et les autres conservaient leurs lois civiles et la direction de leurs intérêts locaux. La con-

Digitized by Google

quête ne leur avait enlevé que quelques droits politiques, et leur avait donné, pour compensation, une participation plus ou moins étendue à la cité romaine. Au reste, la condition des municipes n'était nullement inférieure à celle des colonies, c'était seulement autre chose : les colonies ne connaissaient que les lois romaines; c'était par leurs lois particulières, par leurs propres institutions que se gouvernaient les villes municipes.

La question ainsi posée, on voit que Lugdunum ne fut jamais une ville municipe : il n'eut jamais d'autres lois que les lois romaines, d'autre droit public que le *Jus Italicum*. Lugdunum eut des *Duumviri*, et n'eut jamais des *quatuorviri* ; c'est là une autre preuve qu'il n'était pas municipe. Quand il y avait, en effet, des *quatuorviri*, deûx appartenaien à la colonie et deux au municipe. Ce n'était point une ville ségusiave à qui Rome avait laissé le droit de se gouverner par ses lois gauloises, c'était une ville toute romaine, bâtie de toutes pièces en vertu d'un sénatus-consulte, et habitée exclusivement par des colons romains, Lugdunum n'a jamais été qu'une colonie ; cette ville est appelée colonie et non municipe, soit par les inscriptions, soit par les écrivains latins : ainsi le problème est résolu.

§ VI. A qui profita le discours prononcé au sénat par l'empereur Claude, et pour qui réclama-t-il des droits politiques? évidemment pour une classe d'hommes qui ne les avaient pas. L'ordre logique nous ramène les Ségusiaves, sur le territoire desquels les Romains avaient fondé la colonie de Lugdunum.

Les Ségusiaves étaient un peuple conquis ; ils n'étaient ni alliés ni citoyens romains; incorporés dans l'empire, ils n'en étaient que des citoyens fort incomplets, et toute participation à l'adminsitration de la colonie leur était interdite. Tout porte à croire qu'ils étaient soumis aux règles et aux procédures de la loi romaine, ils étaient administrés par le gouverneur de la province. Ainsi donc, leur condition était très-inférieure à celle des colons qui habitaient Lugdunum (1).

(1) Dans mon Etude sur l'administration du Lyonnais sous les Romains, je lis les lignes suivantes : « Les habitants de Lugdunum, colonie romaine, ne

Digitized by Google

Ceux-ci n'avaient rien à réclamer ni à désirer ; ils possédaient le *Jus suffragii*, puisque l'empereur Auguste leur avait permis d'envoyer, par écrit, leur suffrage à Rome quand il y avait élection. Ils avaient fourni au sénat de Rome plusieurs de ses membres; ainsi, ils étaient admissibles de fait et de droit aux emplois de même qu'aux honneurs. Claude n'avait donc rien à solliciter en faveur de Lugdunum colonie romaine, investie à ce titre du droit de cité dans toute son étendue, et qui avait tout. Ce fut donc nécessairement, non pour les colons, mais pour les Ségusiaves, ou plutôt pour les Gaulois chevelus, que l'empereur demanda le droit aux honneurs Ils ne jouissaient pas des principales prérogatives du citoyen romain ; d'autres Gaulois les avaient obtenus, ceux de la Gaule narbonnaise en jouissaient depuis longtemps, et la même observation s'applique aux peuples de la Gaule cispadane, après la guerre des Marses. Sous Jules César, les Gaulois cisalpins avaient obtenu le droit complet de cité. César, dit Suétone « Civitate donatos e semi barbaris Gallorum recepit dis Curianus. César reçut dans le sénat, après leur avoir accordé le droit de cité, quelques Gaulois demi-barbares (SUET. *Jul. Cœsar*. 76). » Plus loin (cap. 80) le même historien dit qu'on chantait, à cette occasion, dans les rues de Rome ces paroles : *Gallos Cœsar in triumphum idem in Curiam; Galli braccas deposuerunt, latum clavum sumpserunt.* Quelques sénateurs romains avaient été fournis individuellement,

possédaient pas tous les priviléges de citoyens romains ; quand ils venaient à Rome, ils ne pouvaient se faire inscrire dans une tribu et prendre part aux élections ; enfin, ils ne pouvaient parvenir aux magistratures et entrer dans le sénat. L'empereur Claude obtint pour eux ces avantages.... » Je ne puis persister aujourd'hui dans cette opinion. Tous colons romains, les habitants de Lugdunum possédaient, dès le temps d'Auguste, le droit de suffrage, et ils avaient envoyé au sénat plusieurs de ses membres. L'empereur Claude n'eut donc pas à s'occuper d'eux. Il parle, dans son discours, pour des Gaulois, et non pour des colons romains. L'erreur dont je m'accuse a été commise par bien d'autres, depuis Menestrier, le premier auteur de l'hypothèse qui fait de Lugdunum tantôt une ville municipe, et tantôt une colonie ; mais ce n'est pas une raison pour persévérer.

Digitized by Google

on l'a vu, par la Gaule chevelue, au temps des guerres civiles et sous Jules César; étaient-ce des colons de Lugdunum ou des Gaulois ségusiaves, quoique la première conjecture ait infiniment plus de vraisemblance que la seconde, on ne peut cependant la présenter comme une vérité démontrée.

Au temps de l'empereur Claude, les peuples de la Gaule chevelue, Eduens, Ségusiaves et autres, n'avaient pas le principal des droits politiques et Claude se chargea de le leur faire obtenir. Mais pour qui le demanda-t-il? pour tous les Gaulois de la Gaule chevelue ou seulement pour les principaux d'entre eux? Que faut-il entendre par ces expressions, les premiers des Gaulois?

Un des premiers commentateurs de Tacite, Juste-Lipse pense que le droit de cité romaine, il est vrai, sans le droit de suffrage et sans le droit aux honneurs, avait été concédé à la Gaule transalpine entière, et même à la Gaule chevelue. Un de ses arguments, c'est ce que raconte Dion Cassius (Liv. c. 24) qu'Auguste ayant entièrement terminé les affaires des Gaulois, des Germains et des Espagnols, donna la liberté et le droit de cité aux uns et les ôta aux autres. Un passage de Sénèque mal interprété a fait croire à quelques écrivains que la Gaule chevelue entière avait été admise au droit de bourgeoisie (de *Beneficiis*, vi, 9). » *Quid ergo? si princeps civitatem dederit omnibus Gallis si immunitatem Hispanis nihil hoc nomine singulis deberunt?* » Mais qui ne voit dans ces paroles une simple hypothèse: il ne s'agit nullement du droit de cité pour les Gaulois et de l'exemption d'impôts pour les Espagnols comme d'un fait accompli; Sénèque pose simplement une question. Un autre passage du même écrivain (*Apocolocynth.* iii.) justifie cette interprétation; une des Parques, Chloto, parlant de la mort de Claude s'exprime en ces termes: « Par Hercule, je voudrais ajouter quelques jours à sa vie, pour qu'il fît citoyens le peu de gens qui restent à l'être, car il s'était promis de voir en toge tous les Grecs, les Gaulois, les Espagnols et les Bretons; mais puisqu'il te convient de laisser pour la guerre quelques étrangers et qu'ainsi tu l'ordonnes, ainsi soit-il. » Claude n'avait donc pas accordé le droit de bourgeoisie à tous les étrangers, c'est ce que fait observer

Digitized by Google

M. Zell. Pline le naturaliste, parlant de la Gaule chevelue postérieurement au temps de Claude (IV, 77), distingue avec soin les diverses cités et nations libres et alliées, les villes latines et les colonies romaines ; elles n'avaient donc pas toutes la même condition politique. Spanheim a réfuté cette opinion que le droit de cité avait été conféré à tous les habitants de la Gaule chevelue, ses raisonnements sont fort judicieux. Selon Niebuhr, le discours de Claude a pour objet l'admission de quelques Gaulois de la Gaule lyonnaise dans le sénat ; telle est l'opinion d'Ernesti, de M. Charles Zell et des critiques compétents ; elle est, aujourd'hui, généralement admise.

Claude sollicita le droit de cité complet pour les principaux de la Gaule chevelue, et non pour tous les habitants de cette vaste contrée ; mais que faut-il entendre par ces expressions : *Primi*, *Principales ?* Désignent-elles les plus distingués des Gaulois par leurs richesses, par l'ancienneté de leur race, la puissance de leurs familles, mais des hommes de condition privée ? Faut-il entendre par *Primi* et *Principales*, chez les Gaulois, des fonctionnaires publics, des hommes élevés en dignités, *fœdera assecuti*, ayant obtenu des traités, et, plus particulièrement, les membres du sénat ou décurions gaulois ? Cette dernière opinion est celle qui paraît la plus probable à M. Zell, dont les raisonnements paraissent plausibles. On croira sans peine, avec Savigny, que l'ancienne noblesse gauloise composait l'ordre des décurions dans les villes principales ; c'étaient là les hommes que l'empereur Claude se proposait de faire entrer dans le sénat de Rome. Beaucoup étaient déjà pourvus du droit de suffrage, mais ils n'avaient pas le droit aux honneurs, bien autrement désirable ; on comprend donc facilement l'ambition de l'aristocratie gauloise.

On a vu dans quelles circonstances Claude avait prononcé son discours, on sait au profit de qui avaient eu lieu les sollicitations impériales ; un point reste à déterminer : quel en fut le résultat, et que fit le sénat de Rome ?

Tacite nous l'apprend en quelques lignes : « Orationem principis, secuto patrum consulto, primi Ædui senatorum in urbe

Digitized by Google

jus adepti sunt. » Quoique fort claires, ces paroles ont cependant fourni le texte d'une controverse ; Tacite a-t-il voulu dire : « Un sénatus-consulte fut rendu sur le discours du prince, et les Eduens reçurent les premiers le droit d'entrer dans le sénat. » Le mot *primi* a-t-il une autre signification, et faut-il le traduire ainsi : le droit aux honneurs fut accordé aux premiers des Eduens, et non aux autres personnages principaux de la Gaule chevelue qui l'obtinrent plus tard ? Ne peut-on encore l'entendre ainsi : tous les premiers de la Gaule Chevelue, mais d'abord les Eduens, obtinrent le droit aux honneurs ? Cette dernière interprétation sourit à M. Zell. « Dans son discours au sénat, le prince réclama le droit aux honneurs, non pour les seuls Eduens, mais pour les personnages principaux de la Gaule Chevelue. Nulle part Tacite ne dit ou ne donne à entendre que le sénatus-consulte décida quelque chose en opposition au discours de l'empereur. On énumérait, dans le sénatus-consulte, ceux des principaux de la Gaule Chevelue, et celles des villes qui, ayant obtenu déjà le droit de cité, mais ne possédant pas le droit aux honneurs, cumuleraient désormais ces deux droits. Les Eduens furent nommés les premiers, en raison de l'ancienneté de leur traité et de la dignité de leur nation. » Telle est l'opinion de M. Zell. Les plus estimés des traducteurs de Tacite en français entendent le mot *primi* d'une autre manière : Tacite n'a point parlé des principaux des Eduens, il a dit simplement : le droit d'entrer dans le sénat fut conféré d'abord aux Eduens, ou, en d'autres termes, les Eduens obtinrent les premiers le droit d'entrer dans le sénat.

L'empereur Claude gagna complètement sa cause ; grâces à lui, les principaux de la Gaule Chevelue, et, parmi eux, les Eduens, les premiers, obtinrent cette prérogative qu'ils ambitionnaient si fort, le droit aux honneurs, qui conduisait à la dignité sénatoriale. C'était une émancipation complète, et la Gaule Chevelue n'avait plus rien à envier à la Gaule narbonnaise. Tacite ne cite que les Eduens ; il est question positivement des habitants de Lugdunum, dans le discours de la table de bronze : j'ai indiqué et commenté autre part cette différence. Le service rendu

Digitized by Google

par l'empereur Claude fut immense, et apprécié comme il devait l'être. Fixé sur ces importantes études préliminaires, occupons-nous du discours de Claude. Dans quelles circonstances fut-il prononcé? Est-il le même dans Tacite et sur le bronze ? C'est la question que je traiterai dans le prochain chapitre.

J.-B. MONFALCON.

(*La fin au prochain numéro*).

Digitized by Google

MONOPOLE

DE

LA HOUILLE.

Une substance à peine connue, il y a deux siècles, est devenue, dans les pays vivifiés par le commerce et l'industrie, un élément indispensable de production et de locomotion. La houille, qu'il faut aller chercher dans le sein de la terre, est aujourd'hui d'un usage général, soit pour le chauffage domestique, soit pour les usines métallurgiques, fabriques, production de force motrice, gaz d'éclairage, etc. On a remarqué que les contrées les plus riches en mines de houille sont aussi les plus avancées en industrie. L'Angleterre, sur une surface de trente-un millons d'hectares, possède quinze cent soixante-et-douze mille hectares de terrain houiller, tandis que la France n'en compte, quant à présent, que quatre cent soixante mille hectares sur cinquante-deux millons ; ainsi, sous le rapport de cette richesse minérale, l'Angleterre est beaucoup mieux partagée que nous.

» Les houilles, a dit avec raison M. Blanqui, dans son *Cours d'économie politique*, sont les véritables poumons de l'industrie ; c'est par elles qu'elle respire et vit aujourd'hui ; aussi, de nos

Digitized by Google

jours, leur importance qui (1), autrefois, a été mise en question, n'est plus contestée. Les houilles sont essentiellement une matière première, d'une nécessité absolue pour une infinité d'industries, pour les industries les plus considérables. Ce produit, donné par la nature, devrait être exempt de droits ; chacun devrait pouvoir le consommer au plus bas prix possible. C'est de sa consommation et de sa consommation à bas prix que dépendent et le développement des industries qui en ont besoin et les avantages de leur production. »

La consommation de ce combustible minéral s'est étendue (2) en France en même temps que les usines à fer, la navigation à la vapeur et les autres branches d'industrie qui ont besoin de calorique. Quoique l'exploitation des mines, en France, ait pris un grand accroissement, elle a été insuffisante pour faire face à tous les besoins, et une grande partie de la consommation a été alimentée par les houilles d'origine étrangère (3).

L'un des désavantages que supportent les industries alimentées en France par la houille, c'est l'élévation des prix de ce combustible qui s'accroît par les frais de transport. Il en résulte que les pays éloignés de nos bassins houillers sont obligés de s'approvisionner de houille étrangère. Les gisements voisins de la mer sont en petit nombre et leur importance médiocre. Six à sept mille hectares se rencontrent dans le Var, l'Hérault, l'Aude, la Loire-Inférieure, la Vendée, le Finistère et la Manche ; deux mille huit cents dans le Pas-de-Calais ; mais le département du

(1) Dans le dernier siècle, quelques médecins et naturalistes répandirent des préventions sur l'usage de la houille qu'ils croyaient insalubre pour le chauffage. Les Anglais croient, au contraire, qu'elle a fait cesser certaines maladies. On est aujourd'hui convaincu que son usage n'est nullement dangereux.

(2) L'exploitation de toutes les mines de houille, en France, s'est élevée, dans la période de 1810 à 1844, de 7,736,941 quintaux métriques à 37,742,087. L'arrondissement de Saint-Étienne en a fourni plus du tiers.

(3) En 1845, les combustibles minéraux importés de l'étranger en France, s'élevèrent à 22,071,949. La production indigène fut de 42,020,919 quintaux métriques.

Digitized by Google

Nord offre de plus grandes ressources dans les arrondissements de Condé et de Valenciennes. Les autres gisements sont situés dans l'intérieur du territoire ; ils sont répandus dans les départements de Saône-et-Loire, de l'Allier, du Gard, de l'Aveyron, et surtout de la Loire. Tout porte à croire qu'indépendamment des gisements connus, il en existe beaucoup d'autres en France qui accroîtront la masse de nos richesses minérales. Le gouvernement a constamment exprimé l'intention, et les ingénieurs spéciaux ont pour mission d'encourager les recherches de nouveaux gîtes, de diriger, d'éclairer les fouilles des explorateurs. Leurs avis ont eu souvent d'heureux résultats.

La découverte de nouvelles mines, sur un plus grand nombre de points du territoire, est une chose fort désirable ; il en résulterait une concurrence plus active, une extraction plus abondante, des prix plus modérés, les distances, pour arriver aux consommateurs, seraient pareillement réduites, et cela seul produirait une grande économie.

L'insuffisance des exploitations se manifesta temporairement en 1836 par des causes imprévues. « En même temps, dit le comte d'Argout (rapport du 31 mars 1837), que le bois enchérissait dans un grand nombre de localités, la houille haussait également de prix. En 1836, cette hausse est devenue désastreuse pour une notable partie de la France. Dans la vallée de la Seine, les prix ont augmenté de moitié comparativement à ceux de 1835. Dans la vallée du Rhône, ils ont doublé. A la vérité des causes accidentelles y ont contribué. Le long chômage de l'Escaut, le forcement de production des usines belges et l'accroissement de prix qui en est résulté, ont influé sensiblement sur l'industrie du littoral de la Seine et du nord de la France. L'insuffisance du chemin de fer de Saint-Etienne, l'inondation des mines de Rive-de-Gier, les difficultés que présente la navigation du Rhône, ont produit des hausses analogues dans la vallée du Rhône. Ces deux grands centres industriels éprouvent des souffrances graves ; mais, abstraction faite de ces circonstances accidentelles, il est manifeste qu'en présence des demandes sans cesse croissantes de toutes les industries, avec une pro-

Digitized by Google

duction en fer qui, en vingt ans, s'est élevée de 80,000 quintaux métriques à plus de 210,000, le prix de la houille ne peut que s'accroître progressivement, si le gouvernement et la Chambre ne prennent pas les mesures les plus énergiques, non-seulement pour maintenir en activité toutes les exploitations existantes, mais encore pour en provoquer de nouvelles, afin de mettre en harmonie l'extraction de la houille et notre avenir commercial. »

La pensée dominante de la commission législative était de développer l'exploitation de nos combustibles minéraux, et de les procurer à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, à des prix modérés.

A l'époque de ce rapport, la hausse des prix de la houille excita les spéculations particulières. Des hommes entreprenants, étrangers pour la plupart à l'art d'exploiter, achetèrent, à tout prix, des concessions de mines plus ou moins riches, et fondèrent des sociétés pour en faire l'exploitation, en leur attribuant des valeurs exagérées. On se rappelle les funestes résultats de ces associations et les procès scandaleux qui en furent la suite.

Il arriva ce qu'il eut été facile de prévoir : une réaction fâcheuse et déplorable. La production minérale surexcitée par les bénéfices qu'avaient réalisés les exploitants, fut développée dans une proportion extraordinaire. Bientôt l'extraction dépassa les besoins de la consommation. Delà une baisse de prix que les exploitants peuvent d'autant moins éviter, que la houille se décompose et se déprécie par les intempéries de l'air.

Atteints par une baisse subite, les nouveaux possesseurs des mines du bassin de la Loire cherchèrent les moyens de la faire cesser. Pendant plusieurs années, ils tentèrent infructueusement de limiter la production de chaque concession, et de centraliser les ventes dans des comptoirs communs. Trois associations comprenant chacune plusieurs concessions existaient en 1844, mais la concurrence étant un obstacle à la hausse des prix, elles se fondirent en une seule, le 7 novembre 1845, sous le nom de *Compagnie des mines de la Loire*. Voici comment elle raconte

Digitized by Google

son origine, dans un mémoire publié en 1847 (*Notes et Considérations*, p. 1).

ORIGINE DE LA COMPAGNIE.

« La Compagnie des mines de la Loire se constitua en l'année 1837. Elle surgit des désastres de l'inondation générale du bassin de Rive-de-Gier. *Son but était de réunir, sous une seule association, la plus grande partie des concessions du bassin houiller.* L'expérience avait démontré que l'existence, sur un même point et à l'état d'isolement, d'une multitude d'exploitations fournissant aux mêmes centres de consommation, et cependant dans des conditions de production bien différentes, était un problème dont la solution ne pouvait être que la ruine de l'exploitant, et comme conséquence nécessaire la négligence dans les travaux, la parcimonie dans les dépenses et partout le gaspillage du gîte houiller, les incendies et les inondations. Les premières années de la Compagnie furent très-pénibles. Qu'était-ce, en effet, que de réunir le quart des exploitations, puis la moitié, si les trois quarts, si l'autre moitié livrés à l'*anarchie*, ne voulaient pas se contenter de la juste part qui pouvait leur revenir dans la consommation générale ! Aussi la Compagnie languit-elle pendant huit ans entre les incertitudes d'un minime bénéfice et les craintes incessantes de la perte. Au mois de novembre 1845, elle atteignit le but qu'elle souhaitait. Les *deux tiers du bassin furent réunis sous son administration.* Le résultat de cette concentration fut *de faire cesser la guerre* entre les exploitants, en faisant un *large champ* à l'émulation de la concurrence. »

La réflexion qui termine ce récit renferme une contradiction qui n'échappera pas au lecteur. Faire cesser la *guerre* entre exploitants, c'est-à-dire la concurrence, ce n'est pas lui laisser *un large champ*. Ici les mots sont en opposition avec le but de la concentration.

Avant même l'organisation de l'association générale, à la nouvelle des projets, toute la population industrielle du départe-

Digitized by Google

ment de la Loire et des départements voisins, s'alarma avec raison et formula, par les organes réguliers qui la représentent, des réclamations contre le monopole dont elle était menacée.

Le Conseil municipal de Saint-Etienne fut le premier à provoquer, le 14 août 1845, des mesures préventives.

Le 30 du même mois, le Conseil général de la Loire appela l'attention du gouvernement sur la formation d'*associations dont le but avoué était d'englober toutes les exploitattons du pays et de se rendre ainsi maîtresses et des moyens de production et des prix de vente, et il demanda instamment que le pays fût rassuré contre les conséquences d'un monopole qui n'aurait pas même le frein d'un tarif.*

Sur la proposition du maire de Lyon, le Conseil municipal de cette grande ville se plaignit, par une délibération du 12 mars 1846, de ce que la Compagnie nouvellement constituée voulait s'attribuer le *triple monopole de l'extraction, de la vente et du transport de la houille.*

Beaucoup d'autres villes et communes élevèrent leurs réclamations contre le monopole qui s'organisait. Dans le nombre, on cite les villes de Vienne, Givors, Rive-de-Gier, St-Chamond, Montbrison, Roanne, St-Bonnet, St-Galmier, Mulhouse, etc.

Il en fut de même des Chambres de Commerce et consultatives et du Conseil général des Manufactures.

Ainsi tous les corps délibérants, tous les organes de l'intérêt public ont signalé les dangers et les abus d'une coalition illicite. Nonobstant les réclamations universelles, la Compagnie houillère poursuivit le projet de réunir sous sa main toutes les mines du bassin de la Loire; les concessions agglomérées étaient les plus riches et les plus productives; au moment où l'association générale fut constituée (novembre 1845), elles étaient au nombre de 25; au mois de mars suivant, elles s'élevaient à 32 sur 60. La Compagnie chercha en même temps à s'emparer des voies de transport. Deux traités furent souscrits, l'un avec la Compagnie du chemin de fer de Saint-Etienne à Lyon, l'autre avec la Compagnie du canal de Givors, pour avoir la jouissance de ces voies, à titre de bail, pendant 83 ans. Elle se hâta de de-

Digitized by Google

mander au gouvernement l'autorisation, soit d'acquérir l'exploitation du canal et du chemin de fer, soit de transformer l'association en société anonyme.

Cette marche envahissante d'une Compagnie gigantesque excita de nouvelles plaintes. Un député de la Loire s'en rendit l'organe, en interpellant, dans la séance du 24 mars 1846, le ministre des travaux publics qui la tolérait. Dix membres de la Chambre, au nombre desquels était M. Terme, maire de Lyon, prirent part à cette discussion qui se prolongea à la séance du lendemain; tous combattirent l'association comme dangereuse, abusive et exerçant le monopole. Le ministre, interpellé, convint que l'association était *inutile pour une meilleure exploitation des mines*; il hésita à reconnaître qu'elle eût haussé les prix de la houille, mais il ajouta que *si l'association abusait de sa position pour abaisser le prix des salaires, ou pour relever le prix de la denrée, elle serait en flagrant délit de coalition.*

M. Terme protesta, en son nom et en celui de 500,000 consommateurs qu'il représentait, contre une association qui organisait le *plus monstrueux des monopoles.*

Les interpellations eurent pour résultat la proposition, par M. F. Delessert, d'un projet de loi pour empêcher les réunions de concessions, sans l'intervention du gouvernement. Ce projet, pris en considération et soumis à l'examen d'une commission, donna lieu à un rapport contraire aux vues de la Compagnie, dont M. Chaix-d'Est-Ange fut le rédacteur.

Pendant que les concessionnaires réunis cherchaient à justifier, à Paris, leur coalition, les ouvriers ineurs se coalisaient à leur tour à Saint-Etienne. Mais celle-ci fut plus promptement réprimée que l'autre. La force armée fut mise en mouvement; plusieurs hommes et même des femmes furent tués ou blessés; des arrestations faites et la justice eut son cours.

Si les ouvriers mineurs étaient blamables, ils trouvaient une espèce d'excuse dans la conduite des exploitants coalisés. Vous nous reprochez, disaient-ils, de porter atteinte à la liberté des conventions sur la fixation de nos salaires, mais nous ne faisons que ce que vous faites vous-mêmes. Respectez-vous la liberté

Digitized by Google

des marchés sur le prix de la houille? Ne vous en êtes-vous pas rendus maîtres. Ne les avez-vous pas haussés par votre propre volonté, sans que l'autorité publique soit intervenue? Lorsque nous avons besoin pour chauffage d'une mesure de charbon, vous nous la faites payer 50 ou 75 c. de plus que le prix courant antérieur à votre coalition, et lorsque nous demandons 25 c. pour l'équivalent de l'excédent de travail que vous exigez de nous, vous nous faites poursuivre sans pitié. La loi doit être égale pour tous, pourquoi serions-nous condamnés lorsque vous demeurez impunis?

Ce raisonnement n'était sans doute pas une excuse du délit, mais il n'en était pas moins juste à l'égard des promoteurs du monopole.

Le ministre des travaux publics qui avait déclaré à la tribune que le gouvernement était résolu à refuser à la Compagnie l'autorisation de cumuler dans ses mains les deux voies de transport affermées par elle, écrivit, à la même époque, au préfet de la Loire que la dissolution de la Compagnie *était arrêtée en principe.*

Les populations, rançonnées par le monopole, attendaient avec impatience l'exécution de cette mesure, lorsque M. Dumont fut remplacé au ministère des travaux publics par M. Jayr, aujourd'hui président du conseil d'administration de la Compagnie houillère. Non seulement le monopole fut toléré, mais on craignit un moment qu'il ne fût sanctionné, contre tous les principes de loi et d'équité.

La Compagnie publia, en 1847, un mémoire (*Notes et Considérations*) pour justifier ses opérations; elle chercha à établir qu'*une concurrence déréglée, abusive*, était nuisible à la conservation de la richesse minérale, occasionnait une baisse excessive dans les produits, et que, pour faire cesser ces abus, les exploitants des mines avaient dû se concerter et s'accorder.

Des hommes d'esprit tentèrent de justifier la coalition par un sophisme. « *Ce bon accord*, dirent-ils (p. 21), si désirable au point de vue du meilleur aménagement des mines, le seul rationnel au point de vue commercial était proscrit par la loi, c'était a *coalition*: *l'association seule était légale.* » Comme si la forme

Digitized by Google

d'une société pouvait excuser le monopole et changer la nature du fait qualifié délit par le Code pénal.

Les auteurs du mémoire coloraient habilement les projets de la Compagnie des *prétextes du bien public*; ils annonçaient que *sa constante pensée était de maintenir les prix à un taux modéré* (p. 53), qu'elle seule pouvait produire cet heureux résultat, qu'*elle offrait plus de garantie que des compagnies isolées pour la bonne administration de la richesse houillère, pour le maintien du salaire des ouvriers et pour la modération dans les prix de vente.*

C'étaient de bien belles promesses. Malheureusement les faits n'ont pas répondu à ce langage. Les exploitations de la Compagnie sont vicieuses, la conservation de la richesse minérale est compromise, les prix ont subi des hausses progressives qui n'ont eu de limites que la crainte de soulever des résistances. Les nouveaux administrateurs (1) ont continué et étendu les exactions imposées par les premiers. Les consommateurs sont soumis à leur volonté arbitraire, et leurs besoins ne sont pas satisfaits, même à des prix excessifs.

L'administration municipale de Saint-Etienne a répondu à la Compagnie houillère dans plusieurs rapports publiés à partir de 1845 jusqu'à ce jour. J'en présenterai l'analyse en rappelant, 1° le grand principe de liberté commerciale et industrielle; 2° le but et les dispositions des lois sur les mines; 3° les motifs d'intérêt public; 4° les faits d'abus reprochés à l'association houillère.

I.

LIBRE CONCURRENCE.

Il n'y a pas dans notre législation de principe plus vital et plus fécond par ses conséquences que celui d'une liberté entière

(1) Les administrateurs actuels sont : MM. Jayr, président; Bartholony, Benoit d'Azy fils, de Bousquet, Calley-St-Paul, Adrien et Gustave Delahante, Durosier, Fleurdelix, Gervais de Caen, Girodon, Jules Hochet (gendre de M. Dumont), Ph. Imbert, Ch. Lacombe, Naville de Chateauvieux, Jules Petitjean, Ch. Raabe, Saint-Olive, Paul Seguin, Emilien Teyssier, Gérard West.

Digitized by Google

pour toutes les opérations du commerce et de l'industrie. Si la concurence restreint les bénéfices de quelques-uns, elle procure de grands avantages en général. Elle excite l'émulation et le progrès parmi les producteurs; elle les oblige à développer leur intelligence, à perfectionner leurs procédés, à rechercher les moyens d'abréger ou accélérer le travail. C'est la concurrence qui assigne aux choses leur véritable prix, assure les approvisionnements dans la proportion des besoins, et étend la consommation à bon marché.

Les législateurs de 1791 en étaient bien convaincus, lorsque, supprimant les *maîtrises* et *jurandes*, ils proclamèrent la liberté de tous dans l'exercice du commerce et des professions.

« Les réglements de fabrication, dit Chaptal, *De l'Industrie française*, avaient retenu notre industrie captive pendant plus d'un siècle; elle était restée stationnaire, tandis que celle de nos voisins, dégagée de toute entrave, marchait à grands pas vers la perfection. Du moment que la liberté a été rendue à notre industrie, elle n'a eu qu'à imiter pour se placer au niveau de celle qui l'avait dévancée. »

S'il y a une branche d'industrie où la concurrence soit essentielle, c'est sans doute celle qui a pour objet l'exploitation des combustibles minéraux. Ils sont d'une impérieuse nécessité pour un grand nombre de fabriques, pour les usines métallurgiques, la locomotion sur les chemins de fer et la navigation à la vapeur. La modération des prix est la condition de la prospérité de ces industries. Dans ce but, le gouvernement, depuis quarante ans, se conformant à l'intention des législateurs, a divisé les bassins houillers en un nombre de concessions suffisant pour faire naître entre les concessionnaires une concurrence utile.

Ce que la loi a voulu, ce que le gouvernement a établi avec une louable persévérance, la grande association houillère a résolu de le détruire. Dès 1845, elle annonça le projet qu'elle a exécuté depuis, de faire cesser, entre les exploitants de mines, une concurrence qu'elle appelait *déréglée*, *abusive*, et, dans un mémoire de 1847, elle se félicitait d'*avoir fait cesser les abus de la concurrence*.

Digitized by Google

Ces expressions renferment tout à la fois une assertion vraie et une erreur. Il est très-vrai qu'elle a supprimé à son profit la concurrence préexistante, mais il n'est pas exact de dire que cette concurrence fut abusive.

Lorsque la loi proclame une règle sans limite, ni restriction, il n'est pas permis aux particuliers de la limiter ou restreindre, encore moins de la supprimer, sous prétexte d'abus. Il n'y a pas lieu à une distinction que la loi n'autorise pas. Mettre en question la légitimité de la concurrence, ou lui imposer des limites, c'est l'anéantir.

Que les défenseurs de la coalition nous disent quel est le point qui sépare l'abus de l'usage. S'il leur est impossible de l'assigner, ils doivent convenir que la loi réprouve tout ce qui, directement ou indirectement, peut porter atteinte à la *libre et naturelle concurrence* du commerce.

Après avoir, de leur aveu, fait cesser une concurrence abusive, ils ont prétendu (p. 52), par une contradiction frappante, que *la concurrence existe*, *dans le bassin de la Loire*, *aussi active qu'on peut le désirer.*

Les faits sont notoires et prouvent le contraire. Comment la concurrence pourrait-elle exister? L'association houillère, qualifiée de *gigantesque* par les fonctionnaires publics, dispose de trente-deux concessions qui, en 1846, ont produit les cinq sixièmes de l'extraction totale du bassin (12,604,405 quintaux métriques sur 15,196,070). Les exploitations non coalisées ne produisirent qu'un sixième ou environ 2,500,000 quintaux métriques. Or, si les besoins de la consommation en exigeaient quinze millions, il est évident que les exploitants, qui n'en pouvaient fournir qu'un sixième, ne pouvaient y faire face. Leur concurrence était insignifiante. Les consommateurs, obligés de s'adresser à la Compagnie qui disposait des cinq sixièmes, ont subi la dure loi qu'elle leur a imposée; ils ont payé la houille à des prix surhaussés de 50, 80, et même 100 p. %, selon les qualités.

Les promoteurs de l'association houillère déclamaient contre les excès de la concurrence avec autant d'ardeur que la secte de socialistes qui trônait, en 1848, au Luxembourg. Je suis per-

Digitized by Google

suadé que plusieurs d'entre eux doivent éprouver quelque peine de partager une doctrine qui tend à bouleverser toute la société. Ce qu'ils auraient dû reconnaître avant tout, c'est que les lois qui ont proclamé le principe de la libre concurrence sont en pleine vigueur, que jusqu'à leur abrogation, elles doivent être respectées, et qu'y porter atteinte, comme ils l'ont fait, c'est troubler l'ordre public, imposer leur volonté arbitraire comme règle des marchés et compromettre l'existence de toutes les industries alimentées par la houille.

II.

BUT ET DISPOSITIONS DES LOIS SUR LES MINES.

Sous l'ancien régime, la législation avait souvent varié. Tantôt on abandonnait l'exploitation des mines à une liberté illimitée, tantôt on poussait le système des concessions jusqu'à l'abus. Un favori de cour obtenait quelquefois la concession des mines d'une province entière. Dès lors, point d'émulation, point d'amélioration dans les procédés, point de garantie de la modération des prix.

Cet abus fut signalé dans les cahiers envoyés à l'Assemblée constituante. On résolut d'y remédier. Un projet de loi fut préparé, amendé, débattu, pendant plusieurs mois; il devint la loi du 28 juillet 1791 qui adopta le système des concessions temporaires, fixa un maximum d'étendue et attribua un droit de préférence aux propriétaires de surface.

Lorsque, après les orages révolutionnaires, on voulut s'occuper sérieusement de nos richesses minérales, on reconnut que cette loi renfermait des vices et des lacunes. Il fut démontré que des concessions limitées à cinquante ans étaient nuisibles au bon aménagement des mines. Un concessionnaire, dont la jouissance est temporaire, ne se livre pas aux grands travaux préparatoires pour assurer l'extraction complète du gîte minéral. Il se borne, comme le faisaient les anciens concessionnaires de vastes pé-

Digitized by Google

rimètres, à extraire les couches productives, et délaisse les couches peu riches ou dispendieuses à exploiter, dont il compromet l'exploitation future.

Pour intéresser les concessionnaires à l'exploitation régulière et complète des mines, et les déterminer à y affecter des capitaux suffisants, il était sage de leur en assurer la jouissance perpétuelle et d'en faire une propriété nouvelle distincte de la surface.

Ce fut le but principal de la loi du 21 avril 1810, dont le projet, préparé au Conseil d'état, subit huit rédactions avant d'être approuvé. D'après cette loi, les mines sont transmises à perpétuité aux concessionnaires qui peuvent en disposer et les hypothéquer. Le droit du propriétaire de la surface est converti en une redevance proportionnelle au produit des mines; mais il n'a plus de titre de préférence à la concession. L'acte qui institue une concession ne crée pas une propriété en tout semblable aux autres ; ce genre de propriété n'emporte pas le droit *d'user et d'abuser*. Un propriétaire peut négliger de cultiver ou affermer son champ, de louer ou habiter sa maison. Le concessionnaire de mine est tenu de l'exploiter jusqu'à épuisement du minéral et de satisfaire aux besoins de la consommation. Les titulaires de chaque concession se soumettent aux charges et conditions qui leur sont imposées par le cahier, et aux mesures que l'administration a le droit de leur prescrire, S'ils refusent de s'y conformer, la concession peut être révoquée, et la mine vendue administrativement à d'autres.

Une autre conséquence de la loi de 1810, c'est que, conformément à la jurisprudence du Conseil d'état, les bassins houillers ont dû être divisés en plusieurs concessions. L'exposé des motifs et l'instruction ministérielle donnèrent l'assurance qu'on n'aurait *pas à craindre les mauvais effets des concessions trop vastes*.

D'après ce principe, le bassin houiller de la Loire a été, sur la proposition des ingénieurs et l'avis du préfet, divisé en périmètres assez nombreux pour établir l'émulation entre les exploitants, et assez étendus pour asseoir, dans chacun, une exploitation régulière.

Digitized by Google

On ne peut disconvenir du but que l'on a voulu atteindre en multipliant les concessions. L'on a voulu faire naître dans les exploitations une concurrence propre à garantir la modération des prix, et empêcher le monopole d'une matière si nécessaire à l'industrie et aux arts.

Tolérer ou autoriser la cumulation dans les mêmes mains de plusieurs concessions, c'est tomber dans l'abus des vastes concessions que la loi a voulu prévenir.

La compagnie houillère n'oserait sans doute pas prétendre que si, aujourd'hui, le gouvernement avait à disposer *à priori* du riche bassin houiller de la Loire, il comprendrait dans une seule concession tous les périmètres qu'elle a réunis sous sa main. Ce serait, comme le disait le ministre Chaptal, *une monstruosité révoltante et destructive de toute industrie.* Or, ce que ne ferait pas le gouvernement *à priori*, il ne peut le tolérer *à posteriori.* L'agglomération de ces mines favorise le monopole, et on peut d'autant moins l'autoriser que plusieurs de ces mines sont isolées et sans contiguité avec les autres.

On conçoit que, dans certains cas, il puisse y avoir lieu, l'utilité publique étant constatée par une instruction préalable, à la réunion de 2 ou 3 concessions limitrophes; mais la concentration de 30 ou 40 concessions serait une manœuvre désastreuse dans l'intérêt général.

On doit s'en tenir au vœu de la loi; chaque concession forme à perpétuité une individualité qu'il n'est pas permis de confondre ou de réunir à une autre. Le titulaire est obligé, à peine de déchéance, de remplir toutes les obligations auxquelles il s'est soumis, sans pouvoir en éluder l'accomplissement.

III.

INTÉRÊT PUBLIC.

Que le régime des concessions ait été adopté, et les concessions de mines instituées dans l'intérêt public, c'est ce qu'il

Digitized by Google

n'est pas permis de révoquer en doute. Les mines sont une propriété publique. Lorsque l'état consent à s'en dessaisir et à les concéder gratuitement, c'est dans l'intérêt de la génération présente et des générations futures. Les motifs exposés à l'appui des projets de loi rappellent cette grande considération.

L'intérêt public exige que les mines soient exploitées complètement et économiquement, et que les produits en soient livrés pour les besoins de la consommation à des prix modérés.

L'exploitation doit être complète pour chaque mine, parce que, si elle est suspendue ou délaissée, on court le risque de perdre par incendie, inondation ou éboulement, toute la partie du gîte minéral qui n'a pas été extraite à temps.

L'exploitation doit être économique pour que les industries qui ont un besoin indispensable de ce combustible puissent l'obtenir à bon marché.

Le meilleur moyen de maintenir la houille à un prix modéré est celui employé par la sagesse du conseil d'État ; c'est la pluralité des concessions d'où résulte une salutaire concurrence.

La concentration de 32 concessions opérées par l'Association houillère l'a rendue maîtresse de la production et a détruit la garantie de la modération des prix que la concurrence seule peut procurer. Ses exactions qui se comptent par millions, ont porté la perturbation et la ruine dans les plus modestes ateliers, comme dans les plus grandes manufactures.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a reconnu les mauvais effets des concessions trop vastes, ou, ce qui est la même chose, de la cumulation de plusieurs concessions ; ils ont été reconnus par tous les rapporteurs de lois, par Regnault d'Epercy, sur celle de 1791, par Stanislas de Girardin, sur celle de 1810, par M. Sauzet, sur celle de 1838.

Les ingénieurs et les économistes les ont aussi signalés. M. Delzeriés, dans son rapport de 1822 sur la division du territoire houiller ; la Société industrielle de Saint-Étienne, bulletin de 1823, p. 112 ; M. Peyret-Lallier (1), *(Traité sur la lé-*

(1) Voici en quels termes il exprimait son avis : « Permettre la réunion

Digitized by Google

gislation des mines, t. Ier p. 458. Paris, 1842); tous les corps délibérants de la contrée.

Le gouvernement ne saurait tolérer et encore moins approuver une concentration colossale qui ne respecte ni les lois, ni ses propres obligations. Il ne s'écartera pas des antécédents justifiés par les plus graves motifs. En 1807, quinze compagnies charbonnières du département de Jemmapes demandèrent à se réunir en une seule. Sur l'avis des autorités locales et du Conseil d'état, le gouvernement impérial rejeta la demande.

En 1836, plusieurs concessionnaires du bassin de Rive-de-Gier, au moment où l'on préparait la loi sur l'asséchement des mines, demandèrent que les concessions fussent réunies en un ou plusieurs groupes, comme un remède à la situation fâcheuse des exploitations. La commission de la Chambre des Députés, dans son rapport, déclara que *ce remède ne pouvait se concilier ni avec la concurrence de l'industrie, ni avec l'inviolabilité de la propriété.*

Les titulaires des cinq concessions de Blanzy demandèrent, il y a quelques années, leur réunion. Le gouvernement, tout en permettant la suspension temporaire de certaines exploitations, refusa d'autoriser une concentration inutile et toujours dangereuse.

Si les agglomérations de concessions ont été réjetées comme contraires à l'intérêt public, et tendant au monopole, comment tolère-t-on celle organisée dans le bassin houiller de la Loire, le plus riche de la France? Elle a surhaussé les prix dans une énorme proportion, c'est une taxe exorbitante qu'elle a établie par sa volonté arbitraire, et qu'elle a fait peser inégalement sur les consommateurs.

de plusieurs concessions, c'est en quelque sorte permettre le monopole. On ne pourrait empêcher la Compagnie unique qui les posséderait de fixer à ses produits des prix plus élevés, tandis que si les titulaires de plusieurs concessions distinctes se coalisaient pour faire hausser les prix, on pourrait y voir un délit de coalition, passible des peines portées par l'article 419 du Code pénal. »

Digitized by Google

L'uniformité des prix n'est pas moins essentielle que leur modération. La compagnie houillère n'observe ni l'une ni l'autre. De son aveu, elle fait *des diminutions sur les prix à certaines usines et aux consommateurs éloignés.* Il en résulte que les usines qui ne jouissent pas de la même faveur ne peuvent soutenir la concurrence de celles qui sont privilégiées. Cette partialité odieuse et funeste ne peut être excusée par aucun motif avouable. L'opinion publique a toujours blâme et flétri ces marchands peu timorés qui ont deux poids, deux mesures ou deux prix. Qu'il soit rigoureusement permis à un fabricant de disposer à son gré de ses produits à des prix différents ; il ne saurait en être de même à l'égard des concessionnaires gratuits de mines, qui, en se soumettant à satisfaire aux besoins de la consommation, s'obligent virtuellement à le faire à des prix modérés et uniformes. Ni la loi, ni le gouvernement ne leur ont conféré le pouvoir d'enrichir certains manufacturiers et d'en ruiner d'autres. L'égalité des prix est une souveraine justice.

En 1846, les organes de la coalition promettaient que par des économies dans les frais d'extraction, ils pourraient réduire les prix. Ces économies, s'il faut les croire, ont été réalisées, et, loin de modérer les prix, ce sont de nouvelles hausses qui ont pesé sur les consommateurs. Les nouveaux administrateurs ne se sont pas cru obligés de remplir les promesses de leurs prédécesseurs.

IV.

ABUS ET CONTRAVENTIONS.

Aux termes de la loi et des cahiers de charges, les concessionnaires sont tenus d'*entretenir en activité les exploitations existantes.* L'association houillère ne pouvait les abandonner, ni même les suspendre sans permission de l'administration. Nonobstant cette défense formelle, sur quatre-vingt-six puits d'exploitation que l'on comptait dans le bassin particulier de Saint-Etienne, elle en a délaissé soixante-un ; vingt-cinq seu-

Digitized by Google

lement sont en activité. Il en résulte que les consommateurs ne peuvent pas se procurer toutes les qualités de houille dont ils ont besoin.

Les concessionnaires sont tenus d'*exploiter jusqu'à épuisement* les mines dont l'exploitation a été commencée ; autrement les couches délaissées, même temporairement, peuvent être perdues par une foule de causes. C'est cependant ce que fait la Compagnie ; elle modifie à son gré et dans son intérêt l'exploitation de telles ou telles couches, délaisse celles qui sont peu *productives ou coûteuses à extraire* ; et elle se borne à celles qui donnent le plus de profit.

La loi oblige les titulaires d'une concession *à satisfaire aux besoins de la consommation.* Ils ne peuvent refuser à ceux qui se présentent sur le carreau d'une mine la livraison des quantités et qualités de houille demandées sur celles qui y sont amoncelées. Dans la plupart des exploitations, la Compagnie refuse d'en livrer. Ce refus est une violation formelle de ses obligations.

Le cahier des charges prescrit que le remblai des excavations souterraines soit fait *avec des matières transportées et disposées à soutenir le toit, et non avec des débris détachés du toit de la couche, soit par éboulement naturel, soit artificiellement.* La Compagnie fait tout le contraire de ce qui est ordonné. Les remblais se font sans aucun soin et avec les matières sulfureuses interdites. Delà des embrasements spontanés qui détruisent le gîte minéral.

Pour la sûreté des ouvriers et la conservation des couches, les anciens réglements limitaient la largeur des galeries et prescrivaient le placement d'étais. Ces précautions entraînent quelques frais et ralentissent l'extraction. La Compagnie n'en observe aucune. Les galeries ont une largeur excessive et elle a considérablemen diminué les garanties résultant de l'étaiement.

Les règles de l'art prescrivent, à moins de circonstances extraordinaires, l'extraction des couches inférieures avant celles des couches supérieures. La Compagnie délaisse les premières qui donneraient peu de bénéfice et dont elle compromet la conser-

Digitized by Google

vation pour s'attacher aux autres. Ainsi elle sacrifie l'avenir au présent.

Être obligé de satisfaire aux besoins des consommateurs, c'est, sans contredit, être tenu de livrer la houille à des prix modérés. La Compagnie houillère les a élevés à un taux bien supérieur à celui qu'*aurait déterminé la libre et naturelle concurrence*. Par ses exactions, elle s'est placée sous le coup de l'art. 419 du Code pénal.

Aux termes de cet article, deux circonstances constituent le délit de coalition, ou monopole : la réunion, ou coalition entre les principaux détenteurs d'une même denrée, et la hausse des prix.

La Compagnie a prétendu qu'elle n'est pas la principale détentrice de la houille, parce qu'elle ne possède que le quart du territoire houiller et à peine la moitié des concessions.

Pour juger de l'importance des concessions, a-t-on répondu, il faut comparer, non leur étendue superficielle et leur nombre, mais leur produit réel, ou leur richesse. Or les concessions agglomérées par la Compagnie ayant produit, en 1846, les cinq sixièmes de l'extraction totale de la houille dans le bassin, elle en est bien la détentrice principale.

Quant à la hausse des prix, elle est notoire, attestée par des milliers de factures, et même avouée comme nécessaire par la Compagnie.

Pendant longtemps, elle a soutenu que l'art. 419 ne lui était pas applicable, parce qu'une coalition ne peut être que le concert de plusieurs personnes, et que les membres d'une société ne sont censés, par une fiction légale, qu'un corps moral unique. On lui a fait observer que cette fiction ne s'applique qu'aux effets civils des sociétés, et non aux faits qualifiés crimes ou délits par la loi, qui sont d'autant plus répréhensibles qu'ils ont été commis par un plus grand nombre d'individus, associés, ou non.

Au monopole de l'extraction, la coalition a joint celui de la vente, en parvenant à s'emparer des principaux débouchés et surtout du grand marché de Lyon, par la contrainte morale qu'elle a exercée sur les principaux marchands de charbon, de-

Digitized by Google

venus ses commissionnaires, pour la vente de ses produits, à l'exclusion de ceux provenant des exploitations non coalisés. (Voir les *Mémoires*).

Ce qui a lieu d'étonner, c'est le silence que gardent, depuis cinq ans, les pouvoirs judiciaire et exécutif, au sujet d'une coalition qui a excité les plaintes universelles des populations qu'elle opprime. Une accusation formelle a été portée contre ceux qui en sont les promoteurs : l'information judiciaire a fourni les preuves du délit. Trois commissions législatives en ont démontré les abus et les dangers. Dès 1847, la sous-commission ministérielle exprimait ses *craintes* de voir *compromise la prospérité de plusieurs industries importantes*, et recommandait au gouvernement, comme *urgentes*, des *mesures énergiques* pour arrêter la hausse progressive des prix. Et les populations attendent encore que justice soit faite !

H. ROYET.

Ancien maire de St-Etienne.

Digitized by Google

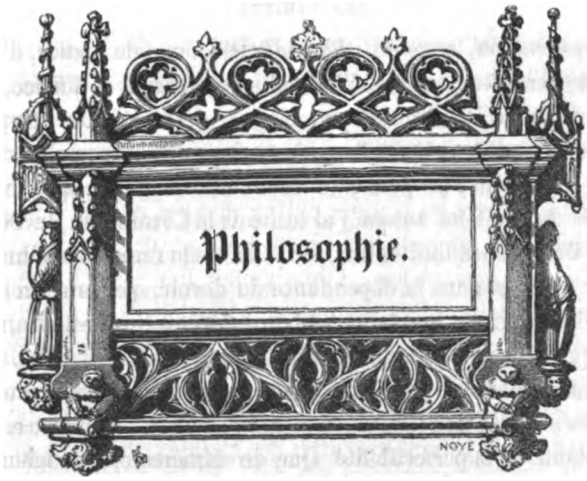

DES LIMITES

DE LA

PERFECTIBILITÉ HUMAINE[1].

Pour cette première leçon, je choisirai un sujet qui soit en un rapport plus direct que l'histoire de la philosophie du XVIIe siècle avec les besoins, les préoccupations et les erreurs du moment. Aux utopies qui troublent les esprits et menacent le repos de la société, je veux opposer de nouveau les principes philosophiques tirés de la connaissance de la nature et de la fin de l'homme. Il y a deux ans, j'ai ouvert mon cours par une leçon sur le But de l'État. En face de la propagande des doctrines communistes, j'ai cru devoir rappeler que le but de l'Etat est nécessairement subordonné au but de l'individu, et que le but de l'individu est la formation et le développement de sa personnalité morale, pour en conclure la condamnation radicale de

(1) Discours d'ouverture prononcé à la Faculté des Lettres de Lyon, le 28 novembre 1850.

Digitized by Google

tout système où, sous un prétexte quelconque de justice, d'égalité, de perfection sociale, l'individu est sacrifié à l'Etat, et la personnalité à la communauté. L'année dernière, pour tempérer cette fièvre ardente de droits vrais ou faux qui, lorsqu'elle transporte les esprits, les pousse si souvent à l'oubli du devoir et au mépris du droit des autres, j'ai traité de la Corrélation du Devoir et du Droit et des limites du Droit. J'ai voulu remettre en lumière que le droit est dans la dépendance du devoir, que tout droit séparé du devoir qui le fonde et du droit d'autrui qui le limite, n'est plus qu'une vaine et dangereuse abstraction. Aujourd'hui, dans une même pensée, je vous signalerai l'abus que font certaines utopies sociales de l'idée si vraie en elle-même, si religieuse et si consolante de la perfectibilité. Que de chimères ont été bâties, de nos jours, sur son fondement! N'est-ce pas en son nom qu'ont été sérieusement débitées à la multitude les annonces d'un nouvel âge d'or non moins fabuleux que l'âge d'or des premiers jours, chanté par les poètes? Mais, autant étaient innocentes les poétiques et riantes descriptions des ruisseaux de lait et de miel du règne de Saturne, autant il y a de danger dans ces prédictions de la métamorphose prochaine du travail en plaisir, et de la vie en une fête sans fin et sans nuage, par lesquelles des rêveurs sincères, ou des ambitieux sans scrupule abusent la multitude et cherchent à capter les suffrages.

En quel dégoût ne prendra-t-il pas le temps présent, celui dont l'imagination est exaltée par la vision d'un paradis sur terre? En vue de la terre promise, comment lui persuader de rester plus longtemps dans le désert? Quelle ne sera pas sa haine contre tout ce qu'il croit lui en barrer la route, et contre la société actuelle tout entière? Pour hâter de quelques mois, ou même de quelques jours, une telle conquête, il n'hésitera pas à tout détruire, à tout frapper, semblable à ces fanatiques serviteurs du Vieux de la Montagne, qui couraient au-devant d'une mort assurée, pour entrer plus tôt en jouissance de ce monde enchanté qu'on leur avait fait apparaître en songe, au travers des vapeurs d'une perfide ivresse.

Il importe donc de détruire un des fondements sur lesquels ces

Digitized by Google

rêveurs s'appuient, en déterminant la nature et les limites de la perfectibilité, au regard de l'homme et de la société. Mais, par quelle contradiction, après avoir autrefois établi l'idée d'une perfectibilité sans limites, viens-je aujourd'hui vous entretenir des limites de la perfectibilité? Cette contradiction n'existerait qu'autant que l'on confondrait l'univers avec l'humanité. En effet, c'est au regard de la création tout entière, et non pas de l'humanité, que j'ai soutenu l'idée de la perfectibilité indéfinie comme un complément nécessaire de la doctrine de l'optimisme. La raison, comme je l'ai autrefois longuement expliqué, ne peut pas ne pas admettre que Dieu, l'être souverainement parfait, voit toujours et fait toujours le meilleur, de là cette conséquence, que le monde, créé par Dieu, doit être le meilleur des mondes. Mais il faut prendre garde à la nature de ce meilleur suivant lequel Dieu s'est déterminé, sinon on poserait une borne à sa perfection souveraine et à sa toute-puissance, sinon l'optimisme serait sacrilége. Non seulement ce meilleur s'applique à l'ensemble, et non à des détails, à l'univers, et non à tel ou tel monde, à tous les êtres, et non à l'humanité en particulier; mais il s'applique à l'univers tel qu'il devient, à l'univers en puissance, et non pas seulement à l'univers tel qu'il est, à l'univers en acte. Ainsi, le meilleur qui a déterminé la volonté divine doit comprendre une série indéfinie d'évolutions et de progrès qui se développeront dans la série indéfinie des moments de sa durée.

Si vous imaginez, suivant l'erreur de quelques partisans de l'optimisme, un maximum absolu de perfection, un meilleur quelconque fixe et immobile auquel Dieu se serait arrêté dans la création du monde, ce maximum n'étant pas infini, à quelque degré que vous le portiez, il laissera toujours au-dessus de lui un nombre infini de degrés supérieurs de perfection que Dieu n'aurait pu, ou n'aurait pas voulu réaliser. Avec une telle doctrine, on sacrifie nécessairement ou la toute-puissance, ou la bonté souveraine de Dieu, ou toutes les deux ensemble. Mais, par l'idée de la perfectibilité indéfinie de l'univers, on supprime tout maximum absolu de perfection, on enlève toute limite à la puissance et à la bonté divine, on fait le monde digne de son auteur,

Digitized by Google

on réconcilie l'optimisme avec sa perfection infinie. Sans doute, Dieu peut toujours donner au monde un plus grand degré de perfection, comme l'objectent les plus subtils adversaires de l'optimisme. Mais nous n'éprouvons aucun embarras à leur répondre avec l'idée de la perfectibilité indéfinie. Car nous disons : non seulement il le peut, mais il le fera ; non seulement il le fera, mais il l'a fait, en comprenant de toute éternité, comme enchassés les uns dans les autres, tous les degrés possibles de perfectionnement, dans ce plan du monde le meilleur qu'il a choisi entre tous pour le faire passer à l'existence. Le meilleur des mondes est nécessairement, comme l'a dit Leibnitz, un monde allant sans cesse du mieux au mieux, et il faut ou renoncer à l'optimisme et à la perfection infinie de Dieu, ou admettre une perfectibilité indéfinie de l'univers. Ainsi, le progrès sans fin nous apparaît comme la condition et la loi nécessaire de la création tout entière, et comme la seule réponse à toutes les objections contre la divine Providence, tirées des imperfections et des misères que l'expérience nous découvre dans l'humanité et dans ce monde.

Mais, ce qui est vrai de l'ensemble des êtres ne sera pas vrai d'un être en particulier, d'un être borné dans le temps et dans l'espace ; et, de ce perfectionnement sans limites de l'univers, il ne faut pas conclure à un perfectionnement sans limites de l'homme sur cette terre. Dans l'ensemble des êtres, l'homme n'est qu'un détail ; dans la série des existences qu'il peut être appelé à parcourir, l'homme terrestre n'est qu'un moment : comment donc prétendrait-il à une perfectibilité illimitée ? Pour n'avoir pas fait cette distinction du progrès par rapport à l'univers, et du progrès par rapport à l'homme, quelques philosophes se sont égarés dans les rêves les plus insensés sur l'avenir de l'humanité. Qui ne connaît, par exemple, le rêve ridicule de Condorcet sur une extension progressive sans limites de la durée de la vie humaine ? Il ne se borne pas à cette espérance raisonnable, qu'un nombre d'hommes de plus en plus grand pourra atteindre les limites extrêmes de la durée de la vie humaine, il s'abuse au point de croire que ces limites reculeront indéfini-

Digitized by Google

ment. S'il n'ose, en termes explicites, assurer l'homme de l'immortalité en ce monde, en réalité cependant, c'est l'immortalité qu'il lui promet, lorsqu'il dit : « Serait-il absurde de supposer que ce perfectionnement de l'espèce humaine dût être regardé comme susceptible d'un progrès indéfini, et que la moyenne de la vie dût croître de telle sorte, qu'il ne serait point de terme au-delà duquel elle ne puisse s'étendre, point de quantité déterminée qui puisse lui être assignée comme limite. » Il est vrai qu'il ajoute que l'homme ne deviendrait pas sans doute immortel. Mais, quelle est donc la différence entre cette vie qui n'aura plus de fin, et l'immortalité ? Emporté aussi par cette fausse idée d'un progrès illimité de l'homme terrestre, Fichte, dans son livre sur la *Destination de l'homme*, ne s'égare pas moins, quoique en un autre sens, que Condorcet lui-même. En effet, il prédit que, dans une société plus parfaite, personne n'ayant plus d'intérêt à faire le mal, le mal disparaîtra, la pensée même du mal s'effacera de l'intelligence des hommes, et que la lutte entre le bien et le mal sera radicalement terminée par l'anéantissement du mal (1). Faut-il plus croire à Fichte, prédisant l'anéantissement de la pensée même du mal, qu'à Condorcet, prédisant l'anéantissement de la mort ?

Après Fichte et Condorcet, je pourrais citer quelques autres penseurs qui, bien que d'un ordre moins élevé, ont réussi à faire des disciples et une école. A les en croire, la perfectibilité aura pour effet de nous dispenser de tout effort pénible, soit au-dedans, soit au-dehors de nous-mêmes, de convertir tout travail en un divertissement, de faire sortir le bien général de l'affranchissement de toutes les passions, de nous doter de nouveaux organes, et de bannir la douleur, sinon la mort.

D'où viennent ces dangereuses et ces ridicules erreurs ? Elles viennent, soit d'une idée fausse de la nature même du progrès de l'homme et de la société, soit de l'ignorance des bornes et des conditions essentielles de la nature humaine. En effet, c'est de l'idée de la destinée de l'homme que dépend l'idée de sa perfec-

(1) *Destination de l'homme*, troisième partie, de la *Croyance*.

Digitized by Google

tibilité, dont la mesure n'est que la mesure de l'accomplissement même de sa destinée. Qui donc se trompe sur la fin de l'homme court le risque de confondre en lui le progrès avec la déchéance, et de prendre le dernier degré de la dégradation pour le plus haut degré de la perfection. Ainsi, les sensualistes et les épicuriens, qui mettent la fin de l'homme dans le bonheur des sens, ne mettront sa perfectibilité que dans l'accroissement des jouissances sensibles , dans l'affranchissement de toutes les passions, et dans la délivrance de toute contrainte importune. Du pourceau d'Epicure, ils feront l'idéal de la perfection de l'humanité. A ces traits, vous reconnaissez sans peine le caractère fondamental de l'espèce de perfectibilité que nous offrent en perspective la plupart des utopies de nos modernes réformateurs. Leurs doctrines sociales, qu'ils le sachent ou qu'ils l'ignorent, sont les légitimes et tristes conséquences de ces fausses doctrines métaphysiques de l'empirisme et du sensualisme , que nous avons ici souvent combattues et réfutées.

Mais, si tout autre est la destinée de l'homme, si la fin est la liberté morale, s'il a des devoirs à remplir, des facultés à développer, des passions à régler ; s'il doit se commander à lui-même, tout autre aussi sera sa perfectibilité et celle de la société Où ceux-ci voient le comble de la perfection, nous ne verrons que l'abrutissement et la dégradation ; et, ce qui fait leur désir et leur envie fera notre mépris et notre dégoût.

S'ils se trompent sur la nature de la perfectibilité dans l'individu, ils ne se trompent pas moins sur celle de la perfectibilité dans la société. De la nature de la perfectibilité dans l'individu, dépend la nature de la perfectibilité dans la société. Imaginer une perfection sociale qui soit achetée au prix de la perfection des individus, c'est méconnaître le but de la société, et sacrifier à une abstraction la vivante réalité. Je vous ai dit souvent que la société n'existe que pour les individus, qu'elle n'a pas d'autre mission que de les garantir et de les protéger dans l'accomplissement de leur destinée. La meilleure société , c'est celle qui offre à l'individu le plus de facilités et de garanties pour atteindre sa fin. Mais, cette fin étant la liberté morale, elle demeure une

Digitized by Google

œuvre essentiellement individuelle et personnelle, que la société ni ne peut, ni ne doit prendre à sa charge. Elle a bien pour devoir de protéger l'individu, mais non pas de l'asservir, ou de se substituer à lui dans l'accomplissement de sa tâche ; elle doit lui tendre la main, mais elle ne doit pas marcher pour lui. Je vous permets de croire un moment à la possibilité d'un mécanisme social, dont toutes les parties soient tellement ajustées, que l'individu soit dispensé de tout effort, de tout souci, de toute prévoyance, et qu'il soit pourvu à tout pour lui et sans lui, afin que vous considériez un peu ce qu'il en adviendrait, par rapport à la dignité humaine. Que serait cet homme, qui jamais n'aurait ni travaillé, ni lutté, ni souffert, cet homme, auquel tout viendrait à souhait, et pour qui la société tiendrait en main la baguette d'une fée ? Ne vous hâtez pas d'envier son sort ! car, à vrai dire, il n'aurait de l'homme que l'apparence et le nom. Par défaut de stimulant et d'aiguillon, la liberté dormirait en lui, il s'ignorerait lui-même, il serait sans dignité, sans force et sans courage ; ce serait un enfant plutôt qu'un homme, une chose plutôt qu'une personne.

Donc, loin d'être la plus parfaite, une telle société, si, par impossible, elle pouvait exister, serait la plus détestable de toutes, parce que, au lieu d'être en harmonie, elle serait en contradiction avec le but de la nature humaine, parce que, au lieu de faire de nous des hommes, elle nous tiendrait toute notre vie avec des lisières, et nous ferait vieillir dans une continuelle enfance.

Voilà comment les erreurs sur la nature même de la perfectibilité de l'homme s'enchaînent aux erreurs sur sa destinée ; voilà comment il est nécessaire de s'assurer de la vraie fin de l'homme, pour déterminer en quoi consiste son perfectionnement, et fonder quelques conjectures raisonnables sur l'avenir de l'humanité.

Ce n'est pas seulement sur la nature, mais encore sur les limites de la perfectibilité, que se trompent la plupart des théories de progrès social. Il faut distinguer deux sortes de perfectibilité : l'une, essentiellement propre à l'individu, qui commence et qui finit avec lui, et l'autre, qui peut s'étendre à la société tout en-

Digitized by Google

tière, et se transmettre de génération en génération. Tandis que la perfectibilité individuelle a sa limite fatale dans l'existence même de l'individu, la perfectibilité sociale, semblable à un héritage toujours croissant, n'a pour terme, dans le temps, que la durée de l'humanité elle-même, et, pour obstacle insurmontable, que les conditions essentielles de la nature humaine. Pour nous faire une juste idée du progrès social, distinguons donc d'abord avec soin ce qui, dans le progrès de l'individu, est transmissible d'avec ce qui est intransmissible, ce qui s'accroît et s'augmente sans cesse en s'ajoutant, de ce qui ne peut ni se léguer d'homme à homme, ni se transmettre de génération à génération.

Hélas ! j'aperçois tout d'abord deux grandes choses qu'il faut retrancher du progrès social, et mettre en dehors des espérances d'une perfectibilité indéfinie. Ces deux grandes choses sont : l'art et la vertu. Les lumières de l'intelligence, la science et l'industrie, vont en croissant d'âge en âge, mais non pas l'art et la vertu.

L'homme vertueux emporte avec lui sa vertu dans la tombe, n'en laissant que l'exemple et le souvenir à ceux qui le suivront dans la carrière. Quelque loin que lui-même il soit allé dans la voie difficile du bien, quelques combats qu'il ait livrés, quelques victoires qu'il ait remportées, tous les autres hommes n'en auront pas moins, après lui, les mêmes obstacles à vaincre, et les mêmes combats à livrer. Ni les mérites des ancêtres, ni les progrès de la civilisation n'auront pour effet d'alléger cette rude tâche, ni de mettre à meilleur compte et à plus bas prix le vrai mérite et la vraie vertu. En tout état de la société, la tâche morale demeure identique et personnelle ; et, jusqu'à la fin des siècles, chacun naîtra, apportant avec lui l'obligation de la recommencer tout entière, au prix des mêmes luttes et du même labeur.

Suis-je donc du nombre de ces aveugles pessimistes qui, en dépit des témoignages éclatants de l'histoire, nient l'existence d'un progrès moral, depuis les temps anciens jusqu'au moyen âge, depuis le moyen âge jusqu'aux temps modernes ? En aucune façon, Messieurs ; mais il faut prendre garde à ce qu'on entend

Digitized by Google

par progrès moral. Il ne faut pas confondre le progrès moral, dans la société, avec le progrès de la vertu ou de la moralité absolue dans les individus. La vertu s'acquiert au prix de luttes et de victoires personnelles, et la moralité absolue réside uniquement dans la pureté de l'intention. Pureté ou perversité de l'intention, grandeur des obstacles à vaincre pour faire ce que nous avons jugé le bien, voilà ce qui fait, voilà ce qui mesure d'une manière absolue notre mérite ou notre démérite, voilà ce qui nous absout et nous condamne par-devant Dieu. Avec autant de vertu et de mérite absolu, en raison de la grandeur des obstacles et du défaut des lumières, un moindre bien a pu être extérieurement réalisé par les hommes d'un autre temps. Pour oser affirmer que telle génération plutôt que telle autre a mérité la palme de la vertu, il faudrait pouvoir fouiller dans tous les cœurs, et lire dans les motifs de toutes les volontés. Pour moi, j'incline à croire qu'aucune n'a mérité cette palme, à l'exclusion des autres, et qu'entre les différents âges de l'humanité, il a pu y avoir une sorte de compensation et d'équilibre de moralité et de vertu. En effet, l'espèce humaine, toujours identique à elle-même, toujours sollicitée avec la même autorité, les mêmes attraits, les mêmes calculs, par les mêmes mobiles du devoir, du plaisir, de l'intérêt, a dû, à toutes les époques, produire à peu près, en des proportions semblables, quoique sous des formes diverses, le dévouement et l'égoïsme, la moralité et l'immoralité. Peut-être chaque génération, en s'éteignant, a-t-elle déposé autant d'âmes justes, comme autant d'âmes perverses, devant le tribunal de Dieu.

Mais, avec les progrès de l'intelligence, quoique le nombre et le degré des intentions pures n'augmentent pas, un plus grand bien sera réalisé dans la société, par cela seul que ces mêmes intentions seront plus éclairées. Avec les progrès de l'intelligence, la notion de l'intérêt, bien entendu, de plus en plus forte et de plus en plus lumineuse, pousse les individus et les nations à faire ce que le seul sentiment du devoir eût été peut-être impuissant à leur commander. C'est ainsi qu'on voit se rectifier et s'étendre les applications de l'idée de justice, les iniquités sociales s'atténuer et disparaître, et toutes les institutions tendre de plus en

Digitized by Google

plus à se mettre en harmonie avec la justice, sans qu'il y ait nécessairement un progrès réel dans la conscience et dans la moralité absolue des individus. Le progrès que nous appelons le progrès moral dans la société est donc, dans son origine, plutôt intellectuel que moral ; il n'a pas pour cause la perfectibilité de la vertu, mais la perfectibilité de l'intelligence. Supposez qu'il en soit de la moralité et de la vertu comme de la science, et qu'elles ne dépendent pas seulement de la volonté de l'individu, mais du siècle où il a vécu, avec quelle injustice la divine Providence ne semblerait-elle pas avoir réglé nos destinées ? Le mérite ne serait pas pour tous, aux mêmes conditions et au même prix, et le but également prescrit à tous serait plus rapproché des uns, et plus éloigné des autres. La moralité des uns ne viendra donc pas en aide à la moralité des autres, ni les vertus des ancêtres ne serviront d'échelon pour les vertus de leurs descendants. Vantons-nous d'être plus éclairés, mais non pas d'être plus vertueux que nos pères.

Il nous est permis de croire à des lois et à des institutions meilleures, à une société où chacun sera mieux garanti contre les piéges des méchants, et moins tenté lui-même de faire le mal aux autres ; mais il ne nous est pas raisonnablement permis d'espérer l'avénement d'une société où chacun sera vertueux, où il n'y aura plus ni égoïsme, ni envie, ni convoitise, d'une société enfin où, suivant l'illusion de Fichte, la pensée même du mal serait bannie de l'âme du méchant.

Il en est de l'art comme de la vertu, les siècles ne le verront pas successivement s'accroître et se perfectionner. Il y a eu sans doute et il y aura encore des perfectionnements dans les procédés extérieurs et mécaniques de l'art, mais non pas dans l'art lui-même, c'est-à-dire dans l'inspiration et le génie de l'artiste. Certainement les derniers venus l'emporteront par la science, mais peut-être ne l'emporteront-ils pas par les beaux-arts. Voyez si les siècles de Périclès et d'Auguste ne souffrent pas toujours la comparaison avec les siècles de Léon X et de Louis XIV. De combien les modernes n'ont-ils pas dépassé Euclide, Ptolémée ou Pline le naturaliste ? Mais peuvent-ils également se vanter

Digitized by Google

d'avoir surpassé Homère, Virgile, Phidias ou Démosthènes? A ne considérer que les progrès scientifiques, les hommes d'esprit qui, vers la fin du XVIIe siècle, engagèrent la querelle des anciens et des modernes, les Fontenelle, les Perrault, les Lamotte, les Terrasson, eurent certainement raison contre leurs adversaires en soutenant la supériorité des modernes. Mais ils eurent tort quand ils voulurent étendre à l'éloquence, à la poésie, aux beaux-arts, ce qui n'est vrai que des sciences. Ils mirent le bon sens et le goût du côté de leurs adversaires, ils furent injustes et ridicules dans leurs critiques et leurs parallèles quand ils entreprirent de prouver que l'éloquence est progressive comme la physique et la poésie comme les mathématiques. Ce que Buffon disait du style, il faut le dire aussi de l'art et de la vertu, c'est l'homme même. Il n'y a pas de procédé au monde qui puisse les transporter hors de l'artiste, hors de l'homme vertueux lui-même, et les faire passer d'une âme dans une autre.

La science seule se laisse, pour ainsi dire, détacher de l'individu et transmettre à l'espèce. Aussi, est-ce dans le progrès de l'intelligence ou de la science que consiste tout entière la perfectibilité de l'espèce humaine. Ce sont les idées nouvelles, ce sont les découvertes scientifiques qui deviennent un bien acquis à la société tout entière, qui vont augmenter la masse des idées et des découvertes antérieures et servir d'échelon pour des découvertes nouvelles. Sciences physiques et morales, expérience, industrie, voilà le patrimoine commun à toute l'humanité, voilà le champ immense ouvert à la perfectibilité. Ne craignez même pas qu'un jour accablé, pour ainsi dire, sous le poids des connaissances antérieures, l'esprit humain ne puisse aller plus loin. Car plus les connaissances augmentent et plus elles se généralisent, et plus les méthodes se perfectionnent, de telle sorte qu'à chaque époque, sans plus d'effort, l'esprit pourra s'élever au niveau des connaissances contemporaines pour ensuite les dépasser.

Sur ce progrès continu de l'intelligence et sur le bien déjà réalisé dans le passé, nous pouvons légitimement fonder l'espoir d'un avenir meilleur pour l'humanité sur cette terre.

Digitized by Google

Les lumières s'ajoutant à la pureté des intentions, en qui seule réside la moralité absolue, les institutions et les gouvernements se perfectionneront de plus en plus au point de vue de la prudence et de l'équité. Les privilèges et les inégalités qui ont leurs racines non dans la nature, mais dans les mœurs, les opinions et les institutions, iront en s'affaiblissant. Il se peut que les tentations mauvaises de la faim et de la misère étant moins puissantes, les chances de succès moindres, la répression plus sûre, les crimes extérieurs deviennent plus rares. Il se peut qu'une assurance mutuelle plus vaste et plus compréhensive resserre entr'eux tous les citoyens d'une même patrie ou même tous les membres de l'humanité sans porter atteinte à la personnalité. Il se peut qu'un jour arrive où sera prévenu tout malheur susceptible d'être prévenu, où sera réparé tout malheur susceptible d'être réparé. Il se peut enfin que par le progrès de l'hygiène et du bien-être, la moyenne de la vie soit augmentée. Mais tel est le terme des espérances les plus hardies qui se contiennent dans les limites de la raison. Pour être améliorée et adoucie, la vie n'en continuera pas moins d'être ce qu'elle est essentiellement, c'est-à-dire une épreuve, et l'homme aura toujours même fin à atteindre à la sueur de son front.

Si les inégalités d'institution humaine peuvent s'affaiblir ou même s'effacer, il n'en est pas de même des inégalités plus considéables qui sont d'institution divine ou bien le fait de notre propre liberté. Les inégalités d'institution divine sont celles qui ont leurs racines dans la nature même de chaque individu, selon qu'il est plus ou moins heureusement doué, selon qu'il l'emporte par telle ou telle faculté naturelle. A ces inégalités d'institution divine viennent s'ajouter celles qui sont notre œuvre à nous mêmes, le résultat de notre travail ou de notre paresse, de notre bonne ou mauvaise conduite. De là les supériorités légitimes de la vertu, de la science et de la richesse. La vertu, comme nous l'avons dit, est l'œuvre exclusive, absolue, de chaque individu. La science dépend des dons naturels et du travail. Donnez à tous les mêmes moyens d'apprendre et de s'instruire, vous aurez diminué l'ignorance générale, mais vous aurez plutôt augmenté

Digitized by Google

que diminué l'inégalité entre les hommes, en favorisant le libre essor et les aptitudes de chacun. Créée par l'effort de la liberté et du travail, la propriété, récompense terrestre de l'économie, de l'épargne et de la bonne conduite, en dépit de tous les efforts des niveleurs, ne présentera pas moins d'inégalités que la science ou la vertu. C'est donc une ridicule et dangereuse chimère que celle d'une égalité absolue. Pour l'obtenir, non-seulement il faudrait pouvoir corriger la nature et mettre l'égalité là où elle a mis l'inégalité, mais, avant tout, il faudrait dégrader l'homme en lui ôtant la liberté, cette mère féconde d'inégalités et de supériorités de toute sorte. Faites de l'homme une bête et de la société un troupeau, et alors seulement vous pourrez aspirer à réaliser cet idéal d'égalité absolue.

Un plus beau rêve que l'égalité absolue est celui de l'innocence absolue ; mais, pour être plus beau, il n'en est pas moins chimérique. Les passions sont éternelles comme la nature humaine. Pour atteindre sa fin, pour demeurer maître de lui, pour faire prédominer les nobles passions sur les passions inférieures, toujours l'homme sera dans la nécessité de combattre, et dans cette lutte intérieure de tous les instants, à côté des victoires, combien n'y aura-t-il pas toujours de tristes défaites à enregistrer dans l'histoire morale de chaque individu? Combattre, vaincre, travailler, souffrir, voilà ce dont jamais aucun perfectionnement social ne dispensera tout homme venant en ce monde. Il est possible de mieux préserver la société contre les effets extérieurs de la pensée du mal, mais non pas de l'expulser de l'âme du méchant. Concluons que rien jamais ne sera changé aux conditions du mérite et du démérite absolu des individus, et que c'est au prix du travail, de la lutte et de la douleur que l'homme, sous peine de déchéance et de dégradation, devra accomplir sa destinée sur cette terre.

Il est vrai qu'on fait briller à nos yeux la magique perspective d'un état social où la vie ne serait qu'une perpétuelle fête, le travail un plaisir et d'où la douleur serait bannie. Je croirais plutôt à toutes les métamorphoses d'Ovide qu'à la seule métamorphose du travail en un perpétuel divertissement. Tout

Digitized by Google

travail exige une contention plus ou moins dure de corps ou d'esprit à laquelle seuls l'intérêt, la raison, le devoir, la nécessité peuvent nous assujétir d'une manière efficace. Aussi pour mettre à leur place avec quelque vraisemblance le plaisir comme unique mobile, quelles combinaisons féériques les inventeurs du travail attrayant ne sont-ils pas obligés d'imaginer? Affirmons donc que sous aucun régime, moins encore sous celui du travail réglé et imposé par l'état ou la commune que sous celui du travail libre, les hommes ne confondront ensemble le travail et le plaisir, la peine et le repos.

Je ne suis pas non plus assez ignorant de la nature humaine pour croire à l'abolition de la souffrance plutôt qu'à l'abolition du mal moral et de l'effort pénible du travail. Il est une part de souffrance enfantée par la misère ou par l'incurie, soit des individus, soit des sociétés que les progrès des institutions humaines et de la charité publique diminueront chaque jour davantage. Mais il est une autre part de douleur dont la source est dans les conditions et les affections essentielles de la nature humaine que n'abolira jamais aucune espèce de progrès. Poussez aussi loin qu'il vous plaira vos espérances, imaginez toutes les garanties possibles dans une société meilleure, il faut que cette douleur subsiste. Supposez tous les corps sains et robustes, bannissez la maladie, comment les préserverez-vous des accidents fatals et de la fatigue ou de l'épuisement des organes, à moins que, comme le rêve Condorcet, il ne nous soit fait don de l'immortalité en cette vie.

Plus vive encore que la douleur physique, la douleur morale durera aussi autant que l'humanité elle-même. Qui guérira la profonde douleur des séparations éternelles? Soit que nous quittions pour jamais ceux que nous aimions, soit qu'ils nous quittent, que de larmes les hommes ont versées, que de larmes ils verseront encore! Qui donc tarira cette source abondante et profonde d'où s'échappent les larmes de l'humanité, à moins d'ôter les bornes de notre nature et de l'élever jusqu'à l'infini, ou de nous dégrader jusqu'à l'égoïsme absolu et à l'insensibilité?

Cependant, je veux supposer un moment que notre chair et

Digitized by Google

notre cœur ayant été rendus insensibles, que notre œil étant desséché, nous soyons affranchis de toute douleur jusqu'à notre dernier jour. Qu'importe, si ce dernier jour arrive, et si en même temps que la douleur de la vie vous n'avez pas extirpé la douleur de la mort ! Tant que resteront cette douleur et cette appréhension suprême, combien l'homme ne sera-t-il pas éloigné de ce bonheur complet sur terre, par où cherchent à le séduire et à l'enivrer tant de fausses théories et de prophéties menteuses !

J'ai toujours été frappé de cette pensée de Labruyère, qui se trouve dans le chapitre sur l'homme : » Si la vie est misérable, elle est pénible à supporter, si elle est heureuse, il est horrible de la perdre. L'un revient à l'autre. » Assurément, ce n'est pas à dire qu'en raison de cette sorte de compensation entre la vie et la mort, il faille renoncer à tout effort pour adoucir la douleur et la misère, mais c'est-à-dire qu'en tout état de société, l'homme ici-bas ne cessera pas d'être éprouvé. Au banquet de la vie, toujours sur la tête de chaque convive la mort sera suspendue par un fil comme l'épée de Damoclès. A aucun homme jusqu'à la fin des siècles, ne manqueront les occasions de faire preuve de résignation et de courage. Faites la vie d'autre façon, ôtez-en l'épreuve, la nécessité de s'abstenir et de soutenir, les occasions de mérite et de dévouement, et en même temps vous dépouillerez l'homme de sa dignité et de tout ce qui fait sa grandeur en ce monde. Comme épreuve, comme incitation continuelle à l'effort, à la lutte, au courage, à la prévoyance, la vie sera toujours accommodée au développement de l'esprit et de l'âme, de la force et de la grandeur morale, et en conséquence à la fin que nous devons atteindre, c'est-à-dire qu'il y aura toujours du mal dans la vie. Tel est le sens de ces paroles remarquables de M. Jouffroy : la vie est éminemment bonne parce qu'elle est éminemment mauvaise.

Ainsi, pour ignorer la fin de l'homme, on lui propose comme son bien ce qui n'est pas son bien, on prend la perfectibilité au rebours et l'abrutissement pour un progrès ; ainsi, par ignorance des conditions de la nature humaine, on se méprend sur les limites nécessairement restreintes de sa perfectibilité dans cette

Digitized by Google

existence et dans ce monde. La perpétuité de l'épreuve, l'inégalité par le double fait de la nature et de la liberté, la nature physique et morale, essentielle à la constitution de l'homme, à sa nature organique qui ne peut pas ne pas s'épuiser et périr, à ses affections naturelles qui ne peuvent pas ne pas être blessées, et enfin par dessus tout le reste, la nécessité plus évidente encore de la mort, voilà les limites de fer que la perfectibilité humaine ne franchira jamais. Gardons-nous donc de prêter l'oreille à tous ces prophètes menteurs qui, sur la foi d'une perfectibilité indéfinie, nous montrent une terre promise où il n'y aura plus de larmes aux yeux ni de sueur au front. Sur ce faux exemplaire d'une perfection chimérique, ne mesurons pas et ne jugeons pas la société actuelle. Dans les misères de la vie sachons distinguer ce qui est indestructible, ce qui ne peut être aboli sans que la nature humaine elle-même soit abolie, de ce que peuvent, de ce que doivent emporter les progrès du temps, de la science et de la justice. Alors seulement nos vœux et nos espérances seront raisonnables, alors seulement nous saurons nous tenir à égale distance des excès du pessimisme et de l'optimisme, du découragement et des folles illusions.

Vous ne pouvez vous tromper sur le but et sur l'intention de ce discours. Je crois à une perfectibilité sans limites, inséparable du vrai optimisme et de l'idée même de la divine Providence au regard de l'ensemble des êtres, je crois à une perfectibilité limitée au regard de l'humanité. Ce n'est donc pas l'idée de la perfectibilité que j'attaque, mais l'abus que certains réformateurs en ont fait au grand préjudice du bon sens, de la dignité de l'homme et aussi du repos des sociétés. De cela seul que l'homme est un être qui recueille et transmet, il résulte que l'homme et la société sont perfectibles. Il faut croire à cette perfectibilité comme à l'histoire, où elle se montre au grand jour. Mais il ne faut y croire que dans les limites de notre nature, de notre destinée et de notre existence terrestre. Restreinte en ses véritables limites, l'idée de la perfectibilité n'est plus dangereuse, mais salutaire. Elle soutient et console l'homme sage à travers les terribles épreuves des révolutions. Si elle ne l'abuse pas par l'i-

Digitized by Google

mage d'un âge d'or prochain, du moins le rassure-t-elle contre le triomphe définitif de certaines erreurs; contre le retour à l'âge de fer de l'esclavage et à la barbarie; et si elle ne l'enivre pas d'espérances insensées, du moins lui fait-elle entrevoir un peu de bien après le mal, un peu de lumière après les ténèbres et un peu de calme après l'orage.

F. BOUILLIER.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

VICTOR ORSEL.

Le 14 décembre 1850, des soins pieux rapportaient à Oullins, pour les rendre au sol natal et les déposer dans un tombeau de famille, les restes mortels d'un artiste lyonnais du plus haut mérite, de Victor Orsel, mort un mois avant, à Paris, après une longue et douloureuse maladie, au milieu d'une carrière brillamment parcourue et qui lui promettait bien des succès encore.

C'est à ceux qui ont pu apprécier, comme nous, l'étendue de ses connaissances dans l'iconographie chrétienne et l'importance de ses consciencieux travaux, de réunir dans une notice tous ses titres à une célébrité déjà si bien établie.

Digitized by Google

Victor Orsel naquit à Oullins près Lyon, au mois de mai 1795, d'une famille honorable et justement estimée. Son éducation fut complète et bien dirigée. Il puisa dans les leçons de ses professeurs, ainsi que dans les enseignements de ses respectables parents, les sentiments élevés qu'on a toujours remarqués en lui. Son goût pour les arts se développa de bonne heure ; il fut reçu à l'École de Lyon, et devint l'élève de P. Révoil, dont il se fit bientôt distinguer.

Privé de cette facilité d'exécution que la nature n'accorde qu'à un petit nombre de privilégiés, et qui, lorsqu'on en abuse, devient un présent funeste, Orsel eut d'abord de grandes difficultés à vaincre ; mais son amour pour l'étude, son caractère posé et réfléchi, ainsi que cette force de volonté qu'il eut toujours dans ses travaux, lui firent surmonter tous les obstacles. En peu d'années, Orsel devint un des élèves les plus distingués de l'École. Lorsque les événements politiques obligèrent, en 1815, Pierre Révoil à s'éloigner pour quelque temps de Lyon, ce furent ses élèves Orsel et Jacomin, qui tinrent honorablement la place du maître, pendant tout le temps que dura son absence.

L'instruction solide qu'avait reçue Orsel, ses études classiques, son goût pour les grandes choses, tout enfin devait naturellement le porter à la représentation des sujets historiques, et lui rendre nécessaires de plus hauts enseignements que ceux qu'il puisait alors à l'École de Lyon. Il résolut d'aller travailler à Paris, où, en 1814, il avait déjà fait un trop court séjour, et, quittant Lyon en 1818, il entra à l'École de P. Guérin, dont le nom seul rappelle tant de chefs-d'œuvre. Après trois ans passés sous la direction de ce maître, Orsel voulut voir l'Italie.

En 1821, il arrivait à Rome, et, deux ans après, il envoyait à Lyon le tableau de la *Charité*, donné par lui à l'hospice de ce nom et placé aujourd'hui dans la salle du Conseil.

Le second ouvrage qu'Orsel exécuta en Italie, fut celui d'*Adam*, acquis, en 1826, par la ville de Lyon. Cet ouvrage lui valut une distinction bien flatteuse. Son ami Magnin, élève comme lui de l'École de Révoil, venait de mourir à Bologne, en se rendant à Rome, où il devait exécuter un tableau pour lequel le Conseil

Digitized by Google

municipal de notre cité avait voté une somme de dix mille francs. Ce tableau devait représenter un sujet important de notre histoire locale. L'administration lyonnaise consentit à reporter sur Orsel tous les avantages de cette commande, elle l'affranchit même de l'obligation du sujet imposé à Magnin, et accepta celui de *Moïse sauvé des eaux*, et présenté à Pharaon par la princesse, sa fille.

Orsel attachait beaucoup d'importance à cet ouvrage dont il faisait le carton, lorsque nous arrivâmes à Rome, en 1826. L'accueil simple et cordial qu'il nous fit, et une certaine conformité de goûts pour un art dans lequel il avait déjà tant d'expérience, nous attira vers Orsel bien plus que vers aucun des autres artistes français qui étudiaient alors en Italie. Aussi allions-nous souvent passer plusieurs heures avec lui dans des causeries artistiques qui avaient pour nous beaucoup d'intérêt. Orsel raisonnait parfaitement son art, et il y avait toujours beaucoup à apprendre dans ses entretiens.

L'exécution du tableau de *Moïse* dura plusieurs années, car ce ne fut qu'en 1831 qu'il parut au salon où il eut le plus grand succès. La révolution qui venait d'avoir lieu avait changé toute l'administration municipale de Lyon ; Orsel éprouva quelques difficultés, mais enfin la beauté de l'ouvrage triompha de tous les obstacles, et le tableau fut accepté par la ville.

Après avoir fait plusieurs voyages en France, Orsel y était définitivement rentré en 1831. A cette époque nous le revîmes à Lyon, mais notre ville était un théâtre trop restreint pour un artiste accoutumé à vivre à Rome ou à Paris. Il partit donc pour la capitale, et là il voulut mettre à exécution un projet qu'il avait conçu depuis longtemps, et dont il nous avait souvent parlé en Italie ; c'était de s'adonner à la peinture symbolique dans laquelle il avait déjà acquis des connaissances très-étendues.

Frappé des idées religieuses si éloquemment exprimées par les peintres du moyen âge, il avait eu le soin de dessiner lui-même toutes les fresques du *Campo-Santo* à Pise, et, visitant le nord de l'Italie, il avait amassé, par un travail assidu, les matériaux les plus curieux et les moins connus des artistes qui,

Digitized by Google

négligeant la pensée pour ne s'occuper que de la forme, traitent de barbares les œuvres de l'École primitive, où les idées religieuses sont exprimées à l'aide de poétiques symboles.

Le premier résultat de ses nouvelles études fut le tableau *le Bien et le Mal*, ouvrage qui a été si peu compris, si critiqué, et qui cependant est plein de beautés morales très-dignement rendues.

Mais bientôt se présente pour Orsel l'occasion d'un nouveau triomphe. Le choléra-morbus se déclare à Paris, en 1832. Tous les départements sont dans une appréhension inexprimable; Lyon est menacé, des précautions sanitaires sont prises par l'autorité, le clergé engage les fidèles à s'adresser au ciel pour obtenir l'éloignement du fléau. La population religieuse répond à l'appel de ses pasteurs, et chaque jour de nombreux pélerins visitent la chapelle de Fourvières.

Lyon est épargné.... Les savants cherchent à en expliquer la cause, les sceptiques l'attribuent au hasard, mais le peuple religieux reste persuadé que l'intercession de la Sainte-Vierge a seule pu produire ce miracle. On veut perpétuer le souvenir de cette protection céleste, des souscriptions ont lieu, on vote un tableau commémoratif ainsi que l'agrandissement de la chapelle sainte dont l'étendue ne suffit plus à l'empressement des fidèles.

Plusieurs artistes sont sur les rangs, tous recommandables par leur mérite, leur talent et leurs ouvrages précédents. Orsel l'emporte. Seize mille francs lui sont alloués et comptés, et la chapelle de Fourvières aura bientôt un magnifique ouvrage.

Orsel devait briller sur un plus vaste théâtre. Parmi les nombreux artistes chargés des travaux de peinture exécutés dans la capitale de la France, il ne pouvait être oublié, et la chapelle de la Vierge, dans l'église de Notre-Dame-de-Lorette est confiée à son talent.

A cette époque, la rénovation de la peinture à la cire, due aux savantes recherches de M. de Montabert, agitait le monde artiste et savant. D'anciennes habitudes luttaient contre elle, la peinture à l'huile était imposée. Orsel, pénétré des avantages de cette rénovation, réussit enfin, après mille peines, à obtenir l'au-

Digitized by Google

torisation de se servir de ce procédé magnifique qui devait lui coûter quatre fois la valeur du prix de son travail.

Grâce à sa persévérance, à ses efforts, à ceux de son digne ami M. Perin, chargé également d'une chapelle dans la même église, le procédé à la cire fut reconnu d'une incontestable supériorité, et tous les artistes furent autorisés à s'en servir ; aujourd'hui il est généralement en usage pour la peinture monumentale (1). Cette victoire remportée par notre compatriote sur la routine, lui fera toujours le plus grand honneur.

Dès ce moment, Orsel fut complétement absorbé par son tableau votif et sa chapelle. Ne voyant rien au delà, il fit les plus grands sacrifices de temps, de patience et d'argent. Forcé souvent par la maladie de suspendre ses travaux, il songeait alors, à travers ses souffrances, aux moyens de perfectionner ses œuvres, et, dès qu'il avait repris quelques forces, il n'hésitait pas à anéantir d'admirables parties, travail de plusieurs mois, s'il croyait pouvoir faire mieux encore.

Ainsi se sont passées les dix-huit dernières années de cette laborieuse existence. Il sacrifiait sa santé, sa fortune, sa vie à son amour de l'art, afin de laisser deux monuments impérissables qu'il n'a pas eu la consolation de pouvoir achever.

Sous l'influence d'une maladie parvenue à son dernier période, il s'affaiblissait de jour en jour. Sentant sa fin approcher, il chargea ses élèves, sous la direction de son fidèle ami Perin, de terminer ces deux derniers ouvrages auxquels il avait consacré tant d'années, et il expira le 1er novembre 1850, après leur avoir confié ses dernières instructions.

Nous n'avons pu jusqu'ici donner qu'une idée très-imparfaite des travaux d'Orsel, malheureusement en trop petit nombre,

(1) Le procédé employé aujourd'hui pour la peinture murale donne une peinture matte comme la fresque et par conséquent facile à voir sous tous les jours. C'est une modification du procédé à l'encaustique si énergique, si puissant, et dont la durée lui assure un si grand avantage sur la peinture à l'huile. On peut voir, à ce sujet, les différents écrits que nous avons publiés sur cette question.

Digitized by Google

nous allons maintenant essayer de faire connaître leur importance et leur mérite.

Nous ne nous arrêterons pas à quelques ouvrages exécutés à Lyon et à Paris pendant le cours de ses études, quoiqu'ils fissent pressentir ce que serait un jour leur auteur (1), mais le premier tableau dont nous parlerons, est celui de la *Charité*, donné par l'auteur, en 1823, à l'établissement de ce nom.

Cet ouvrage, exécuté à Rome, et de grande dimension, représente une jeune femme d'une physionomie douce et bienveillante, assise sur le perron d'un monument, et allaitant un enfant qu'elle soutient de la main droite, tandis que, de la gauche, elle présente du pain à un vieillard à ses pieds. D'autres enfants sont groupés près de celui qu'elle allaite, et, derrière le vieillard, quelques pauvres apparaissent encore.

Cette œuvre, dont l'idée est belle, la composition riche et le dessin correct, se ressent un peu, selon nous, de la jeunesse et de l'inexpérience de son auteur. Les enfants sont bien dessinés et l'expression des têtes de pauvres, surtout celle de la vieille femme, sont parfaites et pleines de vie, mais la lumière n'est pas assez largement disposée sur l'ensemble général, et le vieillard, dont la tête amaigrie annonce la souffrance, a, dans tous ses membres, une fermeté de chairs, une ampleur de formes et une puissance musculaire impossible à cet âge ; la tête et le corps ne peuvent appartenir au même homme. En général ce tableau, quoique moins beau que ceux que l'auteur a produit plus tard, est, malgré cela, une chose très-remarquable, et à laquelle on doit attacher beaucoup de prix : il se trouve à l'hospice de la Charité, au-dessus de la cheminée de la salle du conseil.

Le second ouvrage important d'Orsel, fut *Adam maudissant Caïn, meurtrier de son frère.*

Cette œuvre, infiniment supérieure à celle que nous venons

(1) Tels sont : 1° le *Christ* que l'on voit dans l'église de Saint-Nizier, imité de celui de la *Transfiguration*, par Raphaël ; 2° le tableau d'*Abraham renvoyant Agar*, et qui, acheté par la Société des Amis-des-Arts, appartient aujourd'hui à M. Jacques Orsel, frère aîné de l'auteur.

Digitized by Google

de décrire, est au Musée de notre ville. Correctement dessinée, elle montre d'immenses progrès, l'effet général est beaucoup mieux entendu que dans le tableau de la *Charité*, le corps d'Abel est surtout remarquable par la beauté et l'élégance des formes, mais la figure d'Adam, dont la tête rappelle trop celle du Père Éternel dans les Loges de Raphaël, ainsi que celle d'Ève, ont toutes deux un air théâtral. Le désespoir d'une mère ne s'exprime pas ainsi. Toutefois, malgré une couleur un peu froide et qui ne peut point donner une idée du climat où se passe la scène, ce tableau, par la science et la correction du dessin, ainsi que par le soin et le fini de son exécution, est une des belles pages de notre Musée, et quand Orsel n'aurait donné que cette preuve de talent, il se serait acquis des droits incontestables à la renommée.

Son tableau de Moïse présenté à Pharaon est une œuvre capitale. Une esclave agenouillée tient entre ses bras le jeune enfant qu'on vient de retirer d'entre les roseaux du Nil ; la princesse le présente au roi son père qui, dans ce moment, prend son repas, suivant l'usage, à la porte de son palais. Près de la princesse, mais un peu éloignée, se voit la mère, dont le visage exprime l'anxiété la plus terrible sur le sort de son enfant, tandis que sa jeune fille adresse au dieu d'Israël de ferventes prières pour le salut de son frère. Derrière Pharaon, se tient Ramsès, son fils, accompagné de différents officiers de sa maison. Dans le fond, les gardes, à la porte de l'enceinte, repoussent la foule qui veut y pénétrer.

Ce bel ouvrage, d'un coloris infiniment plus vigoureux et plus solide que celui de l'Adam, est plein de beautés de premier ordre. Les draperies, en général, sont admirables ; le manteau de Pharaon est peut-être arrangé avec un peu trop d'art, mais celui de la princesse sa fille est un véritable chef-d'œuvre : nous le croyons emprunté à une statue d'Isis, et il ne le lui cède en rien.

L'expression de la mère de Moïse est énergiquement rendue, et celle de la jeune fille peut être considérée comme un des plus beaux modèles en ce genre. Quant à Pharaon, il est un peu froid

Digitized by Google

et n'a pas de vie : c'est, en général, la partie faible du tableau, auquel on peut reprocher aussi de manquer de profondeur. Malgré ces quelques imperfections, le tableau de Moïse est un magnifique ouvrage qui mit son auteur au rang des artistes les plus distingués.

En 1836, fut exposé à Lyon, au salon de la société des Amis des Arts, le tableau intitulé : *le Bien* et *le Mal*. Cet ouvrage, fruit des études d'Orsel dans la peinture symbolique, est conçu dans la manière dont quelques maîtres anciens nous ont laissé d'excellents modèles. La pensée en est développée dans une succession de petits médaillons disposés autour du sujet principal.

Le tableau du milieu représente deux jeunes filles, dont l'une, belle, simple et candide, étudie le livre de la Sagesse ; elle est protégée par un ange. Sa sœur, au contraire, foule aux pieds le livre saint, et aussitôt, le démon, sous la forme d'un monstre hideux, exerce son pouvoir sur elle. Dans ce tableau, rien n'est plus suave, plus pur que cette blonde jeune fille inclinant sa tête charmante et lisant attentivement le livre de la Sagesse. Comme tout, en elle, annonce bien l'innocence et ce calme que donne la vertu, tandis qu'une violente agitation trouble les traits de sa sœur, dans l'âme de laquelle le démon souffle le feu des passions. Les conséquences de ces deux impressions différentes font les sujets des petits tableaux entourant le sujet principal. Ceux, à la droite du Christ qui, placé au cintre, préside la scène, sont consacrés au bien, c'est l'histoire de la jeune fille sage ; ils sont intitulés : *Pudeur, Mariage, Maternité, Bonheur*. Ceux, à sa gauche, représentent la vie de la jeune fille vouée au mal, et sont nommés : *Libertinage, Mépris, Angoisse, Désespoir*. Dans le tableau du cintre, le Christ admet au ciel la jeune femme vertueuse, et repousse celle que le démon a perdue.

Ce tableau, œuvre poétique et morale s'il en fut jamais, était trop sérieux pour être apprécié d'un public léger comme celui qui fréquente les salons de peinture : il ne fut pas compris. Si l'on veut plaire au public, il faut l'amuser ; mais si vous voulez l'instruire, si vous voulez surtout le rendre meilleur en lui re-

Digitized by Google

prochant ses travers, il devient ennemi : c'est ce qui est arrivé à Orsel, dans cette occasion. Son œuvre était tout un livre de morale. Au lieu de s'élever à la hauteur de la pensée du peintre, au lieu de comprendre que cette œuvre sérieuse, imitation des modèles laissés par les grands artistes du moyen âge, était un noble enseignement, on s'est attaché à quelques mesquines critiques de détail.

Examiné sous le rapport de l'exécution, le tableau *le Bien et le Mal* est une œuvre d'art du plus haut mérite. On y trouve des expressions parfaitement convenables, des poses simples et bien senties, et les costumes appropriés à l'époque où vivaient les artistes-poètes dont Orsel a voulu imiter le style, parfaitement en rapport avec le sujet. Quelques personnes ont critiqué la hideuse figure du démon, que l'on eût mieux aimé beau de formes comme un ange déchu, mais d'une expression infernale. Ce sentiment, qui est aussi le nôtre, ne pouvait pas être suivi par Orsel, esclave du genre qu'il avait adopté. Dans les œuvres des artistes de l'école primitive, le démon est toujours représenté ainsi. Empruntant, non pas l'idée, mais cette disposition de tableau au moyen âge, il fallait donc en adopter le style et se conformer aux usages consacrés. Enfin, le tableau du *Bien* et du *Mal* atteste les plus profondes connaissances des modèles que nous ont laissés les anciens maîtres. Le seul reproche qu'on pourrait faire à l'auteur, c'est de s'être un peu trop laissé aller, tout en imitant leur style, à imiter aussi leurs poses et leur coloris. Peut-être même Orsel l'a-t-il fait à dessein ; si ce reproche est fondé, c'est le seul qu'on puisse lui faire.

Cette œuvre si remarquable sera un jour publiée par le burin d'un artiste de mérite, M. Vibert, professeur de gravure à l'école de Lyon, et qui, intime ami d'Orsel, s'occupe depuis bien des années à perfectionner la planche sur laquelle il a représenté l'œuvre de son ami avec tout le talent qui le caractérise. Nous désirons de tout notre cœur que cette reproduction ne tarde pas plus longtemps, car nous la considérons comme un hommage rendu au mérite d'un ouvrage dignement apprécié de tous les artistes sérieux et érudits.

Digitized by Google

Ce serait ici le lieu de parler de la chapelle de la Vierge, dans l'église de Notre-Dame-de-Lorette, à Paris ; mais, n'ayant jamais pu en obtenir l'accès, nous ne pouvons en détailler ici les beautés. Cependant, nous avons entendu parler d'une idée charmante et pleine de poésie délicieuse, c'est la peinture des litanies de la sainte Vierge ; chaque vers est exprimé par un petit médaillon. Cet ouvrage, d'un immense travail, quoique dans un petit local, est traité, dit-on, avec toute la simplicité et la grâce possibles, et l'esprit religieux qui y règne est puissamment secondé par un coloris mystérieux qui produit un très-bel effet. C'est, du reste, le travail de dix-huit années. Espérons que, se conformant exactement aux dessins et aux instructions d'Orsel, ses élèves, guidés par son fidèle ami Perin, achèveront dignement l'œuvre de leur maître, et qu'un jour le burin de M. Vibert le reproduira aussi avec son talent accoutumé.

Pour compléter ce que nous avions à dire sur les œuvres d'Orsel, il nous reste à parler de son tableau votif du choléra, destiné à notre chapelle de Fourvières, et commandé en 1832.

Cet ouvrage, qu'Orsel refusa de nous montrer, quoique nous ayons été chargé par les principaux souscripteurs de leur dire où en était ce travail, est d'une très-grande dimension. Nous en copions ici textuellement la composition telle qu'elle a été publiée dans les journaux de Lyon, en avril 1843 :

« La Vierge protège et couvre de son manteau la ville de Lyon représentée par une femme à genoux, accompagnée d'un lion, son emblême. L'enfant Jésus lui donne sa bénédiction ; saint Pothin, saint Irénée, sainte Blandine, saint Jean-Baptiste intercèdent pour elle. Un ange, armé d'un glaive, arrête le choléra, la mort et la guerre civile prêts à fondre sur la ville ; l'enfant Jésus, la Vierge et la figure de la ville occupent le milieu du tableau ; la partie à droite du spectateur est remplie par les saints ; les fléaux sont à gauche : dans le fond, on voit la montagne de Fourvières (1). »

Dans les peintures allégoriques religieuses, les idées, même

(1) *Courrier de Lyon*, jeudi 20 avril 1843.

Digitized by Google

les plus neuves, ne peuvent s'exprimer qu'à l'aide de symboles connus et consacrés par l'usage. Aussi, cette magnifique composition, savant résultat des observations faites par Orsel en Italie, démontre à quel point il avait étudié les anciens maîtres. Pour peu que l'on soit familiarisé avec cette étude, on retrouve la première idée de la Vierge protégeant et couvrant de son manteau la ville de Lyon, dans le tableau de fra Bartolomeo, intitulé : *La Madone de la Miséricorde*, que l'on voit dans l'église de Saint-Romain, à Lucques, et représentant la Vierge couvrant de son manteau le peuple de cette ville, en signe de protection.

L'enfant Jésus, donnant sa bénédiction à la ville de Lyon suppliante et assistée de ses patrons, rappelle non seulement les tableaux de J. Bellini, à Venise, la fresque de Carlone sur le fronton de l'*Albergo de' poveri*, à Gênes, mais surtout le tableau de Cariano, dans la même ville, et dans lequel l'enfant Jésus bénit un homme agenouillé ainsi que sa femme, assistés de leurs patrons saint Antoine et sainte Catherine. L'ange, armé d'un glaive et arrêtant les fléaux, nous reporte au Vatican, en présence de ceux de Raphaël chassant Adam et Eve du paradis terrestre, ou frappant de verges Héliodore, de même que la vue de Fourvières, dans le fond, rappelle la Madone de Foligno ou l'église à laquelle est destiné ce tableau, se voit dans le lointain (1).

Quant à la place de chaque figure, Orsel était trop instruit de tous les usages consacrés par les idées religieuses des siècles passés, pour y avoir manqué. Il savait que ces usages veulent que la Vierge soit toujours à la droite du Christ, comme place d'honneur, et que, pour cela, elle doit porter son enfant sur le bras gauche. Cette coutume qui, dans un tableau votif, laisse à la

(1) Ce magnifique ouvrage de Raphaël est aujourd'hui au Musée du Vatican. Il représente Marc-Jean-François Sigismond-Conti, assisté de ses patrons et à genoux aux pieds de la sainte Vierge, entourée d'une cour céleste. L'enfant Jésus paraît vouloir descendre vers lui. Au-dessous, et au centre de la composition, se voit un ange, tenant une tablette sur laquelle a dû être écrite la légende du tableau. Dans le fond, la ville de Foligno, à laquelle le tableau était destiné. Cet ouvrage est généralement regardé comme le type de tous les tableaux votifs.

Digitized by Google

Vierge le bras droit pour agir et commander, place naturellement les saints patrons du côté de l'enfant Jésus, et, par conséquent, rejette les fléaux du côté opposé.

Ainsi, dans cette belle ordonnance, Orsel a su réunir sur une seule toile des idées merveilleusement convenables à son sujet, et qu'il a trouvées éparses chez les peintres de l'école primitive ; et, avec un remarquable talent, sans s'écarter des usages reçus, il a su donner à sa composition un caractère neuf, et la rendre inattaquable au point de vue iconographique et archéologique, puisqu'elle est appuyée sur les autorités si respectables de tous les maîtres anciens qui ont traité des sujets analogues.

Le tableau du *Choléra* appartient à la chapelle de Fourvières, et Lyon le comptera toujours au nombre de ses plus précieuses richesses. Espérons que nous pourrons bientôt admirer un ouvrage, au perfectionnement duquel l'auteur a passé les dix-huit dernières années de sa vie.

Tout entier à son art, Orsel ne se maria pas. Il avait, pour produire ses œuvres, besoin de toute sa liberté. Dans le cours de sa vie, sa santé toujours chancelante lui a nui beaucoup. A chaque instant, il était forcé d'interrompre ses travaux, et il serait mort très-jeune s'il n'avait pas eu auprès de lui l'ami le plus dévoué et le plus admirable. Les soins affectueux prodigués par M. Perin à Orsel sont au-dessus de toute expression ; un frère n'aurait pu faire davantage, et ce dévouement a duré jusqu'à la dernière heure.

Il nous semble les voir encore tous deux à Rome, dans l'atelier d'Orsel, au *Vicolo del Babuino*, ou dans leur modeste logement de la *Via della croce*, il nous semble les entendre encore causer avec nous sur les chefs-d'œuvre que Rome renferme, et nous en développer les beautés. Ces entretiens étaient pour nous si intéressants que bien souvent nous les prolongions jusqu'à une heure fort avancée. A Rome, les visites les plus habituelles d'Orsel étaient pour son maître, P. Guérin, alors directeur de l'Académie française. Du reste, peu soucieux des distractions assez rares à la vérité, que l'on trouve dans cette ville, et trop préoccupé de son art pour s'en laisser détourner par le plaisir, c'est

Digitized by Google

à peine si, pendant les folies du carnaval, on le voyait quelquefois au bal masqué des théâtres d'Alibert ou de l'Argentine.

Les idées d'Orsel sur la peinture n'étaient point celles d'un artiste ordinaire. Poète et philosophe, il considérait l'art comme un moyen de rendre plus frappantes les grandes vérités de la religion et de la morale. Jamais le prix de ses ouvrages ne fut pour lui une spéculation, bien loin de là, il n'est aucun de ses tableaux qui ne lui ait coûté quatre fois plus qu'il n'en avait reçu. Généralement aimé et estimé, il laisse les souvenirs les plus honorables, non seulement comme savant, comme artiste, mais comme citoyen. Recommandable sous tous les rapports, Orsel eût été bien placé à la tête d'une École ; il l'eût dirigée avec talent et avec dignité. Nul doute que si la mort ne l'eût pas frappé sitôt, l'achèvement de sa chapelle et de son tableau votif du choléra lui eût ouvert les portes de l'Institut, et lui eût assuré la direction de l'École française à Rome, poste éminent pour lequel il semblait destiné.

Modeste et savant, Orsel ne cherchait jamais la louange, et répondait à la critique en améliorant ses ouvrages : cette lenteur à produire qu'on lui a tant reprochée n'était que le résultat des efforts constants qu'il faisait pour arriver à la perfection.

La fin d'Orsel a été pleine de résignation. Il a eu la douleur de mourir sans voir achevés ses deux derniers ouvrages. Leur brillant succès eût été pour lui une magnifique récompense, achetée par tant de peines et de travaux. Dieu n'a pas voulu la lui accorder. Orsel a accepté ce sacrifice avec soumission : quand le moment du triomphe sera venu, nous serons les premiers à rendre à sa mémoire l'hommage que mérite ce talent si pur et si consciencieux.

E.-C. MARTIN-DAUSSIGNY.

Digitized by Google

Nécrologie.

ANDRÉ BLANCHARD.

L'école des Beaux-Arts de Lyon a fait une perte bien regrettable dans l'un de ses professeurs, M. André Blanchard, mort le 21 décembre 1850, après une douloureuse maladie qui, depuis plus d'une année, le tenait éloigné de ses élèves. Cet artiste s'était révélé dans la plupart des Expositions de la Société des Amis-des-Arts comme le plus habile de nos peintres de portraits. Il emporte les regrets de tous ses élèves et de tous les artistes qui ont été ses camarades ou ses émules.

Voici en quels termes le directeur de notre École des Beaux-Arts, M. Bonnefond, s'est exprimé sur la tombe de son collègue :

« MESSIEURS,

« Il y a huit jours à peine, nous accompagnions à sa dernière demeure Victor Orsel, notre ami d'enfance, le compagnon de nos études et l'un des artistes les plus éminents de notre époque.

Digitized by Google

Aujourd'hui c'est encore un peintre habile, c'est encore un ami, que la mort vient de nous enlever en la personne d'André Blanchard. Cette perte, Messieurs, grande tout à la fois, pour sa famille, pour ses amis et pour l'art, sera vivement sentie par notre École dont il était l'un des plus fermes appuis.

« Il y a quelque chose de profondément douloureux dans les réflexions que fait naître cette persistance de la mort à frapper dans les rangs de cette pléiade d'hommes de talent dont Lyon s'enorgueillit à juste titre. On ne peut se dissimuler que c'est encore une ardente foi qui vient de s'éteindre, encore un de ces talents pleins de conscience dans l'étude des arts, qui vient de disparaître avec celui dont nous déplorons la perte en ce moment.

« André Blanchard était non seulement un artiste distingué, non seulement un professeur habile, il unissait encore à ces qualités celles de l'homme de bien. Il était l'ami, le père de ses élèves, et c'est avec un admirable zèle qu'il les dirigeait dans cette voie des bons principes qu'il avait puisés lui-même chez les grands maîtres.

« C'est à nous qui avons été témoin de ses efforts et de son dévoûment dans la difficile tâche confiée à son talent, qu'il appartenait, en lui disant un éternel adieu, de rendre à sa mémoire le légitime témoignage de notre estime, de notre affection et de nos regrets. Adieu, Blanchard ! adieu, cher ami ! »

Le *Courrier de Lyon* a émis un vœu auquel nous nous associons, et nous le reproduisons bien volontiers :

« La mort d'André Blanchard laisse à l'administration une lacune à combler et une tâche délicate à remplir : celle de lui donner un successeur entre les mains duquel ne périclite pas son héritage ; qui maintienne à son niveau la classe importante que dirigeait son prédécesseur. Heureusement que, grâce aux talents nombreux et distingués formés par notre École elle-même,

Digitized by Google

l'autorité n'aura que l'embarras du choix. Cependant, nous ne pouvons nous empêcher de constater que la voix publique semble d'avance désigner, pour ce poste, notre compatriote, M. Bonirote, ancien directeur de l'école de peinture d'Athènes, et qui, par ses précédentes fonctions, par son talent consciencieux et correct, par la pureté de son goût, paraît plus particulièrement capable de diriger de jeunes élèves dans la voie du succès, et de représenter dignement dans l'enseignement artistique de notre ville, les judicieux principes et les saines traditions qu'il applique et fait revivre si heureusement dans les toiles revêtues de sa signature. »

Digitized by Google

ACADÉMIE DE LYON.

RAPPORT

SUR LES OUVRAGES DU DOCTEUR BERTINARIA

(DE TURIN).

Le docteur Bertinaria, de Turin, connu en Italie par ses travaux philosophiques et par son active coopération à l'Encyclopédie populaire, a fait hommage à l'Académie de Lyon de quelques-uns de ses principaux articles, dont je me suis chargé de rendre compte.

Les deux plus importants sont un discours étendu sur le caractère et les vicissitudes de la philosophie italienne (1), et un mémoire sur la définition de la philosophie et des sciences qu'elle comprend (2).

Dans le premier ouvrage, il passe en revue les différentes phases de la philosophie italienne, et caractérise le génie qui lui est propre. En philosophie comme en toutes choses, la terre d'Italie a un long et glorieux passé. Il suffit de rappeler Pythagore et l'école italique, Cicéron et Sénèque, et toute la philosophie romaine. Quoique l'Italie joue un rôle considérable dans la philosophie scholastique, la scholastique italienne n'a pas de caractère propre qui la distingue de la scholastique des autres contrées de l'Europe : l'auteur se borne à indiquer sa place dans l'histoire des vicissitudes philosophiques de l'Italie. Mais, si l'Italie a puissamment contribué à fonder et à développer la philosophie scholastique, plus puissamment encore elle a contribué à la détruire et à ouvrir l'ère de la philosophie moderne.

Au XVe et au XVIe siècle, c'est l'Italie qui occupe le premier rang dans la philosophie. Par la renaissance des lettres grecque et latine, par le renouvellement du péripatétisme et du platonisme, par les premiers essais d'une philosophie indépendante, elle a fait alors plus que toute autre nation pour

(1) Sull' indole e le vicende della Filosofia italiana, discorso del dottore Francesco Bertinaria, Torino, 1846.

(2) Concetto della Filosofia e delle scienze inchiuse nel dominio di essa ; Torino, 1846.

Digitized by Google

l'émancipation de la raison humaine. En même temps que des artistes, des poètes, des érudits, des mathématiciens, des physiciens du premier ordre, elle a produit Marsile Ficin, Pomponat, Bernardino Telesio, Giordano Bruno, Vanini, Campanella. Dans cette esquisse rapide, l'auteur n'accorde quelques développements qu'à Bruno et à Campanella, qui l'emportent sur tous les autres par la force et l'originalité, comme par les malheurs. Il s'efforce de défendre Bruno contre l'accusation d'athéisme.

Comment ce grand mouvement philosophique s'arrête-t-il tout-à-coup au commencement du XVIIe siècle ? En excitant au plus haut point l'intolérance religieuse, le contre-coup de la Réforme fut fatal à la philosophie italienne. Mais si, à partir de cette époque, elle nous donne le triste spectacle d'une reine déchue, du moins la gloire lui demeure d'avoir initié la civilisation moderne, et elle peut se consoler, en regardant les grandes doctrines qui se sont développées ailleurs, comme les fruits d'un arbre qu'elle a planté. Toutefois si, au XVIIe et au XVIIIe siècle, l'Italie est descendue du premier rang, c'est à tort qu'on s'imagine, dit M. Bertinaria, que notre champ philosophique n'a été qu'un désert. Car, entre l'un et l'autre siècle, elle a produit le père de la science de l'humanité, elle a produit Vico. Il ne nous montre pas seulement Vico comme le père de la philosophie, de l'histoire, mais comme le plus puissant adversaire de Descartes en Italie, et il entre, à ce sujet, dans quelques détails d'un haut intérêt, qui sont encore peu connus en France. Si Descartes a eu des adversaires en Italie, il y a eu aussi des partisans ; parmi eux est au premier rang Michel-Ange Fardella, sur lequel M. Bertinaria a publié ailleurs une intéressante notice.

Mais, c'est l'empirisme, plutôt que l'idéalisme et le cartésianisme, qui a dominé en Italie, dans le XVIIe et le XVIIIe siècle. Cependant, M. Bertinaria loue l'Italie d'avoir toujours gardé son esprit propre sous l'influence des doctrines étrangères de Gassendi, de Descartes, de Locke, de Leibnitz et de Condillac, et de n'en avoir jamais accepté aucune, sans restriction et sans opposition. Cet esprit propre de la philosophie italienne a, suivant lui, pour fondement, l'élément platonique et l'élément chrétien, dont elle s'est toujours nourrie. Grâce à ces deux éléments, elle n'a jamais accepté l'empirisme qu'en le tempérant, elle a toujours repoussé le sensualisme, quand il s'est fait matérialisme, l'idéalisme, quand il a tourné au scepticisme ; et si, dans ces deux siècles, elle n'a pas jeté un grand éclat, du moins, elle s'est préservée des grandes chûtes. Mais, ne faut-il pas un peu faire honneur de cette modération et de cette sagesse à la censure et à l'inquisition, dont l'auteur ne parle pas ?

Après avoir rapidement passé sur le XVIIIe siècle, où dominent les doctrines de Locke et de Condillac, plus ou moins modifiées par Genovesi, Gioia,

Digitized by Google

Romagnosi, il arrive à une nouvelle période philosophique, commencée avec l'essai sur l'origine des idées, publié à Rome, en 1830, par l'abbé Rosmini.

L'abbé Rosmini montre, dans l'idée de l'être ou de l'absolu, le principe et le fondement nécessaire de toutes nos idées. Il a restauré cette idée de l'absolu au sein de la philosophie italienne, comme l'avait fait, avant lui, M. Cousin, au sein de la philosophie française. Par là, il a fait sortir la philosophie italienne de l'empirisme et de l'analyse, pour entrer dans les voies de l'idéalisme et de la synthèse. Grâce à ce mouvement philosophique, auquel, comme nous allons le voir, M. Bertinaria lui-même se rattache, il espère que l'Italie pourra enfin reconquérir la suprématie philosophique que, depuis deux siècles, elle a perdue.

Il expose ses propres idées en philosophie dans le mémoire sur la notion vraie de la philosophie. Ce mémoire est l'esquisse d'une introduction générale aux sciences philosophiques. Il définit la philosophie, la science générale de l'être en tant que l'homme peut connaître les essences. La philosophie est supérieure à toutes les autres sciences et leur fournit à toutes leurs principes. Selon M. Bertinaria, la première idée de la philosophie, c'est celle de l'être absolu. L'idée de l'absolu est nécessaire pour connaître, comme la lumière pour voir les objets corporels. Il résout de la même façon que M. Cousin, quoique en d'autres termes, la question de l'origine des idées. « L'idée ne serait pas sans le fait, mais le fait ne serait pas intelligible sans l'idée. Dans cette nécessaire réciprocité de valeurs se résout finalement la grande question de l'origine des idées. Les empiriques ont raison quand ils disent que le fait est le commencement de la connaissance, mais ils ont tort en changeant le fait en la loi du fait. Les rationalistes pensent bien quand ils disent que la loi précède le fait, mais ils se montrent exclusifs, quand ils le considèrent comme séparé de l'idée dans l'ordre de la connaissance... De même que la lumière n'aurait pas la vertu de faire voir, s'il n'y avait pas des corps pour la recevoir et la réfléchir, ainsi l'idée suprême ne serait pas principe de connaissance, si les faits n'existaient pas pour en être éclairés. Je retrouve encore ces analogies profondes avec la philosophie éclectique française dans les définitions des sciences particulières que comprend la philosophie, et par exemple de la morale, qu'il fonde sur l'idée absolue du devoir, et de l'esthétique qu'il fonde sur l'idée absolue du beau.

Citons encore parmi les travaux philosophiques du docteur Bertinaria la traduction en italien d'un abrégé de la philosophie, par Kannegieszer (1).

Réjouissons-nous avec M. Bertinaria de voir l'empirisme vaincu en Italie

(1) Compendio della storia della Filosofia di Kannegieszer tradotto dal tedesco ed ampliato dal dottore Fr. Bertinaria; 1 vol. in-12, Torino, 1845.

Digitized by Google

comme en France, et la philosophie italienne, rentrée dans les voies de l'idéalisme platonicien et d'une sage ontologie, pourra s'élever à de brillantes destinées, si elle échappe au double danger de la démagogie et du despotisme.

Enfin, je signalerai encore à l'Académie un autre titre de M. Bertinaria, c'est celui de directeur et de fondateur d'une grande entreprise littéraire, *l'Ufficio letterario*, dont le but est l'avancement de la littérature nationale. Je vois, dans un remarquable programme qu'il nous a envoyé, que *l'Ufficio letterario* doit faire paraître un journal, la Minerve italienne, où il sera rendu compte de tous les livres publiés en Italie, une encyclopédie libre, et une collection des œuvres les plus rares des restaurateurs des sciences en Italie, en tête desquelles seront placés les écrits de Giordano Bruno. Ce programme est déjà en partie réalisé par la publication de la Minerve italienne. Par ce compte-rendu rapide j'espère avoir démontré combien il serait honorable et avantageux pour l'Académie de s'attacher le docteur Bertinaria comme correspondant.

J'ai déjà mis moi-même plus d'une fois à l'épreuve sa science et sa bienveillance, et, quoique je n'eusse pas l'honneur d'être connu de lui, il s'est empressé de m'envoyer tous les renseignements que je lui demandais. Je saisis cette occasion de lui en témoigner toute ma reconnaissance.

Nous apprenons que le docteur Bertinaria a été agréé par le gouvernement comme candidat à la chaire de métaphysique supérieure de l'université de Turin, et dans l'intérêt de la philosophie italienne, nous faisons des vœux pour sa nomination définitive.

F. BOUILLIER.

Digitized by Google

Correspondance.

Lyon, le 14 décembre 1850.

MONSIEUR,

Dans une lettre signée J. Bard, et insérée dans la dernière livraison de la *Revue du Lyonnais*, il est insinué que des messes en musique ont été naguère exécutées à Saint-Pierre, à Saint-Polycarpe, à Saint-Nizier, etc. « avec le concours *d'artistes* TRÈS-PROFANES *assurément.* »

Je dois, pour plusieurs considérations, ne pas laisser subsister cette assertion dans l'extension que lui donne son auteur ; et je viens protester au nom de la musique que j'ai dirigée depuis deux années à Saint-Nizier. En effet, n'ayant pas quitté Lyon, depuis l'exécution à Turin d'un de mes ouvrages lyriques, j'ai constamment présidé aux solennités musicales de Saint-Nizier, et jamais, je le déclare, aucun *artiste profane* n'a figuré dans le chant des messes, ni dans la direction des exécutants.

Depuis un mois seulement, j'ai cessé d'adjoindre mon concours aux travaux de la *Société chorale* : j'ignore dans quelles conditions se sont produites les exécutions entreprises en dehors de ma coopération ; mais je déclare y être demeuré complètement étranger depuis ce moment, sans vouloir m'immiscer aujourd'hui dans les discussions liturgiques, comme aussi, sans répondre plus *in extenso* à l'austère susceptibilité de l'honorable M. Joseph Bard.

Agréez, etc.

PROSPER SAIN-D'AROD.

Digitized by Google

PUBLICATIONS DU MOIS DE DÉCEMBRE.

Pélérinage d'un curé de Lyon à Notre-Dame-d'Ancône, en 1796, par Rivet, imp. Boursy, in-8°.

Rapport présenté à la Société d'Horticulture du Rhône, sur la Bécheuse Dutel, par Willermoz, imp. Nigon, in-8°.

Compte administratif des hospices civils de Lyon pour 1849, par Faure, imp. de Chanoine, in-4°.

Le directeur de la Revue maçonnique aux R. F. de la correspondance, par Cherpin, imp. de Boursy, in-8°.

Calendrier et variations journalières des vents pour 1851.

Rentrée solennelle des Facultés de Théologie, des Sciences, des Lettres, par M. Grandperret, imp. de Boursy, in-8°.

Notice des tableaux exposés dans le Musée de Lyon, par M. Thierriat, imp. de Barret, in-8°.

De l'Unité des arts, de leur division, de leurs limites, discours par M. Victor de Laprade, imp. de L. Boitel, in-8°.

Des limites de la perfectibilité humaine, discours par M. F. Bouillier, imp. de L. Boitel, in-8°.

Aperçu sur la primatie de Lyon, par M. l'abbé Lyonnet, imp. de Guyot, in-4°.

Le Lotus, par Raphaël Blas, imp. de L. Boitel, in-8°.

Le piquage d'once, ou *le Pélérinage malheureux*, par Raynard, imp. de Dumoulin, in-8°.

Digitized by Google

MERCURIALE DE LA 2e QUINZAINE DE NOVEMBRE ET DE LA 1re QUINZAINE DE DÉCEMBRE 1850.

2e Quinzaine de novembre.

GRAINES.

	VENDU.	PRIX MOYEN.	
Froment.	3990 hectol.	15	16
Seigle.	450 —	8	48
Orge.	550 —	10	»
Sarrasin.	200 —	9	52
Maïs.	170 —	8	75
Avoine.	2215 —	5	84

BESTIAUX.

Prix moyen du kil. sur pied.

Bœufs.	989 —	1	»
Vaches.	1104 —	»	89
Veaux.	1320 —	1	61
Moutons.	8210 —	1	16
Porcs.	2484 —	1	48

VINS.

Vieux.	26
Nouveaux.	15

1re Quinzaine de décembre.

GRAINES.

	VENDU.	PRIX MOYEN.	
Froment.	3717 hectol.	15	22
Seigle.	360 —	8	67
Orge.	550 —	6	«
Sarrasin.	275 —	9	26
Maïs.	145 —	8	37
Avoine.	1659 —	5	84

BESTIAUX.

Prix moyen du kil. sur pied.

Bœufs.	1034 —	»	99
Vaches.	1047 —	»	88
Veaux.	1306 —	1	62
Moutons.	8479 —	1	17
Porcs.	2840 —	1	50

VINS.

Vieux.	26
Nouveaux.	17

Digitized by Google

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME PREMIER

DE LA NOUVELLE SÉRIE.

		Pages.
Léon Boitel.	INTRODUCTION.	V.

LYON. — HISTOIRE LOCALE. — ARCHÉOLOGIE. — MONUMENTS.

Joseph Bard.	Saint-Maurice, de Vienne.	17
* * *	Restauration et agrandissement de la chapelle de Fourvière.	55
Joseph Bard.	Tableau de Lyon.	85
Léon Boitel.	Passages et séjours de Napoléon à Lyon. . .	97-225
Victor Teste.	Restauration de l'ancienne église de Saint-Maurice, de Vienne.	127
Léon Boitel.	Arrivée à Lyon de Louis-Napoléon Bonaparte. . .	149
Joseph Bard.	XIIIe Bulletin monumental de la ville de Lyon.	167
Valentin Smith.	Les Insubres des bords de la Saône.	185
A. Vingtrinier.	La ville de Lyon et le journal l'*Illustration*. . .	238
Valentin Smith.	De la Saône considérée sous le rapport géographique, historique et commercial.	257
L'abbé Roux.	Au sujet du XIIIe bulletin monumental. . . .	341
J. B. Monfalcon.	Monographie de la table de Claude. . . .	359-445
A. Vingtrinier.	A propos d'Ambérieux et de la loi Gombette	425
Joseph Bard.	Réponse à la critique de M. l'abbé Roux. . . .	426
id.	Projet de formation d'une commission générale consultative des monuments et documents historiques.	430
Léon Boitel.	Rentrée des facultés.	436
id.	Chronique musicale et théâtrale.	158—253—348—439
id.	Mercuriale.	254—352—440—523

Digitized by Google

BIOGRAPHIE. — NÉCROLOGIE.

Léon Boitel.	Artistes lyonnais contemporains. A. C. H. Trimolet	35
A. C. H. Trimolet.	Autobiographie artistique d'Anthelme Trimolet	37—110
Léon Boitel.	P. M. Gonon.	155
id.	J. A. Lambert.	157
F.-Z. Collombet.	Drouet de Maupertuy.	218
Léon Boitel.	A propos d'un article communiqué sur feu J. A. Lambert	242
L'abbé Bez.	Notice sur l'abbé Bonnevie.	289
Victor de Laprade.	Madame de Sermezy.	420
id.	Victor Orsel.	402
Martin-Daussigny.	Notice sur Victor Orsel.	502
id.	André Blanchard.	515

BEAUX-ARTS.

L'abbé Roux.	Groupe en marbre représentant Jésus chez Marthe et Marie, par M. Fabisch.	232
id.	L'Ensevelissement du Christ, vitrail de la chapelle du Christ dans l'église Saint-Bonaventure, par M. Thibaud.	346
	Lettre de M. Sain-d'Arod.	522

LITTÉRATURE.

Victor de Laprade.	De l'unité des arts, de leur division et de leurs limites.	379

INDUSTRIE.

H. Royet.	Du monopole de la houille.	465

PHILOSOPHIE.

F. Bouillier.	Des limites de la perfectibilité humaine. . . .	485
id.	Rapport sur les ouvrages du Dr Bertinaria. . .	518

Digitized by Google

PHILOLOGIE.

F.-Z. Collombet. Lettres de Madame de Staël à Bérenger de Lyon, à Talma et à une amie. 413

VOYAGES.

Léon Boitel. Le Mont-d'Or en 1849. 47

VARIÉTÉS.

Paul Buffard. Constantin le braconnier. 334

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

F.-Z. Collombet. De la Société chrétienne au IVe siècle, d'après les Pères de l'Eglise grecque, par J.-L. Genin, 1 vol., in-8. 63
id. Histoire de la philosophie, par M. l'abbé Bourgeat. 1 vol in-8. 69
id. Eloge historique de M. Breghot du Lut, par M. d'Aigueperse. 69
id. Le curé de Saint-Louis, ou Marie-Apollon Deplace. 70
Léon Boitel. Itinéraire de Dijon à Lyon. 70
id. Lyon. Souvenir de ma patrie, par F. Maurice. 75
L'abbé Roux. Harmonies sacrées. Poésie de l'office divin, par M. l'abbé Pron. 71
Léon Boitel. Dictionnaire général et raisonné de l'architecture de tous les peuples, par M. Flechet. . . . 76
id. L'ancienne Auvergne et le Velay. 77
F.-Z. Collombet. Relation des principaux évènements de la vie de Salvaing de Boissieu, 1er président de la Cour des Comptes du Dauphiné, par Alfred de Terrebasse 135
Léon Boitel. Plaisirs d'un solitaire, par M. Servan de Sugny. 145
id. La chanson de chaque métier, par Charles Poncy. 147
Liste des ouvrages publiés ou réimprimés par P. M. Gonon. 155

Digitized by Google

Supplément à cette liste. 248
Médaille accordée par l'Académie des Inscriptions à M. Alph. de Boissieu, pour son livre des inscriptions antiques de Lyon, rapport de M. Lenormant. 249
Publications parues de février à juillet 1850, 159—251—352—440—522

POÉSIE.

VICTOR DE LAPRADE. La source éternelle. 9
A. A. GENIN. Si tu voulais. 81
VICTOR DE LAPRADE. Le Bûcheron. 161
SCIPION DONCIEUX. La Symphonie du bleu. 353
JOSEPHIN SOULARY. La mort d'un enfant. 441
F. COIGNET. L'Ane et la Vigne. 444

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google